





TRAITÉ DES ÉTUDES.

TOME SECOND.



DE LA MANIERE D'ENSEIGNER ET D'ETUDIER LES BELLES-LETTRES,

Par raport à l'esprit & au cœur.

Par M. ROLLIN, *ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au College Roial, & associé à l'Académie Roiale des Inscriptions & Belles-Lettres.*

TOME SECOND.





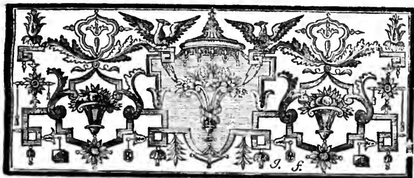


A PARIS,

Chez la Veuve ESTIENNE, Libraire, rue Saint Jacques, à la Vertu.

M. DCC. XL.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



DE LA MANIERE D'ENSEIGNER ET D'ETUDIER LES BELLES-LETTRES

LIVRE SIXIE'ME.

DE L'HISTOIRE.

AVANT-PROPOS.

De l'utilité de l'Histoire.



CE N'EST pas sans raison que [a] l'Histoire a toujours été regardée comme la lumiére des tems, la dépositaire des événemens, le témoin fidéle de la vérité, la source des bons conseils & de la prudence, la régle de la conduite & des mœurs. Sans elle, renfermés dans les bornes du siécle & du pays où nous vivons, resserrés dans

[a] Historia testis temporum, lux veritatis, vita memoriæ, magistra vitæ, nuncia vetustatis. *Cic. lib.* 2. *de Orat. num.* 36.

le cercle étroit de nos connoissances particuliéres & de nos propres réflexions, [a] nous demeurons toujours dans une espéce d'enfance, qui nous laisse étrangers à l'égard du reste de l'univers, & dans une profonde ignorance de tout ce qui nous a précédé, & de tout ce qui nous environne. [b] Qu'est-ce que ce petit nombre d'années qui composent la vie la plus longue, qu'est-ce que l'étendue du pays que nous pouvons occuper ou parcourir sur la terre, sinon un point imperceptible à l'égard de ces vastes régions de l'univers, & de cette longue suite de siécles qui se sont succédé les uns aux autres depuis l'origine du monde? Cependant c'est à ce point imperceptible que se bornent nos connoissances, si nous n'appellons à notre secours l'étude de l'histoire, qui nous ouvre tous les siécles & tous les pays; qui nous fait entrer en commerce avec tout ce qu'il y a eu de grands hommes dans l'antiquité; qui nous met sous les yeux toutes leurs actions, toutes leurs entreprises, toutes leurs vertus, tous leurs défauts; & qui, par les sages réflexions qu'elle nous fournit, ou qu'elle nous donne lieu de faire, nous procure en peu de tems une prudence anticipée, fort supérieure aux leçons des plus habiles maîtres.

On peut dire que l'Histoire est l'école commune du genre humain; également ouverte & utile aux grands & aux petits, aux Princes & aux sujets, & encore plus nécessaire aux Grands & aux Princes qu'à tous les autres. Car comment à travers cette foule de flateurs qui les assiégent de toutes parts, qui ne cessent de les louer & de les admirer, c'est-à-dire de les corrompre & de leur empoisonner l'esprit & le cœur; comment, dis-je, la timide vérité pourra-t-elle approcher d'eux, & faire en-

a Nescire quid antea quàm natus sis acciderit, id est semper esse puerum. *Cic. in Orat. n.* 120.

b Terram hanc cum populis urbibusque... puncti loco ponimus, ad universa referentes: minorem portionem ætas nostra quàm puncti habet, si tempori comparetur omni. *Senec. de consol. ad Marc. c.* 20.

Nullum seculum magnis ingeniis clusum est, nullum non cogitationi pervium. *Idem.*

Si magnitudine animi egredi humanæ imbecillitatis angustias libet, multum per quod spatiemur temporis est... Licet in consortium omnis ævi pariter incedere. *Idem de brev. vit. cap.* 14.

tendre sa foible voix au milieu de ce tumulte & de ce bruit confus? Comment osera-t-elle leur montrer les devoirs & les servitudes de la roiauté; leur faire entendre en quoi consiste leur véritable gloire; leur représenter que s'ils veulent bien remonter jusqu'à l'origine de leur institution, ils verront clairement [a] qu'ils sont pour les peuples, & non les peuples pour eux; les avertir de leurs défauts, leur faire craindre le juste jugement de la postérité; & dissiper le nuage épais que forme autour d'eux le vain phantôme de leur grandeur, & l'enivrement de leur fortune.

Elle ne peut leur rendre ces services si importans & si nécessaires que par le secours de l'Histoire; qui seule est en possession de leur parler avec liberté, & qui porte ce droit jusqu'à juger souverainement des actions des Rois mêmes, aussi-bien que la renommée, que Sénéque appelle, *liberrimam principum judicem.* On a beau faire valoir leurs talens, admirer leur esprit ou leur courage, vanter leurs exploits & leurs conquêtes: si tout cela n'est point fondé sur la vérité & sur la justice, l'Histoire leur fait secrettement leur procès sous des noms empruntés. Elle ne leur fait regarder la plupart des plus fameux Conquérans que comme des fléaux publics, des ennemis du genre humain, [b] des brigands des nations, qui poussés par une ambition inquiéte & aveugle, portent la désolation de contrées en contrées, [c] & qui semblables à une inondation ou à un incendie, ravagent tout ce qu'ils rencontrent. Elle leur met sous les yeux un Caligula, un Néron, un Domitien, comblés de louanges pendant leur vie, devenus après leur mort l'horreur & l'exécration du genre humain: au lieu que Tite, Trajan, Antonin, Marc-Aurele, en sont encore regardés comme les délices, parce qu'ils n'ont usé de leur pouvoir que pour faire du bien

Senec. de Consol. ad Marc. cap. 4.

a Assiduis bonitatis argumentis probavit, non rempublicam suam esse, sed se reipublicæ. *Senec. de Clem. lib. 1. cap. 19.*

b Prædo gentium levavit se. *Jerem. 4. 7.*

c Philippi aut Alexandri latrocinia cæterorumque, qui exitio gentium clari, non minores fuere pestes mortalium, quàm inundatio qua planum omne perfusum est, quàm conflagratio qua magna pars animantium exaruit. *Senec. lib. 3. Nat. Quæst. in Præfat.*

aux hommes. Ainsi l'on peut dire que l'Histoire, dès leur vivant même, leur tient lieu de ce Tribunal établi autrefois chez les Egyptiens, où les Princes, comme les particuliers, étoient cités & jugés après leur mort, & que par avance elle leur montre la sentence qui décidera pour toujours de leur réputation. [a] Enfin, c'est elle qui imprime aux actions véritablement belles le sceau de l'immortalité, & qui flétrit les vices d'une note d'infamie que tous les siécles ne peuvent effacer. C'est par elle que le mérite méconnu pour un tems, & la vertu opprimée, appellent au Tribunal incorruptible de la postérité, qui leur rend avec dédommagement la justice que leur siécle leur a quelquefois refusée, & qui, sans respect pour les personnes, & sans crainte d'un pouvoir qui n'est plus, condanne avec une sévérité inexorable l'abus injuste de l'autorité.

Il n'est point d'âge, point de condition, qui ne puisse tirer de l'Histoire les mêmes avantages ; & ce que j'ai dit des Princes & des Conquérans, comprend aussi, en gardant de justes proportions, toutes les personnes constituées en dignité ; Ministres d'Etat, Généraux d'armées, Officiers, Magistrats, Intendans, Prélats, Supérieurs ecclésiastiques tant séculiers que réguliers, les peres & meres dans leur famille, les maîtres & maitresses dans leur domestique, en un mot tous ceux qui ont quelque autorité sur les autres. Car il arrive quelquefois à ces personnes d'avoir dans une élévation très bornée plus de hauteur, de faste, & de caprices que les Rois, & de pousser plus loin l'esprit despotique & le pouvoir arbitraire. Il est donc très avantageux que l'Histoire leur fasse à tous d'utiles leçons, que d'une main non suspecte elle leur présente un miroir fidéle de leurs devoirs & de leurs obligations ; & qu'elle leur fasse entendre qu'ils sont tous pour leurs inférieurs, & non leurs inférieurs pour eux.

Ainsi l'Histoire, quand elle est bien enseignée, devient une école de morale pour tous les hommes. Elle décrie les

a Præcipuum munus annalium reor, ne virtutes sileantur, utque pravis dictis factisque ex posteritate & infamia metus sit. *Tacit. Annal. lib. 3. cap. 65.*

vices, elle démasque les fausses vertus, elle détrompe des erreurs & des préjugés populaires, elle dissipe le prestige enchanteur des richesses & de tout ce vain éclat qui éblouit les hommes, & démontre par mille exemples plus persuasifs que tous les raisonnemens, qu'il n'y a de grand & de louable que l'honneur & la probité. De l'estime & de l'admiration que les plus corrompus ne peuvent refuser aux grandes & belles actions qu'elle leur présente, elle fait conclure que la vertu est donc le véritable bien de l'homme, & qu'elle seule le rend véritablement grand & estimable. a Elle apprend à respecter cette vertu, & à en déméler la beauté & l'éclat à travers les voiles de la pauvreté, de l'adversité, de l'obscurité, & même quelquefois du décri & de l'infamie: comme au contraire elle n'inspire que du mépris & de l'horreur pour le crime, fût-il revétu de pourpre, tout brillant de lumiére, & placé sur le trône.

Mais pour me borner à ce qui est de mon dessein, je regarde l'Histoire comme le premier maître qu'il faut donner aux enfans, également propre à les amuser & à les instruire, à leur former l'esprit & le cœur, à leur enrichir la mémoire d'une infinité de faits aussi agréables qu'utiles. b Elle peut même beaucoup servir, par l'attrait du plaisir qui en est inséparable, à piquer la curiosité de cet âge avide d'apprendre, & à lui donner du goût pour l'étude. Aussi, en matiére d'éducation, c'est un principe fondamental, & observé dans tous les tems, que l'étude de l'Histoire doit précéder toutes les autres, & leur préparer la voie. Plutarque nous apprend que le vieux

a Si, quemadmodum visus oculorum quibusdam medicamentis acui solet & repurgari, sic & nos aciem animi liberare impedimentis voluerimus, poterimus perspicere virtutem, etiam obrutam corpore, etiam paupertate opposita, & humilitate & infamia objacentibus: cernemus, inquam, pulcritudinem illam, quamvis sordido obtectam. Rursus æquè malitiam, & ærumnosi animi veternum perspiciemus, quamvis multus circà divitiarum radiantium splendor impediat, & intuentem, hinc honorum, illinc magnarum potestatum falsa lux verberet. *Senec. Epist.* 115.

b Fatendum in ipsis rebus quæ discuntur & cognoscuntur, invitamenta inesse, quibus ad discendum cognoscendumque moveamur. *Cic. lib. 5. de fin. bon. & mal. n.* 52.

Caton, ce célébre Censeur, dont le nom & la vertu ont tant fait d'honneur à la république Romaine, & qui prit un soin particulier d'élever par lui-même son fils sans vouloir s'en reposer sur le travail des maîtres, composa exprès pour lui & écrivit de sa propre main en gros caractéres de belles histoires; afin, disoit-il, que cet enfant dès le plus bas âge fût en état, sans sortir de la maison paternelle, de faire connoissance avec les grands hommes de son pays, & de se former sur ces anciens modéles de probité & de vertu.

Il n'est pas nécessaire que je m'arréte plus lontems à prouver l'utilité de l'Histoire: c'est un point dont on convient assez généralement, & que peu de personnes révoquent en doute. L'important est de savoir ce qu'il faut observer pour rendre cette étude utile, & pour en tirer tout le fruit qu'on en doit attendre. C'est ce que je vais essaier de faire.

Division de l'Ouvrage.

Pour mettre quelque ordre dans ce que j'ai à dire sur l'Histoire, je diviserai ce traité en quatre parties. La premiére sera sur le goût de la solide gloire & de la véritable grandeur, & servira à précautionner les jeunes gens contre les fausses idées que l'étude même de l'Histoire pourroit leur donner sur ce sujet. La seconde regardera l'Histoire sainte. La troisiéme traitera de l'Histoire profane. Dans la derniére je dirai quelque chose de la fable, de l'étude des antiquités Grecques & Romaines, des Auteurs où l'on doit puiser la connoissance de l'Histoire, & de l'ordre dans lequel on les doit lire.

Je ne parle point ici de l'Histoire de France, parce que l'ordre naturel demande qu'on fasse marcher l'Histoire ancienne avant la moderne, & que je ne croi pas qu'il soit possible de trouver du tems pendant le cours des Classes pour s'appliquer à celle de France. Mais je suis bien éloigné de regarder cette étude comme indifférente; & je vois avec douleur qu'elle est négligée par beaucoup de personnes, à qui pourtant elle seroit fort utile, pour ne pas dire nécessaire. Quand je parle ainsi, c'est à moi-même le premier que je fais le procès, car j'avoue que je ne m'y suis point assez appliqué, & j'ai honte d'être en quelque

ſorte étranger dans ma propre patrie, après avoir parcouru tant d'autres pays. Cependant notre Hiſtoire nous fournit de grands modéles de vertus, & un grand nombre de belles actions, qui demeurent la plupart enſevelies dans l'obſcurité, ſoit par la faute de nos Hiſtoriens, a qui n'ont pas eu, comme les Grecs & les Romains, le talent de les faire valoir; ſoit par une ſuite du mauvais goût qui fait qu'on eſt plein d'admiration pour les choſes qui ſont éloignées de notre tems & de notre pays, pendant que nous demeurons froids & indifférens pour celles qui ſe paſſent ſous nos yeux, & dans le ſiécle où nous vivons. Si l'on n'a pas le tems d'enſeigner aux jeunes gens dans les Claſſes l'Hiſtoire de France, il faut tâcher au moins de leur en inſpirer du goût, en leur en citant de tems en tems quelques traits, qui leur faſſent naître l'envie de l'étudier quand ils en auront le loiſir.

a Quia provenere ibi magna ſcriptorum ingenia: per terrarum orbem (veterum) facta pro maximis celebrantur. *Salluſt. in bello Catilin.*





PREMIERE PARTIE.

SUR LE GOÛT DE LA SOLIDE GLOIRE, ET DE LA VÉRITABLE GRANDEUR.

TOUT le monde convient qu'un des premiers ſoins de quiconque penſe à former les jeunes gens dans l'étude des Belles-Lettres, eſt d'établir d'abord des principes & des régles du bon goût, qui leur puiſſent ſervir de guides dans la lecture des auteurs. Il eſt d'autant plus néceſſaire de leur donner un pareil ſecours pour l'hiſtoire, qui peut être regardée comme une étude de morale & de vertu, qu'il eſt infiniment plus important de juger ſainement de la vertu que de l'éloquence ; & qu'il eſt beaucoup moins honteux & moins dangereux de ſe méprendre ſur les régles du diſcours, que ſur celles des mœurs.

Notre ſiécle, & encore plus notre nation, ont un beſoin extrême d'être détrompés d'une infinité d'erreurs & de faux préjugés qui deviennent tous les jours de plus en plus dominans, ſur la pauvreté & les richeſſes ; ſur la modeſtie & le faſte ; ſur la ſimplicité des bâtimens & des meubles, & ſur la ſomptuoſité & la magnificence ; ſur la frugalité, & les rafinemens de la bonne chere ; en un mot ſur preſque tout ce qui fait l'objet du mépris ou de l'admiration des hommes. [a] Le goût public devient ſur cela la régle des jeunes gens. Ils regardent comme eſti-

[a] Recti apud nos locum tenet error, ubi publicus factus eſt. *Senec. Epiſt.* 123. Nulla res nos majoribus malis implicat, quàm quòd ad rumorem componimur : optima rati ea, quæ

mable

mable, ce qui eſt eſtimé de tous. Ce n'eſt pas la raiſon, mais la coutume qui les guide. [a] Un ſeul mauvais exemple ſeroit capable de corrompre l'eſprit des jeunes gens ſuſceptibles de toutes ſortes d'impreſſions : que n'y a-t-il donc point à craindre pour eux dans un tems où les vices ſont paſſés en uſage, [b] & où la cupidité s'efforce d'éteindre tout ſentiment d'honneur & de probité.

Quel beſoin n'ont-ils pas de cette [c] ſcience, dont le principal effet eſt de diſſiper les faux préjugés qui nous ſéduiſent, parce qu'ils nous plaiſent ; de nous guérir & de nous délivrer des erreurs populaires que nous avons ſuccées avec le lait ; de nous apprendre à faire le diſcernement du vrai & du faux, du bon & du mauvais, de la ſolide grandeur & d'une vaine enflure ; [d] & d'empécher que la contagion du mauvais exemple & des coutumes vicieuſes n'infecte l'eſprit des jeunes gens, & n'étoufe en eux les heureuſes ſemences de bien & de vertu qu'on y remarque. C'eſt [e] dans cette ſcience, qui conſiſte à juger des choſes, non par l'opinion commune, mais par la vérité ; non par ce qu'elles paroiſſent au dehors, mais par ce qu'elles ſont réellement, que Socrate mettoit toute la ſageſſe de l'homme.

J'ai donc cru devoir commencer ce traité ſur l'Hiſtoi-

magno aſſenſu recepta ſunt... nec ad rationem, ſed ad ſimilitudinem vivimus. *Id. lib. de vit. beat. cap.* 1.

a Unum exemplum, aut luxuriæ, aut avaritiæ, multum mali facit... quid tu accidere his moribus credis in quos publicè factus eſt impetus?.. adeo nemo noſtrûm ferre impetum vitiorum tam magno comitatu venientium poteſt. *Senec. Ep.* 7.

Deſinit eſſe remedio locus, ubi, quæ fuerant vitia, mores ſunt. *Ep.* 39.

b Certatur ingenti quodam nequitiæ certamine : major quotidie peccandi cupiditas, minor verecundiæ eſt. *Id. lib.* 2. *de Ira*, *cap.* 8.

c Sapientia animi magiſtra eſt... Quæ ſint mala, quæ videantur, oſtendit. Vanitatem exuit mentibus, dat magnitudinem ſolidam : nec ignorari ſinit, inter magna quid interſit & tumida. *Epiſt.* 90.

Inducenda eſt in occupatum locum virtus, quæ mendacia contra verum placentia exſtirpet ; quæ nos à populo, cui nimis credimus, ſeparet, ac ſinceris opinionibus reddat. *Epiſt.* 94.

d Tanta eſt corruptela malæ conſuetudinis, ut ab ea tanquam igniculi extinguantur à natura dati, exorianturque & confirmentur vitia contraria. *Cic. lib.* 1. *de leg. n.* 33.

e Socrates hanc ſummam dixit eſſe ſapientiam bona malaque diſtinguere. *Senec. Ep.* 71.

re par établir des principes & des régles pour juger ſainement des belles & des bonnes actions, pour bien diſcerner en quoi conſiſte la ſolide gloire & la véritable grandeur, & pour démêler précisément ce qui eſt digne d'eſtime & d'admiration, & ce qui ne mérite que l'indifférence & le mépris. Sans ces régles les jeunes gens peu précautionnés, n'aiant pour guides que leurs propres panchans, ou les opinions populaires, pourroient prendre pour modéle tout ce qui eſt conforme à ces fauſſes idées, & ſe remplir des paſſions & des vices de ceux dont l'hiſtoire raporte des actions éclatantes, qui ne ſont pas toujours vertueuſes ni eſtimables.

Il n'y a, à proprement parler, que l'Evangile & la parole de Dieu qui puiſſe nous preſcrire des régles ſûres & invariables pour juger ſainement de toutes choſes; & il ſemble que c'eſt uniquement dans un fonds ſi riche que je devrois puiſer les instructions que j'entreprens de donner aux jeunes gens ſur un ſujet ſi important. Mais, afin de leur faire mieux comprendre combien les erreurs que je combats ici ſont condannables, & combien elles ſont contraires même à la droite raiſon, je ne tirerai mes principes que du Paganiſme, qui nous enſeignera que ce qui rend l'homme véritablement grand & digne d'admiration, ce n'eſt point les richeſſes, la magnificence des bâtimens, la ſomptuoſité des habits ou des meubles, le luxe de la table, l'éclat des dignités ou de la naiſſance, la réputation, les actions brillantes, telles que les victoires & les conquêtes, ni même les qualités de l'eſprit les plus eſtimables: mais [a] que c'eſt par le cœur que l'homme eſt tout ce qu'il eſt, & que plus il aura un cœur véritablement grand & généreux, plus il aura de mépris pour tout ce qui paroit grand au reſte des hommes. Je n'avois d'abord tiré mes exemples que de l'hiſtoire ancienne: mais des perſonnes habiles & intelligentes m'ont conſeillé d'y en ajouter d'autres tirés de l'Hiſtoire moderne, & ſur-

a Cogita in te, præter animum, nihil eſſe mirabile: cui magno nihil magnum eſt. *Senec. Epiſt.* 8.

Hoc nos doce, beatum eſſe illum, cui omne bonum in animo eſt... illum erectum, & excelſum, & mirabilia calcantem. *Id. Epiſt.* 45.

tout de celle de France, & elles m'en ont elles-mêmes fourni plusieurs, dont je reconnois ici leur être redevable.

Quoique j'aie puisé tous mes principes, & la plupart des exemples dans le Paganisme, & que j'aie évité de proposer pour modéles tant de Saints illustres que le christianisme nous fournit pour tous les états & toutes les conditions; il ne s'ensuit pas que mon dessein ait été de me borner à des vertus purement payennes. On peut considérer les choses d'une maniére plus humaine, sans en examiner la derniére fin & les plus sublimes motifs. On s'éléve ainsi par degrés à une vertu plus pure & plus parfaite; & en se rendant attentif & docile à la raison, l'on se prépare à le devenir à la religion & à la foi, qui commandent les mêmes choses, mais en proposant de plus grands motifs, & de plus dignes récompenses.

Au reste je prie le Lecteur de se souvenir que cet ouvrage n'est point fait pour les savans, qui sont très instruits du fonds de l'Histoire, & qui pourroient trouver ennuieux ce grand nombre de faits que je cite, parce qu'ils n'ont rien de nouveau pour eux: [a] mais que mon dessein est d'instruire principalement de jeunes étudians, qui souvent n'auront presque d'autre idée de l'Histoire que celle que je leur en donne dans ce livre; ce qui m'oblige d'être plus long, de raporter plus d'exemples, & d'y joindre plus de réflexions que je n'aurois fait sans cela.

§. I. *Richesses. Pauvreté.*

[b] COMME les richesses sont le prix de ce qui est le plus estimé & le plus recherché dans la vie, des dignités, des charges, des terres, des maisons, des ameublemens, de la bonne chére, du plaisir: il n'est pas étonnant qu'elles soient elles-mêmes plus estimées & plus re-

a Nos institutionem professi, non solùm scientibus ista, sed etiam discentibus tradimus: ideoque paulo pluribus verbis debet haberi venia. *Quintil. lib. 11. cap. 1.*

b Hæc ipsa res tot magistratus, tot judices detinet, quæ magistratus & judices facit, pecunia: quæ ex quo in honore esse cœpit, verus rerum honor cecidit.. Admiratio-

cherchées que tout le reste. Ce sentiment, déja trop naturel aux enfans, est nourri & fortifié en eux par tout ce qu'ils voient & par tout ce qu'ils entendent. Tout retentit des louanges des richesses. L'or & l'argent font l'unique ou le principal objet de l'admiration des hommes, de leurs desirs, de leurs travaux. On les regarde comme ce qui fait toute la douceur & la gloire de la vie, & la pauvreté au contraire comme ce qui en fait la honte & le malheur.

Senec. Epist. 115. Cependant l'antiquité nous fournit un peuple entier (chose étonnante!) qui se récrie contre de tels sentimens. Euripide avoit mis dans la bouche de Bellérophon un éloge magnifique des richesses, qu'il terminoit par cette pensée : *Les richesses font le souverain bonheur du genre humain ; & c'est avec raison qu'elles excitent l'admiration des dieux & des hommes.* Ces derniers vers révoltérent tout le peuple d'Athénes. Il s'éleva d'une voix commune contre le Poéte, & l'auroit chassé de la ville sur le champ, s'il n'avoit prié qu'on attendît la fin de la piéce, où le panégyriste des richesses périssoit misérablement. Mauvaise & pitoiable excuse! L'impression que de telles maximes font sur l'imagination étant vive & promte, n'attend pas les remédes lents que l'Auteur croit y apporter dans la conclusion de la piéce.

Le peuple Romain ne pensoit pas moins noblement. Son ambition étoit d'acquerir beaucoup de gloire, & peu de bien. [a] Chacun cherchoit, dit un Historien, non à s'enrichir, mais à enrichir sa patrie ; & ils aimoient mieux être pauvres dans une République riche, qu'être eux-mêmes riches pendant que la République seroit pauvre.

Horat. Od. 12. lib. 1. On sait que c'est à l'école & dans le sein de la pauvreté que furent formés les Camilles, les Fabrices, les Curius;

nem nobis parentes auri argentique fecerunt: & teneris infusa cupiditas altiùs sedit, crevitque nobiscum. Deinde totus populus, in alia discors, in hoc convenit: hoc suspiciunt, hoc suis optant. Denique eò mores redacti sunt, ut paupertas maledicto probroque sit, contempta divitibus, invisa pauperibus. *Senec. Epist.* 115.

a Patriæ rem unusquisque, non suam, augere properabat: pauperque in divite, quàm dives in paupere imperio versari malebat. *Val. Max. lib.* 4 *cap.* 4.

& qu'il étoit ordinaire aux plus grands hommes de mourir sans laisser de quoi fournir aux dépenses de leurs funérailles, ni de quoi doter leurs filles.

Telle étoit aussi la disposition de nos anciens Magistrats, & on lit avec plaisir dans l'histoire des Premiers Présidens du Parlement de Paris, que le célébre JEAN DE LA VACQUERIE » mourut plus riche d'honneur & de répu- » tation que de biens de fortune. Car aiant délaissé trois » filles, héritiéres seulement de ses vertus, le roi LOUIS » XI. son Maître, pour reconnoissance des services qu'il » lui avoit rendus, prit le soin de les marier selon leur » condition & de ses propres deniers.

Un mot de l'Empereur Valérien nous marque l'estime qu'on faisoit encore de la pauvreté dans ces derniers tems de l'Empire. Il avoit nommé au Consulat Aurélien, celui-là même qui depuis fut Empereur ; & comme il étoit pauvre, il chargea le Garde du trésor de lui fournir tout l'argent dont il auroit besoin pour les dépenses qu'il faloit faire en entrant dans cette charge, & il lui écrivit en ces termes : [a] » Vous donnerez à Aurélien, que j'ai » nommé Consul, tout ce qui sera nécessaire pour les » spectacles dont la coutume le charge. Il mérite ce se- » cours A CAUSE DE SA PAUVRETE', QUI LE REND » VERITABLEMENT GRAND, ET QUI LE MET AU-DESSUS » DE TOUS LES AUTRES.

Voila comme dans tous les tems, & dans tous les Etats, ont pensé ceux qui avoient l'ame véritablement noble & élevée. Ces grands hommes, persuadés [b] que rien ne marque davantage de la petitesse & de la bassesse d'esprit que d'aimer les richesses, & que rien au contraire n'est plus grand ni plus généreux que de les mépriser, faisoient consister la plus sublime vertu à supporter avec noblesse la pauvreté, & à la regarder comme un avantage, & non

a Aureliano, cui consulatum detulimus, ob paupertatem, qua ille magnus est, ceteris major, dabis ob editionem Circensium, &c. *Vopisc. in vita Imper. Aurel.*

b Nihil est tam angusti animi tamque parvi, quàm amare divitias: nihil honestius magnificentiusque quàm pecuniam contemnere, si non habeas; si habeas, ad beneficentiam liberalitatemque convertere. *Cic. lib. 1. Offic. n. 68.*

comme un malheur. Selon eux, le ſecond degré de la vertu conſiſtoit à faire un bon uſage des richeſſes, quand on en poſſédoit ; & ils penſoient que l'emploi le plus conforme à leur deſtination, & le plus propre à attirer aux riches l'eſtime & l'amour des hommes, étoit de les faire ſervir au bien de la ſociété. En un mot, [a] ils comptoient ne poſſéder véritablement, que ce qu'ils avoient donné.

Plut. Cimon, Général Athénien, ne croioit avoir de grands biens que pour les communiquer à ſes citoiens, pour vêtir les uns, & pour ſoulager la miſére des autres. Ce que Philopémen gagnoit ſur l'ennemi, il ne l'emploioit qu'à fournir des chevaux ou des armes à ceux de ſes citoiens qui en manquoient, & à paier la rançon des priſonniers de guerre. Aratus, Général des Achéens, ſe fit univerſellement aimer, & ſauva ſa patrie, en appliquant les préſens qu'il recevoit des Rois à calmer les diviſions qui y régnoient, en acquittant les dettes des uns, en aidant les autres dans leurs beſoins, & en rachetant les captifs.

Pour me contenter d'un ſeul exemple parmi les Romains, Pline le jeune dépenſe des ſommes conſidérables pour le ſervice de ſes amis. (*Lib. 2. Ep. 4.*) Il remet à l'un tout ce qu'il lui doit. (*Lib. 3. Ep. 11.*) Il acquitte les dettes qu'un autre avoit contractées pour de juſtes raiſons. (*Lib. 6. Ep. 32.*) Il augmente la dot de la fille d'un autre, afin qu'elle puiſſe ſoutenir la dignité de celui qui la doit épouſer. (*Lib. 1. Ep. 19.*) Il fournit à l'un de quoi être Chevalier Romain. (*Lib. 7. Ep. 11. & 14.*) Pour gratifier un autre, il lui vend une terre au deſſous de ſa valeur. Il donne à un autre * de quoi retourner en ſon pays, pour y finir tranquillement ſes jours. (* Le Poëte Martial *Lib. 3. Ep. 21.*) (*Lib. 4. Ep. 10.*) Il ſe rend facile dans les diſcuſſions de famille, & relâche volontiers de ſes droits. (*Lib. 8. Ep. 2.*) (*Lib. 5. Ep. 7.*) Il gratifie ſa nourrice d'une petite terre, qui ſuffit pour la faire ſubſiſter. (*Lib. 6. Ep. 3.*) Il fait préſent à ſa * patrie d'une bibliothéque, avec un revenu ſuffiſant pour l'entretenir. (*Lib. 1. Ep. 8.*) (* La ville de Come.) Il y fonde les gages des Profeſſeurs pour l'inſtruction de la jeuneſſe. (*Lib. 4. Ep. 13.*) Il y fait un établiſſement pour élever les orphelins & les enfans des (*Lib. 1. Ep. 8.*)

[a] Nihil magis poſſidere me credam, quàm bene donata. *Senec. de vit. beat. cap. 20.* Hoc habeo, quodcumque dedi. *Lib. 6. de benef. cap. 3.*

pauvres, dont il reste encore quelques vestiges jusqu'à ce jour. Et il fait tout cela avec un bien médiocre. Mais sa frugalité étoit, comme il le déclare lui-même, un riche fonds, qui suppléoit à ce qui manquoit à son revenu, & qui fournissoit à toutes ces libéralités qui nous étonnent dans un particulier. *Quod cessat ex reditu, frugalitate suppletur; ex qua, velut ex fonte, liberalitas nostra decurrit.* *Lib. 2. Ep. 4.*

Qu'on demande aux jeunes gens ce qu'ils pensent d'un tel exemple, en leur faisant comparer ce noble & cet aimable usage des richesses avec celui qu'en font ces hommes dénaturés, qui vivent comme s'ils n'étoient nés que pour eux seuls; qui n'estiment les biens que parce qu'ils servent d'instrumens à leurs passions, pour entretenir leur luxe, l'amour des délices, une vaine ostentation, une curiosité inquiette; qui ne sont d'aucune ressource, ni pour leurs proches, ni pour leurs amis, ni pour leurs plus anciens & plus fidéles domestiques; & qui croient ne rien devoir ni au sang, ni à l'amitié, ni à la reconnoissance, ni au mérite, ni à l'humanité, ni même à la patrie.

M. de Turenne aiant pris le commandement de l'armée d'Allemagne, trouva les troupes en si mauvais état, qu'il vendit sa vaisselle d'argent pour habiller les soldats, & pour remonter la cavalerie, ce qu'il a fait plus d'une fois. Quoiqu'il n'eût que * quarante mille livres de rente de sa maison, il ne voulut jamais accepter des sommes considérables que ses amis lui offroient, ni rien prendre à crédit chez les marchands; de peur, disoit-il, que s'il venoit à être tué, ils n'en perdissent une bonne partie. Je sai que tous les ouvriers qui travailloient pour sa maison, avoient ordre de porter leurs mémoires avant qu'on partît pour la campagne, & qu'ils étoient paiés réguliérement. *Hommes illustres de M. Perrault.*

Pendant qu'il commandoit en Allemagne, une ville neutre, qui crut que l'armée du Roi alloit de son côté, fit offrir à ce Général cent mille écus, pour l'engager à prendre une autre route, & pour le dédommager d'un jour ou deux de marche qu'il en pourroit couter de plus *Lettres de Boursault.*

* *Lorsqu'il mourut on ne trouva pas chez lui quinze cens francs d'argent comptant.*

à l'armée. *Je ne puis en conscience*, répondit M. de Turenne, *accepter cette somme, parce que je n'ai point eu intention de passer par cette ville.*

L'action du grand Scipion en Espagne, lorsqu'il ajouta à la dot d'une jeune Princesse qu'il avoit fait prisonniére la rançon que ses parens avoient apportée pour la racheter, ne lui a fait guéres moins d'honneur que ses plus fameuses conquêtes. Une action toute pareille du Chevalier Bayard ne mérite pas moins de louange. Quand Bresse fut prise d'assaut sur les Vénitiens, il avoit sauvé du pillage une maison où il s'étoit retiré pour se faire panser d'une blessure mortelle qu'il avoit reçue au siége, & avoit mis en fureté la Dame du logis, & ses deux jeunes filles qui y étoient cachées. A son départ cette Dame, pour lui marquer sa reconnoissance, lui offrit une boête où il y avoit deux mille cinq cens ducats, qu'il refusa constamment. Mais voiant que son refus l'affligeoit d'une maniére sensible, & ne voulant pas laisser son hotesse mal contente de lui, il consentit à recevoir son présent, & aiant fait venir les deux jeunes filles pour leur dire adieu, il donna à chacune d'elles mille ducats pour aider à les marier, & laissa les cinq cens qui restoient pour être distribuées à des Communautés qui auroient été pillées.

Vie du Chev. Bayard.

Mais, pour mieux concevoir combien le desintéressement a de noblesse & de grandeur, considérons-le, non dans des Généraux d'armée & des Princes, dont la puissance & la gloire semblent peutêtre relever l'éclat de cette vertu; mais dans des personnes du plus bas rang, à l'égard de qui rien ne peut exciter l'admiration que la vertu même. Un pauvre homme, qui étoit portier à Milan chez un Maître de pension, trouva un sac où il y avoit deux cens écus. Celui qui l'avoit perdu, averti par une affiche publique, vint à la pension, & aiant donné de bonnes preuves que le sac lui appartenoit, le portier le lui rendit. Plein de joie & de reconnoissance, il offrit à son bienfaiteur vingt écus, que celui-ci refusa absolument. Il se réduisit donc à dix, puis à cinq. Mais le trouvant toujours inexorable: *Je n'ai rien perdu*, dit-il d'un ton de colére en jettant par terre son sac, *Je n'ai rien perdu, si vous*

S. August. Serm. 178.

vous ne voulez rien recevoir. Le portier reçut cinq écus, qu'il donna aussitôt aux pauvres.

J'ai entendu raconter à un Lieutenant Général des armées du Roi, que dans une occasion, où les soldats s'amusoient à dépouiller les corps de ceux qui avoient été tués, l'Officier qui les commandoit, pour les animer à poursuivre vivement l'ennemi, & en même tems pour les dédommager, leur avoit jetté 40 ou 50 pistolles qu'il avoit dans sa poche. Le plus grand nombre refusa de prendre part à cette libéralité, qu'ils trouvoient deshonorante pour eux, comme s'ils avoient besoin de présens pour faire leur devoir, & pour servir leur Roi. Feu M. de Louvois aiant été informé de cette action, les combla de louanges, leur fit distribuer à chacun une certaine somme à la vûe des troupes, & eut soin de les avancer dans l'occasion.

Chacun sent bien, en lisant de telles histoires, l'effet qu'elles produisent sur son cœur. Que l'on compare une conduite si noble & si généreuse avec la bassesse de sentimens de tant de personnes qui ne cherchent & n'estiment dans les grandes places que l'occasion & la facilité de s'enrichir, & l'on n'aura pas de peine à conclure avec Cicéron, qu'il n'y a point de vice plus infamant, surtout pour ceux qui sont constitués en dignité, & chargés de procurer le bien des autres, que l'avarice. *Nullum igitur vitium tetrius quàm avaritia, præsertim in principibus, & rempublicam gubernantibus. Habere enim quæstui rempublicam, non modò turpe est, sed sceleratum etiam & nefarium.* *Lib. 2. Offic. n. 77.*

Cette attache à l'argent est un défaut qui deshonore aussi infiniment les gens de lettres, comme au contraire rien ne leur fait plus d'honneur que de regarder avec indifférence les richesses.

Sénéque, après avoir fait de si fréquens & de si magnifiques éloges de la pauvreté, avoit bien raison [a] de se reprocher à lui même l'indigne attachement qu'il avoit pour les biens, & ces acquisitions sans nombre qu'il avoit

a Ubi est (*dit-il en parlant à Néron*) animus ille modicis contentus? Tales hortos instruit, & per hæc suburbana incedit, & tantis agrorum spatiis, tam lato fœnore exuberat? *Tacit. Annal. lib. 14. cap. 53.*

faites de terres, de jardins, & de maisons magnifiques, ne craignant point d'emploier pour cela les usures les plus criantes, & de deshonorer entiérement, sinon la philosophie, du moins le philosophe.

Lib. de vita beata. cap. 17-23.

Tout ce qu'il dit dans un de ses Traités pour justifier sa conduite, ne fera jamais croire qu'il étoit sans attache pour les biens, & qu'il ne leur avoit donné entrée que dans sa maison, & non dans son cœur. *Sapiens non amat divitias, sed mavult; non in animum illas, sed in domum recipit.*

Dictionnaire de Bayle.

Je suis fâché qu'Amiot, qui dans son siécle a fait tant d'honneur à la littérature, ait terni un peu sa gloire par cette rouille de l'avarice. C'étoit un pauvre garçon, fils à ce que l'on croit d'un boucher, & qui s'étoit avancé par son mérite. Il étoit devenu Evêque d'Auxerre, & Grand Aumonier de France. Charles IX. qu'il avoit élevé & instruit, l'appelloit toujours son Maître, & se jouant quelquefois avec lui, il lui reprochoit en riant son avarice. Un jour qu'Amiot demandoit un Bénéfice de grand revenu, ce Prince lui dit: *Eh quoi, mon Maître! vous disiez que si vous aviez mille écus de rente, vous seriez content: je croi que vous les avez, & plus. Sire*, répondit-il, *l'appetit vient en mangeant.* Et toutefois il obtint ce qu'il desiroit. Il mourut riche de plus de deux cens mille écus.

Nous avons dans l'Université un homme que je n'ose nommer, parce qu'il est encore envie, mais dont je ne puis passer sous silence le noble & rare desintéressement. Après avoir enseigné, avec beaucoup de réputation la Philosophie dans le Collége de Beauvais, où il avoit été élevé comme enfant de la maison, & dont il fut depuis désigné Principal; dans le tems même qu'il remplissoit la premiére dignité de l'Université, il fut appellé à la Cour pour travailler à l'éducation du Prince qui occupe maintenant le trône d'Espagne; & depuis il a eu l'honneur d'être emploié auprès de notre jeune Roi actuellement régnant. Les deux Cours de France & d'Espagne se sont empressées de lui marquer leur reconnoissance en lui offrant des Bénéfices & des pensions, qu'il a toujours constamment refusés, alléguant pour raison que ses gages lui suffisoient, & beaucoup au-dela, pour vivre selon son

état, dans lequel ses différens emplois, quelque éclatans qu'ils fussent, ne lui ont jamais rien fait changer. Il s'appelloit *Vittement.* Sa mort, arrivée depuis quelques années, me permet de le nommer.

§. II. *Bâtimens.*

Il est rare de juger sainement de ce qui brille au dehors, & de ce qui frape les yeux par un éclat extérieur. Il y a peu de personnes qui entendent parler des fameuses Pyramides d'Egypte, sans être transportées d'admiration, & sans se récrier sur la grandeur & sur la magnificence des Princes qui les bâtirent. Je ne sai si cette admiration est bien fondée, & si ces masses énormes de bâtimens, qui coutérent des sommes immenses, qui firent périr un nombre infini d'hommes emploiés à ces travaux,[a] & qui n'étoient que pour la pompe & l'ostentation, sans être destinés à aucun usage solide; si, dis-je, de tels bâtimens méritent qu'on en parle avec tant d'éloges.

La vraie élévation ne consiste pas à desirer ou à faire ce qu'une imagination déréglée, ou une erreur populaire, représente comme grand & magnifique. Elle ne consiste pas à tenter des choses difficiles par l'attrait même de la difficulté. Elle ne se sent pas excitée par l'idée du merveilleux, & par le plaisir de surmonter l'impossible, comme l'Histoire l'a remarqué de Néron, à qui tout ce qui étoit sans apparence se montroit sous l'idée de grandeur. *Erat incredibilium cupitor.* *Tacit. An. lib. 15. c. 42.*

Cicéron ne trouve d'ouvrages & de bâtimens véritablement dignes d'admiration, que ceux qui ont pour but l'utilité publique: des aqueducs, des murailles de villes, des citadelles, des arsenaux, des ports de mer. *Lib. 2. Offic. n. 60.*

Il remarque que Periclès, le premier homme de la Gréce, fut justement blâmé d'avoir épuisé le trésor public pour embellir la ville d'Athénes, & l'enrichir d'ornemens superflus. Les Romains, dès la fondation de l'Empire, eurent un *Ibid.*

a Pyramides Regum pecuniæ otiosa ac stulta ostentatio. *Plin. lib. 36. hist. nat. cap. 12.*

goût bien différent. Ils visoient au grand, mais dans les choses qui regardent ou la religion, ou l'utilité publique. *Lib. 1. n. 56.* Tite-Live remarque que sous Tarquin le superbe on acheva un ouvrage pour faire écouler les eaux de la ville, & que l'on bâtit les fondemens du Capitole avec une magnificence que les siécles postérieurs ont eu de la peine à égaler : & aujourd'hui l'on admire encore la beauté & la solidité des grands chemins construits par les Romains en différens endroits, & qui subsistent presque dans leur entier depuis tant de siécles.

Il faut à peu près porter le même jugement par raport *Lib. 1. Offic. n. 138.* aux bâtimens des particuliers. Cicéron, en examinant quelle doit être la maison d'un homme constitué en charge, & qui tient un rang distingué dans l'Etat, veut qu'on y cherche avant tout l'utilité & l'usage : à quoi l'on peut ajouter une seconde vûe, qui regarde la commodité & la dignité :[a] mais il recommande surtout d'y éviter une somptuosité & une magnificence, dont l'exemple ne manque jamais de devenir contagieux & funeste, chacun se piquant dans ce genre non seulement d'atteindre, mais de surpasser les autres. Lucullus, dit Cicéron, a-t-il beaucoup d'imitateurs de ses excellentes qualités ? mais combien n'en a-t-il point pour ce qui regarde la somptuosité des bâtimens ? On pourroit citer de notre tems beaucoup de familles qui ont été ou entiérement ruinées, ou notablement incommodées, par la fureur de bâtir, soit à la ville soit à la campagne, des maisons magnifiques, qui absorbent le bien le plus liquide d'une famille, & passent bientôt à des étrangers, qui profitent de la folie des premiers maîtres. Et c'est ce qui doit porter les personnes chargées de l'éducation des jeunes gens à les précautionner de bonne heure contre un goût si commun & si dangereux.

Les anciens Romains en étoient bien éloignés. Plutar-

a Cavendum est etiam præsertim si ipse ædifices, ne extra modum sumptu & magnificentia prodeas : quo in genere multum mali etiam in exemplo est. Studiosè enim plerique, præsertim in hac parte, facta principum imitantur : ut L. Luculli summi viri virtutem quis ? at quàm multi villarum magnificentiam imitati sunt ! *Ibid. n.* 140.

que dans la vie de Paul Emile fait mention d'un Ælius Tubéron, a grand homme de bien, dit-il, & qui soutint la pauvreté plus noblement & plus généreusement que nul autre Romain. Ils étoient seize proches parens, tous du nom & de la famille Ælia, qui n'avoient qu'une petite maison à la ville, & autant à la campagne, où ils vivoient tous ensemble avec leurs femmes, & un grand nombre de petits enfans.

Chez ces anciens Romains, ce n'étoit point la maison qui faisoit honneur au maître, mais le maître qui faisoit honneur à la maison. b Une cabane chez eux devenoit aussi auguste qu'un temple, parce que la justice, la générosité, la probité, la bonne foi, l'honneur y habitoient: & peut-on appeller petite une maison, qui renfermoit tant & de si grandes vertus? *Cic. lib. 1. de Offic. n. 139.*

Le goût pour la modestie des bâtimens & l'éloignement de toute somptuosité en ce genre, a passé de la République à l'Empire, & des particuliers aux Empereurs mêmes.

Trajan mettoit sa gloire à édifier peu, afin d'être plus en état d'entretenir les anciens édifices. *Idem tam parcus in ædificando, quàm diligens in tuendo.* Il ne faisoit point de cas de tout ce que l'on donne à l'ostentation & à la vanité. c Il connoissoit, dit Pline, en quoi consistoit la véritable gloire d'un Prince. Il savoit que des statues, des arcs de triomphe, des bâtimens, sont sujets à périr par les flammes, par le tems, par la fantaisie d'un successeur: mais que celui qui méprise l'ambition, qui modére ses passions, qui donne des bornes à une puissance qui n'en a point, est loué de tout le monde durant sa vie, & en- *Plin. in Panegyr.*

a Ἀνὴρ ἄριστος, καὶ μεγαλοπρεπέστατα Ῥωμαίων πενίᾳ χρησάμενος.

b Istud humile tugurium... jam omnibus templis formosius erit, cùm illic justitia conspecta fuerit, cùm continentia, cùm prudentia, pietas, omnium officiorum rectè dispensandorum ratio. Nullus angustus est locus, qui hanc tam magnarum virtutum turbam capit. *Senec. de consol. ad Helv. cap. 9.*

c Scis ubi vera Principis, ubi sempiterna sit gloria: ubi sint honores in quos nihil flammis, nihil senectuti, nihil successoribus liceat. Arcus enim, & statuas, aras etiam templaque demolitur & obscurat oblivio, negligit carpitque posteritas. Contrà, contemtor ambitionis, & infinitæ potestatis domitor ac frenator animus, ipsa vetustate florescit, nec ab ullis magis laudatur, quàm quibus minimè necesse est. *Plin.*

core plus après sa mort, lorsque personne n'est contraint de le louer.

L'événement fit voir qu'il avoit pensé juste. Alexandre Sévére aiant fait rétablir plusieurs ouvrages de Trajan, y fit remettre par tout le nom de ce Prince, sans souffrir qu'on y substituât le sien. Tous les grands Empereurs ont eu la même modération; & l'on voit encore aujourd'hui qu'il y a beaucoup plus de médailles frapées à la gloire des Princes qui ont réparé les édifices publics, & les monumens de leurs prédécesseurs, qu'à l'honneur de ceux qui en ont fondé de nouveaux.

Sueton. Nous avons déja remarqué ailleurs qu'Auguste, pendant près de cinquante ans de régne, se contenta toujours d'un même appartement & des mêmes meubles.

Suet. in vit. Vesp. cap. 2. Vespasien & Tite se firent un honneur & un plaisir de conserver à la campagne la petite habitation qui leur venoit de leurs peres, sans y faire aucun changement.

Ces Maîtres du monde ne se trouvoient pas logés trop à l'étroit dans une maison qui n'avoit été bâtie que pour un simple particulier. On voit encore aujourd'hui les vestiges de la maison de campagne d'Adrien, qui ne passe pas la grandeur de nos maisons ordinaires, & qui n'égale point celle de plusieurs particuliers de nos jours.

Maintenant des hommes qui n'ont d'autre mérite que leurs richesses, (& souvent sortis de quelle origine!) bâtissent à la ville & à la campagne de superbes palais. Malheur à quiconque se trouve près d'eux. Tôt ou tard la maison, la vigne, & l'héritage du voisin sont absorbés dans ces vastes bâtimens, & servent à aggrandir leurs jardins & leurs parcs.

Vie du Card. d'Amboise par Baudier. Ce que l'Histoire nous apprend du Cardinal d'Amboise, Archevêque de Rouen, & Ministre d'Etat sous Louis XII. est un exemple bien rare. Un Gentilhomme de Normandie avoit une terre voisine de la belle maison de Gaillon, qui dès lors appartenoit à l'Archevêché de Rouen. Il n'avoit point d'argent pour marier sa fille; &, pour en trouver, il offrit au Cardinal de vendre sa Terre à vil prix. Un autre auroit peutêtre profité de cette occasion: mais le Cardinal sachant le motif du Gentilhomme, lui

laissa sa Terre, & lui donna l'argent dont il avoit besoin.

Nous avons eu de nos jours un Prince, dont la France regrettera éternellement la perte, par beaucoup d'autres endroits, & en particulier à cause de l'éloignement extrême qu'il avoit pour tout faste, & pour toute dépense inutile. On lui proposoit d'embellir un appartement par des cheminées plus ornées & plus à la mode: comme il n'y avoit point de nécessité, il aima mieux conserver les anciennes. Un bureau de quinze cens livres qu'on lui conseilloit d'acheter, lui parut d'un trop grand prix: il en fit chercher un vieux dans le garde-meuble, & il s'en contenta. Il en étoit ainsi de tout: & le motif de cette épargne, étoit de se mettre en état de faire de plus grandes libéralités. Quelle bénédiction pour un roiaume, & quel présent du ciel, qu'un Prince de ce caractère! En fait de solide gloire & de véritable grandeur, combien un tendre amour pour les peuples, qui va jusqu'à s'épargner tout pour les soulager, est-il préférable à toute la magnificence des plus superbes bâtimens. *Mgr le Duc de Bourgogne.*

C'est ce que le Roi Louis XIV. près de mourir, c'est-à-dire dans un tems où l'on juge sainement des choses, fit entendre au Roi actuellement régnant. Entre plusieurs autres avis qu'il lui donna, * dont on a crû avec raison devoir conserver à jamais la mémoire, *J'ai trop aimé la guerre*, lui dit-il, *ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites.* Dans le dernier entretien qu'il eut à Seaux tête à tête avec son petit-fils qui partoit pour l'Espagne, il lui avoit recommandé la même chose: & le Roi d'Espagne a raporté à une personne de qui l'on tient ceci, que son grand-pere lui avoit dit ces paroles les larmes aux yeux. *A M. Vittement.*

§. III. *Ameublemens. Habillemens. Equipages.*

RIEN de tout cela ne rend un homme plus grand ni plus estimable, parce que rien de tout cela ne fait partie

* *Dernières paroles de Louis XIV. au Roi Louis XV. de l'Imprimerie du Cabinet du Roi.*

de lui-même, mais est hors de lui, & lui est entiérement étranger. Cependant voila en quoi la plupart des hommes font consister leur grandeur. Ils se regardent comme confondus & incorporés avec tout ce qui les environne, ameublemens, habillemens, équipages. Ils enflent & grossissent le plus qu'ils peuvent par tout cet appareil l'idée qu'ils se forment d'eux-mêmes. Par là ils s'estiment fort grands, & se flatent de paroitre tels aux yeux des autres.

[a] Mais pour juger sainement de leur grandeur, il faut les examiner en eux-mêmes, & mettre à l'écart pour quelques momens leur train & leur suite. On reconnoit pour lors qu'ils ne paroissoient grands & élevés, que parce qu'on les considéroit sur leur base. Quand ils sont réduits à eux seuls, à leur propre fonds, à leur juste mesure ; ce vain phantôme disparoit. Ils sont riches & parés au dehors, comme le sont les murailles de leurs appartemens : au dedans ce n'est souvent que petitesse, que bassesse, que pauvreté, que vuide affreux de tout mérite ; & quelquefois même cet éclat extérieur cache les plus grands crimes & plus honteux désordres.

[b] Dieu, dit quelque part Sénéque, ne pouvoit mieux décrier ni dégrader tous ces biens extérieurs qui sont l'objet de nos vœux, qu'en les accordant souvent, comme il fait, à des misérables & à des scélérats, & en les refusant pour l'ordinaire aux plus gens de bien. En effet, où ceux-

a Nemo istorum quos divitiæ honoresque in altiore fastigio ponunt, magnus est. Quare ergo magnus videtur? Cum basi illum sua metiris... Hoc laboramus errore, sic nobis imponitur, quòd neminem æstimamus eo quod est, sed adjicimus illi & ea quibus adornatus est. Atqui cùm voles veram hominis æstimationem inire, & scire qualis sit, nudum inspice. Ponat patrimonium, ponat honores, & alia fortunæ mendacia. *Senec. Epist. 76.*

Auro illos, argento, & ebore ornavi : intus boni nihil est. Isti, quos pro felicibus aspicitis, si, non qua occurrunt, sed qua latent, videritis, miseri sunt, sordidi, turpes, ad similitudinem parietum suorum extrinsecus culti. Itaque, dum illis licet stare, & ad arbitrium suum ostendi, nitent & imponunt : cùm aliquid incidit quod disturbet ac detegat, tunc apparet quantum altæ ac veræ fœditatis alienus splendor absconderit. *Id. lib. de Provid. c. 6.*

b Nullo modo magis potest Deus concupita traducere, quàm si illa ad turpissimos defert, ab optimis abigit. *Ibid, cap. 5.*

ci

ci en feroient-ils réduits, si l'on ne jugeoit des hommes que par le dehors ? & combien de fois le plus solide mérite a-t-il été méconnu, & exposé même au mépris ; parce qu'il étoit caché sous un vil habit, & sous un extérieur peu frapant ?

Philopémen, le plus grand homme de guerre qui de son tems fût dans la Gréce, qui illustra si fort la République des Achéens par son rare mérite, & que les Romains mêmes ont appellé par admiration le dernier des Grecs : Philopémen, dis-je, étoit pour l'ordinaire vétu fort simplement, & marchoit assez souvent sans suite & sans train. Il arriva seul en cet état dans la maison d'un ami qui l'avoit invité à prendre un repas chez lui. La maitresse du logis qui attendoit le Général des Achéens, le prit pour un domestique, & le pria de vouloir bien l'aider à faire la cuisine, parce que son mari étoit absent. Philopémen quitta sans façon son manteau, & se mit à fendre du bois. Le mari étant survenu dans cet instant, s'écria, dans la surprise que lui causa un tel spectacle : [a] Qu'est-ce donc, seigneur Philopémen, & que veut dire ceci ? C'est, repliqua-t-il, que je paie l'intérêt de ma mauvaise mine. *Plut. in vit. Philop.*

Scipion Emilien, pendant cinquante-quatre ans qu'il vécut, ne fit aucune acquisition, & ne laissa en mourant que quarante-quatre marcs de vaisselle d'argent, & trois marcs de vaisselle d'or, quoiqu'il eût été le maître de toutes les richesses de Carthage, & qu'il eût enrichi ses soldats plus qu'aucun autre Général d'armée. Aiant été député par le Sénat Romain, avec un plein pouvoir, pour remettre le bon ordre dans les villes & dans les provinces, & pour être l'inspecteur des nations & des Rois, quoiqu'il fût né d'une des plus illustres maisons de Rome, qu'il eût été adopté dans une des plus riches, & qu'il eût un si auguste caractére à soutenir au nom de l'Empire Romain, il ne mena avec lui qu'un ami, encore étoit-ce un philosophe, & cinq domestiques : l'un desquels étant mort dans le voiage, il se contenta des quatre qui lui *Plutarch. in Apophthegm.* *Panétius.*

[a] Τί τοῦτο (ἔφη) Φιλοποίμην ; Τί γὰρ ἄλλο ; (ἀπὸ δωρίζων ἐκεῖνος) ἢ κακῆς ὄψεως δίκας δίδωμι.

restoient, jusqu'à ce qu'il en eût fait venir un de Rome pour le remplacer. Aussitôt qu'il fut arrivé à Alexandrie avec cette médiocre suite, la renommée le découvrit malgré les précautions que sa modestie avoit prises, & attira au-devant de lui toute la ville à la descente du vaisseau. [a] Sa personne seule, sans autre escorte que celle de ses vertus, de ses exploits, & de ses triomphes, lui suffit pour faire disparoitre, même aux yeux du peuple, le vain éclat du Roi d'Egypte qui étoit venu à sa rencontre avec toute sa cour, & pour attirer sur lui seul les yeux, les acclamations, & les applaudissemens de tout le monde.

Senec. Epist. 47. Ces exemples nous apprennent qu'on ne doit point juger des hommes par le dehors, comme on n'estime point un cheval par sa parure. Un rare mérite peut être caché sous un vil habit, comme un vétement précieux peut couvrir de grands vices. Ils nous montrent en second lieu qu'il faut plus de courage & de force d'esprit qu'on ne pense, pour se mettre au-dessus des opinions populaires, & pour ne point être touché d'une espéce de honte qu'il a plu au monde d'attacher à une maniére de vivre simple, pauvre, frugale. Sénéque, tout philosophe qu'il étoit, ou qu'il vouloit paroitre, avoit conservé quelque chose de cette mauvaise honte ; & [b] il en fait lui même l'aveu au sujet d'un chariot de paysan dont il se servoit quelquefois pour aller à sa maison de campagne, mais qui le faisoit rougir malgré lui quand d'honnêtes gens le rencontroient sur le chemin dans cet équipage: preuve certaine, dit-il, qu'il n'étoit pas bien sincérement convaincu de tout ce qu'il avoit dit & écrit sur les avantages d'une vie pauvre & frugale. Celui qui rougit d'un

a Cùm per socios & exteras gentes iter faceret, non mancipia sed victoriæ numerabantur; nec, quantum auri & argenti, sed quantum amplitudinis pondus secum ferret, æstimabatur. *Val. Max. lib. 4. cap. 3. n. 13.*

b Vix à me obtineo, ut hoc vehiculum velim videri meum. Durat adhuc perversa recti verecundia. Quoties in aliquem comitatum lautiorem incidimus, invitus erubesco: quod argumentum est, ista quæ probo, quæ laudo, nondum habere certam fidem & immobilem. Qui sordido vehiculo erubescit, pretioso gloriatur. Parum adhuc profeci; nondum audeo frugalitatem palam ferre: etiam nunc curo opiniones viatorum. *Senec. Epist. 87.*

chariot de payſan, ajoute-t-il, fait donc cas d'un chariot magnifique. C'eſt avoir fait peu de progrès dans la vertu, que de n'oſer ſe déclarer ouvertement pour la pauvreté & la frugalité, & d'être encore attentif à ce que diront les paſſans.

Agéſilas, Roi de Lacédémone, étoit en cela plus philoſophe que Sénéque. L'éducation de Sparte l'avoit aguerri contre cette mauvaiſe honte. Pharnabaze, Gouverneur de l'une des provinces du Roi de Perſe, avoit ſouhaité traiter de la paix avec lui. L'entrevûe ſe fit en pleine campagne. Le premier parut avec tout le faſte & tout le luxe de la Cour des Perſes. Il étoit vétu d'une robe de pourpre brodée d'or & d'argent. On étendit par terre de ſuperbes tapis, & on y joignit de riches couſſins pour s'aſſeoir deſſus. Agéſilas, vétu tout ſimplement, n'y fit point tant de façon : il s'aſſit par terre ſur le gazon. Le faſte du Perſan en rougit, & ne pouvant ſoutenir une telle comparaiſon, rendit hommage à la ſimplicité du Lacédémonien en l'imitant. C'eſt qu'un autre cortége, bien plus brillant que tout l'or & l'argent de Perſe, environnoit Agéſilas, & le rendoit reſpectable. Je veux dire ſon nom, ſa réputation, ſes victoires, & la terreur de ſes armes, qui faiſoit trembler le Roi de Perſe juſques ſur ſon trône. *Plut. in vit. Ageſil.*

Les Empereurs [1] Nerva, [2] Trajan, [3] Antonin, [4] Marc-Aurele, firent vendre les palais, la vaiſſelle d'or & d'argent, les meubles précieux, & toutes les ſuperfluités dont ils pouvoient ſe paſſer, & que leurs prédéceſſeurs avoient accumulées par la ſeule envie de poſſéder ſeuls ce qu'il y a de plus rare & de plus beau. Ces mêmes Princes, auſſi-bien que Veſpaſien, Pertinax, Sévére, Alexandre, Claude II, Tacite, que leur mérite ſeul éleva à l'empire, & que tous les ſiécles ont admirés comme les meilleurs & les plus grands Princes, ont toujours aimé une grande ſimplicité dans leurs habits, dans leurs meubles, dans tout leur extérieur, & n'ont eu que du mépris pour tout ce qui ſentoit le faſte & le luxe. En retranchant toutes ces dépenſes inutiles, ils trouvoient un plus grand fonds dans leur modeſtie, que les plus avares dans leurs

1. Dio. 2. Plin. paneg. 3. Capitole. 4. In vit. M. Aur. Vict epitom. & Eutrop.

Plin. paneg.

rapines ; & ſans chercher à ſe relever par un éclat exté-
Dio. lib. 66. rieur, [a] ils ne ſe montroient Empereurs que par le ſoin des affaires. Dans tout le reſte ils s'égaloient aux autres citoiens, & vivoient en ſimples particuliers. Mais plus ils s'abaiſſoient, plus ils paroiſſoient grands & auguſtes.

Sueton. cap. 2. vit. Veſp. Veſpaſien dans les jours ſolennels buvoit dans une petite taſſe d'argent que lui avoit laiſſé ſa grand-mere qui
Plin. paneg. l'avoit élevé. La ſuite de Trajan étoit fort modeſte & médiocre. Il n'envoioit point devant lui faire retirer le monde pour lui faire place, & il vouloit bien être quelquefois obligé de s'arrêter dans les rues pour laiſſer paſſer le train des autres.

M. Aur. vit. Dio Julian. Cæſ. Marc-aurèle portoit encore plus loin l'éloignement de tout ce qui a quelque air de luxe & de faſte. Il couchoit ſur la dure : dès l'âge de douze ans il prit l'habit de philoſophe : il ſe paſſoit de gardes, d'ornemens impériaux, des marques d'honneur qu'on portoit devant les Ceſars & les Auguſtes. Et ce n'étoit point par l'ignorance du grand & du beau qu'il ſe conduiſoit ainſi, mais par un goût plus vif & plus pur qu'il avoit de l'un & de l'autre, & par l'intime perſuaſion où il étoit que la plus grande gloire, auſſi-bien que le principal devoir de l'homme, ſur-tout s'il a quelque pouvoir, & s'il ſe trouve dans une place diſtinguée, c'eſt d'imiter la divinité en ſe mettant en état d'avoir beſoin de très peu de choſe pour lui, & en faiſant aux autres tout le bien dont il eſt capable.

Vie du Card. d'Oſſat. Arnaud d'Oſſat, ſi célébre par ſon adreſſe merveilleuſe dans les négociations, quoiqu'il ne fût point meublé à beaucoup près en Cardinal, ne voulut pourtant point accepter l'argent, le coche, (c'eſt-à-dire le carroſſe) & les chevaux, ni le lit de damas rouge, que le Cardinal de Joyeuſe lui envoia préſenter trois ſemaines après ſa pro-
Lettre 181. motion. *Car*, dit-il, *encore que je n'aie point tout ce qu'il me faudroit pour ſoutenir cette dignité, ſi eſt-ce que je ne veux pour cela renoncer à l'abſtinence & modeſtie que j'ai toujours gardée.* Une telle diſpoſition eſt bien plus rare & bien plus eſtimable, qu'un magnifique équipage, & qu'un riche ameublement.

a Τῇ φροντίδι τῶν κοινῶν, αὐτοκράτωρ ἐνομίζετο.

Le Tribun du peuple qui se rendit l'avocat des Dames Romaines contre le sévére Caton, pour leur faire restituer après la seconde guerre Punique le droit d'user d'or & d'argent dans leurs habits, semble insinuer que la parure étoit comme leur partage naturel, dont elles ne pouvoient se passer; & que ne pouvant aspirer aux dignités, au sacerdoce, à l'honneur du triomphe, il y auroit, non seulement de la dureté, mais de l'injustice, à leur refuser une consolation, que la seule nécessité des tems leur avoit fait retrancher. Cette raison put toucher le peuple, mais elle ne fait pas d'honneur au sexe, qu'elle taxe de petitesse & de foiblesse d'esprit, en faisant voir combien il est sensible aux plus petites choses. *Virorum hoc animos vulnerare posset: quid muliercularum censetis, quas etiam parva movent?* Liv. lib. 34. n. 7.

Cependant l'Histoire nous apprend que les Dames Romaines se dépouillérent généreusement de tous leurs bijoux, & donnérent tout leur or & leur argent; dans une premiére occasion, pour mettre la République en état de s'acquitter d'un vœu qu'elle avoit fait à Apollon, & on leur accorda pour cela d'honorables distinctions; & dans une autre, pour racheter Rome d'entre les mains des Gaulois, ce qui procura aux Dames le droit & le privilége de pouvoir être louées publiquement après leur mort aussi-bien que les hommes. Dans la seconde guerre Punique les veuves portérent de même leur or & leur argent au trésor public, pour aider l'Etat dans l'extrême besoin où il se trouvoit. Liv. lib. 5. n. 25. Ibid. n. 50. Liv. lib. 24 n. 18.

La fameuse Cornélie, fille du grand Scipion, & mere des Gracques, est connue de tout le monde. Il n'y avoit point à Rome de noblesse plus illustre, ni de maison plus riche que la sienne. Une Dame de Campanie l'étant venu voir, & logeant chez elle, étala avec pompe tout ce qu'il y avoit alors de plus à la mode & de plus grand prix pour la toilette des femmes; or & argent, bijoux, diamans, brasselets, pendans d'oreilles, & tout cet attirail que les anciens appelloient *mundum muliebrem*. Elle s'attendoit à en trouver encore davantage chez une personne de cette qualité, & demanda avec beaucoup d'em- Valer. Max. lib. 4. cap. 4.

pressement à voir sa toilette. Cornélie fit durer adroitement la conversation jusqu'au retour de ses enfans, qui étoient aux écoles publiques : & quand ils furent rentrés, » Voila, dit-elle en les lui montrant, ma parure & mes » bijoux : *Et hæc, inquit, ornamenta mea sunt.* Il ne faut que se demander à soi-même ce qu'on pense naturellement au sujet de ces deux Dames, pour reconnoitre combien la noble simplicité de l'une l'emporte au-dessus de la vaine magnificence de l'autre. Quel mérite en effet, & quel esprit y a-t-il à amasser à force d'argent beaucoup de pierreries & de bijoux, à en tirer vanité, & à ne savoir parler d'autre chose ? Et au contraire quelle force d'esprit n'y a-t-il point, surtout pour une Dame de la premiére qualité, de se mettre audessus de ces bagatelles, de faire consister son honneur & sa gloire dans la bonne éducation de ses enfans, de n'épargner aucune dépense pour y réussir, & de montrer que la noblesse & la grandeur d'ame est de tous les sexes ?

Opusc. de Loysel.

» L'Archevêque de Bourges (de Beaunes) dans la Harangue qu'il fit aux Etats de Blois contre le luxe, principalement en ce qui étoit des coches, (c'est-à-dire des » carrosses) dont plusieurs personnes de médiocre condition commençoient à se servir, releve extrêmement la » modestie de la Première Présidente de Thou, laquelle, pour montrer exemple aux autres Dames de qualité, s'étoit toujours contentée de se faire porter en » trousse à cheval lorsqu'elle faisoit ses visites dans la ville. Ce qu'il y a de beau & de louable dans ce trait d'Histoire, n'est pas de faire ses visites montée en croupe sur un cheval ; telles étoient les mœurs de ce tems-là : mais c'est la force & la grandeur d'ame de cette Dame, qui croioit que c'étoit soutenir la dignité de son rang, & être véritablement Première Présidente, que de donner aux autres l'exemple de modestie & de simplicité.

§. IV. *Du luxe de la Table.*

IL FUT porté à Rome dans les derniers tems de la République à un excès qui paroit à peine croiable : & sous

les Empereurs on enchérit encore sur ce qui s'étoit pratiqué jusques-là.

Luculle, qui d'ailleurs avoit d'excellentes qualités, crut au retour de ses campagnes devoir substituer à la gloire des armes & des combats celle de la magnificence, & il tourna tout son esprit de ce côté-là. Il emploia des sommes immenses pour ses bâtimens & pour ses jardins : il fit encore de plus grandes dépenses pour sa table. Il vouloit que chaque jour elle fût servie avec la même somptuosité, n'y eût-il personne de dehors. Comme son maître d'hotel s'excusoit un jour de la modicité d'un repas sur ce qu'il n'y avoit point de compagnie : Ne sa- » vois-tu pas, lui dit-il, que Luculle devoit manger au- » jourd'hui chez Luculle ? « Cicéron & Pompée, ne pouvant croire ce qu'on disoit de la magnificence ordinaire de ses repas, voulurent un jour le surprendre, & s'assurer par eux-mêmes de ce qui en étoit. L'aiant rencontré dans la place publique, ils lui demandérent à dîner, & ne souffrirent pas qu'il donnât pour cela aucun ordre à ses gens. Il se contenta donc d'ordonner qu'on les fît manger dans la sale d'Apollon. Le repas fut servi avec une promtitude & une opulence qui surprit & effraia les conviés. Ils ne savoient pas que *la sale d'Apollon* étoit le mot du guet, & signifioit que le festin devoit monter à cinquante mille * drachmes.

Plut. in vit. Lucullis

* *vingt-cinq mille francs.*

Si la bonne chére & le luxe de la table peuvent procurer quelque solide gloire, Luculle étoit le plus grand homme de son tems. Mais qui ne voit quelle petitesse d'esprit, & même quelle folie il y avoit à faire consister son honneur & sa réputation à persuader le public que tous les jours il faisoit pour lui seul des dépenses énormes & insensées ? Voila pourtant de quoi il se repaissoit. Je ne sai si les convives, qui admiroient sans doute & louoient beaucoup une telle magnificence, étoient plus sages que lui. Car c'est ce qui entretenoit sa folie & sa maladie. *Irritamentum est omnium, in quæ insanimus, admirator & conscius.* Et il en est ainsi de tout ce qui compose cette magnificence extérieure par laquelle on veut se rendre considérable, vastes appartemens, meubles précieux, ri-

Senec. Epist. 94.

ches vêtemens.[a] Tout cela est pour la montre, & non pour l'usage : pour les spectateurs, & non pour le maître. Réduisez-le à la solitude, vous le rendez frugal & modeste, & vous faites tomber tout ce vain appareil.

Plut. in vit. Anton.

Voici une autre espéce de folie. Une personne entrant dans la cuisine d'Antoine, fut surprise d'y voir huit sangliers qu'on faisoit rotir en même tems. Elle crut que le nombre des convives devoit être fort grand, ce n'en étoit point là la raison. C'est que chez Antoine, pendant qu'il étoit à Alexandrie, il faloit que vers l'heure du souper il y eût toujours un repas magnifique prêt à servir, afin qu'au moment qu'il plairoit au maître de la maison de se mettre à table, il trouvât les viandes les plus exquises cuites à propos.

Je ne parle point de ces dépenses poussées jusqu'à l'extravagance & à la fureur : un plat composé de langues des oiseaux les plus rares qui fussent dans l'univers ; plusieurs perles d'un prix infini fondues, & infusées dans une liqueur, pour avoir le plaisir d'avaler en un seul coup un million.

A ces monstres de faste & de luxe, qui deshonorent l'humanité, opposons la modestie & la frugalité d'un Caton, l'honneur de son siécle & de sa République : je parle de l'ancien, surnommé ordinairement le Censeur. Il se glorifioit de n'avoir jamais bû d'autre vin que celui de ses ouvriers & de ses domestiques, de n'avoir jamais fait acheter de viande pour son souper qui passât * trente sesterces, de n'avoir jamais porté de robe qui eût couté plus de * cent drachmes d'argent. Il avoit appris, disoit-il, à vivre ainsi, par l'exemple du célébre Curius, ce grand homme qui chassa Pyrrhus de l'Italie, & qui remporta trois fois l'honneur du triomphe. La maison qu'il avoit habitée dans le pays des Sabins, étoit voisine de celle de Caton, & par cette raison il le regardoit comme un mo-

Plut. in vit. Caton. Cens.

* *trois livres quinze sols.*

* *cinquante livres.*

a Quid miraris ? quid stupes ? Pompa est. Ostenduntur istæ res, non possidentur. *Senec. Epist.* 110.
Ambitio & luxuria scenam desiderant : sanabis ista, si absconderis. *Id. Epist.* 94.
Assuescamus à nobis removere pompam, & usus rerum non ornamenta metiri. *Id. De tranquil. anim. cap.* 9.

déle

déle que le titre du voisinage devoit encore lui rendre plus respectable. C'est ce Curius que les Ambassadeurs des Samnites trouvérent dans une maison petitement & pauvrement bâtie, assis au coin de son feu où il faisoit cuire des racines; & qui refusa avec hauteur leurs présens, ajoutant que quiconque se pouvoit contenter d'un tel repas n'avoit pas besoin d'or; & que pour lui il estimoit plus honorable de commander à ceux qui avoient de l'or, que de l'avoir soi-même.

Ces exemples, comme trop anciens, pourront faire peu d'impression sur la plupart des hommes de notre siécle: mais ils en faisoient une si profonde sur plusieurs des plus grands Empereurs Romains, que quoiqu'ils fussent au comble des richesses & de la puissance, qu'ils dussent soutenir la majesté d'un vaste Empire, & qu'ils eussent devant les yeux les profusions en tout genre de leurs prédécesseurs; ils croioient ne pouvoir aspirer à devenir véritablement grands, qu'autant que s'élevant au-dessus de la corruption de leur siécle, ils se raprocheroient de ces vénérables modéles de l'antiquité, formés sur les régles de la raison la plus pure, & sur le goût le plus juste de la solide gloire.

C'est en étudiant ces grands originaux que Vespasien se déclara l'ennemi du faste, des délices, de la bonne chére, & qu'il voulut dans tout son extérieur imiter la modestie & la frugalité des anciens. C'est par ces vertus qu'il arréta le cours du luxe public & des dépenses excessives, sur tout celles de la table.[a] Et ce désordre, qui avoit paru à Tibére au-dessus des remédes, qui s'étoit infiniment accru depuis sous les mauvais Princes, & que les loix armées de toute la terreur des peines n'avoient pu réprimer, céda à l'exemple seul de sa sobriété & de sa simplicité, & au desir qu'on eut de lui plaire en l'imitant. Il dégrada de même & deshonora le luxe & la mollesse, en ôtant le brevet d'une charge à un jeune homme qui étoit venu tout parfumé pour l'en

Tacit. Annal. lib. 3. cap. 52.

Sueton. lib. 8. cap 8 Præfecturam.

a Præcipuus adstricti moris auctor Vespasianus fuit, antiquo ipse cultu victuque: obsequium inde in principem, & æmulandi amor, validior quàm pœna ex legibus & metus. *Tacit. Annal. lib. 3. cap. 55.*

remercier, & en ajoutant : *J'aimerois mieux que vous sentissiez l'ail.*

Les Empereurs Nerva, Trajan, Antonin, Marc-Aurele, Sévére, Alexandre, Pertinax, Aurélien, Tacite, Claude II, Probe, tous Princes qui ont fait le plus d'honneur au trône, conduits par le même goût, & disciples des mêmes maîtres, se sont toujours piqués d'avoir une table des plus frugales & des plus modestes, & en ont sévérement banni la somptuosité & les délicatesses de la bonne chére. La plupart même d'entr'eux se contentoient à l'armée des nourritures * les plus communes qu'on donne aux soldats ; & afin qu'ils n'en pussent douter, Alexandre faisoit tenir sa tente ouverte pendant ses repas. Quand il n'étoit point à l'armée, la dépense journaliére de sa maison, dont le détail * nous étonne, étoit si modique, qu'à peine suffiroit-elle aujourd'hui à un simple particulier. Il n'avoit aucune vaisselle d'or, & celle d'argent n'alloit pas à trois cens marcs : de sorte que, quand il vouloit traiter beaucoup de monde, il empruntoit de la vaisselle à ses amis avec leurs gens pour servir, n'aiant gardé dans le palais qu'autant d'Officiers qu'il lui en faloit dans son ordinaire. Ce n'étoit point par un esprit d'épargne qu'il en usoit ainsi ; car jamais Prince ne fut plus libéral. Mais il étoit convaincu, comme il le répétoit souvent, que ce n'étoit pas dans l'éclat ni dans la magnificence que consistoit la grandeur & la gloire de l'Empire, mais dans les forces de l'Etat, & dans la vertu de ceux qui gouvernent. * Ptolémée, Roi d'Egypte, lontems auparavant avoit donné l'exemple d'une pareille modestie. Il n'avoit dans son palais que peu de vaisselle, dont la quantité étoit bornée à son usage particulier. Et quand il donnoit à manger à ses amis, il en envoioit querir chez eux, [a] en déclarant qu'il est plus digne d'un Roi d'enrichir les autres, que d'être riche lui-même.

* *Fromage, lard, féves, légumes.*

Lamp. in vit. Alexand.

* Fils de Lagus. *Plut. in Apophthegm.*

* *Quinze pintes de vin par jour, trente livres de viande, & 80 livres de pain. On y ajoutoit seulement un oison les jours de fête, & dans les plus grandes solennités un Faisan ou deux, & deux Chapons.* Lamprid. in vita Alexan.

a Τοῦ πλουτεῖν ἔλεγε τὸ πλουτίζειν εἶναι βασιλικώτερον.

Ce que l'Hiſtoire raporte de l'Empereur Probe, * qui tient un des premiers rangs entre les plus grands Princes, & ſous qui l'Empire Romain monta au comble de ſon bonheur, n'eſt pas moins digne d'admiration. Pendant la guerre qu'il fit aux Perſes, comme il s'étoit aſſis à terre ſur l'herbe pour y prendre ſon repas, qui n'étoit composé que d'un plat de poits cuits la veille, & de quelques morceaux de porc ſalé, on vint lui annoncer l'arrivée des Ambaſſadeurs de Perſe. Sans changer ni de poſture, ni d'habit qui conſiſtoit en une caſaque de pourpre mais de laine, & en un bonnet qu'il portoit parce qu'il n'avoit pas un cheveu; il commanda qu'on les fît approcher, & il leur dit qu'il étoit l'Empereur, & qu'ils pouvoient dire à leur Maître, que s'il ne penſoit à lui, il alloit rendre en un mois toutes ſes campagnes auſſi nues d'arbres & de grains, que ſa tête l'étoit de cheveux; & en même tems il ôta ſon bonnet, pour leur mieux faire comprendre ce qu'il leur diſoit. Il les invita à prendre part à ſon repas s'ils avoient beſoin de manger; ſinon qu'ils n'avoient qu'à ſe retirer à l'heure même. Les Ambaſſadeurs firent leur raport à leur Prince, qui fut tout effraié, auſſibien que ſes ſoldats, d'avoir affaire à des gens ſi ennemis des délices & du luxe. Il vint lui-même trouver l'Empereur, & accorda tout ce qu'on lui demandoit. *Synesius.*

Dans le parallele de tout ce que j'ai raporté juſqu'ici ſur le faſte & ſur la ſimplicité, où l'on voit d'un côté tout ce qu'il y a de plus brillant, les richeſſes, les ſuperbes bâtimens, les meubles & les vêtemens les plus précieux, la table le plus ſomptueuſement & le plus délicatement ſervie; & où l'on n'aperçoit d'autre part que pauvreté, ſimplicité, frugalité, modeſtie, mais accompagnée de victoires, de triomphes, de Conſulats, de Dictatures, de l'Empire même du monde entier: je demande, en ne conſultant que le bon ſens & la droite raiſon, de quel côté on mettra le noble & le grand, & auquel des deux l'on croira devoir accorder ſon eſtime & ſon admiration. La déliberation ne ſera pas difficile. Et c'eſt ce ſentiment

* *Syneſius le nomme* Carin: *mais M. de Tillemont, après le P. Petau, prétend que cela convient mieux à Probe.*

naturel, & non étudié, que je regarde comme la régle du bon goût sur la solide gloire & la véritable grandeur.

Quand je cite ces anciens exemples de modestie & de frugalité, mon dessein n'est pas d'exiger qu'on s'y conforme en tout. Notre siécle & nos mœurs ne comportent plus une vertu si mâle & si robuste. Il y a d'ailleurs des bienséances à garder, & l'on peut dans chaque état & dans chaque genre ramener les choses à une honnête & louable médiocrité, qui en justifie & en rectifie l'usage. Mais combien devroit-on avoir de honte & de regret, en voiant jusqu'à quel point nos mœurs ont dégénéré de la vertu de ces anciens payens ? & combien devroit-on faire d'efforts pour se raprocher au moins en quelque degré de ces premiéres régles, si l'on est assez malheureux pour n'avoir plus le courage ou la liberté d'y atteindre ?

Mon dessein, en raportant ces exemples, est premiérement d'apprendre aux jeunes gens qu'ils ne doivent point regarder comme méprisables ni comme malheureux ceux qui menent une vie pauvre & frugale. C'est la réflexion que fait Sénéque à l'occasion de ces exemples mêmes dont je parle. [a] Croions-nous, dit-il, que nos ancêtres, dont les vertus soutiennent encore aujourd'hui un Empire que nos vices auroient fait périr depuis lontems, fussent fort à plaindre, parce qu'ils se préparoient eux-mêmes à manger, parce qu'ils n'avoient que des lits fort durs, parce qu'on ne voioit ni or ni diamans dans leurs maisons & dans leurs temples.

J'ai bien senti qu'on pourroit me faire une objection sur tout ce que je dirois des anciens Grecs & Romains. Car, quoiqu'on ait du respect pour les exemples de la frugalité, de la simplicité, de la pauvreté d'Aristide, de Cimon, de Curius, de Fabricius, de Caton, &c. il est assez naturel d'en rabattre quelque chose par la persuasion où l'on est que dans des Républiques pauvres il ne leur étoit guéres possible de vivre autrement ; & il reste un doute

a Scilicet majores nostri, quorum virtus etiam nunc vitia nostra sustentat, infelices erant, qui sibi manu sua parabant cibum, quibus terra cubile erat, quorum tecta nondum auro fulgebant, quorum templa nondum gemmis nitebant ? *Senec. De consolat. ad Helv. cap.* 10.

dans la plupart des esprits, si ces exemples peuvent être d'usage pour notre siécle qui est plus riche & plus abondant, & où l'on se rendroit ridicule de vouloir les imiter. Mais il me semble que l'exemple des Empereurs doit rendre mes preuves complettes & sans réplique. En effet, si ces Maîtres du monde, dont les richesses égaloient la puissance, qui succédoient à des Empereurs qui avoient porté le luxe, les délices, la bonne chére, & les folles dépenses aux derniers excès, aimoient néanmoins la frugalité, la modestie, la simplicité, la pauvreté, que peut-on répliquer de raisonnable contre les maximes que j'ai avancées sur ce sujet ?

Je demande si ces grands Princes dont je viens de parler, si ces hommes extraordinaires, si ces génies supérieurs n'avoient pas le goût de la véritable grandeur & de la solide gloire : si toutes les nations & tous les siécles se sont trompés dans les éloges magnifiques qu'ils en ont faits : si quelqu'un osa jamais les accuser d'avoir avili ou la noblesse de leur naissance, ou la dignité de leur rang, ou la majesté de l'Empire : si ce ne sont pas au contraire ces qualités là même qui les ont rehaussés davantage, & qui leur ont attiré plus universellement l'estime, l'amour, l'admiration de la postérité. Un particulier aujourd'hui se pourroit-il flater d'être meilleur juge qu'eux de la véritable gloire, & se devroit-il croire ou malheureux, ou deshonoré, de se trouver dans une si illustre compagnie, & de se voir à côté d'un Trajan, d'un Antonin, d'un Marc-Auréle ? Fera-t-on plus de cas d'un Apicius, qui se donnant pour maître consommé dans l'art de bien préparer un repas, gâta & corrompit son siécle par cette malheureuse science ? *Qui scientiam popinæ professus, disciplina sua seculum infecit.* Préférera-t-on aux grands exemples que j'ai cités, ceux de Caligula, de Néron, d'Othon, de Vitellius, de Commode, d'Eliogabale ? Car, par un bonheur inestimable, tous les bons Empereurs généralement & sans exception ont été du caractére que je recommande ici ; & généralement tous les méchans Empereurs se trouvent dans la classe opposée, avec tous les vices que je condanne.

Senec. de Consol. ad Helv. cap. 10.

En second lieu mon dessein est de faire estimer aux jeunes gens dans les grands hommes de l'antiquité le fonds même & le principe d'où partoit le généreux mépris qu'ils faisoient de ce que presque tous les hommes admirent & recherchent. Car c'est ce fonds, c'est cette disposition de l'ame, qui est véritablement estimable. On peut au milieu des richesses & des grandeurs être détaché & modeste: comme l'on peut dans l'obscurité d'une vie pauvre & malheureuse conserver beaucoup d'orgueil & d'avarice.

Dio. lib. 70. Capitol. in vit. T. Ant. Capitol. in vit. Macrin. Diad. Getæ. Lamprid. in vit. Alexand. M. Aurel. lib. 1. cap. 18. & lib. 6. c. 23.

L'Empereur Antonin est regardé comme l'un des plus grands Princes qui aient jamais régné. Il fut en telle vénération à toute la postérité, que ni le peuple Romain, ni les soldats, ne pouvoient souffrir d'Empereur qui ne portât son nom; & Alexandre Sévére trouva même ce nom trop auguste, pour oser le prendre. Antonin, par une égalité d'esprit & une grandeur d'ame qui le rendoient indépendant de toutes les choses extérieures, se contentoit pour l'ordinaire de ce qu'il y a de plus simple & de plus médiocre. Comme il ne recherchoit rien de particulier dans sa nourriture, dans son logement, dans son lit, dans ses domestiques, dans ses habits, ne voulant que les étofes communes, & qui se rencontroient les premiéres: aussi usoit-il des commodités qui se présentoient, sans les rejetter par vanité; prêt à user de tout avec modération, & à se priver de tout sans chagrin.

C'est ce fonds & cette disposition d'esprit que la femme de Tubéron, dont j'ai déja parlé, admiroit sur tout dans son mari, selon la remarque judicieuse de Plutarque. » [a] Elle ne rougissoit point, dit cet Historien, de la pau» vreté de son mari: mais elle admiroit en lui la vertu qui » le faisoit consentir à rester pauvre: c'est-à-dire, le motif qui le retenoit dans sa pauvreté, en lui interdisant les moiens de s'enrichir, qui sont ordinairement peu honnêtes, & mélés d'injustice. Car les voies légitimes d'amasser du bien étoient très rares pour un noble Romain, à qui celles du négoce & des manufactures étoient fermées, & qui ne pouvoit attendre, pour récompense des services

a Οὐκ αἰσχυνομένη τὴν πενίαν τοῦ ἀνδρὸς, ἀλλὰ θαυμάζουσα τὴν ἀρετὴν δι' ἧς πένης ἦν.

qu'il rendoit à l'Etat, ni gratification, ni pension, ni aucune autre sorte de bienfaits que les Officiers ont coutume aujourd'hui de recevoir de la libéralité de nos Rois. Il ne pouvoit guéres devenir riche qu'en pillant les Provinces comme les autres Magistrats & les autres Généraux. Et c'est cette grandeur d'ame, ce desintéressement, cette délicatesse, cet amour de la justice, qui lui faisoient rejetter tous les indignes moiens de sortir de la pauvreté, que cette Dame admiroit, & avec grande raison. Infiniment élevée audessus des sentimens ordinaires, elle déméloit à travers les voiles de la pauvreté & de la simplicité la grandeur d'ame qui en étoit la cause, & se croioit obligée de respecter encore davantage son mari par l'endroit même qui l'auroit peutêtre rendu méprisable à d'autres. θαυμάζουσα τὴν ἀρετὴν δι' ἣν πένης ἦν.

Il me semble que ce sont ces sortes de traits qu'il faut principalement faire remarquer aux jeunes gens dans la lecture de l'Histoire, parce que rien n'est plus capable de leur former le goût & le jugement, & c'est à quoi doit tendre tout le travail des Maîtres.

Il est bon aussi de fortifier ces instructions par des exemples tirés de l'Histoire moderne, & surtout des grands hommes dont la mémoire est encore récente. Qui n'a pas entendu parler de la simplicité & de la modestie de M. de Turenne dans son train & dans ses équipages? » Il se cache, dit M. Fléchier dans son Oraison funébre; mais » sa réputation le découvre. Il marche sans suite & sans » équipages; mais chacun dans son esprit le met sur un » char de triomphe. On compte, en le voiant, les enne- » mis qu'il a vaincus, non pas les serviteurs qui le sui- » vent. Tout seul qu'il est, on se figure autour de lui ses » vertus & ses victoires qui l'accompagnent. Il y a je ne » sai quoi de noble dans cette honnête simplicité; & moins » il est superbe, plus il devient vénérable. « Il avoit le même caractére en tout; dans ses bâtimens, dans ses meubles, dans sa table. M. de Catinat, digne disciple d'un tel maître, l'imita dans cette simplicité, comme dans ses vertus guerriéres.

J'ai entendu dire à des Officiers qui avoient servi sous

ces deux grands hommes, qu'à l'armée leurs tables étoient servies proprement, mais très simplement; qu'elles étoient abondantes, mais militaires; qu'on n'y mangeoit que des viandes communes, & qu'on n'y buvoit que du vin tel qu'il naissoit dans le pays où les troupes se trouvoient.

Le Maréchal de la Ferté, que son grand âge & ses infirmités avoient mis hors d'état de servir, avoit un fils, dont il faisoit préparer les équipages pour la campagne. Son maître-d'hôtel aiant fait par ordre du fils une ample provision de truffes, de morilles, & de toutes les autres choses nécessaires pour faire d'excellens ragoûts, lui en apporta le mémoire. Le Maréchal n'eut pas plutôt vû dequoi il s'agissoit, qu'il jetta le mémoire avec indignation, en disant : » Ce n'est pas ainsi que nous avons fait la » guerre. De la grosse viande apprêtée simplement, c'é» toient là tous nos ragoûts. Dites à mon fils, que je ne » veux entrer pour rien dans une dépense aussi folle que » celle-là, & aussi indigne d'un homme de guerre. « On tient ceci d'un Officier qui l'a entendu dire au Maréchal de la Ferté.

Le même homme a remarqué que dans la derniére guerre les Officiers qui se trouvoient rassemblés à Paris ne s'entretenoient presque que de la bonne chére qu'ils avoient faite pendant la campagne.

Louis XIV. dans le Code militaire qu'il a laissé, & qui renferme divers réglemens pour les gens de guerre, outre ce qui regarde la vaisselle d'argent, les équipages, & les habits, recommande en particulier * la simplicité & la frugalité des repas, entre pour cela dans un fort grand

* *Sa Majesté voulant par toutes voies ôter les moiens aux Officiers Généraux de ses armées de se constituer en des dépenses inutiles & superflues, comme celles qui se font en leurs tables, s'étant introduit une méchante coutume de faire dans les armées des repas plus magnifiques & somptueux qu'ils ne font ordinairement en leurs maisons; ce qui non seulement incommode les plus riches, mais ruine entiérement les moins accommodés, qui à leur exemple,* PAR UNE FAUSSE RÉPUTATION, *croient être obligés de les imiter... Défend Sa Majesté aux Lieutenans Généraux, &c. qui tiendront table, d'y faire servir autre chose que des potages & du roti, avec des entrées & entremets qui ne seront que de grosses viandes, sans qu'il puisse y avoir aucunes assiettes volantes ni hors d'œuvre, &c.* Réglemens du 24. Mars 1672 & du premier Avril 1705.

grand détail, & défend ſous de groſſes peines les dépenſes & la ſomptuoſité des tables. C'eſt qu'un Prince habile dans l'art de régner, comprend aiſément de quelle importance il eſt pour l'Etat de bannir des armées tout luxe & toute magnificence; [a] de réprimer la folle ambition de ceux qui croient ſe diſtinguer [b] par une fauſſe politeſſe, & par l'étude de tout ce qui énerve & amollit les hommes; & de couvrir de honte des profuſions qui conſument en peu de mois ce qui ſerviroit pendant pluſieurs années.

§. V. *Dignités, honneurs.*

Les dignités, & les marques de reſpect qui y ſont attachées, peuvent avoir de quoi flater agréablement l'ambition & la vanité de l'homme; mais elles ne lui procurent point par elles-mêmes une véritable gloire, ni une ſolide grandeur, parce qu'elles lui ſont étrangéres, qu'elles ne ſont pas toujours la preuve & la récompenſe du mérite, qu'elles n'ajoutent rien aux bonnes qualités ni du corps ni de l'eſprit, qu'elles ne remédient à aucuns de ſes défauts, & que ſouvent au contraire elles ne ſervent qu'à les multiplier & à les rendre plus remarquables, en les rendant publics, & les expoſant à un plus grand jour. Ceux qui jugent ſainement des choſes, ſans ſe laiſſer éblouir par un vain éclat, ont toujours regardé les dignités comme un poids, dont ils ſe trouvoient plutôt chargés qu'honorés; & plus elles étoient élevées, plus ce poids leur a paru peſant & terrible. Il n'y a rien de plus grand ni de plus brillant aux yeux des hommes, que l'autorité ſouveraine & la roiauté; & il n'y a rien en même tems de plus pénible ni de plus accablant. La gloire qui l'environne fait qu'on admire avec raiſon ceux qui ont eu le courage de la refuſer: les travaux & les peines dont

a Ambitione ſtolida luxurioſos apparatus conviviorum, & irritamenta libidinum, ut inſtrumenta belli, lucrantur. *Tacit. hiſt. lib.* 1. *cap.* 88.

b Paulatim diſceſſum ad delinimenta vitiorum, balnea, & conviviorum elegantiam; idque apud imperitos humanitas vocatur. *Tacit. in vit. Agric. cap.* 21.

elle eſt inſéparable font qu'on admire encore davantage ceux qui en rempliſſent tous les devoirs.

Ces jeunes Sidoniens qui refuſérent le ſceptre qui leur étoit offert, avoient bien compris, comme Epheſtion le leur dit, qu'il y avoit infiniment plus de gloire à mépriſer la roiauté, qu'à l'accepter : *Primi intellexiſtis quanto majus eſſet regnum faſtidire, quàm accipere.* Et la réponſe d'Abdolonyme, qu'on avoit tiré de la pouſſiére pour le faire monter ſur le trône, marque aſſez quels étoient ſes ſentimens. Alexandre lui aiant demandé comment il avoit porté ſon état de pauvreté & de miſére : » Plaiſe aux » Dieux, répondit-il, que je puiſſe porter la roiauté avec » autant de force & de courage ! *Utinam, inquit, eodem* » *animo regnum pati poſſim !* Ce mot, *regnum pati*, porter, » ſouffrir la roiauté, « eſt plein de ſens, & ſignifie qu'il la regardoit comme un fardeau plus peſant & plus dangereux que la pauvreté.

Q. Curt. lib. 4. n. 1.

On verra dans la ſuite combien il falut faire de violence à Numa Pompilius ſecond roi des Romains, pour lui faire accepter une autorité qui lui paroiſſoit d'autant plus formidable, qu'elle lui donnoit un pouvoir preſque ſans bornes, & que ſous le titre ſpécieux de Roi & de Maître, elle le rendoit effectivement le ſerviteur & l'eſclave de tous ſes ſujets.

Vopiſc. in vit. Taciti, & Probi,

Tacite & Probe, qui ont fait tant d'honneur à leur place, furent tous deux élevés à l'empire malgré eux. Le premier eut beau repréſenter ſon âge avancé & ſa foibleſſe, qui le mettoient hors d'état de marcher à la tête des armées : [a] tout le Sénat lui répondit que c'étoit à ſon eſprit & à ſa prudence que l'Empire étoit confié, & que c'étoit ſon mérite que l'on choiſiſſoit, & non ſon corps. Une lettre que Probe écrivit à un des principaux Officiers de l'Empire, nous apprend quels étoient ſes véritables ſentimens. » Je n'ai jamais deſiré, lui dit-il, la place où je » ſuis ; je n'y ſuis monté qu'à regret, & je n'y demeure » que parce que j'y ſuis forcé par la crainte de jetter la Ré-

a Quis meliùs quàm ſenex imperat? Imperatorem te, non militem facimus. Tu jube, milites pugnent: animum tuum, non corpus eligimus.

» publique dans de nouveaux périls, & de m'y exposer
» moi-même.

Après la mort de l'Empereur Maximilien, on vit naitre de puissantes brigues de la part de ceux qui prétendoient à l'Empire. Les deux plus considérables Concurrens furent François I. & Charles V. Les Electeurs, pour mettre fin à ces contestations, résolurent de les exclure tous deux comme étrangers, & de mettre la Couronne Impériale sur la tête d'un homme de leur nation, & du nombre des Electeurs. Ils choisirent donc d'une commune voix Frédéric de Saxe, surnommé le Sage, qui demanda deux jours pour se déterminer, & au troisiéme il remercia les Electeurs avec beaucoup de modestie, en leur représentant qu'à l'âge où il étoit il ne se sentoit pas assez de force pour soutenir un si grand poids. Toutes les rémontrances qu'on lui fit n'aiant pu vaincre sa résistance, les Electeurs le priérent de nommer la personne qu'il jugeroit en conscience la plus propre, l'assurant qu'ils s'en raporteroient à son avis. Frédéric refusa lontems de le faire; mais enfin, forcé par les vives instances des Electeurs, il se déclara pour le Roi Catholique. *Vie de Charles V. par Leti.*

Ce que nous avons dit de l'Autorité Souveraine, il faut le dire de toutes les places de l'Etat, & de toutes les Magistratures. Les Princes les plus éclairés ont écarté les ambitieux, & cherché ceux qui fuioient les emplois. Ils ont vû, malgré les ténébres de l'infidélité » que la République ne pouvoit être sûrement confiée qu'à ceux qui » avoient assez de mérite pour n'oser s'en charger. « Et ils cherchoient avec tant de soin des hommes dignes des premiéres places, qu'ils en trouvoient à qui il faloit faire violence pour les leur faire accepter, comme Pline le fait remarquer de Trajan. *Lamprid. in vit. Alex. Sev.*

Tous ces exemples nous montrent qu'il n'y a rien de véritablement grand dans les dignités que le danger qui les environne; qu'il faut mettre la véritable gloire à savoir les mépriser généreusement, ou à ne s'en charger que pour l'utilité publique; que la solide grandeur consiste à renoncer à la grandeur même; qu'on en est esclave dès qu'on la desire, & qu'on est audessus d'elle quand on la méprise.

§. VI. *Victoires, Noblesse d'Extraction, Talens de l'Esprit, Réputation.*

Je réunis sous un même titre ces avantages, quoique très différens entr'eux, parce qu'ils ont tous quelque chose d'extrêmement flateur & de séduisant, & qu'ils paroissent avoir quelque chose de plus propre & de plus personnel à ceux qui les possédent. Mais, quoiqu'ils soient d'un ordre bien supérieur aux autres biens dont j'ai parlé jusqu'ici, ce n'est point encore là pourtant ce qui fait la solide gloire & la véritable grandeur.

Victoires.

S'il y a quelque chose qui soit capable d'élever l'homme audessus de l'homme même, & de lui donner une supériorité qui le distingue du reste des mortels, il semble que c'est la gloire qui revient des combats & des victoires. Un Prince, un Général, qui marche à la tête d'une nombreuse armée, dont tous les yeux sont tournés vers lui; qui d'un seul signal fait remuer ce vaste corps dont il est l'ame, & met en mouvement cent mille bras; qui porte partout la terreur & l'effroi; qui voit tomber devant lui les plus forts remparts & les plus hautes tours; devant qui en un mot tout l'univers étonné & tremblant garde le silence : un tel homme paroit quelque chose de bien grand, & semble approcher beaucoup de la divinité.

Cependant, quand on examine de sang froid, sans préjugés, & avec des yeux éclairés par la raison, ces fameux Héros de l'antiquité, ces illustres Conquérans, on trouve souvent que cet éclat si brillant des actions guerriéres n'est qu'un vain phantôme, qui peut imposer de loin, mais qui disparoit & s'évanouit à mesure qu'on s'en approche; & que toute cette prétendue gloire n'a souvent pour principe & pour fondement que l'ambition, l'avarice, l'injustice, la cruauté.

C'est ce que Sénéque remarque des plus grands guer-

riers, & de ceux qui ont eu le plus de part à l'admiration de tous les siécles. On trouve, dit-il, assez de héros qui ont porté au loin le fer & le feu, qui ont forcé des villes regardées avant eux comme imprenables, qui ont conquis & ravagé de vastes provinces, & qui sont arrivés jusqu'au bout de l'univers, couverts du sang des nations. Mais ces hommes vainqueurs de tant de peuples, étoient eux-mêmes vaincus par leurs passions. Ils n'ont trouvé personne qui leur resistât: mais eux-mêmes n'avoient pu résister à l'ambition & à la cruauté. *Senec. Epist. 94.*

Peut-on appeller autrement que fureur ce mouvement impétueux qui poussoit Alexandre dans des pays éloignés & inconnus pour les ravager? Etoit-il sage, d'enlever à chaque particulier, à chaque pays, ce qu'il avoit de plus cher & de plus précieux, & de porter partout la désolation, en commençant par la Gréce même, à laquelle il étoit redevable de son éducation? Quelle rage de gloire, que celle pour qui le monde entier étoit trop petit! [a] Il demandoit un jour à un pirate qu'il avoit pris, quel droit il croioit avoir d'infester ainsi les mers: » Le même, répliqua le pirate avec une libre fierté, » que tu as de piller l'univers. Mais parce que je le fais avec un petit navire, on m'appelle Brigant: & toi, qui le fais avec une grande flote, on te donne le nom de Conquérant. « Réponse très spirituelle, & encore plus véritable! *Ibid.*

[b] Qu'est-ce qui étoufa dans le cœur de César tous les sentimens de fidélité, de soumission, de justice, d'humanité, & de reconnoissance qu'il devoit à sa République, qui l'avoit tiré de la foule des citoiens pour lui confier les plus grands commandemens, & pour lui prodiguer les dignités & les honneurs, sinon une ambition démesu-

a Eleganter & veraciter Alexandro illi Magno quidam comprehensus pirata respondit. Nam cùm idem rex hominem interrogasset, quid ei videretur, ut mare haberet infestum; Ille libera contumacia: Quod tibi, inquit, ut orbem terrarum. Sed quia id ego exiguo navigio facio, latro vocor? quia tu magna classe, imperator. *Fragment de Cicéron du troisiéme livre de la République, cité par saint Augustin, liv. 4. de la Cité de Dieu, chap. 4.*

b Quid C. Cæsarem in sua fata pariter ac publica immisit? Gloria, & ambitio, & nullus supra ceteros eminendi modus. *Senec. epist. 94.*

rée, & une illusion de fausse gloire, qui lui inspira un desir ardent de voir tous les autres audessous de lui; & qui lui fit dire, qu'il aimeroit mieux être le premier dans un village, que le second à Rome? Quel autre motif le porta à tourner contre le sein de sa patrie les armes mêmes qu'elle lui avoit mises à la main contre les ennemis de l'Etat, & d'emploier toute la puissance & toute la grandeur qu'il ne tenoit que d'elle seule, pour la mettre aux fers après l'avoir fait nager dans le sang de ses enfans? Il pensoit sans doute, comme disoit Civilis chef des révoltés contre les Romains, que tout est permis à un homme qui a les armes à la main, & qu'on ne rend point compte de la victoire: *victoriæ rationem non reddi.*

Tacit. hist. lib. 4. cap. 14

Tout homme équitable & sensé, qui lira attentivement & de suite toutes les vies des hommes illustres Grecs & Romains de Plutarque, s'il s'examine & s'interroge lui-même, sentira au fonds de son cœur que ce n'est point à Alexandre ni à César qu'il donne la preférence sur tous les autres; qu'ils ne sont ni les plus grands, ni les plus accomplis, ni ceux qui font le plus d'honneur à la nature humaine; & qu'il ne les juge pas les plus dignes de son estime, de son amour, de sa vénération, ni des justes louanges de la postérité.

D'ailleurs, la valeur guerriére laisse souvent des hommes, que des victoires ont rendu célébres, très foibles & très médiocres dans d'autres tems, & par raport à d'autres objets. [a] Mélés de bonnes & de mauvaises qualités ils font effort pour paroitre grands, quand ils se donnent en spectacle: mais ils rentrent dans leur petitesse naturelle, dès qu'ils se négligent & qu'ils n'ont plus de témoins. On est étonné, quand on les voit seuls & sans armées, combien il y a de distance entre un Général & un grand homme.

Pour porter sur ces fameux Conquérans un jugement équitable & éclairé, il est nécessaire d'apprendre aux jeunes gens à séparer avec soin ce qu'ils ont d'estimable d'avec ce qui est digne de censure. En rendant justice à leur

a Malis bonisque artibus mixtus, &c. Palam laudares: secreta malè audiebant. *Tacit. hist. lib. 1. cap. 10.*

courage, à leur activité, à leur habileté dans les affaires, à leur prudence, il faut les plaindre d'avoir souvent ignoré l'usage qu'ils devoient faire de ces grandes qualites, & d'avoir emploié au vice & à leurs passions des talens toujours estimables en eux-mêmes, mais qui n'auroient dû servir qu'à la vertu. Faute de distinguer des choses si différentes, il n'est que trop ordinaire de confondre leurs véritables motifs avec les prétextes, la fin secrette qu'ils se proposoient avec les moiens qu'ils emploioient, leurs talens avec l'abus qu'ils en ont fait. Et par une erreur encore plus pernicieuse, en nous laissant trop éblouir par leurs belles actions, dont l'éclat couvre ce qu'elles ont de vicieux & d'injuste, nous leur accordons une estime entiére & sans exception, & nous accoutumons les personnes peu attentives à mettre le vice à la place de la vertu, & à combler de louange ce qui ne mérite que du blâme. Ce qui peut rendre les victoires glorieuses & dignes d'admiration, c'est la justice de la guerre, & la sagesse du Conquérant. Car il faut poser pour principe, que la gloire ne peut jamais être séparée de la justice; *Nihil honestum esse potest, quod justitiâ vacat:* & [a] que si c'est la cupidité, & non l'utilité publique, qui fait affronter les périls, une telle disposition ne mérite point le nom de courage & de force, & ne peut être appellée qu'audace & férocité. *Offic. lib. 1. n. 62.*

Une parole célébre du Chevalier Bayard mourant montre bien la vérité de ce que je viens de dire. Il avoit été blessé mortellement en combattant pour son Roi, & étoit couché au pié d'un arbre. Le Connétable Duc de Bourbon, qui poursuivoit l'armée des François, passant près de lui, & l'aiant reconnu, lui dit qu'il avoit grande pitié de lui, le voiant en cet état, pour avoir été si vertueux Chevalier. Le Capitaine Bayard lui répondit: *Monsieur, il n'y a point de pitié en moi; car je meurs en homme de bien. Mais j'ai pitié de vous, de vous voir servir contre votre Prince, & votre patrie, & votre serment.* Et peu après ledit *Hist du Cheval. Bayard.*

a Animus paratus ad periculum, si sua cupiditate, non utilitate communi impellitur, audaciæ potiùs nomen habeat, quàm fortitudinis. *Ibid. n. 63.*

Bayard rendit l'eſprit. La gloire eſt-elle ici du côté du vainqueur, & le ſort du mourant ne lui eſt-il pas infiniment préférable ?

NOBLESSE DE L'EXTRACTION.

Il faut avouer qu'il y a dans [a] la nobleſſe de l'extraction & dans l'ancienneté des familles je ne ſai quel attrait puiſſant pour ſe concilier l'eſtime, & pour gagner les cœurs. Ce reſpect qu'il eſt naturel d'avoir pour les Nobles, [b] eſt une ſorte d'hommage qu'on ſe croit encore obligé de rendre à la mémoire de leurs ancêtres à cauſe des grands ſervices qu'ils ont rendus à la République, & comme la continuation du paiement d'une dette dont on n'a pu s'acquitter pleinement à leur égard, & qui par cette raiſon doit ſe répandre ſur toute leur poſtérité.

Senec. de benef. lib. 4. cap. 30. Outre le titre de reconnoiſſance qui nous engage à ne pas borner notre reſpect pour les grands hommes au tems où ils vivent, comme eux-mêmes n'y bornent pas leur zêle, mais s'efforcent de devenir utiles aux ſiécles futurs ; [c] l'intérêt public demande qu'on paie à leurs deſcendans ce tribut d'honneur & de conſidération, qui eſt pour eux un engagement à ſoutenir & à perpétuer dans leur famille la réputation de leurs ancêtres, en ſe piquant d'y perpétuer auſſi les mêmes vertus qui ont illuſtré leurs ayeux.

Mais, afin que cet honneur qu'on rend à la nobleſſe, ſoit un véritable hommage, il doit être volontaire, & partir du cœur. Dès qu'on prétend l'exiger à titre de dette, ou l'arracher par force, on perd tout le droit qu'on y avoit, & il ſe change en haine & en mépris. L'orgueil d'un homme qui croit que tout lui eſt dû à cauſe de ſa naiſſance, & qui du haut de ſon rang mépriſe le reſte des hommes,

a Erat hominum opinioni nobilitate ipſa, blanda conciliatricula, commendatus. *Cic. pro Sext. n.* 21.

b Qua in oratione plerique hoc perficiunt, ut tantum majoribus eorum debitum eſſe videatur, unde etiam, quod poſteris ſolveretur, redundaret. *De leg. Agr. ad popul. n.* 1.

c Omnes boni ſemper nobilitati favemus, & quia utile eſt reipublicæ nobiles homines eſſe dignos majoribus ſuis, & quia valet apud nos clarorum hominum & benè de rep. meritorum, memoria etiam mortuorum. *Cic. pro Sext. n.* 21.

hommes, choque trop l'amour propre, pour ne pas révolter contre lui tous les esprits. Est-ce en effet une si grande gloire que de compter une longue suite d'ayeux illustres par leurs vertus, quand on leur ressemble peu? Le mérite des autres devient-il le nôtre? [a] Les images des ancêtres rangées en grand nombre dans une sale, rendent-elles un homme plus estimable? Si l'honneur des familles consiste à pouvoir remonter d'âge en âge jusques dans les siécles les plus reculés, & à se perdre dans les ténébres d'une antiquité obscure & inconnue, [b] nous sommes tous également nobles de ce côté-là, parce que nous avons tous une origine également ancienne.

[c] Il faut donc en revenir à l'unique source de la véritable noblesse, qui est le mérite & la vertu. On a vû des Nobles deshonorer leur nom par des vices bas & rampans, & des roturiers illustrer & annoblir leur famille par leurs grandes qualités. Il est beau de soutenir la gloire des ancêtres par des actions qui répondent à leur réputation: mais aussi il est glorieux de laisser à ses descendans un titre qu'on n'a point reçu de ses ayeux; de devenir le chef & l'auteur de sa noblesse; &, pour me servir d'un mot de Tibére qui vouloit couvrir le défaut de naissance de Curtius Rufus, très grand homme d'ailleurs, d'*être* [d] *né de soi-même*. *Senec. controv. 6. lib. 1.*

» Je ne puis pas, disoit autrefois un illustre Romain, à qui la Noblesse reprochoit son peu de naissance, » produire en public les images de mes ancêtres, leurs triom» phes, ni leurs consulats: mais je puis, s'il en est besoin, » produire les récompenses militaires dont on m'a hono» ré, & les cicatrices des blessures que j'ai reçues dans les » combats. [e] Ce sont là mes images & mes titres de no-

a Non facit nobilem atrium plenum fumosis imaginibus... Animus facit nobilem. *Senec. Epist.* 44.

b Eadem omnibus principia, eademque origo. Nemo altero nobilior, nisi cui rectius ingenium, & artibus bonis aptius. *Senec. lib.* 3. *de benef. cap.* 28.

c Nobilitas sola est atque unica virtus. *Juvenal. lib.* 3. *Sat.* 8.

d Curtius-Rufus videtur mihi ex se natus. *Tacit. Annal. lib.* 11.

e Hæc sunt meæ imagines, hæc nobilitas, non hereditate relicta, ut illa illis, sed quæ ego plurimis meis laboribus & periculis quæsivi. *Sallust. in bello Jugurth.*

» blesse, que je n'ai point reçus de mes ancêtres, mais » que je me suis acquis par les travaux & les dangers que » j'ai essuiés.

Liv. lib. 4. n. 3. Il y avoit à Rome, dès les commencemens de la République, une espéce de guerre déclarée entre la Noblesse & le peuple. Les Nobles d'abord croioient se deshonorer en s'alliant à des familles plebeiennes. Ils se regardoient comme une autre espéce d'hommes. Il sembloit qu'ils souffrissent avec peine que la populace respirât avec eux le même air, & reçût la même lumiére du soleil. Et ils avoient mis entre le peuple & les honneurs une barriére, que le mérite eut bien de la peine dans la suite à forcer. Il resta toujours quelque chose de cette opposition & de cette antipathie entre les deux Ordres, & Salluste remarque, en parlant de Métellus, que ses rares qualités étoient souillées & ternies par un air de hauteur & de mépris : défaut, ajoute-t-il, qui n'est que trop ordinaire aux Nobles. *Sallust. in bello Jugurth.* *Cui quanquam virtus, gloria, atque alia optanda bonis superabant, tamen inerat contemptor animus & superbia, commune nobilitatis malum.*

Il faut donc bien se mettre dans l'esprit, que la noblesse qui vient de la naissance est infiniment au dessous de celle qui vient du mérite : & pour s'en bien convaincre, il ne faut que les comparer ensemble. *Vie du Card. d'Ossat par M. Amelot.* Le Pape Clement VIII. fit une promotion de plusieurs Cardinaux, dans laquelle il comprit deux François, savoir M. d'Ossat, & le Comte de la Chapelle, qui depuis se fit appeller le Cardinal de Sourdis, du nom Seigneurial de sa maison : l'un, en qui le Pape *ne desiroit que l'extraction de plus grande maison*, parce qu'il y trouvoit abondamment tout le reste; l'autre, à qui tout manquoit, excepté la naissance. A qui des deux aimeroit-on mieux ressembler ?

Histoire de Xim. par M. Fléchier liv. 6. Le Cardinal de Granvelle, en parlant du Cardinal Ximenès, avoit accoutumé de dire : *Que le tems a souvent caché sous les voiles de l'oubli l'origine des grands hommes ; que celui-ci étoit sans doute issu de sang roial, ou que du moins il avoit un cœur de Roi dans la personne d'un particulier.*

S'il y a beaucoup de grandeur d'ame à oublier sa no-

bleſſe, & à ne s'en point prévaloir ; on peut dire auſſi qu'il n'y en a pas moins pour ceux qui ſe ſont élevés par leur mérite, à ne pas oublier la baſſeſſe de leur extraction, & à n'en pas rougir.

Veſpaſien, non-ſeulement ne le diſſimuloit pas, mais s'en faiſoit quelquefois honneur : & il ſe mocqua publiquement de ceux qui par une fauſſe généalogie vouloient faire remonter ſa maiſon juſqu'à Hercule. *Sueton cap. 12.*

Le même Empereur, ſans avoir honte d'un objet qui renouvelloit ſans ceſſe le ſouvenir de ſon origine, continua, depuis qu'il fut parvenu à l'Empire, d'aller tous les ans paſſer l'été dans ſa petite maiſon de campagne près de Rieti où il étoit né, & il n'y voulut faire ni augmentation, ni embelliſſement. Tite ſon fils s'y fit porter dans ſa derniére maladie, afin de finir ſes jours dans le lieu qui avoit vû naître & mourir ſon pere. Pertinax, le plus grand homme de ſon ſiécle, & qui fut bientôt après Empereur, pendant les trois ans qu'il demeura en Ligurie, logea dans la maiſon de ſon pere ; & en ornant les environs par un grand nombre d'édifices publics, il laiſſa au milieu la cabanne paternelle, monument illuſtre & de ſon peu de naiſſance, & de ſa grandeur d'ame. On diroit que ces Princes affectoient de rappeller le ſouvenir de leur ancien état, tant la grandeur de leur mérite perſonnel dédaignoit tout appui étranger, & ſentoit qu'elle pouvoit ſe ſoutenir par elle-même. En effet, on ne voit pas que dans tout l'empire Romain perſonne leur ait jamais reproché l'obſcurité de leur origine, ou qu'on ait pour cette raiſon diminué quelque choſe de la vénération que leurs vertus leur attiroient. *Suet. cap. 2 vit. Veſpaſ.* *Suet. vit. Tit. cap. 11.* *Capit. vit. Pertin.* Tabernam.

Benoît XII, du pays de Foix, étoit fils d'un Meunier, d'où vient qu'il fut appellé le *Cardinal Blanc*. Il n'oublia jamais ſa premiére condition ; & quand il s'agit de marier ſa niéce, il la refuſa à de grands Seigneurs qui la demandoient, & la donna à un Marchand. Il diſoit que les Papes devoient être ſemblables à Melchiſedech qui n'avoit point de parens, & il ſe ſervoit pour l'ordinaire de ces paroles du Prophéte, *Si les miens ne dominent point, je* *Dict. de Moreri.* *Pſ. 18.*

ferai fans tache, & je ferai purifié d'un très grand crime.

Hiftoire du Conc. de Conft. par J. l'Enfant.

** Brogni eft un village près d'Anneci, entre Chamberi & Genéve.*

Jean de Brogni *, Cardinal de Viviers, qui préfida au Concile de Conftance en qualité de Doien des Cardinaux, avoit été porcher dans fon enfance. Des religieux le rencontrérent exerçant ce vil emploi, & aiant remarqué en lui beaucoup d'efprit & de vivacité, ils lui propoférent d'aller à Rome dans le deffein de l'y faire étudier. Le jeune garçon accepta la propofition, & pour faire fon voiage, alla de ce pas acheter des fouliers chez un Cordonnier, qui lui fit crédit d'une partie du prix, & ajouta en riant qu'il le paieroit, lorfqu'il feroit devenu Cardinal. Il le devint en effet, & non-feulement il n'oublia point la baffeffe de fa premiére condition, mais il voulut en perpétuer le fouvenir. On dit que dans une chapelle qu'il fit bâtir à Genéve * au côté gauche du portail de l'Eglife de S. Pierre, il fit graver fon avanture, s'étant fait repréfenter jeune, & piés nuds, gardant des pourceaux, fous un arbre; & tout autour de la muraille, il avoit fait mettre des figures de fouliers, pour marque de la faveur que lui avoit fait le Cordonnier. Il refte peu de veftiges de ce monument.

** Il avoit eu pendant quelque tems l'adminiftration de cet Evêché.*

TALENS DE L'ESPRIT.

QUELQUE brillante que foit la gloire des armes & de la naiffance, il y a dans celle qui vient de la fcience & des talens de l'efprit quelque chofe de plus intéreffant. Elle femble naître davantage de notre propre fonds, & nous appartenir toute entiere. Elle n'eft point bornée, comme celle des armes, à certains tems & à certaines occafions, & n'eft point, comme elle, dépendante de mille fecours étrangers. Elle donne à l'homme une fupériorité infiniment plus flateufe que celle qui nait des richeffes, de la naiffance, des dignités, parce que tout cela eft hors de nous, au lieu que l'efprit eft notre propre bien, ou plutôt qu'il eft nous-même, & conftitue notre effence.

Cependant ce n'eft point l'efprit feul qui fait la folide

gloire des hommes. Je le suppose excellent par lui-même, & orné de tout ce qu'il y a de plus rare & de plus exquis dans les sciences, philosophie, mathématiques, histoire, belles lettres, poésie, éloquence. Tout cela fait l'homme savant, mais non l'homme de bien : *Non faciunt bonos ista, sed doctos*. Et qu'est-ce que l'homme savant, s'il n'est que savant, sinon assez souvent un homme vain, entêté, plein de lui-même, méprisant tous les autres; &, pour le dire en un mot, un animal de gloire? C'est ainsi que Tertullien definit quelque part les savans du Paganisme : *animal gloriæ*. *Senec. Epist. 106.*

Y a-t-il rien de plus pitoiable, & en même tems de plus digne de mépris, qu'un tel homme, sottement enflé de sa science & de son habileté, avide & insatiable de louanges; qui ne se nourrit que de vent & de fumée, & qui ne songe à vivre que dans l'opinion des autres? Philippe, pere d'Alexandre le Grand, fit merveilleusement sentir le ridicule de ce défaut à un Médecin nommé Ménécrate, qui avoit eu la vanité de prendre le surnom de *Jupiter sauveur*, à cause de quelques cures heureuses qu'il avoit faites, & qu'il attribuoit uniquement à son savoir. L'aiant invité à manger chez lui, il lui fit dresser une table à part, sur laquelle on ne servit qu'une cassollette fumante d'encens. Le Medecin d'abord se crut fort honoré : mais comme on le laissa tout le reste du repas à jeun, il sentit bien ce que signifioit la fumée de cet encens; & après avoir servi de risée aux convives, il remporta du festin avec le titre de Jupiter sa faim toute entiére, & la juste honte qu'il avoit si bien méritée, en attribuant à sa seule habileté un succès qui lui venoit d'ailleurs. *Ælian. lib. 12. cap. 51. Athen. lib. 7. cap. 10.*

Ce qu'il y a donc dans la science & dans les talens de l'esprit capable de faire honneur, n'est point la science même, ni les talens de l'esprit : mais le bon usage qu'on en fait; & l'on peut dire que la modestie, plus que toute autre chose, en releve infiniment le prix & l'éclat. On aime à voir les grands hommes avouer quelquefois qu'ils se sont trompés, comme le fait le célébre Hippocrate à *Lib. ἐπιδημιῶν, 6.*

l'occasion d'une suture de tête, où il s'étoit mépris. [a] Un tel aveu, comme le remarque Celse, en raportant le trait dont je parle, suppose dans celui qui le fait un fonds de mérite non commun, & une élévation d'ame qui sent bien que ces pertes ne sont point capables de lui faire de tort: au lieu qu'un petit esprit qui ne peut se dissimuler sa pauvreté, n'a garde de rien hazarder ni de rien perdre volontairement du peu qu'il posséde.

Acad. Quæst. lib. 2. n. 5. On aime aussi à voir les savans disputer entr'eux sans aigreur, sans emportement, sans passion, comme Cicéron marque qu'il étoit disposé à le faire: *Nos & refellere sine pertinacia, & refelli sine iracundia, parati sumus.* Notre siécle nous a fourni plusieurs exemples de cette vertu: mais quand il n'y auroit que celui du Pere Mabillon, il feroit infiniment d'honneur à la littérature. On sait combien, dans ses disputes avec le fameux Abbé de la Trape, sa douceur & sa modération lui donnérent d'avantage sur son adversaire. Il en eut un autre, qui pouvoit disputer avec lui aussi-bien de modestie que de science: c'est le P. Papebroch, qui avoit donné lieu à la composition de la Diplomatique. » Je vous avoue, dit ce savant Jésuite dans une lettre latine qu'il écrivit au P. Mabillon sur ce sujet, en lui laissant la liberté de la publier, » que je n'ai plus » d'autre satisfaction d'avoir écrit sur cette matiere, que » celle de vous avoir donné occasion de composer un ou» vrage si accompli. Il est vrai que j'ai senti d'abord quel» que peine en lisant votre livre, où je me suis vû refuté » d'une maniére à ne pas répondre: mais enfin l'utilité & » la beauté d'un ouvrage si précieux, ont bientôt surmon» té ma foiblesse; & pénétré de joie d'y voir la vérité » dans son plus beau jour, j'ai invité mon compagnon d'é» tudes à venir prendre part à l'admiration dont je me » suis trouvé tout rempli. C'est pourquoi ne faites pas diffi» culté, toutes les fois que vous en aurez l'occasion, de

a De futuris se deceptum esse Hippocrates memoriæ prodidit, more magnorum virorum, & fiduciam magnarum rerum habentium. Nam levia ingenia, quia nihil habent, nihil sibi detrahunt. Magno ingenio, multaque nihilominus habituro, convenit etiam veri erroris simplex confessio. *Cels. lib. 8. cap. 4.*

» dire publiquement que je suis entiérement de votre avis.

Il y a des modesties artificieuses & étudiées, qui couvrent un orgueil secret : celle-ci montre une ingénuité & une simplicité, qui fait bien voir qu'elle part du cœur. Je ne puis finir cet article qui regarde le P. Mabillon, sans remarquer que feu M. l'Archevèque de Reims (le Tellier) en le présentant au Roi Louis XIV, lui dit : » J'ai l'honneur, Sire, de présenter à votre Majesté le » Moine de son roiaume le plus savant & le plus modeste.

Un autre caractére encore bien aimable dans un savant, c'est d'être toujours prêt à faire part aux autres de son travail, à leur communiquer ses remarques, à les aider de ses réflexions, & à contribuer de tout son pouvoir à la perfection de leurs ouvrages. Je ne sai si quelqu'un a porté plus loin ce caractére que M. de Tillemont. Ses recueils, ses extraits, qui étoient le fruit du travail de plusieurs années, devenoient le bien propre de quiconque en avoit besoin. Il ne craignoit point, comme cela est assez ordinaire aux savans, que ses ouvrages ne perdissent le mérite de l'invention & la grace de la nouveauté, s'il les montroit à d'autres avant que de les avoir rendu publics. La même louange est dûe à M. d'Hérouval. * Si le mépris de la gloire & de la vaine réputation l'a empéché de rien produire au jour par lui-même, son zèle pour le bien public lui a fait prendre part à presque tous les ouvrages qui ont paru de son tems, en communiquant aux Auteurs ses lumiéres, ses remarques, & ses manuscrits.

* *Ant. de Vion, Auditeur des Comptes.*

RÉPUTATION.

C'EST ICI de tous les biens humains celui qui est regardé, même parmi les plus honnêtes gens, comme le plus cher & le plus précieux ; & par raport auquel l'indifférence, & encore plus le mépris, paroissent interdits. [a] Que peut-on attendre en effet de quiconque est insensible au jugement que le public, & surtout les gens de bien

a Adhibenda est quædam reverentia & optimi cujusque, & reliquorum. Nam negligere quid de se quisque sentiat, non solùm arrogantis est, sed etiam omnino dissoluti. *Offic. lib. 1. n. 99.*

portent de sa conduite ? Ce n'est pas seulement, comme le dit Cicéron, l'effet d'une fierte & d'une arrogance insupportable, c'est encore la marque d'un homme sans probité & sans honneur.

Mais aussi un desir trop empressé de louange, qui en est avide & affamé, & qui semble en quelque sorte la mendier, loin d'être la marque d'une grande ame, est la preuve la plus certaine d'un esprit vain & léger, qui se repaît de vent, & qui prend l'ombre pour la réalité.

Cependant c'est là le foible de la plupart des hommes, & quelquefois même de ceux qui se distinguent par un mérite particulier, & ce qui les porte souvent à chercher la gloire où elle n'est pas.

Plut. in vit. Alex.

Philippe de Macédoine n'avoit pas le goût fort délicat dans le choix des moiens qui peuvent attirer une solide réputation. Il ambitionnoit toute sorte de gloire, & en toute sorte de matiére. Il tiroit vanité, comme un déclamateur, de la force de son éloquence. Il comptoit les victoires que ses chariots remportoient aux jeux Olympiques, & il avoit grand soin de les faire graver sur ses monnoies. Il donnoit des leçons aux joueurs d'instrumens, & prétendoit réformer les maîtres : ce qui lui attira de l'un d'eux cette ingénieuse réponse, qui sans l'offenser étoit fort capable de le desabuser : *A Dieu ne plaise que vous soyez jamais assez malheureux, Sire, pour savoir ces choses-là mieux que moi.* Il fit lui-même une pareille leçon à son fils, pour avoir marqué dans un repas trop d'habileté dans la musique. *N'as-tu pas honte*, lui dit-il, *de chanter si bien ?* En effet, il y a des connoissances qui font le mérite d'un particulier, & où il est permis d'exceller à quiconque n'a point d'autre soin, mais qu'un Prince ne doit qu'effleurer ; parce que ce seroit se dégrader que d'affecter d'y être trop habile, & qu'il doit son tems à des choses plus sérieuses & plus importantes. [a] Néron, qui d'ailleurs avoit de l'esprit & de la vivacité, a été blamé d'avoir négligé des occupations convenables à son rang,

a Nero puerilibus statim annis vividum animum in alia detorsit : cælare, & pingere, cantus aut regimen equorum exercere. *Tacit. Annal. lib. 13. cap. 3.*

pour

pour s'amuser à graver, à peindre, à chanter, & à conduire des chariots. Un Prince qui a le goût de la vraie gloire, n'aspire point à une telle réputation. Il sait à quelles connoissances il doit s'attacher, de-quelles il doit s'abstenir: & quelque panchant qu'il se sente pour les sciences, même les plus estimables, il ne s'y livre point, mais les étudie en Prince, c'est-à-dire avec cette sobriété, & cette sage retenue que Tacite admiroit dans son beaupere Agricola: *Retinuit, quod est difficillimum, ex sapientia modum.* *Vit. Agric. cap. 4.*

Cicéron trouve une vanité pitoiable dans la secrette joie que ressentoit Démosthéne de s'entendre louer en passant par une pauvre vendeuse d'herbes. Lui-même étoit encore plus sensible à la louange que l'Orateur Grec. *Tusc. Quest. lib. 5. n. 103.*

Il l'avoue de bonne foi dans une occasion, où il peint merveilleusement le cœur humain. Il revenoit de Sicile, où il avoit été Questeur, dans la pensée qu'il n'étoit parlé que de lui dans toute l'Italie, & que partout il n'étoit fait mention que de sa Questure. Passant à Pouzolle, où les bains attiroient beaucoup de beau monde: Y a-t-il lontems, lui dit quelqu'un, que vous êtes parti de Rome? quelle nouvelle y dit-on? Moi, dit-il, tout surpris, je reviens de ma province. Oui, reprit l'autre, je me le rappelle, c'est d'Afrique. Point du tout, répliqua Cicéron d'un ton de dépit & de colére, c'est de Sicile. Eh! quoi, ajouta un troisiéme qui se prétendoit mieux informé que les autres, ne savez-vous pas qu'il a été Questeur à Syracuse, & il n'en étoit rien: car ç'avoit été dans une autre partie de la Sicile. Cicéron confus & honteux ne trouva d'autre expédient pour se tirer d'affaire, que de se méler dans la foule: & il ajoute que cette avanture lui fut plus utile que n'auroient été tous les complimens ausquels il s'étoit attendu. *Cic. Orat. pro Planc. n. 64-66.*

Il ne paroit pas pourtant qu'il en fût moins porté depuis à rechercher les louanges. Tout le monde sait avec quel soin il saisissoit toutes les occasions de parler de lui-même, jusqu'à en devenir insupportable. Mais rien ne marque mieux son caractére que sa lettre à l'Historien Lucceius, où il lui découvre naïvement & sans détour *Epist. 12. l. 5.*

son foible au sujet des louanges. Il le pressoit d'écrire l'histoire de son Consulat, & de la publier de son vivant: afin, disoit-il, qu'étant mieux connu des hommes, je puisse moi-même jouir de ma gloire & de ma réputation: *ut & coeteri viventibus nobis ex libris tuis nos cognoscant, & nosmetipsi vivi gloriola nostra perfruamur.* Il le prie avec instance de ne s'en pas tenir scrupuleusement aux loix rigoureuses de l'Histoire, d'accorder quelque chose à l'amitié, aux dépens même de la vérité, & de ne point craindre de dire de lui plus de bien que peutêtre il n'en pense. *Itaque te planè etiam atque etiam rogo, ut & ornes ea vehementiùs etiam quàm fortasse sentis, & in eo leges historiæ negligas..... amorique nostro plusculum etiam, quàm concedit veritas, largiaris.*

Voila ce que font presque tous les hommes, souvent sans s'en apercevoir. Car, à entendre Cicéron, il étoit tout-à-fait éloigné d'un tel foible. *Nihil est in me inane*, dit-il à Brutus, *neque enim debet.* Jamais personne, dit-il encore en écrivant à Caton, n'a été moins sensible que moi à la louange & aux vains applaudissemens du peuple. *Si quisquam fuit unquam remotus & natura, & magis etiam (ut mihi quidem sentire videor) ratione atque doctrina, ab inani laude & sermonibus vulgi, ego profectò is sum.*

Ad Brut. epist. 3.

Epist. 4. lib. 15. ad Famil.

Pour mieux comprendre combien il y a de petitesse & de foiblesse dans cette vanité, il ne faut qu'ouvrir les yeux, & considérer combien il y a de grandeur d'ame & de noblesse dans une conduite opposée. Quelques traits choisis que j'en raporterai le feront mieux sentir.

1. *Souffrir avec peine la louange, & parler de soi-même avec modestie.*

CETTE VERTU, qui semble jetter un voile sur les plus belles actions, & qui n'est attentive qu'à les couvrir, sert malgré elle à les relever davantage, & à leur donner un lustre qui les rend plus éclatantes.

Niger, qui prit le titre d'Empereur en Orient, refusa le panégyrique que l'on vouloit prononcer à sa louange, & il s'en rendit encore plus digne par les motifs de son

refus. Faites, dit-il, le panégyrique des anciens Capitaines, afin que ce qu'ils ont fait, nous apprenne ce que nous devons faire. Car c'est se moquer de faire l'éloge d'un homme vivant, & surtout d'un Prince : ce n'est pas le louer parce qu'il fait bien, mais c'est le flater, afin d'en tirer quelque récompense. Pour moi, je veux être aimé durant ma vie, & loué après ma mort.

» Ceux, dit M. Nicole dans ses essais de Morale, qui ont oui parler de la guerre aux deux premiers Capitaines de ce siécle, (M. le Prince, & M. de Turenne) ont toujours été ravis de la modestie de leurs discours. Personne n'a jamais remarqué qu'il leur soit échapé sur ce sujet la moindre parole qu'on pût soupçonner de vanité. On les a toujours vû rendre justice à tous les autres, & ne se la rendre jamais à eux-mêmes ; & l'on auroit souvent cru, en leur entendant faire le récit des batailles où ils avoient eu le plus de part par leur conduite & par leur valeur, qu'ils n'y étoient pas même présens, ou qu'ils y étoient demeurés sans rien faire. Ces gens qu'on voit si occupés de quelques occasions où ils se sont signalés, qu'ils en étourdissent tout le monde, comme Cicéron faisoit de son Consulat, font voir par là que la vertu ne leur est guéres naturelle, & qu'il leur a falu de grands efforts pour guinder leurs ames jusqu'à l'état où ils sont si aises de se faire voir. Mais il y a bien plus de grandeur à ne faire pas de réflexion sur ses plus grandes actions, ensorte qu'il semble qu'elles nous échapent, & qu'elles naissent si naturellement de la disposition de notre ame, qu'elle ne s'en aperçoit point. «

Second traité de la charité & de l'amour propre, ch. 5.

2. *Contribuer de bon cœur à la réputation des autres.*

SCIPION L'AFRICAIN, pour obtenir à son frere la conduite de l'importante guerre qu'on alloit faire contre Antiochus le Grand, s'étoit engagé à servir sous lui comme un de ses Lieutenans. Dans cette fonction subalterne, loin de songer à partager avec son frere l'honneur de la victoire, il se fit un devoir & un plaisir de lui en laisser la

Liv. lib. 37.

gloire toute pure & toute entiére, & de se l'égaler à lui-même en tout par la défaite d'un ennemi non moins redoutable qu'Annibal, & par le titre d'Asiatique, aussi glorieux que celui d'Africain.

Vita M. Aurel. Marc-Auréle, par une semblable délicatesse, & par un desintéressement de gloire aussi généreux, renonça au plaisir qu'il s'étoit fait de mener en Orient Lucille sa fille, qu'il donnoit en mariage à Lucius Verus, occupé pour lors à faire la guerre aux Parthes, de peur d'étoufer par sa présence la réputation naissante de son gendre, & de paroitre s'attirer à son préjudice, l'honneur d'avoir achevé cette importante guerre.

Xenoph. in Cyrop. On sait avec quelle fidélité & quelle soumission Cyrus raportoit à Cyaxare son oncle & son beaupere toute la *Tacit. in vit. Agricol.* gloire de ses exploits : avec quelle attention Agricola, qui acheva la conquête de l'Angleterre, faisoit honneur à ses supérieurs de tous ses succès, & avec quelle modestie il cédoit une partie de sa propre réputation pour relever la leur.

Plut. in prac. reip. ger. Plutarque raconte la conduite pleine de modération, qu'il garda lui-même dans la députation, dont il fut chargé de la part de sa ville vers le Proconsul de la province. Son Collégue aiant été obligé de rester en chemin, il s'acquitta seul de la commission, & y réussit. A son retour, lorsqu'il fut près de rendre publiquement compte de sa députation, son pere l'avertit de ne point parler en son nom seul, mais de s'expliquer comme si son Collégue avoit été présent, & qu'ils eussent tout concerté & tout exécuté ensemble. Et le motif d'un conseil si sage étoit,[a] qu'un tel procédé, non seulement est plein d'équité & d'humanité, mais ôte encore à la gloire du succès, ce qui a coutume d'affliger & d'irriter l'envie.

[b] Ce que Cicéron dit de l'union parfaite qui étoit entre Hortensius & lui, & de l'attention mutuelle qu'ils avoient à s'entr'aider dans la noble carriére du barreau, à se communiquer réciproquement leurs lumiéres, & à

a Οὐ γὰρ μόνον ἐπιεικὲς τὸ τοιοῦτον καὶ φιλάνθρωπόν ἐστιν, ἀλλὰ καὶ τὸ λυποῦν τὸν φθόνον ἀφαιρεῖ τῆς δόξης.

b Semper alter ab altero adjutus, & communicando, & monendo, & favendo. *Brut. n.* 3.

se faire valoir l'un l'autre, est un exemple bien rare parmi les personnes d'une même profession, & bien digne en même tems d'être imité. [a] Un Historien remarque qu'Atticus leur ami commun, étoit le nœud & le lien de cette union si intime, & que c'étoit lui qui faisoit que la vive émulation de gloire qui se trouvoit entre ces deux illustres Orateurs, n'étoit point altérée par de bas sentimens d'envie & de jalousie.

Lélius, ami intime du second Scipion, avoit plaidé à deux différentes reprises une cause fort importante; & les Juges avoient deux fois ordonné un plus ample informé. Les parties l'exhortant à ne se point rebuter, il leur persuada de remettre leur affaire entre les mains de Galba, qui étoit plus propre que lui à la plaider, parce qu'il parloit avec plus de force & de véhémence. En effet Galba, dans une seule Audience, emporta tous les suffrages, & gagna pleinement sa cause. Il faut avouer qu'un tel desintéressement, en fait de réputation, a quelque chose de bien grand. Mais, dit Cicéron, c'étoit la coutume de ce tems de rendre sans peine justice au mérite d'autrui. *Erat omnino tum mos, ut faciles essent in suum cuique tribuendo.* *De clar. Orat. n. 85. 88.*

J'ai toujours admiré la droiture & la candeur d'ame de Virgile, qui ne craignit point, en produisant Horace à la Cour de Mécéne, de se donner un rival, qui pourroit disputer avec lui de la gloire du bel esprit, &, sinon lui enlever entiérement, du moins partager avec lui les faveurs & les bonnes graces de leur commun protecteur. Mais, dit Horace, on ne se conduisoit point ainsi chez Mécéne. Jamais il n'y eut de maison plus éloignée de ces bas sentimens que la sienne, ni où l'on vécût d'une maniére plus pure & plus noble. Le mérite & le crédit de l'un ne faisoient point ombrage à l'autre. Chacun avoit sa place, & en étoit content. *Horat. Satyr. 6. lib. 1.*

a Efficiebat, ut inter quos tanta laudis esset æmulatio, nulla intercederet obtrectatio, essetque talium virorum copula. *Corn. Nep. in vita Att. cap. 5.*

Non iſto vivimus illic,
Quo tu rere, modo. Domus hac nec purior ulla eſt,
Nec magis his aliena malis. Nil mi officit unquam,
Ditior hic aut eſt quia doctior. Eſt locus uni
Cuique ſuus.

3. *Sacrifier ſa réputation à l'utilité publique.*

a IL Y A des occaſions où l'homme de bien, pour conſerver ſa vertu, eſt obligé de ſacrifier ſa réputation; où, pour ne pas renoncer à ſa conſcience, il faut qu'il renonce pour un tems à ſa gloire; & où il doit marcher d'un pié ferme où ſon devoir l'appelle à travers les reproches & l'infamie, en mépriſant courageuſement le mépris qu'on fait de lui. Rien ne marque davantage qu'il tient à la vertu même, & que c'eſt elle ſeule qu'il cherche, qu'un ſacrifice ſi généreux, & qui coute tant à la nature.

In vita Pericl. Plutarque obſerve que Péríclès, dans une occaſion où tous les citoiens crioient contre lui, & condannoient ſa conduite, ſemblable à un habile pilote, qui dans la tempête n'eſt attentif qu'aux régles de ſon art pour ſauver le vaiſſeau, & qui mépriſe les pleurs, les cris, les priéres de tout l'équipage; que Périclès, dis-je, après avoir pris toutes ſes précautions pour la ſureté de l'Etat, ſuivit ſon plan, ſe mettant peu en peine des murmures, des plaintes, des menaces, des chanſons injurieuſes, des railleries, des inſultes, des accuſations intentées contre lui.

Liv. lib. 22. n. 34. C'étoient les ſalutaires conſeils que le ſage Fabius donnoit au Conſul Paul Emile près de partir pour l'armée. Il l'exhortoit de mépriſer les railleries & les reproches injuſtes de ſon Collégue, de s'élever audeſſus des bruits

a Æquiſſimo animo ad honeſtum conſilium per mediam infamiam tendam. Nemo mihi videtur pluris æſtimare virtutem, nemo illi magis eſſe devotus, quàm qui boni viri famam perdidit, ne conſcientiam perderet. *Senec. Epiſt.* 81.

Æquo animo audienda ſunt imperitorum convicia, & ad honeſta vadenti contemnendus eſt iſte contemptus. *Id. Epiſt.* 76.

qui pourroient flétrir sa réputation, & de négliger les efforts qu'on feroit pour le décrier & le deshonorer.

C'est le parti que Fabius lui-même avoit suivi dans la guerre contre Annibal, & qui sauva la République. Malgré l'insulte que Minucius lui avoit faite, la plus sensible qu'on puisse imaginer, il le tira des mains d'Annibal, [a] mettant à l'écart son ressentiment, & ne consultant que son zêle pour le bien public.

Ces exemples sont connus, mais ils n'ont presque plus d'imitateurs. On ne tient point à l'état par de véritables liens, & souvent on ne le sert que pour ses propres intérêts. Au moindre dégoût l'on quitte le service; & ce dégoût n'est souvent fondé que sur une fausse délicatesse qui se blesse d'une préférence très légitime. Il en est peu qui parlent, & qui pensent comme ce Lacédémonien, qui n'aiant point eu de place dans un nouveau Conseil qu'on établissoit, dit qu'il étoit ravi qu'il se fût trouvé trois cens citoiens plus gens de bien que lui.

§. VII. *En quoi consiste la solide gloire & la véritable grandeur.*

TOUT ce qui est extérieur à l'homme, tout ce qui peut être commun aux bons & aux méchans, ne le rend point véritablement estimable. C'est par le cœur qu'il faut juger de l'homme. De là partent les grands desseins, les grandes actions, les grandes vertus. La solide grandeur, qui ne peut être imitée par l'orgueil, ni égalée par le faste, réside dans le fonds des qualités personnelles, & dans la noblesse des sentimens. Etre bon, libéral, bienfaisant, généreux; ne faire cas des richesses que pour les distribuer, des dignités que pour servir sa patrie, de la puissance & du crédit que pour être en état de réprimer le vice, & de mettre en honneur la vertu; être véritablement homme de bien, sans chercher à le paroitre; supporter la pauvreté avec noblesse, les affronts & les injures avec

a Habuit in consilio fortunam publicam, dolorem ultionemque sepoſuit. *Senec. lib. 1. de Ira, cap. 11.*

patience ; étouffer ses ressentimens, & rendre toute sorte de bons offices à un ennemi dont on peut se venger ; préférer le bien public à tout ; lui sacrifier ses biens, son repos, sa vie, sa réputation même s'il le faut : voila ce qui rend l'homme grand, & véritablement digne d'estime.

Séparez la probité des actions les plus belles, des qualités les plus estimables, que deviennent-elles sinon un objet de mépris ? L'excès du vin dans Alexandre, le meurtre de ses meilleurs amis, la soif insatiable des louanges & de la flaterie, la vanité de vouloir passer pour le fils de Jupiter, [a] quoiqu'il n'en crût rien ; tout cela nous permet-il de regarder ce Prince comme véritablement grand? Quand on voit Marius, & après lui Sylla, faire couler à grands flots le sang des citoiens Romains pour établir leur puissance, peut-on compter pour quelque chose leurs victoires & leurs triomphes ?

Au contraire, quand on entend dire à l'Empereur Tite cette parole devenue si célébre, [b] *Mes amis, voila une journée que j'ai perdue*, parce qu'il n'y avoit fait de bien à personne ; à un autre que l'on pressoit de signer un arrêt de mort, [c] *Je voudrois ne savoir pas écrire* ; à l'empereur Théodose, après qu'un jour de Pâque il eut délivré les prisonniers, *Plût à Dieu que je pusse ouvrir aussi les tombeaux pour rendre la vie aux morts :* quand on voit Scipion, encore jeune, surmonter courageusement une passion qui domte presque tous les hommes ; & dans une autre occasion faire des leçons de continence & de sagesse à un jeune Prince qui s'étoit écarté de son devoir : qu'on voit un Tribun du peuple, ennemi déclaré de ce même Scipion, prendre hautement sa défense contre ceux qui l'accusoient injustement, & qui avoient conspiré sa perte : [d] enfin quand nous lisons dans l'Histoire quelques actions de libéralité, de générosité, de desintéressement, de clé-

a Omnes, inquit Alexander, jurant me Jovis esse filium : sed vulnus hoc hominem me esse clamat. *Senec. Epist.* 59.

b Amici, diem perdidi. *Sueton. in vit. Titi. n.* 8.

c Vellem nescire literas. *Senec. lib.* 2. *de Clem. cap.* 1.

d Quis est tam dissimilis homini, qui non moveatur & offensione turpitudinis, & comprobatione honestatis ? ... An obliviscamur

mence,

mence, d'oubli des injures, est-il en notre pouvoir de leur refuser notre estime & notre admiration, & ne nous sentons-nous pas encore après tant de siécles émus & attendris par le simple récit de ces actions ?

Notre Histoire nous fournit une infinité de belles paroles & de belles actions de nos Rois, & de plusieurs grands hommes, lesquelles font bien connoitre en quoi consiste la véritable grandeur, & la solide gloire.

Si la bonne foi & la vérité étoient bannies de tout le reste de la terre, disoit Jean I. Roi de France, sollicité de violer un traité, *elles devroient se retrouver dans le cœur & dans la bouche des Rois.* *Mezer.*

Ce n'est point, dit Louis XII. à un Courtisan qui l'exhortoit à punir quelqu'un dont il avoit été mécontent avant que de monter sur le trône; *Ce n'est point au Roi de France à venger les injures du Duc d'Orleans.* *Ibid.*

François I. après la bataille de Pavie écrivit à la Régente sa mere une lettre, qui ne contenoit que ce peu de mots: *Madame, tout est perdu, hormis l'honneur.* C'est là véritablement écrire & penser en Roi, qui, en comparaison de l'honneur, estime peu tout le reste. *Le P. Daniel.*

Au sujet des conditions honteuses qu'on exigeoit de lui pour le mettre en liberté, il chargea l'Agent de l'Empereur de mander à son Maître la résolution où il étoit de passer plutôt toute sa vie en prison, que de rien démembrer de ses Etats; & d'ajouter que, quand il seroit assez lâche pour le faire, il étoit certain que ses sujets n'y consentiroient jamais. *Ibid.*

Loin de savoir mauvais gré à François de Montelon, qui seul entre tous les Avocats de son tems avoit eu la hardiesse de plaider la cause de Charles de Bourbon contre François I. & Louise de Savoie sa mere, il l'en estima davantage; & le fit Avocat Général, puis Président au Mortier, & enfin Garde des Sceaux. *Ste Marthe liv 5. de ses Elog.*

Comme on reprochoit à Henri IV. le peu de pouvoir qu'il avoit à la Rochelle: *Je fais dans cette ville*, dit-il, *Hist. d'Aubigne.*

quantopere in audiendo legendoque mo eamur, cùm p[illegible], cùm amicè, cùm magno animo aliquid factum cognoscimus? *Cic. lib. 5. de fin. n. 62.*

tout ce que je veux, en n'y faisant que ce que je dois.

Nos Magistrats, en plus d'une occasion, ont montré la vérité de ce que [a] Cicéron dit dans ses Offices, Qu'il y a une valeur domestique & privée, qui n'est pas de moindre prix que la valeur militaire. Achille de Harlai Premier Président, menacé par les séditieux d'un prochain & capital supplice : (ce sont les termes de l'Auteur) *Je n'ai, dit-il, ni tête, ni vie, que je préfére à l'amour que je dois à Dieu, au service que je dois au Roi, & au bien que je dois à ma patrie.* Dans la journée des barricades il ne répondit aux injures & aux menaces des principaux auteurs de la ligue que ces paroles si dignes de louange : *Mon ame est à Dieu, mon cœur au Roi, & mon corps entre les mains de la violence, pour en faire ce qu'elle voudra.* Quand Bussy le Clerc eut l'audace d'entrer dans la Grand-Chambre, pour y faire lire la liste de ceux qu'il disoit avoir ordre d'arrêter, & qu'il eut nommé le Premier Président & dix ou douze autres, tout le reste de la Compagnie se leva, & les suivit généreusement à la Bastille.

Histoire des Prem. Présid.

Mezerai.

Tout le monde sait que le Premier Président Molé, dans une émeute populaire, sans craindre pour sa vie, alla se montrer à la populace mutinée, & l'arrêta par sa seule présence. C'est de lui que le Cardinal de Rets parle ainsi dans ses Mémoires : » Si ce n'étoit pas une espéce de » blasphême de dire qu'il y a quelqu'un dans notre siécle » plus intrépide que le grand Gustave, & M. le Prince, » je dirois que ç'a été Molé Premier Président.

Cette fermeté est moins étonnante dans les Magistrats d'un Parlement, dont le caractére propre est une fidélité inviolable à l'égard des Rois, & un courage invincible dans les plus grands dangers. Mais peut-on assez admirer la rare générosité qu'inspira aux Bourgeois de Calais l'amour de leur patrie, & la vûe du bien public ? La ville réduite par la famine à la derniére extrêmité, demandant à capituler, le Roi d'Angleterre, irrité de la longue résistance qu'elle avoit faite, ne lui voulut accorder de quartier qu'à une seule condition. » C'est, dit-il, qu'ils

Le P. Daniel.

a Sunt domesticæ fortitudines, non inferiores militaribus. *Off. l. 1. n. 18*

» ſe partent de la ville ſix des plus notables Bourgeois, » les chefs tous nuds, & tous déchauſſés, les hars au col, » & les clefs de la ville & du Chaſtel en leurs mains, & » de ceux je ferai en ma volonté, & le remanant je pren» drai à merci. « Quand on eut aſſemblé la ville, un des principaux Bourgeois, nommé Euſtache de ſaint Pierre, prit la parole. Il parla avec un courage & une fermeté qui auroit fait honneur à ces anciens citoiens Romains du tems de la République, & dit qu'il s'offroit à être la premiére victime pour le ſalut du reſte du peuple; & que, plutôt que de voir périr tous ſes compatriotes par le fer & par la faim, il vouloit être un des ſix qu'on livreroit à la vengeance du Roi d'Angleterre. Cinq autres, animés par ſes diſcours & par ſon exemple, ſe préſentérent avec lui. On les conduiſit dans l'équipage qui avoit été preſcrit, au milieu des cris confus & lamentables du peuple. Le Roi d'Angleterre étoit près de les faire executer : mais la Reine touchée de compaſſion, & fondant en larmes, ſe jetta à genoux aux piés du Roi, & obtint leur grace.

Lorſque le Grand Condé commandoit en Flandre l'armée Eſpagnole, & faiſoit le ſiége d'une de nos places, un ſoldat aiant été maltraité par un Officier Général, & aiant reçu pluſieurs coups de canne pour quelques paroles peu reſpectueuſes qui lui étoient échapées, répondit avec un grand ſang-froid qu'il ſauroit bien l'en faire repentir. Quinze jours après ce même Officier Général chargea le Colonel de tranchée de lui trouver dans ſon Régiment un homme ferme & intrépide pour un coup de main dont il avoit beſoin, avec promeſſe de cent piſtolles de récompenſe. Le Soldat en queſtion, qui paſſoit pour le plus brave du Régiment, ſe préſenta; & aiant mené avec lui trente de ſes camarades dont on lui avoit laiſſé le choix, il s'acquita de ſa commiſſion, * qui étoit des plus hazardeuſes, avec un courage & un bonheur incroiables. A ſon

* *Il s'agiſſoit de s'aſſurer, avant que de faire le logement, ſi les ennemis faiſoient des mines ſous le glacis. Le Soldat s'étant jetté à l'entrée de la nuit dans le chemin couvert, s'acquita ſi bien de ſa commiſſion, qu'il raporta le chapeau & l'outil d'un mineur qu'il avoit tué dans la mine.*

retour, l'Officier Général, après l'avoir beaucoup loué, lui fit compter les cent pistoles qu'il lui avoit promises. Le Soldat sur le champ les distribua à ses camarades, disant qu'il ne servoit point pour de l'argent, & demanda seulement, que si l'action qu'il venoit de faire paroissoit mériter quelque récompense, on le fit Officier. *Au reste* ajouta-t-il en s'adressant à l'Officier Général qui ne le reconnoissoit point, *Je suis ce Soldat que vous maltraitates si fort il y a quinze jours; & je vous avois bien dit que je vous en ferois repentir.* L'Officier Général, plein d'admiration, & attendri jusqu'aux larmes, l'embrassa, lui fit des excuses, & le nomma Officier le même jour. Le Grand Condé prenoit plaisir à raporter ce fait, comme la plus belle action de Soldat dont il eût jamais oui parler. Je le tiens d'une personne à qui M. le Prince, fils du Grand Condé, l'a souvent raconté.

Le même coup de canon qui tua M. de Turenne, avoit emporté un bras à M. de Saint-Hilaire Lieutenant général de l'artillerie. Son fils s'étant mis à pleurer & à crier: *Taisez-vous, mon enfant*, lui dit-il; & en lui montrant M. de Turenne étendu mort, *Voila celui qu'il faut pleurer.*

Mémoires manuscrits, que j'ai déja cités tom. 1. pag. 122.

J'ai parlé ailleurs d'un célébre Henri de Mesmes, l'un des plus illustres Magistrats de son tems. Le Roi (Henri II. si je ne me trompe) lui aiant offert une place d'Avocat Général, il prit la liberté de représenter à sa Majesté que cette place n'étoit point vacante. Elle l'est, répliqua le Roi, parce que je suis mécontent de celui qui la remplit. *Pardonnez-moi, Sire*, répondit Henri de Mesmes après avoir fait modestement l'apologie de l'accusé; *J'aimerois mieux grater la terre avec mes ongles, que d'entrer dans cette charge par une telle porte.* Le Roi eut égard à sa remontrance, & laissa l'Avocat Général dans sa place. Celui-ci étant venu le lendemain pour remercier son bienfaiteur, à peine Henri de Mesmes put-il souffrir qu'on songeât à lui faire des remercimens pour une action, qui étoit, disoit-il, d'un devoir indispensable, & auquel il n'auroit pu manquer sans se deshonorer lui même pour toujours.

Cl. Peleterii vita.

Un Président à Mortier songeoit à se démettre de sa

charge, dans l'espérance de la faire tomber à son fils. Louis XIV. qui avoit promis à M. le Pélețier, alors Controlleur Genéral, de lui donner la premiére qui viendroit à vaquer, lui offrit celle-ci. M. le Péletier, après avoir fait ses très humbles remercimens, ajouta que le Président qui se démettoit, avoit un fils, & que sa Majesté avoit toujours été contente de la famille. » On n'a pas coutu- » me de me parler ainsi, reprit le Roi surpris d'une telle conduite & d'une telle générosité ; » ce sera donc pour la » premiére occasion. Elle ne tarda pas lontems ; & deux ans après, M. le Président le Coigneux étant mort sans laisser de fils, un si noble désintéressement fut récompensé.

Je le répéte encore, quand on lit de telles actions, est-il possible de résister à l'impression qu'elles font sur le cœur ? C'est ce cri & ce témoignage [a] d'une nature droite, saine, pure, & non encore altérée par de mauvais exemples & de mauvais principes, qui doit faire la régle de nos jugemens, & qui est comme la base de ce goût de la solide gloire & de la véritable grandeur dont je parle. Il ne faut que se rendre attentif à cette voix, la consulter en tout, & s'y conformer.

Je sai bien qu'il faut autre chose que des préceptes & des exemples pour élever ainsi l'homme audessus des passions les plus vives, & que Dieu seul peut lui inspirer ces sentimens de noblesse & de grandeur : les payens mêmes nous l'apprennent. *Bonus vir sine Deo nemo est. An potest aliquis supra fortunam, nisi ab illo adjutus, exurgere ? Ille dat consilia magnifica & erecta.* [b] Mais on ne peut trop inculquer ces principes aux jeunes gens ; & il seroit à souhaiter qu'ils n'entendissent jamais parler autrement, & que ces préceptes retentissent continuellement à leurs oreilles. [c] Le fruit principal de l'Histoire est de conserver & de fortifier

Senec. Epist. 41.

a Quæ disciplina eò pertinebat, ut sincera, & integra, & nullis pravitatibus detorta uniuscujusque natura, toto statim pectore arriperet artes honestas. *Dialog. de Oratoribus, cap. 28.*

b Conducere arbitror talibus aures tuas vocibus undique circumsonare, nec eas, si fieri posset, quidquam aliud audire. *Cic. lib. 3. Offic. n. 5.*

c Omnium honestarum rerum semina animi gerunt, quæ admonitione excitantur : non aliter quàm

en eux ces ſentimens de probité & de droiture que nous apportons en naiſſant ; ou, lorſqu'ils s'en ſont déja écartés, de les y ramener peu à peu, & de rallumer en eux ces précieuſes étincelles, par de fréquens exemples de vertu. [a] Un Maître habile dans l'art de manier les eſprits, & c'eſt là ſa grande ſcience, profite de tout pour inſpirer à ſes diſciples des principes d'honneur & d'équité, & pour faire naitre en eux une ſincére eſtime de la vertu, & une grande horreur du vice. [b] Comme ils ſont dans un âge tendre & docile, & que la corruption n'a pas encore jetté en eux de profondes racines, la vérité ſe ſaiſit alors facilement de leur eſprit, & s'y établit ſans peine, pour peu que du côté du maître elle ſoit aidée par de ſages réflexions, & des avis donnés à propos.

Quand, à chaque point d'hiſtoire qu'on leur lit, ou du moins dans ceux qui ſont plus importans, & qui portent avec eux quelque vive lumiére, on leur demande à eux-mêmes ce qu'ils en penſent ; ce qu'ils y trouvent de beau, de grand, de louable ; ce qui leur y paroit au contraire digne de blâme & de mépris : il eſt rare que les jeunes gens ne répondent d'une maniére ſenſée & raiſonnable, & qu'ils ne jugent de chaque choſe très ſainement & très équitablement. C'eſt cette réponſe, c'eſt ce jugement, qui eſt en eux, comme je l'ai déja dit, le cri de la nature, & comme la voix de la droite raiſon, & qui ne peut leur être ſuſpect parce qu'il n'eſt point ſuggéré, qui devient pour eux la régle du bon goût par raport à la ſolide gloire & à la véritable grandeur. Quand ils voient un Régulus aller ſe préſenter aux plus cruels tourmens plutôt que de manquer à ſa parole, un Cyrus & un Sci-

ſcintilla flatu levi adjuta ignem ſuum explicat. *Senec. Epiſt.* 94.

Hæc eſt ſapientia, in naturam converti, & eò reſtitui, unde publicus error expulerit. *Ibid.*

a Civitatis rectorem decet..... verbis, & his mollioribus, curare ingenia, ut facienda ſuadeat, cupiditatemque honeſti & æqui conciliet animis, faciatque vitiorum odium, pretium virtutum. *Senec. lib.* 1. *de Ira, cap.* 5.

b Facillimè tenera conciliantur ingenia ad honeſti rectique amorem. Adhuc docilibus, leviterque corruptis, injicit manum veritas, ſi advocatum idoneum nacta eſt. *Senec. Epiſt.* 108.

pion faire profession publique de continence & de sagesse, tous ces anciens Romains, si illustres & si généralement estimés, mener une vie pauvre, frugale, sobre ; & que d'un autre côté ils voient des actions de perfidie, de débauche, de dissolution, d'une basse & sordide avarice dans des personnes grandes & considérables selon le siécle, ils n'hésitent pas un moment en faveur de qui ils doivent se déclarer.

[a] Sénéque disoit, en parlant d'un de ses maîtres, que lorsqu'il l'entendoit parler des avantages de la pauvreté, de la chasteté, d'une vie sobre, d'une conscience pure & irréprochable, il sortoit de ses leçons plein d'amour pour la vertu, & d'horreur pour le vice. C'est l'effet que doit produire l'Histoire quand elle est bien enseignée.

Il ne s'agit donc que de rendre les jeunes gens attentifs aux excellentes leçons que nous donne le paganisme même [b], qui ne compte pour rien tout ce qui est hors de l'homme, & ce qui lui sert comme de cortége, richesses, dignités, magnificence ; [c] & qui, dans l'homme même, n'estime & n'admire que les qualités du cœur, c'est-à-dire la probité & la vertu : [d] dont l'éclat est tel, qu'elle honore, annoblit & reléve tout ce qui l'approche & l'environne, la pauvreté même, la misére, l'exil, la prison, les tourmens. Elle seule donne le prix à tout : elle seule est la source de la solide

a Ego certè, cùm Attalum audirem, in vitia, in errores, in mala vitæ perorantem, sæpe misertus sum generis humani... Cùm verò commendare paupertatem cœperat.... sæpe exire è schola pauperi libuit. Cùm cœperat voluptates nostras traducere, laudare castum corpus, sobriam mensam, puram mentem, non tantùm ab illicitis voluptatibus, sed etiam supervacuis, libebat circumscribere gulam & ventrem. *Senec. Epist.* 108.

b Quicquid est hoc quod circa nos ex adventicio fulget, honores, opes, ampla atria..... alieni commodatique apparatus sunt. *Senec. Consol. ad Marc. cap.* 10.

c Nec quicquam suum, nisi se, putet esse, ea quoque parte qua melior est. *Id. de Const. sap. cap. 6.*

d Quicquid attigit virtus, in similitudinem sui adducit & tingit : actiones, amicitias, interdum domos totas, quas intravit disposuitque, condecorat : quicquid tractavit, id amabile, conspicuum, mirabile facit. *Id. Epist. 66.*

gloire & de la véritable grandeur. Selon le paganiſme, [a] un Prince n'eſt grand, qu'autant qu'il eſt bienfaiſant & libéral : il ne doit ſe croire puiſſant, que pour faire du bien ; & faire marcher, à l'imitation des dieux, la qualité de Très bon, avant celle de Très grand : *Jupiter Optimus, Maximus.* Il doit préférer aux titres faſtueux de Vainqueur, de Triomphateur, de Foudre de guerre, de Conquérant, titres pour l'ordinaire ſi funeſtes aux peuples, [b] le doux nom de pere de la patrie, qui le fait ſouvenir qu'il eſt le protecteur & le pere de ſes ſujets, & que ſa plus ſolide gloire, auſſi-bien que ſon devoir le plus eſſentiel, eſt de travailler à les rendre heureux.

Il ſemble qu'on ne peut rien ajouter à ces nobles idées que les payens nous donnent de la grandeur & de la puiſſance humaine, ni aux exemples de vertu que j'ai cités juſqu'ici en ſi grand nombre. Mais écoutons un Sage, élevé dans l'école, non de Socrate & de Platon, mais de Jeſus-Chriſt : c'eſt ſaint Auguſtin, qui, après avoir tracé le portrait d'un grand Prince, nous apprend par un ſeul trait qu'il ajoute aux tableaux des anciens, en quoi conſiſte la ſolide gloire, & combien le Chriſtianiſme enchérit ſur les vertus payennes, dont la vanité & l'orgueil étoient l'ame & le principe.

S. Auguſt. de Civit. Dei, lib. 5. cap. 24.

» Nous n'appellons pas grands & heureux les Princes » Chrétiens, dit ce Pere en parlant des Empereurs, pour » avoir régné lontems, ou pour être morts en paix en » laiſſant leurs enfans ſucceſſeurs de leur couronne, ou » pour avoir vaincu les ennemis de l'Etat, ou pour » avoir réprimé les ſéditieux : avantages qui leur ſont » communs avec les Princes adorateurs des démons. » Mais nous les appellons grands & heureux, quand ils

a Proximum diis locum tenet, qui ſe ex deorum natura gerit, beneficus, ac largus, & in melius potens. Hæc affectare, hæc imitari decet : maximum ita haberi, ut optimus ſimul habeatc. *Senec. lib. 1. de Clem. cap. 19.*

b Cetera cognomina honori data ſunt..... Patrem quidem patriæ appellamus, ut ſciret datam ſibi poteſtatem patriam, quæ eſt temperatiſſima, liberis conſulens, ſuaque poſt illos reponens. *Senec. lib. 1. de Clem. cap. 14.*

» ſont

» font régner la justice ; quand, au milieu des louanges » qu'on leur donne, ou des respects qu'on leur rend, ils ne » s'enorgueillissent point, mais se souviennent qu'ils sont » hommes ; quand ils soumettent leur puissance à la puis- » sance souveraine du Maître des Rois, & qu'ils la font » servir à faire fleurir son culte ; quand ils craignent Dieu, » qu'ils l'aiment, & qu'ils l'adorent ; quand ils préférent » à leur roiaume celui où ils ne craignent point d'avoir » de rivaux ni d'ennemis ; quand ils sont lents à punir, » & promts à pardonner ; quand ils ne punissent que » pour le bien de l'Etat, & non pour satisfaire leur ven- » geance ; & qu'ils ne pardonnent que parce qu'ils es- » pérent qu'on se corrigera, & non pour donner l'im- » punité aux crimes ; quand, étant obligés d'user de » sévérité, ils la tempérent par quelque action de dou- » ceur & de clémence ; quand ils sont d'autant plus » retenus dans leurs plaisirs, qu'ils auroient plus de li- » berté de s'y livrer ; quand ils aiment mieux com- » mander à leurs passions, qu'à tous les peuples du mon- » de ; ET QUAND ILS FONT TOUTES CES » CHOSES, NON POUR LA VAINE GLOIRE, » MAIS POUR L'AMOUR DE LA FE'LICITE' » E'TERNELLE.

Le paganisme ne pouvoit pas inspirer des sentimens si nobles, & en même tems si épurés de tout amour propre & de toute vaine gloire : *Hæc omnia faciunt, non propter ardorem inanis gloriæ, sed propter caritatem felicitatis æternæ.* Il n'y avoit que l'école de Jesus-Christ capable de porter l'homme à un si haut degré de perfection, que de s'oublier totalement lui-même au milieu des plus grandes actions, pour ne les raporter qu'à Dieu seul : en quoi consiste toute sa grandeur & toute sa gloire. Car tant que l'homme demeure concentré en lui-même, il a beau faire des efforts pour paroitre grand, & pour s'élever ; il demeure toujours ce qu'il est, c'est-à-dire, bassesse & néant : & ce n'est qu'en s'unissant à celui qui est l'unique source de toute gloire & de toute grandeur, qu'il peut véritablement devenir grand & élevé.

Voila ce qui a produit cette multitude innombrable de Héros chrétiens de toute condition, de tout ſexe, de tout âge. On a vû ce qu'il y avoit de plus éclatant dans le ſiécle, venir dépoſer aux piés de la croix de Jeſus-Chriſt richeſſes, grandeur, magnificence, dignités, ſcience, éloquence, réputation; & compter tous ces ſacrifices pour rien. Un ſaint Paulin, l'honneur de notre France, & la gloire de ſon ſiécle, pendant que tout l'univers étoit dans l'admiration de l'abandon généreux qu'il venoit de faire aux pauvres des biens immenſes qu'il poſſédoit en différentes provinces, croioit n'avoir encore rien fait, & ſe comparoit à un athléte qui ſe prépare au combat, ou à un homme qui doit paſſer à la nage une riviére, & qui ne ſont pas l'un & l'autre fort avancés pour avoir quitté leurs habits.

Que dirai-je de cette foule de Dames illuſtres, dont quelques unes comptoient parmi leurs aieux les Scipions & les Gracques, ſainte Paule, ſainte Olympiade, ſainte Marcelle, ſainte Mélanie, qui firent tant d'honneur à l'Evangile en foulant aux piés le faſte & les délices du ſiécle? Quelle grandeur d'ame dans cette parole de ſainte Marcelle qui avoit abandonné tous ſes biens aux pauvres, & qui voiant Rome priſe & ſaccagée par les Goths, remercia Dieu de ce qu'il avoit mis ſes biens en ſureté, & de ce que le déſaſtre de la ville l'avoit trouvé & non rendu pauvre! *Quòd pauperem illam non feciſſet captivitas, ſed inveniſſet.*

S. Hieron. lib. 3. Epiſt. ad Principiam.

Jamais triomphe égala-t-il celui que remporta l'humilité chrétienne dans la perſonne de ſainte Mélanie l'aieule, lorſqu'elle alla à Nole viſiter ſaint Paulin? C'eſt ce Saint même qui nous en a laiſſé une éloquente deſcription. Toute ſa famille, c'eſt-à-dire ce qu'il y avoit alors de plus grand & de plus qualifié dans Rome, étant allé audevant d'elle, voulut par honneur l'accompagner dans ce voiage avec toute la pompe ordinaire aux perſonnes de cette naiſſance. La voie Appia étoit couverte de chars dorés & magnifiques, de chevaux

ſuperbement enharnachés, d'un grand nombre de chariots de toute eſpéce. Au milieu de ce faſtueux appareil marchoit une Dame vénérable par ſon âge, & encore plus par ſon air grave & modeſte, montée ſur un petit cheval fort maigre, & vétue d'un ſimple habit de ſerge. Cependant tous les yeux étoient tournés & attachés ſur l'humble Mélanie. Perſonne n'étoit attentif à l'or, à la ſoie, à la pourpre qui brilloient de toutes parts: l'étoffe groſſiére effaçoit tout ce vain éclat. On voioit dans les enfans, ce que la mere avoit quitté & foulé aux piés, pour en faire un ſacrifice à Jeſus-Chriſt.

Les grands Seigneurs, les Dames, qui formoient ce pompeux cortége, loin de rougir de l'état vil & abjet où paroiſſoit la ſainte Veuve, ſe faiſoient honneur d'approcher d'elle, & de toucher à ſes habits; croiant par cet humble & reſpectueux abbaiſſement expier l'orgueil de leur riche & ſuperbe magnificence. C'eſt ainſi que dans cette occaſion le faſte de la grandeur Romaine rendit hommage à la pauvreté évangélique.

Quelques traits de la ſorte, mélés de tems en tems avec les hiſtoires profanes, corrigent & rectifient ce qui s'y trouve de défectueux, ſuppléent à ce qui peut y manquer du côté du motif & de l'intention, & donnent aux jeunes gens une idée parfaite de la véritable & ſolide grandeur. Car, en leur raportant les belles actions & les louables ſentimens des payens, comme nous avons fait ici, il faut avoir ſoin de les faire ſouvenir de tems en tems de ce principe que ſaint Auguſtin répéte ſi ſouvent, [a] que ſans la vraie piété, c'eſt-à-dire, ſans la connoiſſance & l'amour du vrai Dieu, il ne peut y avoir de véritable vertu, & qu'elle n'eſt point telle quand elle a pour motif la gloire humaine. Il eſt vrai, ajoute-t-il, que ces vertus, quoique fauſſes & imparfaites, ne laiſſent pas de mettre ceux qui les ont beaucoup

a Dum illud conſtet inter omnes veraciter pios, neminem ſine vera pietate, id eſt veri Dei vero cultu, veram poſſe habere virtutem, nec eam veram eſſe, quando gloriæ ſervit humanæ. *S. Aug. de Civit. Dei, lib. 5. cap. 19.*

plus en état de rendre ſervice au Public, que s'ils ne les avoient pas. Et c'eſt en ce ſens qu'on peut dire qu'il ſeroit quelquefois à ſouhaiter que ceux qui gouvernent fuſſent de bons payens, de bons Romains, & qu'ils agîſſent ſelon ces grands principes qui étoient l'ame de leur conduite. [a] Mais le ſouverain bonheur d'un Etat, c'eſt que Dieu mette en place des perſonnes qui joignent à ces grandes qualités qu'on admire dans les anciens, une véritable & ſolide piété.

a Illi autem, qui vera pietate præditi bene vivunt, ſi habent ſcientiam regendi populos, nihil eſt felicius rebus humanis, quàm ſi Deo miſerante habeant poteſtatem. *S. Aug. Ibid.*





SECONDE PARTIE. DE L'HISTOIRE SAINTE.

JE RÉDUIRAI à deux chefs ce que j'ai à dire sur l'étude de l'Histoire Sainte. D'abord je poserai les principes qui me paroissent nécessaires pour profiter comme on le doit de cette étude. J'en ferai ensuite l'application à quelques exemples.

CHAPITRE PREMIER.

PRINCIPES NÉCESSAIRES POUR L'INTELLIGENCE DE L'HISTOIRE SAINTE.

AVANT que de marquer les observations qu'on doit faire en étudiant l'Histoire Sainte, ou en l'enseignant aux autres, je croi qu'il est à propos de commencer par en donner ici une idée générale, qui en fasse sentir le caractére propre, & qui aide à faire connoitre en quoi cette Histoire est différente des autres.

ARTICLE PREMIER.

Caractéres propres & particuliers à l'Histoire Sainte.

IL N'EN EST pas de l'Histoire Sainte comme de tou-

tes les autres. Celles-ci ne renferment que des faits humains, & des événemens temporels, souvent pleins d'incertitude & de contrariétés. Mais celle-là est l'histoire de Dieu même, de l'Etre souverain : l'histoire de sa toute-puissance, de sa sagesse infinie, de sa providence qui s'étend à tout, de sa sainteté, de sa justice, de sa misericorde, & de ses autres attributs, montrés sous mille formes, & rendus sensibles par une infinité d'effets éclatans. Le livre qui renferme toutes ces merveilles, est le plus ancien livre du monde, & l'unique, avant la venue du Messie, où Dieu nous ait fait connoitre d'une maniére également claire & certaine ce qu'il est, ce que nous sommes, & à quoi il nous a destinés.

Les autres histoires nous laissent dans une profonde ignorance de tous ces points importans. Loin de nous donner une idée nette & précise de la Divinité, elles l'obscurcissent, la dégradent, la défigurent par mille fables & mille réveries, toutes plus absurdes les unes que les autres. Elles ne nous font connoître ni ce qu'est ce monde que nous habitons, s'il a commencé, par qui & pourquoi il a été créé, comment il se soutient & se conserve, & s'il doit toujours subsister : ni ce que nous sommes nous-mêmes, quelle est notre origine, notre nature, notre destination, notre fin.

L'Histoire Sainte commence par nous révéler clairement en trois mots les plus grandes & les plus importantes vérités : Qu'il y a un Dieu ; qu'il est avant tout, & par conséquent éternel ; que le monde est son ouvrage, qu'il l'a formé de rien par sa seule parole, qu'ainsi il est tout-puissant. *Au commencement Dieu a créé le ciel & la terre.* (Gen. ch. 1. v. 1.)

Elle nous représente ensuite l'homme, pour qui ce monde a été formé, sortant des mains de son Créateur, & composé d'un corps & d'une ame : d'un corps fait d'un peu de poussiére, preuve de sa foiblesse ; d'une ame, qui est le souffle de Dieu, & par conséquent distinguée du corps, spirituelle, intelligente ; & par le fonds même de sa nature & de sa constitution, incorruptible & immortelle.

Elle nous dépeint l'état heureux dans lequel l'homme a été créé juste, innocent, & destiné à un bonheur sans fin, s'il eût persévéré dans sa justice & dans son innocence : sa triste chute par le péché, source funeste de tous ses maux, & de la double mort à laquelle il fut condanné avec toute sa postérité : enfin sa réparation future par un Médiateur tout-puissant, qu'elle lui promet & lui fait envisager dès lors pour sa consolation, mais dans l'éloignement d'un avenir très reculé ; & dont elle lui peint dans la suite tous les traits & tous les caractéres, mais sous les sombres couleurs des figures & des symboles, qui sont comme autant de voiles qui servent en même tems à le montrer & à le cacher.

Elle nous apprend que dans cette réparation du genre humain la grande œuvre de Dieu, à laquelle tout se raporte & tout se termine, est de se former un roiaume digne de lui, un roiaume qui seul subsistera pendant toute l'éternité, & auquel tous les autres feront place ; dont Jesus-Christ sera le fondateur & le roi, selon l'auguste prophétie de Daniel, qui après avoir vû en esprit sous différens symboles la succession & la ruine de tous les grands empires du monde, voit enfin le Fils de l'homme s'avancer jusqu'à l'Ancien des jours, *usque ad Antiquum dierum*; noble & grande expression pour marquer l'Eternel : & il ajoute aussitôt, *que Dieu lui donna la puissance, l'honneur, & le roiaume ; que toutes les tribus & les langues le serviront ; que sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée, & que son roiaume ne sera jamais détruit.* *Dan. 7. 1-14.*

Ce roiaume est l'Eglise, qui commence & se forme sur la terre, & qui sera un jour transportée dans le ciel, lieu de son origine & de sa demeure éternelle. *Et alors viendra la fin & la consommation de toutes choses*, c'est-à-dire de ce monde visible, qui ne subsiste que pour l'autre ; *lorsque Jesus-Christ, après avoir détruit tout empire, toute domination, & toute puissance, aura remis son roiaume*, c'est-à-dire l'heureuse & sainte société des Elus, *à Dieu son Pere.* *1. Cor. 15. 24.*

C'est cette heureuse société des Justes, & celui qui a

bien voulu en être le chef, le sanctificateur, le pere, & l'époux, qui sont le grand objet & le dernier terme de tous les desseins de Dieu. Dès le commencement du monde, & avant même que le péché en eût perverti l'ordre, il a eu l'un & l'autre en vûe. Saint Paul nous déclare en termes précis que le premier Adam étoit la figure du second, *qui est forma futuri*; & il nous insinue qu'Eve, tirée du côté d'Adam pendant son sommeil mysterieux, étoit une image naturelle de l'Eglise, sortie du côté de Jesus-Christ endormi sur la croix pour nous y enfanter.

Rom. 5. 14. Eph. 5. 25. &c.

Dès ces premiers tems on voit Dieu, toujours attentif à son œuvre, préparer de loin la formation de l'Eglise chrétienne, & en jetter les fondemens, en révélant à l'homme les mystéres dont la connoissance a toujours été nécessaire au salut; en lui renouvellant souvent la promesse du Libérateur; en lui marquant la nécessité de la foi au Médiateur pour obtenir la vraie justice; en lui enseignant l'essence de la religion & l'esprit du vrai culte; en transmettant de siécles en siécles sans altération ces dogmes capitaux par la longue durée de la vie des premiers Patriarches, remplis de foi & de sainteté; en prenant soin par le moien de l'arche de sauver du naufrage de l'univers ces vérités essentielles; & enfin en se formant dès les premiers tems une société de Justes plus ou moins nombreuse & visible, & la conservant par une succession non interrompue.

Mais dans le tems que la terre commence à être inondée de nouveau d'un déluge d'erreurs & de crimes, plus pernicieux que le déluge des eaux dont elle venoit de sortir; Dieu, pour mettre en sûreté les vérités salutaires qui commençoient à s'obscurcir & à s'éteindte dans toutes les nations, en confie le dépôt à une famille qu'il consacre entiérement à la religion. Il s'en forme un peuple particulier, renfermé dans l'enceinte d'un certain pays qu'il lui avoit préparé depuis lontems, séparé de toutes les autres nations par ses loix & par ses usages, conduit & gouverné d'une maniére toute singuliére, montré comme en spectacle à tout l'univers par les merveilles sans nombre qu'il y a opérées, soit pour l'établir dans la terre qu'il lui avoit

avoit promiſe, ſoit pour l'y maintenir, ou pour l'y rappeller. Il ne ſe contente pas de le conduire, comme les autres peuples, par une providence générale & commune : il s'en rend lui-même le chef, le légiſlateur, le roi. Et il veut que ce peuple par ſa ſortie de l'Egypte, par ſon ſéjour dans le deſert, par ſon entrée dans la terre promiſe, par ſes guerres & ſes conquêtes, par ſa longue captivité à Babylone, par ſon retour dans ſa patrie, en un mot par tous ſes divers états & changemens, ſoit une figure de ce qui devoit arriver à l'Egliſe : & que l'attente du Meſſie, promis aux Patriarches, figuré par les cérémonies & par les ſacrifices de la loi, prédit par les Prophétes, ſoit le caractére propre & ſpécial de ce peuple, qui le diſtingue de toutes les autres nations.

Voila ce que l'Ecriture Sainte nous apprend, & ce qu'elle ſeule pouvoit nous découvrir, parce qu'elle ſeule eſt dépoſitaire des révélations divines, & de la manifeſtation des decrets de Dieu cachés dans ſon ſein de toute éternité juſqu'au moment où il lui a plu de les produire au jour. Eſt-il un objet plus grand, plus intéreſſant, plus digne de l'attention de l'homme, qu'une hiſtoire où Dieu a daigné tracer lui-même de ſa propre main le plan de notre deſtinée éternelle ?

Pour affermir la certitude de la révélation, & pour établir la religion ſur des fondemens inébranlables, Dieu a voulu lui donner deux ſortes de preuves, qui fuſſent en même tems à la portée des plus ſimples, & ſupérieures à toutes les ſubtilités des incrédules ; qui portaſſent viſiblement le caractére de la Toute-puiſſance ; & que ni tous les efforts des hommes, ni les preſtiges des démons ne puſſent imiter.

Ces deux ſortes de preuves conſiſtent dans les miracles & dans les prophéties.

Les miracles ſont frapans, publics, notoires, expoſés aux yeux de tous, multipliés en une infinité de maniéres, lontems prédits & attendus, perſévérans pendant une longue ſuite de jours, & même d'années. Ce ſont des faits éclatans, des événemens mémorables, que les plus groſſiers ne peuvent ignorer, dont des peuples entiers non

ſeulement ſont ſpectateurs & témoins, mais dont ils ſont eux-mêmes la matiére & l'objet, dont ils recueillent les fruits & ſentent les effets, & qui rendent leur ſort heureux ou malheureux. La famille de Noé ne pouvoit oublier la ruine du monde entier, cauſée par le déluge après des menaces continuées pendant un ſiécle, ni la maniére merveilleuſe dont elle en avoit été ſeule préſervée dans l'arche. Le feu deſcendu du ciel ſur les villes criminelles : tout le roiaume d'Egypte puni à diverſes repriſes par dix plaies accablantes : la mer ouverte pour donner paſſage aux Hébreux, & refermée pour ſubmerger Pharaon avec toute ſon armée : le peuple d'Iſrael pendant quarante ans nourri de la manne, abreuvé par des torrens tirés des rochers, couvert par une nuée contre l'ardeur du jour, & éclairé par une colonne de feu pendant la nuit : les habits & les ſouliers conſervés entiers ſans être uſés pendant un ſi long voiage : le cours du Jourdain ſuſpendu : le ſoleil arrêté dans ſa courſe pour aſſurer la victoire : une armée de Guêpes marchant devant le peuple de Dieu pour chaſſer les Cananéens de leurs terres : les nuées pluſieurs fois converties en une grêle de pierres pour écraſer les ennemis : les nations liguées contre Iſrael diſſipées par une vaine terreur, ou exterminées par un carnage mutuel en tournant leurs armes les unes contre les autres : cent quatre-vingts-cinq mille hommes foudroiés dans une nuit ſous les remparts de Jéruſalem : tous ces prodiges, & mille autres de cette nature, dont pluſieurs étoient atteſtés par des fêtes ſolennelles établies à deſſein d'en perpétuer la mémoire, & par des cantiques ſacrés qui étoient dans la bouche de tous les Iſraélites, ne pouvoient être ignorés par les plus ſtupides, ni révoqués en doute par les plus incrédules.

Il en eſt de même des prophéties. On eſt frapé d'étonnement, & l'on regarde comme le dernier effort de l'eſprit humain, qu'un Hiſtorien célébre ait pu par la force de ſon génie, par la ſupériorité de ſes lumiéres, & par ſa profonde connoiſſance du caractére des hommes & des peuples, entrevoir & démêler dans les ténébres de l'avenir un changement conſidérable qui devoit arriver

Polybe.

dans la république Romaine. Et certainement une telle prévoiance eſt bien digne d'admiration, & il n'y a perſonne, pour peu de goût & de curioſité qu'il ait, qui ne ſoit bien aiſe d'examiner par lui-même s'il eſt vrai que cet Hiſtorien ait deviné auſſi juſte qu'on le dit.

L'Hiſtoire Sainte nous préſente bien d'autres merveilles. On y voit une foule d'hommes inſpirés, qui ne parlent pas en doutant, en héſitant, en conjecturant; mais qui d'un ton affirmatif déclarent hautement & en public que tels & tels événemens arriveront certainement dans le tems, dans le lieu, & avec toutes les circonſtances que ces Prophétes le marquent. Mais quels événemens! Les plus détaillés, les plus perſonnels, les plus intéreſſans pour la nation, & en même tems les plus éloignés de toute vraiſemblance. Sous les régnes floriſſans d'Ozias & de Joathan, où l'Etat étoit dans la paix, dans l'abondance, & où le luxe des tables, des bâtimens, des ameublemens étoit porté à l'excès, quelle apparence y avoit-il à l'affreuſe diſette & à la honteuſe captivité dont Iſaïe menaçoit alors les Dames les plus qualifiées, & aux malheurs extrêmes qui arrivérent effectivement ſous le régne ſuivant? Iſ. c. 3. v. 16. 26 &c.

Lorſque, quelque tems après, Jéruſalem, bloquée par la nombreuſe armée de Sennachérib, étoit réduite à la derniére extrémité, ſans troupes, ſans vivres, ſans aucune eſpérance de ſecours humain, ſur-tout depuis que l'armée des Egyptiens eut été taillée en piéces; ce qu'Iſaïe prédiſoit étoit-il croiable, que la ville ne ſeroit point priſe, qu'elle ne ſeroit pas même aſſiégée dans les formes, que l'ennemi ne lanceroit pas contre elle un ſeul trait, & que bientôt cette armée ſi formidable ſeroit exterminée tout d'un coup, & ſans le concours d'aucun homme, & ſon Roi mis en fuite?

La deſtruction entiére du roiaume des dix tribus, l'enlévement de celle de Juda à Babylone après la priſe & la ruine de Jéruſalem, le terme précis de ſoixante & dix ans marqué pour la durée de ſa captivité, ſon retour glorieux dans ſa patrie, ſon libérateur déſigné & appellé par ſon nom plus de deux cens ans avant ſa naiſſance, la maniére ſurprenante, & inouie juſqu'alors, dont cet illu-

ſtre Conquérant devoit prendre Babylone : tout cela étoit-il du reſſort de la prévoiance humaine, & y voioit-on quelque apparence quand les Prophétes le prédiſoient ?

Ces prédictions néanmoins, quelque éclatantes qu'elles fuſſent, ne ſervoient que de voile ou de préparation à d'autres infiniment plus importantes, auxquelles l'accompliſſement des premiéres devoit donner un degré d'autorité & de crédit qui fût au deſſus de tout ce que l'eſprit humain peut imaginer ou ſouhaiter de plus fort pour établir une pleine conviction, & une croiance inébranlable. On ſent bien que je veux parler des prédictions qui regardent le Meſſie, & l'établiſſement de l'Egliſe chrétienne. Elles ſont d'une évidence, & deſcendent dans un détail, qui paſſe toute admiration. Non ſeulement les Prophétes ont marqué le tems, le lieu, la maniére de la naiſſance du Meſſie, les principales actions de ſa vie, les effets de ſa prédication : mais ils ont vû & prédit les circonſtances les plus particuliéres de ſa mort & de ſa réſurrection, & les ont raportées preſque avec autant d'exactitude que les Evangéliſtes mêmes qui en avoient été les témoins oculaires.

Mais que dire de ces grands événemens, qui ſont la deſtinée du genre humain, qui embraſſent toute l'étendue des ſiécles, & qui vont enfin ſe perdre heureuſement dans l'éternité, qui étoit leur terme & leur but : l'établiſſement de l'Egliſe ſur la terre par la prédication de douze pêcheurs, la réprobation du corps entier de la nation Juive, la vocation des Gentils ſubſtitués à la place d'un peuple autrefois ſi chéri & ſi privilégié, la ruine de l'idolatrie dans tout l'univers, la diſperſion des Juifs dans toutes les parties de la terre pour y ſervir de témoins à la vérité des livres ſaints & à l'accompliſſement des prophéties, leur retour futur à la foi de Jeſus-Chriſt qui ſera la reſſource & la conſolation de l'Egliſe dans les derniers tems, enfin cette Egliſe après bien des combats & des dangers, tranſportée de la terre dans le ciel pour y jouir d'une félicité & d'une paix éternelle ? Voila de quoi nous entretiennent les Prophétes, voila pourquoi les livres ſaints ont été écrits.

JE DEMANDE en premier lieu si ce n'est pas manquer à la partie la plus essentielle de l'éducation de la Jeunesse, que de lui laisser ignorer une histoire si respectable & si intéressante par son antiquité, par son autorité, par la grandeur & la variété des faits, & sur tout par l'union intime qu'elle a avec notre sainte religion, dont elle est le fondement, dont elle renferme toutes les preuves, dont elle nous marque tous les devoirs, & pour laquelle elle est si propre à nous inspirer dès l'âge le plus tendre un respect infini, capable de servir dans la suite de frein & de barriére contre la licence audacieuse de l'incrédulité qui prend tous les jours de nouveaux accroissemens, & qui nous menace de la perte entiére de la foi.

Je demande en second lieu si c'est étudier & enseigner l'Histoire Sainte comme on le doit, que d'en raporter les faits simplement comme des faits historiques; de ne les proposer aux jeunes gens que comme des objets de leur curiosité ou de leur admiration, sans les leur montrer comme les appuis les plus fermes de leur croiance, comme les titres domestiques de leur véritable noblesse, comme les gages certains de leur grandeur future; sans leur apprendre à comparer ces événemens *miraculeux* & *prophétiques* avec les *prodiges* & les *oracles* les plus vantés du paganisme, & sans leur faire sentir combien ceux, sur lesquels toute la religion des Romains par exemple étoit fondée, & que Cicéron dans de certains livres a fait valoir *Lib. 1. de nat. Deor.* avec toute son éloquence, quoique dans d'autres il les détruise absolument; combien, dis-je, ces prodiges & *Lib. 2. de Divinat.* ces oracles sont vains & frivoles, & combien, quand on les lui passeroit tous pour vrais, ils sont éloignés de la certitude, de la majesté, & de la multitude de ceux que l'histoire sainte nous présente à chaque page.

Je demande enfin si c'est rendre à l'Histoire Sainte, dictée par le Saint Esprit même, le respect qui lui est dû, que d'en examiner seulement la lettre, sans pénétrer plus avant pour en découvrir l'esprit & la véritable signification; sur tout après la vive lumiére que les écrits des Evangélistes & des Apôtres, & après eux la tradition constante & suivie des Peres, ont répandue sur cette matiére.

Nous lisons très souvent dans l'Evangile que les actions qui y sont raportées étoient l'accomplissement des figures & des prophéties de l'ancien Testament, & Jesus-Christ lui-même nous assure que c'est de lui principalement que Moyse a écrit : *si crederetis Moysi, crederetis forsitan & mihi ; de me enim ille scripsit.* S. Paul nous dit en termes clairs & précis que Jesus-Christ étoit la fin de la loi, & que ce qui arrivoit aux Juifs, leur arrivoit en figure. S. Augustin, qui n'est en cela que l'interpréte & le canal de la tradition de l'Eglise, nous déclare en parlant des Saints de l'ancien Testament, que non seulement leurs paroles, mais leur vie, leurs mariages, leurs enfans, leurs actions, étoient une figure & une prédiction de ce qui devoit arriver lontems après dans l'Eglise chrétienne : *Horum Sanctorum, qui præcesserunt tempore nativitatem Domini, non solùm sermo, sed etiam vita, & conjugia, & filii, & facta, prophetia fuis hujus temporis, quo per fidem passionis Christi ex gentibus congregatur Ecclesia* ; & que le peuple Hébreu, dans son tout, a été comme un grand Prophéte de celui qui seul mérite d'être appellé grand : *Totumque illud regnum gentis Hebræorum, magnum quemdam, quia & magni cujusdam, fuisse prophetam.* D'où il conclut qu'on doit chercher dans les actions de ce peuple une prophétie de Jesus-Christ & de l'Eglise : *In iis quæ in illis, vel de illis divinitus fiebant, prophetia venturi Christi & Ecclesiæ perscrutanda est.*

Joan. 5. 46.
Rom. 10. 4.
1. Cor. 10. 11.
S. August. de catechis. rud. cap. 19.
Lib. 22. contra Faust. cap. 24.

Dans ce qui est dit, par exemple, d'Abraham, qu'il chassa de sa maison Agar, qui étoit sa femme légitime, quoique d'un second rang & esclave, avec Ismael son fils, sans leur donner autre chose pour leur subsistance qu'un peu de pain & d'eau : un homme de bon esprit & de bon sens, peut-il comprendre que ce Patriarche, si libéral & si plein d'humanité à l'égard des étrangers, ait traité avec une telle dureté sa femme & son fils, si cette dureté ne cache quelque mystére ?

Gen. 21.

Quand la tradition ne nous découvriroit pas ce que signifie l'action du même Patriarche prêt à immoler Isaac, la raison seule, j'entens dans un homme éclairé de la foi, ne suffiroit-elle pas pour nous y faire reconnoitre la cha-

rité du Pere éternel qui a aimé les hommes jusqu'à donner pour eux son Fils unique ?

Peut-on raconter aux enfans l'histoire du serpent d'airain attaché & suspendu à un bois dans le desert pour la guérison des Israélites que la morsure des serpens de feu faisoit mourir, sans leur expliquer en même tems de qui ce serpent étoit la figure ?

Seroit-ce entendre comme il faut l'histoire admirable de Jonas, si l'on se bornoit à ce que la lettre nous offre, & si l'on n'y voioit pas Jesus-Christ sortant plein de vie du tombeau le troisiéme jour, & la promte & miraculeuse conversion des Gentils, qui a été le fruit de la mort & de la résurrection du Sauveur ?

Il en est ainsi de beaucoup d'autres endroits de l'histoire sainte, qui ne sont point entendus, s'ils ne sont approfondis. C'est l'étudier en Juif, & non en Chrétien, que de ne pas lever le voile dont elle est couverte, & de se contenter d'une surface, riche à la vérité & précieuse, mais qui cache d'autres richesses d'un prix infiniment plus estimable.

On expliquera ces figures aux jeunes gens avec plus ou moins d'étendue, selon qu'ils seront plus ou moins avancés, s'arrêtant sur-tout à celles qui sont dévelopées dans le Nouveau Testament, & dont par conséquent le sens ne peut pas être douteux : & parmi celles-là même choisissant les plus claires, & les plus proportionnées à leur âge. Il en est pourtant de si évidentes & de si sensibles par elles-mêmes, quoiqu'on n'en trouve point l'explication dans le Nouveau Testament, qu'il n'est pas possible de s'y méprendre, comme l'histoire de Joseph dont nous parlerons bientôt, & d'autres pareilles.

ARTICLE SECOND.

Observations utiles pour l'étude de l'Histoire Sainte.

1. Le premier soin que l'on doit apporter dans l'étude de l'Histoire en général, est d'y mettre beaucoup d'ordre & de méthode, afin de pouvoir distinguer nettement les

faits, les personnes, les tems, les lieux, & c'est à quoi peuvent contribuer la Chronologie & la Géographie, qu'on a raison d'appeller les deux yeux de l'Histoire, puisqu'elles y répandent beaucoup de lumiére, & qu'elles en écartent toute confusion.

Quand je recommande l'étude de la Chronologie, je suis bien éloigné de vouloir jetter les jeunes gens dans un examen de questions difficiles & épineuses dont cette matiére est fort susceptible, & dont la discussion ne convient qu'aux savans. Il suffit aux premiers d'avoir une idée nette & distincte, non de l'année précise de chaque fait particulier, ce qui iroit à l'infini, & causeroit un grand embarras; mais en gros & en général du siécle où sont arrivés les événemens les plus considérables.

On a coutume de diviser l'Histoire Ste depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jesus-Christ en six ages ou six parties, qui renferment en tout l'espace de quatre mille ans. Cette division n'est point difficile à retenir, & elle n'est point au dessus de la portée des enfans. On marque ensuite combien chaque âge renferme d'années, en évitant autant qu'il est possible les fractions, c'est-à-dire les petits nombres, & en les réduisant à un compte rond & plein. Ainsi le quatriéme âge qui s'étend depuis la sortie d'Egypte jusqu'au tems où l'on jetta les fondemens du Temple, à compter exactement renferme 479 ans & 17 jours. Il vaut mieux dire aux enfans que cet âge renferme environ 480 ans. On peut encore diviser cet espace en différentes parties; mais il ne faut pas trop les multiplier: 40 ans que le peuple passe dans le desert sous la conduite de Moyse; plus de 350 depuis son entrée dans la terre sainte, sous la conduite de Josué & des Juges; 40 ans sous le régne de Saül; autant sous celui de David; & quelques années de Salomon. Une pareille division ne charge point la mémoire, & répand ce me semble beaucoup de clarté dans la connoissance des faits.

Entre les auteurs qui ont traité de la Chronologie, Usserius & le P. Petau sont les plus suivis. On peut choisir pour guide l'un ou l'autre de ces deux savans hommes: mais il est bon que dans un College ce soit toujours le même dans toutes les classes. Comme

Comme dans l'Hiſtoire Sainte il y a des faits raportés diverſement par les différens Auteurs qui en ont écrit, c'eſt au Maître à réunir & à concilier ces différences, en choiſiſſant dans chaque livre les circonſtances les plus inſtructives & les plus intéreſſantes. Quand on eſt arrivé au tems des Prophétes, leurs écrits répandent une grande lumiére ſur les livres hiſtoriques, qui omettent beaucoup de faits importans, ou ne les raportent ſouvent qu'en très peu de mots : on en verra quelques exemples dans la ſuite.

On a imprimé depuis peu un livre * intitulé ; *Abregé de l'Hiſtoire de l'Ancien Teſtament*, qui peut être d'un grand uſage, non-ſeulement pour les jeunes gens, mais auſſi pour toutes les perſonnes qui n'ont pas ou aſſez de loiſir, ou aſſez de lumiére pour étudier l'Hiſtoire Sainte dans l'Ecriture même. On a fait entrer dans cet *Abrégé* tout ce qu'il y a de plus eſſentiel dans l'Hiſtoire Sainte. On s'eſt fait un devoir d'y garder cette ſimplicité de ſtile, qui en fait le propre caractére. On a eu ſoin de méler dans les récits hiſtoriques certaines paroles de l'Ecriture pleines de ſens, & qui donnent matiére à de grandes réflexions. Enfin, pour rendre cet ouvrage plus complet & plus utile, on le termine par un extrait des Livres ſapientiaux & prophétiques. Il ſeroit bien à ſouhaiter qu'on eût un pareil ſecours pour l'Hiſtoire profane.

* *Ce livre ſe vend rue ſaint Jean de Beauvais, chez D. ſaint.*

Le même Auteur a donné depuis peu cet *Abrégé* avec plus d'étendue, & y a ajouté des Réflexions, qui renferment tout le fond de la religion, & qui peuvent être d'une utilité infinie pour toutes ſortes de perſonnes.

II. Dans l'étude de l'Hiſtoire Sainte, il ne faut pas négliger les uſages & les coutumes particuliéres au peuple de Dieu : ce qui regarde ſes loix, ſon gouvernement, ſa maniére de vivre. L'excellent livre de M. l'Abbé Fleuri, qui a pour titre *Mœurs des Iſraélites*, renferme tout ce qu'on peut deſirer ſur ce ſujet, & me diſpenſe d'en parler avec plus d'étendue.

III. IL EST BON de faire obſerver aux jeunes gens les principaux caractéres des Juifs : par ce nom j'entens les Juifs charnels, qui faiſoient le gros de la nation. L'hon-

neur que Dieu leur avoit fait de les choisir pour son peuple, les avoit remplis d'orgueil. Ils regardoient avec un souverain mépris toutes les autres nations. Ils croioient que tout leur étoit dû. Pleins de présomption & d'estime pour eux-mêmes, ils n'attendoient la justice que de leurs propres efforts. Ils mettoient toute leur confiance dans les pratiques extérieures de la loi. Ils bornoient leurs vœux & leur espérance aux commodités temporelles, & aux biens de la terre. Dès qu'ils étoient mis à l'épreuve, & que quelque chose venoit à leur manquer, oubliant tous les bienfaits de Dieu, & tous les miracles qu'il avoit opérés en leur faveur, & toujours prêts à se révolter contre lui & contre leurs Chefs, ils se livroient aux plaintes, au murmure, au desespoir. Enfin, excepté les derniers tems, ils ont toujours eu pour l'idolatrie une pente que rien ne pouvoit arrêter.

C'est ce dernier trait qui contribue le plus, ce me semble, à faire connoitre parfaitement le caractére du peuple Juif, & l'un des principaux motifs du choix que Dieu en a fait: je veux dire la dureté de cœur de ce peuple, & son panchant extrême au mal; par où Dieu a voulu montrer que les moiens purement extérieurs ne sont point capables de corriger le cœur de l'homme, puisque tous sans exception ont été emploiés pendant plusieurs siécles pour guérir les Juifs de l'idolatrie, & pour leur faire observer le premier précepte, & que tous ont été inutiles. Ni les longues & accablantes miséres de la servitude de l'Egypte; ni la joie & la reconnoissance d'une délivrance miraculeuse, & l'instruction de la loi donnée au pié du mont Sinaï; ni la substitution d'une nouvelle race, née dans le desert, élevée par Moyse, formée par la loi, intimidée par la punition de leurs peres; ni l'entrée dans la terre promise, & la jouissance actuelle de tous les effets de la promesse; ni les divers châtimens, ni les avertissemens & les exemples des Prophétes pendant le séjour en cette terre, n'ont pu arracher de leur cœur ce panchant impie. Devenus dans la terre promise beaucoup plus méchans, plus corrompus, plus idolatres, qu'ils ne l'avoient été en Egypte, Dieu enfin est obligé de les remettre aux

fers à Ninive & à Babylone : mais ce châtiment ne sert qu'à les endurcir ; & livrés à toutes sortes de crimes, ils font blasphémer le nom du Dieu d'Israel parmi les nations idolatres, qu'ils surpassent en méchanceté & en impiété.

C'est Dieu même qui nous déclare dans ses Prophétes, & sur-tout dans Ezéchiel, le dessein qu'il a eu de faire connoitre aux hommes par la suite de tous les événemens arrivés à son peuple, de leur faire connoitre, dis-je, la profonde corruption de leur cœur, & l'impuissance des remédes purement extérieurs pour guérir un mal si ancien & si desespéré. Cette vûe est une des grandes clés des Ecritures, & qui nous fait entrer le plus avant dans le secret & dans l'esprit de l'ancien Testament. Sans cette ouverture, l'Histoire Sainte conserve des obscurités impénétrables, & demeure un livre fermé pour la plupart des lecteurs. En effet, pourquoi le choix d'un peuple si dur & si ingrat ? Pourquoi tant de faveurs répandues sur Israel par préférence à tant de nations meilleures que lui en apparence ? Pourquoi une attache si persévérante à ce peuple, malgré une si persévérante ingratitude ? Pourquoi le faire passer par tant d'états différens ? Pourquoi cette alternative continuelle de promesses & de menaces, de consolations & d'afflictions, de récompenses & de châtimens ? Pourquoi tant d'instructions, d'avertissemens, d'invitations, de réprimandes, de miracles, de prophétes, de saints conducteurs ? Pourquoi tant de bienfaits pour un peuple qui n'en profite point, & qui n'en devient que plus méchant ? Cette profondeur de la sagesse divine qui nous étonne, doit en même tems nous instruire : & c'est de cette obscurité même répandue dans toute la conduite de Dieu sur son peuple, que sort une lumiére plus vive que celle du soleil, qui nous démontre l'insuffisance de tous les remédes extérieurs pour guérir la corruption du cœur humain.

Ezech. chap. 20.

IV. IL PAROIT visiblement, par la maniére même dont l'ancien Testament est écrit, que le dessein de Dieu en le donnant aux hommes, a été de les rendre extrêmement attentifs aux grands exemples de vertu qui s'y trouvent. L'Ecriture tranche en deux mots l'histoire des

impies, quelque grands qu'ils soient selon le monde : & au contraire elle s'arrête lontems sur les moindres actions des justes. Le premier livre des Rois est l'histoire de Samuel : le second, celle de David : le troisiéme & le quatriéme, celle de Salomon, de Josaphat, d'Ezéchias, d'Elie, d'Elisée, d'Isaïe. Elle semble ne parler des impies qu'à regret, par occasion, & seulement pour les condanner. Quand on compare ce qu'elle dit de Nemrod, qui bâtit les deux plus puissantes * villes du monde, & qui fonda le plus grand Empire qui ait jamais été dans l'univers, avec ce qu'elle raporte des premiers Patriarches ; on ne sait pourquoi elle passe si rapidement sur des choses très importantes, qui ont dû rendre la vie de ce fameux Conquérant très singuliére, & qui donneroient à l'Histoire ancienne tant de lumiére & tant d'ornement, pour s'arrêter si lontems sur des détails, en apparence peu nécessaires, ou de la vie d'Abraham, ou de celle de Jacob, moins illustre encore que celle de son aieul. Dieu marque en cela combien ses pensées sont différentes des nôtres, en nous faisant voir dans le premier ce que les hommes admirent & ce qu'ils souhaitent, & dans les autres ce qu'il approuve & ce qu'il juge digne de sa complaisance & de notre attention.

* *Ninive & Babylone.* Gen.

L'Ecriture prescrit des régles, & fournit des modéles pour toute sorte d'états & de conditions. Rois, Juges, riches, pauvres, gens mariés, peres, enfans ; tous y trouvent des instructions excellentes sur tous leurs devoirs. C'est une pratique fort utile, & en même tems fort agréable, d'accoutumer les jeunes gens à réunir d'eux-mêmes, & à raporter sur le champ plusieurs exemples sur une même matiére.

LES ROIS dans l'Ecriture sainte, j'entens ceux qui sont selon le cœur de Dieu, ne se regardent que comme les ministres du Roi souverain, & n'usent de leur autorité que pour rendre leurs sujets heureux, en les rendant meilleurs. Ils sont pleins de zêle pour la gloire de Dieu, & pour le bien public. Qu'on étudie avec quelque attention les sentimens de piété que David fait paroitre dans le transport de l'Arche & dans les préparatifs pour la

construction du Temple, les missions que Josaphat ordonne & fait lui-même en personne dans son roiaume, les soins d'Ezéchias pour la religion dès le commencement de son régne, le zêle infatigable de Josias pour rétablir le véritable culte non seulement dans Juda, mais encore dans les dix tribus ; on verra que ces Princes ne se croioient assis sur le trône que pour faire régner Dieu dans leurs Etats. Et pour montrer que la piété n'est point contraire à la vraie politique, l'Ecriture affecte quelquefois de raporter en détail les sages précautions qu'ils prenoient pour la guerre & pour la paix : fortifications de villes, magazins d'armes, troupes réglées, soins de l'agriculture, de la nourriture & de la sureté des troupeaux, sources assurées & innocentes de l'abondance qui régnoit dans tout le pays, & qui mettoit le peuple en état de paier avec joie & facilité les impôts, toujours réglés sur les véritables besoins de l'Etat, & sur les facultés de chaque particulier.

LES JUGES, les Magistrats, les Ministres, toutes les personnes constituées en autorité, trouvent des modéles parfaits dans Moyse, dans Josué, dans les Juges jusqu'à Samuel, dans Job, Néhémie, Esdras, Eliacim. Toute leur conduite marque un désintéressement parfait. Ils ne pensent point à établir ou à élever leur famille. Ils sont populaires, simples, modestes, sans faste, sans distinctions, sans gardes, sans jalousie dans le commandement, recevant avec joie les avis des inférieurs, & les associant volontiers à leur autorité.

RICHES. Abraham. Job. Booz, &c.

On sait combien ABRAHAM étoit riche, & combien en même tems il étoit libéral & généreux. Il auroit regardé comme une tache & comme une honte pour lui, si un autre que Dieu l'eût enrichi. *Non accipiam ex omnibus quæ tua sunt*, dit-il au Roi de Sodome, qui par reconnoissance lui offroit tous les biens qu'Abraham avoit retirés des mains des ennemis, *ne dicas : Ego ditavi Abraham.* Sa maison étoit ouverte à tous les passans & à tous les voiageurs. L'Ecriture nous représente ce saint homme assis dans la plus grande chaleur du jour à l'entrée de son

Gen. 14. 23.

Gen. 18. 1. 2.

pavillon, & placé là comme en sentinelle par la charité, pour y attendre, ou plutôt pour chercher les occasions d'exercer l'hospitalité; car il est dit qu'il couroit au-devant des passans: *Quos cùm vidisset, cucurrit in occursum eorum.*

Job étoit un Prince puissant, & fort considéré. L'Ecriture nous trace en sa personne un portrait magnifique d'un homme public, constitué en autorité, & comblé de richesses. Il sentoit avec une vive reconnoissance que la compassion l'avoit élevé & nourri dès son enfance, & qu'il l'avoit eue pour guide dès le sein de sa mere. Il mettoit au-dessus de ses plus glorieux titres d'être l'œil de l'aveugle, le pié du boiteux, le pere des pauvres, l'asyle des étrangers, le consolateur de la veuve, & le protecteur de l'orphelin destitué de tout secours. Il ne dédaignoit point d'entrer en discussion avec son serviteur & avec sa servante, lorsqu'ils croioient avoir quelque sujet de plainte contre lui, intimement convaincu qu'eux & lui avoient un maître commun, & que le même Dieu étoit leur créateur & le sien. Jamais il ne mit sa confiance dans ses grandes richesses; & les disgraces de ses ennemis ne lui causérent jamais de secrette joie. Accessible à tous sans distinction, il s'instruisoit des affaires avec un extrême soin. Revêtu de la justice comme d'un vétement roial, & orné de l'équité de ses jugemens comme d'un diadême, il arrachoit à l'injuste sa proie d'entre les dents, & lui brisoit les machoires afin de le mettre hors d'état de nuire à l'avenir. Le plus doux fruit qu'il retiroit de son zêle, étoit la satisfaction d'avoir délivré celui qui étoit près de périr, & d'en être comblé de bénédictions: & dans le tems même qu'il étoit assis au milieu des Sénateurs & des Princes, & qu'il en étoit environné comme un Roi l'est de ses gardes, il ne laissoit pas d'être le consolateur des affligés.

Job. ch. 31. v. 18
Ch. 29. v. 12. 15. 16.
Ch. 31. v. 13. 15.
v. 24. 25.
v. 29.
Ch. 29. v. 16.
v. 14.
v. 17.
v. 11-13.
v. 25.

Ruth. ch. 2.

Booz n'est pas moins admirable dans son genre. Au milieu des richesses, il est laborieux, appliqué aux travaux de la campagne, simple, sans luxe, sans délicatesse, sans mollesse, sans hauteur. Quelle affabilité, quelle douceur, quelle bonté envers ses domestiques! *Que le Sei-*

gneur soit avec vous, dit-il à ses moissonneurs. Et ils lui répondent : *Que le Seigneur vous benisse.* Beau langage de l'antiquité religieuse, mais peu connu dans nos jours !

Quelle louange ne mérite point ce qu'il dit, & ce qu'il fait à l'égard de Ruth, qu'il prie de ne point aller dans un autre champ pour y glaner, mais de se joindre à ses filles pour boire & manger avec elles ; & l'ordre charitable qu'il donne à ses gens de lui laisser couper de l'orge avec eux, & de jetter même exprès des épics dans le champ, afin qu'elle pût les ramasser sans honte : nous apprenant par cette sage conduite à épargner à ceux à qui nous faisons des libéralités la confusion de recevoir, & à nous-mêmes la tentation de la gloire, & même du plaisir de donner : *De vestris quoque manipulis projicite de industria, & remanere permittite, ut absque rubore colligat.*

TOBIE. Le saint Esprit nous donne dans ce saint homme un modéle parfait de la vie privée, & nous montre en lui l'assemblage de toutes les vertus & de tous les devoirs de cet état. On y voit une fermeté à se défendre dès le bas âge de la contagion du mauvais exemple : une égalité d'esprit dans les différentes situations de la vie : une générosité, dans son abondance, à soulager les malheureux, & à prêter même de grosses sommes sans intérêt : une patience à supporter une pauvreté extrême, non seulement sans murmure, mais avec action de graces : un courage invincible à exercer les œuvres de miséricorde : une douceur à souffrir les contradictions domestiques : une ferme confiance en Dieu dans les plus dures épreuves : une attention suivie à élever son fils, autant par ses exemples que par ses leçons, dans la crainte du Seigneur, dans la justice pour le prochain, dans la compassion pour les pauvres : enfin une vive & ferme attente des biens futurs qui le soutenoit & le consoloit au milieu des plus grandes afflictions. *Nous sommes*, dit-il, *les enfans des Saints, & nous attendons cette vie que Dieu doit donner à ceux qui ne violent jamais la fidélité qu'ils lui ont promise.* Tob. 2. 18.

PAUVRES. Quel exemple que JOB pour ceux à qui les disgraces imprévues enlevent tout d'un coup leur bien ! *Le Seigneur me l'avoit donné : le Seigneur me l'a ôté. Que son nom soit beni !* Job. 1. 21.

Ruth, étonnée de ce que Booz daigne jetter les yeux sur une pauvre femme étrangére, apprend aux personnes réduites, comme elle, à la mendicité, combien elles doivent être humbles & reconnoissantes, en faisant réflexion que rien ne leur est dû.

Que le sort des pauvres seroit digne d'envie, s'ils avoient, Tob. 4. 23. comme Tobie, cette belle maxime dans le cœur : *Ne craignez point, mon fils. Il est vrai que nous sommes pauvres : mais nous aurons beaucoup de bien si nous craignons Dieu, si nous nous abstenons de tout péché, & si nous faisons de bonnes œuvres.*

PERSONNES MARIÉES. Les saintes femmes des patriarches. Sara, fille de Raguel. Ruth. Esther. Judith. Tobie pere & fils. Job. Un seul mot de ce dernier nous montre jusqu'où ces anciens Justes portoient la chasteté conjugale. Job étoit un Prince riche & puissant, qui vivoit dans l'abondance, qui étoit environné d'une Cour attentive à lui plaire. Cependant il nous apprend lui-même qu'il avoit fait un pact avec ses yeux, & s'étoit imposé une loi sévére, de ne jamais arrêter ses regards sur Job. 31. 1. une vierge. *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine.*

Ce que j'ai dit des différens états, pour lesquels on trouve des régles & des modéles dans l'Ecriture, doit s'entendre aussi des différentes vertus, & de toutes les matiéres de morale.

La vertu toujours exercée, purifiée, affermie par les maux. Abel. Abraham. Joseph. Moyse. David. Job. Daniel, &c.

Le crime malheureux. Caïn. Abimelec & les Sichimites. Absalom. Achitophel. Jeroboam. Baasa. Achab.

Pardon des injures. Abraham, à l'égard de Lot. Joseph, à l'égard de ses freres. David, à l'égard de Saül.

Oppression des pauvres, des foibles, des veuves, orphelins, étrangers, crie vengeance & l'obtient. Abel contre Caïn. Jacob contre Laban & Esaü. Israel contre les Egyptiens. Le sang des enfans de Gédéon contre Abimelec. Urie contre David. Nabot contre Achab & Jézabel.

La pénitence couvre les plus grands crimes, & arréte les plus terribles menaces. Les Ninivites. Les Israélites très souvent. Achab. Manassé.

V. LA CONNOISSANCE de Dieu & de ses attributs doit être un des plus grands fruits de l'étude de l'Histoire Sainte.

UNITE' de Dieu. Cette vérité brille par tout dans les Ecritures, où il semble que Dieu crie à haute voix, qu'il n'y a point de Dieu, point de Seigneur que lui. *Ego Dominus, & non est alius... Ego Deus, & non est alius.* *Isai. 45. 18. & 22.*

LA TOUTE PUISSANCE de Dieu, manifestée par la création, la conservation, & le gouvernement de l'univers: Par la facilité avec laquelle il éleve sur le trône, & en précipite qui il veut; établit les Empires, & les détruit; rend les nations florissantes & misérables: Par l'empire souverain qu'il exerce, non seulement sur tout ce qui est extérieur & visible, mais sur les esprits & les cœurs, en les faisant passer tout d'un coup d'une résolution prise à une autre toute contraire selon ses desseins. EXEMPLES. Laban & Esaü marchant contre Jacob. Conseil d'Achitophel dissipé par celui de Chusaï. Toute l'armée de Juda transportée de colére & du desir de vengeance, marchant sous Roboam contre Jéroboam, arrêtée & congédiée sur le champ par une seule parole du Prophéte. L'armée d'Israel retournant à Samarie chargée de dépouilles, renvoiant deux cens mille captifs sur la simple remontrance d'un Prophéte & de quelques grands Seigneurs de Samarie, &c.

BONTÉ de Dieu, & ses motifs. Elle se répand avec profusion, & sans s'épuiser, en prodiguant le nécessaire, le commode, le délicieux, sur des hommes qui ne le connoissent point, ou qui ne lui en rendent pas graces, ou qui l'offensent & le blasphément.

PATIENCE de Dieu. Il supporte les crimes & l'impénitence des hommes pendant plusieurs siécles, depuis les prédications d'Hénoch jusqu'au déluge. La mesure des Amorrhéens n'est comblée qu'après plus de quatre cens ans. Le peuple Juif en fournit plusieurs exemples, surtout la ruine de Samarie & de Jérusalem, & la captivité d'Israel & de Juda, dont ces deux roiaumes avoient été menacés pendant plusieurs siécles.

JUSTICE de Dieu. Quand enfin elle éclate, elle est

terrible, accablante, inexorable : rien ne la peut arréter ni détourner. Déluge. Sodome. Ninive. Babylone, &c.

Le caractére de la punition est ordinairement proportionné à la nature du crime. Toute la terre infectée par les hommes, est toute submergée par les eaux du déluge. Les villes malheureuses brulant du feu impur, sont consumées par le feu. L'adultére & l'homicide de David, sont vengés par les incestes & les meurtres de ses enfans.

La Providence de Dieu entre dans tout, préside à tout jusques dans le moindre détail, régle & fait tout. Dieu appelle la famine, l'épée, la peste pour punir des ingrats, & humilier des superbes. Il suscite tout d'un coup l'esprit des peuples, qui ne pensent point à la guerre, & les améne de loin pour ravager un autre peuple coupable. Il inspire aux troupes l'ardeur, le courage, l'obéissance, le mépris des fatigues & des dangers. Il donne aux Chefs la vigilance, l'activité, l'audace pour entreprendre les choses les plus difficiles ; la prévoiance, le discernement des expédiens les plus utiles ; l'autorité, & l'art de se faire en même tems craindre & aimer. Il leve les obstacles, facilite les entreprises, accorde le succès. Au contraire il ôte à ceux qu'il veut perdre, le conseil, la présence d'esprit, la force, le courage. Il jette le désordre & la consternation dans les armées, jusqu'à faire tourner les épées des soldats contre leurs compagnons. Il parvient à ses desseins par les moiens les plus contraires, comme l'histoire de Joseph le montre : & souvent il y parvient par des moiens qui paroissent l'effet du pur hazard, quoiqu'ils soient tous concertés & préparés par une sagesse infinie, comme l'histoire de David depuis son état de berger jusqu'à la mort de Saül le fait voir clairement.

Les Maîtres, en expliquant l'Histoire Sainte aux jeunes gens, ne peuvent trop insister sur la Providence, qui est un attribut de Dieu, dont la connoissance est la plus intéressante, la plus importante, la plus nécessaire ; qui influe dans tous les événemens publics & particuliers ; que tout homme doit avoir présente dans chaque circonstance de la vie, dans

chaque action de la journée ; qui est la plus ferme base de la religion ; qui forme les liens les plus naturels & les plus étroits de la créature avec le Créateur ; qui lui fait sentir davantage sa dépendance universelle, sa foiblesse, ses besoins ; qui lui offre les occasions des plus grandes vertus, de la confiance en Dieu, de la reconnoissance, du détachement, de l'humilité, de la résignation, de la patience ; & qui fournit à la piété & au culte religieux la matiére la plus ordinaire de ses exercices par la priére, par les vœux, par les actions de graces, par les sacrifices.

CONNOISSANCE DE L'AVENIR. Un des caractéres les plus incommunicables de la divinité, est la connoissance de l'avenir. Souvent Dieu fait aux fausses divinités le défi de prédire ce qui doit arriver : *Annuntiate quæ ventura sunt in futurum, & sciemus quia dii estis vos.* Il faut, en enseignant l'Histoire Sainte, y faire soigneusement remarquer aux jeunes gens les prédictions les plus célébres, soit qu'elles regardent les événemens temporels, ou qu'elles aient raport à la religion ; & leur faire observer le caractére des Prophétes, leur mission, le but & les dangers de leur ministére. Ils sont saints & irréprochables dans leurs mœurs, ménent une vie pauvre & obscure, sans ambition, sans intérêt, sans tirer aucun avantage de leurs prédictions. Ils sont envoiés à des incrédules, qui les contredisent & les persécutent, qui ne se rendent qu'après l'évidence de l'accomplissement. Leurs prédictions regardent des événemens publics, & annoncent la destinée des roiaumes. Elles sont circonstanciées, publiées lontems avant l'accomplissement, connues de tous, à la portée des plus simples. Tous ces caractéres réunis ensemble sont de puissans motifs de crédibilité.

Isai. 41. 23.

VI. ENFIN, Jesus-Christ étant la fin de la loi, il faut, quand l'occasion s'en présente naturellement, le faire envisager aux jeunes gens dans les histoires qu'on leur explique ; dans les sacrifices ; dans les cérémonies ; dans les actions des Patriarches, des Juges, des Rois, des Prophétes, en un mot, de tous ceux que Dieu a choisis pour

figurer par quelque endroit ou Jesus-Christ, ou l'Eglise, qui est son épouse & son ouvrage.

VII. A toutes ces observations, je croi devoir en ajouter une derniére sur les priviléges de la PIETE', à laquelle il est très important de rendre la Jeunesse attentive. En effet, Dieu a voulu montrer par toute la suite de l'Histoire de l'ancien Testament, que toutes les promesses & toutes les récompenses, même pour la vie présente, étoient attachées à la PIETE'; que tous les biens temporels viennent de Dieu, comme de leur unique source, & qu'il ne les faut attendre que de lui seul, quoiqu'il en réserve à ses serviteurs dans l'éternité de plus dignes de sa magnificence, & de plus proportionnés à la vertu. C'étoit cette piété, dont le propre caractére consistoit dans une ferme confiance en Dieu, qui régloit seule la destinée de son peuple, & qui décidoit absolument de la félicité publique, & du sort de l'Etat. Tout étoit mesuré sur elle, les saisons favorables, l'abondance, la fécondité, la victoire sur les ennemis, la délivrance des plus grands dangers, l'affranchissement de tout joug étranger, la jouissance de tous les avantages qu'on peut goûter dans le sein d'une profonde paix. Elle obtenoit tout, & surmontoit tout. C'est par elle que Jonathas seul avec son Ecuier, met en fuite une armée entiére; que David sans armes terrasse le Géant, & se met à couvert des artifices & de la violence de Saül; que Josaphat, sans tirer l'épée, triomphe de trois peuples ligués contre lui; qu'Ezéchias sauve Jérusalem & le roiaume de Juda, en voiant périr cent quatre-vingts-cinq mille Assyriens. Au contraire l'impiété attiroit tous les fléaux de la colére de Dieu, la famine, la peste, la guerre, les défaites, la servitude, la ruine entiére des plus puissantes maisons; & le crime conduisoit toujours à une fin malheureuse.

De pareilles observations peuvent beaucoup servir à inspirer des sentimens de piété insensiblement, agréablement, sans travail, sans affectation, sans paroitre prêcher, ni faire de longues moralités. C'est la principale fin que Dieu s'est proposée, en liant tous les devoirs, tou-

tes les vertus, tous les préceptes, toutes les vérités salutaires, tous les mystéres, en un mot, toute la religion, à des faits dont les hommes de toute condition, de tout âge, de toute sorte de caractéres sont touchés, parce qu'ils sont à leur portée, & qu'ils n'ont pas moins d'agrément que d'utilité. Omettre de telles observations, seroit priver les jeunes gens des plus grands fruits que présentent les livres saints, & leur laisser ignorer ce qui fait l'ame des Ecritures.

Après avoir marqué les principales choses qu'on peut observer en lisant & en expliquant l'Histoire Sainte, & avoir comme posé les fondemens & les principes de cette étude, il me reste à en faire l'application à quelques histoires particuliéres, afin de montrer comment on peut mettre en pratique les régles que j'ai données. C'est ce que je vais tâcher d'exécuter avec le plus d'ordre & de clarté qu'il me sera possible.

CHAPITRE SECOND.

APPLICATION DES PRINCIPES A QUELQUES EXEMPLES.

DEUX grands hommes, fort célébres dans l'Ecriture Sainte, me fourniront les exemples ausquels j'appliquerai les régles que je viens de donner: Joseph, & Ezéchias. A ces deux histoires j'ajouterai un article sur les Prophéties.

ARTICLE PREMIER.

Histoire de Joseph.

COMME cette histoire est fort longue & fort connue, je serai obligé d'en omettre ou d'en abréger plusieurs circonstances, quoique très intéressantes, pour ne point trop allonger ce récit.

1. *Joseph vendu par ses freres : conduit en Egypte chez Putiphar : mis en prison.* Gen. chap. 37. 39. & 40.

Jacob avoit douze enfans, dont Joseph & Benjamin étoient les plus jeunes : il avoit eu ces deux derniers de Rachel. L'amour particulier que Jacob témoignoit à Joseph, la liberté que celui-ci prit d'accuser devant lui ses freres d'un crime que l'Ecriture ne nomme point, & le récit qu'il leur fit de songes qui marquoient sa future grandeur, excitérent leur jalousie & leur haine.

Un jour qu'ils le virent venir à eux dans la campagne où ils paissoient leurs troupeaux, ils se dirent l'un à l'autre : Voici notre songeur qui vient ; allons, tuons-le, & le jettons dans une vieille citerne : après cela on verra à quoi lui auront servi ses songes. Sur la remontrance de Ruben, ils se contentérent de le jetter dans la citerne, après lui avoir ôté sa robe. Bientôt même ils l'en retirérent, pour le vendre à des marchands Ismaélites qui alloient en Egypte, à qui en effet ils le vendirent vingt piéces d'argent. Après cela ils prirent sa robe, & l'aiant trempée dans le sang d'un chevreau, ils l'envoiérent à Jacob, & lui firent dire : Voici une robe que nous avons trouvée ; voiez si ce n'est pas celle de votre fils. Il la reconnut, & dit : C'est la robe de mon fils. Une bête cruelle l'a dévoré : une bête a dévoré Joseph. Il déchira ses vétemens ; & s'étant couvert d'un cilice, il pleura son fils fort lontems.

Les Ismaélites emmenérent Joseph en Egypte, où ils le vendirent à un des premiers Officiers de la Cour de Pharaon, nommé Putiphar. *Le Seigneur*, dit l'Ecriture, *étoit avec Joseph, & tout lui réussissoit heureusement.* Son maître, qui voioit bien que Dieu étoit avec lui, le prit en affection. Il le fit Intendant de sa maison, & il se reposa absolument sur lui du soin de toutes ses affaires. Aussi Dieu benit la maison de Putiphar, & il multiplia ses biens de tous côtés à cause de Joseph.

Il y avoit déja lontems qu'il étoit dans cette maison, lorsque sa maitresse l'aiant regardé avec un mauvais desir, le sollicita en l'absence de son mari à commettre le crime. Mais Joseph en eut horreur, & lui dit : Comment

ſerois-je aſſez malheureux, pour abuſer de la confiance que mon maître a en moi, & pour pécher contre mon Dieu? Elle continua ainſi pendant pluſieurs jours à le ſolliciter, ſans pouvoir rien obtenir. Enfin, un jour que Joſeph étoit ſeul, elle le prit par le manteau, & le preſſoit de conſentir à ſon mauvais deſir. Alors Joſeph, lui laiſſant le manteau entre les mains, s'enfuit. Cette femme, outrée de dépit, jetta un grand cri, & aiant appellé les gens de ſa maiſon, elle leur dit que Joſeph avoit voulu lui faire violence, & qu'il avoit pris la fuite auſſitôt qu'il l'avoit entendu crier. Lorſque ſon mari fut de retour, elle lui perſuada la même choſe, en lui montrant le manteau comme une preuve de ce qu'elle diſoit. Putiphar, trop crédule aux paroles de ſa femme, entra dans une grande colére, & le fit enfermer dans la priſon où étoient ceux que le Roi faiſoit arréter. Mais le Seigneur fut avec Joſeph: il en eut compaſſion, & il lui fit trouver grace devant le Gouverneur.

Pendant que Joſeph étoit en priſon, deux des grands Officiers de la Cour de Pharaon, ſavoir le grand Echanſon & le grand Pannetier, y furent conduits par ordre du Roi. Le Gouverneur en confia le ſoin à Joſeph, comme de tous les autres priſonniers. Quelque tems après ils eurent tous deux dans la même nuit un ſonge qui les jetta dans de grandes inquiétudes. Joſeph leur en donna l'explication. Il prédit à l'Echanſon, que dans trois jours il ſeroit rétabli dans l'exercice de ſa charge; & au grand Pannetier, que dans trois jours Pharaon le feroit attacher à une croix, où ſa chair ſeroit déchirée par les oiſeaux. Les choſes arrivérent, comme il l'avoit dit. Le grand Pannetier fut mis à mort, & l'autre rétabli. Joſeph avoit prié l'Echanſon de ſe ſouvenir de lui, & d'obtenir du Roi ſon élargiſſement: car j'ai été enlevé, dit-il, par fraude & par violence du pays des Hébreux; & j'ai été renfermé dans cette priſon, ſans être coupable. Mais cet Officier étant rentré en faveur, ne penſa plus à ſon Interpréte.

RÉFLEXIONS.

DEMANDE. Que faut-il penser de la conduite de Dieu sur Joseph, à qui sa vertu n'attire que de mauvais traitemens, soit de la part de ses freres qui le haïssent, & le traitent avec la derniére cruauté, soit du côté de la femme de Putiphar sa maitresse, qui le calomnie impunément, & le fait renfermer dans un cachot comme un scélérat ?

RE'PONSE. Dieu par cette conduite a voulu nous donner d'importantes instructions.

1°. Son dessein est de détromper les hommes de la fausse idée qu'ils ont de la Providence, & de la fausse idée qu'ils ont de la vertu. Ils croient que Dieu néglige le soin des choses humaines, lorsque ceux qui le craignent sont dans l'oppression & dans la misére. Ils croient que la vertu doit toujours rendre heureux en cette vie ceux qui en ont une sincére. L'Ecriture détruit ces faux préjugés par l'exemple de Joseph, sur qui les yeux de Dieu sont très attentifs, & qui est néanmoins haï par ses freres, vendu, exilé, calomnié, mis en prison; qui a conservé une vertu très pure, sans en être plus heureux pendant plusieurs années; & qui n'est même tombé dans la captivité & dans le danger de perdre la vie, que parce qu'il est demeuré fidéle à ses devoirs. Il est vrai que Dieu rompit dans la suite ses liens, & l'éleva à une suprême autorité. Mais Joseph étoit préparé à souffrir l'oppression jusqu'à la fin de sa vie. Il consentoit à mourir dans la prison, si Dieu le vouloit: & il n'eût pas été moins précieux à ses yeux, ni moins sûr des biens éternels qu'il espéroit de sa miséricorde, quand il eût paru en être abandonné jusqu'au dernier moment.

D. Paroit-il effectivement que Dieu ait pris un soin particulier de Joseph pendant ses disgraces?

Gen. ch. 39. *R.* L'Ecriture semble avoir pris à tâche de nous faire remarquer la protection de Dieu sur son serviteur, en nous
v. 2. avertissant qu'il fut toujours avec lui, & que par cette
v 3. raison tout lui réussissoit heureusement; qu'il lui fit trouver

ver grace devant son maître, qui reconnut que le Seigneur étoit avec Joseph, & qu'il le favorisoit & le benissoit en toutes ses actions ; qu'il inspira à Putiphar de lui donner, v. 4.
tout jeune qu'il étoit, l'autorité sur toute sa maison ; que v. 5.
pour attacher le maître à son serviteur par une affection plus durable & plus forte, le Seigneur benit la maison de l'Egyptien à cause de Joseph, & multiplia ses biens tant à la ville qu'à la campagne, en sorte que son maître n'avoit d'autre soin que de se mettre à table, & de manger. Que quand Joseph fut mis en prison, le Seigneur en v. 21.
eut compassion, qu'il lui fit trouver grace aussi devant le Gouverneur de la prison ; qu'il lui inspira de remettre à v. 22.
Joseph le soin de tous ceux qui y étoient renfermés, sans prendre connoissance de quoi que ce fût, & de lui tout confier, en sorte qu'il ne se faisoit rien sans son ordre ; v. 23.
qu'enfin le Seigneur le fit réussir en toutes choses.

D. Malgré toutes ces faveurs, la prison n'étoit-elle pas un séjour bien triste pour Joseph ?

R. Lorsqu'il fut mis en prison, tout paroissoit l'avoir abandonné : mais Dieu étoit descendu avec lui dans l'obscure retraite où on l'avoit enfermé. ***Fuit autem Dominus*** Gen. 39. 21.
cum Joseph ; & l'Ecriture ne craint point de dire que la Sagesse éternelle se rendit comme prisonniére avec lui : *Hæc descendit cum illo in foveam, & in vinculis non dere-* Sap. 10. 13.
liquit illum. Elle adoucissoit ses longues nuits passées à 14.
souffrir & à veiller. Elle éclairoit ces ténébres que la lumiére du soleil ne pouvoit percer. Elle ôtoit à la solitude & à la captivité, dont les lectures & l'occupation ne pouvoient diminuer ni suspendre le sentiment, ce poids terrible de l'ennui qui renverse les plus fermes. Enfin, elle faisoit couler dans son cœur une paix, dont la source étoit invisible & intarissable. Lorsque Joseph fut associé au trône de Pharaon, il n'est point dit que la Sagesse y monta avec lui, comme il est dit qu'elle descendit avec lui en prison. Elle l'accompagna sans doute dans le second état: mais le premier étoit plus cher à Joseph, & il doit l'être à quiconque a de la foi.

D. Quelle autre instruction Dieu a-t-il voulu nous donner dans la conduite qu'il a gardée à l'égard de Joseph ?

R. Il a voulu en second lieu nous apprendre comment sa providence conduit toutes choses à l'exécution de ses desseins, & comment elle y fait servir les obstacles mêmes que les hommes s'efforcent d'y apporter. Le dessein de Dieu étoit d'élever Joseph à un point de grandeur & de puissance où ses freres seroient réduits à se prosterner humblement devant lui. Les freres de Joseph s'y opposent : mais *il n'y a*, dit l'Ecriture, *ni sagesse, ni prudence, ni conseil contre le Seigneur.* Ce qu'ils font pour humilier Joseph, est le premier degré par lequel Dieu le conduit à l'élévation & à la gloire : & l'horrible calomnie de son impudique maitresse, qui mettoit, ce semble, le comble à tous ses malheurs, est ce qui le fera presque monter sur le trône.

Prov. 21. 30.

C'est ce que Joseph lui-même fit remarquer à ses freres dans la suite, en leur disant que ce n'étoit pas eux qui l'avoient fait venir en Egypte, mais que c'étoit Dieu qui l'y avoit envoié : *Non vestro consilio, sed Dei voluntate huc missus sum.* Cette parole est un grand sujet de consolation pour ceux qui ont de la foi. Tout ce qu'on entreprendra contre eux, deviendra un moien pour assurer leur bonheur & leur salut. Les desseins secrets, les haines déclarées, la captivité, la calomnie, les feront arriver au terme que la grace leur a marqué. Après cela l'envie & l'injustice seront confondues ; & lorsqu'elles auront porté Joseph sur le trône, elles paroitront tremblantes devant lui.

Gen. 45. 8.

D. Quels moiens Joseph emploie-t-il pour combattre la tentation qui lui est suscitée par sa maitresse ?

R. Nous trouvons dans sa conduite un excellent modéle de ce que nous devons faire, quand nous sommes tentés. Joseph se défend d'abord par le souvenir de Dieu, & de son devoir. Comment, dit-il à cette femme hardie & sans pudeur, pourrois-je commettre une telle action, aiant Dieu pour témoin & pour juge ? C'est à ses yeux que nous deviendrions criminels vous & moi. C'est lui qui me commande de vous desobéir en cette occasion. Comment pourrois je éviter ses regards, ou corrompre sa justice, ou me mettre à couvert de son indignation ? *Quomodo ergo possum hoc malum * facere, & peccare in Deum meum ?* Lorsque la tentation est devenue si forte, qu'il a

Gen. 39. 9.

* Heb. Hoc grande scelus.

tout à craindre de sa foiblesse, il prend la fuite, quitte tout, & s'expose à tout, plutôt que de demeurer dans l'occasion prochaine d'offenser Dieu.

D. N'y a-t-il point encore d'autre réflexion à faire sur les malheurs & les disgraces de Joseph ?

R. Quelque durs & quelque injustes que fussent les traitemens que Joseph eut à souffrir, jamais il ne lui échapa une seule parole de murmure. Il ne s'abandonna point au découragement dans sa servitude, mais il se donna tout entier au service de son maître. Dans le grand loisir qu'ont les prisonniers, & malgré le panchant naturel qu'ont les hommes à parler de leurs avantures, il n'avoit point fait le récit des siennes. Quand il est forcé de s'en ouvrir à l'Echanson, il le fait avec une modération & une charité qu'on ne peut assez admirer. *J'ai été enlevé par fraude & par violence*, dit-il, *du pays des Hébreux, & j'ai été renfermé dans cette prison sans être coupable.* Il ne nomme ni ses freres qui l'ont vendu, ni sa maitresse qui l'a calomnié. Il dit seulement qu'il a été enlevé & fait esclave, quoiqu'il fût libre; & condanné à une dure prison, quoiqu'il fût innocent. Un autre, moins humble & moins prudent que lui, auroit raconté sa vie, & insisté sur les circonstances qui lui auroient fait le plus d'honneur. S'il en eût usé ainsi, le Saint Esprit auroit laissé dans les ténébres une vertu qui n'auroit pu les souffrir, & qui auroit voulu se consoler de ses malheurs par la vaine satisfaction de se faire admirer: au lieu qu'il a pris soin d'apprendre à tous les siécles ce que Joseph n'a pas voulu dire en secret, & dans l'obscure caverne où il étoit enfermé.

2. *Elévation de Joseph. Premier voiage de ses freres en Egypte.* Gen. ch. 41. & 42.

Deux ans se passérent depuis que l'Echanson eut été rétabli, après lesquels Pharaon eut deux songes en une même nuit. Dans l'un il vit sept vaches grasses qui sortoient du Nil, & qui furent dévorées par sept autres vaches maigres sorties après elles du même fleuve. Dans le second il vit sept épis pleins, qui furent aussi dévorés par sept autres épis fort maigres. Aucun des Sages d'Egypte

n'aiant pu expliquer ces songes, l'Echanson se souvint de Joseph, & en parla au Roi, qui le fit aussitôt sortir de prison, & lui raconta ses songes. Joseph répondit que les sept vaches grasses & les sept épis pleins signifioient sept années d'abondance; & que les vaches & les épis maigres marquoient sept années de stérilité & de famine qui viendroient ensuite. Il conseilla au Roi d'établir un homme sage & habile, qui eût soin, pendant les sept années d'abondance, de faire serrer une partie des grains dans des greniers publics, afin que l'Egypte y trouvât une ressource pendant la stérilité. Ce conseil plut à Pharaon, & il dit à Joseph: C'est vous-même que j'établis aujourd'hui pour commander à toute l'Egypte: tout le monde vous obéira, & il n'y aura que moi au-dessus de vous. En même tems il ôta son anneau * de son doit, & le mit au doit de Joseph: il le fit monter sur son second char, & fit crier par un héraut, Que tout le monde fléchît le genou devant lui. Il changea aussi son nom, & lui en donna un qui signifioit *Sauveur du monde*.

* *Le Sceau du Prince étoit à cet anneau.*

Les sept années d'abondance arrivérent, comme Joseph l'avoit prédit. Pendant ce tems, il fit mettre en réserve une grande quantité de blé dans les greniers du Roi. La stérilité vint ensuite, & la famine étoit dans tous les pays: mais il y avoit du blé en Egypte. Le peuple pressé de la faim, demanda à Pharaon de quoi vivre. Il leur dit: Allez à Joseph, & faites tout ce qu'il vous dira. Joseph donc, ouvrant tous les greniers, vendoit du blé aux Egyptiens & aux autres peuples.

Jacob l'aiant appris, commanda à ses enfans d'y aller. Ils partirent au nombre de dix: car Jacob avoit retenu Benjamin auprès de lui, de peur qu'il ne lui arrivât quelque accident dans le chemin. Etant arrivés en Egypte, ils parurent devant Joseph, & l'adorérent. Joseph les reconnut d'abord, & en les voiant prosternés devant lui, il se souvint des songes qu'il avoit eus autrefois: mais il ne se fit point connoitre à eux. Il leur parla même fort durement, & les traita d'espions qui venoient pour examiner le pays. Ils lui repartirent: Seigneur, nous sommes venus ici pour acheter du blé. Nous sommes douze freres, tous enfans d'un même homme, qui

demeure dans le pays de Chanaan. Le dernier de tous est demeuré avec notre pere, & l'autre n'est plus au monde. Hé bien, reprit Joseph, je m'en vais éprouver si vous dites la vérité. Envoiez l'un de vous, pour amener ici le plus jeune de vos freres : & cependant les autres demeureront en prison. Il se contenta néanmoins d'en retenir un seul. Pénétrés de fraieur & de regret, ils se disoient l'un à l'autre en leur langue : C'est avec justice que nous souffrons tout ceci, parce que nous avons péché contre notre frere. Nous le voyions accablé de douleur, lorsqu'il nous prioit d'avoir pitié de lui : mais nous ne voulûmes pas l'écouter. C'est pour cela que ce malheur nous est arrivé. Ruben, l'un d'entre eux, leur disoit : Ne vous le dis-je pas alors, de ne point commettre un si grand crime contre cet enfant ? cependant vous ne m'écoutâtes point. C'est son sang maintenant que Dieu vous redemande. Joseph, qui les entendoit, sans qu'ils le sussent, ne put retenir ses larmes. Il se retira pour un moment, & revint ensuite leur parler. Alors il fit prendre Simeon, & le fit lier devant eux : puis il commanda secrettement à ses Officiers de remettre leur argent dans leurs sacs. Ils partirent donc avec leurs ânes chargés de blé.

RÉFLEXIONS.

D. Pourquoi Dieu laissa-t-il Joseph en prison pendant plusieurs années, sans paroitre se souvenir de lui ?

R. Ce terme, si long quand on est captif, étoit nécessaire pour affermir Joseph dans l'humilité, dans la soumission aux ordres de Dieu, & dans la patience. Il nous eût attendris, si nous l'eussions vû dans les fers, & que nous eussions connu son innocence. Mais Dieu, qui avoit pour lui une compassion infiniment plus indulgente & plus tendre, le laissoit dans un état d'où nous aurions voulu le tirer. Il connoissoit ce qui manquoit à sa vertu. Il savoit combien devoient durer les remédes nécessaires à sa santé. Il découvroit dans l'avenir ses tentations & ses périls, & lui préparoit dans les liens le secours & la force dont il auroit besoin dans son élévation. C'est ainsi

qu'il en use pour les Elus, dont il veut avant tout affermir la patience & l'humilité, & qu'il n'expose à la tentation qu'après les y avoir lontems préparés.

D. Comment Pharaon se détermine-t-il si aisément à choisir pour premier Ministre Joseph, & à revétir de l'autorité souveraine un étranger & un inconnu?

R. C'est une grace pour toute une nation qu'une salutaire pensée inspirée à un Prince. Lorsque Joseph parloit aux oreilles de Pharaon, Dieu l'instruisoit en secret. Il le rendoit attentif aux sages avis & à la rare prudence d'un étranger & d'un captif; & il le délivroit de tous les préjugés qui empêchent si souvent les personnes constituées en dignité de se rendre dociles à la lumiére, & d'avouer qu'on en peut avoir une supérieure à la leur. Il lui faisoit comprendre qu'une sagesse purement humaine exécuteroit mal ce qui lui étoit conseillé par une sagesse divine; & qu'il chercheroit inutilement un autre Ministre que
Gen. 41. 38. celui que Dieu avoit choisi. *Où pourrions-nous*, dit ce Prince sensé, *trouver un homme comme celui-ci, qui fût aussi rempli, qu'il l'est, de l'Esprit de Dieu?*

En parlant ainsi, il ruinoit par le fondement toutes les erreurs d'une fausse politique, qui regarde la vertu & la religion comme peu propres au gouvernement des Etats, & qui se trouve perpétuellement gênée dans ses vûes & ses projets par une exacte probité. Un Roi infidéle couvre d'une éternelle honte cette folle impiété. Il est persuadé que plus on a l'esprit de Dieu, plus on est capable de conduire un roiaume. Et la moindre attention suffit pour découvrir que la maxime opposée est l'effet du renversement de l'esprit humain.

D. Que faut-il penser de la gloire de Joseph élevé presque jusques sur le trône?

R. Le Saint Esprit nous apprend, dans un autre livre, que les calomnies, dont on avoit noirci la réputation de Joseph, furent alors pleinement dissipées, & que la honte du mensonge retomba sur ceux qui en avoient été les
Sap. 10. 14. auteurs. *Mendaces ostendit qui maculaverunt illum, & dedit illi claritatem æternam.* Ainsi toute la pompe dont il étoit environné, étoit le triomphe de la vertu. C'étoit

elle qui étoit montrée à tous les peuples. C'étoit elle qui étoit élevée sur un char magnifique, d'où elle apprenoit aux Justes de tous les siécles, à ne tomber jamais dans le découragement, & à conserver une patience invincible. C'étoit devant elle que tout le monde fléchissoit le genoux : & Joseph étoit le Héraut qui y exhortoit tous les hommes, dans le tems que le Héraut qui marchoit devant lui exigeoit cette marque extérieure de respect pour le premier Ministre de Pharaon.

D. Les songes de Joseph à l'égard de ses freres, furent-ils accomplis ?

R. On le reconnoit clairement, quand on les voit tous prosternés aux piés de Joseph : *Cùmque adorassent eum fratres sui*. Voila ce qu'ils avoient tant appréhendé, ne sachant pas l'intérêt qu'ils avoient à le reconnoitre pour maître. Plus ils se sont efforcés de l'éloigner, & de s'en rendre indépendans, plus ils ont contribué à l'établir sur leurs têtes. Ils n'ont pas voulu l'adorer, quand ils l'avoient dans leur famille : ils le vont chercher en Egypte pour se prosterner à ses piés. Ils l'ont renoncé, & lui ont voulu ôter la vie, quand son pere l'a envoié vers eux : ils sont contraints de paroitre devant lui, après une espéce de résurrection, pleins de crainte & de tremblement. Ils l'adorent après l'Egypte & les autres nations, dont ils suivent enfin l'exemple : & ils ne craignent que d'en être rejettés, parce qu'ils le regardent comme le Sauveur du monde ; au lieu qu'ils avoient appréhendé de lui être soumis, parce qu'ils ne considéroient dans son élévation que leur propre abaissement. Gen. 42. 6.

D. Que nous apprennent les remords des freres de Joseph au sujet du traitement qu'ils lui avoient fait souffrir ?

R. On voit dans les reproches qu'ils se font à eux-mêmes, & la force de la conscience, & le fruit de la sainte éducation donnée par Jacob à sa famille, qui n'a pas toujours été fidéle à la lumiére, mais qui ne s'est point efforcée de l'éteindre, & qui a respecté la loi qui condannoit ses actions. *C'est justement*, se disent-ils l'un à l'autre, *que nous souffrons tout ceci, parce que nous avons péché contre notre frere*. Les hommes n'effaceront jamais de leur Gen. 42. 21.

cœur le ſentiment que Dieu y a imprimé de ſa préſence & de ſa juſtice. Ils ne réuſſiront jamais à ſe perſuader que le crime n'eſt rien, ou qu'il n'a pas été vû, ou qu'il demeurera impuni. Ils ſeront quelquefois raſſurés par la patience & par le ſilence de leur Juge, ou par la multitude de leurs complices : mais lorſque la vengeance commencera à éclater, ils ſeront les premiers à avouer qu'ils l'ont méritée ; & leurs complices ne leur paroîtront que comme des témoins préparés pour les accuſer & les confondre.

3. *Second voiage des enfans de Jacob en Egypte. Joſeph reconnu par ſes freres.* Gen. ch. 43. 44. 45.

LORSQUE les enfans de Jacob, au retour de leur voiage, lui eurent raconté tout ce qui leur étoit arrivé, l'empriſonnement de Simeon, & l'ordre exprès qu'ils avoient reçu de mener Benjamin en Egypte, cette triſte nouvelle le perça de douleur, & renouvella celle que la perte de Joſeph lui avoit cauſée. Il refuſa lontems de laiſſer partir ſon cher Benjamin, qui ſeul faiſoit toute ſa conſolation. Mais enfin, voiant que c'étoit une néceſſité, & qu'autrement il le verroit périr de faim avec lui, il conſentit à ſon départ ſur les aſſurances réitérées que lui donnérent ſes autres enfans de le lui ramener. Ils partirent donc tous enſemble avec des préſens pour Joſeph, & le double de l'argent qu'ils avoient trouvé dans leurs ſacs.

Etant arrivés en Egypte, ils ſe préſentérent devant Joſeph. Lorſqu'il les eut aperçus, & Benjamin avec eux, il dit à ſon Intendant: Faites entrer ces gens-là chez moi, & préparez un feſtin, parce qu'ils mangeront à midi avec moi. L'Intendant exécuta l'ordre, & les fit entrer. Eux, tout ſurpris d'un tel traitement, s'imaginoient qu'on alloit leur faire un crime de l'argent qui s'étoit trouvé dans leurs ſacs. Ils commencérent donc par ſe juſtifier auprès de l'Intendant, diſant qu'ils ne ſavoient pas comment cela étoit arrivé ; & que, pour preuve de leur bonne foi, ils raportoient cet argent. L'Intendant les raſſura, en leur diſant : Ne craignez rien : c'eſt votre Dieu & le Dieu de votre pere qui vous a fait trouver de l'argent dans

dans vos ſacs : car pour moi j'ai reçu celui que vous avez donné. Auſſitôt après, il leur amena Simeon leur frere. On leur apporta de l'eau : ils ſe lavérent les piés, & attendirent l'arrivée de Joſeph.

Dès qu'il parut, ils ſe proſternérent devant lui, & lui offrirent leurs préſens. Joſeph, après les avoir ſalués avec bonté, leur dit : Votre pere, ce bon vieillard dont vous m'aviez parlé, vit-il encore ? comment ſe porte-t-il ? Ils répondirent : Notre pere, votre ſerviteur, eſt encore en vie, & il ſe porte bien. En même tems ils ſe proſternérent de nouveau. Joſeph aiant aperçu Benjamin : Eſt-ce là, leur dit-il, votre jeune frere, dont vous m'aviez parlé ? Mon fils, ajouta-t-il, je prie Dieu qu'il vous beniſſe. Et il ſe hâta de ſortir, parce que la vûe de ſon frere l'attendriſſoit ſi fort, qu'il ne pouvoit plus retenir ſes larmes. Quelques momens après il vint retrouver ſes freres, & aiant commandé qu'on ſervît à manger, il ſe mit à table avec eux.

Après que Joſeph eut mangé avec ſes freres, il donna ſecrettement cet ordre à ſon Intendant : Mettez du blé dans les ſacs de ces gens-là, & l'argent de chacun d'eux à l'entrée de leurs ſacs ; & mettez ma coupe d'argent dans le ſac du plus jeune. L'Intendant fit ce qui lui étoit ordonné. Le lendemain matin ils partirent avec leurs ânes chargés de blé. Mais à peine étoient-ils ſortis de la ville, que Joſeph envoia ſon Intendant après eux, pour leur faire des reproches de ce qu'ils avoient volé ſa coupe. Ils furent fort ſurpris de ſe voir accuſés d'une action ſi lâche, à laquelle ils n'avoient pas ſeulement penſé. Nous vous avons raporté, dirent-ils, l'argent que nous avions trouvé à l'entrée de nos ſacs : comment ſe pourroit-il faire que nous euſſions dérobé dans la maiſon de votre maître de l'or ou de l'argent ? Que celui qui ſe trouvera coupable de ce vol, meure ; & nous demeurerons tous eſclaves de votre Maître. L'Intendant les prit au mot. On les fouilla tous en commençant par les plus âgés ; & enfin la coupe fut trouvée dans le ſac de Benjamin.

Ils retournérent à la ville fort affligés, & allérent ſe jetter aux piés de Joſeph. Après quelques reproches, il

leur déclara que celui, dans le ſac duquel on avoit trouvé la coupe, demeureroit ſon eſclave. Alors Juda aiant demandé permiſſion de parler, repréſenta à Joſeph que s'ils retournoient vèrs leur pere ſans ramener avec eux ce fils qu'il aimoit tendrement, ils le feroient mourir de chagrin. C'eſt moi, ajouta-t-il, qui ai répondu de lui à mon pere: que ce ſoit moi, s'il vous plait, qui demeure eſclave en ſa place. Car je ne puis retourner ſans lui, de peur d'être témoin de l'extrême affliction qui accablera notre pere.

A ces paroles, Joſeph ne put plus ſe retenir. Il commanda qu'on fit ſortir tout le monde. Alors, les larmes lui tombant des yeux, il jetta un grand cri, & dit à ſes freres: Je ſuis Joſeph. Mon pere vit-il encore? Aucun d'eux ne lui répondit, tant ils étoient ſaiſis d'étonnement. Il leur parla donc avec douceur, & leur dit: Approchez-vous de moi. Lorſqu'ils ſe furent approchés, il dit: Je ſuis Joſeph votre frere, que vous avez vendu pour être emmené en Egypte. Ne craignez point, & ne vous affligez point de ce que vous m'avez traité ainſi: car c'eſt Dieu qui m'a envoié ici devant vous pour vous conſerver la vie. Ce n'eſt point par votre conſeil que cela eſt arrivé, mais par la volonté de Dieu. Allez dire à mon pere que Dieu m'a établi ſur toute l'Egypte. Qu'il ſe hâte de venir. Il demeurera près de moi; & je le nourrirai, lui, & toute ſa famille: car il reſte encore cinq années de famine. Vous voiez de vos yeux que c'eſt moi qui vous parle. Annoncez à mon pere le haut rang où je ſuis élevé, & tout ce que vous avez vû dans l'Egypte. Hâtez-vous de me l'amener. Après leur avoir parlé ainſi, il ſe jetta au cou de Benjamin, & l'embraſſa en pleurant: il embraſſa de même tous ſes autres freres; & après cela ils ſe raſſurérent pour lui parler.

Cette nouvelle ſe répandit auſſitôt dans toute la Cour. Pharaon en témoigna ſa joie à Joſeph, & lui dit de faire venir au plutôt toute ſa famille en Egypte. Joſeph fit partir ſes freres avec des vivres pour le voiage, & des voitures pour tranſporter leur pere, leurs femmes & leurs enfans. Lorſqu'ils furent arrivés dans le pays de Cha-

naan, ils dirent à Jacob : Votre fils Joſeph eſt vivant, & il a autorité dans toute l'Egypte. A ces mots, Jacob ſe réveilla comme d'un profond ſommeil ; & il n'en vouloit rien croire. Mais enfin, aiant entendu le récit de tout ce qui s'étoit paſſé, & voiant les chariots & les autres choſes que ſon fils lui envoioit, il dit : Je n'ai plus rien à ſouhaiter, puiſque mon fils Joſeph vit encore : j'irai, & je le verrai avant que de mourir. Il partit bientôt après avec toute ſa famille, & arriva en Egypte. Après qu'il eut ſalué le Roi, Joſeph l'établit dans le pays de Geſſen le plus fertile de l'Egypte, où Jacob vécut encore dix-ſept ans.

RÉFLEXIONS.

D. Le moment où Joſeph ſe fait connoitre à ſes freres, eſt l'endroit de ſon hiſtoire le plus touchant & le plus intéreſſant : mais il eſt précédé de circonſtances bien étranges. Comment en effet concilier ſon indifférence & ſon oubli à l'égard de ſon pere & de ſes freres qu'il laiſſe expoſés aux ſuites funeſtes d'une cruelle famine, & l'extrême dureté qu'il exerce ſur eux en les calomniant & les empriſonnant ; comment, dis-je, concilier tout cela avec cette bonté & cette tendreſſe qu'il laiſſe entrevoir dans le tems même qu'il les traite ſi durement ?

R. C'eſt cette contradiction apparente qui doit nous avertir qu'il y a quelque myſtére caché ſous la ſurface d'une action, qui ſans cela pourroit choquer la raiſon, & paroitroit contraire aux ſentimens que la nature a imprimés dans le cœur de tous les hommes.

Joſeph vendu par ſes freres aux Egyptiens, regardé par Jacob comme mort, oublié par toute ſa famille, honoré pendant cet intervalle & régnant en Egypte, eſt inconteſtablement la figure de Jeſus-Chriſt, livré aux Gentils par les Juifs, renoncé généralement par ſa nation, mis à mort par leur cruelle envie, reconnu & adoré par les Gentils comme leur Sauveur & leur Roi.

Dans le premier voiage que les enfans de Jacob firent en Egypte, il eſt dit que *Joſeph connut bien ſes freres, mais qu'il ne fut point connu d'eux.* C'eſt l'état des Juifs. En re- Gen. 42. 8.

fusant de se soumettre à Jesus-Christ, ils ont cessé de le voir, mais ils n'ont pu s'affranchir de son empire. Ils lisent les Ecritures, & rencontrent par-tout leur Seigneur sans le connoitre. Ils l'ont vû, & ne l'ont pas reçu. Il leur a parlé en énigmes & en paraboles, parce qu'ils étoient indignes d'entendre des mystéres qu'ils refusoient de croire. Mais le voile ne demeurera pas toujours sur leur cœur.

Pendant le long intervalle que dure leur aveuglement, ils souffrent une cruelle famine, non de pain matériel, mais, comme l'avoit prédit un Prophéte, de la parole
Amos 8. 11. de Dieu, dont l'intelligence leur est refusée. *Mittam famem in terram: non famem panis, neque sitim aquæ, sed audiendi verbum Domini.* La terre de Chanaan est condannée à une entiére stérilité. Le véritable pain de vie ne se trouve que dans l'Egypte. Pour vivre, il faut nécessairement y aller: & jusqu'à ce que Benjamin le dernier des enfans de Jacob, figure des derniers Juifs, y paroisse en personne, la famine affligera toujours cette malheureuse nation.

Jusques-là Joseph paroitra n'avoir que de la dureté pour ses freres. Il leur parlera comme à des inconnus
Gen. 42. 7. d'un ton propre à les intimider, & avec un visage sévére: *Quasi ad alienos duriùs loquebatur.* C'est ainsi que Jesus-Christ traite depuis lontems un peuple ingrat & aveugle. Il paroit ne connoitre plus ses freres selon la chair. Il semble avoir oublié les peres d'une postérité infidéle & sanguinaire.

Cependant Joseph se faisoit violence pour ne point laisser paroitre sa tendresse. Il ne pouvoit retenir ses larmes: il étoit obligé de se détourner, de se cacher le visage, de sortir même de tems en tems pour essuier ses pleurs. L'effort qu'il faisoit pour les cacher, étoit la figure de cette miséricorde secrette cachée dans le sein de Dieu, & réservée pour les momens marqués dans son conseil éternel. Les promesses de Dieu s'accompliront sur Israel, car ses dons sont sans repentir; & sa vérité sera immuable dans tous les siécles. Mais une juste sévérité suspend les effets d'une clémence, que nos gémissemens, unis à ceux des Prophétes, doivent hâter.

D. Joseph peut-il être regardé par d'autres circonstances de sa vie comme figure de Jesus-Christ?

R. Il y a peu de Saints de l'ancien Testament en qui Dieu ait pris plaisir de marquer autant de traits de ressemblance avec son Fils que dans Joseph. Le simple exposé en sera une preuve bien évidente.

RAPORTS

ENTRE JOSEPH ET JESUS-CHRIST.

JOSEPH.	JESUS-CHRIST.
Il est haï de ses freres,	*Il est haï des Juifs,*
1. Parce qu'il les accuse d'un grand crime.	1. *parce qu'il leur reproche leurs vices.*
2. Parce qu'il est tendrement aimé de son pere.	2. *parce qu'il déclare qu'il est le Fils de Dieu; & que Dieu lui-même l'appelle son Fils bien aimé.*
3. Parce qu'il leur prédir sa gloire furure.	3. *parce qu'il leur prédit qu'ils le verront assis à la droite de Dieu.*
Il est envoié par son pere vers ses freres qui étoient éloignés.	*Il est envoié de Dieu son pere vers les brebis perdues de la maison d'Israel.*
Ses freres conspirent contre sa vie.	*Les Juifs forment le dessein de le mettre à mort.*
Il est vendu vingt piéces d'argent.	*Il est vendu trente piéces d'argent.*
Il est livré à des étrangers par ses propres-freres.	*Il est livré aux Romains par les Juifs.*
Sa robe est reinte de sang.	*L'humanité dont il est revêtu souffre une mort sanglante.*
Il est condanné par Puriphar, sans que personne parle pour lui.	*Il est condanné sans que personne prenne sa défense.*
Il souffre en silence.	*Il souffre toutes sortes d'injures & de supplices, sans se plaindre.*
Placé entre deux criminels, il prédit à l'un son élévation, & à l'autre sa mort prochaine.	*Placé entre deux voleurs, il prédit à l'un qu'il ira en paradis, & laisse mourir l'autre dans son impénitence.*
Il est trois ans en prison.	*Il est trois jours dans le tombeau.*
Il arrive à la gloire par les souffrances & par les humiliations.	*Il faloit que le Christ souffrît, & qu'il entrât ainsi dans sa gloire.*
Il est établi sur la maison de	*Il est établi Chef de toute l'Eglise,*

JOSEPH.	JESUS-CHRIST.
Pharaon, & sur toute l'Egypte.	*& toute créature lui est soumise.*
Pharaon seul est au dessus de lui.	*Il est au dessus de toute créature, mais soumis à Dieu comme homme.*
Il est appellé Sauveur du monde.	*Son nom de* JESUS *signifie Sauveur : & il est en effet le seul par qui nous puissions être sauvés.*
Tous fléchissent le genou devant lui.	*Toute créature doit fléchir le genou au nom de Jesus-Christ.*
La famine est partout : il n'y a du pain qu'en Egypte, où Joseph gouverne.	*Il n'y a par-tout que pauvreté & qu'égarement : la vérité & la grace ne se trouvent que dans l'Eglise où régne Jesus-Christ.*
Tous sont renvoiés à Joseph par Pharaon.	*Point de salut, point de grace, que par Jesus-Christ.*
Toutes les provinces viennent en Egypte pour y chercher du blé.	*Toutes les nations entrent dans l'Eglise pour y trouver le salut.*
Les freres de Joseph viennent à lui, le reconnoissent, l'adorent, s'établissent en Egypte.	*Les Juifs reviendront un jour à Jesus-Christ, le reconnoitront, l'adoreront, & entreront dans l'Eglise.*

Y a-t-il dans toutes ces applications, & j'en pourrois ajouter beaucoup d'autres, quelque chose de forcé & de contraint ? Seroit-il possible que le pur hazard eût ramassé ensemble tant de traits de ressemblance, si différens, & en même tems si naturels ? J'aimerois autant dire que le portrait le plus achevé & le plus ressemblant ne seroit aussi que l'effet du hazard. Il est visible qu'une main intelligente a répandu & appliqué à propos toutes ces couleurs pour en faire un tableau parfait, & que le dessein de Dieu, en réunissant dans la seule vie de Joseph tant de circonstances singuliéres, a été d'y peindre les principaux traits de celle de son Fils. Ce seroit donc ne connoitre qu'à demi l'histoire de Joseph, que de s'arrêter à la simple surface qu'elle présente, sans en approfondir le sens caché & mystérieux, qui en fait la partie la plus essentielle, puisque Jesus-Christ est la fin de la Loi & de toutes les Ecritures.

Je prie le Lecteur d'observer, que, quelque ressemblans & quelque naturels que soient les raports de Joseph avec Jesus-Christ, il n'en est point parlé ni dans l'Evangile, ni

dans les écrits des Apôtres : ce qui montre, qu'outre les figures dont on trouve l'explication dans le nouveau Testament, il y en a de si claires & de si évidentes, qu'on ne peut pas raisonnablement douter qu'elles ne renferment aussi quelque mystére. Mais il faut, sur-tout quand on parle aux jeunes gens, être sobre & retenu sur celles du dernier genre, & insister principalement sur les figures dont Jesus-Christ ou les Apôtres ont fait l'application.

ARTICLE SECOND.

Délivrance miraculeuse de Jérusalem sous Ezéchias.

Je ne prens dans la vie du saint roi Ezéchias que ce fait, l'un des plus éclatans qui soient dans l'Histoire Sainte, & des plus propres à rendre sensible la toute-puissance de Dieu, & son attention sur ceux qui mettent en lui leur confiance. Je ne ferai presque qu'en indiquer les principales circonstances, que le Lecteur pourra voir dans toute leur étendue en consultant les livres historiques qui en font le récit, & sur-tout les prophéties d'Isaïe qui en renferment une prédiction très claire & très détaillée.

Sennachérib, roi des Assyriens, étoit parti de Ninive avec une armée formidable, dans le dessein d'exterminer la ville de Jérusalem avec son Roi & ses habitans. Il se promettoit une victoire assurée, & insultoit déja d'avance au Dieu de Jérusalem, disant qu'il le traiteroit comme il avoit traité tous les dieux des autres villes & des autres roiaumes dont il avoit fait la conquête. Il ne savoit pas qu'il n'étoit qu'un instrument dans la main de Dieu, qui l'avoit appellé d'un coup de sifflet, (c'est l'expression de l'Ecriture) & l'avoit fait venir des extrémités de la terre, non pour exterminer mais pour corriger son peuple.

4. Reg. 18. 13.
Isai. 10. 7-15.
Is. 5. 26. 7. 18. 10. 5. & 6.

Tout céda aux armes victorieuses de ce Prince, & en peu de tems il se rendit maître de toutes les places fortes qui étoient dans le pays de Juda. L'allarme fut grande dans Jérusalem. Ezéchias avoit pris toutes les mesu-

2. Paral. 32. 1-8.

res néceſſaires pour mettre la ville en état de faire une vigoureuſe réſiſtance : mais il n'attendoit ſa délivrance
Iſ. chap. 30. que du ſecours divin. Dieu s'étoit engagé par une promeſſe ſolennelle & pluſieurs fois réitérée à défendre la ville contre l'attaque du Roi d'Aſſyrie, mais à condition que ſes habitans ne compteroient que ſur lui, ſe tiendroient en repos, & n'auroient point recours au Roi d'E-
v. 15. gypte. *Si vous demeurez en paix*, leur avoit-il dit, *vous ſerez ſauvés : votre force ſera dans le ſilence & dans l'eſpérance.*
v. 1-5. Il leur avoit déclaré pluſieurs fois que le ſecours d'E-
Iſ. 20. 1-6. gypte tourneroit à leur honte & à leur perte. Pour leur rendre cette prédiction plus ſenſible, il avoit obligé le prophéte Iſaïe de marcher nuds piés & ſans habits au milieu de la ville, en déclarant que tel ſeroit le ſort des Egyptiens & des Ethiopiens.

Les Grands, les politiques, ne purent ſe réſoudre à demeurer dans l'inaction, & à compter ſur la promeſſe de
Iſ. 30. Dieu. Ils amaſſérent une ſomme conſidérable d'argent, & ils envoiérent des Députés au Roi d'Egypte pour implorer ſon ſecours. Pluſieurs même prirent le parti de ſe retirer dans ce pays-là, eſpérant y trouver un aſyle aſſuré contre les maux dont ils étoient menacés. Dieu leur en fit pluſieurs fois des reproches par ſon Prophéte; mais toujours en vain. Le ſaint roi Ezéchias leur répétoit ſans
4. Reg. 18. 33. & 19. 10. ceſſe : *Le Seigneur nous délivrera* ; *Jéruſalem ne ſera pas livrée entre les mains des Aſſyriens.* On ne l'écoutoit point.

4. Reg. 18. & 19. Ce ſaint Roi, craignant d'avoir commis quelque faute en rompant le traité qu'il avoit fait avec le roi des Aſſyriens, réſolut, pour n'avoir rien à ſe reprocher, & pour mettre tout le bon droit de ſon côté, de lui en faire ſatisfaction. Il lui envoia donc des Ambaſſadeurs à Lachis, & lui dit : J'ai fait une faute : mais retirez-vous de mes terres, & je ſouffrirai tout ce que vous m'impoſerez. Le Roi des Aſſyriens ordonna à Ezéchias de lui donner trois cens talens d'argent, & trente talens d'or. Il ramaſſa cette ſomme avec beaucoup de peine, & la lui envoia. Il y avoit lieu d'eſpérer qu'une telle démarche deſarmeroit la colére de Sennachérib : mais il n'en devint que plus fier; & ajoutant la perfidie à l'injuſtice, il

il envoia sur le champ un gros détachement de son armée contre Jérusalem, avec ordre à Rabsacès, qui commandoit ce détachement, de sommer Ezéchias & les habitans de la part du grand Roi, du Roi des Assyriens, de se rendre. Cet Officier s'acquitta de sa commission en des termes pleins de mépris pour le Roi de Juda, & d'insultes contre le Dieu d'Israel. Ezéchias l'aiant appris, déchira ses vêtemens, se couvrit d'un sac, & entra dans la maison du Seigneur; d'où il envoia ses principaux Officiers vers Isaïe, pour lui raporter les paroles insolentes de Rabsacès. Le Prophéte leur répondit : Vous direz ceci à votre maître : Voici ce que dit le Seigneur : Ne craignez point ces paroles que vous avez entendues, par lesquelles les serviteurs du Roi des Assyriens m'ont blasphémé. Je vais lui envoier un souffle : il entendra un bruit : il retournera en son pays, & je l'y ferai périr par l'épée.

Pendant cet intervalle, Tharaca roi d'Ethiopie avoit envoié des couriers à Jérusalem, pour assurer ses habitans qu'il marchoit à leur secours. Lui-même arriva bientôt après avec son armée, & celle des Egyptiens. A la première nouvelle qu'en reçut Sennacherib, il résolut de marcher contre lui. Mais auparavant il envoia ses Ambassadeurs à Ezéchias, pour lui remettre en main une lettre pleine de blasphêmes contre le Dieu d'Israel. Ce saint Roi, penétré de douleur, alla aussitôt au temple, étendit cette lettre impie devant le Seigneur, & lui représenta par une priére vive & touchante que c'étoit lui-même qu'on attaquoit, qu'il s'agissoit de la gloire de son nom, & qu'il osoit, par cette raison, lui demander un miracle, afin, dit-il, que tous les roiaumes de la terre sachent que c'est vous seul qui êtes le Seigneur & le vrai Dieu. Dans le moment même, Isaïe envoia dire à Ezéchias, que Dieu avoit exaucé sa priére, & que la ville ne seroit pas même assiégée. A qui, dit Dieu en s'adressant à Sennachérib, penses-tu avoir insulté? Qui crois-tu avoir blasphémé? Contre qui as-tu haussé la voix, & élevé tes yeux insolens? C'est contre le Saint d'Israel. Tu m'as attaqué par tes insultes pleines d'impiété, & le bruit de ton orgueil est monté jusqu'à mes oreilles. Je

Is. 18. 1-3.

4. Reg. 19. 9-34.

te mettrai donc un anneau au nez, & un mors à la bouche; & je te ferai retourner par le même chemin par lequel tu es venu.

Isai. c. 18. & 19. Le Roi d'Ethiopie, plein de confiance dans les troupes innombrables qu'il amenoit, avoit cru qu'il n'auroit qu'à se montrer pour mettre en fuite les Assyriens & pour rendre la liberté à Jérusalem. Il ne savoit pas l'anathême que Dieu avoit prononcé contre lui, parce qu'il avoit osé se déclarer le protecteur & le libérateur de Jérusalem & du peuple de Dieu, comme si l'un & l'autre eussent été sans espérance & sans ressource s'il ne se hâtoit d'en prendre la défense. Son armée fut taillée en piéces. Le carnage fut si grand, & la fuite si promte, qu'il ne resta personne pour enterrer les morts. Après le gain de la bataille, le Roi d'Assyrie porta la guerre dans l'Egypte même. Le trouble & la confusion s'y répandirent partout. Dieu enleva aux sages si renommés de l'Egypte le conseil & la prudence, & répandit parmi eux un esprit de vertige. Il ôta aux chefs toute force & tout courage. On ne fit aucune résistance, & tout le pays fut à la discrétion d'un Prince également avare & cruel, qui emmena un nombre infini de captifs, comme Isaïe l'avoit prédit. *Isai c. 20.*

Is. 22 1. 5-7. Quand Sennachérib eut ramené ses troupes victorieuses devant Jérusalem, on s'imagine aisément quelle fut la consternation des habitans de cette ville. Ils voioient une armée innombrable campée à leurs portes, & toutes les campagnes voisines couvertes de chariots de guerre. L'ennemi se préparoit à assiéger la ville, & poussoit des cris contre la montagne de Sion. Le moment de leur perte paroissoit venu: mais c'étoit celui de la miséricorde divine, & de leur délivrance. La nuit même (qui *4. Reg. 19. 35-37.* sans doute précéda le jour où se devoit faire l'attaque générale) l'Ange du Seigneur vint dans le camp des Assyriens, & y tua cent quatre-vingts-cinq mille hommes. Sennachérib s'étant levé au point du jour, vit tous ces corps morts, & s'en retourna aussitôt à Ninive, où peu de tems après il fut tué par ses propres enfans dans le temple & sous les yeux de son dieu.

RÉFLEXIONS.

1. *Sennachérib instrument de la colére de Dieu.*

Isaïe, en prédisant le départ de Sennachérib & de ses armées, parle de Dieu d'une maniére digne de la grandeur & de la majesté du Tout-puissant. Il n'a qu'à donner un signal, à lever un étendart; & tous les Princes accourent. [a] Tous les Rois de la terre ne sont à son égard que comme des moucherons. Toute leur puissance n'est devant lui que foiblesse. D'un seul coup de sifflet il les fait marcher. C'étoit une grande consolation pour ceux qui avoient alors de la foi, de savoir certainement que tous les maux qui leur arrivoient étoient ordonnés par la divine providence; qu'ils étoient du côté de Dieu des remédes, & non de purs supplices; que les hommes n'étoient que les ministres de sa justice; & qu'ils étoient conduits par sa sagesse, quoiqu'ils ne pensassent qu'à satisfaire leurs passions. *Isai. 7. 18. & 10. 5. 6.*

C'est Dieu même qui nous découvre les pensées extravagantes de Sennachérib, qui n'étant qu'un simple serviteur, croit être le maître, & qui, ne voiant pas la main qui l'emploie, attribue tout à la sienne, & ne craint point de se mettre à la place de Dieu. Un instrument, dit Dieu, a-t-il quelque vertu qui ne vienne pas de l'artisan qui l'emploie? Est-ce à l'instrument, & non à l'ouvrier, qu'il faut attribuer l'ouvrage? Quelle folie seroit comparable à celle qui porteroit l'instrument à s'élever contre la main & contre l'intelligence qui l'appliquent à certains usages? Voila pourtant ce que pensoit & ce que faisoit le Roi d'Assyrie. *Is. 10. 7-15.*

2. *Les Grands ont recours aux Rois d'Ethiopie & d'Egypte.*

On voit ici combien il est dangereux de préférer les

a Sibilabit Dominus muscæ.... & api, quæ est in terra Assur. *Is. 7. 18.*

vûes de la prudence humaine à celles de la foi. Dieu avoit promis de délivrer Jérusalem, pourvû que ses habitans se tinssent en repos, & missent en lui uniquement leur confiance : voila le point fixe auquel il faloit se tenir. Mais le secours de Dieu étoit invisible, & paroissoit éloigné. Le péril étoit présent, & augmentoit tous les jours. La ressource du côté d'Egypte étoit prochaine, & sembloit assurée. Selon toutes les régles de la politique humaine il faloit mettre tout en usage pour obtenir la protection de deux Rois aussi puissans que ceux d'Egypte & d'Ethiopie. D'ailleurs, n'étoit-ce pas tenter Dieu, que d'attendre un miracle ? & dans l'extrême danger où l'on étoit, n'y avoit-il pas une espéce de folie à demeurer dans l'inaction ? L'événement fera voir qui de ces politiques ou d'Ezéchias raisonnoit le plus juste.

3. *Discours impies & lettre blasphématoire de Sennachérib.*

4. Reg. c. 19. Le discours & la lettre de Sennachérib, nous paroissent avec raison impies, insensés, détestables, dans la bouche d'un ver de terre contre la majesté divine. Ce Roi, aveuglé par ses heureux succès dont il ignoroit la véritable cause, pensoit du Dieu de Juda ce qu'il croioit de tous les autres dieux, dont la puissance, selon lui, étoit bornée à certaines régions, & à certains effets particuliers ; & qu'on ne laissoit pas de bien battre malgré leur divinité. Il ne voioit rien dans le Dieu d'Israel qui le distinguât de la foule des dieux vaincus. Son Empire étoit renfermé dans les bornes étroites d'un petit pays, & relégué dans des montagnes. Son nom n'étoit guéres connu que parmi les peuples voisins. Ce Dieu avoit déja laissé enlever dix Tribus par les rois de Ninive. Il venoit de perdre toutes les villes fortes de la Tribu de Juda qui seule lui restoit ; & toute sa domination, tout son peuple, tous ses adorateurs, & toute sa religion étoient réduits à une seule ville sur la terre, sans qu'il parût qu'il eût la pensée ou le pouvoir de la garantir d'une ruine que Sennachérib regardoit comme assurée.

Il eſt beau de voir comment Dieu s'applique à confondre l'orgueil inſolent de ce Prince, qui ſe faiſoit appeller le grand Roi, le Roi par excellence ; qui ſe conſidéroit comme un Conquérant invincible, comme le maître de la terre, comme le vainqueur des hommes & des dieux. Ce Prince ſi fier & ſi orgueilleux, le Dieu d'Iſrael le traitera comme une bête féroce, & en lui mettant un cercle au nez, & un mors à la bouche, il le remenera couvert de honte & d'infamie par le même chemin par lequel il étoit venu plein de gloire & triomphant. Voila où ſe termine l'orgueil des hommes.

4. *Défaite du Roi d'Ethiopie.*

Il eſt aiſé de reconnoitre dans la punition du Roi d'Ethiopie la jalouſie du Dieu des armées contre quiconque prétend être ſon rival, ou partager ſa gloire, en oſant venir à ſon ſecours pour lui conſerver ſon héritage, ou pour le tirer d'un pas difficile dans lequel ſes promeſſes l'auroient trop engagé ; & dans le triſte ſort des Iſraélites qui avoient eu recours à l'Egypte, la condannation de tous ceux ou qui doutent des promeſſes faites à l'Egliſe, dont Jéruſalem eſt certainement la figure, ou qui penſent que dans certaines occaſions dangereuſes & difficiles elles ont beſoin de la force & de la ſageſſe humaine.

5. *Armée des Aſſyriens détruite par l'Ange exterminateur.*

La maniére courte & ſimple dont les livres hiſtoriques racontent un événement ſi merveilleux, eſt véritablement digne de la grandeur de Dieu : *Cette même nuit l'Ange du Seigneur vint dans le camp des Aſſyriens, & y tua cent quatre-vingts-cinq mille hommes.* Qu'en coute-t-il à Dieu pour abbattre l'orgueil d'un Prince ſi fier, pour faire périr tant d'Officiers ſi braves, pour exterminer une armée ſi nombreuſe & ſi formidable ? Un ſouffle. Et il l'avoit dit lui-même : *Je lui envoierai un ſouffle, & il retournera dans ſon pays.*

Mais la ſublime grandeur qui paroit dans le ſtile du prophéte qui a prédit toutes les circonſtances de ce grand événement, n'eſt pas moins digne de la majeſté du Dieu qui fait ici éclater ſa toute-puiſſance d'une maniére ſi merveilleuſe. Que de nobles idées ne nous préſentent

Iſ. 29. 5-8. point les expreſſions d'Iſaïe ! Lorſque tout paroit deſeſpéré : Je changerai en un inſtant la face de toutes choſes, dit le Seigneur : *Eritque repente confeſtim.* Quand les ennemis de Jéruſalem, qui ignorent que c'eſt moi qui les ai mandés, s'en regarderont comme les maîtres, je les réduirai en poudre dans une ſeule nuit. J'écarterai le reſte comme un tourbillon diſſipe une pouſſiére légére. Au réveil on ne trouvera pas un ſeul Général, ni un ſeul Officier qui paroiſſe avec ſa troupe : & la confiance qu'ils avoient que Jéruſalem étoit à eux, ſera ſemblable à l'imagination d'un homme affamé qui ſonge en dormant qu'il mange, & qui en s'éveillant ne trouve rien. *Sicut ſomniat eſuriens, & comedit : cùm autem fuerit expergefactus, vacua eſt anima ejus.*

C'eſt l'orgueil inſenſé de Sennachérib, ce ſont ſes blaſphémes impies, qui réveillent le Seigneur qui paroiſſoit comme endormi. Et l'on comprend alors toute la

Iſ. 33. 10. force & toute l'énergie de ces paroles : *Nunc* * *conſurgam : nunc exaltabor : nunc ſublevabor.* C'eſt du trône & du ſanctuaire que Dieu a ſur la montagne de Sion que ſortent les éclairs & le bruit effraiant du tonnerre : c'eſt de l'autel même qu'il a dans Jéruſalem, de ce braſier ſacré où brule à ſa gloire un feu perpétuel, que ſortent les flam-

Iſ. 31. 8. & 9. mes vengereſſes qui dévorent ſes ennemis. *Hæc dicit Dominus cujus ignis eſt in Sion, & caminus ejus in Jeruſalem.*

Iſ. 30. 30-32. En effet, ſelon Iſaïe, le maſſacre étonnant d'une armée entiére immolée à la juſte vengeance d'un Dieu jaloux qu'on avoit outragé ſi indignement, fut pour lui comme un ſacrifice public & ſolennel. La main de Dieu, dit ce Prophéte, frapera tout, écraſera tout, n'épargnera rien. Le bruit effroiable de ſon tonnerre ſera pour lui &

* *La traduction françoiſe diminue beaucoup la vivacité de cet endroit, & ne rend pas la répétition du* nunc. || *» Je me leverai maintenant, je ſignalerai ma grandeur, je ferai » éclater ma puiſſance.*

pour ses serviteurs dont il prendra la défense, comme un concert agréable de tambours, de harpes, & d'autres instrumens de musique qui accompagnent dans les grandes fêtes l'oblation des sacrifices ; & les Assyriens sacrifiés à sa vengeance seront pour lui comme une victime solennelle. *Auditam faciet Dominus gloriam vocis suæ, & terrorem brachii sui ostendet in comminatione furoris, & flamma ignis devorantis : allidet in turbine & in lapide grandinis. A voce enim Domini pavebit Assur, virgâ percussus. Et erit transitus virgæ fundatus, quam requiescere faciet Dominus super eum tympanis, & citharis ; & in bellis præcipuis expugnabit eos.* Le terme original est propre aux sacrifices. On peut traduire ainsi : *& bellis*, ou *certamine, quod sacrificio solenni simile erit, expugnabit eos.*

6. *Raisons de la patience de Dieu à souffrir Sennachérib, & de sa lenteur à délivrer Jérusalem.*

Personne ne connoit les desseins de Dieu avant qu'ils soient exécutés ; & lorsqu'ils s'accomplissent, on ne sait où se termineront mille événemens dont on ne voit ni les liaisons, ni les usages, ni les motifs, & qui paroissent devoir entraîner une ruine universelle.

Dès que les maux publics commencérent à se faire sentir au tems d'Ezéchias, ils parurent extrêmes. Lorsque toute la campagne fut ruinée, & toutes les villes détruites, on regarda ces malheurs comme ne laissant plus aucune ressource, & comme n'étant plus capables de remédes. Mais quand Jérusalem vit la formidable armée des Assyriens à ses portes, qu'elle se vit désolée audedans par la famine & la peste, & sans espérance du côté des hommes après l'entiére défaite des Egyptiens venus à son secours : alors il parut de la folie à attendre quelque protection miraculeuse, puisque Dieu lui-même s'opposoit à tous les moiens, & se déclaroit en tout pour les ennemis.

Une foible foi ne peut soutenir une si longue épreuve ; & ceux qui en eurent une plus ferme & plus persévérante, s'étonnérent de la lenteur avec laquelle Dieu accom-

plissoit ses promesses, & de la patience avec laquelle il souffroit que tout pérît, & ne fût presque plus en état de profiter de son secours. Mais ce n'est point à l'argile à juger du tems qu'on emploie à la figurer. Ce ne sont point les premiers coups de ciseau qui polissent une pierre, ou qui en forment une belle statue : & ce n'est point un feu médiocre ou pour la durée ou pour l'activité qui fond l'or, & qui le purifie. Dieu est attentif à sa sagesse & à sa miséricorde, & non aux pensées des hommes, quand il fait son ouvrage. Il ne le laisse point imparfait, pour se mesurer sur leurs vûes bornées, ou sur leur impatience : & il continue dans son dessein, sans mépriser néanmoins les gémissemens & les larmes de ses serviteurs, jusqu'à ce que tout ce qu'il a résolu soit accompli.

Alors il fait cesser tout l'appareil, tous les mouvemens, tous les ressorts dont il s'étoit servi pour achever son ouvrage. Il arrête les mains qu'il conduisoit : il suspend l'action des instrumens devenus inutiles : il ne permet plus que le ciseau entame une figure dont tous les traits sont finis : & il brise beaucoup de choses qui n'ont été emploiées que pour un tems.

C'est ainsi que Dieu en usa à l'égard de Sennachérib. Il s'étoit servi de lui comme d'un instrument pour corriger son peuple, & pour purifier Jérusalem. Après qu'il eut réduit cette ville à un petit nombre de justes profondément humiliés sous sa main, pour lors il songea à punir les blasphémes de ce Prince, que l'orgueil avoit conduit à l'impiété. *Lorsque le Seigneur aura accompli toutes ses œuvres sur la montagne de Sion & dans Jérusalem ; je visiterai*, dit-il, *cette fierté du cœur insolent du Roi d'Assur, & cette gloire de ses yeux altiers.* (*If.* 10. 12.)

7. *Confiance en Dieu, caractére dominant d'Ezéchias.*

Il est remarquable que le Saint Esprit, seul bon juge du véritable mérite des hommes, pour faire l'éloge d'un Prince aussi saint qu'Ezéchias, se contente de dire qu'il a mis sa confiance dans le Seigneur le Dieu d'Israel : *In Domino Deo Israel speravit.* L'Ecriture ajoute qu'il porta (*4. Reg.* 18. 5.)
cette

cette vertu plus loin qu'aucun des rois de Juda qui l'ont suivi & qui l'ont précédé. En effet jamais foi ne fut mise à une si dure & si longue épreuve. Tout étoit contre lui. Il paroissoit de la folie à attendre encore le secours du ciel, lorsque tout étoit desespéré, & à refuser sur la parole d'un seul homme ou de se rendre aux Assyriens, ou d'implorer un secours étranger. Mais fortement appuié sur la parole de Dieu, il demeura ferme comme s'il eût vû l'invisible, & il s'attacha à la promesse par l'immobilité d'une espérance invariable, sans se laisser affoiblir par aucun des motifs les plus pressans. L'événement justifia sa conduite. Quand la protection de Dieu eut enfin éclaté par la destruction entiére de l'armée des Assyriens, celui qui la veille étoit regardé de tous comme un insensé & un imbécille, devint tout d'un coup aux yeux de ces mêmes censeurs l'homme du monde le plus sage, de s'être fié au Tout-puissant. Il en sera toujours ainsi, & quiconque espérera en Dieu, ne sera jamais confondu.

8. *Jérusalem délivrée, figure de l'Eglise.*

Le principal fruit qu'on doit tirer de cette histoire, est de comparer ce qui arrive ici à Jérusalem avec ce qui est arrivé à l'Eglise dans tous les tems : d'y voir ses périls, ses ressources, & la promesse d'une victoire assurée sur tous ses ennemis. Un verset du Pseaume 47. qui certainement est prophétique, & regarde cet événement, peut nous aider à faire cette comparaison : *Faites le tour* v. 13.
de Sion, examinez son enceinte : faites le dénombrement de ses tours. C'est le Prophéte qui parle au nom du Prince & des chefs du peuple, qui après une délivrance si subite & si miraculeuse exhortent ce qui reste de citoiens à faire le tour au-dehors & au-dedans de Jérusalem pour être témoins eux-mêmes du bon état où sont ses fortifications. Voiez, leur disent-ils, si les ennemis y ont fait une seule bréche, s'ils en ont abbattu une seule tour, s'ils peuvent se vanter d'avoir prévalu en quelque cho-

se sur la vigilance & sur la force de celui qui en est le protecteur : *Circumdate* * *Sion, & circuite eam : numerate turres ejus.*

* C'est ainsi que S. Jérôme a traduit ce verset.

L'Eglise, depuis sa naissance, a été souvent attaquée, assiégée de toutes parts, près de périr selon les apparences. Mais tous ses ennemis ont eu le sort de Sennachérib : & après beaucoup d'agitations & de craintes, sa foi est demeurée toujours pure, sa doctrine a prévalu sur toutes les erreurs ; ses fondemens n'ont pas été ébranlés ; & l'on n'a pu remarquer qu'elle ait fait aucune perte, ni qu'on l'ait obligé d'abandonner aucun de ses dogmes, ou de se départir de l'ancienne tradition qui lui sert de rempart contre les nouveaux ennemis qui se succédent les uns aux autres.

Il en sera ainsi dans tous les siécles, & ce sera un égal malheur, ou d'attaquer l'Eglise, ou de désespérer de la protection de Dieu sur elle, & de croire qu'il ait besoin du secours des hommes pour la défendre. Tous ceux qui pensérent ainsi de Jérusalem, périrent : mais la foi de ceux qui attendirent le secours de Dieu, & qui ne doutérent point de ses promesses, les sauva, & les enrichit des dépouilles de leurs ennemis.

ARTICLE QUATRIÉME.

Prophéties.

On peut distinguer deux sortes de Prophéties.

Les unes sont purement spirituelles, & ne regardent que Jesus-Christ, ou l'Eglise. Telle est la premiére & Gen. 3. 15. la plus ancienne de toutes, où Dieu, après le péché du premier homme, maudit le serpent, & déclara que de la femme naitroit celui qui lui écraseroit la tête ; c'est-à-dire le Sauveur du monde, qui viendroit un jour détruire la puissance du démon. Telles sont aussi celle de Gen. 49. 10. Jacob, qui désigne le tems où le Messie doit venir ; & Dan. 9. 24-27. celle de Daniel, qui marque dans un détail merveilleux le tems où ce même Messie sera mis à mort, & les suites de cette mort.

Il y a une autre espéce de Prophéties, qu'on peut appeller historiques, qui prédisent des événemens temporels ; lesquels, pour l'ordinaire, sont eux-mêmes une prédiction & une figure d'autres événemens plus importans & spirituels. On en a vû plusieurs de cette sorte dans l'histoire de Sennachérib, dont le Prophéte Isaïe avoit marqué lontems auparavant un grand nombre de circonstances, qui ne se trouvent point dans les livres historiques. On a dans le même Prophéte une autre prophetie fort célébre, qui regarde la prise de Babylone par Cyrus désigné par son nom deux cens ans avant sa naissance, & qui prédit la délivrance du peuple Juif. Il est aisé de voir que ces deux grands événemens, qui renferment presque toutes les prophéties d'Isaïe, la délivrance miraculeuse de Jérusalem sous le saint roi Ezéchias, & la prise de Babylone suivie de la liberté des Juifs qui y étoient retenus captifs, étoient la figure & le gage d'autres événemens qui ont raport à la religion.

On pourroit raporter à une troisiéme espéce de prophéties celle que je vais exposer, dont une partie est purement historique, & l'autre purement spirituelle. C'est la célébre prédiction de Daniel au sujet de la statue composée de differens métaux. Je la choisis préférablement aux autres, parce qu'elle a un raport particulier à l'histoire profane dont je dois bientot parler.

PROPHÉTIE DE DANIEL

Au sujet de la Statue composée de differens métaux.

LORSQUE Daniel étoit encore fort jeune, le Roi de Babylone eut un songe mystérieux dont il perdit l'idée distincte, & conserva néanmoins un souvenir confus qui l'inquiétoit. Il voulut que tous ceux qui passoient pour habiles, lui dissent ce qu'il avoit oublié, & lui en donnassent l'explication, les condannant tous à mourir s'ils ne le faisoient. Daniel, qui étoit compris dans cet or- *Dan. ch. 2.*

dre général, se mit en priére avec trois jeunes Hébreux qui couroient avec lui le même danger ; [a] & il apprit par une révélation divine ce qu'il ne pouvoit savoir par aucune voie naturelle : [b] & tous les sages de Babylone étoient convenus que tout autre moien étoit impossible.

» Voici donc, ô Roi, lui dit Daniel, ce que vous » avez vû. Il vous a paru comme une grande statue. Cet- » te statue grande & haute extraordinairement se tenoit » debout devant vous, & son regard étoit effroiable. » La tête en étoit d'un or très pur : la poitrine & les » bras étoient d'argent : le ventre & les cuisses étoient » d'airain : les jambes étoient de fer, & une partie des » piés étoit de fer, & l'autre d'argile. Vous étiez atten- » tif à cette vision, lorsqu'une pierre d'elle-même, & » sans la main d'aucun homme, se détacha de la mon- » tagne, & que frapant la statue dans ses piés de fer & » d'argile, elle les mit en piéces. Alors, le fer, l'argi- » le, l'airain, l'argent, & l'or se brisérent tout ensem- » ble, & devinrent comme la paille menue & légére que » le vent emporte hors de l'aire pendant l'été, & ils » disparurent sans qu'il s'en trouvât plus rien en aucun » lieu, mais la pierre qui avoit frapé la statue, devint » une grande montagne qui remplit toute la terre.

A cette premiére révélation Daniel ajouta l'explication du songe. » C'est vous, dit-il au Roi, qui êtes la » tête d'or. Il s'élévera après vous un autre roiaume » moindre que le vôtre, qui sera d'argent : & ensuite » un troisiéme roiaume qui sera d'airain, & qui com- » mandera à toute la terre. Le quatriéme roiaume sera » comme le fer : il brisera & réduira tout en poudre, » comme le fer brise & domte toutes choses. « Il explique ensuite ce que signifioient les piés partie de fer & partie d'argile, & continue ainsi : » Dans le tems de ces

a Tunc Danieli mysterium per visionem nocte revelatum est. *Dan. c.* 2. *v.* 19.

Est Deus in cœlo revelans mysteria. *v.* 28.

b Nec reperietur quisquam qui indicet sermonem in conspectu regis, exceptis diis, quorum non est cum hominibus conversatio. *v.* 11.

» roiaumes le Dieu du ciel suscitera un roiaume qui ne » sera jamais détruit ; un roiaume qui ne passera point » dans un autre peuple ; qui renversera, & qui réduira » en poudre tous ces roiaumes, & qui subsistera éternel- » lement.

Cette prophétie de Daniel renferme deux parties, & peut paroitre mélée d'historique & de spirituel. Dans la premiére il désigne clairement les quatre grandes monarchies, savoir des Babyloniens, dont Nabucodonosor étoit actuellement le roi ; des Perses & Médes ; des Grecs & Macédoniens ; des Romains : & l'ordre seul de leur succession en est une preuve. Dans la seconde il décrit en termes magnifiques le régne de Jesus-Christ, c'est-à-dire de l'Eglise, qui doit survivre à la ruine de tous les autres, & subsister pendant toute l'éternité.

Combien un Maître chrétien est-il attentif à faire sentir aux jeunes gens dans ces sortes de prophéties la preuve évidente de la vérité de la religion ! Car où Daniel voioit-il cette succession & cet ordre des différentes monarchies ? [a] Qui lui découvroit le changement des empires, sinon celui qui en est le maître aussi-bien que des tems, qui a tout réglé par ses décrets, & qui en donne la connoissance à qui il lui plait par une lumiére surnaturelle.

Comme on se propose d'instruire aussi les jeunes gens de l'histoire profane, on ne manque pas, à l'occasion de la prophétie dont je viens de parler, de leur faire observer que le même Prophéte désigne encore dans un autre endroit les quatre grands empires sous la figure de quatre bêtes : & l'on insiste beaucoup sur une autre prédiction raportée dans le chapitre suivant, qui regarde Alexandre le Grand, & qui est l'une des plus claires & des plus circonstanciées qui se trouvent dans l'Ecriture Sainte.

Ch. 7. *Ch. 8.*

Le Prophéte, [b] après avoir marqué la monarchie

a Ipse mutat tempora & ætates: transfert regna atque constituit. Ipse revelat profunda & abscondita : & lux cum eo est. *Dan.* 2. 21. 22.

b Ecce aries unus habens cornua

des Perses, & celle des Macédoniens, sous la figure de deux bêtes, s'explique ainsi clairement : [a] » Le bélier, » qui a deux cornes inégales, représente le Roi des Mé- » des & des Perses. Le bouc qui le renverse & le foule » aux piés, est le Roi des Grecs ; & la grande corne » que cet animal a sur le front, représente le premier au- » teur de cette monarchie.

Que peut opposer l'incrédulité la plus opiniâtre à une prophétie si expresse & si évidente ? Par quel moien Daniel a-t-il vû que l'empire des Perses seroit détruit par celui des Grecs : ce qui étoit contre toute vrai-semblance ? Comment a-t-il vû la rapidité des conquêtes d'Alexandre qu'il marque si dignement, en disant qu'il ne touchoit pas la terre ? *non tangebat terram.* [b] Comment a-t-il vû qu'Alexandre n'auroit point de fils qui lui succédât : que son empire se démembreroit en quatre principaux roiaumes : que ses successeurs seroient de sa nation & non de son sang : & qu'il y auroit dans les débris d'une monarchie formée en si peu de tems, de quoi composer des Etats, dont les uns seroient à l'orient, les autres au couchant ; les uns au midi, & les autres au septentrion.

En expliquant cette prophétie aux jeunes gens, on ne doit pas oublier de leur faire remarquer ce que dit l'historien Joséphe à l'occasion de l'entrée d'Alexandre à Jérusalem. Ce Prince s'avançoit vers cette ville plein de colére contre les Juifs, qui étoient demeurés fidéles à Darius. Le Grand-Prêtre Jaddus, en conséquence d'une

Joseph. hist. des Juifs, liv. 11. ch. 8.

excelsa, & unum excelsius altero... Ecce autem hircus caprarum veniebat ab occidente super faciem totius terræ, & non tangebat terram... Cùmque appropinquasset prope arietem, efferatus est in eum. Cùmque misisset in terram, conculcavit. *Dan.* 8. 3. *&c.*

a Aries quem vidisti habere cornua, rex Medorum est atque Persarum. Hircus caprarum, rex Græcorum est ; & cornu grande, ipse est rex primus. *Ibid. v.* 20. *&* 21.

b Surget rex fortis, & dominabitur potestate multa... & regnum ejus dividetur in quatuor ventos cœli, sed non in posteros ejus, neque secundùm potentiam illius qui dominatus est. *Dan.* 11. 3. 4. *&c.*

Quatuor reges de gente ejus consurgent, sed non in fortitudine ejus. *Dan.* 8. 22.

révélation qu'il avoit eue, s'étoit avancé revêtu de ses habits pontificaux au-devant d'Alexandre, avec tous les autres Prêtres revêtus aussi de leurs habits de cérémonie, & tous les Lévites vêtus de blanc. Dès qu'Alexandre l'eut aperçu, il se prosterna devant lui, & adora le Dieu dont il étoit le ministre, & dont il portoit le nom respectable sur son front. Et comme un spectacle si inopiné avoit jetté tout le monde dans l'étonnement, le Roi déclara, que le Dieu des Juifs s'étoit apparu à lui en Macédoine sous le même habit que portoit son Grand-Prêtre, lui avoit dit de passer hardiment le détroit de l'Hellespont, & l'avoit assuré qu'il seroit à la tête de son armée, & lui feroit conquérir l'Empire des Perses. Alexandre, environné des Prêtres, entra à Jérusalem, monta au Temple, & offrit des sacrifices à Dieu en la maniére que le Grand Sacrificateur lui dit qu'il le devoit faire. Ce souverain Pontife lui fit voir ensuite le livre de Daniel dans lequel il étoit écrit qu'un Prince Grec détruiroit l'Empire des Perses; ce qui causa une joie infinie à Alexandre.

Quand il n'y auroit qu'un simple motif de curiosité, une histoire si agréable & si variée, des prophéties si évidentes & si surprenantes ne méritent-elles pas bien d'être raportées aux jeunes gens? Mais quel fruit ne leur en peut-on pas faire recueillir par raport à la religion, en leur faisant observer l'enchaînement merveilleux que Dieu a mis entre les différentes prédictions des Prophétes, dont les unes, comme je l'ai déja remarqué, servoient à autoriser les autres, & formoient toutes ensemble un degré d'évidence & de conviction, auquel on ne peut rien ajouter. C'est la réflexion par où je terminerai cet article qui regarde les Prophéties.

RÉFLEXION.

Sur les Prophéties.

Si les Prophétes n'avoient prédit que des événemens fort éloignés, il auroit falu attendre lontems pour sa-

voir s'ils étoient Prophétes, & ils n'auroient pu avoir aucune autorité pendant leur vie.

Si d'un autre côté ils n'avoient prédit que des événemens fort prochains, on auroit pu les soupçonner d'en être instruits par des voies naturelles; & la persuasion qu'ils ne parloient que par l'Esprit de Dieu auroit paru moins fondée.

Et s'ils n'avoient mis une liaison entre les événemens prochains, & les événemens éloignés, par des prédictions qui devoient s'accomplir dans l'intervalle; la distance entre les deux extrémités auroit fait perdre le fruit de leurs Prophéties, les premiéres étant oubliées, & les derniéres n'étant pas attendues.

Par l'accomplissement des premiéres le Prophéte acqueroit une autorité légitime, & faisoit espérer l'accomplissement des suivantes. Celles-ci ajoutoient à son autorité une certitude entiére que sa lumiére venoit de Dieu, & que tout ce qui lui étoit révélé pour des tems plus reculés, s'accompliroit aussi infailliblement que ce qu'il avoit prédit pour un tems plus voisin. Les monumens publics attestoient ce qui étoit accompli: l'instruction en faisoit passer la mémoire aux enfans: & ceux-ci joignant ce qui arrivoit de leurs jours, à ce qui étoit arrivé au tems de leurs peres, laissoient à leur postérité un profond respect pour les Prophétes qui l'avoient prédit, & une ferme espérance que tout ce qui étoit contenu dans leurs autres prédictions s'accompliroit.

C'est ainsi que leurs livres ont mérité d'être regardés comme des livres divins. La preuve étoit sûre & à la portée de tout le monde. On croioit l'avenir, parce qu'on voioit le présent. On étoit persuadé que la révélation étoit divine, parce qu'elle étoit infaillible, & au-dessus de toute connoissance humaine: & l'on auroit conclu tout le contraire, si quelques événemens n'avoient pas répondu à la prédiction. » Ecoutez-moi, disoit le prophéte Jérémie à un homme qui se prétendoit envoié de Dieu, » & que tout le peuple m'écoute aussi. Les Prophétes qui » ont été avant nous, ont prédit à divers pays, & à de grands

Jerem. 28. 7. 9.

» grands roiaumes, la guerre, la famine, & d'autres ca-
» lamités. Il y en a eu au contraire qui ont prédit la paix.
» Ç'a toujours été par l'événement qu'on a discerné quels
» étoient ceux que Dieu envoioit. «

Voila l'unique régle qu'on observoit. Elle étoit simple & facile. Le petit peuple en faisoit l'application aussi sûrement que les plus habiles, & il n'étoit pas possible de s'y méprendre.

Le peu de tems que laissent aux jeunes gens les études ordinaires des classes, ne permet pas de leur expliquer avec beaucoup d'étendue un grand nombre d'histoires ou de prophéties. Mais si l'on en fait un choix judicieux, & que tous les ans on trouve le moien de leur en faire lire quelques-unes, en les accompagnant de réflexions qui soient à leur portée, ce petit nombre pourra, ce me semble, beaucoup contribuer à leur inspirer un grand respect pour la religion, à leur donner beaucoup de goût pour l'Ecriture Sainte, & à leur apprendre dans quel esprit & avec quels principes ils devront un jour la lire quand ils en auront le loisir.





TROISIÉME PARTIE.

DE

L'HISTOIRE PROFANE.

JE SUIVRAI ici le même ordre que j'ai gardé en parlant de l'Histoire Sainte : c'est-à-dire, que j'établirai d'abord quelques principes, utiles pour conduire les jeunes gens dans l'etude de l'Histoire Profane ; & j'en ferai ensuite l'application à quelques faits particuliers par les réflexions que j'y joindrai.

CHAPITRE PREMIER.

RÉGLES ET PRINCIPES

POUR L'ÉTUDE

DE

L'HISTOIRE PROFANE.

ON PEUT réduire ces principes à six ou sept: Apporter beaucoup d'ordre dans cette étude ; Observer ce qui regarde les usages & les coutumes ; Chercher sur-tout & avant tout la vérité ; S'appliquer à découvrir les causes de l'aggrandissement & de la chute des Empires, du gain ou de la perte des batailles, & de pareils événemens ; Etudier le caractére des peuples & des grands hommes dont parle l'Histoire ; Etre attentif aux instructions qui regardent les mœurs & la conduite de la vie ; Enfin remarquer avec soin tout ce qui a raport à la religion.

§. I. *Ordre & clarté néceſſaires pour bien étudier l'Hiſtoire.*

UNE des choſes qui peuvent le plus contribuer à mettre de l'ordre & de la clarté dans cette étude, eſt de diſtribuer tout le corps d'une hiſtoire en certaines parties & certains intervalles, qui préſentent d'abord à l'eſprit comme un plan général de toute cette Hiſtoire, qui en montrent les principaux événemens, & qui en faſſent connoitre la ſuite & la durée. Ces diviſions ne doivent pas être trop multipliées; autrement elles pourroient cauſer de l'embarras & de l'obſcurité.

Ainſi tout le tems de l'Hiſtoire Romaine depuis Romulus juſqu'à Auguſte, qui eſt de 723 ans, peut ſe diviſer en cinq parties. *An. de la fondation de Rome.*

LA PREMIE'RE eſt ſous les ſept Rois de Rome, & elle dure 244 ans. 1.

LA SECONDE eſt depuis l'établiſſement des Conſuls juſqu'à la priſe de Rome, & elle dure 120 ans. Elle renferme l'établiſſement des Conſuls, des Tribuns du peuple, des Décemvirs, des Tribuns militaires avec la puiſſance des Conſuls: le ſiége & la priſe de Veies. 245.

LA TROISIE'ME eſt depuis la priſe de Rome juſqu'à la premiére guerre Punique, & elle dure 124 ans. Elle renferme la priſe de Rome par les Gaulois, la guerre contre les Samnites, & celle contre Pyrrhus. 364.

LA QUATRIE'ME eſt depuis le commencement de la premiére guerre Punique juſqu'à la fin de la troiſiéme, & elle dure 120 ans. Elle renferme la premiére & la ſeconde guerre Punique, les guerres contre Philippe Roi de Macédoine, contre Antiochus Roi d'Aſie, contre Perſée dernier Roi de Macédoine, contre les Numantins en Eſpagne, & enfin la derniére guerre Punique, terminée par la priſe & la ruine de Carthage. 488.

LA CINQUIE'ME eſt depuis la ruine de Carthage juſqu'au changement de la République Romaine en monarchie ſous Auguſte, & elle dure 115 ans. Elle renferme la guerre d'Achaïe, & la ruine de Corinthe: les troubles 608.

domeſtiques excités par les Gracques : les guerres contre Jugurtha, contre les Alliés, contre Mithridate : les guerres civiles entre Marius & Sylla, entre Céſar & Pompée, entre Antoine & le jeune Céſar. Cette dernié-
723. re guerre ſe termina par la bataille d'Actium, & par l'autorité ſouveraine du jeune Céſar, ſurnommé depuis Auguſte.

J'ai déja obſervé, en parlant de l'Hiſtoire Sainte, l'uſage qu'on devoit faire de la Chronologie. Je ne répéte point ici ce que j'ai dit ſur ce ſujet.

La Géographie eſt auſſi d'une néceſſité abſolue pour les jeunes gens ; &, faute de l'avoir appriſe dans ces premiéres années, beaucoup de gens l'ignorent tout le reſte de leur vie, & s'expoſent à tomber ſur ce point dans des bévûes qui les rendent ridicules. Un quart d'heure emploié réguliérement tous les jours à cette étude, mettra les enfans en état d'en être parfaitement inſtruits. Après qu'on leur en aura expliqué les principes les plus généraux, il ne faudra jamais laiſſer paſſer aucune ville un peu conſidérable, ni aucune riviére, dont il ſera parlé dans leurs auteurs, ſans les leur faire voir dans les cartes géographiques. Il faut qu'ils ſachent orienter chaque ville, c'eſt-à dire en marquer la ſituation par raport aux différens endroits dont il ſera queſtion. Ainſi ils diront qu'Evreux eſt au couchant de Paris, Châlons ſur Marne au levant, Amiens au nort, Orleans au midi. Ils ſuivront les riviéres depuis leur ſource juſqu'à l'endroit où elles ſe jettent dans la mer, ou dans quelque fleuve, & marqueront les villes conſidérables qui ſe rencontrent ſur leur paſſage. On peut, lorſqu'ils ſont ſuffiſamment inſtruits, les faire voiager ſur la Carte, ou même de vive voix, en leur demandant par exemple quelle route ils tiendroient pour aller de Paris à Conſtantinople, & ainſi des autres provinces. Pour rendre cette étude moins ſéche & moins déſagréable, il eſt bon d'y joindre de courtes hiſtoires, qui ſervent à fixer davantage dans l'eſprit des enfans l'idée des villes, & qui en chemin faiſant leur apprennent mille choſes curieuſes. Elles ſe trouvent dans pluſieurs traités de géographie que nous avons en notre

langue, dont les maîtres peuvent facilement extraire celles qu'ils jugeront les plus convenables à la jeunesse.

§. II. *Observer ce qui regarde les loix, les usages, les coutumes des peuples.*

CE N'EST PAS une chose indifférente, en étudiant l'Histoire, que d'observer les divers usages des peuples, l'invention des arts, les différentes maniéres de vivre, de bâtir, de faire la guerre, de former ou de soutenir des siéges, de construire des vaisseaux, de naviger; les cérémonies pour les mariages, pour les funérailles, pour les sacrifices; en un mot tout ce qui regarde les coutumes & les antiquités. J'aurai lieu d'en dire quelque chose dans la suite.

Ce que j'ai marqué jusqu'ici n'est encore, pour ainsi dire, que le squélette de l'Histoire : les observations suivantes en sont comme l'ame, & renferment ce qu'il y a de plus utile dans cette étude.

§. III. *Chercher sur tout la vérité.*

CE QUI FAIT la qualité la plus essentielle & le devoir le plus indispensable de l'Historien, marque en même tems ce qui doit faire la principale attention de celui qui s'applique à l'étude de l'Histoire. [a] Or personne n'ignore que ce qu'on exige d'un Historien avant toutes & sur toutes choses, est que libre de toute passion & de toute prévention, il n'ait jamais la témérité de rien avancer de faux, & qu'il ait toujours le courage de dire ce qui est vrai. On peut lui passer les négligences dans le stile, mais on ne lui pardonne point le défaut de sincérité; [b] & c'est la différence qui se trouve entre le Poéme & l'Histoire. Le Poéme aiant pour principal but le divertisse-

a Quis nescit primam esse historiæ legem, ne quid falsi dicere audeat; deinde, ne quid veri non audeat : ne qua suspicio gratiæ sit in scribendo, ne qua simultatis. *Lib.* 2. *de Orat. n.* 62.

b Intelligo te, frater, alias in historia leges observandas putare, alias in poemate : quippe cùm in illa ad veritatem cuncta referantur, in

ment du lecteur, blesse & choque nécessairement s'il est sans art & sans grace ; au lieu que l'Histoire, de quelque maniére qu'elle soit écrite, fait toujours plaisir si elle est vraie, parce qu'elle satisfait un desir naturel à l'homme, qui est avide de savoir, & toujours curieux d'apprendre quelque chose de nouveau, mais qui ne peut souffrir qu'on le trompe en substituant le mensonge à la vérité, & des imaginations creuses à la réalité des faits. Aussi voit-on qu'ordinairement les Historiens, pour mériter la créance du lecteur, commencent par faire profession d'une exacte & scrupuleuse sincérité, également exemte d'amour & de haine, d'espérance & de crainte, comme on le peut remarquer dans Salluste & dans Tacite.

Ce qu'on doit donc chercher dans l'Histoire préférablement à tout le reste, c'est la vérité. Les bons Ecrivains ont raison de tâcher de la rendre plus aimable, en s'appliquant à l'orner & à la parer ; & un habile maître ne manque pas de faire sentir toutes les graces & toutes les beautés qui se rencontrent dans un Historien : mais il ne souffre pas que ses disciples se laissent éblouir par un vain éclat de paroles, qu'ils préférent des fleurs aux fruits, qu'ils soient moins attentifs à la vérité même qu'à sa parure, ni qu'ils fassent plus de cas de l'éloquence d'un Historien, que de son exactitude & de sa fidélité à raporter les faits. Quintilien, dans le portrait qu'il nous trace en deux mots d'un Historien Grec, nous apprend à faire ce discernement. » L'histoire, dit-il, que Clitar- » que a écrite, est admirée pour le stile, mais décriée » par le défaut de sincérité. « *Clitarchi probatur ingenium, fides infamatur.*

On doit donc avertir les jeunes gens d'être sur leur garde quand ils lisent des histoires écrites du vivant des Princes dont il y est parlé, parce qu'il est rare que ce soit la vérité seule qui les ait dictées, & que l'envie de plai-

hæc ad delectationem pleraque. *Cic. lib. 1. de leg. n. 4. & 5.*

Orationi & carmini est parva gratia, nisi eloquentia sit summa : historia quoquomodo scripta delectat. Sunt enim homines natura curiosi, & qualibet nuda rerum cognitione capiuntur, ut qui sermunculis etiam fabellisque ducantur. *Plin. Epist. 8. lib. 5.*

re à celui qui distribue les graces & les faveurs n'y ait influé en rien. Les meilleurs Princes même ne sont pas toujours insensibles à la flaterie, & il y a dans tous les hommes un secret desir de gloire & de louange qui doit rendre suspectes de telles histoires. Si la flaterie rend méprisable un Historien, [a] la médisance doit le rendre haïssable. L'une & l'autre, dit Tacite, déguisent & altérent également la vérité; avec cette différence, qu'il est aisé de se défendre de l'une, qui est odieuse à tout le monde, & ressent l'esclavage; au lieu qu'on se préte volontiers à l'autre, qui nous séduit par une fausse image de liberté, & s'insinue agréablement dans les esprits.

Il y a des Historiens, très estimables d'ailleurs, qui par le mauvais goût de leur siécle, ou par une trop grande crédulité, ont mélé beaucoup de fables dans leurs écrits, comme Cicéron le remarque d'Hérodote & de Théopompe.

Tel est, par exemple, ce que dit le premier de la naissance de Cyrus, dont j'aurai lieu de parler dans la suite. *Lib. 1. de leg. n. 5.* On pardonne à l'antiquité, dit Tite-Live, d'avoir plus cherché le merveilleux que le vrai dans ses récits, & d'avoir voulu embellir & orner l'origine des grandes villes & des grands empires par des fictions plus convenables à la fable qu'à l'Histoire. *In Præf. lib. 1.* Mais on doit accoutumer les jeunes gens, quand on leur fait lire ces sortes d'Auteurs, à faire le discernement du vrai & du faux; & il faut aussi les avertir que la raison & l'équité demandent qu'on ne rejette pas tout dans un Ecrivain, parce qu'il s'y trouve quelque chose de faux; & qu'on n'ajoute pas foi à tout, parce qu'il s'y rencontre plusieurs choses vraies.

Cet amour pour la vérité, qu'on tâchera de leur inspirer en tout, peut contribuer beaucoup à les garantir d'un mauvais goût, qui autrefois étoit si commun; je veux dire de la lecture des romans & des histoires fabu-

a Veritas pluribus modis infracta.... libidine assentandi, aut rursus odio adversùs dominantes...... Sed ambitionem scriptoris facilè averseris: obtrectatio & livor pronis auribus accipiuntur, quippe adulationi fœdum crimen servituris, malignitati falsa species libertatis inest. *Tacit. Annal. lib. 1. cap. 1.*

leuses, qui étoufent peu à peu l'amour & le goût du vrai, & rendent l'esprit incapable des lectures utiles & sérieuses, qui parlent plus à la raison qu'à l'imagination.

On ne peut trop féliciter notre siécle, de ce que dès qu'on lui a fourni ou des traductions des célébres Auteurs de l'antiquité, ou des ouvrages modernes dignes de son application, il a abandonné aussitôt, & même rejetté avec mépris, toutes ces fictions; & de ce qu'il a reconnu que rien en effet ne dégradoit davantage l'éminence de la raison humaine, qui est destinée à se nourrir [a] de la vérité, que de se repaître des chiméres d'une imagination déréglée, & de s'en rendre le jouet en la suivant dans tous ses égaremens. Que si quelquefois on hazarde encore quelques ouvrages de cette nature, on voit, à la gloire de notre tems, qu'ils tombent aussitôt dans l'oubli, qu'ils sont négligés de tous les gens sensés, & qu'ils ne deviennent le partage que de quelques esprits frivoles.

§. IV. *S'appliquer à découvrir les causes des événemens.*

Polyb. hist. lib. 3.

Polybe, qui manioit la plume aussi habilement que l'épée, & qui n'étoit pas moins bon Ecrivain qu'excellent Capitaine, marque en plusieurs endroits de ses livres que la meilleure maniére de composer & d'étudier l'Histoire est de ne se pas borner au simple récit des faits, du gain ou de la perte d'une bataille, de l'aggrandissement ou de la chute des Empires; mais d'en approfondir les raisons, & d'en lier ensemble toutes les circonstances & les suites; de démêler, s'il se peut, dans chaque événement les desseins secrets & les ressorts cachés; de remonter jusqu'à l'origine des choses, & aux préparations les plus éloignées; de bien discerner les causes véritables d'une guerre d'avec les prétextes spécieux dont on les

a Natura inest mentibus nostris insatiabilis quædam cupiditas veri videndi. *Tusc. quæst. lib.* 1. *n.* 44. || Nihil est hominis menti veritatis luce dulcius. *Acad. quæst. lib.* 4. *n.* 31.

couvre;

couvre ; & sur-tout d'être attentif à ce qui a décidé du succès d'une entreprise, du sort d'une bataille, de la ruine d'un Etat. [a] Sans cela, dit-il, l'Histoire fournit au lecteur un spectacle agréable, mais non une instruction utile ; elle sert à contenter la curiosité dans le moment, mais elle n'est de nul usage dans la suite pour la conduite de la vie.

Il remarque que la guerre des Romains en Asie contre Antiochus étoit une suite de celle qu'ils avoient faite auparavant contre Philippe Roi de Macédoine ; que ce qui avoit donné occasion à celle-ci, étoit l'heureux succès de la seconde guerre Punique ; dont la principale cause, du côté des Carthaginois, avoit été la perte de la Sicile & de la Sardaigne : qu'ainsi pour se former une juste idée des divers événemens de ces guerres, il ne faut pas les considérer séparément ni par parties, mais embrasser le tout ensemble, & en bien étudier les liaisons, les suites, & les dépendances.

Il observe au même endroit que ce seroit se tromper grossiérement que de regarder la prise de Sagonte par Annibal comme la véritable cause de la seconde guerre Punique. Le regret qu'eurent les Carthaginois d'avoir cédé trop facilement la Sicile par le Traité qui termina la premiére guerre Punique ; l'injustice & la violence des Romains, qui profitérent des troubles excités dans l'Afrique pour enlever encore la Sardaigne aux Carthaginois, & pour leur imposer un nouveau tribut ; les heureux succès & les conquêtes de ces derniers dans l'Espagne : voila quelles furent les véritables causes de la rupture du Traité ; comme Tite Live, suivant en cela le plan de Polybe, l'insinue en peu de mots dès le commencement de son histoire de la seconde guerre Punique. *Liv. lib. 21. n. 1.*

Polybe prend de là occasion d'établir un principe fort utile pour l'étude de l'Histoire, qui est qu'on doit y distinguer exactement trois choses : les commencemens, les causes, les prétextes d'une guerre. Les commencemens sont les premiéres entreprises qui éclatent au dehors, &

a Α'γώνισμα μὲν, μάθημα δὲ ἐυ γίγνεται· ἢ παραυτίκα μὲν τέρπει, πρὸς δὲ τὸ μέλλον ὐδὲν ὠφελεῖ τὸ παράπαν.

qui sont les suites des résolutions formées en secret : tel étoit le siége de Sagonte. Les causes sont les différentes dispositions des esprits, les mécontentemens particuliers, les injures qu'on a reçues, l'espérance de réussir dans ses entreprises : telles étoient, dans le fait dont nous parlons, la perte de la Sicile & de la Sardaigne jointe à l'imposition d'un nouveau tribut, & l'occasion favorable d'un chef aussi habile & aussi aguerri qu'étoit Annibal. Les prétextes ne sont qu'un voile qui sert à cacher les véritables causes.

Il éclaircit encore ce principe par d'autres exemples. Croit-on, dit-il, que l'irruption d'Alexandre dans l'Asie fut la premiére cause de la guerre contre les Perses ? Il s'en faut bien que cela ne fût ainsi : & pour s'en convaincre, il ne faut que jetter les yeux sur les longs préparatifs qui avoient précédé cette irruption, laquelle fut le commencement & le signal non la cause de la guerre. Deux grands événemens avoient fait conjecturer à Philippe que la puissance des Perses, autrefois si formidable, commençoit à pancher vers sa ruine : le retour glorieux & triomphant des dix mille Grecs sous la conduite de Xénophon à travers les villes ennemies, sans qu'Artaxerxe victorieux eût osé s'opposer à la résolution hardie qu'ils formérent de traverser en corps d'armée tout son Empire pour retourner en leur pays ; & la généreuse entreprise d'Agésilas Roi de Lacédémone, qui avec une poignée de monde porta la guerre & la terreur jusques dans le sein de l'Asie mineure sans trouver aucun obstacle à ses desseins, & qui ne fut arrêté dans ses conquêtes que par les divisions de la Gréce. Philippe comparant cette lâcheté & cette nonchalance des Perses avec l'activité & le courage de ses Macédoniens, animé par l'espérance de la gloire & des avantages qui devoient être le fruit certain de cette guerre, après avoir sû par une habileté incroiable, réunir en sa faveur tous les esprits & tous les suffrages de la Gréce, prit pour prétexte de la guerre qu'il méditoit contre les Perses les anciennes injures que les Grecs en avoient reçues, & travailla avec un soin infatigable aux préparatifs de la guerre, dont

Alexandre son fils, qui succéda à ses desseins aussi bien qu'à son roiaume, profita sagement pour les mettre en exécution. La foiblesse & la nonchalance des Perses, furent donc la véritable cause de cette guerre : leurs anciennes entreprises contre la Gréce, en furent le prétexte : & l'entrée d'Alexandre dans l'Asie, en fut le commencement.

Il dévelope de la même maniére les prétextes apparens & les véritables causes de la guerre des Romains contre Antiochus.

Denys d'Halicarnasse pose les mêmes principes que Polybe. Il déclare en plusieurs endroits que pour tirer de la lecture des histoires le profit qu'on en doit espérer, & pour la rendre utile au maniement des affaires publiques, il ne faut pas borner sa curiosité aux faits & aux événemens, mais qu'il en faut pénétrer les raisons, étudier les moiens qui les ont fait réussir, entrer dans les vûes & dans les desseins de ceux qui les ont conduits, examiner avec attention le succès que Dieu leur a donné, (ces paroles sont remarquables dans un payen) & n'ignorer aucune des circonstances qui ont donné le branle & le mouvement aux entreprises dont il s'agit. *Dionys. Halicarn. lib. 5. antiquit. Roman.*

Un homme d'esprit & de sens, dit-il ailleurs, se contente-t-il de savoir que dans la guerre contre les Perses, les Athéniens & les Lacédémoniens remportérent contre eux trois victoires, deux sur mer, & l'autre sur terre ; & qu'avec une armée de cent dix mille soldats au plus, ils battirent celle du Roi des Perses, composée de plus de trois cens mille hommes ? Ne souhaite-t-il pas, outre cela, d'être instruit des endroits où ces batailles se donnérent ; des causes qui firent pancher la victoire du côté du petit nombre, & qui donnérent lieu à un événement si surprenant ; du nom & du caractére des Généraux qui se signalérent de part & d'autre ; en un mot de toutes les circonstances mémorables & de toutes les suites d'une action si importante ? Car, ajoute-t-il, c'est un grand plaisir pour un homme sensé & judicieux, qui lit une histoire écrite de cette sorte, d'être conduit comme par la main au début & au terme de chaque action, & au lieu *Lib. 11. antiquit. Rom.*

de ſimple lecteur qu'il ſeroit, de devenir comme le témoin & le ſpectateur de tout ce qui lui eſt raconté.

Ch. 1. M. Boſſuet, Evêque de Meaux, remarque de même dans ſon diſcours ſur l'Hiſtoire univerſelle, qu'il ne faut pas conſidérer ſeulement l'élévation & la chute des Empires, mais qu'il faut encore plus s'arrêter ſur les cauſes de leurs progrès, & ſur celles de leur décadence. » Car, » dit-il, ce même Dieu qui a fait l'enchaînement de l'u» nivers, & qui, tout-puiſſant par lui-même, a voulu, » pour établir l'ordre, que les parties d'un ſi grand tout » dépendiſſent les unes des autres: ce même Dieu a vou» lu auſſi que le cours des choſes humaines eût ſa ſuite » & ſes proportions. Je veux dire que les hommes & les » nations ont eu des qualités proportionnées à l'élé» vation à laquelle ils étoient deſtinés; &, qu'à la ré» ſerve de certains coups extraordinaires où Dieu vou» loit que ſa main parût toute ſeule, il n'eſt point arrivé » de grands changemens qui n'aient eu leurs cauſes dans » les ſiécles précédens. Et comme dans toutes les affai» res il y a ce qui les prépare, ce qui détermine à les » entreprendre, & ce qui les fait réuſſir: la vraie ſcien» ce de l'Hiſtoire eſt de remarquer dans chaque tems ces » ſecrettes diſpoſitions qui ont préparé les grands chan» gemens, & les conjonctures importantes qui les ont » fait arriver. En effet, il ne ſuffit pas de regarder ſeu» lement devant ſes yeux, c'eſt-à-dire de conſidérer ces » grands événemens qui décident tout-à-coup de la for» tune des Empires. Qui veut entendre à fond les choſes » humaines, doit les reprendre de plus haut; & il lui faut » obſerver les inclinations & les mœurs, ou, pour dire » tout en un mot, le caractére, tant des peuples domi» nans en général, que des Princes en particulier, & en» fin de tous les hommes extraordinaires, qui par l'im» portance du perſonnage qu'ils ont eu à faire dans le mon» de, ont contribué en bien ou en mal aux changemens » des Etats & à la fortune publique. «

Cette derniére réflexion nous conduit naturellement à ce que j'ai dit qu'il faloit en cinquiéme lieu remarquer dans l'étude de l'Hiſtoire.

§. V. *Etudier le caractére des peuples & des grands hommes dont parle l'Histoire.*

Pour ce qui regarde le caractére des peuples, je ne puis rien faire de mieux que de renvoier le lecteur aux remarques que M. Bossuet a faites sur ce sujet dans la seconde partie de son discours sur l'Histoire universelle. Cet ouvrage est l'un des plus admirables qui aient paru de notre tems, je ne dis pas seulement par la beauté & par la sublimité du stile, mais encore plus par la grandeur des choses mêmes, par la solidité des réflexions, par la profonde connoissance du cœur humain, & par cette vaste étendue qui embrasse tous les siécles & tous les Empires. On y voit avec un plaisir infini passer comme en revûe tous les peuples & toutes les nations du monde avec leurs bonnes & mauvaises qualités; avec leurs mœurs, leurs coutumes, leurs inclinations différentes : Egyptiens, Assyriens, Perses, Médes, Grecs, Romains. On y voit tous les Roiaumes du monde sortir comme de terre, s'élever peu à peu par des accroissemens insensibles, étendre ensuite de tous côtés leurs conquêtes, parvenir par différens moiens au faîte de la grandeur humaine, & par des révolutions subites tomber tout d'un coup de cette élévation, & aller, pour ainsi dire, se perdre & s'abymer dans le même néant d'où ils étoient sortis. Mais, ce qui est bien plus digne d'attention, on y voit dans les mœurs mêmes des peuples, dans leurs caractéres, dans leurs vertus & dans leurs vices, la cause de leur aggrandissement & de leur chute : on y apprend, non seulement à démêler ces ressorts secrets & cachés de la politique humaine, qui donnent le mouvement à toutes les actions & à toutes les entreprises; mais à y reconnoitre par-tout un Etre souverain, qui veille & préside à tout, qui régle & conduit tous les événemens, qui dispose & décide en maître du sort de tous les Roiaumes & de tous les Empires du monde. Je ne puis donc trop exhorter ceux qui sont chargés de l'éducation de la Jeunesse, à lire & à étudier avec attention cet excellent livre, si capable de former en mê-

me tems & l'esprit & le cœur ; &, après l'avoir bien étudié eux-mêmes, à tâcher d'en inspirer le goût à leurs éleves.

Ce que j'ai dit des peuples, on doit l'entendre aussi des grands hommes, des personnages célébres, qui se sont distingués en bien ou en mal dans chaque nation ; dont il faut s'appliquer avec soin à étudier le génie, le naturel, les vertus, les défauts, les qualités particuliéres & personnelles, en un mot un certain fonds d'esprit & de conduite qui domine en eux, & qui les caractérise : car c'est là proprement les connoitre. Autrement on n'en voit que la surface & le dehors ; & ce n'est pas par l'habillement, ni même par le visage seul, qu'on discerne les hommes, & qu'on en peut juger.

Il ne faut pas croire non plus que ce soit principalement par les actions d'éclat qu'on les puisse connoitre. Quand ils se donnent en spectacle au public, ils peuvent se contrefaire & se contraindre, en prenant pour un tems le visage & le masque qui convient au personnage qu'ils ont à soutenir. C'est dans le particulier, dans l'intérieur, dans le cabinet, dans le domestique, qu'ils se montrent tels qu'ils sont, sans déguisement & sans apprêt. C'est là qu'ils agissent & qu'ils parlent d'après nature. Aussi c'est sur-tout par ces endroits qu'il faut étudier les grands hommes, pour en porter un jugement certain : & c'est l'avantage inestimable qu'on trouve dans Plutarque, & par où l'on peut dire qu'il l'emporte infiniment sur tous les autres Historiens. Dans les vies qu'il nous a laissées des grands hommes célébres parmi les Grecs & les Romains, il descend dans un détail qui fait un plaisir infini. Il ne se contente pas de montrer le capitaine, le conquérant, le politique, le magistrat, l'orateur : il ouvre à ses lecteurs l'intérieur de la maison, ou plutôt le fond du cœur de ceux dont il parle, & il leur y fait voir le pere, le mari, le maître, l'ami. On croit vivre & s'entretenir avec eux, être de leurs parties & de leurs promenades, assister à leurs repas & à leurs conversations. [a] Cicéron dit

a Quacumque ingredimur, in aliquam historiam vestigium ponimus. Usu autem evenit, ut acriùs aliquanto & attentiùs de claris vi-

quelque part qu'en marchant dans Athénes & dans les lieux circonvoisins, on ne pouvoit faire un pas sans rencontrer quelque ancien monument d'histoire, qui rappelloit dans l'esprit le souvenir des grands hommes qui y avoient autrefois vécu, & qui les rendoit en quelque sorte présens. Ici c'étoit un jardin, où l'on s'imaginoit voir encore les traces de Platon qui s'y promenoit en traitant des plus graves matiéres de Philosophie : là c'étoit le lieu des Assemblées publiques où Eschine & Démosthéne sembloient encore plaider l'un contre l'autre. On croioit, en parcourant les bords de la mer, y entendre la voix de l'Orateur Grec qui apprenoit à vaincre le bruit tumultueux des Assemblées en surmontant celui des flots. Il me semble que la lecture des vies de Plutarque produit un effet à peu près semblable, en nous rendant comme présens les grands hommes dont il parle, & en nous donnant de leurs mœurs & de leurs maniéres une idée aussi vive & aussi animée que si nous avions vécu & conversé avec eux. On connoit plus parfaitement le fond du génie, de l'esprit, du caractére d'Alexandre par la vie assez courte & assez abrégée qu'en a fait Plutarque, que par l'histoire fort détaillée & fort circonstanciée qu'en ont écrit Quinte-Curce & Arrien.

Cette connoissance exacte du caractére des grands hommes fait une partie essentielle de l'Histoire : & c'est pour cela qu'ordinairement les bons Historiens ont soin de donner un précis & une idée générale des bonnes & des mauvaises qualités de ceux qui ont eu le plus de part aux événemens dont ils entreprennent de faire le récit. Tels sont dans Salluste les portraits de Catilina, de Marius, de Sylla : tels dans Tite-Live ceux de Furius Camillus, d'Annibal, & de tant d'autres.

C'est en étudiant avec attention les qualités dominantes & des peuples en général, & des grands Capitaines

ris, locorum admonitu, cogitemus.... velut ego nunc moveor. Venit enim mihi Platonis in mentem, quem accepimus primùm hîc (in Academia) disputare solitum : cujus etiam illi hortuli propinqui non memoriam solùm mihi afferunt, sed ipsum videntur in conspectu meo hîc ponere, &c. *Lib. 5. de finib. n. 4. &c.*

en particulier, qu'on se met en état de bien juger de leurs desseins, de leurs actions, de leurs entreprises, & qu'on peut même prévoir quelle en sera la suite. Philopémen, ce Capitaine si sensé, voiant d'un côté la mollesse & la nonchalance d'Antiochus, qui s'amusoit à des festins & à des noces, & de l'autre l'attention & l'activité infatigable des Romains, n'eut pas de peine à deviner de quel côté tourneroit la victoire. Polybe, en plusieurs endroits de son histoire, a soin par de sages réflexions de rendre son lecteur attentif aux qualités personnelles des grands hommes dont il parle, & de faire remarquer que les conquêtes des Romains étoient l'effet d'un plan concerté de loin, & conduit à son exécution par des voies, dont l'habileté des Capitaines rendoit le succès presque immanquable. C'est par cette étude profonde du génie & du caractére des hommes; c'est en examinant à fond la nature & la constitution des différentes sortes de gouvernemens, & des causes naturelles qui par la suite des tems en changent la forme; enfin, c'est en faisant de sérieuses réflexions sur la disposition présente des affaires & des esprits, que ce même Historien, dans le sixiéme livre de ses histoires, pousse la sagacité de la conjecture & la prévoiance de l'avenir jusqu'à déclarer nettement que tôt ou tard l'état de Rome retombera dans la monarchie. Lorsque je parlerai de l'Histoire Romaine, je donnerai un extrait & un précis de cet endroit de Polybe, l'un des plus curieux & des plus remarquables que nous fournisse l'antiquité.

§. VI. *Observer dans l'Histoire ce qui regarde les mœurs & la conduite de la vie.*

Les observations dont j'ai parlé jusqu'ici ne sont pas les seules, ni les plus essentielles: celles qui regardent le réglement des mœurs, sont encore plus importantes. » Ce qu'il y a, dit Tite-Live dans la belle préface de son ouvrage, » ce qu'il y a de plus avantageux dans la connois-» sance de l'Histoire, c'est que l'on y peut envisager des » exemples de toute espéce placés dans un grand jour.

» Vous

» Vous y trouvez des modéles à suivre, tant pour vo- » tre conduite particuliére, que pour l'administration des » affaires publiques : vous y trouvez aussi des actions vi- » cieuses dans le projet, funestes pour le succès, qui aver- » tissent d'éviter d'en faire de semblables. « *Hoc illud est præcipuè in cognitione rerum salubre ac frugiferum, omnis te exempli documenta in illustri posita monumento intueri : inde tibi tuæque reipublicæ, quod imitere, capias ; inde fœdum inceptu, fœdum exitu, quod vites.*

Il en est à peu près de l'étude de l'Histoire, comme des voiages. S'ils se bornent à parcourir beaucoup de pays, à voir beaucoup de villes, à examiner la beauté & la magnificence des édifices & des monumens publics, seront-ils d'un grand usage ? rendront-ils quelqu'un plus sage, plus réglé, plus tempérant ? lui ôteront-ils ses préjugés & ses erreurs ? Ils l'amuseront pour un tems comme un enfant par la nouveauté & la variété des objets, qui lui causeront une stupide admiration. En user ainsi, ce n'est pas voiager, mais s'égarer, & perdre son tems & sa peine : *Non est hoc peregrinari, sed errare.* Il est dit d'Ulysse qu'il parcourut beaucoup de villes ; mais ce n'est qu'après qu'on a remarqué qu'il s'appliquoit à étudier les mœurs & le génie des peuples. *Senec. Epist. 410.*

Qui mores hominum multorum vidit, & urbes. *Horat. in Arte poet.*

Les anciens entreprenoient de longs & fréquens voiages, mais c'étoit pour s'instruire, pour voir des hommes, pour profiter de leurs lumiéres.

Tel est l'usage que nous devons faire de l'Histoire. Nous avons besoin d'instructions & de modéles pour embrasser la vertu malgré tous les périls & tous les obstacles dont elle est environnée : l'Histoire nous en fournit de toutes sortes. C'est là qu'on puise des sentimens de probité & d'honneur : *Hinc mihi ille justitiæ haustus bibat.* Il faut étudier avec soin les actions & les paroles des grands hommes de l'antiquité, & s'en occuper sérieusement. *Quintil. lib. 12. cap. 2.*

Cicéron voulant porter son frere Quintus à la douceur & à la modération, le fait souvenir de ce qu'il avoit lu dans Xénophon sur Cyrus & sur Agésilas. Il nous marque *Epist. 1. ad Quint.* *Pro Arch. poet. n. 14.*

que c'étoit là l'usage que lui-même faisoit des lectures de sa jeunesse, & qu'il avoit appris dans l'Histoire à tout souffrir, à tout mépriser pour sa patrie. » Combien, dit-il, » les Ecrivains grecs & latins nous ont-ils laissé de mo- » déles de vertus, qu'ils ne nous proposent pas pour les » regarder seulement, mais pour les imiter ? Et c'est en les » étudiant sans cesse, & en tâchant de les copier dans le » maniement des affaires publiques, que je me suis for- » mé l'esprit & le cœur par l'idée des grands hommes » dont ces Ecrivains nous ont tracé de si admirables por- » traits. *Quàm multas nobis imagines, non solùm ad intuendum, verùm etiam ad imitandum, fortissimorum virorum expressas scriptores & græci & latini reliquerunt? quas ego mihi semper in administranda rep. proponens, animum & mentem meam ipsa cogitatione hominum excellentium conformabam.*

Il faut donc, en apprenant l'Histoire aux jeunes gens, être fort attentif à leur en faire tirer un des principaux fruits, qui est le réglement des mœurs: y méler pour cela de tems en tems de courtes réflexions: leur demander à eux-mêmes le jugement qu'ils forment des actions qui y sont raportées: les accoutumer sur-tout à ne se point laisser éblouir par un vain éclat extérieur, mais à juger de tout selon les principes de l'équité, de la vérité, de la justice: leur faire admirer la modestie, la frugalité, la générosité, le désintéressement, l'amour du bien public, qui régnoient dans les bons tems des Républiques Grecques, & de celle de Rome. Quand de jeunes gens sont ainsi formés de bonne heure, & qu'ils sont accoutumés dès le plus bas âge par l'étude de l'Histoire à admirer les exemples de vertu, & à détester les vices, on peut espérer que ces premiéres semences, aidées d'un secours supérieur, sans lequel elles avorteroient bientôt, porteront leur fruit dans le tems: & qu'il leur arrivera quelque chose de pareil à ce qu'on raporte d'un disciple de Platon, que ce sage philosophe avoit élevé avec grand soin dans sa maison. Quand il fut retourné dans celle de ses parens, étonné de la maniére violente & emportée dont son pere parloit: » Jamais, dit-il, je n'ai rien vû de » tel chez Platon.« *Apud Platonem educatus puer, cùm ad pa-*

Senec. de Ira, lib. 2. cap. 22.

rentes relatus, vociferantem videret patrem : Nunquam, inquit, hoc apud Platonem vidi.

§. VII. *Remarquer avec ſoin tout ce qui a raport à la religion.*

Il reſte une derniére obſervation à faire en étudiant l'Hiſtoire, qui conſiſte à remarquer ſoigneuſement tout ce qui regarde la religion, & les grandes vérités qui en ſont une dépendance néceſſaire. Car à travers ce cahos confus d'opinions ridicules, de cérémonies abſurdes, de ſacrifices impies, de principes déteſtables, que l'idolatrie, fille & mere de l'ignorance & de la corruption du cœur, a enfantés à la honte de l'eſprit humain & de la raiſon, on ne laiſſe pas d'entrevoir des traces précieuſes de preſque toutes les vérités fondamentales de notre ſainte religion. On y reconnoit ſur-tout l'exiſtence d'un Etre ſouverainement puiſſant, ſouverainement juſte, maître abſolu des Rois & des Roiaumes, dont la Providence régle tous les événemens de cette vie, dont la juſtice prépare pour l'autre des récompenſes & des châtimens aux bons & aux méchans, enfin dont la lumiére pénétre dans les replis les plus cachés des conſciences, & y porte malgré nous le trouble & la confuſion. Comme j'ai déja traité cette matiére avec quelque étendue dans le diſcours préliminaire qui eſt à la tête du premier volume, je ne croi pas devoir ici m'y arréter plus lontems. *Pag. XXXVIII. &c.*

Voila, ce me ſemble, les principales obſervations auſquelles on doit rendre attentifs les jeunes gens qui étudient l'Hiſtoire, en ſe proportionnant néanmoins toujours à leur âge & à leur portée, & en ne leur propoſant jamais des réflexions qui ſoient audeſſus de leurs forces. Il s'agit maintenant de faire l'application de ces principes généraux à des exemples particuliers : & c'eſt ce que je vais eſſaier de faire de la maniére la plus nette & la plus intelligible qu'il me ſera poſſible.

CHAPITRE SECOND.

Application des régles précédentes à quelques faits d'histoire particuliers.

POUR faire l'application des principes que j'ai posés jusqu'ici, je choisirai, d'abord dans l'Histoire des Perses & des Grecs, & ensuite dans celle des Romains, quelques morceaux & quelques faits particuliers, ausquels je joindrai quelques réflexions.

ARTICLE PREMIER.

De l'Histoire des Perses & des Grecs.

PREMIER MORCEAU tiré de l'Histoire des Perses.

CYRUS.

Je divise en trois parties ce que j'ai à dire sur Cyrus: son éducation; ses premiéres campagnes; la prise de Babylone par ce Prince, & ses derniéres conquêtes. Je ne raporterai que les circonstances les plus importantes de ces événemens, & celles qui me paroitront les plus propres à l'instruction de la jeunesse. Je les tirerai de Xénophon, que je prens ici pour mon guide, comme l'auteur le plus digne de foi sur cette matiére.

1. *Education de Cyrus.*

Cyrop. lib. 1. Cyrus étoit fils de Cambyse roi de Perse, & de Mandane fille d'Astyage roi des Médes. [a] Il étoit bien fait de corps, & encore plus estimable par les qualités de l'esprit: plein de douceur & d'humanité, de desir d'appren-

[a] Εἶδος μὲν κάλλιστος, ψυχὴν δὲ φιλανθρωπότατος, καὶ φιλομαθέστατος, καὶ φιλοτιμότατος.

dre, d'ardeur pour la gloire. Il ne fut jamais effraié d'aucun péril, ni rebuté d'aucun travail, quand il s'agissoit d'acquérir de l'honneur. Il fut élevé selon la coutume des Perses, qui pour lors étoit excellente.

Le bien public, l'utilité commune, étoit le principe & le but de toutes leurs loix. L'éducation des enfans étoit regardée comme le devoir le plus important & la partie la plus essentielle du gouvernement. On ne s'en reposoit pas sur l'attention des peres & des meres, qu'une aveugle & molle tendresse rend souvent incapables de ce soin: l'Etat s'en chargeoit. Ils étoient élevés en commun d'une maniére uniforme. Tout y étoit réglé : le lieu & la durée des exercices, le tems des repas, la qualité du boire & du manger, le nombre des maîtres, les différentes sortes de châtimens. Toute leur nourriture, aussi-bien pour les enfans que pour les jeunes gens, étoit du pain, du cresson, & de l'eau : car on vouloit de bonne heure les accoutumer à la tempérance & à la sobriété ; & d'ailleurs cette sorte de nourriture simple & frugale, sans aucun mélange de sauces ni de ragoûts, leur fortifioit le corps, & leur préparoit un fonds de santé capable de soutenir les plus dures fatigues de la guerre jusques dans l'âge le plus avancé, comme on le remarque de Cyrus, [a] qui dans la vieillesse se trouva aussi fort & aussi robuste qu'il l'avoit été dans ses premiéres années. Ils alloient aux écoles pour y apprendre la justice, comme ailleurs on y va pour y apprendre les lettres : & le crime qu'on y punissoit le plus sévérement étoit l'ingratitude.

La vûe des Perses, dans tous ces sages établissemens, étoit d'aller audevant du mal, persuadés qu'il vaut bien mieux s'appliquer à prévenir les fautes qu'à les punir : & au lieu que dans les autres Etats on se contente d'établir des punitions contre les méchans, ils tâchoient de faire en sorte que parmi eux il n'y eût point de méchans.

On étoit dans la classe des enfans jusqu'à 16 ou 17 ans: après cela on entroit dans celle des jeunes gens. C'est alors qu'on les tenoit de plus court, parce que cet âge en a plus

a Cyrus non fuit imbecillior in senectute, quàm in juventute. *Cic. de Senec. n.* 30.

de besoin. Ils étoient dix années dans cette classe. Pendant ce tems ils passoient toutes les nuits dans les corps de garde, tant pour la sûreté de la ville, que pour les accoutumer à la fatigue. Pendant le jour ils venoient recevoir les ordres de leurs gouverneurs, accompagnoient le Roi lorsqu'il alloit à la chasse, ou se perfectionnoient dans les exercices.

La troisiéme classe étoit composée des hommes faits; & ils y demeuroient vingt-cinq ans. C'est de là qu'on tiroit tous les Officiers qui devoient commander dans les troupes, & remplir les différens postes de l'Etat, les charges, les dignités. Enfin ils passoient dans la derniére classe, où l'on choisissoit les plus sages & les plus expérimentés pour former le Conseil public.

Par là tous les citoiens pouvoient aspirer aux premiéres charges de l'Etat: mais aucun n'y pouvoit arriver qu'après avoir passé par ces différentes classes, & s'en être rendu capable par tous ces exercices.

Cyrus fut élevé de la sorte jusqu'à l'âge de 12 ans, & surpassa toujours ses égaux, soit par la facilité à apprendre, soit par le courage, ou par l'adresse à exécuter tout ce qu'il entreprenoit. Alors sa mere Mandane le mena en Médie chez Astyage son grand-pere, à qui tout le bien qu'il entendoit dire de ce jeune Prince avoit donné une grande envie de le voir. Il trouva dans cette Cour des mœurs bien différentes de celles de son pays. Le faste, le luxe, la magnificence y régnoient par-tout. Il n'en fut point ébloui, & sans rien critiquer ni condanner, il sut se maintenir dans les principes qu'il avoit reçus dès son enfance. Il charmoit son grand-pere par des saillies pleines d'esprit & de vivacité, & gagnoit tous les cœurs par ses maniéres nobles & engageantes. J'en raporterai un seul trait qui pourra faire juger du reste.

Astyage, voulant faire perdre à son petit-fils l'envie de retourner en son pays, fit préparer un repas somptueux, dans lequel tout fut prodigué, soit pour la quantité, soit pour la qualité & la délicatesse des mets. Cyrus regardoit avec des yeux assez indifférens tout ce fastueux appareil. Et comme Astyage en paroissoit surpris: Les Per-

ſes, dit-il, au lieu de tant de détours & de circuits pour appaiſer la faim, prennent un chemin bien plus court pour arriver au même but: un peu de pain & de creſſon les y conduiſent. Son grand-pere lui aiant permis de diſpoſer à ſon gré de tous les mets qu'on avoit ſervis, il les diſtribua ſur le champ aux Officiers du Roi qui ſe trouvérent préſens: à l'un, parce qu'il lui apprenoit à monter à cheval; à l'autre, parce qu'il ſervoit bien Aſtyage; à un autre, parce qu'il prenoit grand ſoin de ſa mere. Sacas, Echanſon d'Aſtyage, fut le ſeul à qui il ne donna rien. Cet Officier, outre ſa charge d'échanſon, avoit celle d'introduire chez le Roi ceux qui devoient être admis à ſon audience: & comme il ne lui étoit pas poſſible d'accorder cette faveur à Cyrus auſſi ſouvent qu'il la demandoit, il eut le malheur de déplaire à ce jeune Prince, qui lui marqua dans cette occaſion ſon reſſentiment. Aſtyage témoignant quelque peine qu'on eût fait cet affront à un Officier pour qui il avoit une conſidération particuliére, & qui la méritoit par l'adreſſe merveilleuſe avec laquelle il lui ſervoit à boire: Ne faut-il que cela, mon papa, reprit Cyrus, pour mériter vos bonnes graces? je les aurai bientôt gagnées: car je me fais fort de vous ſervir mieux que lui. Auſſitôt on équipe le petit Cyrus en échanſon. Il s'avance gravement d'un air ſérieux, la ſerviette ſur l'épaule, & tenant la coupe délicatement de trois doits. Il la préſenta au Roi avec une dextérité & une grace qui charmérent Aſtyage & Mandane. Quand cela fut fait, il ſe jetta au cou de ſon grand-pere, & en le baiſant il s'écria plein de joie: [a] O Sacas, pauvre Sacas, te voila perdu: j'aurai ta charge. Aſtyage lui témoigna beaucoup d'amitié. Je ſuis très content, mon fils, lui dit-il: on ne peut pas mieux ſervir. Vous avez cependant oublié une cérémonie qui eſt eſſentielle: c'eſt de faire l'eſſai. En effet l'échanſon avoit coutume de verſer de la liqueur dans ſa main gauche, & d'en gouter avant que de préſenter la coupe au Prince. Ce n'eſt point du tout par oubli, reprit Cyrus, que j'en ai uſé ainſi. Et pourquoi donc, dit Aſtyage? C'eſt que j'ai appréhendé que cette

a Ὦ Σάκα, ἀπόλωλας· ἐκβαλῶ σε τῆς τιμῆς.

liqueur ne fût du poison. Du poison ? & comment cela ? Oui, mon papa. Car il n'y a pas lontems que dans un repas que vous donniez aux grands Seigneurs de votre Cour, je m'aperçus qu'après qu'on eut un peu bu de cette liqueur, la tête tourna à tous les convives. On crioit, on chantoit, on parloit à tort & à travers. Vous paroissiez avoir oublié, vous que vous étiez roi, & eux qu'ils étoient vos sujets. Enfin, quand vous vouliez vous mettre à danser, vous ne pouviez pas vous soutenir. Comment, reprit Astyage, n'arrive-t-il pas la même chose à votre pere ? Jamais, répondit Cyrus. Et quoi donc ? Quand il a bu, il cesse d'avoir soif; & voila tout ce qui lui en arrive.

Sa mere Mandane étant sur le point de retourner en Perse, il se rendit avec joie aux instances réitérées que lui fit son grand-pere de rester en Médie; afin, disoit-il, que ne sachant pas encore bien monter à cheval, il eût le tems de se perfectionner dans cet exercice, inconnu en Perse, où la sécheresse & la situation du pays coupé par des montagnes, ne permettoient pas de nourrir des chevaux.

Pendant cet intervalle de tems qu'il passa à la Cour, il s'y fit infiniment estimer & aimer. Il étoit doux, affable, officieux, bienfaisant, libéral. Si les jeunes Seigneurs avoient quelque grace à demander au Prince, c'étoit lui qui la sollicitoit pour eux. Quand il y avoit contre eux quelque sujet de plainte, il se rendoit leur médiateur auprès du Roi. Leurs affaires devenoient les siennes, & il s'y prenoit toujours si bien, qu'il obtenoit tout ce qu'il vouloit.

Cambyse aiant rappellé Cyrus pour lui faire achever son tems dans les exercices des Perses, il partit sur le champ, pour ne donner par son retardement aucun lieu de plainte contre lui ni à son pere, ni à sa patrie. Ce fut alors qu'on connut combien il étoit tendrement aimé. A son départ tout le monde l'accompagna, ceux de son âge, les jeunes gens, les vieillards: Astyage même le conduisit à cheval assez loin; & quand il falut se séparer, il n'y eut personne qui ne versât des larmes.

Ainsi Cyrus repassa en Perse, où il demeura encore un

an au nombre des enfans. Ses compagnons, après le séjour qu'il avoit fait dans une Cour aussi voluptueuse & remplie de faste qu'étoit celle des Médes, s'attendoient à voir un grand changement dans ses mœurs. Mais quand ils virent qu'il se contentoit de leur table ordinaire, & que s'il se rencontroit dans quelque festin, il étoit plus sobre & plus retenu que les autres, ils le regardérent avec une nouvelle admiration.

Il passa de cette premiére classe dans la seconde, qui est celle des jeunes gens; où il fit voir, qu'il n'avoit point son pareil en adresse, en patience, en obéïssance.

RÉFLEXIONS.

Je n'entreprens point d'en faire sur le récit qui précéde : elles se présentent d'elles-mêmes en foule au lecteur, & ne peuvent échaper aux yeux même les moins perçans. On y voit combien une éducation mâle, robuste, vigoureuse, est propre en même tems à fortifier le corps, & à perfectionner l'esprit; & que ce n'est point par des airs de grandeur, mais par des maniéres douces & honnêtes, que les jeunes gens de qualité peuvent se rendre estimables & aimables. Je me contente de faire remarquer l'habileté de l'Historien dans l'excellente leçon qu'il donne sur la sobriété. Il pouvoit la faire d'une maniére grave & sérieuse, & prendre le ton de philosophe : car Xénophon, tout guerrier qu'il étoit, n'étoit pas moins philosophe que Socrate son maître. Au lieu de cela il la met dans la bouche d'un enfant, & la déguise sous le voile d'une petite histoire, racontée dans l'original avec tout l'esprit & toute la gentillesse possible. Je ne doute point qu'elle ne soit entiérement de son invention, & c'est en ce sens que je croi qu'il faut entendre ce que dit Cicéron de cet admirable ouvrage, que l'Auteur n'a point prétendu y suivre les loix rigoureuses de la vérité & de l'Histoire, mais qu'il a voulu donner aux Princes dans la personne de Cyrus un modéle parfait de la maniére dont ils doivent gouverner les peuples. *Cyrus ille à Xenophonte non*

Qu. Fratr. lib. 1. epist. 1.

ad fidem historiæ scriptus, sed ad effigiem justi imperii. C'est-à-dire qu'il a ajouté au fond de l'histoire, très véritable en soi-même, comme j'aurai bientôt lieu de le faire remarquer, quelques circonstances particuliéres, pour en relever la beauté, & pour servir à l'instruction des hommes. Telle est, à ce que je pense, l'histoire du petit Cyrus devenu échanson: infiniment plus propre à montrer combien l'excès du vin deshonore les Princes, que tous les préceptes des philosophes.

2. *Premiéres campagnes & conquêtes de Cyrus.*

Cyrop. lib. 1. &c.

Astyage roi des Médes étant mort, Cyaxare son fils, frere de la mere de Cyrus, lui succéda. A peine fut-il monté sur le trône, qu'il eut une rude guerre à soutenir. Il apprit que le Roi des Assyriens armoit puissamment contre lui, & qu'il avoit deja engagé dans sa querelle plusieurs Princes, entre autres Crésus roi de Lydie. Aussitôt il dépécha vers Cambyse pour lui demander du secours, & chargea ses Députés de faire en sorte que Cyrus eût le commandement de l'armée qu'on lui enverroit. Ils n'eurent pas de peine à l'obtenir. Ce jeune Prince étoit alors dans l'ordre des hommes faits, après avoir passé dix années dans la seconde classe. La joie fut universelle quand on sut que Cyrus marcheroit à la tête de l'armée. Elle étoit de trente mille hommes d'infanterie seulement: car les Perses n'avoient point encore de cavalerie. Dans ce nombre n'étoient point compris mille jeunes Officiers, l'élite de la nation, tous attachés à Cyrus d'une maniére particuliére.

Il partit, sans perdre de tems: mais ce ne fut qu'après avoir invoqué les dieux. Car sa grande maxime, & il la tenoit de son pere, étoit qu'on ne devoit jamais former aucune entreprise soit grande soit petite, sans consulter les dieux. Cambyse lui avoit souvent représenté que la prudence des hommes est fort courte, leurs vûes fort bornées, qu'ils ne peuvent pénétrer dans l'avenir, & que souvent ce qu'ils croient devoir tourner à leur avantage,

devient la cause de leur ruine : au lieu que les dieux étant éternels savent tout, l'avenir comme le passé, &* inspirent à ceux qu'ils aiment ce qu'il est à propos d'entreprendre : protection qu'ils ne doivent à personne, & qu'ils n'accordent qu'à ceux qui les invoquent & les consultent.

Cambyse voulut accompagner son fils jusques aux frontiéres de la Perse. Dans le chemin il lui donna d'excellentes instructions sur les devoirs d'un Général d'armée. J'ai déja remarqué ailleurs que Cyrus, qui croioit n'ignorer rien de tout ce qui regarde le métier de la guerre après les longues leçons qu'il en avoit reçues des maîtres les plus habiles qui fussent de son tems, reconnut pour lors qu'il ignoroit absolument tout ce qu'il y a de plus essentiel dans l'art militaire, mais qu'il en fut parfaitement instruit dans cet entretien familier, qui mérite bien d'être lu avec soin & d'être sérieusement médité par quiconque est destiné à la profession des armes. Je n'en raporterai qu'un seul trait, par lequel on pourra juger des autres.

Il s'agissoit de savoir comment on pouvoit rendre les soldats soumis & obéissans. Le moien m'en paroit bien facile & bien sûr, dit Cyrus : il ne faut que louer & récompenser ceux qui obéissent, punir & noter d'infamie ceux qui refusent de le faire. Cela est bon, reprit Cambyse, pour se faire obéir par force : mais l'important est de se faire obéir volontairement. Or le moien le plus sûr d'y réussir, c'est de bien convaincre ceux à qui l'on commande qu'on sait mieux ce qui leur est utile qu'eux-mêmes : car tous les hommes obéissent sans peine à ceux dont ils ont cette opinion. C'est de ce principe que part la soumission aveugle des malades pour le médecin, des voiageurs pour un guide, de ceux qui sont dans un vaisseau pour le pilote. Leur obéissance n'est fondée que sur la persuasion où ils sont que le médecin, le guide, le pilote sont plus habiles & plus prudens qu'eux. Mais que faut-il faire, demanda Cyrus à son pere, pour paroitre

* *On attribuoit à la divine Providence tout succès, même celui de la chasse.* Venatio nobis hæc ami-ci, *dit Cyrus*, volente Deo prospera futura est. *Cyrop. lib. 2.*

plus habile & plus prudent que les autres ? Il faut, reprit Cambyse, l'être effectivement : & pour l'être, il faut se bien appliquer à sa profession, en étudier sérieusement toutes les régles, consulter avec soin & avec docilité les plus habiles maîtres, ne rien négliger de ce qui peut faire réussir nos entreprises, & sur-tout implorer le secours des dieux, qui seuls donnent la prudence & le succès.

Quand Cyrus fut arrivé en Médie près de Cyaxare, la premiére chose qu'il fit après les complimens ordinaires, fut de s'informer de la qualité & du nombre des troupes de part & d'autre. Il se trouva, par le dénombrement qu'on en fit, que l'armée des ennemis montoit à soixante mille chevaux, & à deux cens mille hommes de pié ; & que par conséquent il s'en faloit plus des deux tiers que les Médes & les Perses joints ensemble n'eussent autant de cavalerie qu'eux, & qu'à peine avoient-ils la moitié d'infanterie. Une si grande inégalité jetta Cyaxare dans un grand embarras & une grande crainte. Il n'imaginoit point d'autre expédient que de faire venir de nouvelles troupes de Perse, en plus grand nombre encore que les premiéres. Mais, outre que le reméde auroit été fort lent, il paroissoit impraticable. Cyrus sur le champ proposa un moien plus sûr & plus court : ce fut de faire changer d'armes aux Perses ; & au lieu que la plupart ne se servoient presque que de l'arc & du javelot, & ne combattoient par conséquent que de loin, genre de combat où le grand nombre l'emporte facilement sur le petit, il fut d'avis de les armer de telle sorte qu'ils pussent tout d'un coup combattre de près & en venir aux mains avec les ennemis, & rendre ainsi inutile la multitude de leurs troupes. On gouta fort cet avis, & il fut exécuté sur le champ.

Un jour que Cyrus faisoit la revûe de son armée, il lui vint un courier de la part de Cyaxare l'avertir qu'il lui étoit arrivé des Ambassadeurs du Roi des Indes, & qu'il le prioit de le venir trouver promtement. Pour ce sujet, dit-il, je vous apporte un riche vétement : car il souhaite que vous paroissiez superbement vétu devant les Indiens, afin de faire honneur à la nation. Cyrus ne perdit point de tems : il partit sur le champ avec ses trou-

pes pour aller trouver le Roi, [a] ſans avoir d'autre habit que le ſien, qui étoit fort ſimple à la maniére des Perſes. Et comme Cyaxare en parut d'abord un peu mécontent : Vous aurois-je fait plus d'honneur, reprit Cyrus, ſi je m'étois habillé de pourpre, ſi je m'étois chargé de braſſelets & de chaînes d'or, & qu'avec tout cela j'euſſe tardé plus lontems à venir ; que je ne vous en fais maintenant par la ſueur de mon viſage & par ma diligence, en montrant à tout le monde avec quelle promtitude on exécute vos ordres ?

La grande attention de Cyrus étoit de s'attacher les troupes, de gagner le cœur des Officiers, de ſe faire aimer & eſtimer des ſoldats. Pour cela il les traitoit tous avec bonté & douceur, ſe rendoit populaire & affable, les invitoit ſouvent à manger avec lui, ſur-tout ceux qui ſe diſtinguoient parmi leurs égaux. Il ne faiſoit aucun cas de l'argent que pour le donner. Il diſtribuoit avec largeſſe des préſens à chacun ſelon ſon mérite & ſa condition. A l'un c'étoit un bouclier, à l'autre une épée, ou quelque choſe de pareil. C'étoit par cette grandeur d'ame, cette générosité, & ce panchant à faire du bien qu'il croioit qu'un Général devoit ſe diſtinguer, & non par le luxe de la table, ou par la magnificence des habits & des équipages, & encore moins par la hauteur & la fierté.

Voiant toutes ſes troupes pleines d'ardeur & de bonne volonté, il propoſa à Cyaxare de les mener contre l'ennemi. On ſe mit donc en marche, après avoir offert des ſacrifices aux dieux. Quand les armées furent à la vûe l'une de l'autre, on ſe prépara au combat. Les Aſſyriens s'étoient campés en raſe campagne : Cyrus au contraire s'étoit couvert de quelques villages & de quelques petites collines. On fut de part & d'autre quelques jours à ſe regarder. Enfin, les Aſſyriens étant ſortis les premiers de leur camp en fort grand nombre, Cyrus fit avancer ſes troupes. Avant qu'elles fuſſent à la portée du trait, il donna le mot du guet, qui fut, *Jupiter ſecourable & con-*

[a] Ἐν τῇ Περσικῇ στολῇ οὐδέν τι ὑβρισμένῃ. *Belle expreſſion* ! Perſica veſte induтus, ornatu alieno minimè contaminata.

ducteur. Il fit entonner l'hymne ordinaire en l'honneur de Castor & de Pollux, & les soldats pleins d'une religieuse ardeur (θεοσεβῶς) y répondirent à haute voix. [a] Ce n'étoit dans toute l'armée de Cyrus qu'allégresse, qu'émulation, que courage, qu'exhortations mutuelles, que prudence, qu'obéïssance, ce qui jettoit une étrange fraieur dans le cœur des ennemis. Car, dit ici l'Historien, on a remarqué qu'en ces occasions ceux qui craignent plus les dieux, ont le moins de peur des hommes. Du côté des Assyriens les archers, les frondeurs, & ceux qui lançoient des javelots, firent leurs décharges avant que l'ennemi fût à portée. Mais les Perses, animés par la présence & l'exemple de Cyrus, en vinrent tout d'un coup aux mains, & enfoncérent les premiers bataillons. Les Assyriens ne purent soutenir un choc si rude, & prirent tous la fuite. La cavalerie des Médes s'ébranla en même tems pour attaquer celle des ennemis, qui fut aussi bientôt mise en déroute. Ils furent vivement poursuivis jusques dans leur camp. Il s'en fit un effroiable carnage, & le Roi des Assyriens y perdit la vie. Cyrus ne se crut pas en état de les forcer dans leurs retranchemens, & il fit sonner la retraite.

Cependant les Assyriens après la mort de leur Roi, & la perte des plus braves gens de l'armée, étoient dans une étrange consternation. Crésus, & tous les autres alliés, perdirent aussi toute espérance. Ainsi ils ne pensérent plus qu'à se sauver à la faveur de la nuit.

Cyrus l'avoit bien prévû, & il se préparoit à les poursuivre vivement. Mais il avoit besoin pour cela de cavalerie, &, comme on l'a déja remarqué, les Perses n'en avoient point. Il alla donc trouver Cyaxare, & lui proposa son dessein. Cyaxare l'improuva fort, & lui représenta le danger qu'il y avoit de pousser à bout des ennemis si puissans, à qui l'on inspireroit peutêtre du courage en les réduisant au desespoir : qu'il étoit de la sagesse d'user modérément de la fortune, & de ne pas perdre le fruit de la

a Ἦν δὲ μεστὸν τὸ στράτευμα τοῦ Κύρου προθυμίας, φιλοτιμίας, ῥώμης, θάρσους, παρακελευσμοῦ, σωφροσύνης, πειθοῦς ..... ἐν τῷ τοιούτῳ γὰρ δὴ οἱ δεισιδαίμονες ἧττον τοὺς ἀνθρώπους φοβοῦνται.

victoire par trop de vivacité : que d'ailleurs il ne vouloit pas contraindre les Médes, ni les empécher de prendre un repos qu'ils avoient si justement mérité. Cyrus se réduisit à lui demander la permission d'emmener ceux qui voudroient bien le suivre, à quoi Cyaxare consentit sans peine : & il ne songea plus qu'à passer le tems en festin & en joie avec les Officiers, & à jouir de la victoire qu'il venoit de remporter.

Presque tous les Médes suivirent Cyrus, qui se mit en marche pour poursuivre les ennemis. Il rencontra en chemin des couriers qui venoient de la part des Hyrcaniens qui servoient dans l'armée ennemie, lui déclarer que dès qu'il paroitroit ils se rendroient à lui, & en effet ils le firent. Il ne perdit point de tems, & aiant marché toute la nuit, il arriva près des Assyriens. Crésus avoit fait partir ses femmes durant la nuit pour prendre le frais, car c'étoit en été, & il les suivoit avec quelque cavalerie. La désolation fut extrême parmi les Assyriens quand ils virent l'ennemi si près d'eux. Plusieurs furent tués dans la fuite : tous ceux qui étoient demeurés dans le camp se rendirent : la victoire fut complette, & le butin immense. Cyrus se réserva tous les chevaux qui se trouvérent dans le camp, songeant dès lors à former parmi les Perses un corps de cavalerie, ce qui leur avoit manqué jusques-là. Il fit mettre à part pour Cyaxare tout ce qu'il y avoit de plus précieux. Quand les Médes & les Hyrcaniens furent revenus de la poursuite des ennemis, il leur fit prendre le repas qui leur avoit été préparé, en les avertissant d'envoier seulement du pain aux Perses, qui avoient d'ailleurs soit pour les ragoûts, soit pour la boisson, tout ce qui leur étoit nécessaire. Leur ragoût étoit la faim, & leur boisson l'eau de la riviére. C'étoit la maniére de vivre à laquelle ils étoient accoutumés dès leur enfance.

La nuit même que Cyrus étoit parti pour aller à la poursuite des ennemis, Cyaxare l'avoit passée dans la joie & dans les festins, & s'étoit enivré avec ses principaux Officiers. Le lendemain à son réveil il fut étrangement étonné de se voir presque seul. Plein de colére

& de fureur il dépécha sur le champ un courier à l'armée avec ordre de faire de violens reproches à Cyrus, & de faire revenir tous les Médes sans aucun délai. Cyrus ne s'effraia point d'un commandement si injuste. Il lui écrivit une lettre respectueuse, mais pleine d'une généreuse liberté, où il justifioit sa conduite, & le faisoit ressouvenir de la permission qu'il lui avoit donnée d'emmener tous ceux des Médes qui voudroient bien le suivre. Il envoia en même tems en Perse pour faire venir de nouvelles troupes, dans le dessein qu'il avoit de pousser plus loin ses conquêtes.

Parmi les prisonniers de guerre qu'on avoit faits, il se trouva une jeune Princesse d'une rare beauté, qu'on avoit réservée pour Cyrus. Elle se nommoit Panthée, & étoit femme d'Abradate Roi de la Susiane. Sur le récit qu'on fit à Cyrus de sa beauté, il refusa de la voir; dans la crainte, disoit-il, qu'un tel objet ne l'attachât plus qu'il ne voudroit, & ne le détournât des grands desseins qu'il avoit formés. Araspe, jeune Seigneur de Médie, qui l'avoit en garde, ne se défioit pas tant de sa foiblesse, & prétendoit qu'on est toujours maître de soi-même. Cyrus lui donna de sages avis, en lui confiant de nouveau le soin de cette Princesse. Ne craignez rien, reprit Araspe; je suis sûr de moi, & je vous réponds sur ma vie que je ne ferai rien de contraire à mon devoir. Cependant sa passion pour cette jeune Princesse s'alluma peu à peu jusqu'à un tel point, que la trouvant invinciblement opposée à ses desirs, il étoit près de lui faire violence. La Princesse enfin en donna avis à Cyrus, qui chargea aussitôt Artabaze d'aller trouver Araspe de sa part. Cet Officier lui parla avec la derniére dureté, & lui reprocha sa faute d'une maniére propre à le jetter dans le desespoir. Araspe, outré de douleur, ne put retenir ses larmes, & demeura interdit de honte & de crainte. Quelques jours après Cyrus le manda. Il vint tout tremblant. Cyrus le prit à part, & au lieu des violens reproches ausquels il s'attendoit, il lui parla avec la derniére douceur, reconnoissant que lui-même avoit eu tort de l'avoir imprudemment enfermé avec un ennemi si redoutable. Une bonté

si

si inespérée rendit la vie à ce jeune Seigneur. La confusion, la joie, la reconnoissance, firent couler de ses yeux une abondance de larmes. Ah! je me connois maintenant, dit-il, & j'éprouve sensiblement que j'ai deux ames, l'une qui me porte au bien, l'autre qui m'entraîne vers le mal. La premiére l'emporte, quand vous venez à mon secours, & que vous me parlez: je céde à l'autre, & je suis vaincu, quand je suis seul. Il répara avantageusement sa faute, & rendit un service considérable à Cyrus en se retirant comme espion chez les Assyriens, sous prétexte d'un prétendu mécontentement.

Cependant Cyrus se préparoit à avancer dans le pays ennemi. Aucun des Médes ne voulut le quitter, ni retourner sans lui vers Cyaxare, dont ils craignoient la colére & la cruauté. L'armée se mit en marche. Le bon traitement que Cyrus avoit fait aux prisonniers de guerre, en les renvoiant libres chacun dans leur pays, avoit répandu par-tout le bruit de sa clémence. Beaucoup de peuples se rendirent à lui, & grossirent le nombre de ses troupes. S'étant approché de Babylone, il fit faire au Roi des Assyriens un défi de terminer leur querelle par un combat singulier. Son défi ne fut pas accepté. Mais, pour mettre ses alliés en sûreté pendant son absence, il fit avec lui une espéce de tréve & de traité, par lequel on convint de part & d'autre de ne point inquiéter les laboureurs, & de leur laisser cultiver les terres avec une pleine liberté. Après avoir reconnu le pays, examiné la situation de Babylone, & s'être fait un grand nombre d'amis & d'alliés, il reprit le chemin de la Médie.

Quand il fut près de la frontiére, il députa aussitôt vers Cyaxare, pour lui donner avis de son arrivée, & pour recevoir ses ordres. Celui-ci ne jugea pas à propos de recevoir dans son pays une armée si considérable, & qui alloit encore être augmentée de quarante mille hommes nouvellement arrivés de Perse. Le lendemain il se mit en chemin avec ce qui lui étoit resté de cavalerie. Cyrus alla au devant de lui avec la sienne, qui étoit fort nombreuse & fort leste. A cette vûe la jalousie & le mécontentement de Cyaxare se réveillérent. Il fit un ac-

cueil très froid à son neveu, détourna son visage pour ne point recevoir son baiser, & laissa même couler quelques larmes. Cyrus commanda à tout le monde de s'éloigner, & entra avec lui en éclaircissement. Il lui parla avec tant de douceur, de soumission, de raison; lui donna de si fortes preuves de la droiture de son cœur, de son respect, & d'un inviolable attachement à sa personne & à ses intérêts, qu'il dissipa en un moment tous ses soupçons, & rentra parfaitement dans ses bonnes graces. Ils s'embrassérent mutuellement, en répandant des larmes de part & d'autre. On ne peut exprimer quelle fut la joie des Perses & des Médes, qui attendoient avec inquiétude & tremblement de quelle façon se termineroit cette entrevûe. A l'instant Cyaxare & Cyrus remontérent à cheval: & alors tous les Médes se rangérent à la suite de Cyaxare, comme Cyrus leur en avoit fait signe. Les Perses suivirent Cyrus, & les autres nations leur Prince particulier. Quand ils furent arrivés au camp, ils conduisirent Cyaxare dans la tente qu'on lui avoit dressée. Il fut aussitôt visité de la plupart des Médes, qui vinrent le saluer, & lui faire des présens, les uns de leur propre mouvement, les autres par ordre de Cyrus. Cyaxare en fut extrêmement touché, & commença à reconnoitre que Cyrus ne lui avoit point débauché ses sujets, & que les Médes ne lui étoient pas moins affectionnés qu'auparavant.

RÉFLEXIONS.

Tout est plein d'instructions dans le récit que nous venons de faire. On voit dans Cyrus toutes les qualités qui forment les grands hommes, & dans ses troupes tout ce qui rend une armée invincible. Ce jeune Prince, infiniment élevé au dessus des sentimens ordinaires à ceux de son rang & de son âge, ne met point sa gloire dans la magnificence des repas, des vétemens, des équipages. Il ne sait ce que c'est que ces airs de hauteur & de fierté par lesquels souvent les jeunes gens de qualité croient devoir se distinguer. Il n'estime dans les richesses que le plaisir de les distribuer, & la facilité qu'elles donnent

de se faire des amis. Il posséde merveilleusement l'art [a] important de gagner les cœurs, plus encore par ses maniéres honnêtes & prévenantes, que par ses libéralités. Instruit à fond de la science militaire, il est fécond en ressources & en expédiens, témoin le changement d'armes qu'il introduisit parmi les Perses, & l'etablissement de la cavalerie qu'il y fit. Il est sobre, vigilant, endurci au travail, insensible aux attraits de la volupté; & le contraste de lui & de Cyaxare sert beaucoup à relever le prix de ces excellentes qualités.

Dans un âge où les passions sont ordinairement si vives, dans l'ardeur même de la victoire où tout semble permis, au milieu des louanges & des applaudissemens qu'il reçoit de toutes parts, il demeure toujours maître absolu de lui-même, & donne à un jeune Seigneur, qui lui ressembloit peu, des leçons de continence & de vertu, qui nous étonnent tout chrétiens que nous sommes, & qui nous paroissent à peine croiables, tant elles sont éloignées de nos mœurs.

Mais ce qui nous doit étonner encore davantage, c'est son respect infini pour les dieux, son exactitude à ne rien entreprendre sans les consulter & sans implorer leur secours, sa religieuse reconnoissance à leur égard en leur attribuant tous ses heureux succès, & la profession ouverte qu'il ne rougissoit point de faire en tout tems & en toute rencontre de piété & de religion, s'il est permis de se servir de ces termes à l'égard d'un Prince qui ignoroit le vrai Dieu.

Voila ce que les jeunes gens doivent étudier dans Cyrus; & l'on ne manque pas de leur faire observer que c'est sur ce modéle que se forma un des plus grands Capitaines qu'ait porté la république Romaine, je veux dire Scipion l'Africain le second, qui avoit toujours en main les livres admirables de la Cyropédie: *Quos quidem libros non sine causa noster ille Africanus de manibus ponere non solebat. Nullum est enim prætermissum in his officium diligentis & moderati imperii.* Cic. Epist. 1. ad Quint. frat.

a Artificium benevolentiæ colligendæ, *dit Cicéron, en parlant de* *Cyrus.* Epist. ad Quint. frat.

3. *Continuation de la guerre. Prise de Babylone. Nouvelles conquêtes. Mort de Cyrus.*

Cyrop. lib. 6. &c. Dans le conseil qui se tint en présence de Cyaxare, il fut résolu de continuer la guerre. On travailla aux préparatifs avec une ardeur infatigable. L'armée des ennemis étoit encore plus nombreuse qu'elle ne l'avoit été dans la premiére campagne, & l'Egypte seule leur avoit fourni plus de six vingts mille hommes. Leur rendez-vous étoit à Thymbrée, ville de Lydie. Cyrus, après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour que son armée ne manquât de rien, & après être descendu dans un détail surprenant, que Xénophon raporte fort au long, songea à se mettre en marche. Cyaxare ne le suivit point, & demeura avec la troisiéme partie des Médes seulement, pour ne pas laisser son pays entiérement dégarni.

Abradate, Roi de la Susiane, se préparant à prendre son armure, Panthée sa femme lui vint présenter un casque, des brassars, & des brasselets, tout cela d'or massif, avec une cotte d'armes de sa hauteur plissée par en bas, & un grand pannache de couleur de pourpre. Elle avoit fait la plupart de ces ouvrages elle-même à l'insçu de son mari, pour lui ménager le plaisir de la surprise. Quelque tendresse qu'elle eût pour lui, elle l'exhorta à mourir plutôt les armes à la main, que de ne pas se signaler d'une maniére digne de leur naissance, & digne de l'idée qu'elle avoit tâché de donner de lui à Cyrus. Nous lui avons, dit-elle, des obligations infinies. J'ai été sa prisonniére, & comme telle, destinée pour lui : mais je ne me suis point trouvée esclave entre ses mains, ni ne me suis point vûe libre à des conditions honteuses. Il m'a gardée, comme il auroit gardé la femme de son propre frere ; & je lui ai bien promis que vous sauriez reconnoitre une telle grace. Ne l'oubliez point. O Jupiter, s'écria Abradate en levant les yeux vers le ciel, fais que je paroisse aujourd'hui digne mari de Panthée, & digne ami d'un si généreux bienfaiteur. Cela dit, il monta sur son char. Panthée ne pouvant plus l'embrasser, voulut

encore baiser le char où il étoit, & le suivit quelque tems à pié ; après quoi elle se retira.

Quand les armées furent en présence, tout se prépara au combat. Après les priéres publiques & génerales, Cyrus fit des libations en particulier, & pria encore de nouveau le dieu de ses peres de vouloir être son guide, & de venir à son secours. Aiant entendu un coup de tonnerre, *Nous te suivons, * souverain Jupiter*, s'écria-t-il ; & à l'instant même il s'avança vers les ennemis. Comme le front de leur bataille surpassoit de beaucoup celle des Perses, ils firent ferme dans le milieu, tandis que les deux ailes s'avancérent en se courbant à droit & à gauche dans le dessein d'enveloper l'armée de Cyrus, & de l'assaillir en même tems par plusieurs endroits. Il s'y attendoit, & n'en fut pas surpris. Il parcourut tous les rangs pour animer ses troupes ; & lui qui en toute autre occasion étoit si modeste & si éloigné de tout air de vanité, au moment du combat parloit d'un ton ferme & décisif : Suivez-moi, leur disoit-il, à une victoire assurée ; les dieux sont pour nous. Après avoir donné tous les ordres nécessaires, & fait entonner par toute l'armée l'hymne du combat, il donna le signal.

Cyrus commença par attaquer l'aile des ennemis qui s'étoit avancée sur le flanc droit de son armée, & l'aiant prise elle-même en flanc, la mit en desordre. On en fit autant de l'autre côté, où l'on fit d'abord avancer l'escadron des chameaux. La cavalerie ennemie ne l'attendit pas, & de si loin que les chevaux l'aperçurent, ils se renversérent les uns sur les autres, & plusieurs se cabrant jettérent par terre ceux qui les montoient. Les chariots armés de faulx achevérent d'y mettre la confusion. Cependant Abradate qui commandoit les chariots placés à la tête de l'armée, les fit avancer à toute bride. Ceux des ennemis ne purent soutenir un choc si rude, & furent mis en desordre. Abradate les aiant percés, vint aux bataillons des Egyptiens. Mais son char s'étant malheureusement renversé, il fut tué avec les siens, après avoir

* *Il avoit effectivement pour guide un Dieu, mais un Dieu bien différent de Jupiter.*

fait des efforts extraordinaires de courage. Le combat fut violent de ce côté-là, & les Perses furent contraints de reculer jusqu'à leurs machines. Là les Egyptiens se trouvérent fort incommodés des fléches qu'on leur tiroit de ces tours roulantes, & les bataillons de l'arriére-garde des Perses s'avançant l'épée à la main, empéchérent les gens de trait de passer plus avant, & les contraignirent de retourner à la charge. Alors on ne vit plus que des ruisseaux de sang couler de tous côtés. Sur ces entrefaites Cyrus arrive, après avoir mis en fuite tout ce qui s'étoit présenté devant lui. Il vit avec douleur que les Perses avoient lâché le pié, & jugeant bien que les Egyptiens ne cesseroient de gagner toujours le terrain, il résolut de les aller prendre par derriére, & en un instant aiant passé avec sa troupe à la queue de leurs bataillons, il les chargea rudement. La cavalerie survint en même tems, & poussa vivement les ennemis. Les Egyptiens attaqués de tous côtés faisoient face par-tout, & se défendoient avec un courage merveilleux. A la fin Cyrus admirant leur valeur, & aiant peine à laisser périr de si braves gens, leur fit offrir des conditions honnêtes, leur représentant que tous leurs alliés les avoient abandonnés. Ils les acceptérent, & servirent depuis dans ses troupes avec une fidélité inviolable.

Après la bataille perdue, Crésus s'enfuit en diligence avec ses troupes à Sardes, où Cyrus le suivit dès le lendemain, & se rendit maître de la ville sans y trouver aucune résistance.

De là il marcha droit vers Babylone, & subjugua en passant la grande Phrygie & la Cappadoce. Quand il fut arrivé devant cette ville, & qu'il en eut examiné avec soin la situation, les murailles, les fortifications, chacun jugea qu'il étoit impossible de s'en rendre maître par la force. Il parut donc se déterminer au dessein de la prendre par famine. Pour cela il fit creuser tout autour de la ville des fossés fort larges & fort profonds, pour empécher, disoit-il, que rien ne pût y entrer ou en sortir. Ceux de la ville ne pouvoient s'empécher de rire du dessein qu'il avoit pris de les assiéger; & comme ils se voioient

des vivres pour plus de vingt ans, ils se mocquoient de toute la peine qu'il se donnoit. Tous ces travaux étant achevés, Cyrus apprit que bientôt on devoit célébrer une grande solennité, dans laquelle tous les Babyloniens passoient la nuit entière à boire & à faire la débauche. Cette fête étant arrivée, & la nuit commençant de bonne heure, il fit ouvrir l'embouchure de la tranchée qui aboutissoit au fleuve, & à l'instant même l'eau entra avec impétuosité dans ce nouveau canal, & laissant à sec son ancien lit, ouvrit à Cyrus un passage libre dans la ville. Ses troupes y entrérent donc sans trouver aucun obstacle. Elles pénétrérent jusques dans le palais, où le Roi fut tué. Dès la pointe du jour la citadelle se rendit sur les nouvelles de la prise de la ville, & de la mort du Roi. Cyrus fit publier dans tous les quartiers que ceux qui voudroient avoir la vie sauve demeurassent dans leurs maisons, & lui envoiassent leurs armes : ce qui fut fait sur le champ. Voila ce que couta à ce Prince la prise de la ville la plus riche & la plus forte qui fût alors dans l'univers.

Cyrus commença par remercier les dieux de l'heureux succès qu'ils venoient de lui accorder : il assembla les principaux Officiers, dont il loua publiquement le courage, la sagesse, le zêle & l'attachement pour sa personne, & distribua des récompenses dans toute l'armée. Il leur remontra ensuite que l'unique moien de conserver ce qu'ils avoient acquis, étoit de persévérer dans leur ancienne vertu : Que le fruit de la victoire n'étoit pas de s'abandonner aux délices & à l'oisiveté : Qu'après avoir vaincu les ennemis par la force des armes, il seroit honteux de se laisser vaincre par les attraits de la volupté : Qu'enfin, pour conserver leur ancienne gloire, il faloit maintenir à Babylone parmi les Perses la même discipline qui étoit observée dans leur pays, & pour cela donner leurs principaux soins à la bonne éducation des enfans. Par là, dit-il, nous deviendrons nous-mêmes plus vertueux de jour en jour, en nous efforçant de leur donner de bons exemples, & il sera bien difficile qu'ils se corrompent, lorsque parmi nous ils ne verront & n'entendront rien qui ne les porte à la vertu, & qu'ils seront

continuellement dans une pratique d'exercices louables & honnêtes.

Cyrus confia à différentes personnes, selon les talens qu'il leur connoissoit, différentes parties & différens soins du gouvernement : mais il se réserva à lui seul celui de former des généraux, des gouverneurs de provinces, des ministres, des ambassadeurs, persuadé que c'étoit proprement le devoir & l'occupation d'un Roi, & que de là dépendoit sa gloire, le succès de toutes les affaires, le repos & le bonheur de l'Empire. Il établit un ordre merveilleux pour la guerre, pour les finances, pour la police. Il avoit dans toutes les provinces des personnes d'une probité reconnue, qui lui rendoient compte de tout ce qui s'y passoit : on les appelloit les yeux & les oreilles du Prince. Il étoit attentif à honorer & à récompenser tous ceux qui se distinguoient par leur mérite, & qui excelloient en quelque chose que ce fût. Il préféroit infiniment la clémence au courage guerrier, parce que celui-ci entraîne souvent la ruine & la désolation des peuples, au lieu que l'autre est toujours bienfaisante & salutaire. Il savoit que les loix peuvent beaucoup contribuer au réglement des mœurs : mais, selon lui, le Prince devoit être par son exemple une loi vivante ; & il ne croioit pas qu'il fût digne de commander aux autres, s'il n'avoit plus de lumiére & plus de vertu que ses sujets. La libéralité lui paroissoit une vertu véritablement roiale ; mais il faisoit encore plus de cas de la bonté, de l'affabilité, de l'humanité, qualités propres à gagner les cœurs & à se faire aimer des peuples, ce qui est proprement régner, outre que, d'aimer plus que les autres à donner quand on est infiniment plus riche qu'eux, est une chose moins surprenante, que de descendre en quelque sorte du trône pour s'égaler à ses sujets. Mais ce qu'il préféroit à tout, étoit le culte des dieux, & le respect pour la religion ; persuadé que quiconque étoit sincérement religieux & craignant Dieu, étoit en même tems bon & fidéle serviteur des Rois, & inviolablement attaché à leur personne & au bien de l'Etat.

Quand Cyrus crut avoir suffisamment donné ordre aux affaires

affaires de Babylone, il ſongea à faire un voiage en Perſe. Il paſſa par la Médie pour y ſaluer Cyaxare, à qui il fit de grands préſens, & lui marqua qu'il trouveroit à Babylone un palais magnifique tout préparé quand il voudroit y aller, & qu'il devoit regarder cette ville comme lui appartenant en propre. Cyaxare, qui n'avoit point d'enfant mâle, lui offrit ſa fille en mariage, & la Médie pour dot. Il fut fort ſenſible à une offre ſi avantageuſe, mais il ne crut pas devoir l'accepter avant que d'avoir eu le conſentement de ſon pere & de ſa mere ; laiſſant pour tous les ſiécles un rare exemple de la reſpectueuſe ſoumiſſion, & de l'entiére dépendance que doivent montrer en pareille occaſion à l'égard de pere & de mere tous les enfans, quelque âge qu'ils puiſſent avoir, & à quelque degré de puiſſance & de grandeur qu'ils ſoient parvenus. Cyrus épouſa donc cette Princeſſe à ſon retour de Perſe, & la mena avec lui à Babylone, où il avoit établi le ſiége de ſon empire.

Il y aſſembla ſes troupes. On dit qu'il s'y trouva ſix vingts mille chevaux, deux mille chariots armés de faulx, & ſix cens mille hommes de pié. Il ſe mit en campagne avec cette nombreuſe armée, & ſubjugua toutes les nations qui ſont depuis la Syrie juſqu'à la mer des Indes : après quoi il tourna vers l'Egypte, & la rangea pareillement ſous ſa domination.

Il établit ſa demeure au milieu de tous ces pays, paſſant ordinairement ſept mois à Babylone pendant l'hiver, parce que le climat y eſt chaud ; trois mois à Suſe, pendant le printems ; & deux mois à Ecbatane, durant les grandes chaleurs de l'été.

Pluſieurs années s'étant ainſi écoulées, Cyrus vint en Perſe pour la ſeptiéme fois depuis l'établiſſement de ſa monarchie. Cambyſe & Mandane étoient morts il y avoit déja lontems, & lui-même étoit fort vieux. Sentant approcher ſa fin, il aſſembla ſes enfans, & les Grands de l'Empire ; & après avoir remercié les dieux de toutes les faveurs qu'ils lui avoient accordées pendant ſa vie, & leur avoir demandé une pareille protection pour ſes enfans, pour ſes amis, & pour ſa patrie, il déclara Cam-

byse son fils aîné son successeur, & laissa à l'autre plusieurs gouvernemens fort considérables. Il leur donna à l'un & à l'autre d'excellens avis, en leur faisant entendre que le plus ferme appui des trônes étoit le respect pour les dieux, la bonne intelligence entre les freres, & le soin de se faire & de se conserver de fidéles amis. Il mourut, également regretté de tous les peuples.

RÉFLEXIONS.

J'EN ferai deux : dont l'une regardera le caractére & les qualités personnelles de Cyrus ; l'autre, la vérité de son histoire écrite par Xénophon.

PREMIERE RÉFLEXION.

ON PEUT regarder Cyrus comme le conquérant le plus sage & le héros le plus accompli dont il soit parlé dans l'Histoire profane. Aucune des qualités qui forment les grands hommes ne lui manquoit : sagesse, modération, courage, grandeur d'ame, noblesse de sentimens, merveilleuse dextérité pour manier les esprits & gagner les cœurs, profonde connoissance de toutes les parties de l'art militaire, vaste étendue d'esprit, soutenue d'une prudente fermeté, pour former & pour exécuter de grands projets.

Mais ce qu'il y avoit en lui de plus grand & de plus véritablement roial, [a] c'est l'intime conviction où il étoit que tous ses soins & toute son attention devoient tendre à rendre les peuples heureux ; & que ce n'étoit point par l'éclat des richesses, par le faste des équipages, par le luxe & les dépenses de la table qu'un Roi devoit se distinguer de ses sujets, mais par la supériorité de mérite en tout genre, & sur-tout par une application infatigable à

[a] Ἐγὼ μὲν οἶμαι δεῖν τὸν ἄρχοντα τῶν ἀρχομένων διαφέρειν, οὐ τῷ πολυτελέστερον δειπνεῖν, καὶ πλέον ἔνδον ἔχειν χρυσίον, ἀλλὰ τῷ προνοεῖν τε καὶ φιλοπονεῖν προθυμούμενον. *Cyrop. lib. 1.*

Ac mihi quidem videntur huc omnia esse referenda ab iis qui præsunt aliis, ut ii qui eorum in imperio erunt, sint quàm beatissimi. *Cic. epist. 1. lib. 1. ad Quint. frat.*

veiller ſur leurs intérêts, & à leur procurer le repos & l'abondance. En effet, c'eſt le fondement & comme la baſe de l'état des Princes, de n'être pas à eux. C'eſt le caractére même de leur grandeur, d'être conſacrés au bien public. Il en eſt d'eux comme de la lumiere, qui n'eſt placée dans un lieu éminent que pour ſe répandre par-tout. Ce ſeroit leur faire injure que de les renfermer dans les bornes étroites d'un intérêt perſonnel. Ils rentreroient dans l'obſcurité d'une condition privée, s'ils avoient des vûes moins étendues que tous leurs Etats. Ils ſont à tous, parce que tout leur eſt confié.

Ce fut par le concours de toutes ces vertus que Cyrus vint à bout de fonder en aſſez peu de tems un Empire qui embraſſoit preſque toutes les parties du monde; qu'il jouit paiſiblement pendant pluſieurs années du fruit de ſes conquêtes; qu'il ſut ſe faire tellement eſtimer & aimer, non ſeulement par ſes ſujets naturels, mais par toutes les nations qu'il avoit conquiſes, qu'après ſa mort il fut généralement regretté comme le pere commun de tous les peuples.

Nous ne devons pas être étonnés que Cyrus ait été ſi accompli en tout genre, nous qui ſavons que c'eſt Dieu lui-même qui l'avoit formé pour être l'inſtrument & l'exécuteur des deſſeins de miſéricorde qu'il avoit ſur ſon peuple, & pour donner au monde en ſa perſonne un modéle parfait de la maniére dont les Princes doivent gouverner les peuples, & du véritable uſage qu'ils doivent faire de la ſouveraine puiſſance.

Quand je dis que Dieu a formé lui-même ce Prince, je n'entends pas que ç'ait été par un miracle ſenſible, ni qu'il l'ait tout d'un coup rendu tel que nous l'admirons dans ce que l'Hiſtoire nous en apprend. Dieu lui avoit donné un heureux naturel en mettant dans ſon eſprit les ſemences de toutes les plus grandes qualités, & dans ſon cœur des diſpoſitions aux plus rares vertus. Il eut ſoin qu'on cultivât cet heureux naturel par une excellente éducation, & qu'on le préparât ainſi aux grands deſſeins qu'il avoit ſur lui. Comme il eſt la lumiére des eſprits, il diſſipoit tous ſes doutes, lui ſuggéroit les expédiens les

plus convenables, le rendoit attentif aux meilleurs conseils, étendoit ses vûes, & les rendoit plus nettes & plus distinctes. [a] Ainsi Dieu présida à toutes ses entreprises, le conduisit comme par la main dans toutes ses conquêtes; lui ouvrit les portes des villes, fit tomber devant lui les rampars les plus forts, & humilia en sa présence les Princes les plus puissans de la terre.

Pour mieux sentir le mérite de Cyrus, il ne faut que le comparer à un autre roi de Perse, je veux dire à Xerxès son petit fils, qui poussé par un motif absurde de vengeance, entreprit de subjuguer la Gréce. On voit autour de lui tout ce qu'il y a de plus grand & de plus éclatant selon les hommes; le plus vaste Empire qui fût alors sur la terre, des richesses immenses, des armées de terre & de mer dont le nombre paroit incroiable. Tout cela est autour de lui, mais non en lui, & n'ajoute rien à ses qualités naturelles. Mais par un aveuglement trop ordinaire aux Grands & aux Princes, né dans l'abondance de tous les biens avec une puissance sans bornes, dans une gloire qui ne lui avoit rien couté, il s'étoit accoutumé à juger de ses talens & de son mérite personnel par les dehors de sa place & de son rang. Il méprise les sages conseils d'Artabane son oncle & de Démarate, pour n'écouter que les flateurs de sa vanité. Il mesure le succès de ses entreprises sur l'étendue de son pouvoir. La soumission servile de tant de peuples ne pique plus son ambition, & devenu dédaigneux pour une obéissance trop promte & trop facile, il se plait à exercer sa domination sur les élémens, à percer les montagnes & à les rendre navigables, à châtier la mer pour avoir rompu son pont, à captiver ses flots par des chaînes qu'il y fait jetter. Plein d'une vanité puérile & d'un orgueil ridicule, il se regarde comme le maître de la nature & des élémens: il croit qu'aucun peuple n'osera attendre son arrivée: il compte

a Hæc dicit Dominus christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram, ut subjiciam ante faciem ejus gentes, & dorsa regum vertam, & aperiam coram eo januas, & portæ non claudentur. Ego ante te ibo, & gloriosos terræ humiliabo; portas æreas conteram, & vectes ferreos confringam. *Isai.* 45. 1. 2.

avec une présomptueuse & folle assurance sur les millions d'hommes & de vaisseaux qu'il traîne après lui. Mais, quand après la bataille de Salamine il vit les tristes restes & les honteux débris de ses troupes innombrables répandus dans toute la Gréce, il reconnut quelle différence il y avoit entre une armée & une foule d'hommes : *Stratusque per totam passim Græciam Xerxes intellexit, quantum ab exercitu turba distaret.* Senec. lib. 6. de benef. cap. 32.

Je ne puis m'empécher d'appliquer ici deux vers d'Horace, qui semblent faits pour le double événement dont je viens de parler. Od. 4. lib. 3.

Vis consili expers mole ruit sua:
Vim temperatam Dii quoque provehunt
In majus.

En effet, est-il possible de mieux définir l'armée de Xerxès que par ces mots, *vis consili expers*, une puissance destituée de conseil & de prudence : ou d'en mieux exprimer le succès que par ces autres termes, *mole ruit sua*, qui marquent que cet énorme colosse tomba par son propre poids & par sa propre grandeur ; au lieu, dit Horace, que les dieux se plaisent à élever une puissance fondée sur la justice, & guidée par la raison, telle que fut celle de Cyrus : *Vim temperatam dii quoque provehunt In majus.*

SECONDE RÉFLEXION.

UNE des régles que j'ai proposées pour conduire & former les jeunes gens dans l'étude des Historiens, a été d'y chercher avant tout & sur tout la vérité, & de s'accoutumer de bonne heure à en connoitre & à en discerner les caractéres. C'est ici le lieu naturel de faire l'application de cette régle. Hérodote & Xénophon, qui conviennent parfaitement dans ce que je considére comme l'essentiel & le fond de l'histoire de Cyrus, je veux dire son expédition contre Babylone, & ses autres conquêtes ; suivent des routes toutes différentes dans le récit qu'ils font de plusieurs faits très importans, tels que sont

par exemple la naiſſance de ce Prince, & l'établiſſement de l'Empire des Perſes.

On ne doit pas laiſſer ignorer aux jeunes gens ces différences. Hérodote, & après lui Juſtin, racontent qu'Aſtyage roi des Médes, ſur un ſonge effraiant qu'il eut, donna ſa fille Mandane en mariage à un homme de Perſe d'une naiſſance & d'une condition obſcure, nommé Cambyſe. Un fils étant né de ce mariage, le Roi chargea Harpagus, l'un de ſes principaux Officiers, de le faire mourir. Celui-ci le donna à un des bergers du Roi pour l'expoſer dans une forêt: mais l'enfant aiant été ſauvé miraculeuſement, & nourri en ſecret par la femme du berger, fut dans la ſuite reconnu par ſon grand-pere, qui ſe contenta de le reléguer dans le fond de la Perſe, & fit tomber toute ſa colére ſur le malheureux Harpagus, à qui il donna ſon propre fils à manger dans un feſtin. Le jeune Cyrus, pluſieurs années après, averti par Harpagus de ce qu'il étoit, & animé par ſes conſeils & ſes remontrances, leva une armée en Perſe, marcha contre Aſtyage, le défit dans un combat, & fit ainſi paſſer l'empire des Médes aux Perſes.

Le même Hérodote fait mourir Cyrus d'une maniére peu digne d'un ſi grand Conquérant. Ce Prince, ſelon lui, aiant porté la guerre contre les Scythes, & les aiant attaqués dans un premier combat, fit ſemblant de prendre la fuite, après avoir laiſſé dans la campagne une grande quantité de vin & de viandes. Les Scythes ne manquérent pas de ſe jetter deſſus. Cyrus revint contre eux, & les aiant trouvé tous endormis & enivrés, les défit ſans peine, & fit un grand nombre de priſonniers, parmi leſquels ſe trouva le fils de la Reine, nommée Tomyris, qui commandoit elle-même ſon armée. Ce jeune Prince, que Cyrus avoit refuſé de rendre à ſa mere, étant revenu de ſon ivreſſe, & ne pouvant ſouffrir de ſe voir captif, ſe donna la mort. Tomyris, animée par le deſir de la vengeance, préſenta un ſecond combat aux Perſes, & les aiant attirés à ſon tour dans des embuches par une fuite ſimulée, en tua plus de deux cens mille avec leur roi Cyrus. Puis aiant fait couper la tête de Cyrus, elle la

mit dans un outre plein de ſang, en lui inſultant par ces paroles : » Cruel que tu es, raſſaſie-toi après ta mort du » ſang, dont tu as eu ſoif pendant ta vie, & dont tu as tou- » jours été inſatiable. « *Satia te, inquit, ſanguine quem ſitiſ.i, cujuſque inſatiabilis ſemper fuiſti.* *Juſtin. lib. 1. cap. 8.*

Il s'agit de ſavoir lequel des deux Hiſtoriens, qui raportent la même hiſtoire d'une maniére ſi différente, eſt le plus digne de foi. De jeunes gens même, conduits par les interrogations d'un habile maître, peuvent aiſément prendre leur parti. Le récit que fait Hérodote des premiers commencemens de Cyrus, a bien plus l'air d'une fable, que d'une hiſtoire. Pour ce qui regarde ſa mort, quelle apparence qu'un Prince ſi expérimenté dans la guerre, & plus recommandable encore par ſa prudence que par ſon courage, eût donné ainſi tête baiſſée dans des embuches qu'une femme lui auroit préparées ? Ce que le même Hiſtorien raporte du bruſque emportement & de la puérile vengeance de Cyrus contre un fleuve où l'un de ſes chevaux ſacrés s'étoit noié, & qu'il fit couper ſur le champ par ſon armée en trois cens ſoixante canaux, combat directement l'idée qu'on a de ce Prince, dont le * caractére étoit la douceur & la modération. [a] D'ailleurs eſt-il vraiſemblable que Cyrus marchant à la conquête de Babylone, perdît ainſi un tems qui lui étoit ſi précieux, conſumât l'ardeur de ſes troupes dans un travail ſi inutile, & manquât l'occaſion de ſurprendre les Babyloniens en s'amuſant à faire la guerre à un fleuve, au lieu de la porter contre les ennemis ?

Mais ce qui décide ſans réplique en faveur de Xénophon, eſt la conformité de ſon récit avec l'Ecriture Sainte, où l'on voit que, bien loin que Cyrus eût élevé l'Em-

* *Cicéron remarque que pendant tout ſon gouvernement il ne lui écha-pa jamais une parole de colére & d'emportement :* cujus ſummo in imperio nemo unquam verbum ullum aſperius audivit. *Epiſt. 2. ad Quint. frat.*

a Cùm Babylonem oppugnaturus feſtinaret ad bellum, cujus maxima momenta in occaſionibus ſunt.... huc omnem tranſtulit belli apparatum... Periit itaque & tempus, magna in magnis rebus jactura ; & militum ardor, quem inutilis labor fregit ; & occaſio aggrediendi imparatos, dum ille bellum indictum hoſti cum flumine gerit. *Senec. lib. 3. de Ira, cap. 21.*

pire des Perses sur la ruine de celui des Médes, comme le marque Hérodote, ces deux peuples de concert attaquérent Babylone, & joignirent leurs forces pour abbattre cette redoutable puissance.

D'où peut donc venir une si grande différence entre ces deux Historiens? Hérodote nous l'explique. Dans l'endroit même où il raporte la naissance de Cyrus, & dans celui où il parle de sa mort, il avertit que dès lors il y avoit différentes maniéres de raconter ces deux grands événemens. Hérodote a suivi celle qui étoit plus de son goût, & l'on voit qu'il aimoit les choses extraordinaires & merveilleuses, & qu'il y ajoutoit foi très facilement. Xénophon étoit plus sérieux, & moins crédule; & il nous avertit dès le commencement de son histoire qu'il s'étoit informé avec grand soin de la naissance de Cyrus, de son caractére, & de son éducation.

Il ne faut pas conclure de ce que je viens de dire, qu'Hérodote ne soit croiable en rien, parce qu'il se trompe quelquefois; la régle seroit fausse & contraire à l'équité: comme il y auroit de la témérité aussi à croire en tout un auteur, parce qu'il diroit quelquefois ce qui est vrai. La vérité & le mensonge peuvent se trouver ensemble: mais l'habileté & la prudence du lecteur consistent à savoir les démêler, à les reconnoitre à certains traits qui leur sont propres, & à en faire le triage & la séparation. Et c'est à ce discernement du vrai & du faux qu'il faut accoutumer de bonne heure les jeunes gens.

SECOND MORCEAU

Tiré de l'Histoire Grecque.

De la grandeur & de l'Empire d'Athénes.

Mon dessein, dans ce second morceau d'Histoire, est de donner quelque idée de l'empire que les Athéniens ont eu pendant plusieurs années sur la Gréce, & d'exposer par quels degrés & par quels moiens Athénes parvint à une si haute élévation. Les Chefs qui, dans l'espace

pace du tems dont nous parlons, contribuérent le plus à établir & à maintenir la grandeur & la puissance de cette République par des qualités toutes différentes, furent Thémistocle, Aristide, Cimon, Périclès.

En effet Thémistocle jetta les fondemens de cette nouvelle puissance par un seul conseil, en tournant toutes les forces & toutes les vûes des Athéniens vers la mer. Cimon mit ces forces navales en usage par ses expéditions maritimes, qui mirent l'Empire des Perses à deux doits de sa perte. Aristide fournit aux dépenses de la guerre par la sage économie avec laquelle il administra les deniers publics. Enfin Périclès maintint & augmenta par sa prudence ce que les autres avoient acquis, en mêlant les doux exercices de la paix aux tumultueuses expéditions de la guerre. Ainsi ce qui fit l'élévation des Athéniens fut l'heureux concours & le mélange de la politique de Thémistocle, de l'activité de Cimon, du desintéressement d'Aristide, & de la sagesse de Périclès: ensorte que si l'une de ces causes eût manqué, Athénes ne seroit pas parvenue au Commandement.

L'HEUREUX succès de la bataille de Marathon où Thémistocle s'étoit trouvé, commença d'allumer dans son cœur cette ardeur pour la gloire qui le suivit toujours, & qui le porta quelquefois trop loin. Les trophées de Miltiade, disoit-il, ne lui laissoient de repos ni jour ni nuit. Il songea dès lors à illustrer son nom & sa patrie par quelque grande entreprise, & à la rendre supérieure à Lacédémone, qui depuis lontems dominoit sur toute la Gréce. Dans cette vûe il crut devoir tourner toutes les forces d'Athénes du côté de la mer, voiant bien que foible par terre comme elle étoit, elle n'avoit que ce seul moien de se rendre nécessaire aux alliés, & formidable aux ennemis. Couvrant donc son dessein du prétexte plausible de la guerre contre les Eginétes, il fit construire une flote de cent vaisseaux, qui peu de tems après contribua beaucoup au salut de la Gréce.

L'attachement inviolable d'Aristide à la justice l'obligea en plusieurs occasions de s'opposer à Thémistocle, qui ne se piquoit pas de délicatesse sur ce point, & qui

par ses intrigues & ses cabales vint à bout de le faire exiler. Dans cette sorte de jugement les citoiens donnoient leurs suffrages en écrivant le nom du particulier sur une coquille, appellée en grec ὄστρακον, d'où est venu le nom d'Ostracisme. Ici un paysan, qui ne savoit pas écrire, & qui ne connoissoit pas Aristide, s'adressa à lui-même pour le prier de mettre le nom d'Aristide sur sa coquille. Cet homme vous a-t-il fait quelque mal, lui dit Aristide, pour le condanner ainsi? Non, répliqua l'autre, je ne le connois pas même: mais je suis fatigué & blessé de l'entendre par-tout appeller *le Juste*. Aristide, sans répondre une seule parole, prit tranquillement la coquille, y écrivit son nom, & la lui rendit. Il partit pour son exil, en priant les dieux de ne pas permettre qu'il arrivât à sa patrie aucun accident qui le fît regretter. Le grand Camille, en un cas tout semblable, n'imita point sa générosité, & fit une priére toute contraire: *In exilium abiit, precatus ab diis immortalibus, si innoxio sibi ea injuria fieret, primo quoque tempore desiderium sui civitati ingratæ facerent.* J'examinerai dans la suite ce qu'on doit penser de l'Ostracisme. Aristide fut bientôt rappellé.

Liv. lib. 5 n. 32.

Ce fut l'expédition de Xerxès contre la Gréce qui hâta son retour. Tous les alliés réunirent leurs forces pour repousser l'ennemi commun. On sentit pour lors tout le prix de la sage prévoiance de Thémistocle, qui sous un autre prétexte avoit fait bâtir cent galéres. On doubla ce nombre à l'arrivée de Xerxès. Quand il fut question de nommer un Généralissime pour commander la flote, les Athéniens, qui eux seuls en avoient fourni les deux tiers, prétendirent que cet honneur leur appartenoit, & rien n'étoit plus juste que leur prétention. Cependant tous les suffrages des alliés se réunirent en faveur d'Eurybiade Lacédémonien. Thémistocle, quoique jeune & fort avide de gloire, crut que dans cette occasion il devoit oublier ses propres intérêts pour le bien commun de la patrie; & aiant fait entendre aux Athéniens que pourvû qu'ils se conduisissent en gens de courage, bientôt tous les Grecs leur défereroient d'eux-mêmes le commandement, il leur persuada de céder aussi-bien que lui

aux Lacédémoniens. J'ai raporté ailleurs avec quelle modération & quelle prudence ce jeune Athénien se conduisit & dans le Conseil de guerre, & dans la journée de Salamine, dont il eut tout l'honneur, quoiqu'il n'y eût pas commandé en Chef.

Discours Prélimin. Tome premier pag. xxvii.

Depuis cette glorieuse bataille, la réputation & le crédit des Athéniens étoient beaucoup augmentés. Ils n'en devinrent point plus fiers, & ils ne songérent à accroître leur puissance que par les voies de l'honneur & de la justice. Mardonius qui étoit resté en Gréce avec un corps d'armée de trois cens mille hommes, leur fit, de la part de son Maître, des offres très avantageuses, pour les détacher du reste des alliés. Il leur promettoit de rétablir entiérement leur ville qui avoit été brulée, de leur fournir de grandes sommes d'argent, & de leur donner le commandement sur toute la Gréce. Les Lacédémoniens effraiés de cette nouvelle avoient envoié des Députés à Athénes, pour en détourner l'effet, & s'offroient de recevoir & de nourrir chez eux leurs femmes, leurs enfans, & leurs vieillards, & de leur fournir tout ce qui leur seroit nécessaire. Aristide étoit pour lors en charge. Il répondit qu'il pardonnoit aux Barbares, qui n'estimoient que l'or & l'argent, d'avoir espéré de pouvoir corrompre leur fidélité par de magnifiques promesses: mais qu'il ne pouvoit voir sans surprise & sans indignation que les Lacédémoniens, n'envisageant que la pauvreté & la misére présente des Athéniens, & oubliant leur courage & leur grandeur d'ame, vinssent les exhorter à combattre généreusement pour le salut commun de la Gréce par la vûe de quelques récompenses & de quelques nourritures qu'ils leur offroient: Qu'ils déclarassent à leur République que tout l'or du monde n'étoit pas capable de tenter les Athéniens, ni de leur faire abandonner la défense de la liberté commune: Qu'ils étoient sensibles, comme ils le devoient, aux offres obligeantes de Lacédémone; mais qu'ils feroient en sorte de n'être à charge à aucun de leurs alliés. Puis se tournant vers les Députés de Mardonius, & leur montrant de sa main le soleil: » Sachez, leur dit-il, que tant que cet astre continuera

» sa course, les Athéniens seront mortels ennemis des » Perses, & qu'ils ne cesseront de venger sur eux le ra» vage de leurs terres, & l'incendie de leurs maisons & » de leurs temples. «

Cependant Thémistocle ne perdoit point de vûe le grand projet qu'il avoit formé de supplanter les Lacédémoniens, en substituant les Athéniens à leur place; & peu délicat sur le choix des moiens, il trouvoit bonne & légitime toute voie qui pouvoit le conduire à ce but. Un jour en pleine assemblée il déclara qu'il avoit un dessein important, mais qu'il ne pouvoit le communiquer au peuple, parce que pour le faire réussir il avoit besoin d'un profond secret; & il demanda qu'on lui nommât quelqu'un avec qui il pût s'en expliquer. Tous nommérent Aristide, & s'en raportérent entiérement à son avis. Thémistocle l'aiant tiré à part, lui dit qu'il songeoit à bruler la flote des Grecs, qui étoit dans un port voisin, moiennant quoi Athénes deviendroit certainement maitresse de toute la Gréce. Aristide retourna à l'assemblée, & déclara simplement que rien ne pouvoit être plus utile que le projet de Thémistocle, mais qu'en même tems rien n'étoit plus injuste. Tout le peuple d'une commune voix défendit à Thémistocle de passer outre.

On voit par là que ce fut avec raison qu'on accorda à Aristide, de son vivant même, le surnom de Juste: surnom, dit Plutarque, infiniment préférable à tous ceux que les Conquérans recherchent avec tant d'ardeur, & qui approche en quelque sorte l'homme de la divinité. Un jour que l'on prononçoit sur le théatre un vers d'Eschyle, où ce poéte, en parlant d'Amphiaraüs, dit qu'*il cherchoit non à paroitre juste, mais à l'être*; tout le peuple aussitôt jetta les yeux sur Aristide, & lui appliqua cet éloge si magnifique.

L'armée des Perses reçut un terrible échec dans la fameuse bataille de Platée. A peine Artabaze, de trois cens mille hommes qu'il avoit, en put-il sauver quarante mille. Pausanias, l'un des Rois de Sparte, commandoit l'armée des Grecs. Il fit paroitre pour lors beaucoup d'équité & de modération, comme on le peut voir par deux

traits qu'en raporte Hérodote, qui sont très particuliers. *Lib. 9.*

Après la victoire de Platée, un des premiers citoiens d'Egine l'exhorta à venger sur le cadavre de Mardonius la mort de tant de braves Spartiates qui avoient péri aux Thermopyles, & la maniére indigne dont Xerxès & Mardonius lui-même avoient traité son oncle Léonide en faisant attacher son corps à une potence. » Quel conseil me donnes-tu, lui dit-il, d'imiter dans les Barbares une conduite que nous détestons? Si c'est à ce prix qu'on achette l'estime des Eginétes, je me contente de plaire aux Lacédémoniens, qui n'accordent la leur qu'à la vertu & au mérite. Pour Léonide & ses compagnons, ils se tiennent sans doute assez vengés par le sang de tant de milliers de Perses qui ont été tués dans le combat.

Le second trait n'est pas moins remarquable. Pausanias, qui avoit trouvé un butin immense dans le camp des ennemis, fit préparer dans une même sale deux repas d'une espéce bien différente. Dans l'un on voioit étalée toute la magnificence des Perses; des lits superbes, des tapis d'un très grand prix, des vases d'or & d'argent sans nombre, une prodigieuse variété de mets apprêtés avec toute la délicatesse possible; des vins & des liqueurs de toutes sortes. L'autre repas n'avoit rien que de simple, à la maniére de Sparte; c'est-à-dire apparemment du pain, de l'eau, & tout au plus du brouet noir.[a] Alors Pausanias, s'adressant aux Officiers Grecs qu'il avoit mandés exprès; & leur montrant ces deux tables si différemment servies: » Voiez, leur dit-il, la folie du Chef des Médes, qui accoutumé à de tels repas, a cru pouvoir nous domter, » nous qui menons une vie si dure. «

L'avantage que venoient de remporter les Grecs, les mit en état d'envoier une flote pour délivrer les Alliés qui étoient encore sous le pouvoir des Perses. Elle étoit commandée par Pausanias Lacédémonien. Aristide & Cimon y commandoient pour les Athéniens. Elle fit d'abord voile vers l'île de Chypre, puis vers Byzance, qu'elle prit;

a Ἄνδρες Ἕλληνες, τῶνδε εἵνεκα ἐγὼ ὑμέας συνήγαγον, βουλόμενος ὑμῖν τοῦδε τοῦ Μήδων ἡγεμόνος τὴν ἀφροσύνην δέξαι· ὃς τοιήνδε δίαιταν ἔχων, ἦλθε ἐς ἡμέας οὕτω ὀϊζυρὴν ἔχοντας ἀπαιρησόμενος.

& par tout les Alliés furent rétablis dans leur liberté. Mais ils tombérent bientôt dans une nouvelle espéce de servitude. Pausanias, dont l'orgueil s'étoit beaucoup accru depuis les victoires qu'il avoit remportées, quitta les maniéres & les mœurs de son pays, prit l'habillement & la fierté des Perses, & imita leur somptuosité & leur magnificence. Il traitoit les Alliés avec une dureté insupportable ; ne parloit aux Officiers qu'avec hauteur & menaces ; se faisoit rendre des honneurs extraordinaires, & par cette conduite rendoit odieux à tous les Alliés le gouvernement des Lacédémoniens. Les maniéres douces, honnêtes, & prévenantes d'Aristide & de Cimon ; l'humanité & la justice qui paroissoient dans toutes leurs actions ; l'attention qu'ils avoient à n'offenser personne, & à faire du bien à tout le monde : tout cela contribuoit à faire encore sentir davantage la différence des caractéres, & à augmenter le mécontentement. Enfin ce mécontentement éclata, & tous les Alliés passérent sous le commandement des Athéniens, & se mirent sous leur protection. Ainsi, dit Plutarque, Aristide en opposant à la dureté & à la hauteur de Pausanias beaucoup de douceur & d'humanité, & inspirant à Cimon son collégue les mêmes sentimens, détacha des Lacédémoniens insensiblement & sans qu'ils s'en aperçussent l'esprit des Alliés, & leur enleva enfin le commandement, non de vive force en emploiant des armées & des flotes, & encore moins en usant de ruse & de perfidie ; mais en rendant aimable, par une conduite sage & douce, le gouvernement des Athéniens.

Les Lacédémoniens dans cette occasion firent paroitre une grandeur d'ame & une modération qu'on ne peut assez admirer. Car s'apercevant que la trop grande autorité rendoit leurs Capitaines fiers & insolens, ils renoncérent de bon cœur à la supériorité qu'ils avoient eue jusques-là sur les autres Grecs, & cessérent d'envoier de leurs Chefs pour avoir le commandement des armées,[a] aimant mieux avoir des citoiens sages, modestes, & parfaitement

[a] Μᾶλλον αἱρούμενοι σωφρονοῦντας ἔχειν καὶ τοῖς ἤθεσιν ἐμμένοντας τοὺς πολίτας, ἢ τῆς Ἑλλάδος ἔχειν τὴν ἀρχὴν ἁπάσης. *Plut. in vit. Arist.*

ſoumis à la diſcipline & aux loix du pays, que de conſerver la prééminence ſur tous les autres Grecs.

Juſques-là les villes & les peuples de la Gréce avoient bien contribué de quelques ſommes d'argent pour ſubvenir aux frais de la guerre contre les Barbares : mais cette répartition avoit toujours cauſé de grands mécontentemens, parce qu'elle ne ſe faiſoit pas avec aſſez d'égalité. On jugea à propos, ſous le nouveau gouvernement, d'établir un nouvel ordre pour les finances, & de fixer une taxe qui ſeroit réglée ſur le revenu de chaque ville & de chaque peuple, afin que les charges de l'Etat étant également réparties ſur tous les membres qui le compoſoient, perſonne n'eût ſujet de ſe plaindre. Il s'agiſſoit de trouver un homme capable de s'acquitter dignement d'une fonction ſi importante pour le bien public, ſi délicate, & ſi pleine de dangers & d'inconvéniens. Tous les Alliés jettérent les yeux ſur Ariſtide. Ils lui donnérent un plein pouvoir, & s'en raportérent entiérement à ſa prudence & à ſa juſtice pour impoſer à chacun ſa taxe. On n'eut pas lieu de ſe repentir d'un tel choix. Il adminiſtra les finances avec la fidélité & le deſintéreſſement d'un homme qui regarde comme un crime capital de toucher au bien d'autrui, avec l'attention & l'activité d'un pere de famille qui gouverne ſon propre revenu, avec la réſerve & la religion d'une perſonne qui reſpecte les deniers publics comme ſacrés. Enfin, choſe très difficile & très rare, il vint à bout de ſe faire aimer dans un emploi, où c'eſt beaucoup que de ne ſe pas rendre odieux. C'eſt le glorieux témoignage que Sénéque rend à une perſonne chargée à peu près d'un pareil emploi, & le plus bel éloge que l'on puiſſe faire d'un Surintendant ou Controlleur Général des Finances. Je raporterai ſes paroles mêmes en latin, n'aiant pu rendre dans notre langue, comme je l'aurois ſouhaité, l'énergique & élégante briéveté de Sénéque. *Tu quidem orbis terrarum rationes adminiſtras, tam abſtinenter quàm alienas, tam diligenter quàm tuas, tam religiosè quàm publicas. In officio amorem conſequeris, in quo odium vitare difficile eſt.* C'eſt à la lettre ce que fit Ariſtide. Il montra tant d'équité & de ſageſſe dans l'exercice de ce miniſtére, que

Senec. lib. de Brev. vit. cap. 18.

personne ne se plaignit : & dans la suite on regarda toujours ce tems, comme le siécle d'or, c'est-à-dire, comme le bon & l'heureux tems de la Gréce. En effet la taxe qu'il avoit fixée à quatre cens soixante talens, fut portée par Périclès à six cens, & bientôt après jusqu'à treize cens talens ; non que les frais de la guerre montassent plus haut, mais parce qu'on faisoit beaucoup de dépenses inutiles en distributions manuelles au peuple d'Athénes, en célébrations de jeux & de fêtes, en constructions de temples & d'édifices publics ; & que d'ailleurs les mains de ceux qui touchoient les deniers publics, n'étoient pas toujours si pures & si nettes que celles d'Aristide.

Car il est remarquable que ce grand homme sortit d'un ministére, où l'on a coutume de s'enrichir, encore plus pauvre qu'il n'y étoit entré ; de sorte qu'après sa mort on ne trouva point chez lui de quoi faire les frais de ses funérailles. Le peuple s'en chargea ainsi que du soin de nourrir & de marier ses filles. [a] Aristide avoit embrassé cet état si vil aux yeux de la plupart des hommes, & s'y étoit toujours maintenu par goût & par estime ; & loin de rougir de sa pauvreté, il n'en tiroit pas moins de gloire que de tous ses trophées & de toutes les victoires qu'il avoit remportées. Plutarque en cite une preuve que je ne puis m'empêcher de raporter ici.

Callias, très proche parent d'Aristide, & le plus opulent citoien d'Athénes, fut appellé en jugement. Son accusateur, insistant peu sur le fond de la cause, lui faisoit sur-tout un crime de ce que, riche comme il étoit, il n'avoit pas de honte de voir Aristide, sa femme, & ses enfans dans l'indigence, & de les laisser manquer du nécessaire. Callias, voiant que ces reproches faisoient beaucoup d'impression sur l'esprit des Juges, somma Aristide de venir déclarer devant eux s'il n'étoit pas vrai qu'il lui avoit présenté de grosses sommes d'argent, & l'avoit pressé avec instance de vouloir les accepter ; & s'il ne les avoit pas toujours constamment refusées, en lui répondant qu'il se pouvoit vanter à meilleur titre de

a Αὐτὸς ἐνέμεινε τῇ πενίᾳ, ϰ τὴν ἀπὸ τῦ πένης εἶναι δόξαν ὐδὲν ἧττον ἀγαπῶν τῆς ἀπὸ τῶν τροπαίων διετέλεσε. *Plut.*

ſa pauvreté, que lui de ſon opulence : Que l'on pouvoit trouver aſſez de gens qui uſoient bien ou mal de leurs richeſſes, mais qu'il n'étoit pas aiſé d'en rencontrer un ſeul qui portât la pauvreté avec courage & générosité : & qu'il n'y avoit que ceux qui étoient pauvres malgré eux, qui puſſent rougir de l'être. Ariſtide avoua que tout ce que ſon parent venoit de dire, étoit vrai, & il n'y eut perſonne dans l'aſſemblée qui n'en ſortît avec cette penſée & ce ſentiment intérieur, qu'il eût mieux aimé être pauvre comme Ariſtide, que riche comme Callias. Auſſi Platon, en parcourant ceux qui ont été le plus renommés à Athénes, ne fait cas que d'Ariſtide. [a] Car les autres, dit-il, comme Thémiſtocle, Cimon, Périclès, ont à la vérité embelli la ville de portiques, de bâtimens ſuperbes ; l'ont remplie d'or & d'argent, & d'autres pareilles ſuperfluités & curioſités : mais celui-ci a laiſſé le modéle d'un gouvernement parfait, en ne ſe propoſant pour but dans toutes ſes actions que de rendre ſes citoiens plus vertueux.

Cimon avoit auſſi de grandes qualités, qui ſervirent beaucoup à établir & à affermir la puiſſance des Athéniens. Outre les ſommes d'argent auſquelles chacun des alliés étoit taxé, ils devoient encore fournir un certain nombre d'hommes & de vaiſſeaux. Pluſieurs d'entre eux, qui depuis la retraite de Xerxès ne reſpiroient plus que le repos, & ne ſongeoient plus qu'à cultiver leurs terres, pour ſe délivrer des fatigues & des dangers de la guerre, aimoient mieux fournir de l'argent que des hommes, & laiſſoient aux Athéniens le ſoin de remplir de ſoldats & de rameurs les vaiſſeaux qu'ils étoient obligés de donner. D'abord on les chagrina fort, & on vouloit les réduire à l'exécution litérale du traité. Cimon garda une conduite toute oppoſée. Il les laiſſa jouir tranquillement de la paix, ſentant bien que les Alliés, de braves guerriers qu'ils étoient auparavant, ne ſeroient plus propres qu'au labourage & au trafic ; pendant que les Athéniens, qui

Plut. in vit. Cim.

[a] Θεμιστοκλέα μὲν γὰρ, καὶ Κίμωνα, καὶ Περικλέα, στοῶν, καὶ χρημάτων, καὶ φλυαριῶν πολλῶν ἐμπλῆσαι τὴν πόλιν· Ἀριστείδην δὲ πολιτεύσασθαι πρὸς ἀρετήν. *Plut. in vit. Ariſt.*

auroient toujours la rame ou les armes à la main, s'aguerriroient de plus en plus, & deviendroient de jour en jour plus puiſſans. Cela ne manqua pas d'arriver, & ce furent ces peuples mêmes, qui à leurs propres frais & dépens ſe donnérent des maîtres, & de compagnons & d'alliés qu'ils étoient, devinrent en quelque ſorte ſujets & tributaires des Athéniens.

Ibid. Il n'y eut jamais de Capitaine Grec qui rabaiſſât la fierté ni la puiſſance du grand Roi de Perſe, comme le fit Cimon. Après que les Barbares eurent été chaſſés de la Gréce, il ne leur laiſſa pas le tems de reſpirer, mais il les pourſuivit vivement avec une flote de plus de deux cens voiles, leur enleva leurs plus fortes places, & leur débaucha tous leurs Alliés, en ſorte qu'il ne demeura pas un homme de guerre pour le Roi de Perſe dans toute l'Aſie depuis le pays d'Ionie juſqu'en Pamphylie. Pouſſant toujours ſa pointe, il eut la hardieſſe d'aller attaquer la flote ennemie, quoique beaucoup plus nombreuſe que la ſienne. Elle étoit à l'embouchure du fleuve Eurymédon. Il la défit entiérement, & prit plus de deux cens vaiſſeaux, ſans compter ceux qui furent coulés à fond. Les Perſes étoient ſortis de leurs vaiſſeaux, pour aller joindre leur armée de terre qui étoit près de là, & cotoioit les rivages. Cimon, profitant de l'ardeur de ſes ſoldats que ce premier ſuccès avoit extrêmement animés, les fit auſſi deſcendre de leurs vaiſſeaux, les mena droit contre les Barbares, qui les attendirent de pié ferme, & ſoutinrent le premier choc avec beaucoup de valeur. Mais enfin, obligés de plier, ils prirent la fuite. Le carnage fut grand: on fit un nombre infini de priſonniers, & un butin immenſe. Cimon aiant dans un ſeul jour remporté deux victoires, qui égaloient la gloire des deux journées de Salamine & de Platée, ſi elles ne la ſurpaſſoient pas, alla, pour y mettre le comble, au devant d'un renfort de quatre-vingts vaiſſeaux Phéniciens qui venoient pour joindre la flote des Perſes, & ne ſavoient rien de ce qui s'étoit paſſé. Ils furent tous pris ou coulés à fond, & preſque tous les ſoldats, tués ou noiés. Cet exploit d'armes domta tellement l'orgueil du Roi de Perſe, qu'il fit ce Traité

de paix qui est si célébre dans les anciennes histoires, par lequel il promit que désormais ses armées de terre n'approcheroient point plus près de la mer de Gréce que de 400 stades, qui font à peu près vingt lieues, & que ses galéres ni autres vaisseaux de guerre ne pourroient avancer au-delà des îles Chélidoniennes & Cyanées.

Cimon plein de gloire revint à Athénes, & emploia une partie des dépouilles à fortifier le port, & à embellir la ville. Pendant son absence Périclès s'étoit rendu fort puissant auprès du peuple. Il n'étoit pas naturellement populaire, mais il l'étoit devenu par politique, pour écarter les soupçons qu'on auroit pu avoir qu'il songeât à la tyrannie, & aussi pour contrebalancer l'autorité & le crédit de Cimon qui étoit soutenu par la faction des riches & des puissans. Périclès avoit eu une excellente éducation, & avoit été instruit & formé par les plus habiles Philosophes de son tems. Anaxagore, qui passoit pour avoir attribué le premier les événemens humains & le gouvernement du monde, non à une aveugle fortune ni à une fatale néceffité, mais à une intelligence * supérieure qui régloit & conduisoit tout avec sagesse, l'instruisit à fond de cette partie de la philosophie qui regarde les choses naturelles, & qui pour cela est appellée physique. Cette étude lui donna une force & une élévation d'esprit extraordinaire; & au lieu des basses & timides superstitions qu'engendre l'ignorance, lui inspira, dit Plutarque, une piété solide à l'égard des dieux, accompagnée d'une fermeté d'ame assurée, & d'une tranquille espérance des biens qu'on doit attendre d'eux. Il fit usage de cette science dans la guerre même. Car dans le tems que la flote des Athéniens se préparoit à partir pour aller contre le Péloponnése, une éclipse de soleil étant survenue, & voiant le pilote de la galére qu'il montoit tout effraié par cette subite obscurité, il lui jetta son manteau sur les yeux, & lui fit entendre qu'une pareille cause l'empéchoit de voir le soleil. Il s'étoit aussi fort exercé dans l'éloquence, qu'il regardoit comme un instrument nécessaire

Plut. in vit. Pericl.

* *C'est pour cela qu'Anaxagore fut nommé* Νοῦς, *c'est-à-dire, Intelligence.*

à quiconque vouloit conduire & manier le peuple. [a] Les poëtes disoient de lui qu'il foudroioit, qu'il tonnoit, qu'il mettoit toute la Gréce en mouvement, tant il excelloit dans le talent de la parole. Il n'étoit pas moins prudent & réservé dans ses discours, que fort & véhément; & l'on remarque qu'il ne parla jamais en public sans avoir prié les dieux de ne pas permettre qu'il lui échapât aucune expression qui ne fût propre à son sujet. Eupolis disoit de lui que la déesse de la persuasion résidoit sur ses lévres: & comme un jour on demandoit à Thucydide*, son adversaire & son rival, qui de lui ou de Périclès lutoit le mieux: Quand je l'ai renversé par terre en lutant, répliqua-t-il, il assure le contraire avec tant de force, qu'il persuade en effet à tous les assistans, contre le témoignage de leurs propres yeux, qu'il n'est point tombé.

* Ce n'est pas l'historien.

Plut. in vit. Cim.

Tel étoit l'adversaire avec qui Cimon fut obligé d'en venir souvent aux mains au retour de ses glorieuses campagnes. Mais comme Périclès, par ses maniéres flateuses & par la force de son éloquence, s'étoit rendu maître du peuple, il l'emporta enfin sur Cimon, & le fit condanner à l'exil par l'Ostracisme. Au bout de cinq ans il en fut rappellé à cause du mauvais état des affaires d'Athénes par raport aux Lacédémoniens: & Périclès, sacrifiant sa jalousie au bien public, ne rougit point d'écrire & de porter lui-même le décret du rappel de son adversaire. Dès qu'il fut revenu, il rétablit la paix, & réconcilia les deux peuples. Et pour ôter aux Athéniens, enflés par l'heureux succès de tant de victoires, l'envie & l'occasion d'attaquer leurs voisins & leurs alliés, il jugea nécessaire de les mener au loin contre l'ennemi commun, cherchant par cette voie d'honneur à aguerrir en même tems & à enrichir ses citoiens. Il mit donc en mer une flote de deux cens vaisseaux. Il en envoia soixante contre l'Egypte, & alla avec le reste contre l'île de Cypre. Il battit la flote ennemie; & dans le tems qu'il méditoit la perte entiére de l'Empire des Perses, il fut blessé au siége d'une ville qu'il attaquoit en Cypre, & mourut de sa blessure. Il

a Ab Aristophane poeta fulgurare, tonare, permiscere Græciam dictus est. *Orat. n. 29.*

avoit ſagement averti les Athéniens de ſe retirer en bon ordre en cachant ſa mort : ce qui fut exécuté, & ils retournérent chez eux en toute ſureté ſous la conduite encore & ſous les auſpices de Cimon, quoique mort depuis plus de trente jours. Depuis ce tems-là les Grecs ne firent plus rien de conſidérable contre les Barbares : la diviſion ſe mit parmi eux : ils donnérent à l'ennemi commun le tems de reſpirer, & ils ſe détruiſirent eux-mêmes par leurs propres forces.

Ibid.

Cimon fut généralement regretté, & la ſuite fit encore mieux connoitre quelle perte la Gréce avoit faite en ſa perſonne. Il étoit riche & opulent : mais, dit [a] Plutarque, en citant les propres paroles de Gorgias, il poſſédoit de grands biens pour en uſer, & il en uſoit pour ſe faire aimer & honorer. L'Hiſtoire raconte de lui au ſujet de ſa libéralité des choſes, qui à peine nous paroiſſent croiables, tant elles ſont éloignées de nos mœurs. Il vouloit que ſes vergers & ſes jardins fuſſent ouverts en tout tems aux citoiens, afin qu'ils puſſent y prendre les fruits qui leur conviendroient. Il avoit tous les jours une table ſervie frugalement, mais où il y avoit à manger pour beaucoup de perſonnes ; & tous les pauvres bourgeois de la ville y étoient reçus. Il ſe faiſoit toujours ſuivre de quelques domeſtiques, qui avoient ordre de gliſſer ſecrettement quelque piéce d'argent dans la main des pauvres qu'on rencontroit, & de donner des habits à ceux qui en manquoient. Souvent auſſi il pourvut à la ſépulture de ceux qui étoient morts ſans avoir de quoi ſe faire inhumer. Et il ne faiſoit point tout cela pour ſe rendre puiſſant parmi le peuple, & pour acheter ſes ſuffrages : car nous avons déja remarqué qu'il s'étoit déclaré pour la faction contraire, c'eſt-à-dire des riches & des nobles. Il n'eſt pas étonnant qu'un homme de ce caractére ait été ſi fort honoré pendant ſa vie, & ſi regretté après ſa mort.

Cornel. Nep. & Plut. in vita Cim.

Depuis ce tems-là, & ſurtout après que Thucydide beau-pere de Cimon eut été banni par l'Oſtraciſme, per-

[a] Φησὶ τὸν Κίμωνα τὰ χρήματα κτᾶσθαι μὲν ὡς χρῷτο, χρῆσθαι δὲ ὡς τιμῷτο.

sonne ne balançant plus l'autorité de Périclès, il eut un souverain pouvoir à Athénes, disposant seul des finances, des troupes, des vaisseaux, & du maniement de toutes les affaires publiques. Il commença alors à changer de conduite, ne cédant plus, comme auparavant, aux caprices & aux fantaisies du peuple, mais substituant aux maniéres trop molles & trop complaisantes qu'il avoit eues jusques-là, un gouvernement plus ferme & plus indépendant, sans pourtant se départir jamais en rien de la droite raison, & de l'amour du bien public. Il engageoit souvent par remontrances & par raisons le peuple à faire volontairement ce qu'il proposoit : mais quelquefois aussi par une salutaire contrainte, il le menoit malgré lui à ce qui étoit le meilleur ; imitant en cela la conduite d'un sage médecin, qui dans le cours d'une longue maladie, accorde de tems en tems quelque chose au goût du malade, mais souvent ordonne des remédes qui le travaillent & le tourmentent pour le guérir. Se trouvant donc chargé seul du gouvernement d'une populace devenue extrêmement fiére, comme il avoit une grande habileté & une dextérité merveilleuse à manier les esprits, il emploioit selon les différentes conjonctures tantôt la crainte pour réprimer la fierté que lui inspiroient les heureux succès, tantôt l'espérance pour ranimer son courage abbattu par l'adversité ; montrant que la Rhétorique, comme dit Platon, n'est autre chose que l'art de manier & de maitriser les esprits & les cœurs, & que le plus sûr moien pour y réussir est de savoir faire usage des passions soit douces, soit violentes, dont le succès est presque toujours immanquable.

Ce qui donnoit un si grand crédit à Périclès parmi le peuple, n'étoit pas seulement la force victorieuse de son éloquence, mais la grande idée qu'on avoit de son mérite, de sa prudence, de son habileté dans les affaires, & surtout de son desintéressement : car il étoit regardé [a] comme un homme incapable de se laisser corrompre par des présens, & gouverner par l'avarice. En effet, s'étant vû

[a] Ἀδωροτάτου περιφανῶς γενομένου, καὶ χρημάτων κρείττονος.

lontems ſeul maître de la République, aiant porté la grandeur d'Athénes au plus haut point où elle pût arriver, & amaſſé dans la ville des tréſors immenſes, il n'augmenta pas d'une ſeule dragme le bien que ſon pere lui avoit laiſſé. Il gouverna toujours ſon patrimoine avec économie, ſe faiſant rendre un compte exact de l'emploi de ſes revenus, & retranchant toute dépenſe folle & ſuperflue, ce qui déplut beaucoup à ſa femme & à ſes enfans, qui auroient voulu plus d'éclat & de magnificence: mais il préféra à cette vaine & frivole gloire, [a] la ſolide joie d'aider un grand nombre de pauvres citoiens.

Il n'étoit pas moins bon Capitaine, qu'excellent politique. Les troupes avoient une pleine confiance en lui, & le ſuivoient avec une entiére aſſurance. Sa grande maxime dans la guerre étoit de ne point hazarder un combat ſans être preſque aſſuré du ſuccès, & de ménager le ſang des citoiens. Il avoit coutume de dire que s'il ne tenoit qu'à lui, ils ſeroient immortels: que les arbres coupés & abbattus revenoient en peu de tems, mais que les hommes morts étoient perdus pour toujours. Une victoire, qui n'auroit été l'effet que d'une heureuſe témérité, lui paroiſſoit peu digne de louange, quoique ſouvent elle fût fort admirée. Fortement attaché à cette maxime, il la ſuivit toujours avec une conſtance que rien ne put jamais ébranler, ce qui parut ſurtout lorſque les Lacédémoniens firent une irruption dans l'Attique. Semblable, dit Plutarque, à un Pilote, qui après avoir donné ordre à tout dans une tempête, mépriſe les priéres & les larmes de l'équipage; Périclès, aiant pris de ſages meſures pour la ſûreté de ſa patrie, & étant réſolu de ne point ſortir de la ville pour aller à la rencontre des ennemis, [b] demeura ferme & inébranlable dans ſa réſolution, quoique pluſieurs de ſes amis le conjuraſſent par les priéres les plus preſſantes; que ſes ennemis cherchaſſent à le troubler par leurs menaces & leurs accuſations; que la plupart le décriaſſent par des chanſons & des railleries, comme un homme ſans cœur, & un traitre qui livroit ſa pa-

a Βοηθεῖν πολλοῖς τῶν πενήτων.

b Ἔχρητο τοῖς αὐτοῦ λογισμοῖς, βραχέα φροντίζων τῶν καταβοώντων καὶ δυσχεραινόντων.

trie aux ennemis. Cette constance & cette grandeur d'ame est une qualité bien nécessaire pour quiconque est chargé du gouvernement des affaires.

Aussi toutes les expéditions militaires de Périclès, & elles furent en grand nombre, réussirent toujours parfaitement, & lui acquirent à juste titre la réputation d'un Général consommé dans l'art de la guerre.

Il ne s'en laissa pas éblouir, & ne suivit pas l'ardeur aveugle du peuple, qui enflé par tant d'heureux succès, & fier de sa puissance qui s'accroissoit de jour en jour, méditoit de nouvelles conquêtes, formoit de grands projets, songeoit de nouveau à attaquer l'Egypte, & à se soumettre les provinces maritimes de l'Empire des Perses. Plusieurs même dès lors commençoient à jetter les yeux sur la Sicile, & à se livrer au malheureux & fatal desir d'y envoier une flote: desir qu'Alcibiade ralluma bientôt après, & qui causa la perte entiére d'Athénes. Périclès emploioit tout son crédit & toute sa sagesse à réprimer ces fougueuses saillies, & cette avidité inquiéte. Il vouloit qu'on se bornât à conserver & à assurer les anciennes conquêtes, estimant que c'étoit beaucoup faire que de contenir & d'arréter les Lacédémoniens, qui regardoient d'un œil jaloux la grandeur & la puissance d'Athénes.

Cette grandeur n'éclatoit pas seulement au dehors par les victoires remportées sur les ennemis, mais brilloit encore plus au dedans par la magnificence des bâtimens & des ouvrages dont Periclès avoit orné & embelli la ville, qui jettoit les étrangers dans l'admiration & le ravissement, & leur donnoit une grande idée de la puissance des Athéniens.

C'est une chose étonnante de voir en combien peu de tems furent achevés tant de divers ouvrages d'architecture, de sculpture, de gravure, de peinture, & comment néanmoins ils furent tout d'un coup portés au plus haut point de perfection. Car ordinairement les ouvrages achevés avec tant de facilité & de promtitude n'ont point une grace solide & durable, ni l'exactitude réguliére d'une beauté parfaite. Il n'y a que la longueur du tems, jointe

jointe à l'assiduité du travail, qui leur donne une force capable de les conserver, & de les faire triompher des siécles. Et c'est ce qui rend plus admirables les ouvrages de Périclès, qui furent achevés si rapidement, & qui ont pourtant duré si lontems. Car chacun d'eux, dans le moment même qu'il fut achevé, avoit une beauté qui sentoit déja son antique : & aujourd'hui encore, dit Plutarque plus de cinq cens ans après, ils ont une certaine fraîcheur de jeunesse, comme s'ils ne venoient que de sortir des mains de l'ouvrier ; tant ils conservent encore une fleur de grace & de nouveauté, qui empêche que le tems n'en amortisse l'éclat, comme si un esprit toujours rajeunissant & une ame exemte de vieillesse étoit répandue dans tous ces ouvrages.

Phidias, ce célébre Sculpteur, présidoit à tout le travail, & en avoit l'intendance générale. Ce fut lui qui fit en particulier la statue d'or de Pallas, si estimée dans l'antiquité par les connoisseurs. Il y avoit parmi les ouvriers une ardeur & une émulation incroiable. Tous s'efforçoient à l'envi de se surpasser les uns les autres, & d'immortaliser leur nom par des chef-d'œuvres de l'art.

Ce qui faisoit l'admiration de toute la terre, excita la jalousie contre Périclès. Ses ennemis ne cessoient de crier dans les assemblées que le peuple se deshonoroit en s'attribuant l'argent comptant de toute la Gréce, qu'il avoit fait venir de Délos où il étoit en dépôt : que les Alliés ne pouvoient regarder une telle entreprise que comme une tyrannie manifeste, en voiant que les deniers qu'ils avoient fournis par force pour la guerre étoient emploiés par les Athéniens à dorer & à embellir leur ville, à faire des statues magnifiques, & à élever des temples qui coutoient des millions.

Périclès au contraire remontroit aux Athéniens qu'ils n'étoient pas obligés de rendre compte à leurs Alliés de l'argent qu'ils en avoient reçu : que c'étoit assez qu'ils les défendissent, & qu'ils éloignassent les Barbares, pendant que de leur côté ils ne fournissoient ni soldats, ni chevaux, ni navires, & qu'ils en étoient quittes pour quelques sommes d'argent, qui, dès qu'elles sont délivrées, n'ap-

partiennent plus à ceux qui les ont données, mais sont à ceux qui les ont reçues, pourvû qu'ils exécutent les conditions dont ils sont convenus, & pour lesquelles ils les ont touchées. Il ajoutoit que la ville étant suffisamment pourvûe de tout ce qui étoit nécessaire pour la guerre, il étoit convenable d'emploier le reste de ses richesses à des ouvrages, qui étant achevés produiroient une gloire immortelle; & qui, dans le tems qu'on y travailloit, répandoient par-tout l'abondance, & faisoient subsister un grand nombre de citoiens. Un jour même, comme les plaintes s'échaufoient, il s'offrit de prendre tous les frais sur lui, pourvû que les inscriptions publiques marquassent que lui seul avoit fait cette dépense. A ces paroles le peuple, soit qu'il admirât sa magnanimité, ou que piqué d'émulation il ne voulût pas lui céder cette gloire, s'écria qu'il pouvoit prendre au Trésor de quoi fournir à tous les frais nécessaires sans rien épargner.

Les ennemis de Périclès, n'osant pas encore l'attaquer directement, firent appeller en jugement devant le peuple les personnes qui lui étoient le plus attachées: Phidias, Aspasie, Anaxagore. Périclès, qui connoissoit la légéreté & l'inconstance des Athéniens, craignit de succomber enfin aux complots & aux efforts de ses envieux. Pour conjurer donc cet orage, il alluma la guerre du Péloponnése qui depuis lontems se préparoit, persuadé que par ce moien il dissiperoit les plaintes qu'on avoit faites contre lui, & qu'il appaiseroit l'envie, parce que dans un danger si pressant la ville ne manqueroit jamais de se jetter entre ses bras, & de s'abandonner à sa conduite, à cause de sa puissance & de sa grande réputation.

RÉFLEXIONS.

J'EN FERAI trois. La premiére regardera le caractére de ceux dont il a été parlé dans ce morceau d'histoire: la seconde sera sur l'Ostracisme: & dans la derniére je dirai quelque chose de l'émulation qui régnoit dans la Gréce, & sur-tout à Athénes, par raport aux beaux Arts.

1. Caractéres *de Thémistocle, d'Aristide, de Cimon, & de Périclès.*

On ne doit point, ce me semble, passer ce morceau d'histoire, sans demander aux jeunes gens lequel de ces quatre illustres Chefs ils trouvent le plus estimable, & quelles sont leurs qualités bonnes ou mauvaises qui ont fait plus d'impression sur eux, & sans leur faire remarquer les principaux traits qui caractérisent ces grands hommes.

Il y a dans Themistocle quelque chose qui frape extrêmement, & la seule bataille de Salamine dont il eut tout l'honneur, lui donne droit de disputer de la gloire avec les plus grands hommes. Il y fit paroitre un courage invincible, une connoissance parfaite de l'art militaire, une grandeur d'ame extraordinaire, accompagnées d'une sagesse & d'une modération qui en relevent beaucoup le mérite: comme on le vit sur-tout lorsque pour le bien commun il porta les Athéniens à céder le commandement général de la flote à ceux de Lacédémone, & lorsque lui-même souffrit avec une patience & un sang froid qui étoient au dessus de son âge le traitement injurieux d'Eurybiade.

Ce qu'il y a de plus admirable dans Thémistocle, & qui forme son principal caractére, c'est une pénétration & une présence d'esprit, à qui rien n'échapoit. Après une courte & rapide délibération, il prenoit sur le champ le meilleur parti. Il avoit une extrême habileté pour discerner dans l'occasion ce qui étoit le plus convenable; & il prévoioit par des conjectures presque sûres ce qui devoit arriver. Le dessein qu'il forma & qu'il exécuta, de tourner toutes les forces d'Athénes du côté de la mer, marquoit en lui un génie supérieur, capable des plus grandes vûes, pénétrant dans l'avenir, & saisissant dans les affaires le point décisif. Il comprit qu'Athénes, ne possédant qu'un territoire stérile & peu étendu, n'avoit que ce seul moien pour s'enrichir & s'aggrandir, & pour se rendre nécessaire aux Alliés, & formidable aux ennemis. On peut regarder ce projet comme la source & la

Corn. Nepos & Plut.

cause de tous les grands événemens qui rendirent dans la suite la république d'Athénes si florissante.

Mais il faut avouer que le dessein noir & perfide que Thémistocle proposa, de bruler en pleine paix la flote des Grecs pour accroître la puissance des Athéniens, oblige de rabbattre infiniment de l'idée qu'on a de lui : car, comme nous l'avons souvent observé, c'est le cœur, c'est-à-dire la probité & la droiture, qui décide du vrai mérite. Et c'est ainsi que le peuple d'Athénes en jugea. Je ne sai si dans toute l'Histoire il y a un fait plus digne d'admiration que celui-ci. Ce ne sont point des Philosophes, à qui il ne coute rien d'établir dans leurs écoles de belles maximes & de sublimes régles de morale, qui décident que jamais l'utile ne doit l'emporter sur l'honnête. C'est un peuple entier, intéressé dans la proposition qu'on lui fait, qui la regarde comme très importante pour le bien de l'Etat, & qui néanmoins, sans hésiter un moment, la rejette d'un commun accord, par cette unique raison, qu'elle est contraire à la justice.

Les grandes qualités de Thémistocle furent aussi beaucoup ternies par un desir de gloire excessif, & par une ambition démesurée, qu'il ne put jamais contenir dans de justes bornes, qui le rendit ennemi de tout mérite qui pouvoit disputer de la gloire avec lui, qui le porta à faire exiler Aristide, & qui lui fit terminer ses jours d'une maniére peu honorable dans un pays étranger, & parmi les ennemis de sa patrie.

Pericle's, lorsqu'il fut chargé du maniement des affaires publiques, trouva sa ville dans le plus haut point de grandeur où elle eût jamais été, & dans la fleur de sa puissance, au lieu que ceux qui l'avoient précédé l'avoient rendu telle. Si cela diminue quelque chose de sa gloire, en ce qu'il n'eut qu'à maintenir ce que d'autres avoient établi ; on peut dire aussi d'un autre côté que cela l'augmente, par la difficulté qu'il y a de maitriser & de contenir dans le devoir des citoiens fiers, & devenus presque intraitables par la prospérité.

Il se maintint à la tête des affaires & dans un pouvoir presque absolu, non peu de tems, & par une faveur de

peu de durée, mais pendant l'espace de quarante ans, quoiqu'il eût à se soutenir contre un grand nombre d'illustres adversaires ; ce qui est presque sans exemple. Rien ne fait sentir plus vivement l'étendue, la supériorité, la force de son génie, la solidité de sa vertu, la variété de ses talens, que ce seul fait, sur-tout dans une démocratie si jalouse, si remuante, & si remplie de mérite. Plutarque semble en montrer la cause, & faire son caractére en un mot, lorsqu'il dit que Périclès, aussi-bien que Fabius, se rendit très utile à sa patrie par sa douceur, par sa justice, & par la force & la patience qu'il eut de souffrir les imprudences & les injustices de ses collégues & de ses citoiens. Ses ennemis, qui pendant sa vie avoient été blessés de l'excessif crédit qu'il s'étoit acquis, furent obligés, après sa mort, [a] de convenir que jamais homme n'avoit mieux sû tempérer la force du commandement par la modération, ni relever la bonté & la douceur de son caractére par une majestueuse gravité ; & sa puissance, qui avoit excité l'envie contre lui, & à qui l'on donnoit le nom odieux de tyrannie, parut alors avoir été la plus sûre défense & le plus fort rempart de l'Etat, tant il se glissa depuis dans le gouvernement de méchanceté & de corruption, qui n'avoient osé éclater pendant sa vie, ou qu'il avoit toujours contenues en les tenant foibles & basses, & en les empéchant de croître & de monter à un excès sans remede, par la licence & par l'impunité.

Périclès, par la force de son éloquence, & par l'ascendant qu'il avoit pris sur les esprits, déconcerta plusieurs fois les projets du peuple qui ne respiroit que la guerre. Il rendit par là un grand service à sa patrie ; & il lui auroit épargné bien des malheurs, s'il avoit jusqu'à la fin tenu la même conduite. Il avoit de bonnes vûes en dominant, mais il vouloit dominer seul ; & c'est ce qui le porta à faire exiler les meilleurs sujets, & les plus capables de servir la République, parce qu'ils balançoient son autorité. Enfin craignant pour lui-même un

a Ἀνωμολόγουν τὸ μετριώτερον ἐν ὄγκῳ, καὶ σεμνότερον ἐν πρᾳότητι, μὴ φῦναι τρόπον.

pareil sort, & sentant que son crédit diminuoit tous les jours, pour se mettre en sûreté il alluma une guerre, dont les suites furent très funestes à sa patrie.

On vante beaucoup les ouvrages magnifiques dont il embellit Athénes : mais je ne sai si c'est à juste titre. Etoit-il donc raisonnable d'emploier en bâtimens superflus, & en vaines décorations, des sommes * immenses, qui étoient destinées pour le fond de la guerre ; & n'auroit-il pas mieux valu soulager les Alliés d'une partie des contributions, qui sous le gouvernement de Périclès furent portées à près d'un tiers de plus qu'elles n'étoient auparavant ?

CIMON s'appliqua aussi à orner la ville. Mais, outre que l'argent qu'il y emploia faisoit partie du butin qu'il avoit pris sur les ennemis, & n'étoit point le plus pur sang & la substance des peuples ; la dépense fut très médiocre, & il ne s'attacha qu'à des ouvrages, ou absolument nécessaires, comme étoient le port, les murailles, & les fortifications de la ville ; ou d'une grande commodité pour les citoiens, telles qu'étoient les galleries & les promenades publiques, les grandes places de la ville, les lieux d'exercice, comme l'Académie, séjour ordinaire des beaux esprits, & retraite célébre des Philosophes. Ce fut particuliérement cet endroit qu'il s'appliqua à rendre plus commode & plus agréable ; & par cette légére dépense il donna occasion à ces entretiens savans, véritablement dignes d'hommes libres, & qui ont fait tant d'honneur à la ville d'Athénes dans tous les siécles.

Il avoit amassé de grands biens, mais il en faisoit un usage capable de faire rougir des chrétiens, donnant largement à tous les pauvres qu'il rencontroit, faisant distribuer des habits à ceux qui en manquoient, invitant à manger chez lui ceux des bourgeois d'Athénes qui étoient dans le besoin. Quelle comparaison, dit Plutarque, entre la table de Cimon, simple, frugale, populaire, & qui avec une dépense médiocre nourrissoit tous les jours un grand nombre de citoiens ; & celle de Luculle, magnifi-

* *Elles montoient à plus de dix millions.*

quement servie, plus digne d'un Satrape Persan que d'un citoien Romain, & destinée à satisfaire à grands frais la sensualité de quelques débauchés de profession, dont tout le mérite étoit de savoir gouter les morceaux friands, & sans doute de bien louer le maître de la maison!

Cimon égala, par ses expéditions militaires, la gloire des plus grands Capitaines grecs; car aucun avant lui n'avoit porté si loin ses armes & ses conquêtes: & il joignit à la bravoure & au courage des autres, une prudence & une modération, qui ne furent pas moins utiles à la patrie.

Sa jeunesse ne fut pas sans reproche: mais tout le reste de sa vie en couvrit & en effaça parfaitement les fautes: & où trouve-t-on une vertu sans tache?

S'il pouvoit y en avoir quelqu'une parmi les payens, ce seroit celle d'Aristide. Une grandeur d'ame extraordinaire le rendoit supérieur à toutes les passions. Intérêt, plaisir, ambition, ressentiment, jalousie; l'amour de la vertu & de la patrie étoufoit en lui tous ces sentimens. C'étoit l'homme de la République. Pourvû qu'elle fût bien servie, il lui importoit peu par qui elle le fût. Le mérite des autres, loin de le blesser, devenoit le sien propre par l'approbation qu'il lui donnoit. Il eut part à toutes les grandes victoires que la Gréce remporta de son tems, mais sans s'en élever. Il ne songeoit point à dominer dans Athénes, mais à rendre Athénes dominante: & il en vint à bout, non, comme on l'a déja remarqué, en équipant de grosses flotes, ou en mettant sur pié de nombreuses armées, mais en rendant aimable aux Alliés le gouvernement des Athéniens par sa douceur, sa bonté, son humanité, sa justice. Le désintéressement qu'il fit paroitre dans le maniement des deniers publics, & l'amour de la pauvreté, porté, si on osoit le dire, presque jusqu'à l'excès, sont des vertus tellement au dessus de notre siécle, qu'à peine pouvons-nous les croire. En un mot, & c'est par où l'on peut juger de la solide grandeur d'Aristide, si Athénes avoit toujours eu des Chefs qui lui eussent ressemblé, maitresse de la Gréce, & contente d'en faire le bonheur & d'y maintenir la paix, elle auroit été en mê-

me tems la terreur des ennemis, l'amour des Alliés, & l'admiration de tout l'univers.

Thémistocle ne faisoit point difficulté d'emploier les ruses & les finesses pour arriver à ses fins, & ne montroit pas beaucoup de fermeté ni de constance dans ses entreprises. Mais pour Aristide, il étoit ferme & constant dans sa conduite & dans ses principes, inébranlable dans tout ce qui lui paroissoit juste, & incapable d'user du moindre mensonge & de la moindre ombre de flaterie, de déguisement, & de fraude, non pas même par maniére de jeu.

Plut. Il avoit une maxime bien importante pour ceux qui veulent entrer dans les charges publiques, & dans le maniement des affaires, & qui souvent ne comptent que sur leurs patrons & sur l'intrigue. Cette maxime étoit, que le véritable citoien, l'homme de bien, devoit faire consister tout son crédit à faire & à conseiller en tout & par tout ce qui étoit honnête & juste. Il parloit ainsi, parce qu'il voioit que le grand crédit des amis portoit la plupart de ceux qui étoient en place à abuser de leur pouvoir pour commettre des injustices.

Rien n'est plus admirable ni plus au dessus de notre siécle, au dessus de nos mœurs & de notre maniére d'agir & de penser, que ce que fit Aristide avant la bataille de Marathon. Le commandement de l'armée roulant par jour entre dix Généraux Athéniens, Aristide fut le premier à céder le commandement à Miltiade comme au plus habile, & engagea ses Collégues à faire de même, en leur montrant qu'il n'est point honteux, mais grand & salutaire, de céder & de se soumettre à ceux qui ont un mérite supérieur. Et par cette réunion de toute l'autorité en un seul Chef, il mit Miltiade en état de remporter une grande victoire sur les Perses.

Il y a une qualité infiniment rare, qui convient aux quatre grands hommes dont je viens de parler, & qui mérite bien qu'un maître y insiste avec soin, & la fasse remarquer à ses disciples : c'est la facilité avec laquelle ils sacrifient au bien de la patrie leurs querelles particuliéres. Leur haine n'a rien d'implacable, d'amer, d'outré, comme chez les Romains. Le salut de l'Etat les réconcilie,

concilie, ſans qu'ils gardent de jalouſie ni de rancune : & bien loin de traverſer ſecrettement ſon ancien rival, chacun concourt avec zêle au ſuccès de ſes entrepriſes, & à ſa gloire.

Ce trait, ce caractére, eſt ce que l'Hiſtoire nous montre de plus grand, de plus difficile, de plus au deſſus de l'homme, & je puis le dire, de plus important & de plus néceſſaire pour ceux qui occupent les grandes places ; en qui il n'eſt que trop ordinaire de voir une petiteſſe d'eſprit, qu'il leur plait d'appeller grandeur & nobleſſe, qui les rend pointilleux, délicats & jaloux ſur ce qui regarde le commandement, incompatibles avec leurs Collégues, uniquement attentifs à s'attirer la gloire de tout, toujours prêts à ſacrifier les intérêts publics à leur intérêt particulier, & à laiſſer faire des fautes à leurs rivaux pour en profiter.

On voit une conduite toute contraire dans ceux dont j'examine ici le caractére.

Thémiſtocle, peu de tems avant la bataille de Salamine, ſentant que les Athéniens regrettoient Ariſtide, & deſiroient ſa préſence, n'héſita point, quoiqu'il fût le principal auteur de ſon exil, à le rappeller par un Décret commun à tous les bannis, qui leur permettoit de revenir dans leur patrie pour l'aider de leurs bons conſeils, & la défendre par leur courage.

Ariſtide ainſi rappellé, vint quelque tems après trouver Thémiſtocle dans ſa tente, pour lui donner un avis important, d'où dépendoit le ſuccès de la guerre, & le ſalut de la Gréce. Le diſcours qu'il lui tint, mériteroit d'être gravé en caractéres d'or. » Thémiſtocle, lui dit-» il, ſi nous ſommes ſages, nous renoncerons déſormais » à cette vaine & puérile diſſenſion qui nous a agités juſ-» qu'ici ; & par une plus noble & plus ſalutaire émula-» tion nous combattrons à l'envi à qui ſervira mieux la » patrie, vous en commandant & en faiſant le devoir » d'un bon & ſage Capitaine, & moi en vous obéiſſant, » & en vous aidant de ma perſonne & de mes conſeils. « Il lui communiqua enſuite ce qu'il jugeoit néceſſaire dans la conjoncture préſente. Thémiſtocle, étonné juſqu'à l'ex-

Herod. lib. 8. Plut. in vit. Themiſt. & Ariſt.

cès d'une telle grandeur d'ame, & d'une si noble franchise, eut quelque honte de s'être laissé vaincre par son rival, & ne rougissant point d'en faire l'aveu, promit bien d'imiter sa générosité, & même, s'il se pouvoit, de la surpasser par tout le reste de sa conduite. Toutes ces protestations ne se terminérent point à de vains complimens, mais elles furent soutenues par des effets constans : & Plutarque observe que pendant tout le tems du commandement de Thémistocle, [a] Aristide l'aida en toute occasion de ses conseils & de son crédit, travaillant avec joie à la gloire de son plus grand ennemi par le motif du bien public. Et lorsque dans la suite la disgrace de Thémistocle lui eut donné une belle occasion de se venger, [b] au lieu de se ressentir des mauvais traitemens qu'il en avoit reçus, il refusa constamment de se joindre à ses ennemis, aussi éloigné de jouir avec une secrette joie de l'infortune de son adversaire, qu'il l'avoit été auparavant de s'affliger de ses heureux succès.

L'Histoire a-t-elle rien de plus achevé en tout genre, que ce que nous venons de raporter ? & trouve-t-on même ailleurs quelque chose qu'on puisse comparer à cette noble & généreuse conduite d'Aristide ? [c] On admire avec raison, comme un des plus beaux traits de la vie d'Agricola, de ce qu'il emploia tous ses talens & tous ses soins pour augmenter la gloire de ses Généraux : ici c'est pour augmenter celle de son plus grand ennemi. Quelle supériorité de mérite !

On a encore un grand exemple de la vertu dont je parle, dans Cimon, qui étant actuellement banni par l'Ostracisme, vint néanmoins se placer à son rang dans sa Tribu pour combattre contre les Lacédémoniens, qui avoient toujours été jusqu'à ce tems de ses amis, & avec qui on l'accusoit d'avoir des intelligences secrettes. Mais, sur

a Πάντα συνέπραττε καὶ συνεβούλευεν ἐνδοξότατον ἐπὶ σωτηρίᾳ κοινῇ ποιῶν τὸν ἔχθιστον. *Plut. in vit. Arist.*

b Οὐκ ἐμνησικάκησεν ... οὐδὲ ἀπέλαυσεν ἐχθροῦ δυστυχοῦντος, ὥσπερ οὐδ' εὐημεροῦντι πρότερον ἐφθόνησε. *Ibid.*

c Nec Agricola unquam in suam famam gestis exultavit, ad auctorem & ducem, ut minister, fortunam referebat. Ita virtute in obsequendo, verecundia in prædicando, extra invidiam, nec extra gloriam erat. *Tacit. in vit. Agric. c.* 8.

l'ordre que ses ennemis tirérent du Conseil public pour lui défendre de se trouver à la bataille, il se retira en conjurant ses amis de prouver son innocence & la leur par des effets. Ils prirent l'armure de Cimon, la placérent dans le poste qu'il devoit occuper, & combattirent avec tant de valeur qu'ils se firent presque tous tuer, laissant aux Athéniens un regret infini de leur perte, & un grand repentir de les avoir accusés si injustement.

Les Athéniens aiant perdu une grande bataille, rappellérent Cimon; & ce fut, comme on l'a déja remarqué, Périclès lui-même qui dressa & proposa le Décret de son rappel, quoiqu'il eût auparavant contribué plus que tout autre à le faire bannir. Sur quoi Plutarque fait une très belle réflexion, & qui confirme tout ce que j'ai dit jusqu'ici. Périclès, dit-il, emploia tout son crédit pour faire revenir son rival : » tant les querelles mêmes des ci- » toiens étoient tempérées par le motif de l'utilité pu- » blique, & leurs animosités toujours prêtes à s'appaiser » dès que le bien de l'Etat le demandoit; & tant l'am- » bition, qui est la plus vive & la plus forte des passions, » cédoit & se conformoit aux besoins & aux intérêts de » la patrie. « Cimon après son retour, sans se faire prier, sans se plaindre ni faire l'important, & sans chercher à faire durer une guerre qui le rendoit nécessaire à sa patrie, lui rendit promtement le service qu'on attendoit de lui, & lui procura sans délai la paix dont elle avoit besoin.

Mais rien ne découvre plus clairement le fond du cœur de Périclès, sa douceur, son éloignement de toute haine & de toute vengeance, qu'une parole qu'il dit peu avant sa mort. Ses amis, qui ne croioient pas être entendus du malade, louant entr'eux son gouvernement & ses neuf trophées, il les interrompit en leur disant, qu'il s'étonnoit qu'ils s'arrétassent à des choses qui dépendoient beaucoup de la fortune, & qui lui étoient communes avec beaucoup d'autres Généraux; & qu'ils passassent sous silence ce qui étoit le plus beau & le plus grand, de n'avoir jamais fait porter le deuil à aucun Athénien.

Les différens traits que j'ai raportés jusqu'ici en parlant des quatre grands hommes qui ont le plus illustré

la république d'Athénes, peuvent être, ce me semble, d'une grande utilité, non seulement pour les jeunes gens qui doivent occuper des places considérables dans l'Etat, mais pour toutes sortes de personnes de quelque condition qu'elles soient. Car ils nous montrent quelle petitesse d'esprit & quelle bassesse il y a à être envieux & jaloux de la vertu & de la réputation des autres; & au contraire combien il y a de noblesse & de grandeur d'ame à estimer, à aimer, à faire valoir le mérite de ses égaux, de ses collégues, de ses concurrens, & même de ses ennemis, si l'on en a. Tous ces traits d'Histoire doivent faire d'autant plus d'impression sur les esprits, que ce ne sont point des leçons spéculatives de philosophes, mais des devoirs réduits en pratique.

2. De l'Ostracisme.

L'Ostracisme, chez les Athéniens, étoit un jugement par lequel on condannoit un homme à une sorte d'exil qui duroit dix ans, à moins que le peuple n'en abrégeât le tems. Il faloit qu'il y eût au moins six mille citoiens qui condannassent à cette peine. Ils donnoient leur suffrage en écrivant le nom du particulier sur une coquille, appellée en grec ὄστρακον, d'où est venu le nom d'Ostracisme. Cette sorte de bannissement n'étoit point une punition ordonnée pour aucun crime, ni une peine infamante, & * c'étoient les plus illustres citoiens, & souvent même les plus gens de bien, qui y étoient exposés. Je ne prétens point me rendre ici l'Avocat ou l'Apologiste de l'Ostracisme, qui pouvant être considéré sous différentes faces, peut aussi partager les esprits sur le jugement qu'on en doit porter. Comme cette loi sembloit n'attaquer que la vertu, & n'en vouloit qu'au mérite, il n'est pas étonnant, qu'à la regarder seulement de ce côté-là, elle paroisse extrêmement odieuse, & qu'elle révolte tout esprit raisonnable. C'est ce qui a porté Valére Maxime à taxer de folie & d'extravagance publique cette coutume & cette loi, qui punissoit les plus grandes vertus com-

* *Miltiade. Cimon. Aristide. Thémistocle, &c.*

me on punit ailleurs les crimes, & qui paioit par l'exil les services rendus à l'Etat. *Quid obest quin publica dementia sit existimanda, summo consensu maximas virtutes quasi gravissima delicta punire, beneficiaque injuriis rependere?* *Valer. Max. lib. 5. cap. 3.*

Sans donc vouloir justifier absolument l'Ostracisme, je demande qu'il me soit permis d'en approfondir les raisons, & d'en examiner les avantages. Car je ne puis m'imaginer qu'une République, aussi sage que celle d'Athénes, eût souffert si lontems & même autorisé une coutume, qui n'auroit été fondée que sur l'injustice & sur la violence. Et ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que quand on abrogea cette loi à Athénes, ce ne fut point à titre d'injustice; mais parce qu'aiant eu lieu par raport à un citoien méprisé de toute la ville, (il se nommoit Hyperbolus, & vivoit du tems de Nicias & d'Alcibiade) [a] on crut que desormais l'Ostracisme, flétri & dégradé par cet exemple, deshonoreroit un honnête homme, & seroit injurieux à sa réputation.

[b] Aussi voions-nous que Cicéron ne condanne pas cette loi avec autant de sévérité que Valére Maxime, & qu'en plaidant pour Sextius que l'on vouloit faire bannir, quoiqu'il eût intérêt de décrier les bannissemens, il se contente de taxer les Athéniens de légéreté & de témérité. Plutarque s'en explique en plusieurs endroits d'une maniére assez favorable, ou du moins qui n'est pas dure ni injurieuse, comme on le verra dans la suite. C'est ce qui me porteroit à croire que Valére Maxime a jugé de cette loi trop superficiellement, & qu'il s'est trop laissé fraper de quelques inconvéniens, sans approfondir ce qu'elle pouvoit avoir d'avantageux. Examinons donc quels pouvoient être ces avantages.

1. C'étoit une barriére très utile contre la tyrannie dans un Etat purement démocratique, dont la liberté, qui en est l'ame & la loi souveraine, ne pouvoit subsister

a Ἐκ τούτου δυσχεράνας ὁ δῆμος ὡς καθυβρισμένον τὸ πρᾶγμα καὶ προπεπηλακισμένον, ἀφῆκε παντελῶς, καὶ κατέλυσεν. *Plut. in Arist.*

b Apud Athenienses, homines græcos, longè à nostrorum hominum gravitate disjunctos, non deerant qui remp. contra populi temeritatem defenderent, cùm omnes, qui ita fecerant, è civitate expellerentur. *Pro Sext. n. 141.*

que par l'égalité. Il étoit difficile que le peuple ne prît ombrage de la puissance des citoiens qui s'élevoient au dessus des autres,[a] & dont l'ambition, si naturelle au cœur de l'homme, donnoit de justes allarmes à une République extrêmement jalouse de son indépendance. Il convenoit de prendre de loin des mesures pour les faire rentrer dans l'ordre, d'où leurs grands talens ou leurs grands services sembloient les avoir tirés.[b] Ils se souvenoient encore de la tyrannie de Pisistrate & de ses enfans, qui n'avoient été que de simples citoiens comme les autres. Ils avoient devant les yeux Ephése, Thébes, Corinthe, Syracuse, & presque toutes les villes grecques, dont des Tyrans s'étoient emparé dans le tems que leurs citoiens ne craignoient rien pour leur liberté. Et qui oseroit assurer que Thémistocle, Ephialte, l'ancien Démosthéne, Alcibiade, & même Cimon & Périclès eussent refusé de régner à Athénes, s'ils avoient pu l'entreprendre, comme Pausanias & Lysandre le tentérent à Lacedémone, & tant d'autres dans leurs républiques; & comme César le fit à Rome?

2. Cette sorte de bannissement n'avoit rien de honteux
In vit. Arist. & d'infamant. Ce n'étoit point, dit Plutarque, une punition de crime ou de malversation, mais une précaution jugée nécessaire contre un orgueil & une puissance qui devenoient à charge: c'étoit un remède doux & humain contre l'envie, à qui un trop grand mérite faisoit ombrage, & donnoit de violens soupçons: en un mot, c'étoit un moien sûr de mettre l'esprit du peuple en repos, sans se porter à aucune violence contre le banni. Car il conservoit la jouissance & la disposition de son bien: il possédoit tous les droits & tous les priviléges de citoien, avec l'espérance d'être rétabli dans un tems fixe, qui pouvoit être abrégé par une infinité d'incidens. Ainsi on ne rompoit point par l'Ostracisme tous les liens qui attachoient l'exilé à sa patrie: on ne le poussoit point au désespoir:

a Τῇ δυνάμει βαρὺς, ϗ πρὸς ἰσότητα δημοκρατικὴν ἀσύμμετρος. *Plut. in vit. Themist.*

b Athenienses, propter Pisistrati tyrannidem, quæ paucis annis antè fuerat, omnium civium suorum potentiam extimescebant. *Corn. Nep. in Milt. cap.* 8.

on ne le forçoit pas à prendre des partis extrêmes. Aussi voions-nous par l'événement que ni Aristide, ni Cimon, ni Thémistocle même, ni les autres, n'ont point pris des engagemens contre leur patrie, & qu'au contraire ils ont toujours conservé pour elle beaucoup de fidélité & de zêle. Au lieu que les Romains, faute d'avoir une loi pareille, ont forcé Camille à faire des imprécations contre sa patrie, ont engagé Coriolan à prendre les armes contre elle, comme le fit aussi depuis Sertorius contre son inclination. On en venoit d'abord à faire déclarer un citoien ennemi de l'Etat, comme César, Marc-Antoine, & plusieurs autres: après quoi il ne restoit plus de ressource que dans le désespoir, ni d'assurance pour sa propre conservation que dans les violences & les guerres ouvertes.

3. C'est aussi par cette loi que les Athéniens se sont préservés des guerres civiles, qui ont si fort troublé & ébranlé la République Romaine. Avec une semblable loi on n'en seroit pas venu à assassiner les Gracques. On se seroit peutêtre épargné la guerre de Marius & de Sylla, celle de César & de Pompée, & les funestes suites du Triumvirat. Mais Rome n'aiant point ce reméde doux [a] & humain, comme parle Plutarque, propre à calmer, à adoucir, à consoler l'envie; quand les deux factions du Sénat & du Peuple étoient un peu échaufées, il ne restoit plus d'autre parti ni d'autre issue, que de décider la querelle par les armes & par la violence. Et c'est ce qui a enfin attiré à Rome la perte de sa liberté.

Peutêtre donc pourroit-on croire qu'il ne faut pas juger de cette loi de l'Ostracisme comme Valére Maxime & plusieurs autres, qui ne sont frapés que de l'abus de la loi, sans examiner à fond les véritables motifs de son établissement & ses utilités; & sans considérer qu'il n'y a point de si bonne loi qui n'ait ses inconvéniens dans l'application.

a Παραμυθία φιλάνθρωπος φθόνου καὶ κουφισμός.

3. Émulation *pour les arts & pour les ſciences.*

Diodore de Sicile, dans la préface du douziéme livre de ſes hiſtoires, fait une réflexion fort ſenſée ſur les tems & ſur les événemens dont je viens de parler. Il remarque que jamais la Gréce ne fut menacée d'un plus grand danger, que lorſque Xerxès, après s'être aſſujetti tous les Grecs Aſiatiques, vint l'attaquer avec une armée formidable, qui ſembloit devoir infailliblement lui faire ſubir le même ſort. Cependant elle ne fut jamais plus glorieuſe ni plus triomphante que depuis cette expédition de Xerxès, qui eſt à proprement parler l'époque où commence le beau tems de la Gréce, & qui fut en particulier pour Athénes l'occaſion & la ſource de cette gloire qui a rendu ſon nom ſi célébre. Pendant les cinquante années qui ſuivirent, on vit ſortir du ſein de cette ville une foule de grands hommes en tout genre, pour les arts, pour les ſciences, pour la guerre, pour le gouvernement & la politique.

Pour me borner ici à ce qui regarde les beaux arts & les ſciences, ce qui les porta en ſi peu de tems à un ſi haut degré de perfection, furent les récompenſes & les diſtinctions propoſées à ceux qui y excelloient, qui allumérent parmi les beaux eſprits & les habiles ouvriers une émulation incroiable.

Cimon, au retour d'une glorieuſe campagne, aiant raporté à Athénes les os de Théſée, le peuple, pour conſerver la mémoire de cet événement, établit une diſpute entre les Poétes Tragiques, qui devint fort célébre. Des Juges, tirés au ſort, décidoient du mérite des piéces, & ajugeoient la couronne au vainqueur au milieu des louanges & des applaudiſſemens de toute l'aſſemblée. Dans celle-ci, l'Archonte voiant parmi les ſpectateurs de grandes brigues & de grandes partialités, nomma pour Juges Cimon lui-même, & neuf autres Généraux. Sophocle, encore tout jeune, donna pour-lors ſa premiére piéce, & il l'emporta ſur Eſchyle, qui juſques-là avoit fait l'honneur du théatre, & y avoit toujours primé ſans conteſtation.

contestation. Ce dernier ne put survivre à sa gloire. Il sortit d'Athénes, & se retira en Sicile, où bientôt après il mourut de chagrin. Pour Sophocle, sa gloire alla toujours en croissant, & ne l'abandonna pas, même dans son extrême vieillesse. Ses enfans l'aiant appellé en jugement pour le faire interdire, sous prétexte que son esprit s'affoiblissoit de jour en jour; pour toute apologie il lut devant les Juges une piéce, intitulée *Oedipus Coloneus*, qu'il venoit tout récemment d'achever, & d'une commune voix il gagna son procès.

La gloire de remporter le prix dans ces disputes, où toutes sortes de personnes s'empressoient de produire des ouvrages d'esprit, étoit regardée comme un honneur si distingué, qu'elle faisoit même l'objet de l'ambition des Princes, comme l'histoire nous l'apprend des deux Denys de Syracuse.

Ce fut pour Hérodote une journée bien glorieuse, & un plaisir bien flateur, lorsque toute la Gréce assemblée aux Jeux Olympiques crut, en lui entendant faire la lecture de ses histoires, entendre les Muses mêmes parler par la bouche de cet Historien, ce qui fit qu'on donna aux neuf livres qui composent son ouvrage le nom des neuf Muses. Il en étoit de même des Orateurs & des Poétes qui y prononçoient en public leurs discours, & y lisoient leurs poésies. Quel éguillon de gloire n'excitoient point dans les esprits des applaudissemens reçus sous les yeux & par les acclamations de presque tous les peuples de la Gréce! *Lucian. in Herodoto.*

L'émulation n'étoit pas moindre parmi les habiles ouvriers, & ce fut par là que sous Périclès, dans un espace de tems assez court, tous les Arts furent portés à une souveraine perfection.

Ce fut lui qui bâtit l'Odeon, ou Théatre de Musique, & qui fit le Décret par lequel il étoit ordonné qu'on célébreroit des jeux & des combats de Musique à la fête des Panathénées; & aiant été élu juge & distributeur des prix, il ne crut pas se deshonorer en réglant & marquant dans un grand détail les loix & les conditions de ces sortes de disputes. *Plut. in vit. Pericl.*

Ibid. A qui le nom de Phidias, & la réputation de ses ouvrages ne sont-ils point connus ? Ce célébre Sculpteur, infiniment plus sensible à la gloire qu'à l'intérêt, se hazarda, malgré l'extrême délicatesse qu'il connoissoit au peuple d'Athénes sur ce point, d'insérer son nom, ou du moins la ressemblance de son visage, dans une fameuse statue, ne croiant pas qu'il pût y avoir pour lui de plus précieuse récompense de son travail, que de partager avec son ouvrage une immortalité dont lui-même étoit l'auteur & la cause.

On sait avec quelle ardeur les Peintres entroient en lice l'un contre l'autre, & avec quelle vivacité ils se disputoient la palme. Leurs ouvrages étoient exposés en public, & des juges également habiles & incorruptibles ajugeoient la victoire à celui qui avoit le mieux réussi.

Parrhasius & Zeuxis disputérent ainsi ensemble. Celui-ci avoit représenté dans un tableau des raisins qui étoient si ressemblans, que les oiseaux vinrent les béqueter. L'autre dans le sien avoit peint un rideau. Zeuxis, fier du puissant suffrage des oiseaux, le pressa comme en insultant de tirer le rideau afin qu'on vît son ouvrage. [a] Il connut bientôt son erreur, & céda la palme à son émule, avouant ingénuement qu'il étoit vaincu, puisque, s'il avoit trompé les oiseaux, Parrhasius l'avoit trompé lui-même tout maître en l'art qu'il étoit.

Ce que j'ai dit de l'ardeur qu'un seul homme excita à Athénes par raport aux arts & aux sciences, nous montre combien l'émulation pourroit faire de bien dans un Etat, si elle étoit appliquée à des choses utiles au public, & si elle étoit retenue & renfermée dans de justes bornes. Quel honneur n'ont point fait à la Gréce les habiles ouvriers & les savans hommes qu'elle a produits en si grand nombre, & dont les ouvrages, supérieurs à l'injure des tems & à la malignité de l'envie, sont encore aujourd'hui regardés, & le seront toujours, comme la régle du bon goût, & le modéle de la perfection ! Des marques d'hon-

a Intellecto errore concessit palmam ingenuo pudore, quoniam ipse volucres fefellisset, Parrhasius autem se artificem. *Plin. lib.* 35. *cap.* 10.

neur, & de justes récompenses, attachées au mérite, piquent & réveillent l'industrie, animent les esprits, les tirent d'une espéce d'engourdissement & de léthargie, & remplissent en peu de tems un Roiaume d'hommes illustres en tout genre. Feu M. Colbert, Ministre d'Etat, avoit destiné par an quarante mille écus pour ceux qui se distingueroient dans quelque genre que ce fût, ou dans les arts, ou dans les sciences; & il disoit souvent à des personnes * de confiance qu'il avoit chargées du soin de lui faire connoitre les habiles gens, que s'il y avoit dans le Roiaume quelque homme de mérite qui souffrît & fût dans le besoin, il en chargeoit leur conscience, & les en rendoit responsables. Ce ne sont point ces sortes de dépenses qui ruinent un Etat; & un Ministre, qui aime véritablement son Prince & sa patrie, ne peut guéres mieux les servir qu'en leur procurant par d'assez modiques sommes des avantages si précieux, & une gloire si durable. Car, pour appliquer ici ce que dit Horace sur un autre sujet, quand il manque quelque chose aux gens de bien, on peut acheter des amis à bon prix:

M. Perrault, & M. l'Abbé Gallois.

Horat. Epist. 12. lib. 1.

Vilis amicorum est annona, bonis ubi quid deest.

TROISIÉME MORCEAU

TIRÉ DE L'HISTOIRE GRECQUE.

Du Gouvernement de Lacédémone.

IL N'Y A peutêtre rien dans toute l'Histoire profane de plus attesté, ni en même tems de plus incroiable, que ce qui regarde le gouvernement de Lacédémone, & la discipline que Lycurgue y avoit établie. Ce sage Législateur étoit fils de l'un des deux Rois qui commandoient ensemble à Sparte; & il lui eût été facile de monter sur le trône, après la mort de son frere aîné qui n'avoit point laissé d'enfant mâle. Mais il se crut obligé d'attendre les couches de la Reine sa belle-sœur, qui pour lors étoit grosse; & après l'heureux accouchement de cette Prin-

cesse, il se rendit lui-même le tuteur & le protecteur de l'enfant contre les attentats de sa propre mere, laquelle, avant même que d'être accouchée, avoit offert de faire mourir son fils, si Lycurgue vouloit l'épouser.

Il conçut le hardi dessein de réformer en tout le gouvernement de Lacédémone : &, pour être en état d'y établir de plus sages réglemens, il jugea à propos de faire plusieurs voiages, afin de connoitre par lui-même les différentes mœurs des peuples, & de consulter ce qu'il y avoit de personnes plus habiles & plus expérimentées dans l'art de gouverner. Il commença par l'Isle de Créte, dont les loix dures & austéres étoient fort célébres: il passa de là en Asie, où régnoit une conduite toute opposée : & enfin il se rendit en Egypte, le domicile des sciences, de la sagesse, & des bons conseils.

Sa longue absence ne servit qu'à le faire plus desirer de ses citoiens; & les Rois mêmes presférent son retour, sentant bien qu'ils avoient besoin de son autorité pour contenir le peuple dans le devoir & dans l'obéissance. Dès qu'il fut retourné à Sparte, il travailla à changer toute la forme du gouvernement, persuadé que quelques loix particuliéres ne produiroient pas un grand effet. Il commença par gagner les principaux de la ville, à qui il communiqua ses vûes; & s'étant assuré de leur consentement, il vint dans la place publique accompagné de gens armés, pour étonner & pour intimider ceux qui voudroient s'opposer à son entreprise.

On peut rappeller à trois principaux établissemens la nouvelle forme de gouvernement qu'il introduisit à Lacédémone.

Premier Établissement.

Sénat.

De tous les nouveaux établissemens de Lycurgue le plus grand & le plus considérable fut celui du Sénat, lequel, comme dit Platon, tempérant la puissance trop absolue des Rois par une autorité égale à la leur, fut la

principale cauſe du ſalut de cet Etat. Car, au lieu qu'auparavant il étoit toujours chancelant, & qu'il panchoit tantôt vers la tyrannie par la violence des Rois, tantôt vers la Démocratie par le pouvoir trop abſolu du Peuple : ce Sénat lui ſervit comme d'un contrepoids qui le maintint dans l'équilibre, & qui lui donna une aſſiette ferme & aſſurée ; les vingt-huit * Sénateurs qui le compoſoient ſe rangeant du côté des Rois quand le Peuple vouloit ſe rendre trop puiſſant, & fortifiant au contraire le parti du Peuple quand les Rois vouloient porter trop loin leur autorité.

Lycurgue aiant ainſi tempéré le gouvernement, ceux qui vinrent après lui trouvérent la puiſſance des Trente qui compoſoient le Sénat, encore trop forte & trop abſolue : c'eſt pourquoi ils lui donnérent un frein en lui oppoſant l'autorité des Ephores ** environ cent trente ans après Lycurgue. Les Ephores étoient au nombre de cinq, & ne demeuroient qu'un an en charge. Ils avoient droit de faire arréter les rois, & de les faire mener en priſon, comme cela arriva à l'égard de Pauſanias. Ce fut ſous le roi Théopompe que commencérent les Ephores. Sa femme lui aiant reproché qu'il laiſſeroit à ſes enfans la Roiauté beaucoup moindre qu'il ne l'avoit reçue, il lui répondit : [a] *Au contraire, je la leur laiſſerai plus grande, parce qu'elle ſera plus durable.*

SECOND ÉTABLISSEMENT.

Partage des terres, & décri de la monnoie d'or & d'argent.

LE SECOND établiſſement de Lycurgue & le plus hardi, fut le partage des terres. Il le jugea abſolument néceſſaire pour établir dans la République la paix & le bon ordre. La plupart des habitans du pays étoient ſi pauvres, qu'ils n'avoient pas un ſeul pouce de terre, & tout

* *Ce Conſeil étoit compoſé de trente perſonnes, en y comprenant les deux Rois.*

** *Ephore ſignifie* Controlleur, Inſpecteur.

a Μείζω μὲν οὖν (εἶπε) τόσῳ χρονιωτέραν.

le bien ſe trouvoit entre les mains d'un petit nombre de particuliers. Pour bannir donc l'inſolence, l'envie, la fraude, le luxe; & deux autres maladies du gouvernement encore plus anciennes & plus grandes que celles-là, je veux dire l'indigence & les exceſſives richeſſes; il perſuada à tous les citoiens de remettre leurs terres en commun, & d'en faire un nouveau partage, pour vivre enſemble dans une parfaite égalité, ne donnant les prééminences & les honneurs qu'à la vertu & au mérite.

Cela fut auſſitôt exécuté. Il partagea les terres de la Laconie en trente mille parts qu'il diſtribua à ceux de la campagne, & il fit neuf mille parts du territoire de Sparte qu'il diſtribua à autant de citoiens. On dit que quelques années après, Lycurgue, au retour d'un long voiage, traverſant les terres de la Laconie qui venoient d'être moiſſonnées, & voiant les tas de gerbes parfaitement égaux, il ſe tourna vers ceux qui l'accompagnoient, & leur dit en riant: *Ne ſemble-t-il pas que la Laconie ſoit l'héritage de pluſieurs freres qui viennent de faire leurs partages?*

Après les immeubles, il entreprit de leur faire auſſi partager également les autres biens, pour achever de bannir d'entr'eux toute ſorte d'inégalité. Mais, voiant qu'ils le ſupporteroient avec plus de peine s'il s'y prenoit ouvertement, il y procéda par une autre voie en ſapant l'avarice par les fondemens. Car premiérement il décria toutes les monnoies d'or & d'argent, & ordonna qu'on ne ſe ſerviroit que de monnoie de fer, qu'il fit d'un ſi grand poids & d'un ſi bas prix, qu'il faloit une charrette à deux bœufs pour porter une ſomme de dix * mines, & une chambre entiére pour la ſerrer.

* *Cinq cens livres.*

De plus, il chaſſa de Sparte tous les Arts inutiles & ſuperflus: mais quand il ne les auroit pas chaſſés, la plupart ſeroient tombés d'eux-mêmes, & auroient diſparu avec l'ancienne monnoie, parce que les artiſans ne trouvoient pas à ſe défaire de leurs ouvrages, & que cette monnoie de fer n'avoit point de cours chez les autres Grecs, qui bien loin de l'eſtimer s'en mocquoient, & en faiſoient des railleries.

TROISIÉME ÉTABLISSEMENT.

Repas publics.

LYCURGUE, voulant encore faire plus vivement la guerre à la molleſſe & au luxe, & achever de déraciner l'amour des richeſſes, fit un troiſiéme établiſſement : ce fut celui des repas. Pour en écarter toute ſomptuoſité & toute magnificence, il ordonna que tous les citoiens mangeroient enſemble des mêmes viandes qui étoient réglées par la Loi, & il leur défendit expreſſément de manger chez eux en particulier.

Par cet établiſſement des repas communs, & par cette frugale ſimplicité de la table, on peut dire qu'il fit changer en quelque ſorte de nature aux richeſſes, [a] en les mettant hors d'état d'être deſirées, d'être volées, & d'enrichir leurs poſſeſſeurs : car il n'y avoit plus aucun moien d'uſer ni de jouir de ſon opulence, non pas même d'en faire parade, puiſque le pauvre & le riche mangeoient enſemble en même lieu ; & il n'étoit pas permis de venir ſe préſenter aux ſales publiques, après avoir pris la précaution de ſe remplir d'autres nourritures, parce que tous les convives obſervoient avec grand ſoin celui qui ne bûvoit & ne mangeoit point, & lui reprochoient ſon intempérance, ou ſa trop grande délicateſſe, qui lui faiſoient mépriſer ces repas publics.

Les riches furent extrêmement irrités de cette ordonnance ; & ce fut à cette occaſion que dans une émeute populaire un jeune homme, nommé Alcandre, creva un œil à Lycurgue d'un coup de bâton. Le peuple, indigné d'un tel outrage, remit le jeune homme entre les mains de Lycurgue, qui ſut bien s'en venger ; car, par les maniéres pleines de bonté & de douceur avec leſquelles il le traita, de violent & d'emporté qu'il étoit, il le rendit en aſſez peu de tems très modéré & très ſage.

Les tables étoient chacune d'environ quinze perſonnes ; & pour y être reçu, il faloit être agréé de toute la compa-

[a] Τὸν πλοῦτον ἄσυλον, μᾶλλον δὲ ἄζηλον, καὶ ἄπλουτον ἀπειργάσατο. *Plut.*

gnie. Chacun apportoit par mois un boisseau de farine; huit mesures de vin, cinq livres de fromage, deux livres & demie de figues, & quelque peu de leur monnoie pour l'apprêt & l'assaisonnement des vivres. On étoit obligé de se trouver au repas public; & lontems après le Roi Agis, au retour d'une expédition glorieuse, aiant voulu s'en dispenser pour manger avec la Reine sa femme, fut réprimandé & puni.

Les enfans même se trouvoient à ces repas, & on les y menoit comme à une école de sagesse & de tempérance. Là ils entendoient de graves discours sur le gouvernement, & ne voioient rien qui ne les instruisît. La conversation s'égaioit souvent par des railleries fines & spirituelles, mais qui n'étoient jamais basses ni choquantes; & dès qu'on s'aperçevoit qu'elles faisoient peine à quelqu'un, on s'arrétoit tout court. On les accoutumoit aussi au secret; & quand un jeune homme entroit dans la sale, le plus vieux lui disoit, en lui montrant la porte: *Rien de tout ce qui se dit ici, ne sort par là.*

Le plus exquis de tous leurs mets étoit ce qu'ils appelloient *la sauce noire*, & les vieillards la préféroient à tout ce qu'on leur servoit sur la table. [a] Denys le Tyran s'étant fait apprêter * un pareil mets par un cuisinier de Sparte, n'en jugea pas de même, & ce ragoût lui parut fort fade. Je ne m'en étonne pas, dit celui qui l'avoit préparé: l'assaisonnement y a manqué. Et quel assaisonnement, reprit le Tyran? La course, la sueur, la fatigue, la faim, la soif. Car c'est là, ajouta le Cuisinier, ce qui assaisonne à Sparte tous nos mets.

a Ubi cùm tyrannus cœnavisset Dionysius, negavit se jure illo nigro, quod cœnæ caput erat, delectatum. Tum is, qui illa coxerat: Minimè mirum, inquit; condimenta enim defuerunt. Quæ tandem, inquit ille? Labor in venatu, sudor, cursus ab Eurota, fames, sitis. His enim rebus Lacedæmoniorum epulæ condiuntur. *Tuscul. 5. n. 98.*

* *Stobée & Plutarque racontent ainsi ce fait: ce qui est plus vraisemblable: car il ne paroit pas que Denys ait jamais fait le voiage de Sparte, comme Cicéron le suppose.*

4. AUTRES ORDONNANCES.

LYCURGUE regardoit l'éducation des enfans comme la plus grande & la plus importante affaire d'un Législateur. Son grand principe étoit qu'ils appartenoient encore plus à l'Etat qu'à leurs peres: & c'est pour cela qu'il ne laissa pas ceux-ci maîtres de les élever à leur gré, & qu'il voulut que le public s'emparât de leur éducation, afin de les former sur des principes constans & uniformes, qui leur inspirassent de bonne heure l'amour de la patrie & de la vertu.

Sitôt qu'un enfant étoit né, les anciens de chaque tribu le visitoient; & s'ils le trouvoient bien formé, fort & rigoureux, ils ordonnoient qu'il fût nourri, & lui assignoient une des neuf mille portions pour son héritage. Si au contraire ils le trouvoient mal fait, délicat & foible, & s'ils jugeoient qu'il n'auroit ni force ni santé, ils le condannoient à périr, & le faisoient exposer.

On accoutumoit de bonne heure les enfans à n'être point difficiles ni délicats pour le manger; à n'avoir point de peur dans les ténébres; à ne s'épouvanter pas quand on les laissoit seuls; à ne point se livrer à la mauvaise humeur, ni à la criaillerie, ni aux pleurs; à marcher nuds piés pour se faire à la fatigue; à coucher durement; à porter le même habit en hiver & en été, pour s'endurcir contre le froid & le chaud. *Xenoph. de Laced. rep.*

A l'âge de sept ans on les distribuoit dans les classes, où ils étoient élevés tous ensemble sous la même discipline.[a] Leur éducation n'étoit, à proprement parler, qu'un apprentissage d'obéissance, le Législateur aiant bien compris que le moien le plus sûr d'avoir des Citoiens soumis à la Loi & aux Magistrats, ce qui fait le bon ordre & la félicité d'un Etat, étoit d'apprendre aux enfans dès l'âge le plus tendre à être parfaitement soumis aux Maîtres.

Pendant qu'on étoit à table, le Maître proposoit des questions aux jeunes gens. On leur demandoit par exemple: *Qui est le plus homme de bien de la Ville? Que dites-*

(a) Ὥστε τὴν παιδείαν εἶναι μελέτην εὐπειθείας.

vous d'une telle action? Il faloit que la réponse fût promte, & accompagnée d'une raison & d'une preuve conçue en peu de mots : car on les accoutumoit de bonne heure au stile Laconique, c'est-à-dire à un stile concis & serré. Lycurgue vouloit que la monnoie fût fort pesante & de peu de valeur ; & au contraire, que le discours comprît en peu de paroles beaucoup de sens.

Pour ce qui est des Lettres, ils n'en apprenoient que pour le besoin. Toutes les sciences étoient bannies de leur pays. Leur étude ne tendoit qu'à savoir obéir, à supporter les travaux, & à vaincre dans les combats. Ils avoient pour Surintendant de leur éducation un des plus honnêtes hommes de la ville & des plus qualifiés, qui établissoit sur chaque troupe des maîtres d'une sagesse & d'une probité généralement reconnues.

Le vol, non seulement n'étoit point interdit parmi ces jeunes gens, mais leur étoit commandé: j'entends le vol d'une certaine espéce, lequel, à proprement parler, n'en avoit que le nom ; & j'expliquerai dans mes réflexions les raisons & les vûes de Lycurgue pour le permettre. Ils se glissoient le plus finement & le plus subtilement qu'ils pouvoient dans les jardins & dans les sales à manger, pour y dérober des herbes ou de la viande: & s'ils étoient découverts, on les punissoit pour avoir manqué d'adresse. On raconte qu'un d'eux aiant pris un petit renard, le cacha sous sa robe, & souffrît, sans jetter un seul cri, qu'il lui déchirât le ventre avec les ongles & les dents, jusqu'à ce qu'il tomba mort sur la place.

La patience & la fermeté des jeunes Lacédémoniens éclatoient sur tout dans une fête qu'on célébroit en l'honneur de Diane surnommée *Orthia* ; où les [a] enfans, sous les yeux de leurs parens, & en présence de toute la Ville, se laissoient fouetter jusqu'au sang sur l'autel de cette inhumaine déesse, & quelquefois même expiroient sous les coups, sans pousser aucun cri, ni même aucun sou-

a Spartæ pueri ad aram sic verberibus accipiuntur, ut multus è visceribus sanguis exeat, nonnunquam etiam, ut cùm ibi essem audiebam, ad necem: quorum non modò nemo exclamavit unquam, sed ne ingemuit quidem. *Cic. lib. 2. Tusc. quæst. n. 34.*

pir. [a] Et c'étoient leurs peres mêmes, qui les voiant tout couverts de sang & de blessures, & près d'expirer, les exhortoient à persévérer constamment jusqu'à la fin. Plutarque nous assure qu'il avoit vû de ses propres yeux plusieurs enfans perdre la vie à ce cruel jeu. De là vient qu'Horace donne l'épithéte de patiente à la Ville de Lacédémone, *patiens Lacedæmon*; & qu'un autre Auteur fait dire à un homme, qui avoit souffert trois bons coups de bâton sans se plaindre: *Tres plagas Spartana nobilitate concoxi.* *Od. 7. lib. 1.*

L'occupation la plus ordinaire des Lacédémoniens étoit la chasse, & les différens exercices du corps. Il leur étoit défendu d'exercer aucun art méchanique. Les Ilotes, qui étoient une espéce d'esclaves, cultivoient leurs terres, & leur en rendoient un certain revenu.

Lycurgue vouloit que ses citoiens joüissent d'un grand loisir. Il y avoit des sales communes où l'on s'assembloit pour la conversation. Quoiqu'elle roulât assez souvent sur des matiéres graves & sérieuses, elle étoit assaisonnée d'un sel & d'un agrément qui instruisoit & corrigeoit en divertissant. Ils étoient rarement seuls: on les accoutumoit à vivre, comme les abeilles, toujours ensemble, toujours autour de leurs Chefs. [b] L'amour de la patrie & du bien commun, étoit leur passion dominante. Ils ne croioient point être à eux, mais à leur pays. Pédarete n'aiant pas eu l'honneur d'être choisi pour un des trois cens qui avoient un certain rang distingué dans la ville, s'en retourna chez lui fort content & fort gai, disant *qu'il étoit ravi que Sparte eût trouvé trois cens hommes plus honnêtes gens que lui.*

Tout inspiroit, à Sparte, l'amour de la vertu, & la haine du vice: les actions des citoiens, leurs conversations, & même les inscriptions publiques. Il étoit difficile que des hommes nourris au milieu de tant de préceptes & d'exemples vivans, ne devinssent vertueux, comme des

a Ipsi illos patres adhortantur, ut ictus flagellorum fortiter perferant, & laceros ac semianimes rogant, perseverent vulnera præbere vulneribus. *Senec. de Provid. cap. 4.*

b Εἴθιζεν τοὺς πολίτας, μικροῦ δεῖν ἐξεστῶτας ἑαυτῶν ὑπ' ἐνθουσιασμοῦ καὶ φιλοτιμίας, ὅλους εἶναι τῆς πατρίδος.

payens peuvent l'être. Ce fut pour conserver en eux cette heureuse habitude que Lycurgue ne permit pas à toutes sortes de personnes de voïager, de peur qu'ils ne raportassent des mœurs étrangéres, & des coutumes licentieuses, qui leur auroient bientôt inspiré du dégoût pour la vie & pour les maximes de Lacédémone. Il chassa aussi de sa ville tous les étrangers qui n'y venoient pour rien d'utile ni de profitable, & que la curiosité seule y attiroit; craignant que chacun n'y fît entrer avec lui les défauts & les vices de son pays, & persuadé qu'il étoit plus important & plus nécessaire de fermer les portes des villes aux mœurs corrompues, qu'aux malades & aux pestiférés.

A proprement parler, le métier & l'exercice des Lacédémoniens étoit la guerre. Tout tendoit là chez eux; tout respiroit les armes. Leur vie étoit bien plus douce à l'armée qu'à la ville; & il n'y avoit qu'eux au monde à qui la guerre fût un tems de repos & de rafraîchissement, parce qu'alors les liens de cette discipline dure & austére qui régnoit à Sparte étoient un peu relâchés, & qu'on leur laissoit plus de liberté. Chez eux, la premiére loi de la guerre & la plus inviolable, comme Démarate le déclara à Xerxès, étoit de ne jamais prendre la fuite quelque supérieure en nombre que pût être l'armée des ennemis; de ne jamais quitter son poste; de ne point livrer ses armes; en un mot, de vaincre ou de mourir. [a] De là vient qu'une mere recommandoit à son fils qui partoit pour une campagne, de revenir avec son bouclier, ou sur son bouclier; & qu'une autre apprenant que son fils étoit mort dans le combat en défendant sa patrie, répondit froidement: *Je ne l'avois mis au monde que pour cela.* Cette disposition étoit commune parmi les Lacédémoniens. Après la fameuse bataille de Leuctres qui leur fut si funeste, les peres & les meres de ceux qui étoient morts en combattant se félicitoient les uns les autres, & alloient dans les temples remercier les dieux de ce que

Herod. lib. 7.

Cic. lib. Tusc. Quæst. num. 102.
Plut. in vit. Agesil.

a Ἄλλη προσαναδιδοῦσα τῷ παιδὶ τὴν ἀσπίδα, καὶ παρακελευομένη· Τέκνον, (ἔφη) ἢ τὰν, ἢ ἐπὶ τᾶς. Plut, de virtute mulier.

On raportoit quelquefois sur leurs boucliers ceux qui avoient été tués.

leurs enfans avoient fait leur devoir : au lieu que les parens de ceux qui avoient survécu à cette défaite étoient inconsolables. A Sparte, ceux qui avoient pris la fuite dans un combat, étoient diffamés pour toujours. Non seulement on les excluoit de toutes sortes de charges & d'emplois, des assemblées, des spectacles; mais c'étoit encore une honte de leur donner sa fille en mariage, ou de recevoir une fille d'eux; & on leur faisoit impunément mille outrages en public.

Ils n'alloient au combat qu'après avoir imploré le secours des dieux par des sacrifices & des priéres publiques: & pour lors ils marchoient à l'ennemi pleins de confiance, comme étant assurés de la protection divine, &, pour me servir de l'expression de Plutarque, comme si Dieu étoit présent, & combattoit avec eux: ὡς τοῦ θεοῦ συμπαρόντος.

Quand ils avoient rompu & mis en fuite leurs ennemis, ils ne les poursuivoient qu'autant qu'il le faloit pour s'assurer la victoire : après quoi ils se retiroient, estimant qu'il n'étoit ni glorieux, ni digne de la Gréce, de tailler en piéces des gens qui cédent & qui se retirent. Et cela ne leur étoit pas moins utile qu'honorable: car leurs ennemis, sachant que tout ce qui résistoit étoit passé au fil de l'épée, & qu'ils ne pardonnoient qu'aux fuiards, préféroient ordinairement la fuite à la résistance.

Quand les premiers établissemens de Lycurgue furent reçus & confirmés par l'usage, & que la forme du gouvernement qu'il avoit établie parut assez forte & assez vigoureuse pour se maintenir d'elle-même & pour se conserver : comme Platon * dit de Dieu, qu'après avoir achevé de créer le monde, il se réjouit lorsqu'il le vit tourner & faire ses premiers mouvemens avec tant de justesse & d'harmonie; ainsi ce sage Législateur, charmé de la grandeur & de la beauté de ses loix, sentit un redoublement de plaisir quand il les vit, pour ainsi dire, marcher seules & cheminer si heureusement.

* *Ce passage de Platon est dans le Timée, & donne lieu de croire que ce Philosophe avoit lu ce que Moyse dit de Dieu quand il créa le monde.* Vidit Deus cuncta quæ fecerat, & erant valde bona. *Gen.* 1. 31.

Mais desirant, autant que cela dépendoit de la prudence humaine, de les rendre immortelles & immuables, il fit entendre au peuple qu'il lui restoit encore un point le plus important & le plus essentiel de tous, sur lequel il vouloit consulter l'oracle d'Apollon; & en attendant, il les fit tous jurer que jusqu'à ce qu'il fût de retour ils maintiendroient la forme de gouvernement qu'il avoit établie. Quand il fut arrivé à Delphes, il consulta le dieu pour savoir si ses loix étoient bonnes & suffisantes pour rendre les Spartiates heureux & vertueux. Apollon lui répondit qu'il ne manquoit rien à ses loix, & que tant que Sparte les observeroit, elle seroit la plus glorieuse ville du monde, & jouiroit d'une parfaite félicité. Lycurgue envoia cette réponse à Sparte, & croiant son ministére consommé, il mourut volontairement à Delphes, en s'abstenant de manger. Il étoit persuadé que la mort même des grands personnages & des hommes d'Etat ne doit pas être oisive ni inutile à la République, mais une suite de leur ministére, une de leurs plus importantes actions, & celle qui leur doit faire autant ou plus d'honneur que toutes les autres. Il crut donc qu'en mourant de la sorte il mettoit le sceau & le comble à tous les services qu'il avoit rendus pendant sa vie à ses citoiens, puisque sa mort les obligeroit à garder toujours ses ordonnances, qu'ils avoient juré d'observer inviolablement jusqu'à son retour.

C'étoit une chose commune chez les payens, de croire qu'on étoit maître de se donner la mort quand on le vouloit.

RE'FLEXIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE SPARTE, ET SUR LES LOIX DE LYCURGUE.

1. *Choses louables dans les loix de Lycurgue.*

Il faut bien, à n'en juger même que par l'événement, qu'il y eût dans les loix de Lycurgue un grand fond de sagesse & de prudence, puisque tant qu'elles furent observées à Sparte, & elles le furent pendant plus

de cinq cens ans, cette ville fut si puissante & si florissante. [a] C'étoit moins, dit Plutarque en parlant des loix de Sparte, le gouvernement & la police d'une ville ordinaire, que la conduite & le réglement d'un homme sage qui passe toute sa vie dans les exercices de la vertu. Ou plutôt, continue ce même auteur, comme les Poétes feignent qu'Hercule, avec sa peau de lion & sa massue seulement, parcouroit le monde, & le purgeoit de voleurs & de tyrans: Sparte de même, avec une simple bande * de parchemin & une méchante cape, donnoit la loi à toute la Gréce volontairement soumise à son empire, étoufoit les tyrannies & les injustes dominations dans les cités, terminoit à son gré les guerres, & calmoit les séditions, le plus souvent sans remuer un seul bouclier, & en envoiant un seul Ambassadeur, qui ne paroissoit pas plutôt, que tous les peuples soumis se rangeoient autour de lui, comme les abeilles autour de leur roi, tant la justice de cette ville & son bon gouvernement imprimoient de respect à tous les hommes.

I. *Nature du gouvernement de Sparte.*

ON TROUVE à la fin de la vie de Lycurgue une réflexion de Plutarque, qui seule seroit un grand éloge de ce sage Législateur. Il dit que Platon, Diogéne, Zénon, & tous ceux qui ont entrepris de parler de l'établissement d'un Etat politique, ont pris pour modéle la république de Lycurgue: avec cette différence, qu'ils se sont bornés à des paroles & à des discours, mais que Lycurgue, sans s'arréter à des idées & à des projets, a mis en œuvre & produit au grand jour une police inimitable, & a formé une ville entiére de Philosophes.

Pour y réussir, & pour établir une forme de république la plus parfaite qui fût possible, il avoit comme fondu & mélé ensemble ce que chaque espéce de gouvernement paroissoit avoir de plus utile pour le bien public, en tempérant l'une par l'autre, & balançant les inconvéniens de chacune en particulier par les avantages que pro-

a Οὐ πόλεως ἡ Σπάρτη πολιτείαν, ἀλλ' ἀνδρὸς ἀσκητοῦ ϗ σοφοῦ βίον ἔχουσα.

* *C'étoit ce que les Lacédémoniens appelloient* Scytale, *une bande de cuir ou de parchemin roulée autour d'un bâton, où les ordres que la République envoioit aux Généraux étoient écrits comme en chiffre.*

curoit la réunion de toutes ensemble. Sparte tenoit quelque chose de l'Etat Monarchique par l'autorité de ses Rois : Le Conseil des Trente, autrement dit le Sénat, étoit une véritable Aristocratie : & le pouvoir qu'avoit le Peuple de nommer les Sénateurs, & de donner force aux loix, étoit un craion du gouvernement Démocratique. L'établissement des Ephores corrigea dans la suite ce qu'il pouvoit y avoir de défectueux dans ces premiers réglemens, & suppléa ce qui pouvoit y manquer. Platon, en plus d'un endroit, admire la sagesse de Lycurgue dans l'établissement du Sénat, qui fut également salutaire aux Rois & au Peuple :[a] parce que par ce moien la loi devint l'unique maitresse des Rois, & que les Rois ne devinrent pas les tyrans de la loi.

2. *Partage égal des terres : or & argent bannis de Sparte.*

LE DESSEIN que forma Lycurgue de faire un partage égal des terres parmi les citoiens, & de bannir entiérement de Sparte le luxe, l'avarice, les procès, les dissensions, en même tems qu'il en banniroit l'usage de l'or & de l'argent, nous paroîtroit un plan de république sagement imaginé, mais impraticable dans l'exécution, si l'Histoire ne nous apprenoit que Sparte a subsisté dans cet état pendant plusieurs siécles. Concevons-nous qu'on ait pu persuader à des Citoiens, auparavant riches & opulens, de renoncer à tous leurs biens & à tous leurs revenus, de se confondre en tout avec les plus pauvres, de s'assujettir à un régime de vivre très dur & très gênant, de s'interdire en un mot l'usage de tout ce qui est regardé ailleurs comme faisant la douceur & la félicité de la vie? Voila pourtant dequoi Lycurgue est venu à bout.

Un tel établissement seroit moins merveilleux, s'il n'avoit subsisté que pendant la vie du Législateur : mais on sait qu'il lui survécut de plusieurs siécles. Xénophon dans l'éloge qu'il nous a laissé d'Agésilas, & Cicéron dans l'une de ses harangues, remarquent que Lacédémone étoit la seule ville du monde qui eût conservé immuablement sa discipline & ses loix pendant un si grand nombre d'années. *Soli*, dit le dernier en parlant des Lacé-

Pro Flacco, num. 63.

a Νόμος ἐπειδὴ κύριος ἐγένετο βασιλεὺς τῶν ἀνθρώπων, ἀλλ' ὐκ ἄνθρωποι τύραννοι νόμων. *Plat. Epist.* 8.

démoniens,

démoniens, *toto orbe terrarum septingentos jam annos ampliùs unis moribus & nunquam mutatis legibus vivunt.* Je croi bien que du tems de Cicéron la discipline de Sparte, aussi bien que sa puissance, étoit fort affoiblie & diminuée : mais tous les Historiens conviennent qu'elle se maintint dans toute sa vigueur jusques au régne d'Agis, sous lequel Lysandre, incapable lui-même de se laisser éblouir & corrompre par l'or, remplit sa patrie de luxe & d'amour pour les richesses, en y apportant des sommes immenses d'or & d'argent, qui étoient le fruit de ses victoires, & en renversant par là les loix de Lycurgue. Cet événement, qui fut le commencement de la décadence de Sparte, mérite bien d'être ici raporté.

Lysandre aiant fait un riche butin dans la prise d'Athénes, envoia à Lacédémone tout l'or & l'argent qu'il avoit pris. On tint conseil pour savoir si l'on devoit le recevoir : rare & belle délibération, dont toute l'Histoire ne fournit aucun autre exemple : Les plus sages & les plus sensés des Spartiates, se tenant rigoureusement à la loi, furent d'avis [a] d'écarter de la ville avec horreur & anathéme cet or & cet argent, comme une peste fatale, & une amorce dangereuse de tout mal. D'autres, & ce fut le plus grand nombre, proposérent un milieu & un tempérament, qui fut suivi. L'on ordonna qu'on retiendroit l'or & l'argent, mais que cette monnoie ne seroit emploiée que par le Trésor public, & n'auroit cours que pour les propres affaires de l'Etat ; & que tout particulier qui s'en trouveroit saisi, seroit mis à mort sur l'heure. Ce fut là une faute essentielle, & qui avec la ruine des loix de Lycurgue causa celle de l'Etat. [b] Ils furent, dit Plutarque, assez imprudens & assez aveugles de croire qu'il suffisoit de placer comme en sentinelle à la porte des maisons la loi & la crainte du supplice pour empécher l'or & l'argent d'y entrer : pendant qu'ils laissoient le cœur de leurs citoiens ouvert à l'admiration & au desir

Plut. in vit. Lys.

a Ἀποδιοπομπεῖσθαι πᾶν τὸ ἀργύριον καὶ τὸ χρυσίον, ὥσπερ κῆρας ἐπαγωγίμους.

b Οἱ δὲ ταῖς μὲν οἰκίαις τῶν πολιτῶν, ὅπως οὐ πάρεισιν εἰς αὐτὰς νόμισμα, τὸν φόβον ἐπέστησαν φύλακα καὶ τὸν νόμον· αὐτὰς δὲ τὰς ψυχὰς ἀνεκπλήκτους καὶ ἀπαθεῖς πρὸς ἀργύριον οὐ διετήρησαν, ἐμβαλόντες εἰς ζῆλον, ὡς σεμνοῦ δή τινος καὶ μεγάλου, τοῦ πλουτεῖν ἅπαντας.

des richesses, & qu'ils y introduisoient eux-mêmes une violente passion d'en amasser, en faisant regarder comme une chose grande & honorable de devenir riche.

Mais l'introduction de la monnoie d'or & d'argent ne fut pas la première plaie que les Lacédémoniens firent aux loix de leur Législateur. Elle fut la suite du violement d'une autre loi encore plus fondamentale. L'ambition fraia le chemin à l'avarice. Le desir des conquêtes entraîna celui des richesses, sans lesquelles on ne pouvoit songer à étendre sa domination. Le principal but de Lycurgue dans l'établissement de ses loix, & sur tout de celle qui interdisoit l'usage de l'or & de l'argent, étoit, comme l'ont judicieusement observé Polybe & Plutarque, de réprimer & de réfréner l'ambition de ses citoiens, de les mettre hors d'état de faire des conquêtes, & de les forcer en quelque sorte de se renfermer dans l'enceinte étroite de leur pays, sans porter plus loin leurs vûes ni leurs prétentions. En effet le gouvernement qu'il avoit établi suffisoit pour défendre les frontiéres de Sparte : mais il ne suffisoit pas pour la rendre maîtresse des autres villes.

Le dessein de Lycurgue n'avoit donc pas été de former des Conquérans. Pour en ôter jusqu'à la pensée à ses citoiens, [a] il leur défendit expressément, quoiqu'ils habitassent un pays environné de la mer, de s'exercer à la marine, d'avoir des flotes, & de combattre sur mer. Ils furent religieux observateurs de cette défense pendant près de cinq siécles, & jusqu'à la défaite de Xerxès. A cette occasion ils songérent à s'emparer de l'empire de la mer, pour éloigner un ennemi si redoutable. Mais s'étant bientôt aperçu que ces commandemens éloignés & maritimes corrompoient les mœurs de leurs Généraux, ils y renoncérent sans peine, comme nous l'avons remarqué à l'occasion du roi Pausanias.

Plut. in vit. Lycurg.

Quand Lycurgue avoit armé ses citoiens de boucliers & de lances, ce n'avoit point été pour les mettre en état de commettre plus impunément des injustices, mais pour

a Ἀπείρητο δὲ αὐτοῖς ναύταις εἶναι ϗ ναυμαχεῖν. *Plut. in moribus Laced.*

s'en défendre. [a] Il en avoit fait un peuple de soldats & de guerriers, afin qu'à l'ombre des armes ils vécussent dans la liberté, dans la modération, dans la justice, dans l'union, dans la paix, en se contentant de leur terrain sans usurper celui des autres, & en se persuadant qu'une ville, non plus qu'un particulier, ne peut espérer un bonheur solide & durable que par la vertu. Des hommes corrompus, dit encore Plutarque, qui ne voient rien de plus beau que les richesses, & qu'une domination puissante & étendue, peuvent donner la préférence à ces vastes Empires qui ont assujetti l'univers par la violence : mais Lycurgue étoit convaincu qu'une ville n'avoit besoin de rien de tout cela pour être heureuse. Sa politique, qui a fait avec justice l'admiration de tous les siécles, avoit pour principal but l'équité, la modération, la liberté, la paix ; & elle étoit ennemie de l'injustice, de la violence, de l'ambition, de la passion de dominer & d'étendre les bornes de la république de Sparte. Ces sortes de réflexions que Plutarque séme de tems en tems dans ses vies, & qui en font la plus grande & la plus solide beauté, peuvent contribuer infiniment à donner aux jeunes gens une véritable notion de ce qui fait la solide gloire d'un Etat réellement heureux, & à les détromper de bonne heure de l'idée qu'on se forme de la vaine grandeur de ces Empires qui ont englouti les Roiaumes, & de ces fameux Conquérans qui ne doivent ce qu'ils sont qu'à la violence & à l'usurpation.

Plut. ibid. & in vit. Agesil.

3. *Excellente éducation de la jeunesse.*

La longue durée des Loix établies par Lycurgue, est certainement une chose bien merveilleuse : mais le moien qu'il emploia pour y réussir, n'est pas moins digne d'admiration. Ce moien fut le soin extraordinaire qu'il prit de faire élever les enfans des Lacédémoniens dans une exacte & sévére discipline. Car, comme le fait remarquer Plutarque, la religion du serment auroit été un foible lien, si par l'éducation & la nourriture il n'eût im-

[a] Οὐ μὴν τοῦτό γε Λυκούργῳ κεφάλαιον ἦν τότε πλείστων ἡγεμένην ἀπολιπεῖν τὴν πόλιν· ἀλλ' ὥσπερ ἑνὸς ἀνδρὸς βίῳ καὶ πόλεως ὅλης νομίζων εὐδαιμονίαν ἀπ' ἀρετῆς ἐγγίνεσθαι καὶ ὁμονοίας τῆς πρὸς αὑτήν, πρὸς τοῦτο συνέταξε καὶ συνήρμοσεν, ὅπως ἐλευθέριοι, καὶ αὐτάρκεις γενόμενοι καὶ σωφρονοῦντες ἐπὶ πλεῖστον χρόνον διατελῶσι. *Plut. in vit. Lyc.*

primé les Loix dans leurs mœurs, & ne leur eût fait sucer presque avec le lait l'amour de sa police. Aussi vit-on que ses principales ordonnances se conservérent plus de cinq cens ans, [a] comme une bonne & forte teinture qui a pénétré jusqu'au fond. Et Cicéron fait la même remarque, en attribuant le courage & la vertu des Spartiates, non pas tant à leur bon naturel, qu'à l'excellente éducation qu'on

Cicer. pro Flacco. n. 63. recevoit à Sparte : *Cujus civitatis spectata ac nobilitata virtus, non solùm naturâ corroborata, verùm etiam disciplinâ putatur.* Ce qui fait voir de quelle importance il est pour un Etat de veiller à ce que les jeunes gens soient élevés d'une maniére propre à leur inspirer l'amour des Loix de la patrie.

Le grand principe de Lycurgue, & [b] Aristote le répéte en termes formels, étoit que, comme les enfans sont à l'Etat, il faut qu'ils soient élevés par l'Etat, & selon les vûes de l'Etat. C'est pour cela qu'il vouloit qu'ils fussent élevés en public & en commun, & non abandonnés au caprice des parens, [c] qui pour l'ordinaire par une indulgence molle & aveugle, & par une tendresse mal entendue, énervent en même tems & le corps & l'esprit de leurs enfans. A Sparte, dès l'âge le plus tendre, on les endurcissoit au travail & à la fatigue par les exercices de la chasse & de la course : on les accoutumoit à supporter la faim & la soif, le chaud & le froid. Et, ce que les meres auront bien de la peine à se persuader, c'est que ces exercices durs & pénibles tendoient à leur procurer une forte & robuste santé, capable de soutenir les fatigues de la guerre, à laquelle ils étoient tous destinés, & la leur procuroient en effet.

4. Obéissance. Mais ce qu'il y avoit de plus excellent dans l'éducation de Sparte, c'est qu'elle enseignoit parfaitement aux jeunes gens à obéir. De là vient que le poëte Simonide donne à cette ville une épithéte * bien magnifique qui marque

a Ὥσπερ βαφῆς ἀκράτου καὶ ἰσχυρᾶς καθαψαμένης.

a Οὐ χρὴ νομίζειν αὐτὸν αὑτοῦ τινα εἶναι τῶν πολιτῶν, ἀλλὰ πάντας τῆς πόλεως. Δεῖ δὲ τῶν κοινῶν κοινὴν ποιεῖσθαι καὶ τὴν ἄσκησιν. *Arist. lib. 8. Polit.*

c Mollis illa educatio, quam indulgentiam vocamus, nervos omnes & mentis & corporis frangit. *Quintil. lib. 1. cap. 2.*

* Δαμασίμβροτος, c'est-à-dire, *dompteuse d'hommes.*

qu'elle ſeule ſavoit domter les eſprits, & rendre les hommes ſouples & ſoumis aux loix, comme les chevaux que l'on forme & que l'on dreſſe dès leurs plus tendres années. C'eſt pour cela qu'Agéſilas conſeilla à Xénophon de faire venir ſes enfans à Sparte, [a] afin qu'ils y appriſſent la plus belle & la plus grande de toutes les ſciences, qui eſt celle de commander & d'obéir. Il l'avoit bien appriſe lui-même, & il en ſentoit toute l'importance. Plutarque obſerve qu'il ne parvint pas, comme les autres * Rois, à commander, ſans avoir auparavant parfaitement appris à obéir; & [b] que ce fut pour cela que de tous les Rois de Lacédémone il fut celui qui ſût le mieux s'accorder avec ſes ſujets, aiant ajouté à la grandeur véritablement roiale, & aux maniéres nobles qui lui étoient naturelles, un air de bonté, d'humanité, d'affabilité populaire, qu'il tenoit de l'éducation.

Il donna dans la ſuite le plus mémorable exemple de ſoumiſſion à la Loi & à l'autorité publique qui ſoit dans l'Hiſtoire; & ce n'eſt pas ſans raiſon que Xénophon & Plutarque mettent cette action au deſſus de tout ce qu'il a fait de plus glorieux. Après les grandes victoires qu'il avoit remportées contre les Perſes, toute l'Aſie étant déja émue, & la plupart des provinces prêtes à ſe révolter, il ſongeoit à aller attaquer le Roi de Perſe dans le cœur de ſes Etats, & il ſe préparoit à partir pour cette grande expédition. Sur ces entrefaites arrive un courier, qui lui annonce que Sparte eſt menacée d'une furieuſe guerre, & que les Ephores le rappellent, & lui ordonnent de venir au ſecours de ſa patrie. Agéſilas, ſans délibérer un moment, partit, en s'écriant: *O malheureux Grecs, plus ennemis de vous-mêmes que les Barbares!* Il faut être bien maître de ſoi, & bien reſpecter l'autorité publique, pour renoncer avec une ſi promte obéiſſance à toutes les conquêtes qu'il avoit déja faites, & aux magnifiques eſpérances qu'un avenir preſque aſſuré lui préſentoit.

[a] Μαθησομένους τῶν μαθημάτων τὸ κάλλιστον, ἄρχεσθαι καὶ ἄρχειν.

* *A Sparte, les enfans deſtinés au trône, étoient diſpenſés de la ſévérité de la diſcipline.*

[b] Διὸ καὶ πολὺ τῶν βασιλέων εὐαρμοστότατον αὐτὸν τοῖς ὑπηκόοις παρέσχε, τῷ φύσει ἡγεμονικῷ καὶ βασιλικῷ προσκτησάμενος ἀπὸ τῆς ἀγωγῆς τὸ δημοτικὸν καὶ φιλάνθρωπον.

Plut. ad Principem indoctum.

Les Princes, dit Plutarque, font consister ordinairement leur grandeur en ce qu'ils commandent à tous, & n'obéissent à personne. Souvent même, dans la crainte qu'une raison trop éclairée ne vienne à les maitriser, & n'émousse, pour ainsi dire, la pointe & la force d'une autorité à laquelle ils ne veulent point mettre de bornes, ils affectent de demeurer dans l'ignorance de leurs devoirs. Qui sera donc, ajoute Plutarque, le maître des Rois qui n'en ont point ? Ce sera la Loi, cette Reine souveraine des dieux & des hommes, comme l'appelle Pindare : mais une Loi, non écrite dans les livres, mais gravée dans le cœur ; qui les suivra par tout, qui ne les abandonnera jamais, & qui exercera sur leur esprit un doux mais souverain empire. Un Officier disoit tous les matins au roi des Perses en l'éveillant : Souvenez-vous, Seigneur, d'accomplir les ordonnances d'Oromasde : c'étoit le Législateur des Perses. L'amour du bien public & de la justice en dit autant à un Prince bien sensé & bien instruit.

Pour mieux faire connoître le caractére des Lacédémoniens, & leur parfaite soumission aux Loix, je raporterai ici un endroit d'Hérodote bien digne d'être remarqué. Xerxès, près d'entrer dans la Grece, demanda à Démarate l'un des Rois de Sparte qui s'étoit réfugié auprès de lui, s'il croioit que les Grecs osassent l'attendre, & il lui recommanda sur tout de lui parler avec sincérité. » Puisque vous me l'ordonnez, lui répondit Démarate, » la vérité va vous parler par ma bouche. * Il est vrai » que de tout tems la Gréce a été nourrie dans la pau- » vreté : mais on a introduit chez elle la vertu, que la » sagesse cultive, & que la vigueur des Loix maintient. » C'est par l'usage que la Gréce fait faire de cette ver- » tu, qu'elle se défend également des incommodités de » la pauvreté, & du joug de la domination. Mais pour » ne vous parler que de mes Lacédémoniens, soiez sûr » que nés & nourris dans la liberté, ils ne préteront ja-

* *J'insérerai à la fin de cet article le texte grec de ce passage d'Hérodote, avec quelques remarques sur une expression de ce passage qui n'est point sans difficulté.*

» mais l'oreille à aucune proposition qui tende à la servi-
» tude. Fussent-ils abandonnés par tous les autres Grecs, » & réduits à une troupe de mille soldats, ou à un nom- » bre encore moindre, ils viendront au-devant de vous, & » ne refuseront point le combat. « Le Roi, entendant un tel discours, se mit à rire : & comme il ne pouvoit comprendre que des hommes libres & indépendans, tels qu'on lui dépeignoit les Lacédémoniens, qui n'avoient point de maîtres qui pussent les contraindre, fussent capables de s'exposer ainsi aux dangers & à la mort. [a] » Ils sont li- » bres & indépendans de tout homme, reprit Démara- » te ; mais ils ont au dessus d'eux la Loi qui les domine, » & ils la craignent plus, que vous-même n'êtes craint » de vos Sujets. Or cette Loi leur défend de fuir jamais » dans le combat, quelque grand que soit le nombre des » ennemis ; & elle leur commande, en demeurant fermes » dans leur poste, ou de vaincre, ou de mourir. « La chose arriva comme Démarate l'avoit prédit. Trois cens Lacédémoniens, aiant à leur tête Léonide l'un des rois de Sparte, osérent disputer le passage des Thermopyles à l'armée innombrable des Perses. Enfin, après avoir fait des efforts incroiables de courage, accablés par le nombre plutôt que vaincus, ils périrent tous avec leur Chef, excepté un seul qui se sauva à Lacédémone, où il fut traité comme un lâche, & comme un traître à la patrie. On éleva dans la suite un superbe tombeau dans ce lieu-là même à ces braves défenseurs de la Gréce, [b] avec cette inscription, qui étoit du Poéte Simonide :

Ω ξεῖν', ἄγγειλον Λακεδαιμονίοις, ὅτι τῇδε
Κείμεθα, τοῖς κείνων πειθόμενοι νομίμοις.

a Ἐλεύθεροι γὰρ ἐόντες οὐ πάντα ἐλεύθεροί εἰσι· ἔπεστι γάρ σφι δεσπότης, νόμος, τὸν ὑποδειμαίνουσι πολλῷ ἔτι μᾶλλον, ἢ οἱ σοί σέ· ποιεῦσι γῶν τὰ ἂν ἐκεῖνος ἀνώγῃ· ἀνώγει δὲ τ' αὐτὸ αἰεί, οὐκ ἐῶν φεύγειν οὐδὲν πλῆθος ἀνθρώπων ἐκ μάχης, ἀλλὰ μένοντας ἐν τῇ τάξει, ἐπικρατέειν, ἢ ἀπόλλυσθαι.

b Pari animo Lacedæmonii in Thermopylis occiderunt, in quos Simonides :

Dic, hospes, Spartæ, nos te hîc vidisse jacentes,
Dum sanctis patriæ legibus obsequimur. Cic. lib. 1. Tusc. Quæst. n. 101.

c'est-à-dire : *Passant, va annoncer à Lacédémone que nous sommes morts ici, pour obéir à ses saintes Loix.* Il est bon de faire remarquer aux jeunes gens la simplicité des inscriptions antiques.

Observations critiques
Sur un passage d'Hérodote.

Herod. lib. 7. pag. 473. edit. Henr. Steph. ann. 1592.

Τῇ Ἑλλάδι πενίη μὲν αἰεί κοτε σύντροφός ἐστι· ἀρετὴ δὲ ἔπακτός ἐστι, ἀπότε σοφίης κατεργασμένη καὶ νόμου ἰσχυροῦ· τῇ διαχρεωμένη ἡ Ἑλλὰς, τήντε πενίην ἀπαμύνεται, καὶ τὴν δεσποσύνην.

Valla traduit ainsi ce passage : *Græcia semper quidem alumna fuit paupertatis, hospes virtutis, quam à sapientia accivit & à severa disciplina ; quam usurpans Græcia, & paupertatem tuetur, & dominatum.* Henri Estienne, au lieu de *paupertatem tuetur*, a substitué à la marge *paupertatem propulsat* ; ce qui est conforme au texte grec, τὴν πενίην ἀπαμύνεται.

Ce passage m'a embarrassé : & certainement il n'est point sans difficulté. Il semble présenter une contradiction évidente, en disant d'abord que la pauvreté a toujours été en honneur dans la Gréce ; & ensuite que la même Gréce rejette & écarte loin d'elle la pauvreté. C'est pourquoi la traduction de Valla me plaisoit assez, & en la suivant je trouvois un fort beau sens dans ce passage : » La » Gréce, disoit Démarate à Xerxès, jusqu'ici a toujours » été le domicile de la pauvreté, & l'école de la vertu. » Instruite par les leçons de ses sages, & soutenue par » une rigide observation de ses Loix, elle s'est toujours » conservée jusqu'ici & dans l'amour de la pauvreté, & » dans l'honneur du commandement, *& paupertatem* » *tuetur, & dominatum.* « Mais, pour donner ce sens au passage d'Hérodote, il faloit changer le texte, & supposer qu'il y avoit ἐπαμύνεται au lieu de ἀπαμύνεται, comme apparemment Valla l'avoit supposé.

Me trouvant dans cet embarras, je proposai ma difficulté à un ami absent, fort versé dans la connoissance des Auteurs grecs & latins, & dont les observations & les

les conſeils m'ont été d'un grand ſecours dans l'ouvrage que j'ai donné au Public. J'insérerai ici ſa réponſe, qui pourra être utile aux jeunes maîtres, en leur montrant comment il faut s'y prendre pour expliquer des endroits obſcurs & difficiles.

Je croi, m'écrit cet ami, avoir rencontré le vrai ſens du paſſage d'Hérodote. J'en donnerai la traduction françoiſe, après avoir établi les fondemens qui la juſtifient.

La principale difficulté conſiſte dans le ſens qu'on doit donner à ἀπαμύνεται. Si l'on y trouve de l'équivoque en le conſtruiſant avec πενίην, cette équivoque eſt levée par δεσποσύνην, que le même verbe gouverne également. Or δεσποσύνη ne ſignifie point ici *l'honneur du commandement*, comme vous le traduiſez.

Car 1°. pour ſoutenir cette verſion, il faudroit changer ἀπαμύνεται en ἐπαμύνεται de ſon autorité, & contre la foi des manuſcrits & des imprimés, qu'il n'eſt jamais permis d'abandonner, à moins que d'y être forcé par l'évidence du ſens que forme le texte.

2. Le caractére propre des Grecs, ſur tout dans ces premiers tems, étoit l'amour de la liberté, de l'indépendance, de l'affranchiſſement de tout joug, l'αὐτονομία; & non pas le deſir de la domination, l'ambition du commandement, la gloire des conquêtes.

3. Que l'on nomme, ſi l'on peut, non un peuple, mais une ſeule ville, ſur laquelle les Grecs euſſent alors étendu leur empire, & ſur laquelle ils affectaſſent *l'honneur du commandement*. Démarate ſe ſeroit donc rendu ridicule de vanter à Xerxès le commandement des Grecs, pendant qu'il ne pouvoit montrer un village ſur lequel ils l'exerçaſſent.

4. Quand on accorderoit pour un moment que ce Lacédémonien auroit voulu exagérer la jalouſie des Grecs pour l'honneur du commandement, capable de leur faire tout ſacrifier pour ſe conſerver cette glorieuſe poſſeſſion, jamais il ne ſe ſeroit ſervi du mot δεσποσύνη pour exprimer cette penſée. Il lui auroit préféré certainement ἡγεμονία, ἀρχὴ, δυνάστεια, κράτος, & peutêtre κοιρανίη, s'il avoit voulu parler comme Homére. Car δεσποσύνη ne ſignifie que la

domination d'un maître ſur ſes eſclaves : *dominatio herilis in ſervos.* C'eſt un terme odieux, qui emporte l'idée de ſervitude dans celui qui y eſt ſoumis, & qui donne une idée entiérement oppoſée au génie des Grecs, leſquels dans la ſuite, quoique leur ambition eût été allumée par leurs grandes victoires ſur les Perſes, ne penſérent néanmoins jamais à établir nulle part cet empire deſpotique : δεσποσύνην. Les Athéniens & les Lacédémoniens, qui partagérent tour à tour l'honneur du commandement, affectérent dans leurs conquêtes, les premiers d'introduire dans toutes les villes la *Démocratie*, & les autres l'*Ariſtocratie*, & à les animer contre la ſervitude des Perſes par cette image flateuſe de la liberté. Je ne m'arréte point à le prouver : toute l'hiſtoire y eſt formelle.

5. Ce que Démarate ajoute immédiatement des Lacédémoniens, pour prouver par cet exemple particulier ſa théſe générale, montre clairement qu'il ne s'agit pas ici d'une δεσποσύνην active qu'ils veuillent ſe conſerver ſur les autres, mais d'une δεσποσύνην paſſive que Xerxès exigeoit d'eux, mais à laquelle jamais les Spartiates ne pourroient ſe réſoudre, quand ils ſeroient abandonnés de tous les Grecs, & qu'ils reſteroient ſeuls livrés à une mort certaine. C'eſt le but du raiſonnement : c'eſt ce qu'il ne faut pas perdre de vûe.

Je ne voi donc pas comment on peut recevoir une traduction, qui combat en même tems le texte formel de l'original, la propriété des termes, le vrai caractére des peuples, l'évidence des faits, & la ſuite du raiſonnement de celui qui parle.

Voici la traduction que j'oſe ſubſtituer.

» Il eſt vrai que de tout tems la Gréce a été nourrie » dans la pauvreté. Mais on a introduit chez elle la vertu, » que la ſageſſe cultive, & que la vigueur des loix main» tient. C'eſt par l'uſage que la Gréce fait faire de cet» te vertu, qu'elle ſe défend également des incommo» dités de la pauvreté, & du joug de la domination. «

2. *Choſes blâmables dans les loix de Lycurgue.*

Sans entrer ici dans un détail exact de tout ce qui

pourroit être blâmé dans les ordonnances de Lycurgue, je me contenterai de quelques légéres réflexions, que le Lecteur sans doute, justement blessé & révolté par le simple récit de quelques-unes de ces ordonnances, aura déja faites avant moi.

EN EFFET, pour commencer par le choix des enfans qui devoient être élevés ou exposés, qui ne seroit choqué de l'injuste & barbare coutume de prononcer un arrêt de mort contre ceux des enfans qui avoient le malheur de naître avec une complexion trop foible & trop délicate pour pouvoir soutenir les fatigues & les exercices auxquels la République destinoit tous ses Sujets? Est-il donc impossible, & cela est-il sans exemple, que des enfans, foibles d'abord & délicats, se fortifient dans la suite de l'âge, & deviennent même très robustes? Quand cela seroit, n'est-on en état de servir sa patrie que par les forces du corps? & compte-t-on pour rien la sagesse, la prudence, le conseil, la générosité, le courage, la grandeur d'ame, & toutes les qualités qui dépendent de l'esprit? *Omnino illud honestum, quod ex animo excelso magnificoque quærimus, animi efficitur non corporis viribus.* Lycurgue lui-même a-t-il rendu moins de service & fait moins d'honneur à Sparte par l'établissement de ses loix, que les plus grands Capitaines par leurs victoires? Agésilas étoit d'une taille si petite, & d'une mine si peu avantageuse, qu'à sa premiére vûe les Egyptiens ne purent s'empêcher de rire: & cependant il avoit fait trembler le grand Roi de Perse jusques dans le fond de son palais.

1. Sur le choix des enfans qui devoient être élevés ou exposés.

Cic. lib. 1. Offic. n. 79.

Ibid. n. 76.

Mais, ce qui est bien plus fort que tout ce que je viens de raporter, un autre a-t-il quelque droit sur la vie des hommes, que celui de qui ils l'ont reçue, c'est-à-dire que Dieu même? & un Législateur n'usurpe-t-il pas visiblement son autorité, quand indépendamment de lui il s'arroge un tel pouvoir? Cette ordonnance du Décalogue, qui n'étoit autre chose que le renouvellement de la loi naturelle, *Tu ne tueras point*, condanne généralement tous ceux des anciens qui croioient avoir droit de vie & de mort sur leurs esclaves, & même sur leurs enfans.

LE GRAND défaut des loix de Lycurgue, comme Pla-

2. Soin unique des corps.

ton & Ariſtote l'ont remarqué, c'eſt qu'elles ne tendoient qu'à former un peuple de ſoldats. Ce Législateur paroit en tout occupé du ſoin de fortifier les corps, nullement de celui de cultiver les eſprits. Pourquoi bannir de ſa République tous les arts & toutes les ſciences, [a] dont un des fruits le plus avantageux eſt d'adoucir les mœurs, de polir l'eſprit, de perfectionner le cœur, & d'inſpirer des maniéres douces, civiles, honnêtes, propres en un mot à entretenir la ſociété, & à rendre le commerce de la vie agréable? De là vient que le caractére des Lacédémoniens avoit quelque choſe de dur, d'auſtére, & ſouvent même de féroce, défaut qui venoit en partie de leur éducation, & qui aliéna d'eux l'eſprit de tous les Alliés.

3. Cruauté barbare à l'égard des enfans.

C'ÉTOIT une excellente pratique à Sparte d'accoutumer de bonne heure les jeunes gens à ſouffrir le chaud, le froid, la faim, la ſoif; & [b] d'aſſujettir par différens exercices durs & pénibles le corps à la raiſon, à laquelle il doit ſervir de miniſtre pour exécuter ſes ordres, ce qu'il ne peut faire, s'il n'eſt en état de ſupporter toutes ſortes de fatigues. Mais faloit-il porter cette épreuve juſqu'au traitement inhumain dont nous avons parlé? & n'étoit-ce pas une brutalité & une barbarie dans des peres & des meres de voir de ſang froid couler le ſang des plaies de leurs enfans, & de les voir même ſouvent expirer ſous les coups de verges?

4. Fermeté peu humaine dans les meres.

ON ADMIRE le courage des meres Spartaines, à qui la nouvelle de la mort de leurs enfans tués dans un combat non ſeulement n'arrachoit aucunes larmes, mais cauſoit une ſorte de joie. J'aimerois mieux que dans une telle occaſion la nature ſe fît entrevoir davantage, & que l'amour de la patrie n'étoufât pas tout-à-fait les ſentimens de la tendreſſe maternelle. Un de nos Généraux, à qui dans l'ardeur du combat on apprit que ſon fils venoit d'être tué, parla bien plus ſagement. » Songeons, dit-il, maintenant à vaincre l'ennemi, demain je pleurerai mon fils.

Omnes artes, quibus ætas puerilis ad humanitatem informari ſolet. *Pro. Arch. n.* 4.

b Exercendum corpus, & ita afficiendum eſt, ut obedire conſilio rationique poſſit in exequendis negotiis & labore tolerando. *Lib.* 1. *de off. n.* 79.

JE NE VOI pas comment on peut excuser la loi qu'imposa Lycurgue aux Lacédémoniens de passer dans l'oisiveté tout le tems de leur vie, excepté celui où ils faisoient la guerre. Il laissa tous les arts & tous les métiers aux esclaves & aux étrangers qui habitoient parmi eux, & ne mit entre les mains de ses citoiens que le bouclier & la lance. Sans parler du danger qu'il y avoit de souffrir que le nombre des esclaves, nécessaires pour cultiver les terres, s'accrût à un tel point, qu'il passât de beaucoup celui des maîtres, ce qui fut souvent parmi eux une source de séditions; dans combien de désordres un tel loisir devoit-il plonger des hommes toujours desœuvrés, sans occupation journaliére, & sans travail réglé? C'est un inconvénient qui n'est encore aujourd'hui que trop ordinaire parmi la noblesse, & qui est une suite naturelle de la mauvaise éducation qu'on lui donne. Excepté le tems de la guerre, la plupart de nos gentilshommes passent leur vie dans une entiére inutilité. Ils regardent également l'agriculture, les arts, le commerce audessous d'eux, & ils s'en croiroient deshonorés. Ils ne savent souvent manier que les armes. Ils ne prennent des sciences qu'une légére teinture, & seulement pour le besoin : encore plusieurs d'entr'eux n'en ont aucune connoissance, & se trouvent sans aucun goût pour la lecture. Ainsi il n'est pas étonnant que la table, le jeu, les parties de chasse, les visites réciproques, des conversations pour l'ordinaire assez frivoles, fassent toute leur occupation. Quelle vie pour des hommes qui ont quelque esprit! *5. Excessif loisir.*

MAIS ce qui rend Lycurgue plus condannable, & ce qui fait mieux connoitre dans quelles ténébres & dans quels desordres le paganisme étoit plongé, c'est de voir le peu d'égard qu'il a eu à la pudeur & à la modestie. Un maître chrétien ne manque pas d'opposer à cette licence effrénée la sainteté & la pureté des loix de l'Evangile; & par ce contraste il leur fait sentir quelle est la dignité & l'excellence du christianisme. *6. Pudeur & modestie absolument négligées.*

Il le fait encore d'une maniére qui n'est pas moins avantageuse, par la comparaison même de ce que les loix de Lycurgue ont de plus louable, avec celles de l'Evan-

gile. C'est une chose bien admirable, il faut l'avouer, qu'un peuple entier ait consenti à un partage de terres qui égaloit les pauvres aux riches, & que par le changement de monnoie il se soit réduit à une espéce de pauvreté. Mais le Législateur de Sparte, en établissant ces loix, avoit les armes à la main. Celui des chrétiens ne dit qu'un mot, *Bienheureux les pauvres d'esprit*; & des milliers de fidéles dans la suite de tous les siécles, renoncent à leurs biens, vendent leurs terres, quittent tout, pour suivre Jesus-Christ pauvre.

Sur le vol permis chez les Lacédémoniens.

J'AI CRU devoir traiter cet article séparément & avec quelque étendue, parce que dans le jugement qu'on en porte, il me semble qu'on n'est pas assez attentif à examiner le fond des choses. On condanne durement cette coutume des Lacédémoniens, comme pouvant porter les jeunes gens à peu respecter en d'autres occasions le bien d'autrui, & comme étant contraire à la loi naturelle & au décalogue. Dans le dénombrement qu'on fait des crimes permis chez différentes nations, de l'inceste parmi les Perses, du meurtre des peres vieux ou infirmes chez les Indiens, de l'adultére chez d'autres peuples, on ne manque pas d'y faire entrer le vol des Lacédémoniens, & de faire remarquer que [a] chez les Scythes, nation regardée ordinairement comme barbare, & qui destituée de loix ne connoissoit & ne cultivoit la justice que par une espéce d'instinct naturel, le vol étoit condanné & puni comme un des plus grands crimes.

Mais peut-on raisonnablement présumer que le plus grand des Législateurs ait autorisé formellement un desordre aussi grossier que le vol, pendant que les plus petits Législateurs dans tous les pays & dans tous les siécles ont eu soin de le punir sévérement & même de mort ?

Plutarque, qui raporte cette coutume dans la vie de

a Justitia gentis ingeniis culta, non legibus. Nullum scelus apud eos furto gravius. *Justin. lib. 2. cap. 2.*

Lycurgue, dans les mœurs des Lacédémoniens, & dans plusieurs autres endroits, n'y donne jamais le moindre signe d'improbation, quoiqu'il soit ordinairement un juge si équitable & si éclairé dans la morale : & je ne me souviens pas qu'aucun des anciens en ait fait un crime aux Lacédémoniens ni à Lycurgue.

D'où peut donc être venu le jugement peu favorable qu'en portent souvent les modernes ? De ce qu'ils ne se donnent pas la peine d'en peser les circonstances, ni d'en pénétrer les motifs.

1. Les jeunes gens à Lacédémone ne font ces Larcins que par ordre de leur commandant. *Plut. in vit. Lyc.*

2. Ils ne les font que dans un tems marqué, & en vertu de la loi. *Apophtheg. Lacon.*

3. Ils ne voloient jamais que des légumes, & des vivres, comme des supplémens au peu de nourriture qu'on leur donnoit exprès en très petite quantité. Ainsi tous ces larcins n'étoient regardés que comme des tours de souplesse qu'on leur permettoit publiquement pour chercher de quoi vivre plus au large. *Instit. Lacon.*

4. Le Législateur avoit eu plusieurs motifs en permettant cette sorte de vol.

C'étoit pour rendre les possesseurs plus vigilans à serrer & à garder leur bien.

On vouloit par là inspirer aux jeunes gens plus de hardiesse & d'adresse, comme étant destinés à la guerre.

On leur donnoit peu de nourriture afin qu'ils ne fussent jamais rassasiés, jamais réplets & chargés d'embonpoint ; qu'ils fussent alertes & légers ; qu'ils apprissent à supporter la faim, & eussent une santé plus forte & plus égale.

Mais le principal motif étoit, que tous ces jeunes gens étant sans exception destinés à la guerre, il jugeoit important de les accoutumer de bonne heure à la vie de soldat ; de leur apprendre à vivre de peu, à pourvoir eux-mêmes à leur subsistance sans avoir besoin du pain de munition, à soutenir de grandes fatigues à jeun, à se maintenir lontems avec peu de vivres dans un pays où les ennemis, accoutumés à une grande consommation, mouroient de faim dès les premiers jours, & étoient obligés *Instit. Lacon.*

d'abandonner le terrain, chassés par l'impuissance où ils étoient d'y vivre, au lieu que le Lacédémonien y trouvoit de quoi subsister sans peine. C'est à quoi le Législateur, tout guerrier, & uniquement attentif à former des soldats, avoit voulu pourvoir de loin par l'éducation, en les accoutumant à une grande frugalité & à une grande sobriété, faute desquelles la plupart des desseins échouent à la guerre, & les plus fortes armées sont dans l'impossibilité de maintenir leurs conquêtes. De sorte qu'aujourd'hui, où par la bonne chére & par la somptuosité des tables on a multiplié les besoins des armées, le plus embarrassant des soins de ceux qui les commandent est de pourvoir aux vivres, & le premier obstacle qui les empéche d'avancer dans le pays ennemi, est le défaut de subsistance. Aussi, ce que nos meilleurs Généraux regardent comme ce qu'il y a de plus singulier & de plus incroiable dans l'ancienne histoire, c'est la facilité & la promtitude avec lesquelles les plus grosses armées se transportoient d'un pays dans un autre.

Ce sont ces avantages que Lycurgue a voulu procurer à un peuple tout guerrier : & il ne pouvoit choisir un moien plus efficace ni plus certain. C'est jusques-là qu'il faut aller pour entendre sa loi, & pour lui rendre justice. Après toutes ces observations, je ne sai si l'on fera encore aux jeunes Lacédémoniens un grand scrupule de leurs vols, & si on les croira obligés à restitution. En ce cas, il est aisé de les justifier par des raisons encore plus solides & plus fonciéres.

C'est un principe constant, que depuis le premier partage des biens nous ne possédons plus rien que dépendamment des loix & selon la disposition des loix ; & qu'en abandonnant à chaque particulier la jouissance de la portion du bien qui lui est échue, elles peuvent y faire les réserves, les restrictions, & y imposer les servitudes & les charges qu'elles jugent convenables. Or tout le corps de l'Etat de Sparte, en acceptant les loix de Lycurgue, étoit convenu solennellement que sur les trente-neuf mille lots distribués aux Spartiates, il seroit permis aux jeunes gens de prendre parmi les légumes & les vivres ce que le possesseur ne garderoit pas avec assez de soin, sans qu'il pût se

se plaindre de la rapine, ni avoir action contre le ravisseur. Aussi il est clair, que lorsque le jeune homme étoit surpris, il n'étoit jamais puni comme aiant fait une injustice & pris le bien d'autrui, mais seulement comme aiant manqué d'adresse.

Rien n'est plus ordinaire dans tous les Etats que ces sortes de réserves, & de semblables droits accordés sur le bien d'autrui. C'est ainsi que Dieu, non seulement avoit donné aux pauvres le pouvoir de cueillir du raisin dans les vignes, & de glaner dans les champs, & d'en emporter même les gerbes entiéres; mais avoit encore accordé à tout passant, sans distinction, la liberté d'entrer autant de fois qu'il lui plaisoit dans la vigne d'autrui, & d'en manger autant de raisin qu'il vouloit malgré le maître de la vigne. Dieu en rend lui-même la premiére raison: c'est que la terre d'Israel étoit à lui, & que les Israélites n'en étoient que les fermiers qui en jouissoient à cette condition onéreuse.

De semblables servitudes sont établies dans les autres républiques, sans qu'on s'avise d'y soupçonner la moindre injustice. Les soldats ont droit de logement chez les particuliers; droit d'y prendre leur subsistance dans les marches ou dans les quartiers d'hiver, de se faire fournir des chariots & d'autres besoins. Un Seigneur a droit de s'emparer, comme il lui plait & quand il lui plait, de tout le gibier & des bêtes fauves qui sont chez ses vassaux, quoique les terres qui nourrissent ces bêtes ne lui appartiennent point, & même d'empêcher les propriétaires de toucher à ces bêtes, quoiqu'ils les aient vû naître chez eux.

C'est ainsi que tout le corps de l'Etat Lacédémonien composé de tous les particuliers, avoit transporté publiquement aux jeunes gens le droit de venir prendre dans les jardins & dans les sales les vivres qui les accommodoient. Et ces jeunes gens n'étoient pas plus criminels en se servant de cette liberté, que les bourgeois d'Athénes en allant prendre dans les jardins & dans les vergers de Cimon ce qui leur convenoit, parce que tous les particuliers de Sparte étoient censés avoir donné unanimement

aux jeunes gens, qui après tout étoient leurs propres enfans, la même permission que Cimon avoit accordée aux Athéniens, qui n'étoient que ses citoiens.

Pour ce qui regarde l'exemple des Scythes, chez qui le vol étoit sévérement puni, la raison de la différence est sensible. C'est que la loi, qui seule décide de la propriété & de l'usage des biens, n'avoit rien accordé chez les Scythes à un particulier sur le bien d'un autre particulier: & que la loi chez les Lacédémoniens avoit fait tout le contraire. C'eût été un véritable vol d'aller prendre du fruit dans les jardins de Périclès, de Thémistocle, d'Alcibiade, parce qu'ils s'en étoient réservé la propriété: mais ce n'en étoit point un d'en aller cueillir dans les vergers de Cimon & de Pélopidas, parce qu'ils avoient associé à la jouissance de ces biens tous leurs citoiens.

Il n'étoit nullement à craindre que la coutume reçue à Sparte n'apprît aux jeunes gens à ne pas respecter en d'autres cas le bien d'autrui. Car les établissemens de Lycurgue, qui avoient banni de Sparte l'usage de l'or & de l'argent, & qui obligeoient tous les citoiens de vivre & de manger ensemble, avoient rendu le vol des meubles & de la monnoie ou inutile, ou même impossible. Aussi ne voit-on point que pendant tant de siécles on ait jamais découvert un seul vol à Lacédémone.

QUATRIÉME MORCEAU

TIRÉ DE L'HISTOIRE GRECQUE.

Beaux jours de Thébes, & délivrance de Syracuse.

CE N'EST que dans le dessein d'être court, que je joins ces deux morceaux d'histoire, quoiqu'ils soient tout-à-fait séparés; & que par la même raison, sans presque faire aucun récit, je me contenterai de faire connoitre le caractére de ceux qui y ont eu le plus de part.

1. *Beaux jours de Thébes.*

NUL TRAIT de l'histoire ne fait mieux sentir, ce me semble, ce que peut le vrai mérite, & de quelle ressource sont pour un Etat de grands Capitaines, que ce qui arriva à Thébes dans un assez court espace d'années. Cette ville par elle-même étoit très-foible, & elle venoit tout récemment d'être comme réduite en servitude. Lacédémone au contraire étoit depuis lontems en possession du commandement, & maitrisoit toute la Gréce. Deux Thébains par leur courage & par leur sagesse, abbattirent le pouvoir formidable de Sparte, & portérent leur patrie au plus haut point de gloire. Je ne ferai presque que montrer cet événement, sans entrer dans un grand détail.

Ces deux Thébains furent Pélopidas & Epaminondas, tous deux sortis des plus illustres familles de leur ville. Le premier étoit né avec de grands biens, qu'il augmenta beaucoup étant devenu seul héritier d'une maison très riche & très florissante. Pour l'autre, la pauvreté lui étoit domestique, & il l'avoit reçue comme un héritage de pere en fils: mais il se la rendit encore plus familiére & plus facile à supporter, par l'étude sérieuse qu'il fit de la philosophie, & par le genre de vie simple qu'il suivit toujours d'une maniére constante & uniforme. L'un montra l'usage qu'on devoit faire des richesses, & l'autre celui qu'on pouvoit faire de la pauvreté. Pélopidas faisoit part de ses biens à tous ceux qui avoient besoin d'être secourus, & qui méritoient de l'être, faisant voir, dit Plutarque, qu'il étoit le maître & non l'esclave de ses biens. N'aiant jamais pu porter Epaminondas son ami à accepter ses offres, & à user de son bien: il apprit de lui à vivre comme pauvre au milieu des richesses. Il faisoit à dessein la visite des maisons des pauvres, pour apprendre d'eux à se passer de beaucoup de choses. Il auroit eu honte, disoit-il, de dépenser plus pour sa table & pour ses habits que le dernier des Thébains. Et il n'étoit si sévére contre lui-même, que pour être en état de partager son bien avec un plus grand nombre d'honnêtes gens qui en avoient besoin.

Ils étoient tous deux également nés pour les grandes choses, avec cette différence pourtant, que Pélopidas s'appliquoit davantage à exercer son corps, & Epaminondas à cultiver son esprit. Ils emploioient tout leur loisir, l'un aux exercices de la lutte & à la chasse, l'autre à la conversation & à l'étude de la philosophie.

Mais ce que les personnes les plus sensées ont admiré par dessus tout en eux, a été cette amitié & cette union inaltérable qu'ils conservérent pendant tout le cours de leur vie, quoiqu'ils se trouvassent presque toujours emploiés ensemble soit dans le commandement des armées, soit dans le gouvernement de la République: union, fondée sur une estime mutuelle de part & d'autre, & encore plus sur l'amour du bien public, qui faisoit que chacun d'eux regardoit les succès de l'autre comme les siens propres. Cette intelligence & ce bon accord, qualités infiniment rares parmi ceux qui tiennent ensemble le timon de l'Etat, comme on le peut voir par l'exemple des plus grands hommes d'Athénes, ne peut être que l'effet d'une véritable grandeur d'ame, & d'une vertu solide, qui ne cherchant ni la gloire, ni les richesses, sources funestes des dissensions & de l'envie, mais le bien & l'aggrandissement de la patrie, est bien au dessus des petitesses & des foiblesses d'une basse jalousie, pour qui le mérite d'autrui est un tourment.

La premiére & la plus éclatante preuve que Pélopidas donna de son courage & de sa prudence, fut le dessein hardi qu'il conçut & qu'il exécuta, quoiqu'il fût encore fort jeune, de délivrer sa patrie du joug de la domination des Lacédémoniens, qui par surprise s'étoient emparé de la citadelle de Thébes. Il sut former en peu de tems une conspiration considérable contre les tyrans. Quoique cette affaire eût été conduite avec tout le secret possible, un moment avant l'exécution, un courier, qui avoit fait grande diligence, demanda Archias chef des tyrans, qui tous ensemble étoient à table & se réjouissoient, & il lui remit entre les mains une lettre qu'il disoit être fort pressée, & regarder des affaires sérieuses. En effet on sut depuis qu'elle marquoit un détail circon-

ſtancié de toute la conjuration. [a] Archias, ſe mettant à rire, *A demain donc*, dit-il, *les affaires ſérieuſes*; & il mit la lettre ſous le couſſin ſur lequel il étoit appuié. Mais il n'y eut point de lendemain pour lui. Il fut tué la nuit même avec tous les tyrans, & la citadelle repriſe. On peut dire que le changement qui arriva bientôt après dans les affaires, & que la guerre qui rabaiſſa l'orgueil de Sparte, & qui lui ôta l'empire de la Gréce, fut l'ouvrage de cette ſeule nuit, dans laquelle Pélopidas, ſans prendre ni château, ni place, mais avec une petite poignée de gens, délia, pour ainſi dire, & rompit les nœuds de la domination des Lacédémoniens, qui paroiſſoient ne pouvoir jamais être ni rompus, ni déliés.

Il eut part dans la ſuite à toutes les victoires que Thébes remporta contre Lacédémone. Après de ſi grandes & de ſi heureuſes expéditions, toutes les villes de Theſſalie appellent Pélopidas contre le tyran qui les opprime. Il marche auſſitôt, & leur rend la liberté par ſa préſence. Les deux Princes qui ſe diſputoient la couronne de Macédoine, le prennent pour arbitre de leur querelle. Il leur preſcrit les conditions de la paix, & exige d'eux des ôtages pour ſûreté de leur parole: tant étoit grande la renommée de la puiſſance de Thébes, & la confiance qu'on avoit en ſa juſtice. Il va enſuite en qualité d'Ambaſſadeur auprès du Roi de Perſe, & il en eſt reçu avec les plus grandes marques de diſtinction & d'eſtime: & pendant que les Députés des autres Républiques s'empreſſent d'en tirer des avantages particuliers, il n'eſt occupé que du bien général de la Gréce: & ſans rien demander pour ſa patrie, il ne veut que la liberté parfaite de tous les Grecs, & leur entiére indépendance. Content de l'avoir obtenue, & peu touché des préſens magnifiques que le Roi lui offre, il n'accepte que ceux, qui, ſans l'enrichir, marquoient ſimplement la bienveillance du Prince, & ſa faveur.

Tant de belles actions furent terminées par une mort fort glorieuſe à la vérité, mais qui laiſſe pourtant quel-

[a] Καὶ ὁ Ἀρχίας μειδιάσας· Οὐκοῦν εἰς αὔριον (ἔφη) τὰ σπουδαῖα.

que chose à desirer. Car Pélopidas poursuivant trop vivement le Tyran de Phéres qui fuioit devant lui, & qui s'étoit retiré dans le bataillon de ses gardes, succomba enfin sous le grand nombre, après avoir fait des actions héroïques de courage. Il auroit dû se souvenir que les grands hommes sont redevables de leur vie à leur patrie, & que c'est pour elle seule, & non pour eux-mêmes, qu'ils doivent mourir.

POUR CE QUI REGADE Epaminondas, [a] ce n'est point sans raison qu'il a été considéré comme le premier homme de la Grece. [b] Il seroit difficile de dire s'il fut plus grand Capitaine, qu'homme de bien. Il réunissoit en lui seul, comme le remarque Diodore de Sicile, toutes les belles qualités des plus fameux Généraux, & n'en avoit point les vices. Il étoit également insensible à l'ambition & à l'avarice. Il chercha, non à commander lui-même, mais à procurer le commandement à sa patrie. Les richesses, loin de le tenter, ne purent jamais approcher de lui: il semble qu'il se seroit cru deshonoré en devenant riche, & sa pauvreté l'accompagna jusqu'au tombeau, où il ne put être porté qu'aux dépens du public. Etant né pauvre, il voulut toujours le demeurer: & jamais son ami Pélopidas ne put vaincre sa résistance. » Je » ne rougis point, lui disoit-il, d'une pauvreté qui ne m'a » point empéché de mériter les premiers emplois de la » République, & le commandement de ses armées. Elle » ne m'a point fait de honte, & je ne veux pas non plus » lui en faire en l'abandonnant.

[c] Il ne fut pas plus avide d'argent que de gloire. Jamais il ne brigua les premiéres places: ce furent les dignités qui allérent le chercher, & elles furent souvent obligées de faire violence à sa modestie. Il s'en acquitta tou-

a Thebanum Epaminondam, haud scio an summum virum Græciæ. *Cic. lib. 3. de Orat. n.* 139.

b Fuit incertum, vir melior an dux esset. Nam & imperium non sibi semper, sed patriæ quæsivit: & pecuniæ adeo parcus, fuit, ut sumptus funeri defuerit. *Justin. lib. 6. cap.* 8.

c Gloriæ quoque non cupidior, quàm pecuniæ: quippe recusanti omnia imperia ingesta sunt; honoresque ita gessit ut ornamentum non accipere, sed dare ipsi dignitati videretur. Jam literarum studium, jam philosophiæ doctrina

jours de telle ſorte, qu'il parut leur faire plus d'honneur que lui-même n'en étoit honoré.

Sa droiture, ſa ſincérité, ſon amour invincible pour la juſtice, lui attiroient une pleine confiance des citoiens, & même des ennemis. On ne pouvoit s'empécher d'aimer & d'admirer en lui un caractére de bonté & de douceur conſtante, que rien n'étoit capable d'altérer, & qui ne diminuoit rien de la haute eſtime & de la vénération que ſes grandes qualités lui attiroient. [a] C'eſt en ces ſortes de vertus que Plutarque fait conſiſter la véritable grandeur d'Epaminondas. Rien en effet n'eſt plus rare que ces qualités dans un pouvoir preſque ſouverain, au milieu des guerres & des victoires, à la tête des grandes affaires; & il n'y a rien qu'il ſoit plus néceſſaire de bien montrer aux gens de qualité, qui ſont ſouvent tentés d'y ſubſtituer l'artifice, la diſſimulation, les airs de hauteur & de faſte.

L'élévation de ſes ſentimens lui fit toujours porter avec douceur & avec patience la jalouſie de ſes égaux, la mauvaiſe humeur de ſes citoiens, les calomnies de ſes ennemis, & l'ingratitude de ſa patrie après ſes grands ſervices. [b] Il étoit perſuadé que la grandeur d'ame conſiſte principalement à ſouffrir ces épreuves ſans ſe troubler, ſans ſe plaindre, ſans rien rabattre de ſon zéle; [c] parce qu'il en eſt de la patrie comme de ceux qui nous ont donné la vie, dont nous devons endurer les mauvais traitemens avec ſoumiſſion.

Jamais perſonne ne ſut mieux que lui le métier de la guerre. Il joignoit à un courage intrépide une prudence conſommée. Et toutes ces vertus ne furent pas moins l'effet de l'excellente éducation qu'il avoit reçue, que de ſon heureux naturel. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il avoit témoigné un goût merveilleux pour l'étude & pour le

tanta, ut mirabile videretur, unde tam inſignis militiæ ſcientia homini inter literas nato. *Juſtin. ibid.*

a Ἦν ἀληθῶς μέγας ἐγκρατείᾳ, καὶ δικαιοσύνῃ, καὶ μεγαλοψυχίᾳ, καὶ πρᾳότητι. *Plut. in Pelop.*

b Τὸ δὲ συκοφάντημα καὶ τὴν ὀργὴν Ἐπαμινώνδας ἤνεγκε πρᾴως, μέγα μέρος ἀνδρείας καὶ μεγαλοψυχίας τὴν ἐν τοῖς πολιτικοῖς ἀνεξικακίαν ποιούμενος.

c Ut parentum ſævitiam, ſic patriæ, patiendo ac ferendo leniendam eſſe. *Liv. lib. 37. n. 34.*

travail, en sorte qu'on pourroit s'étonner comment un homme né parmi les lettres, & nourri dans le sein de la philosophie, avoit pu acquérir une science si parfaite de l'art militaire.

Voila ce qui fait les grands hommes, & comment ils se forment; & l'on ne sauroit trop en avertir les jeunes gens destinés à la guerre, aux premiéres places de l'Etat, & généralement à quelque emploi que ce soit, dont plusieurs regardent l'étude comme inutile pour eux, & presque deshonorante. Cicéron dans le troisiéme livre de l'Orateur fait un long dénombrement des Capitaines les plus illustres de la Grece, qui tous avoient pris grand soin de cultiver leur esprit par l'étude des sciences, & en particulier par celle de la philosophie: Pisistrate, Péricles, Alcibiade, Dion de Syracuse dont nous parlerons bientôt, Timothée fils de Conon, Agésilas, & Epaminondas. C'est un grand malheur, quand ceux qui entrent dans les charges & dans le maniement des affaires publiques, y entrent, pour me servir des termes de Cicéron, nuds & desarmés, c'est-à-dire, sans connoissances, sans lumiéres, & presque sans aucune teinture des sciences qui servent à orner & à embellir l'esprit. *Nunc contrà plerique ad honores adipiscendos, & ad rempublicam gerendam nudi veniunt atque inermes, nulla cognitione rerum, nulla scientia ornati.*

Lib. 3. de Orat. n. 137. 141.

Ibid. n. 136.

2. *Délivrance de Syracuse.*

Deux hommes fort illustres travaillérent à rétablir la liberté dans Syracuse, Dion & Timoléon, le premier en jetta les fondemens, & le second acheva entiérement ce grand ouvrage.

1. Dion.

Je ne sai si parmi les vies des hommes illustres que Plutarque nous a laissées, il y en a aucune plus belle & plus curieuse que celle de Dion; mais il n'y en a point certainement qui marque davantage quel est le prix de la bonne éducation, & de quelle utilité peut être la conversation

versation des gens savans & vertueux. C'est presque l'unique point auquel je m'arréterai, en faisant quelques réflexions sur les circonstances de la vie de Dion qui y ont le plus de raport.

PREMIÉRE RÉFLEXION.

Conversation des gens de lettres & de probité infiniment utile aux Princes.

DION étoit frere d'Aristomaque, que le premier Denys avoit épousée. Une espéce de hazard, ou plutôt, dit Plutarque, une providence particuliére, qui jettoit de loin les fondemens de la liberté de Syracuse, y avoit amené Platon le plus célébre des philosophes. Dion devint son ami & son disciple, & profita bien de ses leçons. Car, quoiqu'élevé dans des mœurs basses sous un Tyran, quoiqu'accoutumé à une sujettion craintive & servile, quoique nourri dans le faste & les délices, en un mot dans un genre de vie qui fait consister le souverain bien dans la volupté & dans la magnificence: il n'eut pas plutôt entendu les discours de ce philosophe, & gouté de cette philosophie qui méne à la vertu, qu'il sentit son ame enflammée d'amour pour elle.

Le second Denys avoit succédé à son pere dans un âge, [a] où, comme le dit Tite-Live d'un autre Roi de Syracuse, à peine étoit-il capable d'user modérément de sa liberté, loin de pouvoir gouverner avec sagesse. Dès qu'il fut monté sur le trône, le premier soin des courtisans fut de s'emparer de son esprit, & d'obséder ce jeune Prince par des flateries continuelles. Ils ne pensoient qu'à lui fournir tous les jours de vains amusemens, le tenant toujours occupé à des festins, à des commerces de femmes, & à tous les autres plaisirs les plus honteux. Dion, persuadé que tous les vices du jeune Denys ne venoient que de la mauvaise éducation qu'il avoit eue, chercha à le

a Puerum, vix dum libertatem, nedum dominationem, modicè laturum. Lætè id ingenium tutores atque amici ad præcipitandum in omnia vitia acceperunt. *Liv. lib.* 24. *n.* 4.

jetter dans des conversations honnêtes, & à lui faire goûter des discours capables de former les mœurs. Pour cela il l'engagea à faire venir à sa Cour Platon. Quelque répugnance qu'eût le Philosophe pour ce voiage, dont il n'espéroit pas un grand fruit, il ne put résister aux vives sollicitations qu'on lui fit de toutes parts. Il arriva donc à Syracuse, & y fut reçu avec des marques d'honneur & de distinction extraordinaires.

Platon trouva les plus heureuses dispositions du monde dans le jeune Denys, qui se préta sans réserve à ses leçons & à ses conseils. Mais, comme il avoit lui-même infiniment profité des avis & des exemples de Socrate son maître, le plus habile homme qu'ait eu le paganisme pour faire goûter la vérité, il eut soin de manier l'esprit du jeune Tyran avec une adresse merveilleuse, évitant de heurter de front ses passions, travaillant à gagner sa confiance par des maniéres douces & insinuantes, & sur-tout s'étudiant à lui rendre la vertu aimable, pour la rendre en même tems victorieuse du vice, qui ne retient les hommes dans ses liens qu'à force d'attraits, de douceurs, de plaisirs, & de délices qu'il leur présente.

Le changement fut promt & étonnant. Le jeune Prince, plongé jusques-là dans l'oisiveté, dans la mollesse, & dans l'ignorance de tous ses devoirs qui en est une suite inévitable, sortant comme d'un sommeil létargique, commença à ouvrir les yeux, à entrevoir la beauté de la vertu, à goûter les douceurs & les charmes d'une conversation également solide & agréable, & il se livra avec autant d'empressement au desir d'apprendre & de s'instruire, qu'il en avoit eu auparavant d'éloignement & d'horreur. La Cour, qui est le singe des Princes, & qui suit en tout leurs inclinations, entra dans les mêmes sentimens. Toutes les sales du palais, comme autant d'écoles de géométrie, étoient pleines de la poussiére dont les géométres se servent pour tracer leurs figures; & en très peu de tems l'étude de la philosophie & des plus hautes sciences, devint le goût dominant & général.

Le grand fruit de ces études, par raport à un Prince, n'est pas seulement de lui remplir l'esprit d'une infinité

de connoiſſances très curieuſes, très utiles, & ſouvent très néceſſaires; mais encore plus de le retirer de l'oiſiveté, de l'indolence, & des vains amuſemens de la Cour; de l'accoutumer à une vie appliquée & ſérieuſe; de lui faire naître le deſir de s'inſtruire des devoirs de la roiauté, & de connoitre ceux qui ont excellé dans l'art de régner; en un mot, de le mettre en état de gouverner par lui-même, & de voir tout par ſes propres yeux, c'eſt-à-dire d'être véritablement Roi. Mais c'eſt à quoi s'oppoſeront toujours les courtiſans & les flateurs, comme cela ne manqua pas d'arriver ſous le jeune Denys.

SECONDE RE'FLEXION.

Flateurs, peſte funeſte des Cours, & ruine des Princes.

CE QUE dit Cicéron de la flaterie par raport à l'amitié, n'eſt pas moins vrai par raport à la Cour des Princes, qu'elle en eſt le poiſon le plus mortel : *Sic habendum eſt, nullam in amicitiis peſtem eſſe majorem, quàm adulationem.* *De amicit. n. 91.* Il entend par flateurs ces hommes faux & doubles, d'un eſprit ſouple & pliant, qui vrais Protées prennent mille formes différentes ſelon le beſoin, uniquement attentifs à plaire au Prince, toujours occupés à étudier ſes goûts & ſes inclinations, & à lire ſur ſon viſage ce qu'il deſire, ſe faiſant une loi de ne lui préſenter jamais aucune vérité choquante, de ne le contredire en rien, & de parler toujours le même langage que lui. *Ibid. n. 91-93.* Les gardes veillent autour du palais des Rois, dit un Ancien, pour écarter des ennemis moins dangereux que n'eſt la flaterie. [a] Elle trompe les ſentinelles : elle pénétre, non ſeulement dans le cabinet, mais dans le cœur du Prince, & elle travaille à lui enlever ce qu'il y a de plus précieux & de plus eſſentiel à ſon bonheur : c'eſt-à-dire, un

[a] Sola quippe hæc, (adulatio) nequicquam vigilantibus ſatellitibus imperium deprædatur; regumque nobiliſſimam partem, animam nimirum, aggreditur. *Syneſ. de regno.*

esprit sage & équitable, le discernement du vrai & du faux, l'amour de la justice & du bien public.

Il [a] n'est pas étonnant qu'un jeune Prince comme Denys, qui avec le plus excellent naturel & au milieu des meilleurs exemples auroit eu bien de la peine à se soutenir, ait enfin succombé à une tentation si délicate dans une Cour infectée depuis lontems, où il n'y avoit d'émulation que pour le vice, & où il étoit environné d'une troupe de flateurs qui ne cessoient de le louer & de l'applaudir en tout. Ils commencérent par jetter un ridicule parfait sur la vie retirée qu'on lui faisoit mener, & sur les études ausquelles on l'appliquoit, comme si il s'agissoit d'en faire un philosophe. Ils allérent plus loin, & travaillérent de concert à lui rendre suspect, & même odieux, le zêle de Dion & de Platon, en les lui représentant [b] comme d'incommodes censeurs & d'impérieux pédagogues, qui prenoient sur lui une autorité qui ne convenoit ni à son âge ni à son rang. Enfin Dion & Platon, sous différens prétextes, & en différens tems, furent éloignés de la Cour, qui se trouva de nouveau abandonnée à toutes sortes de désordres & d'excès.

On voit par-là combien il est difficile à un Prince d'éviter les piéges qui lui sont tendus par la conspiration d'un petit nombre de personnes qui occupent les premiéres places auprès de lui & les premiers emplois; qui ont intérêt à se ménager les uns les autres, à lui cacher une partie de ce qui devroit lui être connu; & à s'accorder sur divers points malgré leurs intérêts différens, leurs jalousies, leurs haines secrettes, pour se rendre seuls les maîtres des affaires, pour borner à eux seuls la confiance du Prince, & pour le tenir comme captif dans l'étroite enceinte dont
Lamprid. in vitâ Alex. ils l'ont environné. *Claudentes principem senem, & agentes ante omnia ne quid sciat.*

a Vix artibus honestis pudor retinetur, nedum inter certamina vitiorum pudicitia, aut modestia, aut quidquam probi moris servaretur. *Tacit. Annal. lib.* 14. *cap.* 15.

b Tristes & superciliosos alienæ vitæ censores, publicos pædagogos. *Senec. epist.* 123.

TROISIÉME RÉFLEXION.

Grandes qualités de Dion mélées de quelques légers défauts.

IL EST difficile de trouver réunies dans une seule personne autant d'excellentes qualités qu'on en voit dans le Prince dont nous parlons. Grandeur d'ame, noblesse de sentiment, générosité à répandre ses biens, valeur héroïque dans les combats accompagnée d'un sang froid & d'une prudence peu communes, un esprit vaste & capable des plus grandes vûes, une fermeté inébranlable dans les plus grands dangers & dans les revers de fortune les plus inopinés, un amour de la patrie & du bien public porté presque jusqu'à l'excès; voila une partie des vertus de Dion. Il saisit les préceptes de la philosophie avec une ardeur, dont Platon témoigne avoir vû peu d'exemples: & il l'étudia, non par curiosité, ou par vanité, mais pour s'instruire de ses devoirs, & pour en faire la régle de sa conduite.

Quelque passionné qu'il fût pour la philosophie, [a] cette étude ne le détourna jamais de son devoir, & il sut contenir son ardeur dans de justes bornes. Après que Denys l'eut obligé de quitter Syracuse & la Sicile, il menoit dans son exil la vie la plus agréable qu'il soit possible d'imaginer pour un homme qui a bien goûté une fois la douceur de l'étude; jouissant tranquillement de la conversation des philosophes, assistant à leurs disputes, y brillant d'une maniére toute particuliére par la beauté de son génie & par la solidité de son jugement, parcourant les villes de la docte Gréce, pour y cueillir, s'il est permis de parler ainsi, la fleur des beaux esprits, & pour y consulter les plus habiles politiques, laissant partout des marques de sa libéralité & de sa magnificence, également aimé & respecté de tous ceux qui le connoissoient, & recevant dans tous les lieux où il passoit des honneurs ex-

a Retinuitque, quod est difficillimum, ex sapientia modum. *Tacit. in vit. Agric. n.* 4.

traordinaires, qu'on rendoit encore plus à ſon mérite qu'à ſa naiſſance. C'eſt du milieu d'une vie ſi douce qu'il s'arracha pour aller ſecourir ſa patrie qui imploroit ſa protection, & pour la délivrer du joug de la tyrannie ſous lequel elle gémiſſoit depuis lontems.

Jamais peutêtre entrepriſe ne fut plus hardie, & n'eut en même tems un ſuccès plus heureux. Il partit avec huit cens hommes ſeulement, & deux vaiſſeaux de charge, pour aller attaquer à main armée une puiſſance auſſi redoutable que celle de Denys.

Diod. Sic. hiſt. lib. 16.

» Qui auroit jamais cru, dit » un Hiſtorien, qu'un homme avec deux vaiſſeaux de char- » ge fût venu à bout de détrôner un Prince qui avoit » quatre cens navires de guerre, cent mille hommes de » pié, dix mille chevaux, une auſſi grande proviſion d'ar- » mes & de blé, & autant de richeſſes qu'il en faloit pour » entretenir & pour ſoudoier des troupes ſi nombreuſes? » qui outre cela étoit maître d'une des plus grandes vil- » les de Gréce; qui avoit des ports, des arſenaux, des » citadelles imprenables, & qui étoit ſoutenu & fortifié » par un grand nombre d'Alliés très puiſſans? La cauſe » des grands ſuccès de Dion fut ſa magnanimité & ſon » courage, & l'affection de ceux à qui il devoit procurer » la liberté.

Mais ce que je trouve de plus beau dans la vie de Dion, de plus digne d'admiration, &, s'il étoit permis de parler ainſi, de plus au deſſus de l'humain, c'eſt cette grandeur d'ame & cette patience inouïe avec laquelle il ſouffrit l'ingratitude de ſes citoiens. Il avoit tout quitté pour venir à leur ſecours : il avoit réduit la tyrannie aux abois, & touchoit au moment où il devoit les rétablir dans une entiére liberté. Pour prix de tant de ſervices, ils le chaſſent honteuſement de leur ville accompagné d'une poignée de ſoldats étrangers dont ils n'ont pu corrompre la fidélité, ils le chargent d'injures, & ajoutent à la perfidie les plus durs outrages. Il n'a, pour punir ces ingrats & ces rebelles, qu'à faire un mouvement : il n'a qu'à laiſſer agir l'indignation de ſes ſoldats. Maître de leur ame comme de la ſienne, il arréte leur impétuoſité, & ſans deſarmer leurs mains il met un frein à leur juſte colére, ne

leur permettant, dans le feu même & dans l'ardeur du combat, que d'effraier & non de tuer ses ennemis, parce qu'il les regardoit toujours comme ses concitoiens & comme ses freres.

Il disoit, dans une autre occasion, » que les Capitaines passoient ordinairement leur vie à s'exercer aux armes, & à apprendre le métier de la guerre : que pour » lui il avoit passé un fort long tems à Athénes dans l'Académie, pour y apprendre à domter la colére, l'envie, » & le ressentiment : que la marque de la victoire que » l'on a remportée sur ses passions, ce n'est pas d'être » doux & affable à ses amis & aux gens de bien, mais » de se montrer humain à ceux qui nous ont fait injustice, & d'être toujours prêt à leur pardonner.... Il est » vrai, disoit-il, que selon les loix humaines, il est plus » pardonnable & plus permis de se venger quand on a » été maltraité, que de commettre le premier une injustice contre les autres. Mais, si on consulte la nature, on trouvera que l'une & l'autre de ces fautes » viennent de la même source, & qu'il y a autant de » foiblesse à se venger d'une injure, qu'à la faire le » premier.

Toutes les injustices & les ingratitudes de sa patrie ne furent pas capables de rallentir son zêle. Après beaucoup d'avantures il la rétablit dans sa liberté, & en chassa les Tyrans. Il n'eut pas la consolation de jouir du fruit de ses travaux. Un traître forma un complot contre lui, & l'égorgea dans sa propre maison. Sa mort replongea Syracuse dans de nouveaux malheurs.

On ne pouvoit, ce me semble, reprocher à Dion qu'un défaut ; c'est qu'il avoit quelque chose de dur & d'austére dans l'humeur, qui le rendoit moins accessible & moins sociable, & qui éloignoit un peu de lui jusqu'aux plus gens de bien, & jusqu'à ses meilleurs amis. Platon l'avoit souvent averti de ce défaut. Il avoit tâché même de l'en corriger en le liant particuliérement avec un philosophe qui avoit du jeu & de l'agrément dans l'esprit, & qui étoit fort propre à lui inspirer des maniéres douces & insinuantes. Il l'en fit encore depuis souvenir dans

une lettre qu'il lui écrivit, où il lui parle ainsi: [a] » Faites » réflexion, je vous prie, qu'on trouve que vous manquez » de douceur & d'affabilité; & mettez-vous bien dans » l'esprit que le moien le plus sûr de faire réussir les af- » faires, c'est de se rendre agréable à ceux avec qui l'on » a à traiter. La * fierté écarte le monde, & réduit un hom- » me à la solitude. « [b] Malgré les reproches qu'on lui fai- soit de la gravité trop austére, & de l'infléxible sévérité avec laquelle il traitoit le peuple, il se piqua toujours de n'en rien relâcher, soit que son naturel fût entiérement éloigné des attraits de l'insinuation & de la persuasion, soit que dans le dessein qu'il avoit de corriger & de ramener les Syracusains gâtés & corrompus par les discours flateurs & complaisans des Orateurs, il crût devoir emploier des maniéres plus fermes & plus mâles.

Dion se trompoit dans le point le plus essentiel du gouvernement. A compter depuis le trône jusqu'à la derniére place de l'Etat, quiconque est chargé du soin de gouverner & de conduire les autres, doit avant tout étudier ** l'art de manier les esprits, de les fléchir, de les tourner

a Ἐνθυμοῦ δὲ καὶ ὅτι δοκεῖς τισὶν ἐνδεεστέρως τοῦ προσήκοντος θεραπευτικὸς εἶναι· μὴ οὖν λανθανέτω σε ὅτι διὰ τοῦ ἀρέσκειν τοῖς ἀνθρώποις, καὶ τὸ πράττειν ἐστί.

* Ἡ δ' αὐθάδεια, ἐρημίᾳ ξύνοικος. *Cette pensée de Platon est parfaitement belle, mais ne se fait pas sentir tout d'un coup. M. Dacier l'a traduite ainsi:* La fierté est toujours compagne de la solitude; *ce qui n'offre aucune idée, ou plutôt en présente une absolument contraire à la vérité. Car il n'est point vrai que la fierté se trouve toujours dans la solitude. Un homme seul, & réduit à lui-même, en est peu susceptible, & n'a point d'occasion de la faire paroître. Ce vice demande des témoins & des spectateurs. Aussi n'est-ce pas là la pensée de Platon. Il veut dire que la fierté écarte tout le monde: qu'elle éloigne de nous ceux qui nous devroient être le plus unis: qu'au lieu que l'affabilité attire du monde de tous côtés auprès des grands, & les fait comme habiter au milieu d'une foule de personnes, même inconnues & étrangéres, qui les approchent volontiers, & qui s'empressent de s'attacher à eux: au contraire la fierté fait autour d'eux un desert, met tout en fuite, & les réduit à demeurer seuls comme dans une solitude; & par là les prive du secours des hommes dont ils ont besoin pour le succès de leurs affaires.* Ἡ δ' αὐθάδεια, ἐρημίᾳ ξύνοικος. La fierté réduit un homme à la solitude.

b Ἀλλὰ φύσει τι φαίνεται πρὸς τὸ πιθανὸν δυσκεράστῳ κεχρημένος, ἀντισπᾶν τε τοὺς Συρακουσίους ἄγαν ἀνειμένους καὶ διατεθρυμμένους προθυμούμενος. *Plut. in vit. Dion.*

** *C'est ce qu'un ancien poéte appelloit,* flexanima atque omnium regina rerum oratio. *Cic. lib.* 1. *de Divinat. n.* 80.

à son

à son gré, de les amener à son point ; ce qui ne se fait point en voulant les maitriser durement, en leur commandant avec hauteur, en se contentant de leur montrer la régle & le devoir avec une rigidité inflexible. Il y a, dans le bien même & dans la vertu, & dans l'exercice de toutes les charges, une exactitude & une fermeté, ou plutôt une sorte de roideur, qui souvent dégénére en vice, quand elle est poussée trop loin. Je sai qu'il n'est jamais permis de courber la régle : mais il est toujours louable, & souvent nécessaire, de l'amollir & de la rendre plus maniable ; ce qui se fait sur-tout par des maniéres douces & insinuantes, en n'exigeant pas toujours le devoir avec une extrême rigueur, en fermant les yeux sur beaucoup de petites fautes qui ne méritent pas d'être relevées, en avertissant avec bonté de celles qui sont plus considérables ; en un mot en tâchant par tous les moiens possibles de se faire aimer, & de rendre la vertu & le devoir aimables.

2. TIMOLEON.

TIMOLEON, qui étoit de Corinthe, acheva à Syracuse ce que Dion y avoit commencé si heureusement ; & il se signala dans cette expédition par des exploits inouis de valeur & de sagesse, qui égalérent sa gloire à celle des plus grands hommes de son tems. Après avoir obligé Denys de se retirer hors de la Sicile, il rappella tous les citoiens que la tyrannie avoit dispersés en différentes contrées : il en rassembla jusqu'à soixante mille pour repeupler la ville déserte : il leur partagea les terres : il leur donna des loix, & il établit une police avec les commissaires de Corinthe : il purgea toute la Sicile des tyrans qui l'avoient si lontems infestée, rétablit partout la sureté & la paix, & fournit aux villes ruinées par la guerre tous les moiens de se relever.

Après de si glorieuses actions, qui lui avoient donné un crédit sans bornes, il se déposa lui-même de son autorité, & passa le reste de sa vie à Syracuse en simple particulier, goûtant la douce satisfaction de voir tant de vil-

les, & tant de milliers d'hommes lui devoir le repos & la félicité dont ils jouissoient. Mais il fut toujours respecté & consulté comme l'oracle commun de la Sicile. Il n'y avoit ni traité de paix, ni établissement de loi, ni partage de terres, ni réglement de police, qui fussent bien faits, si Timoléon ne s'en étoit mélé, & ne les avoit finis lui-même.

Sa vieillesse fut éprouvée par une affliction bien sensible, qu'il supporta avec une patience étonnante; je veux dire par la perte de la vûe. Cet accident, loin de rien diminuer de la considération & du respect qu'on avoit pour lui, ne servit qu'à les augmenter. Les Syracusains ne se contentérent pas de lui rendre de fréquentes visites : ils lui menoient encore à la ville & à la campagne tous les étrangers qui passoient chez eux, afin qu'ils vissent leur bienfaiteur & leur libérateur. Quand ils avoient à délibérer dans l'assemblée publique sur quelque affaire importante, ils l'appelloient à leur secours : & lui, sur un char à deux chevaux, il traversoit la place, se rendoit au théâtre, & monté sur ce char, il étoit introduit dans l'assemblée, avec des cris & des acclamations de joie de tout le peuple. Après qu'il avoit dit son avis, qui étoit toujours religieusement suivi, ses domestiques le ramenoient au travers du théâtre, & tous les citoiens le reconduisoient jusques hors des portes avec les mêmes acclamations & les mêmes battemens de main.

On lui rendit encore de plus grands honneurs après sa mort. Rien ne manqua à la magnificence de son convoi, dont le plus bel ornement furent les larmes mélées aux bénédictions dont chacun s'empressoit de combler le défunt, & qui n'étoient accordées ni à la coutume, ni à la bienséance, mais partoient d'une affection sincére, & de la plus vive reconnoissance. Il fut ordonné qu'à l'avenir toutes les années le jour de son trépas on célébreroit en son honneur des Jeux de musique & des Jeux gymniques, & qu'on feroit des courses de chevaux.

Nous n'avons encore rien vû de plus accompli que ce que l'histoire nous apprend de Timoléon. Je ne parle pas seulement de ses exploits guerriers, & de l'heureux suc-

cès de toutes ses entreprises. Ce que j'admire le plus en lui, c'est son amour vif & désintéressé pour le bien public, ne se réservant que le plaisir de voir les autres heureux par ses services : c'est son extrême éloignement de tout esprit de domination & de hauteur, sa retraite à la campagne, sa modestie, sa modération, sa fuite des honneurs, &, ce qui est encore plus rare, son aversion pour toute flaterie, & même pour les plus justes louanges. [a] Quand on relevoit en sa présence sa sagesse, son courage, & la gloire qu'il avoit eue de chasser les tyrans, il ne répondoit autre chose, sinon qu'il se sentoit obligé de témoigner une grande reconnoissance envers les dieux, de ce qu'aiant résolu de rendre à la Sicile la paix & la liberté, ils avoient bien voulu pour cela se servir principalement de son ministére : car il étoit bien persuadé que tous les événemens humains sont conduits & réglés par les ordres secrets de la Providence divine.

JE NE PUIS finir cet article qui regarde le gouvernement de la Sicile, sans prier le Lecteur de comparer l'heureuse & paisible vieillesse de Timoléon, estimé, honoré, aimé généralement de tous les peuples, avec la vie misérable que traînoit Denys le Tyran, (je parle du pere) toujours agité de troubles & de fraieurs qui ne lui laissoient aucun repos, & devenu l'horreur & l'exécration du public. Pendant tout le tems de son régne, qui fut de trente-huit ans, il porta toujours sous sa robe une cuirasse d'airain. Il ne haranguoit son peuple que du haut d'une tour. N'osant se fier à aucun de ses amis ni de ses proches, il se faisoit garder par des étrangers & des esclaves, & sortoit le plus rarement qu'il pouvoit, la crainte l'obligeant de se condanner lui-même à une espéce de prison. Pour ne point confier sa tête & sa vie à la main d'un barbier, il chargea ses filles encore très jeunes de ce vil ministére : & quand elles furent plus âgées, il leur

Cic. lib. 5. Tusc. Quæst. n. 58-62.

a Cùm suas laudes audiret prædicari, nunquam aliud dixit, quàm se in ea re maximas diis gratias agere, atque habere, quòd, cùm Siciliam recreare constituissent, tum se potissimum ducem esse voluissent. Nihil enim rerum humanarum sine deorum numine agi putabat. *Cornel. Nep. in Timol. cap. 4.*

ôta des mains les ciseaux & le rasoir, & leur apprit à lui bruler la barbe & les cheveux avec des cocquilles de noix : & enfin il se rendit lui-même ce service, n'osant plus apparemment se fier à ses propres filles. Il n'alloit jamais de nuit dans la chambre de ses femmes, sans avoir fait fouiller partout auparavant avec grand soin. Le lit étoit environné d'un fossé très large & très profond avec un petit pont levis, qui en ouvroit le passage. Après avoir bien fermé & bien vérouillé les portes de sa chambre, il levoit ce pont levis, afin de pouvoir dormir en sureté. Ni son frere, ni son fils même, n'entroient dans sa chambre sans avoir changé d'habits, & sans avoir été visités par les gardes. Est-ce régner, est-ce vivre que de passer ainsi ses jours dans une défiance & une fraieur continuelles ? [a] Un roi véritablement digne de ce nom, n'a besoin de gardes que pour la bienséance, & pour l'éclat extérieur de la majesté ; [b] parce qu'il vit au milieu de sa famille, qu'il ne voit par-tout où il va que ses enfans, qu'il ne visite que ses amis, qu'il ne marche que dans un pays confié à ses soins & à sa bonté, & que tous ses sujets, loin de le craindre, ne craignent que pour lui.

Lib. 2. de Off. n. 25.

Plut. in vit. Dion.

Lib. 5. Tusc. Quest. n. 63-66.

Quelle comparaison, dit Cicéron dans un de ses livres des Tusculanes, entre la vie malheureuse & tremblante de Denys le tyran, & celle que menoit un Platon, un Architas, & tant d'autres philosophes qui vivoient du même tems ! Ce Prince, au milieu du faste & de la grandeur, condanné par son propre choix à une espéce de cachot, exclus du commerce des honnêtes gens, passoit sa vie avec des esclaves, des scélérats, des barbares, regardant comme ennemis quiconque savoit faire cas de la liberté, ne s'occupant que de meurtres & de carnages, & passant les jours & les nuits dans une fraieur continuelle. Les autres, liés ensemble par l'estime & le goût des mêmes biens & des mêmes études, formoient entr'eux la

a Princeps, suis beneficiis tutus, nihil præsidio eget : arma ornamenti causa habet. *Senec. lib. 1. de Clem. cap.* 13.

b Quod tutius imperium est, quàm illud, quod amore & caritate munitur ? Quis securior quàm rex ille, quem non metuunt, sed cui metuunt subditi ? *Synes. de regno.*

plus douce & la plus agréable société qu'il soit possible d'imaginer, exemts de tout soin & de toute inquiétude, & ne connoissant d'autre plaisir que celui qui vient de la contemplation de la vérité, & de l'amour de la vertu, en quoi ces philosophes faisoient consister tout le bonheur de l'homme.

C'est dans leur école & dans leurs conversations que Dion avoit puisé ces principes & ces sentimens qu'il s'efforçoit d'inspirer au jeune Denys, en l'exhortant à gouverner ses sujets avec bonté & douceur, comme un bon pere gouverne sa famille. » Pensez, lui disoit-il, que les » liens qui maintiennent & affermissent la domination » monarchique, & que votre pere se vantoit d'avoir ren- » du aussi difficiles à rompre que le diamant, ne sont ni » la crainte, ni la force, comme il l'a cru, ni le grand » nombre de galéres, ni ces milliers de barbares qui com- » posent votre garde : mais l'affection, l'amour, & la re- » connoissance que font naître dans le cœur des peuples » la vertu & la justice des Princes ; & que des liens, for- » més par de tels sentimens, quoique plus doux & moins » serrés que ces autres si roides & si durs, sont pourtant » plus forts pour la durée & pour le maintien des Etats. » Que d'ailleurs un Prince n'est ni honoré, ni estimé, par- » ce qu'il est habillé magnifiquement, qu'il a de grands » équipages & des meubles somptueux, qu'il entretient » sa maison dans le luxe, dans la délicatesse, dans les » délices, & dans tous les plaisirs les plus recherchés ; » pendant que du côté de l'esprit & de la raison il n'a au- » cun avantage sur le moindre de ses sujets, & qu'uni- » quement occupé à parer & à enrichir ses appartemens, » il dédaigne de tenir le palais de son ame décemment » & roialement orné.

Plut. in vit. Dion.

ARTICLE SECOND.

De l'Histoire Romaine.

Quelque prévenu que paroisse Tite Live en faveur du peuple dont il écrit l'histoire, on ne peut nier que le

magnifique éloge qu'il en fait dès l'entrée de son ouvrage n'ait de très justes fondemens, & l'on doit reconnoitre avec lui qu'il n'y a jamais eu de république ni plus puissante, ni gouvernée avec plus de justice, ni plus riche en grands exemples; & qu'il n'y en a point eu non plus où l'avarice & le luxe soient entrés si tard, & où la pauvreté & la frugalité aient été en si grand honneur, & pendant un si lontems. *Ceterùm*, dit Tite Live, *aut me amor negotii suscepti fallit, aut nulla unquam respublica nec major, nec sanctior, nec bonis exemplis ditior fuit; nec in quam tam seræ avaritia luxuriaque immigraverint; nec ubi tantus ac tandiu paupertati ac parsimoniæ honos fuerit.*

Tit. Liv. in Præf.

La Providence, après avoir montré dans Nabucodonosor, dans Cyrus, dans Alexandre, avec quelle facilité elle renverse les plus grands empires, & en forme de nouveaux, a pris plaisir à en établir un d'un genre tout différent, qui ne tînt rien de cette impétuosité précipitée des premiers, & de ce tumulte où le hazard paroit plus dominer que la sagesse; qui s'étendît par mesure & par degrés; qui fût conquérant par méthode; qui s'affermît par la sagesse des conseils & par la patience; dont la puissance fût le fruit de toutes les plus grandes vertus humaines; & qui par tous ces titres méritât de devenir le modéle de tous les autres gouvernemens. Dans cette vûe elle a jetté de loin les fondemens capables de porter ce grand édifice. Elle y a préparé par une longue suite de grands hommes, & par un enchaînement d'événemens singuliers, que les payens n'ont pu s'empécher d'admirer, & ausquels ils ont été forcés d'avouer que la Divinité présidoit. Tite Live, dès le commencement de son histoire, dit [a] que l'origine & la fondation du plus grand empire qui fût sur la terre, ne pouvoit être que l'ouvrage des destins, & l'effet d'une protection particuliére des dieux. [b] Il fait déclarer par Romulus, dans le moment qu'il est admis dans le ciel, que les dieux veulent que

a Debebatur, ut opinor, fatis tantæ origo urbis, maximique secundùm deorum opes imperii principium. *Liv. lib. 1. n. 4.*

b Abi: nuncia Romanis, Cœlestes ita velle, ut mea Roma caput orbis terrarum sit.... Sciantque, & ita posteris tradant, nullas opes hu-

Rome devienne la capitale de l'univers, & que nulle puiſſance humaine ne pourra lui réſiſter. [a] Il raporte avec ſoin les prodiges qui dès la fondation de cette ville en atteſtoient la future grandeur, & fait remarquer dans pluſieurs de ceux qui la gouvernérent d'abord comme un ſecret inſtinct & un preſſentiment aſſuré de la puiſſance à laquelle elle étoit deſtinée. Enfin Plutarque dit en termes exprès, que pour peu d'attention que l'on faſſe ſur la conduite & ſur les actions des Romains, on reconnoitra clairement qu'ils ne ſeroient jamais parvenus à ce haut point de gloire, ſi les dieux n'en avoient pris ſoin dès le commencement, & ſi leur origine n'avoit eu quelque choſe de miraculeux & de divin. Et dans un autre endroit, qui m'a paru bien digne d'attention, [b] il attribue cette rapidité incroiable de conquêtes qui étonna l'univers, non à des efforts humains de prudence & de valeur, mais à une protection ſpéciale des dieux, dont la faveur, comme un vent impétueux, ſembloit s'être hâté d'accroitre par de promts ſuccès, & de porter au loin la puiſſance Romaine. *Plut. in vit. Rom.*

C'eſt de l'hiſtoire de ce peuple que j'entreprens de donner ici quelque idée. J'en raporterai pour cela quelques morceaux détachés, comme j'ait fait en traitant de l'hiſtoire grecque; & je choiſirai ceux qui font mieux connoitre le caractére & l'eſprit du peuple Romain, & qui préſentent de plus grandes vertus, & de plus beaux modéles. J'y joindrai auſſi quelques réflexions, pour apprendre aux jeunes gens à tirer de leurs lectures tout le fruit qu'on en doit attendre.

Le premier morceau de cette hiſtoire traitera de la fondation de l'empire Romain par Romulus & Numa: le ſecond de l'expulſion des rois, & de l'établiſſement de la liberté: le troiſiéme aura beaucoup plus d'étendue, quoiqu'il ne renferme que l'eſpace d'environ 50 ans, depuis

manas armis Romanis reſiſtere poſſe. *Ibid. n. 16.*

a Inter principia condendi hujus operis, (Capitolii) moviſſe numen ad indicandam tanti imperii molem traditur deos. *Ibid. n. 55.*

b Ἡ εὔροια τῶν πραγμάτων καὶ τὸ ῥόθιον τῆς εἰς τοσαύτην δύναμιν καὶ αὔξησιν ὁρμῆς, οὐ χερσὶν ἀνθρώπων οὐδὲ ὁρμαῖς προχωρούσης ἡγεμονίας, θείᾳ δὲ πομπῇ καὶ πνεύματι τύχης ἐπιταχυνομένης ἐπιδείκνυται τοῖς ὀρθῶς λογιζομένοις. *Plut. de fort. Rom.*

le commencement de la ſeconde guerre Punique, juſqu'à la défaite de Perſée roi de Macédoine, qui eſt le tems des plus grands événemens de l'hiſtoire Romaine. Enfin, le quatriéme & dernier morceau aura pour matiére le changement de la République Romaine en Monarchie, prévû & marqué par l'hiſtorien Polybe.

PREMIER MORCEAU

DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Fondation de l'Empire Romain par Romulus & Numa.

On trouve réunis dans Romulus & dans Numa tous les principes & les fondemens de la puiſſance de Rome, les cauſes de ſon agrandiſſement & de ſa durée, les maximes de ſa politique, les régles de ſon gouvernement, le génie particulier de ſon peuple, & l'eſprit dont il a été animé dans toute ſa conduite & dans toutes ſes différentes ſituations pendant plus de douze ſiécles. C'eſt dans ces deux régnes que le peuple Romain a puiſé les caractéres propres & ſinguliers qu'il a portés depuis avec tant d'éclat & de ſuccès: & l'impreſſion en a été ſi intime & ſi profonde, qu'elle a duré ſans altération, non ſeulement du tems des Rois & de la République, mais ſous les Empereurs, & juſqu'à la décadence de l'Empire.

I. Caractere des Romains.

La valeur.

Un des caractéres dominans du peuple Romain, a été d'être belliqueux, entreprenant, conquérant; de ſe conſacrer tout entier à la profeſſion des armes, & de préférer à tout la gloire qui revient des exploits guerriers. Romulus, ſon fondateur, ſemble lui avoir inſpiré ce caractére. Ce Prince, endurci dès ſon enfance par les pénibles exercices de la chaſſe, & accoutumé à combattre contre

contre les voleurs ; obligé ensuite de défendre les franchises de l'asyle qu'il avoit ouvert ; n'aiant pour sujets de son nouveau roiaume qu'un assemblage de gens hardis, déterminés, féroces, qui n'espéroient de sûreté pour leurs personnes que par la force, & qui ne possédant rien ne pouvoient trouver de subsistance qu'à la pointe de l'épée: ce Prince, dis-je, s'accoutuma à avoir toujours les armes à la main, & il passa son régne à faire successivement la guerre aux Sabins, aux Fidénates, aux Veïens, & à tous les peuples voisins.

Il mit fort en honneur la bravoure militaire par les fréquentes victoires qu'il remporta, & par ses exploits personnels. Et l'éclat avec lequel on le vit entrer deux fois dans Rome portant un trophée à la tête de ses troupes victorieuses au milieu d'une foule de captifs, & parmi les acclamations de tout le peuple, donna lieu aux triomphes qui furent en usage dans la suite, & qui étoient en même tems l'éguillon le plus puissant de l'ambition des Généraux, & le dernier comble de la grandeur à laquelle ils pouvoient aspirer. Romulus ne fut pas moins attentif à animer le courage des simples soldats par les récompenses & les différens honneurs militaires, & par l'amorce des terres conquises qu'il leur partageoit.

II. Caractere des Romains.

Mesures sages pour étendre l'Empire.

Un autre grand caractére des Romains consiste dans les sages mesures qu'ils ont toujours prises pour étendre & aggrandir leur empire, & dont Romulus leur a donné l'exemple. Ce Prince, persuadé qu'un Etat n'est puissant qu'à proportion de la multitude des sujets qui le composent, emploia deux moiens pour augmenter le nombre des siens.

Le premier fut l'usage modéré & prudent qu'il fit de ses victoires & de ses conquêtes. Au lieu de traiter les vaincus en ennemis, selon la coutume des autres conquérans, en les exterminant, en les dépouillant, en les

réduisant en servitude, ou en les forçant par la dureté du joug qu'on leur impose de haïr le nouveau gouvernement, il les regarda tous comme ses sujets naturels, les fit habiter avec lui dans Rome, leur communiqua tous les priviléges des anciens citoiens, adopta leurs fêtes & leurs sacrifices, leur ouvrit indifféremment l'entrée à tous les emplois civils & militaires ; & en les intéressant par tous ces avantages au bien de l'Etat, il les y attacha par des liens si puissans & si volontaires, qu'ils ne furent jamais tentés de les rompre.

Les Romains portant au fond du cœur un pressentiment secret de la grandeur à laquelle ils étoient destinés, furent en tout tems fidéles à suivre cette maxime d'une politique si profonde & si salutaire. On sait que c'étoit ordinairement le Général même qui avoit fait la conquête d'une ville ou d'une province, qui en devenoit le protecteur, qui plaidoit leur cause dans le Sénat, qui défendoit leurs droits & leurs intérêts, & qui, oubliant sa qualité de vainqueur, ne se souvenoit que de celle de patron & de pere, pour les traiter tous comme ses cliens & ses enfans.

Le second moien que Romulus emploia, fut de ne pas dédaigner des bergers, des esclaves, des gens sans biens & sans naissance, pour augmenter le nombre de ses sujets & de ses citoiens. [a] Il savoit que les commencemens des villes & des Etats, aussibien que de toutes les autres choses humaines, étoient foibles & obscurs, & que c'est ce qui avoit donné lieu aux fondateurs des villes de feindre que leurs premiers habitans étoient nés & sortis de la terre. Il reçut donc dans son asyle tous les fugitifs que l'amour de la liberté, & les poursuites pour dettes ou pour d'autres raisons, obligeoient de chercher une retraite. Ce premier bienfait, joint à la fête des Saturnales que Numa introduisit depuis, & où les maîtres admettoient leurs

a Urbes quoque, ut cetera, ex infimo nasci : deinde, quas sua virtus ac dii juvent, magnas sibi opes magnumque nomen facere.... Adjiciendæ multitudinis causa, vetere consilio condentium urbes, qui obscuram atque humilem conciendo ad se multitudinem, natam è terra sibi prolem ementiebantur ; asylum aperit. *Liv. lib.* 1. *n.* 8. & 9.

esclaves aux mêmes festins, & vivoient avec eux dans une parfaite égalité, inspira aux Romains plus de douceur & de bonté pour leurs esclaves que n'en a eu aucun peuple policé. Chaque citoien avoit le pouvoir, en donnant la liberté à ses esclaves, de les rendre citoiens Romains comme lui, de leur en accorder le rang & tous les droits, & de les unir à l'Etat d'une maniére si étroite & si honorable, qu'on n'a point vû d'affranchi qui n'ait préféré cette nouvelle patrie à son pays natal & à sa famille.

C'est par ces deux moiens que Rome se renouvelloit sans cesse, & se fortifioit. C'est par là qu'elle réparoit ses pertes, qu'elle remplaçoit les anciennes familles qui s'éteignoient par les accidens de la guerre ; qu'elle trouvoit dans son sein des recrues toujours prêtes à remplir les legions, & des sujets capables d'occuper tous les emplois de la paix & de la guerre ; & que se sentant surchargée par une multiplication trop féconde, elle étoit en état d'envoier au loin de nombreux essains, & d'établir sur ses frontiéres de puissantes colonies, qui servoient de remparts contre les ennemis, & faisoient la sûreté des nouvelles conquêtes.

En s'incorporant sans cesse des étrangers, & les transformant en citoiens & en membres, elle leur communiquoit ses mœurs, ses maximes, son esprit, la noblesse de ses sentimens, son zêle pour le bien public ; & en les associant à sa puissance, à ses avantages, & à sa gloire, elle formoit un Etat toujours florissant, que le dehors & le dedans contribuoient également à fortifier & à aggrandir.

Les Romains évitérent en tout tems la faute capitale que fit Périclès, quoique d'ailleurs un des plus grands politiques qu'ait eu la Gréce, en declarant qu'on ne tiendroit pour Athéniens naturels & véritables que ceux qui seroient nés de pere & de mere Athéniens. Par ce seul décret, qui excluoit plus du quart de ses citoiens, il affoiblit extrêmement sa République. Il la mit hors d'état de faire des conquêtes, ou de les conserver ; & forcé de se contenter d'avoir les villes conquises pour alliées ou pour tributaires, au lieu de les unir à soi comme membres du corps de l'Etat, & comme parties de sa Répu-

Plut. in vit. Pericl.

blique, ſelon les principes des Romains, il les vit bientôt ſecouer le nouveau joug, & ſe mettre en liberté.

C'eſt avec raiſon que [a] Denys d'Halicarnaſſe regarde la coutume introduite par Romulus d'incorporer dans l'Etat les villes & les nations vaincues, comme la plus excellente maxime de politique, & qui a le plus contribué à l'établiſſement & à l'affermiſſement de la grandeur Romaine. Il remarque que ce fut le mépris ou l'ignorance de cette maxime qui ruina la puiſſance des Grecs, qui mit Sparte hors d'état de ſe relever après la bataille de Leuctres, & qui à la bataille de Chéronée fit perdre pour toujours aux Thébains & aux Athéniens l'empire de la Gréce : au lieu qu'on a vu la république Romaine ſurvivre aux plus ſanglantes défaites, & mettre ſur pié de nouvelles armées encore plus nombreuſes que celles qu'elle venoit de perdre.

L'Empereur Claude, dans un excellent diſcours qu'il fit au Sénat pour juſtifier le privilége de citoien Romain qu'il avoit accordé aux peuples de la Gaule, remarqua judicieuſement que [b] ce qui avoit perdu les républiques de Lacédémone & d'Athénes, étoit l'extrême différence qu'elles avoient miſe entre les citoiens & les peuples conquis : traitant toujours ces derniers comme des étrangers, les tenant ſéparés de tout, & ne les intéreſſant ainſi jamais au bien public ; au lieu que le fondateur de Rome, par une politique infiniment mieux entendue, avoit incorporé dans le nombre des citoiens les peuples qu'il avoit vaincus ; & que dans le jour même où il les avoit combattus comme ennemis, il les avoit reçus comme membres de l'Etat, admis à tous les priviléges des ſujets naturels, & engagés par leur propre intérêt à défendre la même ville qu'ils avoient attaquée.

Ce fut principalement par ce moien, comme on l'a

a Κράτιστον ἁπάντων πολιτευμάτων ὑπάρχον, ὃ καὶ τῆς βεβαίου Ῥωμαίοις ἐλευθερίας ἦρξε, καὶ τῶν ἐπὶ τὴν ἡγεμονίαν ἀγαγόντων οὐκ ἐλαχίστην μοῖραν παρέσχε. *Dionyſ. Halic. Antiq. Rom. lib.* 2.

b Quid aliud exitio Lacedæmoniis & Athenienſibus fuit, quanquam armis pollerent, niſi quòd victos pro alienigenis arcebant? At conditor noſter Romulus tantum ſapientia valuit, ut pleroſque populos eodem die hoſtes, dein cives habuerit. *Tacit. Annal. lib.* 11. *cap.* 24.

déja remarqué, que le plus étendu de tous les Empires fit un corps dont toutes les parties étoient liées, beaucoup plus par l'affection que par la crainte. Les Romains avoient des colonies dans tous les pays : & les peuples de toutes les provinces étoient admis au gouvernement de l'Etat, sans qu'il y eût presque de différence entre eux & les vainqueurs. Les [a] Gaules étoient pleines de familles consulaires. Les charges civiles & militaires étoient également remplies ou par les Romains, ou par des hommes du pays. Saint Augustin remarque en quelque endroit qu'on distinguoit peu à Carthage si elle étoit libre ou vaincue, tout étant commun entre ses citoiens & ceux de Rome, & le gouvernement étant égal pour l'une & pour l'autre.

Ce principe de politique à l'égard des peuples vaincus, observé exactement à Rome dans tous les tems, est bien digne d'attention, & peut être d'un grand usage. Les voies dures & hautes ne sont propres qu'à entretenir une division dangereuse, qui éclate à la premiére occasion. Le bon traitement au contraire fait aimer le vainqueur, attache au nouveau gouvernement, efface les anciennes impressions : & comme les peuples conquis servent ordinairement de frontiére, leur fidélité devient une barriére plus ferme & plus sûre que tous les remparts.

III. CARACTERE DES ROMAINS.

Sagesse des délibérations dans le Sénat.

LE TROISIEME caractére est la sagesse du Sénat, qui commença sous Romulus à prendre une forme arrétée & fixe. Le Sénat [b] étoit le Conseil public de la nation toujours subsistant ; composé, non de membres arbitraires,

a Cetera in communi sita sunt; (*disoit Céréalis Général de l'armée Romaine à ceux de Tréves & de Langres.*) Ipsi plerumque legionibus nostris præsidetis : ipsi has aliasque provincias regitis. Nihil separatum, clausumve.... Proinde pacem & urbem, quam victi victoresque eodem jure obtinemus, amate, colite. *Tacit. Hist. lib. 4. cap. 74.*

a Majores nostri, cùm regum potestatem non tulissent, ita magistratus annuos creaverunt, ut consilium Senatus reipublicæ præponerent sempiternum : deligerentur au-

mais de personnes tirées des plus considérables familles. Les Senateurs intéressés par leurs fortunes & par leurs dignités au succès du gouvernement, capables par la maturité de l'âge & par une longue expérience de gouverner sagement, tenoient le milieu & la balance entre l'autorité souveraine du Prince & la foiblesse du peuple, & fournissoient une foule de Magistrats, formés au bien & préparés aux plus grands emplois par une excellente éducation, remplis de lumiéres & de sentimens supérieurs à ceux du vulgaire. On les appelloit *Peres*, *Patres*, afin que d'un côté ce nom les fît souvenir qu'ils étoient en place, & tenoient un rang distingué, pour devenir les protecteurs du peuple, dont ils devoient procurer les avantages avec une vigilance, un desintéressement, un zéle de peres; & que d'un autre côté le peuple fût averti du respect & de l'affection qu'il étoit obligé de leur témoigner, & de la confiance avec laquelle il devoit faire usage de leur conseil, de leur crédit, & de leur protection.

Ce Sénat fut dans tous les siecles suivans le plus ferme appui, la principale force, la plus grande ressource de l'Etat, même sous les Empereurs. On sait la celébre parole de Cinéas, que Pyrrhus avoit député vers les Romains. Quand il fut de retour, [a] il dit à son Maître que le Sénat de Rome lui avoit paru une assemblée de Rois, tant il y avoit reconnu de grandeur & de majesté. Ce [b] n'est point dans les édifices, (dit l'Empereur Othon à l'occasion d'une émeute où il craignoit pour le Sénat) ni dans la magnificence extérieure que consiste la gloire

tem in id consilium ab universo populo, aditusque in illum summum ordinem omnium civium industriæ ac virtuti pateret. Senatum reip. custodem, præsidem, propugnatorem collocaverunt. Hujus ordinis auctoritate uti magistratus, & quasi ministros gravissimi consilii esse voluerunt: Senatum autem ipsum proximorum ordinum splendore confirmari, plebis libertatem & commoda tueri atque augere voluerunt. *Cic. Orat. pro Sext. n.* 137.

a Quem qui ex regibus constare dixit, unus veram speciem Romani senatus cepit. *Liv. l. b.* 9. *n.* 17.

b Quid? Vos pulcherrimam hanc urbem domibus & tectis, & congestu lapidum stare creditis? Muta ista & inanima intercidere ac reparari promiscua sunt: æternitas rerum, & pax gentium, & mea cum vestrâ salus, incolumitate senatûs firmatur. *Tacit. Hist. lib.* 1. *cap.* 84.

& la durée de l'Empire. Tout ce qui n'est que matériel est peu de chose : il peut se détruire & se rétablir, sans que l'essentiel souffre aucun changement. Mais c'est attaquer le fond de l'Etat & le Prince même, que de donner atteinte à l'autorité du Sénat.

J'aurai lieu de parler encore ailleurs du Sénat, lorsque j'examinerai plus en détail la forme du gouvernement établi dans la république Romaine.

IV. CARACTERE DES ROMAINS.

Union étroite de toutes les parties de l'Etat.

LE PEUPLE Romain n'étoit d'abord qu'une multitude confuse, formée par l'assemblage tumultueux & fortuit de plusieurs peuples, opposés de caractéres & d'intérêts, différens d'inclinations & de professions, pleins de jalousies & d'animosités. Pour faire cesser cette diversité nuisible à l'affermissement solide de l'Etat, Romulus commença par distribuer tous les citoiens en tribus & en légions : & ensuite Numa, allant encore plus loin au devant du mal, rassembla tous ceux d'un même art & d'un même métier, & les réunit dans une même confrairie, en leur assignant des jours de fêtes & des cérémonies propres, pour leur faire oublier par ces nouveaux liens de religion & de plaisir la diversité de leur ancienne origine. *Plut. in vit. Num.*

Mais ce qui contribua le plus à établir une parfaite concorde dans ce peuple naissant, fut le droit de patronage établi par Romulus ; parce qu'en unissant par des liens très étroits & très sacrés les Patriciens avec les Plébéiens, les riches avec les pauvres, il sembloit ne faire du peuple entier qu'une seule famille. On appelloit les premiers Patrons ou Protecteurs, & les autres Cliens. Les Patrons étoient engagés par leur nom même à protéger en toute occasion leurs Cliens, comme un pere soutient ses enfans ; à les aider de leur conseil, de leur crédit, de leurs soins ; à conduire & poursuivre leurs procès, s'ils en avoient ; en un mot, à leur rendre toutes sortes de bons offices. Les Cliens de leur côté rendoient toutes sortes d'hon- *Dionys. Halicarn. Antiq. Rom. lib. 2.*

neurs à leurs Patrons, les respectoient comme de seconds peres, contribuoient de leurs biens à marier leurs filles si elles étoient pauvres, à racheter leurs enfans s'ils avoient été pris par l'ennemi, à les faire subsister eux-mêmes s'ils tomboient dans quelque disgrace. On a déja remarqué que dans les tems postérieurs ce n'étoit pas seulement des particuliers, mais des villes & des provinces entiéres, que l'on mettoit sous la protection des Grands de Rome.

Cette union des citoiens, comme l'observe Denys d'Halicarnasse, formée ainsi dès le commencement & cimentée avec soin par Romulus, s'affermit de telle sorte dans la suite, que pendant l'espace de plus de six cens ans, quoique la République fût continuellement agitée par les divisions intestines qui exercérent si lontems le Peuple & le Sénat, jamais on n'en vint jusqu'à prendre les armes & à répandre le sang; [a] mais les disputes, quelque échaufées & violentes qu'elles fussent, se pacifioient toujours à l'amiable sur les remontrances qui se faisoient de part & d'autre, chacun cédant mutuellement de son côté, & relâchant quelque chose de ses droits ou de ses prétentions.

V. Caractere des Romains.

Amour de la simplicité, de la frugalité, de la pauvreté, du travail, de l'agriculture.

Un des premiers soins de Numa, quand on l'eut choisi pour Roi, fut d'inspirer à ses nouveaux sujets l'amour du travail, de la simplicité, de la frugalité, de la pauvreté, dont le goût & l'estime ont duré si lontems parmi les Romains. La maniére dont il étoit monté sur le trône lui donnoit droit de recommander fortement toutes ces vertus à ses citoiens.

Plut. in vit. Numæ.

Numa étoit né & faisoit sa résidence ordinaire à Cures, principale ville des Sabins, d'où les Romains, unis avec cette nation, s'appellérent *Quirites*. Porté naturel-

a Πείθοντες καὶ διδάσκοντες ἀλλήλους, καὶ τὰ μὲν εἴκοντες, τὰ δὲ παρ' ἑκόντων λαμβάνοντες, πολιτικὰς ἐποιοῦντο τὰς τῶν ἐγκλημάτων διαλύσεις. *Dionys. Halicar. lib.* 2.

lement

lement à la vertu, il avoit encore cultivé son esprit par l'étude de toutes les sciences dont son siécle étoit capable, & sur-tout de la philosophie. Il en mit les régles en pratique dans toute sa conduite. La campagne & la solitude faisoient ses délices. Il s'y occupoit à cultiver la terre, & à étudier dans les ouvrages de la nature les merveilles de la puissance divine.

Il jouissoit d'un si doux repos, lorsque les Ambassadeurs des Romains vinrent lui annoncer que les deux partis qui divisoient Rome, s'étoient enfin réunis à le choisir pour leur Roi. Cette nouvelle le troubla, mais ne le déconcerta pas. Il leur représenta combien il étoit dangereux à un homme qui étoit heureux & content dans la vie qu'il menoit, de passer brusquement à un genre de vie tout opposé. » J'ai été nourri & élevé, leur dit-il, dans » la discipline dure & austére des Sabins, & hors le tems » que je donne à étudier & à connoitre la divinité, je ne » m'occupe qu'à cultiver la terre, & à nourrir des trou» peaux. Si l'on croit voir en moi quelque chose d'esti» mable, ce sont toutes qualités qui doivent m'éloigner » du trône : l'amour du repos, une vie retirée & appli» quée à l'étude, une extrême aversion de la guerre, & » une grande passion pour la paix. Me siéroit-il bien, en» trant dans une ville qui ne retentit que du bruit des » armes, & qui ne respire que les combats, de vouloir » enseigner & inspirer le respect des dieux, l'amour de la » justice, la haine des violences & de la guerre à un peu» ple, qui semble desirer beaucoup plus un Capitaine » qu'un Roi ? «

Le refus de Numa ne servit qu'à redoubler les instances des Romains. Ils le priérent & le conjurérent de ne pas les rejetter dans une nouvelle sédition, qui aboutiroit à une guerre civile, puisqu'il n'y avoit que lui seul qui fût au gré des deux partis.

Quand ces Ambassadeurs se furent retirés, son pere & Martius son parent n'oubliérent rien pour le porter à accepter le sceptre. » Si vous n'êtes sensible ; lui disoient-ils, » ni au plaisir d'amasser de grands biens, parce que vous » vous contentez de peu ; ni à l'ambition de commander,

» parce que vous jouissez d'une gloire plus grande & plus » réelle, qui est celle de la vertu : considerez que bien » régner, c'est rendre à Dieu l'hommage & le culte qui » lui est le plus agréable. C'est Dieu qui vous appelle, ne » voulant pas laisser inutile & oisif le grand fonds de » justice qu'il a mis en vous. Ne vous dérobez donc point » à la roiauté, puisque c'est à un homme sage le plus » vaste champ du monde pour faire de belles & de gran- » des actions. C'est là qu'on peut servir magnifiquement » les dieux, & adoucir insensiblement l'esprit des hom- » mes, & les plier sous le joug de la religion : car les su- » jets se conforment toujours aux mœurs de leurs Prin- » ces. Les Romains ont aimé Tatius, quoiqu'il fût étran- » ger : & ils ont consacré par des honneurs divins la mé- » moire de Romulus, qu'ils adorent. Que sait-on si ce » peuple victorieux n'est pas las de guerres, & si, plein » de triomphes & de dépouilles, il ne desire pas un Chef » plein de douceur & de justice, qui le gouverne en paix » sous de bonnes loix & sous une bonne police ? Mais quand » il continueroit d'aimer la guerre avec la même fureur, » ne vaut-il pas mieux tourner ailleurs cette fougue, en » prenant en main ses rênes, & unir par des nœuds d'a- » mitié & de bienveillance votre patrie & toute la nation » des Sabins avec une ville si puissante & si florissante ? «

Numa ne put résister à de si fortes & de si sages remontrances, & il se mit en marche. Le Sénat & le Peuple, pressés d'un merveilleux desir de le voir, sortirent de Rome, & allérent au devant lui. L'idée qu'ils avoient conçue depuis lontems de sa probité s'étoit beaucoup accrue par ce que les Ambassadeurs leur avoient raporté de sa modération. Ils comprenoient qu'il faloit qu'il y eût un grand fonds de sagesse dans un homme capable de refuser la roiauté, & qui regardoit avec indifférence, & même avec mépris, ce que le reste des hommes considére comme le comble de la grandeur & de la félicité humaine.

Dionys. Halic. lib. 2.

Numa conserva sur le trône les vertus qu'il y avoit portées. Autant que les bienséances de son rang le pouvoient permettre, il vécut avec la simplicité & la modestie qu'il

avoit choisies dès le tems de sa vie privée. On voit en lui un modele parfait de la roiauté. Il tempére la majesté du Prince par la modération du Philosophe, ou plutôt il la reléve par un nouvel éclat, & la rend plus aimable & plus assurée. Content de s'attirer le respect par ses qualités vraiment roiales, il bannit le vain appareil de sa grandeur, qui n'impose qu'aux sens, & dont sa vertu n'avoit pas besoin. Il est sans faste, sans luxe, sans gardes. Dès le premier jour de son régne il casse la cohorte que Romulus tenoit toujours auprès de sa personne, [a] en déclarant qu'il ne vouloit ni se défier de ceux qui se fioient à lui, ni commander à des hommes qui se défieroient de lui.

Il partage entre les pauvres citoiens les terres conquises, afin de les éloigner de l'injustice par les fruits legitimes de leur travail, & afin de les porter à l'amour de la paix par les soins de l'agriculture qui en a besoin. Il arrête & il charme leur ardeur trop bouillante pour la guerre par les douceurs d'une vie tranquille & utilement occupée. Pour les attacher à la culture des terres d'une maniére plus interessante & plus fixe, il les distribue par bourgades, leur donne des inspecteurs & des surveillans, visite souvent lui même les travaux de la campagne, juge des maîtres par l'ouvrage, éleve aux emplois ceux qu'il reconnoit laborieux, appliqués, industrieux, réprimande les négligens & les paresseux. Et par ces différens moiens, soutenus de son exemple, & appuiés par la persuasion, il met l'agriculture si fort en honneur, que [b] dans les siécles suivans les Généraux d'armée & les premiers Magistrats, bien loin de regarder comme au-dessous d'eux les occupations rustiques, faisoient gloire de cultiver leurs

a Οὔτε γὰρ ἀπιστεῖν πιστεύουσιν, ἔτι βασιλεύειν ἀπιστοῦντων ἀξιῶ. Plut.

b Pluribus monumentis Scriptorum admoneor, apud antiquos nostros fuisse gloriæ curam rusticationis : ex qua Quintius Cincinnatus obsessi Consulis & exercitûs liberator, ab aratro vocatus ad dictaturam venerit ; ac rursus, fascibus depositis, quos festinantiùs victor reddiderat quàm sumpserat imperator, ad eosdem juvencos & quatuor jugerum avitum herediolum redierit. Itemque C. Fabricius, & Curius Dentatus, alter Pyrrho finibus Italiæ pulso, domitis alter Sabinis, accepta quæ viritim dividebantur captivi agri septem jugera

champs de ces mêmes mains victorieuses & triomphantes qui avoient domté l'ennemi ; & le peuple Romain ne rougissoit pas de donner le commandement de ses armées & de confier le salut de l'Etat à ces illustres laboureurs qu'il alloit prendre à la charue, & leur faisoit quitter le soin de leurs terres pour prendre celui de l'Empire.

[a] Scipion l'Africain, après avoir vaincu Annibal, bêchoit lui-même la terre, selon l'usage des anciens, plantoit & greffoit ses arbres, & s'occupoit de travaux rustiques. Personne n'ignore combien Caton l'ancien, surnommé le Censeur, s'étoit appliqué à l'agriculture, dont il nous a même laissé des préceptes. Cicéron, [b] dans son beau plaidoier pour Roscius d'Amérie, entre dans une juste indignation contre l'accusateur de sa partie, qui aiant dégénéré de l'ancien goût, décrioit le séjour de Roscius à la campagne, & vouloit qu'on le prît comme une preuve de la haine de son pere contre lui ; & qui par le même principe auroit dû regarder comme un homme dégradé & deshonoré un Atilius, que les Députés du peuple Romain trouvérent dans son champ occupé actuellement à semer ses terres. » Nos ancêtres, dit-il, pensoient » bien autrement. Et c'est par une telle conduite que de » foible & de médiocre qu'étoit notre République, ils » l'ont rendu si puissante & si florissante. Ils cultivoient » leurs propres terres avec soin, & ne desiroient point » celles d'autrui par le sentiment d'une basse & insatiable

non minùs industriè coluerit, quàm fortiter armis quæsierat. Et ne singulos intempestivè nunc persequar, cùm tot alios Romani generis intuear memorabiles duces hoc semper duplici studio floruisse, vel defendendi vel colendi patrios quæsitosque fines. *Colum. de re rust. lib.* I.

a In hoc angulo ille Carthaginis horror Scipio, abluebat corpus laboribus rusticis fessum : exercebat enim opere se, terramque (ut mos fuit priscis) ipse subigebat. *Senec. Epist.* 86.

b Næ tu, Eruci, accusator esses ridiculus, si illis temporibus natus esses, cùm ab aratro arcessebantur qui consules fierent. Etenim, qui præesse agro colendo flagitium putes, profectò illum Atilium, quem sua manu spargentem semen, qui missi erant, convenerunt, hominem turpissimum atque inhonestissimum judicares. At hercule majores nostri longè aliter & de illo & de ceteris talibus viris existimabant. Itaque ex minima tenuissimaque republica maximam & florentissimam nobis reliquerunt. Suos enim agros studiosè colebant, non alienos cu-

» avarice ; & par là ils ont enrichi la République & grossi » l'Empire Romain de tant de terres, de villes, & de na» tions. «

Mais cet amour du travail & de la vie champêtre n'a pas seulement contribué aux conquêtes & à l'aggrandissement de l'empire Romain : il a servi aussi à y conserver pendant tant de siécles cette noblesse de sentimens, cette générosité, ce désintéressement, qui ont encore plus illustré le nom Romain que toutes les plus fameuses victoires. Car, il faut l'avouer, [a] cette vie innocente de la campagne a une liaison bien étroite avec la sagesse dont elle est comme la sœur ; [b] & l'on peut avec raison la regarder comme une excellente école de simplicité, de frugalité, de justice, & de toutes les vertus morales.

Numa, élevé dans cette école, inspira le même goût & les mêmes sentimens, non seulement à ses propres sujets, mais aux villes voisines, comme l'observe Plutarque dans la magnifique description qu'il nous a laissée de son régne. Car le peuple Romain n'étoit pas le seul qui fût adouci & calmé par la justice & l'humeur pacifique de ce bon Roi, mais aussi les villes des environs, dans lesquelles, comme si un doux zéphyre eût soufflé du côté de Rome, on aperçut un admirable changement de mœurs, & l'on vit succéder à la fureur de la guerre un ardent desir de vivre en paix, de cultiver la terre, d'élever tranquillement ses enfans, & de servir les dieux en repos. Dans tout le pays ce n'étoient que fêtes, que jeux, sacrifices, festins, & réjouissances de gens qui se visitoient, & qui alloient les uns chez les autres, sans aucune crainte, comme si la sagesse de Numa eût été une riche source d'où la vertu & la justice eussent coulé dans l'esprit de tous les peuples, & répandu dans leur cœur la même tranquillité qui régnoit dans le sien.

pidè appetebant : quibus rebus & agris, & urbibus, & nationibus rempublicam, atque hoc imperium, & populi R. nomen auxerunt. *Orat. pro S. Rosc. Amer. n.* 50.

a Res rustica, sine dubitatione, proxima & quasi consanguinea sapientiæ est. *Colum. de re rust. lib.* 1.

b Vita rustica parsimoniæ, diligentiæ, justitiæ magistra est. *Orat. pro Rosc. Amer. n.* 75.

En effet pendant le régne de Numa on ne vit ni guerre, ni esprit de révolte ; & l'ambition de régner ne porta personne à conspirer contre lui. Mais, soit que le respect pour son éminente vertu, ou la crainte de la divinité qui le protégeoit si visiblement, eût desarmé le crime ; soit que le ciel par une faveur singuliére prît plaisir à préserver cet heureux régne de tout attentat qui pût en souiller la gloire, ou en troubler la joie ; il a servi de preuve & d'exemple à cette grande vérité, que [a] Platon osa prononcer lontems depuis, lorsqu'en parlant du gouvernement, il dit : *Les villes & les hommes ne seront délivrés de leurs maux, que lorsque, par une protection particulière des dieux, la souveraine puissance & la philosophie se trouvant réunies dans un même homme, rendront la vertu victorieuse du vice.* Car le sage n'est pas seulement heureux, mais il rend encore heureux tous ceux qui écoutent les paroles qui sortent de sa bouche. Il n'a presque jamais besoin d'en venir à la force & aux menaces pour réduire ses sujets, qui voiant éclater la vertu dans un modéle aussi illustre & aussi exposé aux yeux qu'est la vie de leur Prince, se portent naturellement à l'imiter, & à mener comme lui une vie irrépréhensible & heureuse, ce qui est le fruit le plus doux d'un sage gouvernement : comme d'un autre côté la plus solide gloire d'un Prince est de pouvoir inspirer à ses sujets une si noble inclination, & de les conduire à une vie si parfaite ; ce que personne n'a su si bien faire que Numa.

Lib. 5. de Rep.

J'ai cru devoir exposer avec quelque étendue les raisons de Numa pour refuser la couronne, les motifs qui le déterminérent à l'accepter, les excellentes régles qu'il suivit dans son gouvernement, & la belle description que fait Plutarque des merveilleux effets que produisit son régne, fondé sur la justice & sur l'amour de la paix. Ce cara-

a Atque ille quidem princeps ingenii & doctrinæ Plato, tum denique fore beatas respublicas putavit, si, aut docti & sapientes homines eas regere cœpissent ; aut, qui regerent, omne suum studium in doctrina ac sapientia collocassent. Hanc conjunctionem videlicet potestatis & sapientiæ saluti censuit civitatibus esse posse. *Cic. Epist. 1. ad Quint. frat. lib. 1.*

ctére est grand, & presque unique dans l'histoire : & il me semble que le devoir d'un maître est de bien faire sentir à ses disciples des endroits si pleins de beaux sentimens, & si propres à former en même tems & l'esprit & le cœur.

VI. Caractere des Romains.

Sagesse des Loix.

Numa comprit dès le commencement de son régne que la justice, qui est la base des empires & de toute société, étoit encore plus nécessaire à un peuple élevé dans l'exercice des armes, accoutumé à subsister par la violence, & à vivre sans discipline & sans police. Pour adoucir la férocité de ces esprits, & pour réduire à l'uniformité tant de caractéres différens, il établit des loix sages, & les rendit aimables par sa modération & sa douceur, par l'exemple des plus grandes vertus, par un amour invariable pour l'équité envers les étrangers aussibien qu'à l'égard des citoiens. Par cette conduite il inspira à ses sujets un si grand respect pour la justice, qu'il changea toute la face de la ville. Et le zêle pour observer des loix si utiles & si saintes, & pour en perpétuer l'esprit, fut si grand, que l'on vit toujours à Rome jusques sous les derniers Empereurs une tradition suivie de jurisprudence, une espéce d'école de sages Législateurs & de célébres Jurisconsultes, qui formant leurs décisions sur les plus pures lumiéres de la raison, & sur les plus sûres maximes de l'équité naturelle, composérent ce corps de droit & de jurisprudence, qui est devenu l'admiration de tout l'univers, & que toutes les nations policées ont adopté, ou du moins imité, en y puisant les loix les plus salutaires.

VII. Caractere des Romains.

La Religion.

Le septiéme caractére est un grand respect pour la

religion ; une exacte fidélité à tout commencer par elle ; & à y raporter tout. Romulus avoit déja montré beaucoup d'attachement pour la religion, comme Plutarque l'observe : mais Numa le porta beaucoup plus loin, & s'appliqua à lui donner plus de lustre & plus de majesté. Il en prescrivit les régles particuliéres : il en marqua en détail les exercices & les rits, & les accompagna de tout ce que les cérémonies pouvoient avoir de plus auguste, & les fêtes de plus agréable & de plus attirant. Par ces spectacles nouveaux de religion, & par ce commerce fréquent avec les choses saintes qui sembloient rendre la divinité présente par tout, il rendit les esprits plus dociles, plus traitables, plus humains, & tourna insensiblement le panchant qu'ils avoient à la violence & à la guerre, vers l'amour de la justice, & vers le desir de la paix qui en est le fruit. Cette habitude de faire entrer la religion dans toutes les actions, remplit le peuple d'une vénération pour la divinité si profonde & si durable, que dès lors, & dans tous les siécles suivans, on ne créoit point de magistrats, on ne déclaroit point la guerre, on ne donnoit point de bataille, on n'entreprenoit rien en public, & l'on ne faisoit rien en particulier, ni mariages, ni funérailles, ni voiages, sans l'avoir consacré par la religion. Le soin qu'il eut de bâtir un temple à la Foi, & de la faire regarder comme la dépositaire sacrée des paroles données & des promesses, & comme la vengeresse inéxorable de leurs violemens, rendit le peuple si fidéle à ses engagemens, que jamais dans aucune nation la sainteté du serment ne fut plus inviolable.

Polybe & Tite-Live rendent sur cela un glorieux témoignage aux Romains. [a] Le premier dit que quand ils avoient une fois prété serment, ils gardoient inviolablement leur parole, sans qu'il fût besoin ni de cautions, ni de témoins, ni de promesses par écrit : au lieu que toutes ces précautions étoient inutiles chez les Grecs. Le second remarque [b] que » les différens & continuels exer-

a Δι' αὐτῆς τῆς κατὰ τὸν ὅρκον πίστεως τηροῦσι τὸ καθῆκον. *Polyb. lib. 6.*

b Deorum assidua insidens cura, cùm interesse rebus humanis cœleste Numen videretur, ea pietate omnium pectora imbuerat, ut fides

» cices

» cices de religion, établis par Numa, qui faisoient in-
» tervenir la divinité à toutes les actions humaines, avoient
» rempli d'une si grande religion tous les esprits, qu'une pa-
» role donnée & un serment n'avoient pas moins de poids &
» d'autorité à Rome, que la crainte des loix & des châti-
» mens. Et non seulement les Romains prirent le caractére
» & les mœurs pacifiques de Numa, se formant sur leur Roi
» comme sur un modéle parfait : mais les nations voisi-
» nes, qui auparavant avoient regardé Rome, moins
» comme une ville, que comme un camp destiné à trou-
» bler la paix de tous les peuples, conçurent une si pro-
» fonde vénération pour le Prince & pour ses sujets, qu'ils
» auroient cru que ç'eût été commettre un crime & une
» espéce de sacrilége, que d'attaquer une ville toute oc-
» cupée du culte & du service des dieux.

En commençant à parler de l'histoire Romaine, il m'a paru nécessaire de donner d'abord une idée de ce fameux peuple, dont les principaux caractéres, qui l'ont rendu si célébre & l'ont si fort élevé au-dessus de tous les autres peuples, se trouvent heureusement réunis dans Romulus & Numa ses deux fondateurs. On voit par là de quelle conséquence sont, non seulement pour les particuliers, mais même pour des nations entiéres, les premiéres impressions qu'on leur donne ; & il est visible que ce furent ces grandes & solides vertus, établies dans Rome dès sa naissance, & toujours cultivées de plus en plus & infiniment accrues dans la suite des siécles, qui la rendirent victorieuse & maitresse de l'univers.[a] Car, selon la judicieuse remarque de Denys d'Halicarnasse, c'est une loi immuable, & fondée dans la nature même, que ceux qui sont supérieurs en mérite, le deviennent aussi en pou-

ac jusjurandum proximè legum ac pœnarum metum civitatem regerent. Et cùm ipsi se homines ad regis ; velut unici exempli, mores formarent ; tum finitimi etiam populi, qui antè, castra, non urbem positam in medio, ad solicitandam omnium pacem crediderant, in eam verecundiam adducti sunt, ut civitatem totam in cultum versam deorum violari ducerent nefas. *Liv. lib.* 1. *n.* 21.

a Φύσεως γὰρ δὴ νόμος ἅπασι κοινὸς, ὃν οὐδεὶς καταλύσει χρόνος, ἄρχειν ἀεὶ τῶν ἡττόνων τοὺς κρείττονας. *Dionys. Halic. lib.* 1. *Antiq. Rom.*

voir & en autorité ; & que les peuples qui ont plus de vertu & de courage, l'emportent tôt au tard sur ceux qui en ont moins.

SECOND MORCEAU

DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Expulsion des Rois, & établissement de la liberté.

L'ÉPOQUE de l'expulsion des Rois, & de l'établissement de la liberté à Rome, est trop considérable pour ne s'y pas arréter. Cet événement mémorable est la base de la plus fameuse République qui ait jamais été : c'est la source de ses beaux jours, & de tout ce qu'on a admiré en elle de plus grand & de plus merveilleux. De là le Peuple Romain contracta encore deux caractéres singuliers : l'un de haine irréconciliable contre la roiauté, & contre tout ce qui en présentoit la moindre apparence ; l'autre d'un violent amour de sa liberté, dont il fut jaloux dans tous les tems presque jusqu'à l'excès. La modération réciproque que le Sénat & le Peuple gardérent dans leurs disputes, fait encore un troisiéme caractére, bien digne d'être remarqué.

I. CARATÉRE.

Haine de la roiauté.

PLUSIEURS circonstances & divers motifs concoururent à faire naître cette haine implacable de la roiauté, & à la fortifier.

1. Le mécontentement & l'aversion que le Peuple Romain couvoit depuis lontems contre les violences & le gouvernement tyrannique des Tarquins, éclatérent enfin à l'occasion de l'outrage fait à Lucréce, & de la maniére funeste dont elle punit sur elle-même le crime du Prince en se donnant la mort de sa propre main.

2. Ces dispositions augmentérent infiniment par la fermeté inouie avec laquelle le consul Brutus fit en sa pré-

ſence trancher la tête à ſes enfans, pour être entrés dans un complot qui tendoit au rétabliſſement des Rois. Le ſang de deux fils répandu par un pere avec le ſaiſiſſement & l'effroi de tous les aſſiſtans, fit ſentir plus vivement quel étrange malheur c'étoit que le joug des Tarquins, puiſqu'il en faloit acheter l'affranchiſſement à un ſi grand prix. Cette exécution ſanglante, & la fin tragique de Lucréce, qui faiſoient également horreur à la nature, gravérent ſi avant dans tous les eſprits l'averſion de la roiauté, que même dans les ſiécles ſuivans ils n'en purent ſouffrir juſqu'à l'ombre; & ils crurent, à l'exemple de leurs ancêtres, devoir ſacrifier ce qu'ils avoient de plus cher, & tenter ce qu'il y a de plus extrême, pour écarter un mal qu'ils étoient accoutumés dès la jeuneſſe à regarder comme le plus grand & le plus inſupportable de tous les maux.

3. En livrant au pillage les biens du Roi, en abbattant ſon palais & ſa maiſon de campagne, en conſacrant au dieu Mars ſes champs près de Rome, afin d'en rendre la reſtitution impoſſible, en jettant dans le Tibre la moiſſon de ſes terres, ils achevérent de rendre la rupture irréconciliable; & tout le peuple qui avoit pris part à l'inſulte & au pillage, comprit qu'il ne pouvoit trouver l'impunité que dans une réſiſtance infléxible.

4. L'acharnement opiniâtre des Tarquins à fatiguer les Romains par une longue & rude guerre, & à ſoulever contre eux tous leurs voiſins, les mit dans la néceſſité de ſe défendre ſans ménagement. Les attaques réitérées, les fréquentes batailles, la mort d'un de leurs Conſuls tué dans le combat avec les plus conſidérables des citoiens, entretinrent & échauférent leur animoſité, & firent paſſer en habitude la crainte & la haine de la roiauté. On peut juger de l'horreur qu'ils en avoient conçue dès le commencement par la réponſe qu'ils firent aux Ambaſſadeurs du roi Porſéna, qui ſollicitoit fortement le rétabliſſement des Tarquins. [a] Ils déclarérent qu'ils étoient diſpoſés à

a Ita induxiſſe in animum, hoſtibus potiùs quàm regibus portas patefacere; eamque eſſe voluntatem omnium, ut qui libertati erit in illa urbe finis, idem urbi ſit. *Liv. lib.* 2. *n.* 15.

ouvrir plutôt leurs portes aux ennemis qu'aux Rois, & qu'ils aimeroient mieux perdre leur ville que leur liberté.

5. La loi qui donnoit pouvoir de prévenir quiconque tenteroit de se rendre maître de la République, & de le tuer avant qu'il fût juridiquement condanné, pourvû qu'après le meurtre on apportât des preuves de l'attentat, sembloit armer indifféremment la main de tous les citoiens contre l'ennemi commun, établir tous les particuliers comme également dépositaires de la liberté publique, & les rendre responsables de sa conservation.

6. La valeur héroïque d'Horatius Coclès, avec les récompenses & les honneurs extraordinaires qu'il reçut, pour avoir arrêté seul sur le pont l'armée auxiliaire des Tarquins : l'audace intrépide de Scévola, qui punit sa main pour avoir manqué son coup : le courage de Clélie & de ses compagnes : les triomphes décernés à Publicola & à Marcus son frere à cause des victoires remportées sur les Rois : l'éloge funébre, & les honneurs solennels rendus à Brutus comme au pere de la liberté, & ceux qu'on rendit ensuite à Publicola en reconnoissance de son amour constant pour la République : tous ces objets enflammérent de plus en plus le zêle pour la liberté, & la haine de la tyrannie ; & en attirant l'admiration de tous les esprits vers ces grands modéles, leur inspirérent un ardent desir de les imiter.

7. [a] Le serment solennel que fit le Peuple sur les autels en son nom, & au nom de toute la postérité, que jamais, sous quelque prétexte que ce pût être, il ne souffriroit qu'on rétablît à Rome la roiauté, fut toujours dans la suite des siécles aussi présent à ce peuple, que s'il eût tout récemment secoué le joug d'une servitude également dure & honteuse.

Cette aversion, cimentée par tant de sang, & fortifiée par de si puissans motifs, a passé d'âge en âge, non seulement pendant que la République a subsisté, mais sous

a Omnium primùm avidum novæ libertatis populum, ne postmodum flecti precibus aut donis regiis posset, jurejurando adegit (Brutus,) neminem Romæ passuros regnare. *Liv. lib. 2. n. 1.*

les Empereurs mêmes, & n'a pu s'éteindre qu'avec l'Empire.[a] L'entreprise de Manlius, qui aspiroit à la roiauté, effaça le souvenir de toutes ses grandes actions, & le fit précipiter impitoiablement du haut de ce roc même qu'il avoit sauvé d'entre les mains des ennemis. Rien ne hâta plus la mort de César que le soupçon qu'il avoit donné qu'il pensoit à se faire déclarer Roi. Ses successeurs, outre la puissance Tribunitienne, accumulérent les titres de César, d'Auguste, de Grand Pontife, de Proconsul, d'Empereur, de Pere de la patrie : mais ni leur ambition, ni la flaterie des peuples n'osa aller plus loin, ni trancher le mot. Et quoiqu'ils fussent, autant qu'aucun Roi de la terre, en possession d'une puissance absolue; quoique quelques-uns même, comme Caligula, Néron, Domitien, Commode, Caracalla, Héliogabale, poussassent l'abus de la souveraineté jusqu'à la plus cruelle tyrannie; aucun ne s'est hazardé à prendre le diadême, parce qu'il étoit regardé comme la marque d'un titre dont huit ou dix siécles n'avoient pu effacer ce qu'il avoit d'odieux: &, ce qui est étrange, & paroit presque incroiable, pendant que leur religion impie leur permettoit de se donner pour des dieux, une politique plus réservée leur défendoit de se donner pour des Rois.

II. CARACTERE.

Amour excessif de la liberté, & application à en étendre les droits.

ON SAIT que le corps entier de la République Romaine étoit composé de deux Ordres, qui avoient chacun leurs magistrats particuliers, aussibien que leurs intérêts différens, & qui furent toujours opposés entre eux. L'un s'appelloit *le Sénat*, & il étoit comme le chef & le conseil de l'Etat : l'autre étoit le simple peuple, nommé en

a Damnatum tribuni de saxo Tarpeio dejecerunt : locusque idem in uno homine & eximiæ gloriæ monimentum, & pœnæ ultimæ fuit..... Ut sciant homines quæ & quanta decora fœda cupiditas regni, non ingrata solùm, sed invisa etiam reddiderit. *Liv. lib. 6. n. 20.*

latin, *plebs* ou *plebes*; qui étoit distingué de la noblesse & des familles patriciennes. Ces deux ordres réunis ensemble formoient ce qu'on appelle proprement le Peuple Romain, *populus Romanus:* dont les assemblées générales se tenoient ou par Centuries, & étoient nommées *centuriata comitia*, & le Sénat y étoit plus puissant; ou par Tribus, *tributa comitia*, & le Peuple y dominoit davantage.

Ce Peuple, à qui les victoires fréquentes & les conquêtes sur ses voisins avoient déja fort élevé le cœur, prit encore des sentimens plus hauts, & conçut plus d'amour pour la liberté par la part qu'on lui donna à l'autorité & aux affaires publiques: & par les complaisances que le Sénat fut obligé d'avoir pour lui dans les premiers tems qui suivirent la révolution.

Rien ne fut plus capable de flater ce Peuple que la promtitude avec laquelle le consul Publicola fit raser dans une nuit sa maison sur quelques murmures qu'on faisoit contre sa situation élevée, & contre la grandeur de l'édifice que l'on traitoit de citadelle.

Le même Publicola, pour ôter au gouvernement consulaire ce qu'il montroit de terrible, & pour le rendre plus populaire & plus doux, fit ôter dans la ville les haches des faisceaux qu'on portoit devant les Consuls; [a] & en se présentant à l'assemblée du peuple, il fit baisser les faisceaux, comme s'il les lui soumettoit, & lui faisoit hommage de son autorité.

Il augmenta encore extrêmement le pouvoir du Peuple & ses immunités par la loi qui permettoit d'appeller au Peuple du jugement des Consuls & du Sénat: par celle qui condannoit à mort ceux qui prendroient quelque charge sans la recevoir du Peuple: par la loi qui affranchissoit des impôts les pauvres citoiens: par celle qui exemtoit de punition corporelle ceux qui désobéiroient aux Consuls, & qui réduisoit toute la peine de leur désobéissance à une amende pécuniaire.

Il crut aussi, pour affermir davantage l'autorité du Peu-

a Gratum id multitudini spectaculum fuit, summissa sibi esse imperii insignia, confessionemque factam populi quàm consulis majestatem vimque majorem esse. *Liv. lib. 2. n. 7.*

ple, devoir se décharger de la garde & de la dispensation des deniers publics, & en interdire le maniement à ses proches & à ses amis. Il les mit donc en dépôt dans le temple de Saturne; & en permettant au Peuple de choisir lui-même deux Gardes du trésor, il lui donna beaucoup de part à l'administration des finances, qui sont la force d'un Etat, le nerf de la guerre, & la matiére des récompenses.

Le Peuple aiant pris goût pour le gouvernement & pour l'autorité, fut toujours attentif dans la suite à porter plus loin les anciennes bornes; & l'on ne pouvoit le flater plus agréablement qu'en lui donnant des ouvertures & des prétextes pour étendre ses prérogatives & ses droits.

La plus forte barriére qu'il opposa aux entreprises du Sénat & des Consuls, & le plus ferme appui de son crédit & de sa liberté, fut l'établissement des Tribuns du Peuple,[a] qui fut une des conditions de sa réunion avec le Sénat & de son retour dans la ville lors de sa retraite sur le mont sacré. La personne de ces Tribuns, qui étoient proprement les hommes du Peuple, fut déclarée inviolable & sacrée. On en créa d'abord deux, & ils furent multipliés dans la suite jusqu'au nombre de dix. L'entrée dans cette charge fut absolument interdite aux Patriciens:[b] & pour les mettre hors d'état d'influer par leur crédit dans l'élection des Tribuns, il fut ordonné que tous les magistrats plébéiens seroient nommés dans les assemblées qui se faisoient par Tribus, où les Sénateurs avoient moins d'autorité. La violence & l'injustice des Décemvirs, qui fut l'occasion de la seconde retraite du Peuple sur le mont Aventin, donna lieu aussi à fortifier de nouveau la puissance des Tribuns. Il fut arrété que les loix portées par le Peuple dans les assemblées

a Agi deinde de concordia cœptum, concessumque in conditiones, ut plebi sui magistratus essent sacrosancti, quibus auxilii latio adversùs consules esset, neve cui patrum capere eum magistratum liceret. *Liv. lib.* 2. *n.* 33.

b Volero, tribunus plebis, rogationem tulit ad populum, ut plebeii magistratus tributis comitiis fierent. Haud parva res, sub titulo prima specie minimè atroci, ferebatur; sed quæ patriciis omnem potestatem per clientium suffragia creandi quos vellent tribunos auferret. *Ibid. n.* 56.

par Tribus, obligeroient le Peuple Romain entier, & par conséquent le Sénat comme le reste; [a] ce qui arma les Tribuns d'une grande autorité : Qu'on ne crééroit aucune magistrature dont il ne fût permis d'appeller, & l'on donnoit pouvoir à tout particulier de tuer impunément quiconque contreviendroit à cette ordonnance : Que la personne des Tribuns seroit de nouveau déclarée plus que jamais sacrée & inviolable. Leur pouvoir en effet alloit fort loin, & s'étendoit jusques sur les Consuls mêmes, qu'ils prétendoient avoir droit de faire mettre en prison, [b] comme ils le déclarérent publiquement dans une occasion où le Sénat eut recours à leur autorité pour réduire à leur devoir des Consuls qui refusoient de lui obéir.

Après que le Peuple eut ainsi affermi son autorité, il ne cessa de former de nouvelles entreprises, que les Tribuns, par complaisance ou par zêle, ne manquoient pas de seconder avec chaleur. Il n'y a point d'efforts qu'il ne fit pour s'ouvrir le chemin à toutes les dignités, & sur-tout au Consulat qui étoit la premiére charge de l'Etat, dans laquelle résidoit presque toute l'autorité publique, & qui étoit réservée aux seuls Patriciens. Après de longues & de vives contestations, il y parvint enfin; & une légére avanture en fit naître l'occasion. Qu'il me soit permis d'en insérer ici le récit, l'un des plus beaux & des plus naturels qui se trouvent dans Tite-Live.

Fabius [c] Ambustus avoit marié sa fille aînée à Serv. Sulpicius de race patricienne, & la cadette à un jeune homme plébéien, nommé Licinius Stolo. Un jour que celle-ci étoit allé rendre visite à sa sœur, pendant qu'elles s'entretenoient ensemble, Sulpicius, alors Tribun des soldats avec la puissance Consulaire, revenant chez lui,

a Qua lege tribuniciis rogationibus telum acerrimum datum est. *Liv. lib.* 3. *n.* 55.

b Pro collegio pronunciant, placere consules senatui dicto audientes esse : si adversùs consensum amplissimi ordinis ultrà tendant, in vincula se duci eos jussuros. *Liv. lib.* 4. *n.* 26.

c M. Fabii Ambusti, potentis viri, filiæ duæ nuptæ, Serv. Sulpicio major, minor C. Licinio Stoloni erat... Fortè ita incidit, ut in Ser. Sulpicii tribuni militum domo sorores Fabiæ, cùm inter se (ut fit) sermonibus tempus tererent, lictor Sulpicii, cùm is de foro se domum reciperet, forem (ut mos est) vir-

le premier des licteurs frapa à la porte avec la verge qu'il portoit à la main, comme c'étoit l'ordinaire, & fit grand bruit. La jeune Fabia, pour qui cette coutume étoit nouvelle, aiant fait paroitre quelque fraieur, sa sœur se mit à rire d'une telle simplicité, s'étonnant que cet usage lui fût inconnu. Comme souvent les moindres choses font impression sur les personnes du sexe, cette innocente plaisanterie piqua jusqu'au vif la cadette. La foule des personnes qui accompagnoient le Tribun militaire par honneur, & qui lui demandoient ses ordres, lui fit sans doute regarder le sort de son ainée comme beaucoup plus heureux que le sien; & une secrette jalousie, qui fait qu'on ne peut voir sans peine ses proches au-dessus de soi, lui fit regretter d'être alliée comme elle l'étoit. Dans le trouble que cette plaie de son cœur encore toute récente lui causoit, son pere l'aiant trouvée plus triste qu'à l'ordinaire, lui en demanda la cause. Mais, comme elle ne pouvoit l'avouer sans paroitre manquer d'amitié pour sa sœur, & de respect pour son mari, elle dissimula quelque tems. Enfin Fabius, par sa douceur & ses caresses, tira d'elle le sujet de son chagrin, & l'obligea à lui avouer qu'elle avoit de la peine de se voir engagée par une alliance inégale dans une maison, où jamais ne pouvoit entrer ni charge ni crédit. Son pere la consola & lui dit de prendre courage, l'assurant que bientôt elle verroit dans sa maison ces mêmes dignités, qui lui faisoient trouver sa sœur si heureuse. C'est à quoi, depuis ce moment, il travailla

ga percuteret. Cùm ad id, moris ejus insueta, expavisset minor Fabia, risui sorori fuit, miranti ignorare id sororem. Ceterùm, is risus stimulos parvis mobili rebus animo muliebri subdidit : frequentiâ quoque prosequentium rogantiumque numquid vellet, credo fortunatum matrimonium ei sororis visum; suique ipsam malo arbitrio, quo à proximis quisque minimè anteiri vult, pœnituisse. Confusam eam ex recenti morsu animi cùm pater fortè vidisset, percunctatus *satin' salva*, avertentem causam doloris (quippe nec satis piam adversùs sororem, nec admodum in virum honorificam) elicuit, comiter sciscitando, ut fateretur eam esse causam doloris, quòd juncta impari esset, nupta in domo, quam nec honos nec gratia intrare posset. Consolans inde filiam Ambustus, bonum animum habere jussit, eosdem propediem domi visuram honores, quos apud sororem viderat. *Liv. lib. 6. n. 34.*

de toutes ses forces avec son gendre Licinius. Aiant associé à leur dessein L. Sextius, jeune homme entreprenant, à qui il ne manquoit, pour mériter les plus hautes dignités, que le rang de Patricien, ils saisirent l'occasion favorable que la conjoncture du tems leur présentoit, & après avoir livré aux Patriciens bien des attaques, ils les forcérent enfin d'admettre les Plébéiens au Consulat. L. Sextius fut le premier à qui cet honneur fut accordé.

Depuis cette victoire, rien ne demeura inaccessible au Peuple. Préture, Censure, Dictature même, & Sacerdoce, tout lui fut ouvert, tout lui fut accordé; [a] le Sénat jugeant bien, qu'après s'être vû forcé de céder pour le Consulat, il feroit d'inutiles efforts pour conserver le reste. C'est ainsi qu'un peuple, presque esclave sous les Rois, & foible client sous les Patriciens, devint par degrés égal à ses patrons, & leur associé dans toutes les dignités de la République.

III. Caractere.

Modération réciproque du Sénat & du Peuple dans leurs disputes.

Les disputes entre le Peuple & le Sénat au sujet des charges publiques durérent fort lontems, & furent poussées avec une force & une vivacité qui sembloit ne pouvoir se terminer que par la ruine de l'un des deux partis. Les Tribuns du Peuple, fort violens pour l'ordinaire, & fort emportés, ne cessoient d'animer la multitude par des discours pleins de fiel & d'amertume contre les Consuls & le Sénat. Au sujet des mariages avec les Patriciens qu'on avoit interdits à ceux du Peuple: [b] » Sentez-vous, leur disoient-ils, » dans quel mépris vous vivez? Ils vous ôte» roient, s'ils le pouvoient, une partie de cette lumiére » qui vous éclaire. Ils souffrent avec peine que vous res» piriez avec eux un même air, que vous parliez un mê-

a Senatu, cùm in summis imperiis id non obtinuisset, minùs in prætura tendente. *Liv. lib.* 8. *n.* 15.

b Ecquid sentitis in quanto contemtu vivatis? Lucis vobis hujus partem, si liceat, adimant. Quòd spiratis, quòd vocem mittitis, quòd formas hominum habetis;

» me langage, & que vous ayiez la figure d'homme aussi-
» bien qu'eux. Y a-t-il donc rien de plus outrageux &
» de plus infamant, que de déclarer une partie de la
» ville indigne de s'allier avec les Patriciens, comme
» étant souillée & impure ? Et quant aux dignités, la
» République a-t-elle lieu d'être mécontente du service
» des Plébéiens dans toutes les charges qui leur ont été
» confiées ? Il ne leur reste donc plus que le Consulat.
» C'est en ce point désormais qu'ils doivent faire consister
» leur salut & leur liberté, & ce n'est que du jour qu'ils y
» seront parvenus, qu'ils peuvent compter être devenus
» libres, & avoir secoué le joug de la servitude & de la
» tyrannie. «

Du côté du Sénat il n'y avoit pas quelquefois moins de violence & d'emportement. [a] Tout ce qu'on accordoit au Peuple pour affermir sa liberté, ils croioient que c'étoit autant de perdu pour eux : [b] & quoiqu'ils reconnussent que leur Jeunesse étoit souvent trop vive & trop échaufée, cependant, s'il faloit que de part ou d'autre on sortît des bornes, ils aimoient mieux voir l'audace poussée trop loin du côté de leurs partisans, que de celui de leurs adversaires : tant, dit Tite Live, il est difficile dans ces sortes de disputes, où l'on croit ne vouloir qu'établir une parfaite égalité entre les deux partis, de tenir la balance dans un équilibre si juste qu'elle ne panche ni de côté ni d'autre ; chacun travaillant insensiblement à s'élever pour abaisser son adversaire, & à se

indignantur... An esse ulla major aut insignior contumelia potest, quàm partem civitatis, velut contaminatam, indignam connubio haberi ? *Liv. lib.* 4. *n.* 3. & 4.

Nullius eorum (qui ex plebe creati sint tribuni militum) populum Romanum pœnituisse. Consulatum superesse plebeiis. Eam esse arcem libertatis, id columen. Si eò perventum sit, tum populum Romanum verè exactos ex urbe reges, & stabilem libertatem suam existimaturum. *Lib.* 6. *n.* 37.

a Quicquid libertati plebis caveretur, id Patres decedere suis opibus credebant. *Liv. lib.* 3. *n.* 55.

b Seniores Patrum, ut nimis feroces suos credere juvenes esse, ita malle, si modus excedendus esset, suis quàm adversariis superesse animos. Adeo moderatio tuendæ libertatis, dum æquari velle simulando ita se quisque extollit, ut deprimat alium, in difficili est ; cavendoque ne metuant homines, metuendos ultro se efficiunt : & injuriam à nobis repulsam, tanquam aut facere

rendre formidable pour n'être point soi-même en état de le craindre, comme s'il n'y avoit point de milieu entre faire & souffrir l'injure.

Cependant, il faut l'avouer à la gloire du Peuple Romain, [a] cette disposition prochaine ce semble à en venir aux derniéres extrémités, & à éclater par de sanglantes séditions, qui est la source & la cause ordinaire de la ruine des grands Empires, fut lontems arrétée & comme suspendue, partie par la sagesse des Sénateurs, partie par la patience du Peuple; & pendant plus de six cens ans, comme on l'a déja remarqué, jamais ces disputes domestiques ne dégénérérent en guerres civiles.

Il se trouvoit toujours dans le Sénat de ces hommes graves & sages, amateurs zélés du bien public, qui [b] évitant également les deux excès contraires, ou de trahir les intérêts du Sénat pour se rendre agréables au Peuple, ou d'aigrir & d'irriter le Peuple en se déclarant trop vivement pour le Sénat, savoient ramener doucement les esprits à la paix & à l'union, & par de prudentes condescendances prévenir les suites funestes qu'une résistance trop ferme auroit infailliblement attirées. [c] Ils représentoient à leurs Consuls trop échaufés & trop violens, tel qu'étoit un Appius, qu'ils ne devoient pas prétendre porter la majesté Consulaire au-dela des justes bornes que demandoit le bien commun de la paix & de la concorde : que pendant que les Tribuns & les Consuls tiroient tout chacun de leur côté, la République ainsi di-

aut pati necesse sit, injungimus aliis. *Liv. lib.* 3. *n.* 65.

a Æternas esse opes Romanas, nisi inter semetipsos seditionibus sæviant. Id unum venenum, eam labem civitatibus opulentis repertam, ut magna imperia mortalia essent. Diu sustentatum id malum, partim Patrum consiliis, partim patientia plebis. *Liv. lib.* 2. *n.* 44.

b Alios consules, aut per proditionem dignitatis Patrum plebi adulatos, aut acerbè tuendo jura ordinis, asperiorem domando multitudinem fecisse. T. Quintium orationem memorem majestatis Patrum concordiæque ordinum habuisse. *Liv. lib.* 3. *n.* 69.

c Ab Appio petitur ut tantam consularem majestatem esse vellet, quanta in concordi civitate esse posset. Dum tribuni consulesque ad se quisque omnia trahant, nihil relictum esse virium in medio : distractam laceratamque rempublicam magis quorum in manu sit, quàm ut incolumis sit, quæri. *Liv. lib.* 2. *n.* 57.

visée & déchirée demeuroit sans force, les deux partis songeant moins à la conserver qu'à s'en rendre maîtres. [a] Ils représentoient aussi aux Tribuns, qu'il ne seroit ni glorieux ni utile pour eux de vouloir établir & accroître leur autorité sur la ruine de celle du Sénat, qui étoit le Conseil public : & que l'unique moien d'affermir la liberté dans Rome, & de maintenir l'égalité entre les citoiens, étoit de conserver à chaque corps & à chaque ordre ses droits, ses priviléges, & sa majesté.

Le Peuple de son côté montroit quelquefois une modération étonnante, & se piquoit d'une générosité dont on auroit de la peine à croire qu'une multitude fût susceptible : témoin ce qui arriva dans une assemblée où les esprits avoient paru plus échaufés que jamais. Le Peuple paroissoit déterminé à ne point prendre les armes pour repousser les ennemis qui étoient en campagne, si l'on refusoit de l'admettre dans les charges publiques. Le Sénat voiant qu'il faloit céder ou au Peuple, ou aux ennemis, après s'être inutilement relâché sur ce qui regardoit les mariages, crut le devoir faire aussi sur les honneurs; & aiant proposé de nommer des Tribuns militaires au lieu de Consuls, il consentit que les Plébéiens fussent admis à cette charge. [b] L'événement montra qu'après la chaleur & le feu des disputes, lorsque les esprits tranquilles & rassis sont en état de juger sainement des choses, le Peuple étoit tout autre que dans les disputes mêmes. Content de la condescendance qu'avoit eu pour lui le Sénat, il ne nomma pour Tribuns militaires que des Patriciens, par une modération, dit Tite-Live, une équité, & une grandeur d'ame, qui se trouvent rarement même dans des particuliers. *Hanc modestiam, æquitatemque, & altitudinem animi, ubi nunc in uno inveneris, quæ tunc populi universi fuit?*

a Ne ita omnia tribuni potestatis suæ implerent, ut nullum publicum consilium sinerent esse. Ita demum liberam civitatem fore, ita æquatas leges, si sua quisque jura ordo, suam majestatem teneat. *Liv. lib. 3. n. 63.*

b Eventus eorum comitiorum docuit, alios animos in contentione libertatis dignitatisque, alios secundùm deposita certamina incorrupto judicio esse. *Liv. lib. 4. n. 6.*

TROISIÉME MORCEAU
DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Espace de 53 ans, depuis le commencement de la seconde guerre Punique, jusqu'à la défaite de Persée.

Je prens pour troisiéme morceau de l'histoire Romaine, ce que Polybe avoit choisi pour sujet de celle qu'il avoit composée: je veux dire les 53 années qui se passérent depuis le commencement de la seconde guerre Punique, jusqu'à la fin de la guerre de Macédoine, qui se termina par la défaite & la prise de Persée, & par la destruction de son roiaume.

Polybe regarde cet intervalle comme le beau tems de la République Romaine, où parurent les plus grands hommes, où l'on vit briller les plus solides vertus, où se passérent les plus grands & les plus importans événemens; en un mot, où les Romains commencérent à entrer en possession de ce vaste Empire, qui dans la suite embrassa presque toutes les parties du monde connues pour lors, & qui parvint par des progrès suivis & fort rapides à ce degré de grandeur & de puissance, qui a fait l'admiration de tout l'univers.

Polyb. lib. 1. Or l'établissement de l'Empire Romain étant, selon Polybe, le plus merveilleux ouvrage de la providence divine parmi les hommes, & ne pouvant être regardé comme l'effêt du hazard & d'une fortune aveugle, mais comme la suite d'un plan & d'un dessein formé de loin, concerté avec poids & mesure, & conduit à sa fin avec une sagesse qui ne s'est jamais démentie: n'est ce pas, remarque encore le même Auteur, une curiosité bien louable, & bien digne d'un esprit solide, de vouloir connoitre en quel tems, par quels préparatifs, par quels moiens, & par le ministére de quels hommes, une si belle & si grande entreprise a été exécutée?

C'est ce que Polybe, l'Historien le plus sensé que nous

ayions, & qui étoit lui-même grand homme de guerre & grand politique, avoit montré fort au long dans l'Histoire qu'il avoit composée, dont le peu qui nous en reste doit faire extrêmement regretter la perte. C'est aussi ce que j'entreprens de tracer dans ce morceau de l'histoire Romaine, mais d'une maniére fort courte & fort abrégée, en tâchant pourtant d'y faire entrer une partie de ce qui me paroitra de plus beau dans Polybe, dans Tite-Live, & dans Plutarque, qui sont les sources où je puiserai presque tout ce que j'ai à dire sur ce sujet, soit pour les faits mêmes, soit pour les réflexions que j'y joindrai.

CHAPITRE PREMIER.

RECIT DES FAITS.

JE COMMENCERAI par le récit des principaux faits arrivés dans l'espace du tems dont il s'agit, pour en donner quelque idée légére à ceux des Lecteurs à qui cette Histoire sera moins connue.

Commencemens de la seconde guerre Punique, & heureux succès d'Annibal.

LE COMMENCEMENT de la seconde guerre Punique, à ne considérer que la date des tems, fut la prise de Sagonte par Annibal, & l'irruption qu'il fit sur les terres des peuples situés au delà de l'Ebre, & alliés du Peuple Romain : mais la véritable cause de cette guerre fut le dépit des Carthaginois de s'être vû enlever la Sicile & la Sardaigne par des traités ausquels la seule nécessité des tems & le mauvais état de leurs affaires les avoient fait consentir. La mort prématurée d'Amilcar l'empécha d'exécuter le dessein qu'il avoit formé depuis lontems de se venger de ces injures. Son fils Annibal, à qui, lorsqu'il n'avoit encore que neuf ans, il avoit fait jurer sur les autels qu'il se déclareroit ennemi du Peuple Romain.

Liv. lib. XXI. n. 1-10.

dès qu'il seroit en âge de le faire, entra dans toutes ses vûes, & fut l'héritier de sa haine contre les Romains, aussibien que de son courage. Il prépara tout de loin pour ce grand dessein : & quand il se crut en état de l'exécuter, il le fit éclore par le siége de Sagonte. Soit paresse & lenteur, soit prudence & sagesse, les Romains consumérent le tems en différentes ambassades, & laissérent à Annibal celui de prendre la ville.

Ibid. n. 21-38. Pour lui, il sut bien mettre le tems à profit. Après avoir donné ordre à tout, & laissé son frere Asdrubal en Espagne pour défendre le pays, il partit pour l'Italie avec une armée de quatre-vingts dix mille hommes de pié, & dix ou douze mille de cavalerie. Les plus grands obstacles ne furent point capables de l'effraier, ni de l'arréter. Les Pyrénées, le Rhône, une longue marche au travers des Gaules, le passage des Alpes rempli de tant de difficultés, tout céda à son ardeur & à sa constance infatigable. Vainqueur des Alpes, & en quelque sorte de la nature même, il entra donc en Italie, qu'il avoit résolu de rendre le théatre de la guerre. Ses troupes étoient extrêmement diminuées pour le nombre, ne montant plus qu'à vingt mille hommes de pié, & six mille chevaux ; mais elles étoient pleines de courage & de confiance.

Une rapidité si inconcevable étonna & déconcerta les Romains. Ils avoient compté de faire la guerre au dehors, & qu'un de leurs Consuls tiendroit tête à Annibal en Espagne, pendant que l'autre iroit droit en Afrique pour attaquer Carthage. Il falut changer de mesures, & songer à défendre leur propre pays. Publius Scipion Consul, qui croioit Annibal encore dans les Pyrénées, lorsqu'il avoit déja passé le Rhône, n'aiant pu l'atteindre, fut obligé de revenir sur ses pas pour l'attendre, & l'attaquer à la descente des Alpes ; & cependant il envoia son frere Cneius Scipion en Espagne contre Asdrubal.

Ibid. n. 39-48. La premiére bataille se donna près de la petite riviére du Tésin. Il est beau de lire les harangues des deux Chefs à leur armée, que Tite-Live a copiées d'après Polybe, mais en maître habile, c'est-à-dire en y ajoutant des traits qui égalent la copie à l'original. Les Carthaginois rempor-

remportérent la victoire. Le Consul Romain fut blessé dans le combat ; a & son fils, âgé pour lors à peine de 17 ans, lui sauva la vie. C'est le même qui vaincra dans la suite Annibal, & sera surnommé l'Africain.

Sur la premiére nouvelle de cette défaite, Sempronius l'autre Consul, qui étoit en Sicile, accourut promtement par l'ordre du Sénat au secours de son Collégue, qui n'étoit pas encore bien remis de sa blessure. Ce fut pour lui une raison de hâter le combat contre le sentiment de Scipion, parce qu'il espéroit en avoir seul toute la gloire. Annibal, bien informé de tout ce qui se passoit dans le camp des Romains, & aiant exprès laissé emporter un léger avantage à Sempronius pour amorcer sa témérité, lui donna lieu d'engager la bataille près de la riviére de Trébie. Il avoit placé son frere Magon en embuscade dans un lieu fort favorable, & avoit fait prendre à son armée toutes les précautions nécessaires contre la faim & contre le froid, qui étoit alors extrême. On n'avoit songé à rien de tout cela chez les Romains. Leurs troupes furent donc bientôt renversées, & mises en fuite ; & Magon étant sorti de son embuscade en fit un grand carnage. *Ibid. n. 51-56.*

Annibal, pour profiter du tems & de ses premiéres victoires, alloit toujours en avant, & s'approchoit de plus en plus du centre de l'Italie. Pour arriver plus promtement près de l'ennemi, il lui falut passer un marais, où son armée essuia des fatigues incroiables, & où lui-même perdit un œil. Flaminius, l'un des deux Consuls qu'on avoit nommés depuis peu, étoit parti de Rome sans prendre les auspices ordinaires. b C'étoit un homme vain, téméraire, entreprenant, plein de lui-même, & dont la fierté naturelle s'étoit beaucoup accrue par les heureux succès de son premier consulat, & par la faveur déclarée du *Ibid. n. 57. 59. & 63.* *Lib. 22. n. 1-6.*

a Neque illum ætatis infirmitas interpellare valuit, quo minùs duplici gloria conspicuam coronam, imperatore simul & patre ex ipsa morte rapto, mereretur. *Val. Max. lib. 5. cap. 2.*

b Consul ferox ab consulatu priore, & non modò legum ac Patrum majestatis, sed ne deorum quidem satis metuens erat. Hanc insitam ingenio ejus temeritatem fortuna prospero civilibus bellicisque rebus

Peuple. On jugeoit aisément que ne consultant ni les hommes ni les dieux, il se laisseroit aller à son génie impétueux & bouillant ; & Annibal, pour seconder encore son panchant, ne manqua pas de piquer & d'irriter sa témérité par les dégats & les ravages qu'il fit faire à sa vûe dans toutes les campagnes. Il n'en falut pas davantage pour déterminer le Consul au combat, malgré les remontrances de tous les Officiers, qui le prioient d'attendre son Collégue. Le succès fut tel qu'ils l'avoient prévû. Quinze mille Romains demeurérent sur la place avec leur Chef, & rendirent célébre à jamais par leur sanglante défaite le lac de Thrasyméne.

FABIUS DICTATEUR.

Ibid. n. 7-30. CETTE triste nouvelle, quand on l'eut apprise à Rome, y jetta une grande allarme. On s'attendoit à tout moment d'y voir arriver Annibal. Fabius Maximus fut nommé Dictateur. *Prodictator.* Après avoir satisfait aux devoirs de la religion, & donné les ordres nécessaires pour la sureté de la ville, il se rendit à l'armée, bien résolu de ne point hazarder de combat sans y être forcé, ou sans être bien assuré du succès. Il conduisoit ses troupes par des hauteurs, sans perdre de vûe Annibal, ne s'approchant jamais assez de l'ennemi pour en venir aux mains ; mais ne s'en éloignant pas non plus tellement, qu'il pût lui échaper. Il tenoit exactement ses soldats dans son camp, ne les laissant jamais sortir que pour les fourages, où il ne les envoioit qu'avec de fortes escortes. [a] Il n'engageoit que de légéres escarmouches, & avec tant de précaution, que ses troupes y avoient toujours l'avantage. Par ce moien il rendoit insensiblement au soldat la confiance que la perte de trois batailles lui avoit ôtée, & le met-

successu aluerat. Itaque satis apparebat, nec deos nec homines consulentem, ferociter omnia ac præproperè acturum : quóque pronior esset in vitia sua, agitare eum atque irritare Pœnus parat. *Lib.* 22. *n.* 3.

a Neque universo periculo summa rerum committebatur : & parva momenta levium certaminum ex tuto cœptorum, finitimo receptu, assuefaciebant territum pristi-

toit en état de compter comme autrefois sur son courage & sur son bonheur. L'ennemi s'aperçût bientôt que les Romains, instruits par leurs défaites, avoient enfin trouvé un Chef capable de tenir tête à Annibal; & celui-ci comprit dès-lors qu'il n'auroit point à craindre de la part du Dictateur des attaques vives & hardies, mais une conduite prudente & mesurée.

a Minucius, Général de la cavalerie des Romains, souffroit avec plus d'impatience encore qu'Annibal même la sage conduite de Fabius. Emporté & violent dans ses discours comme dans ses desseins, il ne cessoit de décrier le Dictateur : il le traitoit d'homme irrésolu & timide, au lieu de prudent & de circonspect qu'il étoit, donnant à ses vertus le nom des vices qui en approchoient le plus: & par un artifice qui ne réussit que trop souvent, il établissoit sa réputation en ruinant celle de son supérieur. Enfin, par ses intrigues & ses cabales auprès du Peuple, il vint à bout de faire égaler son autorité à celle du Dictateur, ce qui étoit sans exemple. b Fabius, bien persuadé que le Peuple, en les égalant dans le commandement, ne les égaloit pas de même dans l'art de commander, souffrit cette injure avec une modération, qui fit bien voir qu'il n'étoit pas moins invincible à ses citoiens, qu'à ses ennemis.

Minucius en conséquence de l'égalité de pouvoir qu'on venoit de mettre entre lui & Fabius, lui proposa de commander chacun leur jour, ou même un plus long espace de tems. Fabius refusa ce parti, qui exposoit toute l'armée au danger, pendant le tems qu'elle seroit commandée par Minucius; & il aima mieux partager les troupes,

nis cladibus militem, minùs jam tandem aut virtutis aut fortunæ pœnitere suæ. *Liv. lib.* 22. *n.* 12.

a Sed non Annibalem magis infestum tam sanis consiliis habebat, quàm magistrum equitum... Ferox rapidusque in consiliis, ac linguis immodicus, pro cunctatore segnem, & cauto timidum, affingens vicina virtutibus vitia, compellabat; premendorumque superiorum arte (quæ pessima ars nimis prosperis multorum successibus crevit) se extollebat. *Ibid. n.* 12.

b Satis fidens haud quaquam cum imperii jure artem imperandi æquatam, cum invicto à civibus hostibusque animo ad exercitum rediit. *Ibid. n.* 26.

pour se mettre en état de conserver au moins la partie qui lui seroit échue.

Ce que Fabius avoit prévû, arriva bientôt. Son Collégue, avide & impatient de combattre, avoit donné tête baissée dans des embuches que lui avoit dressé Annibal, & son armée alloit être entiérement défaite. [a] Le Dictateur, sans perdre de tems en d'inutiles reproches : » Marchons, dit il à ses soldats, au secours de Minucius, & » arrachons aux ennemis la victoire, & à nos citoiens l'aveu de leur faute. « Il arriva fort à propos, & obligea Annibal de sonner la retraite. [b] Ce dernier en se retirant disoit, » que cette nuée, qui depuis lontems paroissoit sur » le haut des montagnes, avoit enfin crevé avec un grand » fracas, & causé un grand orage. «

Un service si important, & placé dans une telle conjoncture, ouvrit les yeux à Minucius, & lui fit reconnoitre sa faute. Pour la réparer sans délai, il alla dans le moment même avec son armée à la tente de Fabius, & l'appellant son pere & son libérateur, lui déclara qu'il venoit se remettre sous son obéissance, [c] & qu'il cassoit lui-même un decret dont il se trouvoit plus chargé qu'honoré. Les soldats de leur côté en firent autant, & ce ne furent plus de part & d'autre qu'embrassemens & marques de la reconnoissance la plus vive : [d] & le reste de ce jour, qui avoit pensé être si funeste à la République, se passa dans la joie & les divertissemens.

Bataille de Cannes.

L'ACTION la plus célébre d'Annibal, & qui devoit ce semble renverser pour toujours la puissance Romaine, fut la bataille de Cannes. On avoit nommé à Rome pour

Liv. lib. 22. *n.* 34-53.

a Aliud jurgandi succensendique tempus erit : nunc signa extra vallum proferte. Victoriam hosti extorqueamus, confessionem erroris civibus. *Ibid. n.* 29.

b Annibalem ex acie redeuntem dixisse ferunt, tandem eam nubem, quæ sedere in jugis montium solita sit, cum procella imbrem dedisse. *Ibid. n.* 30.

c Plebiscitum, quo oneratus magis quàm honoratus sum, primus antiquo abrogoque. *n.* 30.

d Lætusque dies, ex admodum tristi paulò antè ac propè execrabili, factus. *n.* 30.

Consuls L. Æmilius Paulus, & C. Terentius Varro. Ce dernier, * d'une basse & vile naissance, par les grands biens que son pere lui avoit laissés, & par son adresse à gagner les bonnes graces du Peuple en se déclarant contre les Grands, avoit trouvé le moien de parvenir au Consulat, sans y porter d'autre mérite que celui d'une ambition démesurée, & d'une estime de lui-même sans bornes. Il disoit hautement » que le moien de perpétuer » la guerre, étoit de mettre des Fabius à la tête des ar- » mées: que pour lui, dès le premier jour qu'il verroit » l'ennemi, il sauroit bien la terminer. « Son Collégue, qui savoit que la [a] témérité, outre qu'elle est destituée de raison, avoit toujours été jusques-là très malheureuse, pensoit bien autrement. Fabius le voiant près de partir pour la campagne, le confirma encore dans ces sentimens, & lui répéta bien des fois que le seul moien de vaincre Annibal, étoit de temporiser, & de traîner la guerre en longueur. [b] » Mais, lui dit-il, les citoiens, encore plus que les en- » nemis, travailleront à vous rendre ce moien impratti- » cable. Vos soldats en cela conspireront avec ceux des » Carthaginois: Varron & Annibal penseront de même » sur ce point. Il faut que vous seul teniez tête & résistiez » à ces deux Chefs. Le moien de le faire, c'est de de- » meurer ferme contre les bruits & les discours popu- » laires, & de ne vous laisser ébranler ni par la fausse » gloire de votre Collégue, ni par la fausse honte dont » on tâchera de vous couvrir. Souffrez qu'au lieu d'hom- » me précautionné, circonspect, & habile dans le métier » de la guerre, on vous fasse passer pour un Chef timi-

* *On dit que son pere étoit boucher.*

a Temeritatem, præterquam quòd stulta sit, infelicem etiam ad id locorum fuisse. *Liv. lib.* 22. *n.* 38.

b Hæc una salutis via, L. Paule: quam difficilem infestamque cives * sibi magis quàm hostes facient. Idem enim tui, quod hostium milites, volent: idem Varro Consul Romanus, quod Annibal Pœnus imperator, cupiet. Duobus ducibus unus resistas oportet. Resistes autem, adversùs famam rumoresque hominum si satis firmus steteris: si te neque collegæ vana gloria, neque tua falsa infamia moverit... Sine timidum pro cauto, tardum pro considerato, ** imbellem pro perito belli vocent. Malo te sapiens hostis metuat, quàm stulti cives laudent. *Ibid. n.* 39.

* *Je croi qu'il faut lire*, tibi.

** Imbellis, *doit signifier ici* rudis in bello, imperitus belli.

» de, lent, sans connoissance de l'art militaire. J'aime » mieux vous voir craint par un ennemi sage, que loué » par des citoiens imprudens.

Polyb. lib. 3. pag. 257.

Chez les Romains, en tems de guerre, on levoit chaque année quatre légions, dont chacune étoit composée de quatre mille hommes de pié, & de trois cens cavaliers. Les Alliés, c'est-à-dire les peuples voisins de Rome, fournissoient un pareil nombre de fantassins, avec le double & quelquefois le triple de cavalerie. Et pour l'ordinaire on partageoit ces troupes entre les deux Consuls, qui faisoient la guerre séparément, & en différens pays. Ici, comme l'affaire étoit décisive, les deux Consuls marchérent ensemble, & le nombre des troupes tant Romaines que Latines fut doublé, & les légions augmentées chacune de mille hommes de pié, & de cent cavaliers.

Le fort de l'armée d'Annibal étoit dans la cavalerie: c'est pourquoi L. Paulus vouloit éviter de combattre en rase campagne. D'ailleurs les Carthaginois manquoient absolument de vivres, & ne pouvoient pas encore subsister dix jours dans le pays, de sorte que les troupes Espagnoles étoient près de se débander. Les armées furent quelques jours à se regarder: enfin après divers mouvemens, Varron, malgré les remontrances de son Collégue, engagea la bataille près du petit village de Cannes. Le terrain étoit fort favorable aux Carthaginois, & Annibal, qui savoit profiter de tout, avoit rangé ses troupes de sorte que le vent * Vulturne, qui se leve dans un certain tems réglé, devoit souffler directement contre le visage des Romains pendant le combat, & les inonder de poussiére. La bataille se donna. Je n'entreprens point d'en marquer le détail. Le lecteur curieux peut en voir la description dans Polybe & dans Tite-Live, sur tout dans le premier, qui étant lui-même homme de guerre, a dû mieux réussir que l'autre à raconter toutes les circonstances d'une si mémorable action. La victoire fut lontems disputée, & tourna enfin pleinement du côté des Carthaginois. Le Consul L. Paulus fut blessé à mort, & plus de cinquante

* *C'est un vent qui venoit du midi, vers lequel les Romains étoient tournés.*

mille hommes demeurérent sur la place, parmi lesquels étoit l'élite des Officiers. Varron, l'autre Consul, se retira à Venouse avec soixante & dix cavaliers seulement.

Maharbal, l'un des Généraux Carthaginois, vouloit que sans perdre de tems l'on marchât droit à Rome, promettant à Annibal de le faire souper à cinq jours delà dans le Capitole. Et sur ce que celui-ci répliqua qu'il faloit prendre du tems pour délibérer sur cette proposition : [a] » Je voi bien, dit Maharbal, que les dieux n'ont » pas donné au même homme tous les talens à la fois. » Vous savez vaincre, Annibal, mais vous ne savez pas » profiter de la victoire. « En effet plusieurs croient que ce délai sauva Rome & l'Empire.

Il est aisé de comprendre quelle fut la consternation à Rome, quand cette funeste nouvelle s'y fut répandue. Cependant on n'y perdit point courage. Après avoir imploré le secours des dieux par des priéres publiques, & par des sacrifices, les Magistrats rassurés par les sages conseils & par la ferme contenance de Fabius, donnérent ordre à tout, & pourvurent à la sureté de la ville. On leva sur le champ quatre légions, & mille cavaliers, en accordant dispense d'âge à plusieurs, qui n'avoient pas dix-sept ans. Les Alliés firent aussi de nouvelles levées. Dix Officiers Romains, qu'Annibal avoit laissé sortir sur leur parole, arrivérent à Rome, pour demander qu'on rachetât les prisonniers. Quelque besoin qu'eût la République de soldats, elle refusa constamment de racheter ceux-ci, pour ne point donner d'atteinte à la discipline Romaine, qui punissoit sans pitié quiconque se rendoit volontairement à l'ennemi ; & elle aima mieux armer des esclaves qu'elle acheta des particuliers jusqu'au nombre de huit mille, & des prisonniers qui étoient arrétés pour dettes, ou pour crimes, qui montérent jusqu'à six mille ; [b] l'honnête, dit l'historien, cédant à l'utile dans ces tristes conjonctures. n. 54-61.

a Tum Maharbal : Non omnia nimirum eidem dii dedere. Vincere scis, Annibal, victoria uti nescis. *Liv. lib. 22. n. 51.* Mora ejus diei satis creditur saluti fuisse urbi atque imperio. *Ibid.*

b Ad ultimum propè desperatæ reipublicæ auxilium, cùm honesta

A Rome, le zêle des particuliers & l'amour du bien public éclatérent alors d'une maniére merveilleuse. Il n'en fut pas ainsi des Alliés. Les défaites précédentes n'avoient pu ébranler leur fidélité ; mais ce dernier coup, qui selon eux devoit abbattre l'Empire, les renversa, & plusieurs se rangérent du côté du Vainqueur. Cependant ni la perte de tant de troupes, ni la défection de tant d'Alliés, ne purent porter le Peuple Romain à entendre parler d'accommodement. [a] Loin de perdre courage, jamais il ne fit paroitre tant de grandeur d'ame : & lorsque le Consul, après une si grande défaite dont il avoit été la principale cause, revint à Rome, tous les Corps de l'Etat allérent au-devant de lui, & lui rendirent graces de ce qu'il n'avoit point désespéré de la république ; au lieu qu'à Carthage, après une telle disgrace, il n'y avoit point de supplice auquel un Général n'eût dû s'attendre.

Capoue fut une des villes alliées qui se rendit à Annibal. Mais le séjour qu'y firent ses troupes pendant les quartiers d'hiver, leur devint bien funeste. [b] Ce courage mâle, que nuls maux, nulles fatigues n'avoient pu vaincre, fut entiérement énervé par les délices de Capoue, où les soldats se plongérent avec d'autant plus d'avidité, qu'ils y étoient moins accoutumés. Cette faute d'Annibal, selon les connoisseurs, fut plus grande que celle qu'il avoit commise, en ne marchant pas droit contre Rome après la bataille de Cannes. Car ce délai pouvoit paroitre n'avoir que différé la victoire : au lieu que cette derniére faute le mit absolument hors d'état de vaincre.

utilibus cedunt, descendit. *Liv. lib.* 23. *n.* 14.

a Adeo magno animo civitas fuit, ut consuli ex tanta clade, cujus ipse causa maxima fuisset, redeunti, & obviam itum frequenter ab omnibus ordinibus sit, & gratiæ actæ quòd de republica non desperasset : cui, si Carthaginiensium ductor fuisset, nihil recusandum supplicii foret. *Lib.* 22. *n.* 61.

b Quos nulla mali vicerat vis, perdidere nimia bona ac voluptates immodicæ : & eo impensiùs, quo avidiùs ex insolentia in eas se merserant ..... Majusque id peccatum ducis apud peritos artium militarium habitum est, quàm quòd non ex Cannensi acie protinus ad urbem Romanam duxisset. Illa enim cunctatio distulisse modò victoriam videri potuit; hic error

vaincre. Ainſi Capoue fut pour Annibal, ce que Cannes avoit été pour les Romains.

SCIPION *élu Général, rétablit les affaires d'Eſpagne.*

LA MORT des deux Scipions, pere & oncle de celui dont nous entreprenons de parler, paroiſſoit devoir ruiner entiérement les affaires des Romains en Eſpagne, qui juſques-là avoient eu un heureux ſuccès. On ne peut dire ſi cette mort cauſa un plus grand deuil à Rome, qu'en Eſpagne. Car enfin la défaite de deux armées, la perte preſque aſſurée d'une province ſi conſidérable, la vûe des maux publics, entroient pour quelque choſe dans la douleur des citoiens:[a] mais les Eſpagnes ne regrettoient & ne pleuroient que leurs Chefs, ſur tout Cn. Scipion, qui les avoit gouvernées lontems, & leur avoit le premier fait connoitre & goûter les doux fruits de la juſtice, du deſintéreſſement, & de la modération Romaine.

Les larmes coulérent de nouveau à Rome, quand il s'agit de donner un ſucceſſeur à ces deux grands hommes. *Liv. lib. 26. n. 18. & 19.* Perſonne n'oſoit ſe préſenter pour demander leur place, tant les affaires de cette province paroiſſoient déſeſpérées; & le morne ſilence qui régnoit dans toute l'aſſemblée, fit encore regretter & ſentir davantage la perte qu'on avoit faite. Dans cette conſternation univerſelle, P. Cornelius Scipion, âgé ſeulement de vingt-quatre ans, fils de Publius qui venoit d'être tué, ſe leve, & paroiſſant dans un lieu éminent s'offre pour aller commander en Eſpagne, ſi le Peuple agrée ſon ſervice. Cette offre ſi courageuſe rend la vie & la joie à l'aſſemblée, & tous, ſans exception, le nomment d'une voix commune pour Général. Mais lorſque cette premiére chaleur ſe fut un peu rallentie, le Peuple faiſant réflexion à l'âge de Scipion, commença à

vires ademiſſe ad vincendum. *Lib. 23. n. 18.*

Capuam Annibali Cannas fuiſſe. *Ibid. n. 45.*

a Hiſpaniæ ipſos lugebant deſiderabantque duces: Cnæum tamen magis, quo diutius præfuerat eis, priorque & favorem occupaverat, & ſpecimen juſtitiæ temperantiæque Romanæ primus dederat. *Lib. 25. n. 36.*

se repentir de ce qu'il avoit fait. Quelques-uns tiroient même un mauvais présage de son nom & de sa famille, lorsqu'ils considéroient qu'on l'envoioit dans une province où il lui faudroit combattre entre les tombeaux de son pere & de son oncle. Scipion s'étant aperçu de ce refroidissement, fit un discours si plein de confiance, & parla avec tant de sagesse & de son âge, & de l'honneur qu'on lui avoit fait, & de la guerre qu'il entreprenoit, qu'il dissipa tout-à-fait les allarmes du Peuple, & ralluma cette ardeur qui l'avoit porté à lui donner le commandement. Le même Scipion, quelques années auparavant, aiant demandé l'Edilité avant le tems marqué par les loix, & les Tribuns par cette raison s'opposant à sa demande: » [a] Si le Peuple, dit-il, juge à propos de me nommer » Edile, mon âge est compétant.

L'arrivée de Scipion en Espagne rendit le courage aux troupes. [b] Elles reconnoissoient avec joie sur son visage les traits & la ressemblance de son pere & de son oncle: & dans le premier discours qu'il leur fit, il dit qu'il espéroit que bientôt elles reconnoitroient aussi en lui le même esprit, le même courage, & la même droiture.

Ses promesses ne furent pas vaines. La premiére entreprise qu'il forma fut le siége de Carthagéne, ville en même tems la plus riche & la plus forte de toute l'Espagne. C'étoit-là la place d'armes des ennemis, leur arsenal, leur magazin, leur trésor, & le lieu de sureté, où ils tenoient tout ce qui étoit nécessaire pour la subsistance de leurs armées; sans compter que tous les ôtages des Princes & des peuples y étoient renfermés. Ainsi la prise de cette unique ville devoit le rendre maître en quelque sorte de toute l'Espagne. Cette expédition si importante, si difficile, & jugée jusqu'à lors impossible, ne lui coûta qu'un jour. [c] Le butin fut immense, en sorte que, dans la

a Si me, inquit, omnes Quirites Ædilem facere volunt, satis annorum habeo. *Lib.* 25. *n.* 2.

b Brevi faciam, ut quemadmodum nunc noscitatis in me patris patruique similitudinem oris vultusque, & lineamenta corporis; ita ingenii, fidei, virtutisque exemplum expressum ad effigiem vobis reddam. *Lib.* 26. *n.* 3.

c Ut minimum omnium, inter tantas opes belli captas, Carthago ipsa fuerit. *Lib.* 26. *n.* 47.

prise de cette ville, Carthagéne même fut regardée comme la moindre partie du gain qu'on y fit. Scipion commença par remercier les dieux, non seulement de l'avoir rendu maître en une seule journée de la plus opulente de toutes les villes du pays, mais d'y avoir auparavant rassemblé les forces & les richesses de presque toute l'Afrique & de toute l'Espagne. Puis il marqua sa reconnoissance aux troupes, qu'il combla de louanges, de récompenses, & de marques d'honneur, chacun selon son état & son mérite.

[a] Alors, aiant fait venir les ôtages, il leur parla avec bonté, & les rassura, en leur représentant, » Qu'ils étoient » tombés entre les mains du Peuple Romain, qui aimoit » mieux gagner les cœurs par des bienfaits, que de les » assujettir par la crainte ; & s'attacher les peuples étran» gers par la qualité honorable d'amis & d'alliés, que » de les réduire à la triste & honteuse condition d'es» claves.

Ce fut en cette occasion qu'une Dame, respectable par son âge & par sa naissance, femme de Mandonius frere d'Indibilis, roi des Ilergetes, vint se jetter aux piés de Scipion avec plusieurs jeunes Princesses, filles d'Indibilis & d'autres de même qualité, pour le prier d'ordonner à ses gardes d'en prendre un soin particulier. Scipion, qui ne comprit pas d'abord sa pensée, répondit que rien ne leur manqueroit. Alors cette Dame reprenant la parole : [b] » Ce n'est pas là, dit-elle, ce qui nous occupe ; car » dans l'état où la fortune nous a réduites, de quoi ne » devons-nous pas nous contenter ? Une autre inquiétude » me trouble & m'allarme, quand je considére la jeunes» se & la beauté de ces captives : (car pour moi mon âge » me met hors du danger & de crainte «) & elle lui montra en même tems ces jeunes Princesses, qui toutes la res-

a Scipio, vocatis obsidibus, universos bonum animum habere jussit : venisse eos in populi Romani potestatem, qui beneficio quàm metu obligare homines mallet ; exterasque gentes fide ac societate junctas habere, quàm tristi subjectas servitio. *Lib. 26. n. 49.*

b Haud magni ista facimus, inquit : quid enim huic fortunæ non satis est ? Alia me cura, ætatem harum intuentem, (nam ipsa jam extra periculum injuriæ muliebris sum) stimulat. *Liv. lib. 26. n. 49.*

pectoient comme leur mere. » [a] Ma gloire, & celle du » Peuple Romain, répliqua Scipion, m'engageroient à » faire respecter parmi nous ce qui doit être respecté en » quelque lieu du monde que ce soit. Mais vous me fournissez un nouveau motif d'y veiller encore avec plus de » soin, par l'attention vertueuse que je remarque en vous » à ne penser qu'à la conservation de votre honneur au » milieu de tant d'autres sujets de crainte. « Après cet entretien, il les confia à un Officier d'une sagesse reconnue, & lui ordonna d'avoir pour elles les mêmes égards, que si elles appartenoient à des amis, ou à des alliés des Romains.

Après cela, on lui amena une Princesse d'une rare beauté. Elle étoit fiancée avec Allucius, Prince des Celtibériens. Il fit aussitôt venir ses parens, avec celui qui lui étoit destiné pour époux. Il marqua à ce dernier que son épouse avoit été dans sa maison, comme elle auroit pu être dans celle de son pere. » [b] J'en ai usé ainsi, ajouta-t-il, » pour être en état de vous faire un présent digne » de vous & de moi. Je ne vous demande d'autre marque » de reconnoissance, sinon que vous deveniez ami du Peu» ple Romain. Si vous me croiez homme de bien, tels » qu'ont été parmi ces nations mon pere & mon oncle; » sachez qu'il y en a beaucoup d'autres dans Rome qui » nous ressemblent, & qu'il n'y a point de peuple aujour» d'hui sur la terre, dont vous deviez rechercher avec » plus de soin l'amitié pour vous & pour les vôtres, ni » dont vous deviez plus redouter l'inimitié. « Comme les

a Tum Scipio : Meæ populique Romani disciplinæ causa facerem, inquit, ne quid, quod sanctum usquam esset, apud nos violaretur. Nunc, ut id curem impensiùs, vestra quoque virtus dignitasque facit, quæ ne in malis quidem oblitæ decoris matronalis estis. *Ibid.*

b Fuit sponsa tua apud me eadem, qua apud soceros tuos parentesque suos, verecundia. Servata tibi est, ut inviolatum & dignum me teque dari tibi donum posset. Hanc mercedem unam pro eo munere paciscor; amicus populo Romano sis; &, si me virum bonum credis esse, quales patrem patruumque meum jam antè hæ gentes norant, scias multos nostri similes in civitate Romana esse: nec ullum in terris populum hodie dici posse, quem minùs tibi hostem tuisque esse velis, aut amicum malis. *Liv. lib. 26. n. 50.*

parens de la fille pressoient Scipion d'accepter la somme considérable qu'ils avoient apportée pour la racheter, aiant fait mettre à ses piés tout cet or & cet argent: » J'ajoute, dit-il, en s'adressant à Allucius, cette somme » à la dot que vous devez recevoir de votre beau-pere; & il l'obligea de l'emporter. Ce Prince ne fut pas plutôt de retour dans son pays, qu'il publia par tout les grandes qualités de Scipion, en disant, [a] » Qu'il étoit venu dans » l'Espagne un jeune homme semblable aux dieux, qui se » soumettoit tout par la force de ses armes, & encore plus » par sa bonté & par ses bienfaits. « Peu de tems après, aiant fait des levées parmi ses vassaux, il revint le trouver avec quinze cens Cavaliers.

Scipion, après avoir emploié l'hiver à se concilier l'esprit des peuples, partie en leur faisant des présens, partie en leur renvoiant les ôtages & les prisonniers, se mit en campagne dès que la saison le permit. Les deux Princes dont nous avons parlé, Indibilis & Mandonius, vinrent à sa rencontre avec leurs troupes, [a] & l'assurant que jusques-là leur corps seul étoit demeuré parmi les ennemis, mais que leur cœur avoit été où ils savoient que la vertu la & justice étoient en honneur, ils se rendirent à lui, & se mirent sous sa protection. On fit ensuite venir devant eux leurs femmes & leurs enfans; & la joie de part & d'autre, étoufant la voix & les paroles, ne s'expliqua lontems que par les pleurs & les embrassemens.

Asdrubal, effraié des succès rapides de l'armée Romaine, crut que l'unique moien de les arréter étoit de donner une bataille. C'est ce que demandoit Scipion, & à quoi il s'étoit bien préparé. Elle se donna en effet. Les Carthaginois furent vaincus, & laissérent sur la place plus de huit mille hommes. Asdrubal prit sa route vers les Pyrénées, d'où il partit ensuite pour aller joindre en Italie son frere Annibal. Ce fut après cette victoire de Sci- *Liv. lib. 27. n. 19.*

a Venisse diis simillimum juvenem, vincentem omnia cùm armis, tum benignitate ac beneficiis. *Lib. 26. n. 50.*

b Itaque corpus duntaxat suum ad id tempus apud eos (Carthaginienses) fuisse: animum jampridem ibi esse, ubi jus ac fas crederet coli. *Lib. 27. n. 17.*

pion que les peuples, charmés de ſa valeur & de ſa modération, voulurent lui donner le nom de Roi. Scipion leur repréſenta que ce nom, ſi eſtimé par tout ailleurs, étoit déteſté chez les Romains. Que pour lui il ſe contentoit d'avoir les inclinations roiales. Que s'ils les regardoient comme ce qu'il y a de plus capable de faire honneur à l'homme, qu'ils ſe contentaſſent de les lui attribuer en ſecret, ſans lui en donner le nom. Ces peuples, quoique barbares, ſentirent quelle grandeur d'ame il y avoit à mépriſer une qualité qui faiſoit l'objet de l'admiration & de l'envie du reſte des mortels.

Liv. lib. 28. n. 4.

Scipion, deux ans après, envoia ſon frere à Rome, pour y porter la nouvelle de la conquête des Eſpagnes. Mais il portoit ſes vûes bien plus loin, & ne regardoit cette conquête que comme un prélude & une préparation à celle de toute l'Afrique.

Liv. lib. 28. n. 18.

La valeur n'étoit pas la ſeule qualité de Scipion. Il avoit une merveilleuſe dextérité à manier les eſprits, & à les amener à ſon but par la voie de l'inſinuation, comme il le fit voir dans la célébre entrevûe qu'il eut avec Syphax roi de Numidie, où ſe trouva Aſdrubal*, qui avoua que quelque idée qu'il eût des vertus militaires de Scipion, il lui avoit encore paru plus grand & plus admirable dans cette conférence.

* *Cet Aſdrubal n'étoit pas le frere d'Annibal.*

Scipion *retourne à Rome, eſt nommé Conſul, & ſe prépare à la conquête de l'Afrique.*

Liv. lib. 28. n. 38-46.

Le bruit des victoires & des grandes vertus de Scipion l'avoit devancé à Rome, & avoit diſpoſé tous les eſprits en ſa faveur. Dès qu'il y fut arrivé, on le nomma Conſul d'un conſentement général, & on lui donna pour département la province de Sicile. C'étoit un acheminement certain pour paſſer en Afrique, & il ne diſſimuloit pas que c'étoit là ſa vûe & ſon deſſein.

Fabius Maximus, ſoit circonſpection exceſſive, qui approchoit aſſez de ſon caractére, ſoit jalouſie ſecrette, emploia tout ſon crédit & toute ſon éloquence dans le Sénat pour le traverſer, & allégua contre lui pluſieurs raiſons

très fortes en apparence. Scipion les réfuta toutes ; & aiant fini cette dispute, en déclarant qu'il s'en tiendroit à l'avis du Sénat, il fut arrêté qu'il auroit pour province la Sicile, avec permission de passer en Afrique, s'il le jugeoit utile au bien de la République.

Il ne perdit point de tems, & partit aussitôt pour la Sicile, [a] ne quittant point de vûe le dessein qu'il avoit de porter la guerre chez les ennemis. Lélius étoit passé en Afrique avec quelques troupes. Le bruit se répandit que c'étoit Scipion lui-même qui y étoit arrivé avec son armée. Carthage trembla, & se crut perdue. Elle fut bientôt détrompée, mais elle ne laissa pas de dépécher des courriers vers les Généraux qu'elle avoit en Italie, avec ordre de faire tous leurs efforts pour obliger Scipion d'y revenir. Masinissa, qui avoit embrassé le parti des Romains, & qui étoit fort puissant en Afrique, le pressoit vivement d'y passer, & lui faisoit faire des reproches de ce qu'il frustroit si lontems l'attente des Alliés. Scipion n'avoit pas besoin d'être animé par de telles remontrances. Il travailloit sans relâche aux préparatifs de la guerre, & hâtoit son départ avec toute la vivacité possible.

Cependant les ennemis de Scipion avoient fait courir le bruit à Rome qu'il passoit le tems à Syracuse dans la bonne chére & dans les plaisirs; que la garnison de la ville à son exemple étoit plongée dans la débauche, & que la licence & le désordre régnoient dans toute l'armée. Fabius, ajoutant foi à ces bruits, se porta aux derniéres violences contre Scipion, & fut d'avis qu'on le rappellât sur le champ. Le Sénat, plus sage & plus modéré, voulut avant toutes choses être éclairci de la vérité. Il nomma des Commissaires, qui s'étant transportés sur les lieux, trouvérent tout dans un merveilleux ordre ; les troupes parfaitement disciplinées, les magazins fournis de vivres, les arsenaux remplis d'armes & d'habits, les galéres bien équipées, & prêtes à mettre à la voile. Ce spectacle les remplit de joie & d'admiration. Ils conçurent que si Carthage pouvoit être vaincue, ce devoit être par un tel Chef

Liv. lib. 29. n. 19-25.

a Nihil parvum, sed Carthaginis jam excidia agitabat animo. *Lib. 29. n. 1.*

& une telle armée; & ils preſſérent Scipion au nom du Sénat, de qui ils avoient reçu cet ordre, de hâter ſon départ, & de remplir au plutôt l'attente & les vœux du Public.

Ibid. n. 26. 27. Il partit donc. La Sicile accourut en foule pour être témoin de ſon départ. Scipion, déja ſi célébre par ſes victoires, & deſtiné dans l'eſprit des peuples aux plus grands événemens, attiroit les yeux & l'attention de tout le monde. On admiroit ſur-tout la hardieſſe du deſſein, dont lui ſeul étoit auteur, & qui n'étoit venu dans l'eſprit à aucun des autres Chefs, d'arracher Annibal de l'Italie, en allant attaquer Carthage, & de tranſporter & finir la guerre en Afrique même. Scipion, après avoir fait du haut de la poupe des priéres & des libations aux dieux, s'avança en pleine mer, ſuivi des cris de joie, des vœux, & des bénédictions de tout le peuple.

n. 28. La navigation fut courte & heureuſe. Dès que Scipion aperçut les bords de l'Afrique, levant les yeux & les mains vers le ciel, il pria les dieux de favoriſer ſon entrepriſe. Le bruit de ſon débarquement jetta l'allarme ſur toute la côte, & dans Carthage même.

Scipion, après avoir ravagé tout le plat pays, ſe rendit maître d'une ville d'Afrique aſſez opulente, où il fit huit mille priſonniers. Mais ce qui lui donna plus de joie, fut l'arrivée de Maſiniſſa, Prince fort brave, qui lui amena un corps de cavalerie conſidérable.

n. 35. Les Carthaginois avoient mandé promtement Aſdrubal, qui leva une armée de plus de trente mille hommes. Mais leur grande reſſource étoit dans Syphax, qui arriva effectivement bientôt après avec cinquante mille hommes de pié, & dix mille chevaux. Son arrivée obligea Scipion d'interrompre le ſiége d'Utique, ville maritime, qu'il avoit commencé d'attaquer.

Lib. 30. n. 3-17. Quand l'hiver fut paſſé, Scipion reprit le ſiége. Aſdrubal étoit campé aſſez près de lui, & Syphax n'en étoit pas fort éloigné. Celui-ci propoſa quelques conditions de paix, dont la principale étoit que les Romains ſortiroient d'Afrique, & qu'Annibal abandonneroit l'Italie. Rien n'étoit plus contraire aux vûes & aux deſſeins de Scipion: mais il feignit de ne pas s'éloigner des propoſitions qu'on lui

lui faiſoit, & traîna exprès la négociation en longueur, faiſant naître tous les jours quelque nouvelle difficulté. Dans les différentes entrevûes qui ſe firent de part & d'autre, il avoit fait déguiſer en valets quelques Officiers de mérite, avec ordre, lorſqu'ils ſeroient chez les ennemis, d'examiner avec ſoin tous les dehors des deux camps, leur étendue, la diſtance qu'il y avoit entre l'un & l'autre, & la matiére dont étoient fabriquées les baraques des ſoldats : outre cela la diſcipline qui s'y obſervoit, & l'ordre de la garde pendant le jour, & des veilles pendant la nuit. Lorſqu'il fut inſtruit de tout ce qu'il vouloit ſavoir, il rompit la tréve, ſous prétexte que ſon Conſeil ne vouloit la paix qu'avec Syphax. Et pour ôter tout ſoupçon aux ennemis, il fit mine de vouloir attaquer Utique du côté de la mer. Quand il jugea qu'il étoit tems d'exécuter l'entrepriſe, il chargea Lélius & Maſiniſſa d'aller bruler le camp de Syphax, pendant que lui-même iroit mettre le feu à celui d'Aſdrubal. Ils partirent à l'entrée de la nuit avec des feux. Les meſures que Scipion avoit priſes étoient ſi juſtes, que ſon deſſein réuſſit au-delà de ce qu'il pouvoit eſpérer. Le fer ou le feu détruiſit les deux puiſſantes armées des ennemis ; & de plus de cinquante mille hommes dont elles étoient compoſées, à peine s'en ſauva-t-il trois mille. Ceux qui voulurent paſſer d'un camp dans l'autre, s'imaginant être les ſeuls qu'on eût ſurpris, tombérent dans une embuſcade qu'il avoit diſpoſée au milieu de l'eſpace qui ſéparoit les deux camps. Le butin fut immenſe. Pluſieurs villes auſſitôt ſe rendirent à lui volontairement. Une ſeconde victoire remportée ſur les mêmes Chefs, & ſur la nouvelle armée qu'on avoit miſe ſur pié avec grande peine, rendit Scipion maître abſolu de la campagne. Lélius & Maſiniſſa pourſuivirent Syphax, qui fut fait priſonnier dans un combat : après quoi ils aſſiégérent & prirent la capitale de ſon roiaume. Ce fut pour lors qu'arriva la fameuſe hiſtoire de Sophoniſbe. Syphax fut mené à Rome. Dès qu'on y eut appris la nouvelle d'un ſuccès ſi complet, le Peuple ſe répandit auſſitôt dans tous les temples pour en rendre graces aux dieux.

Lib. 30. n. 10. Annibal reçut en même tems des ordres de Carthage, qui l'obligeoient de partir sur le champ. La face des affaires étoit bien changée en Italie. Il y avoit reçu plusieurs échecs, qui l'avoient extrêmement affoibli. Il avoit eu la douleur de voir prendre presque à ses yeux Capoue par les Romains, sans que sa marche vers Rome eût pu les arracher de ce siége. Il s'en approcha inutilement, [a] & cette parole alors lui échapa : » Que les dieux lui » ôtoient tantôt la pensée, tantôt le pouvoir de prendre » dre Rome. « Ce qui lui fit plus de peine, fut d'apprendre que dans le tems même qu'il étoit aux portes de la ville, il étoit parti une recrue pour l'Espagne. Mais ce qui acheva de le déconcerter, fut la défaite entiére de l'armée d'Asdrubal son frere, qu'il n'apprit que par la tête de ce Général, qui fut jettée dans son camp. Il fut donc forcé de se retirer dans les extrémités de l'Italie. [b] C'est là qu'il reçut les ordres de Carthage, qu'il ne put entendre sans pousser des soupirs, & sans presque verser des larmes, frémissant de colére de se voir ainsi forcé d'abandonner sa proie. Jamais exilé ne témoigna plus de regret en quittant son pays natal, qu'Annibal en sortant d'une terre ennemie. Il tourna souvent les yeux vers les côtes de l'Italie, accusant les dieux & les hommes de son malheur, & prononçant contre lui-même mille exécrations, de ce qu'au sortir de la bataille de Cannes, il n'avoit pas conduit à Rome ses soldats, encore tout fumans du sang des Romains.

Lib. 30. n. 29. 30. Quand il fut arrivé en Afrique, il proposa à Scipion une entrevûe. On convint du tems & du lieu. Ces deux Capitaines, non seulement les plus illustres de leur tems, mais dignes d'être mis en paralléle avec ce qu'il y avoit

a Audita vox Annibalis fertur, Potiundæ sibi urbis Romæ modò mentem non dari, modò fortunam. *Lib. 26. n. 11.*

b Frendens, gemensque, ac vix lacrymis temperans, dicitur legatorum verba audisse.... Rarò quemquam alium, patriam exilii causâ relinquentem, magis mœstum abisse ferunt, quàm Annibalem hostium terra excedentem. Respexisse sæpè Italiæ littora, Deos hominesque accusantem, in se quoque ac suum ipsius caput execratum, QUOD NON CRUENTUM AB CANNENSI VICTORIA MILITEM ROMAM DUXISSET. *Lib. 30. n. 20.*

jamais eu de plus grands Princes & de plus fameux Généraux, demeurérent quelque tems en silence, comme étonnés à la vûe l'un de l'autre, & occupés d'une mutuelle admiration. Enfin Annibal prit le premier la parole, & après avoir loué Scipion d'une maniére fine & délicate, il lui fit une vive peinture des desordres de la guerre, & des maux qu'elle avoit causés, tant aux victorieux, qu'aux vaincus. Il l'exhortoit à ne se laisser pas éblouir par l'éclat de ses victoires. Que quelque heureux qu'il eût été jusques-là, il devoit appréhender l'inconstance de la fortune. Que sans en chercher bien loin des exemples, il en étoit, lui-même qui lui parloit, une preuve éclatante. Que Scipion étoit alors ce qu'Annibal avoit été à Thrasyméne & à Cannes. Qu'il profitât de l'occasion mieux qu'il n'avoit fait lui-même, en faisant la paix dans un tems, où il étoit le maître des conditions. Il finit en déclarant que les Carthaginois vouloient bien céder aux Romains la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne, & toutes les îles qui sont entre l'Afrique & l'Italie. Qu'il faloit bien se résoudre, puisque les dieux en ordonnoient ainsi, à se renfermer dans les bords de l'Afrique, tandis qu'ils verroient les Romains maîtres sur mer & sur terre de tant de roiaumes étrangers.

Scipion répondit en moins de paroles, mais non avec moins de dignité. Il reprocha aux Carthaginois la perfidie avec laquelle ils venoient de piller quelques galéres Romaines avant que la tréve fût expirée. Il rejetta sur eux seuls & sur leur injustice tous les maux des deux guerres. Après avoir remercié Annibal des conseils qu'il lui donnoit sur l'incertitude des événemens humains, il finit en l'avertissant de se préparer au combat, s'il n'aimoit mieux accepter les conditions qu'il avoit déja proposées, ausquelles néanmoins on en ajouteroit encore quelques-unes pour punition d'avoir rompu la tréve. n. 31.

Chacun des Généraux exhorta donc ses troupes. Annibal raportoit toutes les victoires qu'il avoit remportées sur les Romains, tous les Chefs qu'il avoit tués, toutes les armées qu'il avoit taillées en piéces. Scipion représentoit aux siens la conquête des Espagnes, les succès n. 32.

qu'il avoit eus dans l'Afrique, & l'aveu que les ennemis faisoient de leur foiblesse en venant demander la paix:[a] & il disoit tout cela d'un air & d'un ton de vainqueur. Jamais motifs de bien combattre ne furent plus puissans. Ce jour alloit mettre le comble à la gloire de l'un ou de l'autre des Chefs,[b] & décider qui de Rome ou de Carthage donneroit la loi aux nations.

n. 34. 35. Je n'entreprens point de décrire l'ordre de la bataille, ni la valeur des deux armées. Il est aisé d'imaginer que deux Capitaines si expérimentés n'oubliérent rien de ce qui devoit contribuer au gain de la bataille. Les Carthaginois après un combat fort opiniâtre, furent enfin obligés de prendre la fuite, en laissant vingt mille des leurs sur le champ de bataille; & les Romains firent un pareil nombre de prisonniers. Annibal se sauva pendant le tumulte; & étant rentré dans Carthage, après trente-six ans d'absence, il avoua qu'il étoit vaincu sans ressource, & que Carthage n'avoit plus d'autre parti à prendre que de demander la paix à quelques conditions que ce fût. Scipion lui donna de grands éloges, & assura qu'Annibal s'étoit surpassé lui-même dans cette journée, quoique le succès n'eût pas répondu à son courage.

n. 36 38. Pour lui il sut bien profiter de sa victoire, & de la consternation des ennemis. Il ordonna à un de ses Lieutenans de mener son armée de terre à Carthage, pendant que lui-même alloit conduire la flote jusqu'aux piés de ses murailles. Il n'en étoit pas éloigné, lorsqu'il rencontra un vaisseau couvert de bandelettes & de branches d'oliviers. Il portoit dix Ambassadeurs des plus considérables de Carthage, qui venoient implorer sa clémence. Il les renvoia sans réponse, avec ordre de le venir trouver à Tunis, où il devoit s'arrêter. Les Députés de Carthage vinrent au nombre de trente trouver Scipion au lieu marqué, & lui demandérent la paix en des termes très soumis. Il assembla son Conseil. La plupart étoient assez d'avis qu'il rasât Carthage, & qu'il traitât ses habitans

a Celsus hæc corpore, vultuque ita læto, ut vicisse jam crederes, dicebat. *Lib.* 30. *n.* 32.

b Roma an Carthago jura gentibus darent, ante crastinam noctem scituros. *Ibid. n.* 32.

avec la derniére sévérité. Mais la vûe du tems que dureroit le siége d'une ville si bien fortifiée, & la crainte qu'avoit Scipion qu'on ne lui envoiât un successeur pendant qu'il seroit occupé à ce siége, le firent pancher vers la douceur. Il leur accorda une tréve, pour leur laisser le tems d'envoier à Rome.

Les Députés y étant arrivés, & aiant exposé le sujet de leur voiage, le Sénat & le Peuple donnérent un plein pouvoir à Scipion, & lui permirent de ramener son armée après la conclusion du traité. La paix fut donc conclue. Les Carthaginois remirent à Scipion plus de cinq cens vaisseaux, qu'il fit bruler à la vûe de Carthage: spectacle bien triste pour les habitans de cette malheureuse ville. Il fit trancher la tête aux Alliés du nom latin, & pendre les citoiens Romains, qui lui furent rendus comme transfuges. n. 40-43.

Ainsi fut terminée la seconde guerre Punique, après avoir duré dix-sept ans. Scipion retourna à Rome à travers une multitude infinie de peuples, que la curiosité attiroit sur son passage. On lui décerna le triomphe le plus magnifique qu'on eût encore vû. Il n'y manqua que la présence du Roi Syphax, qui étoit mort à Tivoli quelques jours auparavant. Le surnom d'*Africain* lui fut donné; on ne sait si ce fut par l'armée, ou par le peuple, ou par ses amis, & ceux de sa famille. Quoiqu'il en soit, il est le premier, à qui l'honneur de prendre le nom d'une nation vaincue, ait été accordé. n. 45.

GUERRE *contre Philippe roi de Macédoine.*

CETTE guerre commença immédiatement après que celle de Carthage eut été terminée, & elle ne dura que l'espace de quatre ans. La seconde guerre Punique fut l'occasion & la cause de celle-ci. [a] Philippe, selon la coutume des Princes politiques, qui réglent leur conduite sur leurs intérêts, & qui dans leurs entreprises consultent

a In hanc dimicationem duorum opulentissimorum in terris populorum omnes reges gentesque animos intenderant: inter quos Philippus Macedonum rex...... Is, utrius populi mallet victoriam esse, in-

moins l'équité que l'utilité, voiant aux mains deux peuples aussi puissans qu'étoient les Carthaginois & les Romains, avoit attendu pour se déclarer, que la fortune elle-même se déclarât, bien résolu de se ranger du côté du plus fort. Il étoit d'autant plus intéressé dans cette guerre, que l'Italie se trouvoit assez près de ses Etats, qui n'en étoient séparés que par la mer d'Ionie. Trois victoires considérables remportées de suite par Annibal, lui firent juger que la guerre se termineroit à son avantage, & le déterminérent à embrasser le parti de ce dernier. Il lui envoia donc des Ambassadeurs. Le bonheur des Romains voulut qu'à leur retour ils fussent surpris chargés des lettres d'Annibal pour Philippe, & conduits à Rome. C'étoit peu de tems après qu'on y avoit appris la sanglante défaite de Cannes. [a] Le Sénat comprit quel surcroît de danger ce seroit que la guerre de Macédoine, ajoutée à celle de Carthage. Cependant, loin de succomber à une telle crainte, les Romains ne songérent qu'aux moiens de porter la guerre en Macédoine, pour empécher Philippe de passer en Italie. La prise des Ambassadeurs leur en donna le tems. Il falut que Philippe en envoiât de seconds, qui lui raportérent enfin le traité qu'ils avoient conclu avec Annibal. Polybe nous l'a conservé tout entier : il mérite d'être lu. Il y est fait mention de tous les dieux de l'un & de l'autre parti, sous les yeux desquels se faisoit ce traité ; & il y est marqué expressément, que c'étoit du secours des dieux qu'Annibal attendoit l'heureux succès de la guerre.

Liv. lib. 23. n. 33. 34. & 38. 39.

Polyb. lib. 7. pag. 502.

Les Romains ne manquérent pas d'envoier contre Philippe une flote, qui lui fit perdre l'envie de passer en Italie, en l'obligeant de songer à défendre son propre pays. Tout le tems que dura la guerre Punique se passa en différentes expéditions que ce Prince fit dans la Gréce,

certis adhuc viribus, fluctuatus animo fuerat. Posteaquam tertia jam pugna, tertia victoria cum Pœnis erat, ad fortunam inclinavit, legatosque ad Annibalem misit. *Liv. lib.* 23. *n.* 33.

a Gravis cura Patres incessit, cernentes quanta vix tolerantibus Punicum bellum Macedonici belli moles instaret. Cui tamen adeo non succubuerunt, ut extemplo agitaretur quemadmodum ultro inferendo bello averterent ab Italia hostem. *Lib.* 23. *n.* 38.

où, sous prétexte de soutenir les Achéens contre les Étoliens leurs ennemis, il se rendit maître de plusieurs villes assez considérables.

Dès qu'à Rome la paix eut été conclue avec les Carthaginois, la première affaire qu'on y mit en délibération, fut celle qui regardoit Philippe. Les plaintes d'Athénes, qui imploroit le secours des Romains, y donnérent lieu. Il fut décidé qu'on déclareroit la guerre à Philippe. [a] Rome, toujours attentive à ce qui regarde la religion, sur tout dans le commencement des nouvelles guerres, ne manqua à rien de ce qui avoit coutume de se pratiquer en pareille occasion, & ordonna des priéres publiques, & des sacrifices dans tous les temples des dieux. *Liv. lib. 31. n. 1. &c.*

Le Consul, chargé du département de la Macédoine, partit dès le commencement du printems. Je ne raporterai ici aucun détail de tout ce qui se passa pendant le cours de cette guerre. On parla plusieurs fois de paix, & il y eut plusieurs entrevûes, mais toujours inutilement. Une derniére action décida du sort de Philippe : ce fut la bataille de Cynoscéphale. T. Quintius Flamininus Proconsul commandoit l'armée des Romains. Celle des Macédoniens fut vaincue, & le Roi obligé de prendre la fuite. Son premier soin, dans ce moment de trouble & de confusion, fut d'envoier à Larisse bruler tous ses papiers, de peur qu'ils ne nuisissent à ses alliés & à ses amis, si les Romains venoient à s'en rendre les maîtres : & Polybe fait remarquer cette attention comme une preuve de la sagesse & de la prudence de ce Prince dans l'adversité ; au lieu que d'abord ses succès heureux l'aiant rempli de vanité & d'orgueil, avoient fait dégénérer sa conduite, sage & modérée dans les commencemens, en un gouvernement violent & tyrannique. *Lib. 33. n. 7-10.* *Lib. 17. pag. 767.*

Philippe songea alors véritablement à faire la paix. Il y trouva beaucoup de disposition de la part de Flamininus, parce qu'on savoit, à n'en pouvoir douter, qu'Antiochus roi de Syrie songeoit à passer en Europe, & à déclarer la guerre aux Romains. Les conditions furent les *Liv. lib. 33. n. 11. &c.*

a Civitas religiosa, in principiis maximè novorum bellorum, decrevit supplicationes, &c. *Lib. 31. n. 9.*

mêmes que celles qu'on avoit déja proposées auparavant, & entre autres, que toutes les villes des Grecs, tant en Europe, qu'en Asie, jouiroient de la liberté, & que Philippe feroit sortir les garnisons de celles dont il s'étoit emparé. Ce traité fut ratifié à Rome, où son fils Démétrius, qu'il y avoit envoié en ôtage, demeura encore quelques années après que cette grande affaire eut été conclue, & s'y lia d'une amitié particuliére avec les Romains.

n. 30-33. Le courier, qui étoit chargé de la ratification du traité, arriva fort à propos en Gréce, dans le tems qu'on étoit près de célébrer les Jeux solennels à Corinthe. La curiosité naturelle aux Grecs pour ces sortes de spectacles, & la situation commode du lieu où l'on pouvoit aborder par mer des deux côtés, rendoient toujours l'assemblée fort nombreuse : mais l'impatience d'apprendre quel seroit à l'avenir le sort de toute la Grece, y avoit attiré pour lors un concours incroiable de peuples. Quand les Romains, au jour marqué, eurent pris séance, le héraut s'avança dans l'aréne, & après que par le son de la trompette on eut imposé silence à toute l'assemblée, il prononça à haute voix les paroles suivantes : LE SÉNAT ET LE PEUPLE ROMAIN, ET T. QUINTIUS GENERAL, *Imperator.* AIANT VAINCU LE ROI PHILIPPE ET LES MACÉDONIENS, ORDONNENT QUE LES PEUPLES DE LA GRECE VIVRONT DESORMAIS SOUS LEURS LOIX LIBRES ET EXEMTS DE TOUTE SERVITUDE ; & il fit en même tems le dénombrement de tous les peuples qui avoient été assujettis à Philippe. Une nouvelle si heureuse & si inespérée, paroissoit plutôt un songe qu'une réalité. On n'osoit en croire ni ses yeux ni ses oreilles, & chacun vouloit voir encore & entendre le héraut, pour s'assûrer par soi-même de son propre bonheur. Quand la chose fut bien certifiée, il s'éleva de si grands cris de joie, & ils furent tant de fois réitérés, [a] qu'il parut évidemment que de tous les biens il n'y en a aucun dont les hommes soient plus vivement touchés que

a Ut facilè appareret, nihil omnium bonorum multitudini gratius, quàm libertatem, esse. Ludicrum deinde ita raptim peractum est, ut

de

de la liberté. On célébra les Jeux à la hâte & fort rapidement, personne ne s'y intéressant plus, & ne daignant y prêter la moindre attention, tant une seule joie avoit étoufé dans les esprits le sentiment de tout autre plaisir. Quand les Jeux furent finis, tous presque coururent en foule vers le Général Romain, en sorte que chacun s'empressant d'approcher de son libérateur, de le saluer, de lui baiser la main, & de jetter sur lui des couronnes & des festons de fleurs, il auroit été dans quelque danger pour sa santé, si la vigueur de l'âge, (car il n'avoit guéres que 33 ans) & la joie d'une journée si glorieuse, ne l'avoient soutenu, & mis en état de résister à toutes ces fatigues.

GUERRE *contre Antiochus, roi de Syrie.*

LES ROMAINS, qui jusques là avoient prudemment dissimulé leur mécontentement, & fermé les yeux sur plusieurs entreprises d'Antiochus, pour ne point avoir en même tems deux ennemis puissans sur les bras, commencérent à lui parler plus nettement dès qu'ils se virent délivrés de la guerre contre les Macédoniens, & lui firent dire qu'il eût à sortir des villes d'Asie qui avoient appartenu à Philippe, ou à Ptolémée; qu'il laissât les villes grecques vivre en liberté, & qu'il ne songeât point à entrer en Europe, ni à y faire passer des troupes.

Liv lib. 33. n. 44 45.

Lib. 34. n. 58.

Ce Prince, déja assez porté de lui-même à la guerre, y étoit encore poussé fortement par les sollicitations violentes des Etoliens, & par les conseils d'Annibal, qui s'étoit retiré chez lui, depuis que les Romains, avertis de ses intrigues secrettes & de ses intelligences avec le Roi de Syrie, avoient, contre le sentiment de Scipion, demandé aux Carthaginois de leur livrer cet ennemi implacable de Rome, qui ne pouvoit souffrir la paix, & qui causeroit infailliblement la ruine de sa patrie. Enfin Antiochus se déclara ouvertement, fit entrer ses troupes dans la Gréce, & prit plusieurs villes.

n. 60. &c.

Lib. 35. n. 19.

Lib. 35. n. [illegible]

nullius nec animi nec oculi spectaculo intenti essent; adeo unum gaudium praeoccupaverat omnium aliarum sensum voluptatum. *Liv. lib. 33. n. 32.*

Lib. 36. n. 1. &c. Alors les Romains, qui s'attendoient depuis lontems à cet événement, lui déclarérent la guerre dans les formes, après avoir consulté les dieux sur le succès de cette entreprise, & avoir imploré leur secours par des priéres publiques & des sacrifices.

L'avis d'Annibal, dans un Conseil général qui se tint sur les résolutions qu'il faloit prendre, avoit été qu'Antiochus fît partir sur le champ sa flote pour débarquer des troupes en Italie, & il s'offroit de la commander, pendant que le Roi demeureroit en Gréce avec son armée, faisant toujours mine, & se tenant effectivement toujours prêt à y passer, lorsqu'il en seroit tems. Cet avis fut négligé, aussi bien que tous ceux qu'il donna encore depuis; & soit défiance, soit jalousie & crainte qu'un étranger n'eût toute la gloire de cette entreprise, il ne fit aucun usage d'Annibal, qui auroit dû lui tenir lieu d'une armée entiére.

Outre cela, ce Prince, enflé mal à propos du premier succès de ses armes, & oubliant tout d'un coup les deux grands projets qu'il avoit formés, de faire la guerre aux Romains, & de délivrer la Gréce, se laissa emporter à une passion qu'il conçut pour une fille de Chalcis, passa le quartier d'hiver dans cette ville à célébrer ses noces au milieu des festins & des réjouissances, & énerva par ce séjour les forces & le courage de ses troupes. (Lib. 36. n. 11.)

La campagne suivante s'en ressentit. Ces troupes, amollies par les plaisirs & la bonne chére, ne purent tenir devant celles des Romains, & furent battues en plusieurs occasions. Le Roi lui-même, fuiant de ville en ville & de contrée en contrée, & toujours vivement poursuivi, fut enfin obligé de repasser en Asie. Sa flote sur mer n'eut pas un meilleur succès.

Lib 37. n. 1. & 4. L'année suivante, on nomma pour Consuls L. Cornelius Scipion, & C. Lelius. Scipion l'Africain s'offrit de servir sous son frere en qualité de Lieutenant, au cas qu'on voulût lui donner pour département la Gréce, sans tirer les provinces au sort, comme c'étoit la coutume. Cette proposition causa une grande joie au Peuple, persuadé qu'il étoit que Scipion vainqueur seroit d'une plus gran-

de ressource pour le Consul & l'armée Romaine, qu'Annibal vaincu pour Antiochus. Sa demande lui fut donc accordée presque d'un consentement universel, & cinq mille vieux soldats, qui avoient servi sous lui, le suivirent en qualité de volontaires.

L'effet répondit à l'espérance. Le Consul se prépara à porter la guerre en Asie. Il faloit auparavant s'assurer des dispositions de Philippe, par le pays duquel l'armée devoit passer. On le trouva très bien intentionné. Il fournit aux troupes tous les rafraîchissemens nécessaires. Il se piqua sur tout de traiter les Généraux & les Officiers avec une magnificence roiale. Il les accompagna non seulement dans la Macédoine, mais dans la Thrace, & jusqu'à l'Hellespont. n. 7.

Antiochus fit beaucoup d'efforts pour engager dans son parti Prusias roi de Bithynie, en lui faisant craindre pour lui-même les suites des conquêtes de Scipion, [a] & lui représentant que le dessein des Romains etoit de détruire tous les roiaumes de la terre, pour y établir leur seul empire. Les lettres des Scipions qui lui furent rendues dans ce même tems, & l'arrivée de l'Ambassadeur Romain, qui survint fort à propos lorsqu'il délibéroit, firent plus d'impression sur son esprit, que les raisons & les promesses d'Antiochus. Il sentit combien il étoit & plus sûr & plus utile pour lui d'entrer en alliance avec les Romains, & il la conclut sur le champ. n. 25.

Plusieurs échecs qu'Antiochus avoit reçus & par terre & par mer, le firent songer sérieusement à la paix. [b] La grandeur d'ame de Scipion l'Africain, la modération avec laquelle il avoit usé de ses victoires en Espagne, & en Afrique, & le haut point de gloire où il étoit parvenu, & dont il devoit être rassasié, lui faisoient espérer de trouver par son canal plus de facilité dans sa négociation: n. 34-36.

a Venire eos ad omnia regna tollenda, ut nullum usquam orbis terrarum nisi Romanum imperium esset. *Liv. lib.* 37. *n.* 25.

b In Scipione Africano maximam spem habebat; præterquam quòd & magnitudo animi, & satietas gloriæ, placabilem eum maximè faciebat: notumque erat gentibus qui victor ille in Hispania, qui deinde in Africa fuisset. *n.* 34.

outre qu'il avoit entre les mains le fils de ce Général, qui apparemment avoit été fait prisonnier dans quelque combat, & il offroit de le rendre à son pere sans rançon, si la paix se concluoit. Les Romains, accoutumés à ne jamais rien rabattre des conditions qu'ils avoient une fois proposées, s'en tinrent à celles qui avoient été offertes au Roi dès le commencement de la guerre. Ainsi la négociation fut sans effet. Scipion, pour répondre à l'honnêteté d'Antiochus, lui fit dire, que comme pere & particulier, il ne manqueroit aucune occasion de lui marquer sa reconnoissance; mais qu'il ne devoit rien attendre de lui comme homme public & commandant. Qu'au reste, le seul conseil qu'il pouvoit lui donner comme ami, étoit de renoncer à la guerre, & de ne refuser aucune des conditions de paix qu'on lui offroit.

n. 37. Les Romains firent une marche de plusieurs jours, pour chercher & atteindre l'ennemi. Le Roi étoit campé à Thyatire. Il apprit que Scipion l'Africain étoit demeuré malade à Elée: il lui renvoia son fils.[a] La joie de revoir un fils tendrement aimé, ne fit pas moins d'impression sur le corps que sur l'esprit de ce pere. Après l'avoir tenu lontems embrassé, & satisfait sa tendresse: » Allez, dit- » il aux Députés, assurer le Roi de ma reconnoissance, » & dites-lui que pour le présent, je ne puis lui en don- » ner d'autre marque, que de lui conseiller d'attendre, » pour donner le combat, que je sois retourné au camp. «

n. 38-44. Cependant le Consul avançoit toujours. Enfin il arriva près de l'armée d'Antiochus. Celui-ci la tint plusieurs jours dans son camp, sans vouloir hazarder la bataille. L'hiver étoit proche, & le Consul craignoit que la victoire ne lui échapât des mains. Voiant donc ses troupes pleines d'ardeur, il les mena contre l'ennemi. Le combat fut long & opiniâtre: mais enfin la victoire tourna entiérement du côté des Romains. Le Roi perdit en cette journée cinquante mille hommes de pié, & quatre mille de cavalerie, sans compter les prisonniers. Il se retira en désordre avec le peu de troupes qui lui restoit, d'abord

a Non solùm animo patrio gratum munus, sed corpori quoque salubre gaudium fuit. n. 37.

à Sardes, puis à Apamée. Cette victoire fut suivie de la reddition des plus fortes villes de l'Asie.

Il arriva bientôt après des Députés de la part d'Antiochus, qui avoient ordre d'accepter telles conditions de paix qu'il plairoit aux Romains de lui imposer. Ce furent les mêmes qui avoient été proposées dès le commencement: Que le Roi céderoit tout ce qu'il possédoit en Europe, & toutes les villes qu'il avoit dans l'Asie en deça du mont Taurus, qui serviroit desormais de borne à son roiaume: qu'il paieroit au Peuple Romain pour les frais de la guerre quinze mille talens Euboïques, & quatre mille au Roi Euméne: mais qu'avant tout il livreroit Annibal, sans quoi les Romains n'écouteroient aucune proposition: mais Annibal trouva le moien de s'échaper. Ce traité fut ratifié à Rome. L'honneur du triomphe fut accordé à L. Scipion, & il prit le surnom d'*Asiatique*. n. 45. n. 58.

Fin & mort de Scipion.

QUELQUE droiture & quelque desintéressement que Scipion eût fait paroitre dans la guerre d'Antiochus, il ne laissa pas d'être accusé d'avoir eu des intelligences avec ce Prince. Quelque tems après son retour à Rome les deux Petillius Tribuns du Peuple l'appellérent en jugement. Ils disoient qu'Antiochus lui avoit rendu son fils sans rançon, & lui avoit fait la cour comme à celui qui décidoit seul à Rome de la paix & de la guerre: Que dans la province il avoit eu auprès du Consul l'autorité d'un Dictateur, plutôt que la soumission d'un Lieutenant: Que son motif, en partant pour cette guerre, avoit été de persuader à la Gréce, à l'Asie, & à tous les peuples de l'Orient, ce qu'il avoit déja fait connoitre à l'Espagne, à la Gaule, à la Sicile, & à l'Afrique: savoir, [a] qu'un homme seul étoit l'appui & le soutien de l'Empire; que Rome, maitresse de l'univers, devoit sa gloire & sa sureté à Sci- Liv. lib. 38. n. 50 53.

a Unum hominem caput columenque Imperii Romani esse: sub umbra Scipionis civitatem dominam orbis terrarum latere: nutus ejus pro decretis Patrum, pro populi jussis esse. Infamia intactum, invidia, qua possunt, urgent. *Liv. lib.* 38. *n.* 51.

pion ; qu'un seul mot de sa bouche avoit plus d'autorité, que ni les arrêts du Sénat, ni les ordres du Peuple. Enfin, ne trouvant point de prise sur sa vie qui étoit irréprochable, ils tâchérent de rendre sa puissance odieuse.

Scipion, sans dire un seul mot des chefs dont il étoit accusé, fit un discours si magnifique sur les grandes entreprises qu'il avoit heureusement terminées, que tout le monde convint que jamais éloge n'avoit été ni plus pompeux, ni plus véritable. [a] Car il raportoit ces actions avec la même élevation d'esprit, & la même grandeur d'ame qu'il avoit montrée en les faisant ; & l'on n'étoit point blessé de l'entendre lui-même se louer, parce que c'étoit la nécessité de se défendre, & non le desir de se faire valoir, qui le faisoit parler de la sorte. Tout le tems se passa en discours, & la nuit étant survenue, le jugement fut remis à un autre jour.

Quand ce jour fut arrivé, Scipion parut avec une foule de cliens & d'amis ; & aiant fait faire silence : » Ce fut » à pareil jour que celui-ci, dit-il en s'adressant aux Tribuns du Peuple & aux citoiens, » que je vainquis Annibal » & les Carthaginois auprès de Carthage. Comme donc » il n'est pas juste de le passer en disputes & en contesta- » tions, je vais de ce pas au Capitole rendre graces de » cette victoire à Jupiter, à Junon, à Minerve, & à tous » les dieux qui habitent le Capitole. Accompagnez-moi » dans ce devoir de religion & de reconnoissance, tous » tant que vous êtes qui en avez le tems ; & priez les » dieux de vous donner des Chefs qui me ressemblent : » s'il est vrai que depuis l'âge de dix-sept ans, de même que » vous avez prévenu en moi les années par vos dignités, » j'ai tâché aussi de prévenir vos suffrages par mes servi- » ces. « Après avoir ainsi parlé, il prit le chemin du Capitole, où toute l'assemblée le suivit, jusques aux greffiers & aux huissiers des Tribuns, qui se virent abandonnés de tout le monde, excepté de leurs esclaves. Ce fut là le jour le plus glorieux de la vie de Scipion ; &, à juger

a Dicebantur enim ab eodem animo ingenioque, à quo gesta erant : & aurium fastidium aberat, quia pro periculo, non in gloriam, referebantur. n. 50.

de ce qui fait la véritable grandeur, il avoit quelque chose de plus éclatant & de plus mémorable que celui où il entra dans Rome triomphant de Syphax & des Carthaginois.

Depuis ce jour, qu'on peut regarder comme le dernier d'une si belle vie, il se retira à Literne pour éviter la jalousie & la malignité de ses accusateurs, avec résolution de ne se point trouver au jugement de sa cause qui avoit été remise. a Il avoit l'ame trop haute, & avoit jusques là soutenu un trop grand personnage dans la République, pour pouvoir s'abaisser à celui de suppliant & d'accusé.

Quand le jour du jugement fut venu, L. Scipion son frere rejetta la cause de son absence sur une maladie fâcheuse, qui ne lui permettoit pas de venir à Rome. Ses accusateurs, prenant occasion de sa retraite pour le rendre encore plus odieux au Peuple, demandérent qu'on l'arrachât de sa maison de campagne, & qu'on l'amenât de force à Rome pour y venir répondre aux accusations dont il étoit chargé. Tib. Sempronius Gracchus, l'un des Tribuns du peuple, & qui avoit toujours été ennemi de Scipion, ne pouvant souffrir une telle indignité, se déclara en sa faveur; & plein d'indignation contre ses Collégues: » Quoi, Tribuns, dit-il, ce vainqueur de l'Espagne » & de l'Afrique sera sous vos piés! N'a-t-il défait quatre Généraux Carthaginois, taillé en piéces & mis en » fuite quatre grandes armées dans l'Espagne, vaincu Syphax, Annibal, & Antiochus, (car son frere veut bien » lui laisser partager avec lui l'honneur de cette derniére » victoire) que pour succomber à la haine & à l'envie des » deux Petillius? b N'y a-t-il donc point de mérites, point » d'honneurs, qui puissent procurer aux grands hommes » une retraite assurée & comme un asyle sacré & invio-

a Major animus & fortuna erat, ac majori fortunæ assuetus, quàm ut reus esse sciret, & summittere se in humilitatem causam dicentium. *Lib.* 38. *n.* 52.

b Nullis-ne meritis suis, nullis vestris honoribus, unquam in arcem tutam, & velut sanctam, clari viri pervenient: ubi, si non venerabilis, inviolata saltem senectus eorum considat? *Lib.* 38. *n.* 53.

» lable, où leur vieilleſſe, ſi l'on ne peut ſe réſoudre à la » reſpecter, ſoit au moins à couvert d'inſulte & d'outra» ge ? « Ce diſcours fut reçu avec un applaudiſſement général; & le Sénat peu après fit faire des remerciemens à Sempronius, de ce qu'il avoit préféré l'intérêt public à ſon reſſentiment particulier. Les accuſateurs, ne pouvant ſoutenir les reproches qu'on leur faiſoit de tous côtés, ſe déſiſtérent de leur pourſuite.

Scipion paſſa le reſte de ſa vie à Literne, ſans regretter le ſéjour de Rome, & il s'y fit lui-même élever un tombeau, pour n'être point inhumé dans une patrie ingrate.

Mort d'Annibal.

Annibal, ne ſe croiant plus en ſureté dans les Etats d'Antiochus, s'étoit retiré chez Pruſias roi de Bithynie. Liv. lib. 39. n. 51. Mais les Romains ne l'y laiſſérent pas en repos, & députérent Quintius Flamininus vers ce Roi, pour ſe plaindre de ce qu'il lui donnoit une retraite. Il ne fut pas difficile à Annibal de deviner quel étoit le ſujet de cette ambaſſade, & il n'attendit pas qu'on le livrât à ſes ennemis. D'abord il eſſaia de ſe ſauver par la fuite: mais il s'aperçut que les ſept iſſues cachées qu'il avoit fait faire à ſon palais, étoient occupées par les ſoldats de Pruſias, qui vouloit faire ſa cour aux Romains, en trahiſſant ſon hôte. Il ſe fit donc apporter le poiſon qu'il gardoit depuis lontems pour s'en ſervir dans l'occaſion; & le tenant entre ſes mains: » Délivrons, dit-il, le Peuple Romain d'une » inquiétude qui le tourmente depuis lontems, puiſqu'il » n'a pas la patience d'attendre la mort d'un vieillard. » La victoire que remporte Flamininus ſur un homme dé» ſarmé & trahi, ne lui fera pas beaucoup d'honneur. Ce » jour ſeul fait voir combien les Romains ont dégénéré. » Leurs peres avertirent Pyrrhus de ſe garder d'un traî» tre qui vouloit l'empoiſonner, & cela dans le tems que » ce Prince leur faiſoit la guerre dans le cœur de l'Italie: & » ceux-ci ont envoié un homme Conſulaire pour engager » Pruſias à faire mourir par un crime abominable ſon ami

» &

» & son hôte. « Après avoir fait des imprécations contre Prusias, & invoque contre lui les dieux protecteurs & vengeurs des droits sacrés de l'hospitalité, il avala le poison, & mourut.

Telle fut la fin des deux plus grands hommes de leur siécle, qui tous deux succombérent à la jalousie de leurs ennemis, & éprouvérent l'ingratitude de leur patrie.

GUERRE *contre Persée, dernier roi de Macédoine.*

PERSÉE avoit succédé à Philippe son pere dans le roiaume de Macédoine. Il s'étoit écoulé près de vingt ans depuis la paix accordée à Antiochus.

Les Romains, après avoir lontems dissimulé plusieurs sujets de mécontentemens qu'ils avoient contre Persée, résolurent enfin de lui faire la guerre, s'il ne leur donnoit satisfaction. [a] Ce Prince étoit sans honneur & sans religion, & pour parvenir à ses fins, il ne craignoit point d'emploier les calomnies, les meurtres, & les empoisonnemens. Aveuglé & corrompu par les flateries des Courtisans, il se croioit un grand homme de guerre, capable de tenir tête aux Romains. C'est pourquoi il répondit à leurs Députés avec une hauteur & une fierté, qui les obligea de lui déclarer la guerre sur le champ. Quelques heureux succès qu'il eut dans la premiére campagne, ne servirent pas peu à lui enfler le courage. Cependant il suivit le conseil qu'on lui donna de [b] profiter de l'avantage qu'il avoit remporté dans un combat pour obtenir des conditions de paix plus favorables, plutôt que de tout risquer sur une espérance incertaine. Il fit donc faire au Consul * des offres assez avantageuses. [c] Dans le Conseil de guerre qu'on tint sur ce sujet, la constance Romaine l'em-

Liv. lib. 42. n. 25-31.

n. 62.

* *Publius Licinius Crassus.*

a Hunc per omnia clandestina grassari scelera latrociniorum ac veneficiorum cernebant. *Liv. lib. 42. n. 18.*

b Ausi sunt quidam amicorum consilium dare, ut secunda fortuna in conditiones honestæ pacis uteretur, potiùs quàm spe vana erectus in casum irrevocabilem se daret. *Lib. 42. n. 62.*

c Romana constantia vicit in concilio. Ita tum mos erat, in adversis vultum secundæ fortunæ gerere, moderari animos in secundis. *Ibid.*

porta. Le caractére de la nation pour lors étoit de montrer beaucoup de courage & de grandeur d'ame dans les disgraces, comme aussi l'on se piquoit dans la prospérité de faire paroitre beaucoup de modération. La réponse qu'on donna au Roi fut donc, qu'il n'avoit de paix à espérer, qu'en s'abandonnant entiérement à la discrétion du Peuple Romain, & en lui laissant la décision de son sort. Toute espérance d'accommodement étant perdue, on se prépara de part & d'autre à continuer la guerre.

Lib. 44. n. 1. &c. Le nouveau Consul pénétra jusques dans la Macédoine, & alla attaquer le Roi dans son propre pays. Cependant, comme les choses traînoient beaucoup plus en longueur qu'on ne s'y étoit attendu, les Romains entrérent dans une grande inquiétude.

n. 17 22. Paul Emile aiant été nommé Consul, & chargé de la guerre contre Persée, on conçut de meilleures espérances. Il se mit en état de les remplir. Avant son départ, il crut devoir parler au Peuple; & il le pria de vouloir bien ne point ajouter foi aux bruits vagues qui se répandroient contre sa conduite. Qu'il étoit une espéce de gens oisifs & desœuvrés, qui du fond de leur cabinet faisoient la guerre fort à leur aise; & qui, si l'on ne suivoit pas leurs vûes & leur plan, censuroient le Général dans les cercles & dans les assemblées, & lui faisoient son procès. Qu'il ne refusoit pas de recevoir des avis, mais qu'il faloit être sur les lieux pour les lui donner.

n. 36. Quand il fut arrivé en Macédoine, & qu'il se vit tout près des ennemis, les troupes pleines d'ardeur demandérent à les attaquer sur le champ; & un jeune Officier de grand mérite, nommé Nasica, le pressa de profiter de l'occasion, pour ne pas laisser échaper un ennemi, dont les fuites & les retraites précipitées avoient donné tant d'exercice à ses prédécesseurs. Il loua l'ardeur du jeune Officier & des soldats, mais il ne se rendit pas à leur desir. La marche avoit été longue & pénible, dans un jour d'été fort chaud, où la poussiére, la soif, la lassitude, & l'ardeur du soleil en plein midi, avoient extrêmement fatigué l'armée. Il ne jugea donc pas à propos d'envoier au combat des troupes ainsi affoiblies & épuisées, contre des

ennemis, qui étant frais & reposés, avoient toute leur force.

Quelques jours après, la bataille se donna. Paul Emile y fit paroitre toute la sagesse & tout le courage qu'on devoit attendre d'un Chef si expérimenté. L'opiniâtre résistance des ennemis, montra qu'ils n'avoient pas entiérement dégénéré de leur ancienne réputation. Le grand choc fut contre la phalange Macédonienne, qui étoit une espéce de bataillon quarré, hérissé de piques & de lances, & qu'il étoit presque impossible d'enfoncer, tant ils étoient accoutumés à joindre tous ensemble leurs boucliers, & à présenter à l'ennemi comme un mur de fer. Paul Emile avouoit dans la suite que ce rempart d'airain, & cette forêt de piques, l'avoient rempli d'étonnement & de crainte; & que, quelque bonne contenance qu'il fît, il n'avoit pu d'abord s'empêcher de sentir quelque doute & quelque inquiétude sur le succès du combat. En effet toute sa première ligne étant mise en desordre, la seconde découragée commençoit aussi à plier. Le Consul s'étant aperçu que l'inégalité du terrain obligeoit la phalange de laisser des ouvertures & des intervalles, sépara ses troupes par pelotons, & leur ordonna de se jetter dans les espaces vuides de la bataille des ennemis, & de ne les plus attaquer tous ensemble de front, mais par troupes détachées, & par différens endroits tout à la fois. Cet ordre, donné à propos, fut cause de la victoire. La phalange, ainsi désunie & séparée, ne put soutenir l'effort des Romains. Ce ne fut plus que meurtre & que carnage; & l'on croit qu'il périt dans ce combat du côté des Macédoniens plus de vingt-cinq mille hommes.

n. 37-42. Plut. in vit. Æmil. Pauli.

Persée n'avoit pas attendu la fin du combat pour se retirer. Après quelques vains efforts, il se laissa prendre prisonnier, & se rendit au vainqueur. Il le fit avec une bassesse & une lâcheté, qui lui attira le mépris de tous ceux qui en furent témoins, au lieu que dans un tel état il sembloit ne devoir exciter que leur compassion. Il fut mené à Rome avec ses enfans, & servit d'ornement au triomphe de Paul Emile.

Lib. 45. n. 48.

n. 40. Plut. in vit. Pauli.

CHAPITRE SECOND.

Réflexions.

Je ne sai si le Lecteur, en voiant que je m'ingére de parler de guerre & de politique, ne sera pas tenté de m'appliquer un mot que dit Annibal, dans une occasion assez semblable : ce fut dans le tems qu'il s'étoit retiré à Ephése chez Antiochus. Chacun s'empressant de lui procurer quelque partie de plaisir qui pût lui être agréable, on lui proposa un jour d'aller entendre un Philosophe nommé Phormion, qui faisoit grand bruit dans la ville, & passoit pour un beau parleur. Il eut la complaisance de s'y laisser conduire. Le Philosophe parla sur les devoirs d'un Général d'armée, & sur les régles de l'art militaire, & son discours fut fort long. Tout l'auditoire fut charmé de son éloquence. On ne manqua pas de demander à Annibal ce qu'il en pensoit. Sa réponse, qu'il fit en grec, fut peu polie pour le langage, mais pleine d'une liberté militaire. » J'ai bien vû, dit-il, des vieillards qui manquoient » de sens & de jugement, mais je n'en ai point vû de moins » sensé & de moins judicieux que celui-ci. « Quelle extravagance en effet à un Philosophe, qui n'avoit jamais vû ni camp ni armée, de vouloir entretenir un Annibal des préceptes de l'art militaire ! Je mériterois un pareil reproche, & peutêtre à plus juste titre encore, si les réflexions que je fais ici venoient de mon fonds. Mais comme je les tire presque toutes des plus savans hommes de l'antiquité, dont quelques-uns étoient très habiles & très versés dans l'art militaire, je me croi en sûreté à l'ombre de ces grands noms, & je puis avec eux parler guerre & politique.

* *Cic. lib. 2. de Orat. n. 75. & 75.*

Mes réflexions rouleront sur deux points. D'abord je tâcherai de faire connoitre le caractére, les vertus, &, quand l'occasion s'en présentera, les défauts même de ceux qui ont eu le plus de part aux événemens dont j'ai parlé ; tels que sont Annibal, Fabius, Scipion, Paul Emi-

le, Antiochus, Philippe, Persée. Ensuite j'essaierai d'entrer dans les principes du gouvernement & de la politique des Romains, sur tout pour ce qui regarde la maniére dont ils se conduisoient pendant la guerre, par raport à leurs citoiens, à leurs alliés, à leurs ennemis. Je ne puis avoir pour tout cela un meilleur garant, ni un plus sûr guide, que Polybe, qui a été témoin oculaire d'une partie des événemens dont il s'agit ici, qui a étudié avec tant de soin le caractére & la constitution du Peuple Romain, & qui a servi lui-même de guide & de maître à Tite-Live, des réflexions duquel je ferai aussi grand usage.

ARTICLE PREMIER.

DIVERSES QUALITÉS *de ceux dont il est parlé dans ce troisiéme morceau de l'Histoire Romaine.*

ON reconnoit ici clairement, que ce ne sont ni les richesses, ni la gloire des ancêtres, ni la majesté du trône, qui rendent les hommes véritablement estimables; & que, quelque brillant & quelque éblouissant que puisse paroitre tout ce vain éclat, il est entiérement obscurci & effacé par le vrai mérite & la solide vertu. Quelle idée l'histoire que nous venons de raporter, nous laisse-t-elle des Princes dont il y est parlé.

ANTIOCHUS, *Roi de Syrie.*

SANS RELEVER les autres défauts de ce Prince, un seul trait peut faire juger de son caractére. [a] Tite-Live dit, que le premier degré de mérite pour un homme qui commande, est de pouvoir par lui-même prendre un bon parti: que le second est de savoir au moins suivre un bon

a Sæpe ego audivi, milites, eum primum esse virum, qui ipse consulat quid in rem sit; secundum eum, qui bene monenti obediat: qui nec ipse consulere, nec alteri parere sciat, eum extremi ingenii esse. *Liv. lib. 22. n. 29.*

La même pensée se trouve dans Hésiode, Op. & Dies, v. 291. *Dans Herodote*, liv. 7. *& dans Cicéron*, *Pro Cluent. n.* 84.

conseil : mais que de ne pouvoir faire ni l'un ni l'autre, c'est la marque d'un petit esprit, sans vûe, sans étendue, sans prudence. Sur ce principe, que faut-il penser d'Antiochus ? Il avoit entrepris de faire la guerre au peuple du monde le plus puissant, le plus belliqueux, le plus heureux. Le hazard lui avoit adressé Annibal. C'étoit le plus grand Capitaine qu'on eût vû jusques-là. Dans une si longue guerre contre les Romains, il avoit fait preuve de courage, de prudence, & d'une parfaite science de l'art militaire. A ces grandes qualités, il joignoit une haine personnelle contre les Romains, & un vif desir de se venger d'eux. Quel usage un Prince un peu sensé n'auroit-il pas fait d'un tel homme ?

Antiochus avoit d'abord reçu avec joie Annibal, & lui avoit fait tous les honneurs que méritoit un Général d'une si haute réputation. Dans le Conseil de guerre qui se tint, Annibal persista dans l'opinion où il avoit toujours été, qu'on ne pouvoit vaincre les Romains que dans l'Italie. Il appuia son avis de raisons, ausquelles il n'y avoit rien à répliquer ; & offrit ses services pour aller faire cette descente en Italie, pendant que le Roi demeureroit dans la Gréce pour donner de l'inquiétude aux Romains, par la crainte d'une puissante diversion. Cet avis plut assez à Antiochus. Mais on lui représenta qu'il ne faloit pas se fier à Annibal : que c'étoit un exilé & un Carthaginois, à qui sa fortune ou son génie pouvoient suggérer dans un même jour mille projets différens : que d'ailleurs cette réputation même qu'il avoit acquise dans la guerre, & qui étoit comme son apanage, étoit trop grande pour un simple Lieutenant. Que le Roi devoit être seul Chef, seul Général : qu'il devoit seul attirer sur lui les yeux & l'attention ; au lieu que si Annibal étoit emploié, cet étranger auroit seul la gloire de tous les heureux succès.

Liv. lib. 35. n. 42.

Il n'en falut pas davantage pour faire tourner la tête à Antiochus. C'étoit le prendre par son foible. Un bas sentiment de jalousie, qui est la marque & le défaut des petits esprits, étoufa en lui toute autre pensée & toute autre réflexion. Il ne fit plus aucun cas ni aucun usage d'Annibal. Le succès vengea bien celui-ci, & montra quel

malheur c'eſt pour un Prince que d'ouvrir ſon cœur à l'envie, & ſes oreilles aux diſcours empoiſonnés des flateurs.

PHILIPPE ET PERSÉE, *Rois de Macédoine.*

CES PRINCES, en montant ſur le trône de Macédoine, autrefois ſi illuſtre, & ſuccédant aux Etats de l'ancien Philippe & de ſon fils Alexandre deux des plus grands Rois qui aient jamais été, ſoutinrent bien mal la gloire de leurs prédéceſſeurs, & montrérent qu'il y a une grande différence entre régner, & être véritablement Roi.

Philippe, ſelon Polybe, avoit toutes les qualités propres à former un grand Roi, & à faire de grandes entrepriſes. Sans parler de ſa taille avantageuſe, & d'un air de majeſté qui régnoit en lui, il avoit un eſprit vif, pénétrant, capable des plus grandes choſes; * une grace admirable dans ſes diſcours; une mémoire à laquelle rien n'étoit échapé; une ſcience parfaite de l'art militaire, avec un courage & une hardieſſe que rien n'étonnoit. Mais toutes ces belles qualités dégénérérent bientôt en lui, & firent place aux plus grands vices, tels que ſont l'injuſtice, la fourberie, la perfidie, la cruauté, l'irréligion; & d'un grand Prince qu'il auroit pu être, en firent un Tyran inſupportable à ſes ſujets. *Polyb. pag. 339.*

Son fils Perſée n'hérita de lui que ſes défauts, auſquels il en ajouta un qui lui fut particulier & perſonnel, je veux dire une ſordide & inſatiable avarice. Il porta à un excès incroiable cette paſſion, la plus baſſe & la plus indigne d'un Roi. De peur de tirer quelque argent de ſes coffres, il laiſſa perdre & ruiner tous les grands préparatifs que l'on avoit fait avec tant de ſoin pour ſoutenir la guerre contre les Romains, & renverſa les eſpérances qu'en avoient conçu les Macédoniens. Il renvoia, par le même motif,

* *Ce fut apparemment ce talent naturel qu'il avoit pour la parole, qui le fit tomber dans un défaut, condannable dans les particuliers mêmes, mais infiniment plus dangereux dans des Princes, & tout à fait indigne de la majeſté roiale, qui eſt de ſe piquer de bons mots & de raillerie :* Erat dicacior naturâ, quàm regem decet; &, ne inter ſeria quidem, riſu ſatis temperans. *Liv. lib. 32. n. 34.*

vingt mille hommes de troupes choisies, que lui-même avoit mandées à son secours, mais à qui il ne put se résoudre de paier la solde dont on étoit convenu. Il manqua aussi de parole à Gentius Roi des Illyriens, & il se crut fort habile, en l'amusant par l'espérance de trois cens talens, qu'il refusa enfin de lui donner, & avec lesquels il auroit pu acheter contre les Romains toutes les forces de l'Illyrie. Il ne se montroit point en cela, dit Plutarque, l'héritier & l'imitateur d'Alexandre le grand ni de Philippe, qui, en pratiquant toujours cette maxime, *que l'on doit acheter la victoire par l'argent, & non pas l'argent par la victoire*, avoient presque subjugué le monde entier.

Trois cens mille écus.

Plut. in Æmil. Paul.

On sait quelle fut sa fin. Il avoit fait prier Paul Emile de ne le pas donner en spectacle aux Romains, & de lui épargner l'affront d'être mené en triomphe. *La grace qu'il demande est en son pouvoir*, répliqua le Romain, voulant lui faire entendre qu'il n'avoit qu'à se donner la mort à lui-même; action, que les ténébres du paganisme faisoient regarder comme la preuve d'une grande ame. Il ne put s'y résoudre, & il orna le triomphe de son vainqueur. Ce fut un objet de mépris pour tous les spectateurs, qui daignoient à peine jetter les yeux sur lui. Toute la compassion fut pour ses enfans, d'autant plus dignes de pitié, que leur bas âge ne leur permettoit pas encore de sentir tout leur malheur.

Paul Emile.

Ce General étoit fils de l'illustre Paul Emile, qui mourut à la bataille de Cannes. Il vécut, dit Plutarque, dans un siécle fécond en grands hommes, & il travailla à ne le céder à aucun d'eux. Pour arriver aux dignités, il ne s'appliqua pas, comme c'étoit alors la coutume, à briller dans le barreau par l'éloquence, ni à gagner la faveur du Peuple par de flateuses complaisances, quoiqu'il fût fort propre à y réussir. Il crut devoir s'ouvrir une route plus honorable & plus digne de lui, qui étoit de se rendre recommandable par la valeur, par la justice,

ce, & par un ferme attachement à tous ses devoirs, en quoi il surpassa tous les jeunes gens de son âge.

Aiant été associé au Collége des Augures, il étudia à fond, & rétablit les anciennes pratiques du culte divin, persuadé qu'en matiére de religion rien n'est plus dangereux que d'innover, & que c'est la négligence dans les petites choses qui conduit au violement des régles les plus importantes.

Il ne fut ni moins exact, ni moins sévére à rétablir & à faire observer tous les anciens réglemens de la discipline militaire, se montrant terrible & inéxorable à ceux qui désobéissoient, [a] & tenant pour maxime, que vaincre ses ennemis, n'est presque que l'accessoire & la suite du soin de former ses citoiens par une exacte discipline.

Un intervalle de tems assez long qui se trouva entre ses deux Consulats, lui donna lieu de s'appliquer particuliérement à l'éducation de ses enfans. Il leur donna les plus habiles maîtres en tout genre, n'épargnant pour cela aucune dépense, quoiqu'il n'eût qu'un bien très médiocre. Il assistoit à tous leurs exercices, autant que les affaires publiques le lui permettoient, voulant par là devenir lui-même leur premier maître, & laissant aux peres, même les plus occupés, ce grand exemple, de regarder l'éducation de leurs enfans comme le plus essentiel de leurs devoirs; & par cette raison de ne s'en reposer pas entiérement sur le soin & la bonne foi des autres.

Le grand théatre, où parut dans tout son jour le mérite de Paul Emile, fut la Macédoine. Quand on l'eut obligé d'accepter le Consulat, il commença par demander qu'on envoiât sur les lieux des Commissaires habiles & intelligens, pour s'informer par eux-mêmes de la situation des affaires de Macédoine, du nombre & de la qualité des troupes de terre & de mer, tant Romaines qu'ennemies; de l'état des vivres, des magazins, des arsenaux, de la disposition des Alliés; en un mot de tout ce qui concernoit l'armée: [b] sans quoi il étoit impossible de prendre

a Μικρῦ δεῖν πάρεργον ἡγέμενος τὸ νικᾷν τὲς πολεμίες, τῦ παιδεύειν τὲς πολίτας. *Plut.*

b Ex his bene cognitis, certa in futurum consilia capi posse ratus, *Liv. lib.* 44. *n.* 18.

Xenoph. lib. 1. Cyroped. de justes mesures. C'étoit l'une des importantes instructions que Cambyse Roi de Perse donna à Cyrus son fils, lorsqu'il partit pour sa premiére campagne, lui recommandant de ne jamais s'engager dans aucune entreprise, sans s'être auparavant assuré de tous les moiens & de tous les secours nécessaires pour la faire réussir.

Nous avons dit que Nasica avoit pressé Paul Emile de donner la bataille, dès qu'on fut arrivé près du camp des Macédoniens, dans la crainte que l'ennemi n'échapât encore à leur poursuite. Il ne fut point choqué de la liberté que prit cet Officier de lui faire cette remontrance. Car son grand principe, & il l'avoit déclaré en partant de Rome, étoit qu'un Commandant, plus que tout autre, doit *Liv. lib. 44. n. 22.* écouter les conseils. » Je suis bien éloigné, leur avoit-il » dit, de croire que les Généraux ne doivent pas rece» voir d'avis: au contraire, je pense qu'il y a plus d'or» gueil que de sagesse à vouloir tout faire de sa tête. « *Lib. 44. n. 36.* Il répondit donc avec bonté à ce jeune Officier. » Je pen» sois autrefois, lui dit-il, comme vous pensez aujourd'hui; » & vous penserez aussi un jour, comme je fais maintenant. » L'expérience m'a appris quand il faut donner le combat, » & quand il faut le différer. Vous apprendrez, quand il » en sera tems, les raisons de ma conduite: pour le pré» sent, reposez-vous-en sur votre Général. « Je raporte avec plaisir ces sortes d'endroits, qui me paroissent tout-à-fait propres à former les jeunes gens de qualité dans quelque élévation qu'ils doivent se trouver, & qui leur apprennent à éviter à l'égard de leurs inférieurs ces airs de hauteur & de fierté, dans lesquels souvent on fait consister mal-à-propos l'autorité & la grandeur, & à recevoir avec bonté & docilité les avis qu'on leur donne.

Un homme qui n'a qu'une lumiére médiocre, est tout plein de ses pensées; & plus il est borné, moins il est docile. [a] Il lui semble qu'en voulant lui donner conseil, on lui reproche de manquer de lumiére: & il s'offense comme d'une injure, de ce qu'on ne paroit pas persuadé, qu'étant le maître, il est aussi le plus clairvoiant. Un hom-

a Ne alienæ sententiæ indigens videretur, in diversa ac deteriora transibat. *Tacit. Annal. lib. 15. cap. 10.*

me d'un génie supérieur pense bien autrement. Il sait qu'un mot dit par un autre, donne quelquefois une grande ouverture. Il est toujours prêt à tout écouter, à faire cas de ce qu'on lui dit, à le comparer avec ce qu'il a pensé : & c'est en cela qu'il fait consister le bon esprit & le jugement.

On a pu remarquer dans la description du combat qui termina la guerre de Macédoine, ce que Polybe observe en plus d'un endroit, que la qualité propre d'un Général, sur tout dans le feu & l'ardeur du combat, c'est le sang-froid & la sagesse ; & que ce n'est point de cent mille bras qui composent une armée que dépend la victoire, mais de la tête du Commandant. En effet, on voit dans la bataille dont je parle, que l'ordre donné à propos par le Chef, de s'insinuer dans les vuides de la phalange Macédonienne, & de ne l'attaquer que par pelotons, sauva l'armée Romaine, & lui valut la victoire. C'est à ces sortes d'endroits que Polybe veut qu'un lecteur soit principalement attentif ; & il remarque avec raison, qu'un moien des plus surs de se perfectionner dans la science de l'art militaire, est d'étudier dans l'Histoire les actions & le génie des grands hommes. *Polyb. pag. 36. & 37.*

L'usage que fit Paul Emile de sa victoire & de son loisir, est un grand modéle pour les Généraux, pour les Intendans, & pour toutes les personnes constituées en autorité ; & il leur apprend comment on doit user du pouvoir, de la grandeur, & du commandement. Il partit, dit l'Historien, pour aller visiter la Gréce ; & passant dans les villes, il mettoit tout son plaisir à soulager les peuples, à réformer les désordres, à répandre par tout des libéralités : occupation, ajoute le même Historien, également douce & glorieuse, & qui ne peut être l'effet que d'un fonds merveilleux d'humanité. Διαγωγὴν ἔνδοξον ἅμα καὶ φιλάνθρωπον.

Au retour de ce voiage, il fit célébrer des Jeux publics, ausquels il avoit fait inviter les peuples, & les Rois d'Asie, & il leur donna des Fêtes superbes, tirant abondamment, comme dit Plutarque, des trésors du Roi dequoi fournir à cette grande dépense, mais ne tirant que de lui-même le bon ordre qu'il y fit observer. On admira

ſur tout ſa politeſſe, ſes maniéres agréables & careſſantes; ſon attention à traiter chacun ſelon ſon rang, & à faire plaiſir à tous; & l'on avoit peine à comprendre comment un homme qui faiſoit de ſi grandes choſes, pouvoit ainſi réuſſir dans les petites. Mais le fruit le plus doux qu'il tira de ſa magnificence, fut de voir qu'au milieu de tant de choſes rares, & de tant de ſpectacles ſi capables d'attirer les yeux, on ne trouvoit rien de ſi digne d'attention & d'admiration que lui-même. Ce fut pour lors que, comme on vantoit avec étonnement la belle ordonnance de ſes Fêtes & de ſes Jeux, il dit cette parole célébre: » Que c'étoit du même fond d'eſprit que partoit l'habileté & à bien ranger une armée en bataille, & à bien » ordonner un feſtin, de ſorte que l'une fût formidable » aux ennemis, & l'autre agréable aux conviés. «

Tout ce que je viens de raporter du caractére honnête & inſinuant de Paul Emile, eſt un grand éloge pour un Général, & une grande leçon pour tous ceux qui gouvernent. Le langage des maniéres obligeantes eſt entendu de tout le monde: celui du mérite n'eſt pas ſi univerſel. Il n'eſt pas non plus poſſible de répandre ſes bienfaits ſur tous: on s'épuiſeroit, ſi l'on donnoit toujours. Mais la bonté, l'humanité, la douceur, ſont des bienfaits perpétuels, généraux, dont la ſource ne tarit jamais, & dont perſonne n'eſt exclus. C'eſt un grand avantage que de trouver dans un heureux naturel, perfectionné par l'étude & par les réflexions, une fécondité & une variété inépuiſable d'attraits & de graces, pour toutes ſortes d'hommes de toute condition, & de tout caractére: [a] de ſavoir les emploïer, les mêler, les diverſifier, afin que chacun y trouve quelque choſe qui lui ſoit propre: de diſpenſer à tous des marques communes d'affection & de bonté, [b] en mettant ſur ſon viſage un air aimable, & qui, par une eſpéce d'éloquence muette, mais publique, gagne & charme tous ceux à qui l'on a affaire. Ces maniéres dou-

a Apud ſubjectos, apud proximos, apud collegas, variis illecebris potens. *C'eſt ce que dit Tacite, en parlant de Mucien Gouverneur de Syrie.* Hiſt. lib. 1. cap. 10.

b Vultu, qui maximè populos demeretur, amabilis. *Senec. de clem. lib. 1. cap.* 13.

ces & populaires, loin de faire tort à la dignité des Grands, servent à la relever, & la rendent encore plus respectable. *Comitate & alloquiis officia provocans... incorrupto Ducis honore*, dit Tacite en parlant du Prince le plus aimable qui fut jamais. *Hist. lib. 5. cap 1. L'Empereur Tite.*

On ne peut trop faire lire aux jeunes gens les beaux discours que Tite Live & Plutarque mettent dans la bouche de Paul Emile après sa victoire, qui nous apprennent comment un Prince doit soutenir sa mauvaise fortune, & les réflexions que l'on doit faire dans le tems d'une grande prospérité. J'en raporterai ici une partie.

Persée, lorsqu'il parut pour la premiére fois devant son vainqueur, prosterné humblement à ses piés, laissa échaper des paroles lâches & des supplications indignes, que Paul Emile ne put ni souffrir ni entendre : mais le regardant avec un visage où étoient peintes la tristesse & l'indignation : » Malheureux que vous êtes, lui dit-il, pourquoi déchargez-vous la fortune du plus grand reproche » que vous puissiez lui faire, & pourquoi la justifiez-vous » en faisant des choses qui prouvent que vous êtes digne » de vos malheurs, & que vous étiez indigne de vos prospérités passées ? Pourquoi dégradez vous ma victoire, » & ternissez-vous la gloire de mes exploits, en vous montrant si petit, que les Romains ne peuvent que rougir » d'avoir un tel adversaire ? Apprenez donc que la vertu » malheureuse attire le respect de ses ennemis, & que la » lâcheté, quelque heureuse qu'elle puisse être, n'attire » que le mépris des Romains. « Cependant il le releva, & lui aiant tendu la main, il le donna en garde à Tubéron. *Plut.*

Il rentra ensuite dans sa tente avec ses fils, ses gendres, & quelques jeunes Officiers de son armée ; & là, après avoir été lontems recueilli en lui-même sans parler, rompant enfin le silence : » Se peut-il faire, dit-il, mes enfans, » qu'un homme se laisse tellement aveugler à la prospérité, qu'il s'éléve & s'enorgueillisse pour avoir domté » des nations, ruiné des villes, & subjugué des roiaumes ? » Peut-on, après le grand exemple que la fortune vient » de donner à tous les guerriers de l'inconstance des cho-

» ses humaines, penser que dans ses plus grandes faveurs
» il y ait rien de permanent & de solide? Quel est le tems
» où l'on puisse se flater d'être en fureté, puisque le mo-
» ment même de la victoire est souvent celui où l'on a
» le plus à craindre; & que c'est dans le comble de la
» joie que la fatale destinée, qui renverse aujourd'hui
» celui-ci, & demain celui-là, prépare souvent les plus
» grandes disgraces? Quand la moindre partie d'une heu-
» re a suffi pour abbattre le trône d'Alexandre, qui étoit
» parvenu au plus haut degré de la puissance, & qui avoit
» assujetti la plus grande partie de l'Univers, & que nous
» voions ses successeurs, naguéres environnés d'armées si
» formidables, réduits maintenant à recevoir chaque jour
» leur pain de la main même de leurs ennemis: oserons-nous
» compter que notre bonheur sera toujours constant &
» durable, & à l'épreuve des vicissitudes du tems? Pour
» vous, mes enfans, l'incertitude de ce que les dieux nous
» préparent, & de l'issue qu'aura une fortune aussi riante
» que la nôtre, doit bien modérer l'épanouissement de
» joie, & l'enflure de cœur, qui sont une suite naturelle
» de la victoire.

Ces derniéres paroles étoient un pressentiment & une espéce de prédiction du malheur qui pendoit sur sa tête. En effet, de quatre fils qu'avoit Paul Emile, les deux du premier lit, nommés Scipion & Fabius, étoient passés dans d'autres familles; & des deux autres, qui faisoient toute la ressource de la sienne, l'un mourut cinq jours avant son triomphe, & l'autre trois jours après. Il n'y eut personne qui ne fût touché jusqu'au fond du cœur d'un si funeste accident, & à qui le sort de ce malheureux pere n'arrachât des larmes. Paul Emile seul, renfermant en lui-même toute sa douleur, montra une constance qui le fit paroître encore plus grand que jamais. Il dit, en parlant au Peuple, qu'effraié à la vûe de tant de succès inouis, & s'attendant à quelque grand revers, il avoit prié les dieux de le faire tomber plutôt sur sa famille, que sur la République. » La Fortune, ajouta-t-il, en plaçant mon
» triomphe entre les funérailles de mes deux enfans, com-
» me pour se jouer des événemens humains, me remplit

» à la vérité de douleur & d'amertume, mais procure à
» ma patrie une pleine sécurité, aiant épuisé contre nous
» tous ses traits. Elle a pris plaisir à exposer également le
» vainqueur & le vaincu en spectacle à tout l'Univers; avec
» cette difference pourtant, que Persée vaincu a encore
» ses enfans, & que Paul Emile vainqueur a perdu les siens.
» Mais le bonheur public me console de mes disgraces
» domestiques.

Il est aisé de juger combien un tel citoien, si plein d'amour & de zêle pour sa patrie, fut regretté après sa mort. Ce fut alors qu'on connut jusqu'où avoit été le généreux mépris qu'il avoit toujours fait de l'argent, ce qu'on peut dire avoir été sa vertu dominante. Ce grand homme, issu d'une des plus nobles & des plus anciennes familles de Rome, & sorti d'une maison illustrée par les plus grandes charges & les plus grands emplois; ce vainqueur de la Macédoine,[a] qui par les dépouilles immenses qu'il en raporta, avoit enrichi pour lontems * le trésor public, laissa pour tout bien à ses enfans, l'ancien & médiocre patrimoine qu'il avoit reçu de ses aieux, sans l'avoir jamais augmenté, dit Plutarque, d'une seule dragme.

Voila comment pensoient ces vieux Romains. Et ce noble desintéressement n'étoit pas la vertu de Paul Emile seul: c'étoit celle de toute sa famille, & je pourrois ajouter, de presque tous les grands hommes de son tems. Lorsqu'il se fut rendu maître des trésors immenses que Persée avoit amassés, il donna à son gendre Tubéron, pour tout présent, une coupe d'argent du poids de cinq livres. Plutarque observe que cette coupe fut la premiére piéce de vaisselle d'argent qui entra dans la maison des Elius: encore falut-il que la vertu & l'honneur l'y introduisissent.

a Bis millies centies HS. ærario contulit. *Vell. Paterc. lib. 1. cap. 9. Cette somme pouvoit monter à vingt-cinq millions de notre monnoie.*

* *Le peuple Romain fut déchargé de tout impôt, jusqu'à la guerre d'Antoine, & du jeune César.* Plut.

Fabius Maximus.

Pag. 255. Polybe nous peint admirablement en deux mots le caractére de Fabius, lorsque raportant ce qu'on pensa de lui après la belle action par laquelle il avoit sauvé Minucius, son rival & son ennemi, il dit : » Qu'alors on » reconnut évidemment à Rome quel avantage la pruden- » ce d'un Général, & un jugement ferme & plein de » sens, ont sur la témérité & la folle présomption d'un » homme qui n'est que soldat. « Voila en effet ce qu'on doit sur tout admirer dans Fabius, & ce qui fait proprement le Général : une sage prévoiance, un profond raisonnement, un plan suivi, un dessein formé, non au hazard, mais sur des principes fixes & certains : στρατηγικὴ

Pag. 551. πρόνοια, καὶ λογισμὸς νουνεχής ; qualité dont Polybe, dans un autre endroit, fait dépendre le succès des grandes entreprises : ἐὰν σὺν νῷ τις πράττῃ τὸ προτεθέν ; & que Fabius lui-

Liv. lib. 22. n. 25. même dit devoir dominer dans un commandant : *Propediem effecturum, ut sciant homines, bono imperatori haud magni fortunam momenti esse ; mentem rationemque dominari.*

A cette premiére qualité, Fabius en joignoit une autre, qui le caractérise encore davantage : c'est une fermeté à se tenir au parti qu'il avoit pris sur de bonnes raisons ; fermeté que rien dans la suite n'étoit capable d'ébranler ; λογισμὸς ἑστώς : & Plutarque l'exprime à peu près dans les mêmes termes, en disant que Fabius persista toujours dans ses premiers desseins & ses premiéres résolutions, sans que rien pût ébranler sa fermeté. Annibal, qui étoit un bon juge du mérite & de la science militaire, rendit

Lib. 22. n. 23. bientôt justice à Fabius, & commença, dit Tite-Live, à craindre, lorsqu'il vit que les Romains lui avoient enfin opposé un Chef qui faisoit la guerre, non au hazard, mais par principes & par régles : *qui bellum ratione, non fortuna, gereret.*

Pour mieux comprendre la prudence de Fabius, il faut se remettre devant les yeux l'état des deux armées. Annibal avoit battu trois fois les Romains. Ses troupes, pleines d'ardeur & de courage, ne demandoient qu'à combattre.

battre. Elles étoient dans un pays ennemi : l'argent & les vivres leur manquoient : leur nombre diminuoit tous les jours : toute communication avec Carthage, pour en tirer du secours, leur étoit coupée. Ainsi elles n'avoient de ressource que dans la victoire. Pour les Romains, les trois défaites précédentes leur avoient presque entiérement abbattu le courage, & à peine osoient-ils regarder les Carthaginois. Les mener au combat dans cette disposition, c'étoit les conduire à la boucherie. Il faloit peu à peu, par de légéres escarmouches, dissiper leur crainte, leur rendre le courage, les remplir de confiance, & les mettre en état de soutenir leur ancienne réputation. D'ailleurs ni les vivres, ni les troupes ne leur manquoient, & tout leur étoit fourni à point nommé. Voila ce qui fit prendre à Fabius la sage résolution de ne point hazarder de combat. στρατηγικὴ πρόνοια, ϗ λογισμὸς νουνεχής.

Mais de quelle fermeté n'eut-il pas besoin, pour persévérer constamment dans cette résolution ? Les ennemis le raillent : ses propres Officiers & ses soldats lui insultent : Rome entiére se déclare contre lui, en lui égalant en autorité son Général de la cavalerie, ce qui étoit sans exemple. Tout cela ne l'ébranle point. Il demeure ferme comme un rocher. Ces railleries, ces insultes, ces traitemens injurieux ne sont point des raisons, & ne changent rien dans la situation des affaires ; & pour changer de plan, il lui faut des raisons : λογισμὸς ἑστώς.

Le succès justifia pleinement sa conduite. La justice que lui rendirent & ses citoiens, & les ennemis même, le dédommagea bien avantageusement de tous les bruits qu'on avoit répandus contre lui. Parce qu'il consentit à passer pendant quelque tems pour un homme timide & lâche, il a mérité d'être regardé par toute la postérité comme le Chef le plus sage & le plus prudent que Rome ait porté. Ainsi il éprouva la vérité de ce que dit Tite-Live dans une autre occasion, que la gloire qu'on a su mépriser dans le tems, revient avec usure & avec avantage: *Spreta in tempore gloria, etiam cumulatior redit.* *Liv. lib. 2. n. 47.*

Mais ce que je trouve de plus admirable dans Fabius, c'est la maniére noble & généreuse dont il agit à l'égard

d'un ennemi déclaré, de qui il avoit reçu l'affront le plus sensible : action véritablement grande, comme l'observe Plutarque, & dans laquelle éclatent en même tems la valeur, la prudence, & la bonté. Il pouvoit laisser périr Minucius dans une occasion où sa témérité l'avoit engagé, & le punir par la main des ennemis de l'affront qu'il en avoit reçu. Voila ce qu'auroit pensé un petit esprit, & une ame basse. Fabius vole au secours de son rival, & le tire de danger. Qu'on compare la gloire que Fabius s'est acquise par cette action, la joie qu'il eut d'avoir sauvé la République, le plaisir qu'il sentit de voir son ennemi à ses piés reconnoitre sa faute, & toute l'armée le saluer comme son libérateur & son pere, avec la lâche & honteuse satisfaction d'un vindicatif, qui sacrifie tout, & le bien public même, à son ressentiment.

La conduite de Fabius à l'égard de Scipion ne paroit pas si pure ni si noble, & il est difficile de justifier d'un peu de jalousie l'opposition constante qu'il marqua au dessein que ce jeune Romain avoit formé de porter la guerre en Afrique. Il y a de l'apparence, dit Plutarque, qu'il se détermina d'abord à contredire Scipion par un excès de prudence & de précaution, épouvanté du danger auquel il croioit qu'on exposoit la République : mais qu'enfin il se roidit trop, & alla plus loin qu'il ne faloit, poussé par une émulation démesurée, pour arrêter la gloire & la grandeur d'un jeune Chef qui lui faisoit ombrage.

Plusieurs choses donnent lieu de croire que Fabius, dans cette dispute, agit moins par raison, que par passion. Il avoit d'abord fait tous ses efforts pour engager Crassus, Collégue de Scipion dans le Consulat, à tirer les provinces au sort selon la coutume & selon son droit, à ne point céder volontairement à Scipion le commandement de l'armée de Sicile, & à se tenir prêt à passer lui-même en Afrique, si enfin on le jugeoit à propos. N'aiant pu réussir dans cette premiére tentative, il emploia tout son crédit pour empécher qu'on n'assignât à Scipion les fonds nécessaires pour la guerre. Lorsque dans la suite les ennemis de Scipion, qui étoit pour lors en

Sicile, portérent des plaintes contre lui au Sénat, Fabius, sans rien approfondir, donna un avis tout-à-fait violent & outré, qui étoit de le rappeller sur le champ, & de lui ôter le commandement. Il se trouva néanmoins que les plaintes n'avoient aucun fondement. Enfin, quand Scipion fut passé en Afrique, & que Rome retentit du bruit de ses glorieux exploits & de ses victoires, Fabius tint toujours le même langage & la même conduite, & ne rougit point de demander qu'on lui envoiât un successeur, apportant pour toute raison, dit Plutarque, *qu'il étoit dangereux de confier de si grandes choses à la fortune d'un seul homme, & qu'il étoit difficile qu'un même Général fût toujours également heureux.*

On ne peut disconvenir que Fabius n'ait été un des plus grands hommes qu'ait porté la république Romaine : mais ces sentimens de pique & d'envie contre la gloire naissante d'un jeune guerrier qui donnoit tant d'espérance, sont une tache à sa réputation, & une preuve sensible de ce que nous avons dit ailleurs, qu'il n'y a rien de plus rare, ni en même tems de plus héroïque, que de voir d'un œil tranquille, & même avec joie, les actions glorieuses & les heureux succès de ceux qui sont avec nous dans la même carriére. Il faloit en effet à Fabius un plus grand fonds de vertu pour se défendre de la jalousie, à la vûe d'un mérite qui pouvoit effacer le sien, qu'il ne lui en avoit falu dans l'affaire de Minucius, pour garder la modération envers un rival, sur lequel il sentoit qu'il avoit tout l'avantage du côté du mérite.

ANNIBAL ET SCIPION.

J'AI CRU devoir joindre ici ces deux grands hommes, & pour ainsi dire les mettre encore aux prises ensemble, parce qu'aiant l'un & l'autre de grandes qualités qui leur sont communes, en les raprochant ainsi, il sera plus facile de connoitre leurs caractéres, & de juger auquel des deux on doit donner la préférence. Je n'entreprens pas néanmoins d'en faire une comparaison exacte, mais seulement d'en marquer les principaux traits. J'examinerai

dans ce paralléle les vertus militaires, & les vertus morales & politiques : ce qui fait le grand Capitaine, & ce qui fait l'honnête homme.

§. I. Vertus militaires.

1. *Etendue d'esprit pour former & exécuter de grands desseins.*

Je commence par cette qualité, parce que c'est, à proprement parler, celle qui fait les grands hommes, & qui a le plus de part au succès des affaires : c'est ce que Pag. 551. Polybe appelle, comme je l'ai déja remarqué, σὺν νῷ πράττειν τὸ προτεθέν. Elle consiste à avoir de grandes vûes ; à se former de loin un plan ; à se proposer un but & un dessein dont on ne s'écarte jamais ; à prendre toutes les mesures, & à préparer tous les moiens nécessaires pour le faire réussir ; à savoir saisir les momens favorables de l'occasion, qui passent rapidement, & ne se remontrent plus ; à faire rentrer dans son plan les accidens même subits & imprévûs ; en un mot, à prévoir tout, & à veiller à tout, sans se troubler, ni se déconcerter par aucun Pag. 552. événement. Car, comme le remarque le même Polybe, à peine le concours de toutes les mesures le plus sagement concertées & exécutées, est-il suffisant pour faire réussir un dessein ; au lieu que souvent l'omission d'une seule, quelque légére qu'elle paroisse, suffit pour en empécher le succès.

Tel fut le caractére d'Annibal & de Scipion. Tous deux formérent un projet grand, hardi, singulier, d'une vaste étendue, d'une longue suite, capable de troubler les plus fortes têtes, mais seul salutaire, & seul décisif.

Annibal, dès le commencement de la guerre, comprit que le seul moien de vaincre les Romains, étoit de les aller attaquer dans leur propre pays. Il disposa tout de loin pour ce grand dessein. Il prévit toutes les difficultés & tous les obstacles. Le passage des Alpes ne l'arréta point. Pag. 201. 202. Un Capitaine si sage, comme l'observe Polybe, n'auroit eu garde de s'y engager, si auparavant il ne s'étoit assuré

que ces montagnes n'étoient point impraticables. Le succès répondit à ses vûes. On sait quelle fut la rapidité de ses victoires, & combien Rome se vit près de sa perte.

Scipion forma un dessein qui ne paroissoit guéres moins hardi, mais qui eut un succès plus heureux : ce fut d'attaquer l'Afrique dans l'Afrique même. Que d'obstaclès sembloient s'opposer à ce dessein ! N'étoit-il pas naturel, disoit-on, de défendre son pays, avant que d'attaquer celui de l'ennemi, & d'assurer la paix dans l'Italie, avant que de porter la guerre en Afrique ? Quelle ressource resteroit-il à l'Empire, si Annibal vainqueur marchoit contre Rome ? Seroit-il tems pour lors de rappeller à son secours le Consul ? Que deviendroit Scipion & son armée, s'il venoit à perdre une bataille ? & que ne devoit-on pas craindre des Carthaginois & de leurs Alliés réunis tous ensemble, & combattant pour leur liberté & pour leur vie sous les yeux de leurs femmes, de leurs enfans, & de leur patrie ? C'étoient les réflexions de Fabius, qui paroissoient fort plausibles, mais qui n'arrêtérent point Scipion ; & le succès de l'entreprise fit assez voir avec quelle sagesse elle avoit été formée, & avec quelle habileté elle fut conduite : & l'on reconnut que dans les actions de ce grand homme, rien ne venoit du hazard, mais que tout étoit l'effet d'un solide raisonnement, & d'une prudence consommée, ce qui fait le capitaine, au lieu que les coups de main ne font que le soldat.

2. *Profond secret.*

UN DES MOIENS les plus sûrs de faire réussir une entreprise, est le secret; & Polybe veut qu'un Général soit tellement impénétrable sur cet article, que non seulement l'amitié ni la familiarité la plus intime ne puisse jamais arracher de lui une seule parole indiscrette, mais qu'il ne soit pas possible même à la plus subtile curiosité de rien découvrir sur son visage, ni dans son air, de ce qu'il a dans l'esprit. Pag. 552.

Le siége de Carthagéne fut la premiére entreprise de

Scipion en Espagne, & comme le premier degré à toutes ses autres conquêtes. Il ne s'en ouvrit qu'à Lélius seul, & il ne le mit dans sa confidence, que parce que cela étoit absolument nécessaire. Ce ne put être aussi que par le silence, & par un profond secret, que réussit une autre entreprise encore plus importante, & qui entraîna la conquête de l'Afrique, lorsque Scipion brula de nuit les deux camps, & tailla en piéces les deux armées des ennemis.

Les fréquens succès qu'eut Annibal à dresser des embuscades aux Romains, & à y faire périr tant de Généraux avec leurs meilleures troupes; à leur dérober ses marches; à les surprendre par des attaques imprévûes; à se porter d'un endroit de l'Italie à l'autre, sans y trouver d'obstacles de la part des ennemis, sont une preuve du profond secret avec lequel il concertoit & exécutoit toutes ses entreprises. La ruse, la finesse, le stratagême, étoit son talent dominant; & tout cela ne peut réussir que par un secret impénétrable.

3. *Bien connoitre le caractére des Chefs contre qui l'on a à combattre.*

C'EST une grande habileté, & une partie importante de la science militaire, de bien connoitre le caractére des Généraux qui commandent l'armée ennemie, & de savoir profiter de leurs défauts. Car, dit Polybe, c'est l'ignorance ou la négligence des Chefs qui fait échouer la plupart des entreprises. Annibal possédoit cette science en perfection; & l'on peut dire que son attention continuelle & suivie à étudier le génie des Généraux Romains, fut l'une des principales causes qui lui firent gagner les batailles de Trébie & de Thrasyméne. [a] Il savoit ce qui se passoit dans le camp ennemi, comme ce qui se faisoit dans le sien. Quand on eut envoié contre lui Paul & Varron, il fut bientôt informé du différent caractére

a Omnia ei hostium haud secus, quàm sua, nota erant. *Liv. lib.* 22. *n.* 41. Nec quicquam eorum, quæ apud hostes agebantur, eum fallebat. *Ibid. n.* 28.

de ces deux Chefs, & de leurs divisions : *dissimiles discordesque imperitare* ; & il ne manqua pas de profiter du caractére vif & bouillant de Varron, en jettant un appas & une amorce à sa témérité, par quelques légers avantages qu'il lui laissa remporter, qui furent suivis de la fameuse défaite de Cannes.

Ce que Scipion apprit du peu de discipline que les Généraux des ennemis faisoient garder dans leurs camps, fut ce qui lui donna la pensée d'y mettre le feu pendant la nuit : entreprise, dont le succès lui valut la conquête de l'Afrique. *Hæc relata Scipioni spem fecerant, castra hostium per occasionem incendendi.* *Lib. 30. n. 3.*

4. *Entretenir dans les troupes une discipline exacte.*

La discipline militaire est comme l'ame de l'armée, qui en lie & unit ensemble toutes les parties ; qui les met en mouvement ou les tient en repos selon le besoin, qui marque & distribue à chacune ses fonctions, & qui les contient toutes dans le devoir.

On convient que nos deux Généraux excellérent dans cette partie : mais il faut avouer que dans ce genre le mérite d'Annibal doit paroitre fort supérieur à celui de Scipion. Aussi l'on a toujours regardé comme le dernier effort, & comme le chef-d'œuvre de l'habileté militaire, qu'Annibal pendant seize ans qu'il fit la guerre dans une terre étrangére, si loin de sa patrie, avec des succès si différens, à la tête d'une armée composée, non de citoiens Carthaginois, mais d'un amas confus de plusieurs nations, qui n'étoient unies entr'elles ni par les coutumes, ni par le langage ; dont les habits, les armes, les cérémonies, les sacrifices, les dieux même étoient différens : qu'Annibal, dis-je, les ait tellement liées ensemble, qu'il ne se soit jamais élevé de sédition ni entr'elles, ni contre lui, quoique souvent les vivres leur eussent manqué, & que le paiement de leur solde eût été plusieurs fois différé. Combien faloit-il pour cela que la discipline fût solidement établie, & inviolablement observée parmi les troupes ! *Liv. lib. 28. n. 12.*

5. *Vivre d'une manière ſimple, modeſte, frugale, laborieuſe.*

C'est un bien mauvais goût, & qui marque peu d'élévation d'eſprit, & peu de nobleſſe d'ame, que de faire conſiſter la grandeur d'un Officier ou d'un Général dans la magnificence des équipages, des meubles, des habits, de la table. Comment des choſes ſi frivoles ont-elles pu devenir des vertus militaires? Que ſuppoſent-elles, ſinon de grandes richeſſes? & ces richeſſes ſont-elles toujours la preuve d'un mérite ſolide, & le fruit de la vertu? C'eſt la honte de la raiſon & du bon ſens; c'eſt la dégradation d'un peuple auſſi belliqueux que le nôtre, que de nous réduire aux mœurs & aux coutumes des Perſes, en introduiſant le luxe des villes dans le camp & dans les armées. Le tems, les ſoins, les dépenſes que tout cet attirail entraîne néceſſairement après ſoi, un Officier, un Commandant, ne trouvent-ils point à quoi les mieux emploier, & ne les doivent-ils pas à leur patrie? Les anciens Capitaines penſoïent & agiſſoient bien autrement.

Tite-Live fait d'Annibal un éloge, dont je ne ſai ſi pluſieurs de nos Officiers ne croiroient pas devoir rougir. » Il » n'y avoit point de travail, dit-il, qui pût laſſer ſon corps, » ou abbattre ſon eſprit. Il ſupportoit également le froid » & le chaud. C'étoit la néceſſité & le beſoin, non le » plaiſir, qui régloient ſon boire & ſon manger. Il n'a» voit point d'heure marquée pour dormir: il donnoit au » ſommeil le tems que lui laiſſoient les affaires, & il ne ſe » le procuroit point par le ſilence, ni par la molleſſe de » ſon lit. On le trouvoit ſouvent couché par terre dans » une caſaque de ſoldat parmi les ſentinelles & les corps » de garde. Il ſe diſtinguoit de ſes égaux, non par la ma» gnificence de ſes habits, mais par la bonté de ſes che» vaux & de ſes armes. «

Polybe, après avoir loué Scipion ſur les vertus éclatantes qu'on admiroit en lui, ſa libéralité, ſa magnificence, ſa grandeur d'ame; ajoute que ceux qui le connoiſſoient

de

de près, n'admiroient pas moins en lui [a] la vie sobre & frugale qu'il menoit, qui le mettoit en état de donner toute son application aux affaires publiques. Il n'étoit pas fort occupé de sa parure. Elle étoit mâle & militaire, fort convenable à sa taille, qui étoit grande & majestueuse. *Præterquam quòd suapte natura multa majestas inerat, adornabat promissa cæsaries habitusque corporis, non cultus munditiis, sed virilis verè ac militaris.* Ce que Sénéque nous dit de la simplicité de ses bains, & de sa maison de campagne, nous laisse à juger de ce qu'il étoit dans le camp, & à la tête des troupes.

Liv. lib. 28. n. 35.

Senec. Epist. 86.

C'est en menant de la sorte une vie sobre & frugale, que les Généraux peuvent remplir cette partie de leur devoir, que Cambyse recommande à son fils Cyrus avec tant de soin, comme extrêmement propre à animer les troupes, & à leur faire aimer leurs Chefs; qui est de donner l'exemple du travail aux soldats, en supportant comme eux, & même plus qu'eux, le froid, le chaud, & la fatigue: [b] en quoi, dit-il, la différence sera toujours fort grande entre le Général & le soldat, parce que celui-ci dans le travail n'y sent que le travail & la peine; au lieu que l'autre, exposé en spectacle aux yeux de toute l'armée, y trouve l'honneur & la gloire; motifs qui diminuent beaucoup du poids de la fatigue, & qui la rendent plus légére.

Xenoph. in Cyrop. lib. 1.

Ce n'est pas que Scipion fût ennemi d'une joie sage & modérée. [c] Tite-Live, en parlant de la réception honorable que lui fit le Roi Philippe, lorsqu'il passa avec son frere par ses Etats pour marcher contre Antiochus, remarque que Scipion y fut très sensible, & qu'il admira

a Ἀγχίνους, καὶ νήπτης, καὶ τῇ διαίτῃ περὶ τὸ προτιθὲν ἐντεταμένος. *Polyb. pag.* 577.

b Itaque semper Africanus (*c'est le second Scipion*) Socraticum Xenophontem in manibus habebat: cujus inprimis laudabat illud, quòd diceret, eosdem labores non esse æquè graves imperatori & militi, quòd ipse honos laborem leviorem faceret imperatorum. *Cic. lib. 2. Tusc. Quæst. n. 62.*

c Venientes regio apparatu accepit, & prosecutus est Rex. Multa in eo & dexteritas & humanitas visa, quæ commendabilia apud Africanum erant; virum, sicut ad cetera egregium, ita à comitate, quæ sine luxuria esset, non aversum. *Liv. lib. 37. n. 7.*

dans le Roi de Macédoine les maniéres gracieuſes & inſinuantes dont il ſut aſſaiſonner les repas qu'il lui donna ; qualités, ajoute Tite-Live, que cet illuſtre Romain, ſi grand dans tout le reſte, trouvoit eſtimables, pourvû qu'elles ne dégénéraſſent point en luxe & en faſte.

6. *Savoir également emploier la force & la ruſe.*

Ce que dit Polybe eſt bien vrai, qu'en fait de guerre la ruſe & la fineſſe peuvent beaucoup plus que la force ouverte, & les deſſeins déclarés.

C'eſt ici le fort d'Annibal. Dans toutes ſes actions, dans toutes ſes entrepriſes, dans toutes les batailles qu'il donna, la ruſe & la fineſſe y eurent toujours la plus grande part. La maniére dont il trompa le plus aviſé & le plus prudent de tous les Chefs, en faiſant allumer de la paille aux cornes de deux mille bœufs, pour ſe tirer d'un mauvais pas où il s'étoit engagé, ſuffiroit ſeule pour montrer combien Annibal étoit habile dans la ſcience des ſtratagêmes. Elle n'étoit pas non plus inconnue à Scipion ; & ce qu'il fit pour bruler les deux camps des ennemis en Afrique, en eſt une grande preuve.

Liv. lib. 22. n. 16. & 17.

Lib. 30. n. 3-5.

7. *Ne hazarder jamais ſa perſonne ſans néceſſité.*

Pag. 603. Polybe établit comme une maxime eſſentielle & capitale pour un Commandant, que jamais il ne doit expoſer ſa perſonne, quand l'action n'eſt point générale & déciſive, & qu'alors même il doit s'éloigner du danger le plus qu'il lui eſt poſſible. Il fortifie cette maxime par l'exemple contraire de Marcellus, dont la bravoure téméraire, peu convenable à un Chef de ſon âge & de ſon expérience, lui couta la vie, & penſa ruiner l'Empire. C'eſt à cette occaſion qu'il remarque qu'Annibal, qu'on ne ſoupçonnera pas ſans doute de timidité, & d'un trop grand amour de la vie, dans tous les combats qu'il donna, eut toujours ſoin de mettre ſa perſonne en ſureté. Et il fait la même remarque au ſujet de Scipion, qui dans le ſiége de Carthagéne fut obligé de paier de ſa perſonne, & de

Pag. 587.

s'exposer au danger, mais qui le fit avec sagesse & circonspection.

Plutarque, dans la comparaison qu'il fait de Pélopidas & de Marcellus, dit que la blessure ou la mort d'un Général ne doit pas être simplement un accident, mais un moien qui contribue au succès, & qui influe dans la victoire & le salut de l'armée : ὐ πάθος, ἀλλὰ πρᾶξις ; & il regrette que les deux grands hommes dont il parle, aient sacrifié à leur valeur toutes leurs autres vertus, en prodiguant sans nécessité leur sang & leur vie, & qu'ils soient morts pour eux-mêmes, & non pour la patrie, à laquelle les Généraux sont comptables de leur mort, aussi bien que de leur vie.

8. *Art & habileté dans les combats.*

Il faudroit être du métier, pour faire remarquer dans les différens combats qu'ont donné Annibal & Scipion, leur habileté, leur adresse, leur présence d'esprit, leur attention à profiter de tous les mouvemens de l'ennemi, de toutes les occasions subites que le hazard présente, de toutes les circonstances du tems & du lieu, en un mot de tout ce qui peut contribuer à la victoire. Je comprens bien qu'un homme de guerre doit prendre un grand plaisir à lire dans les bons Auteurs la description de ces fameuses batailles qui ont décidé du sort de l'univers, aussi-bien que de la réputation des anciens Capitaines, & que c'est un grand moien de se perfectionner dans la science militaire, que d'étudier sous de tels maîtres, & de se mettre en état de profiter autant de leurs fautes, que de leurs bonnes qualités. Mais de telles réflexions passent mes forces, & ne me conviennent point.

9. *Avoir le talent de la parole, & savoir manier adroitement les esprits.*

Je mets cette qualité parmi les vertus guerrieres, parce qu'un Général doit l'être en tout, & que pour en remplir les fonctions, la langue, aussi bien que la tête & la

main, est souvent pour lui un instrument nécessaire. C'est une des choses qu'Annibal estimoit le plus dans Pyrrhus: *artem etiam conciliandi sibi homines miram habuisse*; & il mettoit ce talent de pair avec la parfaite connoissance de l'art militaire, par laquelle Pyrrhus se distinguoit le plus.

Liv. lib. 35. n. 14.

A juger de nos deux Capitaines par les harangues que les Historiens nous en ont laissées, ils excelloient tous deux dans le talent de la parole: mais je ne sai si ces Historiens ne leur ont pas un peu prété de leur éloquence. Quelques reparties fort ingénieuses d'Annibal, que l'Histoire nous a conservées, montrent qu'il avoit un fonds d'esprit excellent, & que la nature seule avoit fait en lui ce que l'art & l'étude font dans les autres. Pour Scipion, il avoit l'esprit cultivé; & quoique son siécle ne fût pas encore aussi poli que celui du second Scipion, surnommé l'Africain comme lui, son intime liaison avec le poéte Ennius, avec qui il voulut avoir un tombeau commun, fait juger qu'il ne manquoit pas de goût pour les Belles-Lettres. Quoiqu'il en soit, Tite-Live remarque que, lorsqu'il fut arrivé en Espagne pour y commander les troupes, dans la premiére audiance qu'il donna aux Députés de la province, il parla avec un certain air de grandeur qui attire le respect, & en même tems avec un air simple & naturel qui persuade & qui inspire la confiance, de sorte que sans laisser échaper aucune parole qui ressentît le moins du monde la fierté, il rassura d'abord tous les esprits, que la vûe des maux passés tenoit encore dans l'inquiétude & dans la crainte. Dans une autre occasion, où Scipion se trouva avec Asdrubal chez Syphax pour traiter d'affaires, le même Historien observe que Scipion savoit manier les esprits, & les tourner comme il lui plaisoit avec tant de dextérité, qu'il charma également son hôte & son ennemi par la force & par les attraits de son éloquence. Et le Carthaginois avoua depuis, que cet entretien particulier lui avoit donné une plus haute idée de Scipion, que ses victoires & ses conquêtes; & qu'il ne doutoit point que Syphax & son roiaume ne fussent déja au pouvoir des Romains, tant Scipion avoit d'art & d'habileté pour gagner les esprits. Un seul fait comme celui-ci marque assez

Lib. 26. n. 19.

Lib. 28 n. 18.

combien il importe aux personnes destinées à la profession des armes, de cultiver avec soin le talent de la parole : & il est difficile de comprendre comment des Officiers, qui d'ailleurs peuvent avoir de grands talens pour la guerre, paroissent quelquefois avoir honte de savoir quelque chose au delà de leur métier.

Conclusion.

Il s'agiroit maintenant de décider entre Annibal & Scipion, pour ce qui regarde les qualités militaires : mais une telle décision n'est point de mon ressort. J'entens dire qu'au jugement des bons connoisseurs, Annibal est le Capitaine le plus consommé qu'on ait vû dans la science de la guerre. C'est à son école en effet que les Romains se sont perfectionnés, après avoir fait leur premier apprentissage contre Pyrrhus. Jamais Général, il faut l'avouer, ne sut mieux ni profiter de l'avantage du terrain pour ranger une armée en bataille, ni mettre ses troupes à l'usage où elles étoient les plus propres, ni dresser une embuscade, ni trouver des ressources dans ses disgraces, ni maintenir la discipline parmi tant de nations différentes. Il tiroit de lui seul la subsistance de ses troupes, la solde de ses soldats, la remonte de sa cavalerie, les recrues de son infanterie, & toutes les munitions nécessaires pour soutenir une grosse guerre dans un pays éloigné, contre de puissans ennemis, pendant l'espace de seize années consécutives, & malgré une puissante faction domestique qui lui refusoit tout, & le traversoit en tout. Voila certainement ce qu'on appelle un grand Général.

J'avoue aussi, qu'à faire une juste comparaison du dessein d'Annibal, & de celui de Scipion, on doit convenir que le dessein d'Annibal étoit plus hardi, plus hazardeux, plus difficile, plus destitué de ressources. Il lui faloit traverser les Gaules, qu'il devoit regarder comme ennemies; passer les Alpes, qui auroient paru insurmontables à tout autre ; établir le théatre de la guerre au milieu du pays ennemi, & dans le sein même de l'Italie, où il n'avoit ni places, ni magasins, ni secours assuré, ni espérance de

retraite. Ajoutez à cela qu'il attaquoit les Romains dans le tems de leur plus grande vigueur, lorsque leurs troupes toutes fraîches, encore fieres & animées par le succès de la guerre précédente, étoient pleines de courage & de confiance. Pour Scipion, il n'avoit qu'un court trajet à faire de Sicile en Afrique. Il avoit une puissante flote, & il étoit maître de la mer. Il conservoit une communication libre avec la Sicile, d'où il tiroit à point nommé toutes les munitions de guerre & de bouche. Il attaquoit les Carthaginois sur la fin d'une guerre, où ils avoient fait de grandes pertes, dans un tems où leur puissance panchoit déja vers son déclin, & où ils commençoient à être épuisés d'argent, d'hommes, & de courage. L'Espagne, la Sardaigne, la Sicile leur avoient été enlevées, & ils n'y pouvoient plus faire de diversion contre les Romains. L'armée d'Asdrubal venoit d'être taillée en piéces : celle d'Annibal étoit extrêmement affoiblie par plusieurs échecs, & par une disette presque générale de toutes choses. Toutes ces circonstances paroissent donner un grand avantage à Annibal au dessus de Scipion.

Mais deux difficultés m'arrêtent : l'une tirée des Chefs qu'il a vaincus, l'autre des fautes qu'il a commises.

Ne peut-on pas dire que ces fameuses victoires, qui ont rendu si célébre le nom d'Annibal, il les a dûes autant à l'imprudence & à la témérité des Généraux Romains, qu'à sa valeur & à sa sagesse ? Quand on lui eut opposé un Fabius, puis un Scipion ; le premier l'arrêta tout court, & l'autre le vainquit.

On prétend que les deux fautes que commit Annibal : la premiére, en ne marchant pas droit à Rome aussitôt après la bataille de Cannes, supposé pourtant que ç'en soit une ; la seconde, en laissant ses troupes s'amollir & s'énerver à Capoue, doivent beaucoup diminuer de sa réputation. Car ces fautes paroissent à quelques-uns essentielles, décisives, irréparables, & toutes deux opposées à la principale qualité d'un Général, qui est la tête & le jugement. Pour Scipion, je ne sache point que dans tout le tems qu'il a commandé les armées Romaines, on lui ait reproché rien de semblable.

Je ne m'étonne donc pas de ce qu'Annibal, dans le jugement qu'il porta des Généraux les plus accomplis, s'étant ajugé à lui-même la troisiéme place après Alexandre & Pyrrhus, & Scipion lui aiant demandé ce qu'il diroit donc s'il l'avoit vaincu, il lui répartit : » Alors je » prendrois le pas au dessus d'Alexandre & de Pyrrhus, » & de tous les Généraux qui ont jamais été. « [a] Louange fine & délicate, & bien flateuse pour Scipion, qu'elle distinguoit de tous les autres Capitaines, comme supérieur à tous, & comme ne devant être mis en comparaison avec aucun !

§. II. Vertus morales et civiles.

C'est ici le triomphe de Scipion, dont on vante avec raison la bonté, la douceur, la modération, la générosité, la justice, la chasteté même, & la religion : c'est ici, dis-je, son triomphe, ou plutôt celui de la vertu ; infiniment préférable à toutes les victoires, les conquêtes, les dignités du monde. C'est la belle pensée de Tite-Live, lorsqu'il parle de la délibération du Sénat assemblé, pour décider qui de tous les Romains étoit le plus homme de bien. *Haud parvæ rei judicium Senatum tenebat, qui vir optimus in civitate esset. Veram certè victoriam ejus rei sibi quisque mallet, quàm ulla imperia honoresve suffragio seu Patrum seu plebis delatos.* *Liv. lib. 29. n. 14.*

Le Lecteur ne balancera pas beaucoup ici en faveur de qui il doit se déclarer, sur tout s'il consulte l'affreux portrait que Tite-Live nous a laissé d'Annibal. » De grands » vices, dit cet Historien, après avoir fait son éloge, éga- » loient de si grandes vertus : une cruauté inhumaine, une » perfidie plus que Carthaginoise, nul égard pour la véri- » té ni pour ce qu'il y a de plus saint, nulle crainte des » dieux, nul respect pour les sermens, nulle religion. *Has tantas viri virtutes ingentia vitia æquabant : inhumana cru-* *Liv. lib. 21. n. 4.*

a Et perplexum Punico astu responsum, & improvisum assentationis genus Scipionem movit, quòd è grege se Imperatorum velut inæstimabilem secrevisset. *Liv. lib. 35. n. 14.*

delitas, perfidia plusquam Punica, nihil veri, nihil sancti: nullus deûm metus, nullum jusjurandum, nulla religio.

Voila un étrange portrait. Je ne sai s'il est fidélement tiré d'après nature, & si la prevention n'en a point beaucoup noirci les couleurs. Car en général on peut soupçonner les Romains de n'avoir pas rendu assez de justice à Annibal, & d'en avoir dit beaucoup de mal, parce qu'il leur en a beaucoup fait. Ni Polybe, ni Plutarque, qui a souvent occasion de parler d'Annibal, ne lui donnent les vices horribles que Tite-Live lui impute. Les faits même raportés par Tite-Live démentent son portrait. Pour ne parler que de ce seul défaut, * *nullus deûm metus, nulla religio*, il y a preuve du contraire. Avant que de partir d'Espagne, il se transporte jusqu'à Cadix pour s'acquitter des vœux qu'il a faits à Hercule; & il lui en fait de nouveaux, si ce dieu favorise son entreprise. *Annibal Gades profectus, Herculi vota exolvit, novisque se obligat votis, si cetera prosperè evenissent.* Est-ce là la démarche d'un homme sans religion & sans dieu? Qu'est-ce qui l'obligeoit de quitter son armée, pour entreprendre un si long pelerinage? Si c'étoit hypocrisie, pour imposer à des peuples superstitieux, il y auroit eu plus de gain pour lui à prendre ce masque de religion à la vûe de toutes ses troupes assemblées, comme faisoient les Romains dans les lustrations de leurs armées. Bientôt après Annibal a une vision, qu'il croit lui venir de la part des dieux qui lui annoncent l'avenir, & le succès de son entreprise. Il passa plusieurs années près du riche temple de Junon Lacinia; & non seulement il n'en enleva rien dans les plus pressans besoins de son armée, mais il en prit tant de soin, quoiqu'il fût hors de la ville, que jamais aucun de ses soldats n'en tira rien furtivement: & lui-même, avant que de partir d'Italie, y laissa un superbe monument. Il eut le même respect pour tous les autres temples; & il n'est marqué nulle part, ce me semble, que ses troupes en aient jamais pillé aucun dans la confusion d'une guerre mélée de tant d'événemens. C'étoit reconnoitre bien clairement la puissance de la divinité, que de déclarer, comme il fit, que les dieux lui

* *Nulle crainte des dieux, nulle religion.*

Liv. lib. 21. *n.* 21.

Ibid. n. 22.

Lib. 28. *n.* 46.

Lib. 26. *n.* 11.

lui ôtoient tantôt la pensée, tantôt le pouvoir de prendre Rome. Dans le traité qu'il fait avec Philippe,* après avoir attesté ses dieux, il marque clairement que c'est de leur protection qu'il attend tout le succès de ses armes. Et enfin, en mourant, il invoque tous les dieux vengeurs de l'hospitalité. Tous ces faits, & plusieurs autres, détruisent absolument le crime d'irréligion, dont Tite-Live le charge. Il en est de même de ses parjures & de ses infidélités dans les traités. Je ne sache pas qu'il en ait violé aucun, quoique cela soit arrivé aux Carthaginois, mais sans sa participation. Quoiqu'il en soit, je ne ferai point ici le paralléle de ces deux Capitaines, par raport aux vertus civiles & morales. Je me contenterai d'en raporter quelques-unes de celles qui ont le plus brillé dans Scipion.

Lib. 23. n. 33.

* Polybe raporte cette circonstance.

Lib. 39 n. 51.

1. *Générosité, libéralité.*

C'EST-LA la vertu des grandes ames, comme l'amour de l'argent est le vice des ames basses & sans honneur. Scipion connoissoit le véritable prix de l'argent, qui est de s'en faire des amis, & d'acheter des hommes. Les largesses qu'il sut faire à propos, les rançons qu'il rendit généreusement à ceux qui venoient racheter leurs enfans ou leurs proches, lui gagnérent presque autant de peuples, que ses victoires. Il entroit par là dans les vûes & dans le caractére du peuple Romain, qui aimoit mieux, comme il le dit lui-même, s'attacher les hommes par les bienfaits, que par la crainte; *qui beneficio quàm metu obligare homines malit.*

Liv. lib. 26. n. 50.

2. *Bonté, douceur.*

ON NE PEUT pas faire du bien à tous, mais on peut témoigner de la bonté à tous. C'est une monnoie dont plusieurs se contentent, & qui n'épuise point les trésors du Général.

Scipion avoit un talent merveilleux pour se concilier les esprits, & pour gagner les cœurs, par des maniéres douces, honnêtes, prévenantes.

Il traitoit les Officiers avec politesse, faisoit valoir leurs services, relevoit leurs belles actions, les combloit de présens ou de louanges, & en usoit ainsi avec ceux-là même qui auroient pu exciter en lui quelque mouvement de jalousie, s'il en eût été capable. Il tint toujours auprès de lui avec honneur Marcius, ce célébre Officier, qui après la mort de son pere & de son oncle, avoit maintenu les affaires d'Espagne, montrant par là, dit l'Historien, combien il étoit éloigné de craindre que quelqu'un ne lui

Lib. 26. n. 20. fit ombrage : *ut facilè appareret nihil minùs quàm vereri, ne quis obstaret gloriæ suæ.*

Il savoit assaisonner les réprimandes même d'un air de

Lib. 30. n. 14. bonté & de cordialité, qui les rendoit aimables. Celle qu'il fut obligé de faire à Masinissa, qui aveuglé par sa passion, avoit épousé Sophonisbe l'ennemie déclarée du peuple Romain, est un modéle achevé de la maniére dont on doit se conduire & parler dans des conjonctures aussi délicates. On y voit emploiées toutes les finesses de l'éloquence, toutes les précautions de la prudence & de la sagesse, tous les ménagemens de l'amitié, toute la dignité & la noblesse du commandement, sans aucun air de fierté.

Sa bonté éclatoit jusques dans les châtimens. Il ne les emploia qu'une fois, & bien malgré lui. Ce fut dans la sédition de Sucrone, qui demandoit nécessairement qu'on en fît un exemple.[a] » Il avoit cru, dit-il, s'arracher à lui- » même ses propres entrailles, lorsqu'il se vit obligé d'ex- » pier par la mort de trente hommes la faute de huit mil- » le. Il est remarquable que Scipion ici ne se sert pas de ces mots, *scelus, crimen, facinus*, mais du mot *noxa*, qui est beaucoup plus doux, & signifie *une faute*. Encore n'ose-t-il décider si c'est une faute ; & il laisse la liberté de penser que ce n'a été qu'une imprudence & une légéreté : *octo millium seu imprudentiam, seu noxam.*

Il estimoit infiniment plus de contribuer à la conservation d'un seul citoien, que de faire mourir mille enne-

a Tum se haud secus quàm viscera secantem sua, cum gemitu & lacrymis triginta hominum capitibus expiasse octo millium seu imprudentiam, seu noxam. *Lib.* 28. *n.* 32.

mis. [a] Capitolin remarque que l'Empereur Antoninus Pius répétoit souvent cette maxime de Scipion, & la mettoit en pratique.

3. *Justice.*

L'EXERCICE de cette vertu est proprement la fonction de ceux qui sont constitués en dignité & en autorité. C'est par elle que Scipion rendit la domination Romaine si douce & si agréable aux Alliés & aux nations conquises, & qu'il se fit lui-même aimer si tendrement par les peuples, qui le regardoient comme leur protecteur & leur pere. Il faloit qu'il eût un grand zêle pour la justice, puisqu'il se piqua de la rendre aux ennemis mêmes, après une action qui les en rendoit tout-à-fait indignes. Les Carthaginois, pendant une tréve qu'on avoit accordée à leurs instantes priéres, prirent & pillérent au sû & par l'ordre de la République, quelques vaisseaux Romains, qui s'étoient mis en mer : & pour mettre le comble à l'insulte, les Ambassadeurs qu'on avoit envoiés à Carthage pour en porter les plaintes, furent attaqués à leur retour, & presque pris par Asdrubal. Les Ambassadeurs de Carthage, qui revenoient de Rome, étoient tombés entre les mains de Scipion. On le pressoit d'user du droit de représailles. [b] » Non, » dit il. Quoique les Carthaginois aient violé non seulement la foi de la tréve, mais encore le droit des gens » dans la personne de nos Ambassadeurs, je ne traiterai » point les leurs d'une maniére qui soit indigne, ou des » principes de la grandeur Romaine, ou des régles de modération que j'ai toujours suivies jusqu'ici.

4. *Grandeur d'ame.*

ELLE éclatoit dans toutes les actions, & presque dans toutes les paroles de Scipion. Mais les peuples d'Espagne

a Antoninus Pius Scipionis sententiam frequentabat, qua ille dicebat, malle se unum civem servare, quàm mille hostes occidere. *Capitol. cap. 9.*

b Etsi non induciarum modò fides à Carthaginiensibus, sed etiam jus gentium in legatis violatum esset; tamen se nihil nec institutis populi Romani nec suis moribus indignum in iis facturum esse. *Lib. 30. n. 25.*

en furent sur tout frapés, lorsqu'il refusa le nom de Roi qu'ils lui offroient, charmés de sa valeur & de sa générosité.[a] Ils sentirent, dit Tite-Live, quelle grandeur d'ame il y avoit à regarder ainsi avec mépris & dédain un titre, qui est l'objet de l'admiration & des desirs du reste des mortels.

Lib. 38. C'est avec ce même air de grandeur, qu'étant obligé de se défendre devant le peuple, il parla si noblement de ses expéditions militaires; & qu'au lieu de faire une timide apologie de sa conduite, il marcha vers le Capitole, suivi de tout le Peuple, pour y remercier les dieux des victoires qu'ils lui avoient fait remporter.

5. *Chasteté.*

A PEINE pouvons-nous comprendre qu'un payen ait porté l'amour de cette vertu, aussi loin que l'a fait Scipion. L'histoire de cette jeune Princesse d'une si rare beauté, qui fut gardée chez lui comme elle l'auroit été dans la maison de son pere, est connue de tout le monde. Je l'ai raportée ailleurs, aussi bien que le beau discours qu'il tint à Masinissa sur la même matiére.

6. *Religion.*

J'AI SOUVENT cité le célébre entretien de Cambyse roi de Perse, avec son fils Cyrus, que l'on regarde avec raison comme un abrégé des plus utiles leçons qu'on puisse donner à quiconque doit commander les armées, ou être emploié au gouvernement. Cet excellent discours commence & finit par ce qui regarde la religion, comme si tous les autres avis sans celui-là devoient être inutiles. Cambyse recommande à son fils avant tout, & sur tout de s'acquitter religieusement de tous les devoirs que la Divinité exige des hommes : de ne former jamais aucune entreprise petite ou grande, sans consulter les dieux :

a Sensere etiam barbari magnitudinem animi, cujus miraculo nominis alii mortales stuperent, id ex tam alto fastigio aspernantis. *Lib.* 27. *n.* 19.

de commencer toutes ses actions par implorer leur secours, & de les faire suivre par des actions de graces ; tout bon succès venant de leur protection, qui n'est dûe à personne, & devant par conséquent leur être raporté. C'est en effet ce que Cyrus pratiqua toujours très exactement, comme nous l'avons déja remarqué en parlant de ce Prince : & il avoue lui-même dans l'entretien dont ceci est tiré, qu'il part pour sa premiére campagne plein de confiance dans la bonté des dieux, parce qu'il peut se rendre à lui-même ce témoignage qu'il n'a jamais négligé leur culte.

Je ne sai si notre Scipion avoit lu la Cyropédie, comme cela est certain du second, qui en faisoit son étude ordinaire : mais il est visible qu'il a imité en tout Cyrus, & sur tout dans le culte religieux. Depuis qu'il eut pris la robe virile, c'est-à-dire depuis l'âge de dix sept ans, il ne commença jamais aucune affaire, soit publique, soit particuliére, sans avoir auparavant été au Capitole, pour implorer le secours de Jupiter. On voit dans Tite-Live la priére solennelle qu'il fit aux dieux en partant de Sicile pour l'Afrique : & le même Historien ne manque pas de faire remarquer qu'aussitôt après la prise de Carthagéne, il remercia publiquement les dieux de l'heureux succès de cette entreprise : *Postero die, militibus navalibusque sociis convocatis, primùm diis immortalibus laudesque & grates egit.*

Liv. lib. 26. n. 19.

Lib. 29. n. 27.

Lib. 26. n. 48.

Il ne s'agit pas ici d'examiner quelle étoit cette religion, ou de Cyrus, ou de Scipion. On sait bien qu'elle ne pouvoit être que fausse. Mais l'exemple qu'il donne à tous les Commandans & à tous les hommes de commencer & de terminer toutes leurs actions par la priére & par l'action de graces, n'en est que plus fort. Car que n'auroient-ils point dit & fait, s'ils avoient été comme nous éclairés des lumiéres de la vraie religion, & s'ils avoient eu le bonheur de connoître le véritable Dieu ? Après de tels exemples, quelle honte seroit-ce pour des Généraux Chrétiens, de n'oser paroître aussi religieux que ces anciens Capitaines du paganisme !

ARTICLE SECOND.

Principaux caractéres & principales vertus des Romains par raport à la guerre.

L'ESPACE de tems dont j'ai raporté l'histoire en abrégé, & que Polybe avoit choisi pour celle qu'il a écrite, a été, comme je l'ai déja dit, le beau tems de la Republique Romaine; qui a rendu Rome la maîtresse de l'univers; & qui a forcé toutes les nations à reconnoitre qu'un peuple si supérieur en mérite & en vertu, devoit l'être aussi en puissance & en autorité. C'est en effet après ce tems que la puissance Romaine, qui avoit lutté plusieurs siécles avec ses voisins dans un terrain assez étroit, se répandit au dehors comme un fleuve & comme une mer qui a rompu ses digues, & inonda presque les trois parties du monde avec une rapidité incroiable.

Polyb. pag. 160.

Plutarque, dans un traité qui a pour titre *De la fortune des Romains*, fait un magnifique portrait de la grandeur de l'Empire Romain, dont on ne sera pas fâché de voir ici une partie. Les plus puissantes nations du monde, dit-il, s'étant disputé l'empire avec les derniers efforts, une confusion horrible a lontems régné dans l'univers, jusqu'à ce que la République Romaine aiant réuni sous elle les peuples & les roiaumes, tout enfin a pris une assiette ferme & une consistance assurée sous un gouvernement, qui embrassant presque toutes les parties de la terre, les a fait jouir à son ombre des fruits du bon ordre & de la paix, par le ministére des grands hommes qu'elle a portés, en qui brilloient toutes les vertus.... Après avoir dit que la rapidité avec laquelle Rome s'est étendue, ne vient pas des hommes, mais de Dieu, il ajoute: Rome ne mesure plus ses victoires sur la multitude des morts, sur la grandeur des dépouilles, sur le nombre des villes emportées. Ses exploits desormais se terminent à asservir des nations, à assujettir des roiaumes, à conquérir de grandes isles & de vastes contrées. On n'y voit plus que triomphes sur triomphes, & conquêtes sur conquêtes. Un seul coup abbat

Philippe. Un autre coup chasse d'Asie le grand Antiochus. Dans la même année un mois lui suffit pour faire la conquête de la Macédoine, un autre pour faire celle du roiaume d'Illyrie, & pour mettre aux fers leurs * deux rois. Un ** seul de ses Capitaines, dans le cours d'une même expédition, soumet à son pouvoir l'Arménie, le Pont, la Syrie, la Palestine, l'Arabie, les Albaniens, les Ibéres, & porte les bornes de sa domination jusqu'à la mer Caspienne & à la mer Rouge. Et ce qui est bien remarquable, ajoute le même Auteur, c'est que cet heureux Génie de Rome ne l'a pas favorisée seulement pour quelques jours, & pour un court espace de tems, ni simplement ou par terre ou par mer, ni après de lents efforts & de longs délais, & ne l'a point quittée rapidement, comme tout cela est arrivé dans les autres Empires : mais né en quelque sorte & accru avec Rome, il y a établi & fixé sa demeure, a toujours présidé à son gouvernement, en a toujours réglé la conduite, & lui a constamment procuré de glorieux succès, en guerre & en paix, par terre & par mer, contre les Barbares & contre les Grecs.

* Persée & Gentius.
** Pompée.

Cet établissement de l'Empire Romain, le plus grand & le plus puissant qui ait jamais été, ne fut point, dit Polybe, l'effet du hazard. Ce fut le fruit du mérite & de la vertu : ce fut la suite de desseins concertés avec sagesse, exécutés avec courage, & conduits à leur fin avec une habileté & une attention qui ne se démentit jamais. Il est donc utile & important, continue-t-il, d'examiner quels furent du côté des vainqueurs les principes de conduite avant & après la victoire, quelles furent les dispositions des peuples à leur égard ; & ce qu'on pensoit de ceux qui tenoient le gouvernail de la République.

Pag. 64.
Pag. 169.

Nous avons vû quels ont été les grands hommes qui ont contribué pendant cet intervalle de tems à l'aggrandissement de l'Empire Romain. Il nous reste à considérer quel a été l'esprit & le caractére du Peuple Romain même.

Nous en trouvons un magnifique portrait dans Salluste. » a Il ne faut pas croire, fait-il dire à Caton, que ce soit par

a Nolite existimare majores nostros armis temp. ex parva magnam fecisse.... Alia fuere, quæ illos magnos fecere, quæ nobis nulla sunt:

» de nombreuses armées que nos ancêtres ont si fort au-» gmenté la puissance de Rome. D'autres avantages les » ont rendu véritablement grands, & la République avec » eux : au dedans, une vie laborieuse ; au dehors, un gou-» vernement juste & sage ; dans les délibérations, un es-» prit exemt de passions & de vices.... Dans le camp, » comme dans la ville, dit ailleurs le même Historien, » les bonnes mœurs & les bonnes maximes dominoient ; » & le souverain empire qu'avoient sur les Romains la » justice & la vertu, étoit moins l'effet des loix, que de » leur bon naturel. Enfin ils se soutenoient eux & la ré-» publique par deux moiens : en guerre, par la hardiesse » & le courage ; en paix, par la justice & la modération.

Il ne faut pas conclure de ce que dit ici Salluste de ces belles années de la République, & de ce que nous en dirons nous-mêmes dans la suite, que tous les Romains alors, ni même le plus grand nombre, fussent tels. C'étoit là l'esprit de la République, l'esprit de ceux qui gouvernoient : [a] & ce petit nombre entraînoit tous les autres, & produisoit ces merveilleux effets.

Il ne faut pas non plus s'imaginer que les vertus que nous faisons tant valoir ici, fussent bien pures & bien solides. Nous les donnons pour ce qu'elles valent, c'est-à-dire pour des vertus Romaines, & non pour des vertus chrétiennes. Et cependant quelque imparfaites qu'elles fussent, Dieu, selon la remarque de S. Augustin, les a couronnées par l'empire du monde : récompense digne des Romains, qui n'en attendoient point d'autre, & aussi vaine que leurs vertus. *Receperunt mercedem suam*, dit l'Evangile : *vani vanam*, pourroit-on ajouter avec un Pere, qui parle ainsi de ces illustres payens.

Après avoir pris ces précautions, & emploié ces pré-

domi industria, foris justum imperium ; animus in consulendo liber, neque delicto neque lubidini obnoxius. *Sallust. in bello Catilin.*

Domi militiæque boni mores colebantur... Jus bonumque apud eos non legibus magis quàm natura valebat... Duabus his artibus, audacia in bello, ubi pax evenerat æquitate, seque remque publicam curabant. *Ibid.*

a Ac mihi multa agitanti constabat, paucorum civium egregiam virtutem cuncta patravisse. *Ibid.*

servatifs,

servatifs, il ne me reste plus qu'à raporter les principales vertus des Romains dans la guerre. Je le ferai le plus succinctement qu'il me sera possible.

1. *Equité & sage lenteur pour entreprendre & pour déclarer la guerre.*

Les Romains ne s'engageoient pas légérement ni témérairement dans une guerre. Avant tout, ils songeoient à se rendre les dieux favorables, n'attendant le succès que de leur protection,[a] & persuadés que, comme ils presidoient d'une maniére particuliére à l'événement des guerres, ils faisoient toujours pancher la victoire du côté qui avoit pour lui la justice & le bon droit. De là venoit que jamais ils ne prenoient les armes, sans avoir envoié chez les ennemis des hérauts, qu'on nommoit *Féciales*, pour leur exposer leurs griefs, & leurs sujets de plainte; & ce n'étoit que sur le refus qu'ils faisoient de donner satisfaction, qu'on leur déclaroit la guerre. Ce fut pour ne point manquer à ces cérémonies, qui chez eux faisoient partie de la religion, qu'ils laissérent périr misérablement Sagonte, dont la ruine, comme l'avoit prédit un sage Carthaginois, retomba sur Carthage même, & entraîna sa perte. Les Romains usérent de la même retenue à l'égard de Philippe, d'Antiochus, & de Persée, quoique ces Princes fussent les aggresseurs, & qu'ils eussent depuis lontems violé les traités par plusieurs infractions manifestes.

2. *Fermeté & constance dans une résolution une fois prise & arrétée.*

[b] Plus les Romains agissoient d'abord avec lenteur & maturité, plus ils étoient vifs & persévérans dans l'exé-

a Vicerunt dii hominesque; & id, de quo verbis ambigebatur, uter populus fœdus rupisset, eventus belli, velut æquus judex, unde jus stabat, ei victoriam dedit. *Liv. lib.* 21. *n.* 10.

b Quo leniùs agunt, segniùs incipiunt; eo, cùm cœperint, vereor ne perseverantiùs sæviant. *Lib.* 21. *n.* 10.

cution. Le siége de Capoue seul en seroit une grande preuve. Il avoit été résolu chez les Romains d'attaquer cette importante ville, dont la révolte laissée impunie depuis plusieurs années, sembloit être la honte de Rome. Dans le tems que l'Italie étoit ravagée par un ennemi tel qu'Annibal, & que les horreurs de la guerre s'y faisoient le plus sentir, ils abandonnérent tout, & quittérent Annibal lui-même pour assiéger Capoue, & ils y envoiérent les deux Consuls avec chacun une armée. Le siége dura plus d'un an. Il n'y eut point d'efforts que ne fit Annibal pour sauver cette ville qui devoit lui être si chére. Enfin, pour derniére tentative, il marche vers Rome avec une armée nombreuse. » Il n'y a point, dit un citoien » de Capoue, de bête si acharnée à sa proie, à qui on ne » la fasse lâcher, si l'on va vers son antre pour enlever ses » petits. Mais pour les Romains, ni le siége de Rome, » ni les cris & les gémissemens de leurs femmes & de » leurs enfans qu'ils entendoient presque de leur camp, » n'ont pu les arracher du siége de Capoue. La prise & la punition exemplaire de cette ville rebelle, firent connoitre à l'univers la persévérance des Romains à poursuivre la vengeance d'Alliés infidéles, & l'impuissance d'Annibal pour secourir une ville qui s'étoit mise sous sa protection.

Liv. lib. 26. n. 13.

Ibid. n. 16.

Mais où ce caractére de fermeté & de confiance me paroit le plus admirable dans les Romains, c'est lorsqu'il s'agissoit de traiter de paix avec les ennemis. Dès le commencement de la guerre ils en marquoient les conditions, & nul événement ensuite n'étoit capable d'y apporter aucun changement. Ni des échecs qu'ils recevoient quelquefois, n'en faisoient rien relâcher ; ni des victoires considérables qu'ils remportoient, n'y faisoient rien ajouter : tant ce Peuple étoit ferme & invariable dans ses résolutions, parce qu'il les croioit fondées en raison & en équité. Les traités qu'ils firent avec les Carthaginois, & avec les trois Princes dont la défaite suivit celle des Carthaginois, furent tous de cette sorte.

3. *Accoutumance aux pénibles travaux & aux exercices militaires ; sévérité incroiable pour la discipline ; diverses récompenses du mérite.*

On peut bien dire que les Romains étoient un peuple de soldats, né & formé pour la guerre, dont il tiroit toute sa gloire & toute sa puissance, comme il en faisoit sa principale occupation. Ce n'étoient point des troupes ramassées au hazard, mais des citoiens établis à Rome ou à la campagne, qui combattoient pour eux-mêmes en combattant pour l'Etat. Ils étoient endurcis aux travaux militaires dès l'âge le plus tendre : *Robustus acri militia puer condiscat, &c.* C'est une chose étonnante de voir de quels fardeaux ils étoient chargés dans une marche. Chaque soldat portoit des vivres pour plusieurs jours, un pieu & quelquefois plusieurs, & tout ce qui lui étoit nécessaire pour l'usage de la vie ; sans parler du bouclier, de l'épée, du casque, qu'on ne comptoit point parmi les fardeaux, parce que les armes faisoient comme partie du soldat & étoient regardées comme ses membres. Les longs siéges, les marches pénibles, les expéditions éloignées, le poids extraordinaire de leurs armes, de leurs bagages, & de leurs munitions, le travail ordinaire de fortifier le camp pour des séjours très courts, & plusieurs exercices de cette nature très fatigans, ne pouvoient vaincre leur amour pour la gloire de leur patrie ; & une patience si invincible les mettoit en état de vaincre toute la terre.

Horat. Cic. Tusc. quest. lib. 2. n. 37.

Il est aisé de juger quelle impression avoient fait sur les esprits ces sanglantes exécutions, [a] où des peres & des Consuls, pour maintenir & assurer la discipline militaire, qu'ils regardoient comme le principal appui de l'Etat, s'étoient cru obligés de répandre le sang de leurs propres enfans, & des premiers Officiers de l'armée. Après

a Quemadmodum.... quantum in te fuit, disciplinam militarem, qua stetit ad hanc diem Romana res, solvisti..... nos potiùs nostro delicto plectemur, quàm respublica tanto suo damno nostra peccata luat. Triste exemplum, sed in posterum salubre juventuti erimus. *Lib. 8. n. 7.*

de tels exemples, un simple soldat ne pouvoit pas se flater que sa désobéissance pût demeurer impunie.

Mais ce qui rendoit les armées Romaines invincibles, étoit ce grand principe établi anciennement & gardé inviolablement parmi les troupes, que c'étoit une honte ineffaçable & un crime impardonnable pour un Romain, que de livrer ses armes, & de se rendre volontairement à l'ennemi : principe qui ne laissoit aucun milieu entre la victoire & la mort. Aussi, quand après la bataille de Cannes on proposa dans le Sénat de racheter les soldats qui s'étoient rendus à Annibal au nombre de plus de huit mille, quelque instance que fissent leurs parens, & quelque besoin qu'eût alors de troupes la République, on s'en tint à la maxime ancienne de ne point racheter les captifs, comme absolument nécessaire dans la conjoncture présente pour affermir & conserver la discipline militaire, & l'on aima mieux armer un pareil nombre d'esclaves, que de donner la moindre atteinte à un principe qui faisoit la sûreté de l'Etat. On comprit bien, dit Polybe, que la vûe d'Annibal, dans l'offre qu'il faisoit de rendre les prisonniers pour une certaine rançon, n'étoit pas tant de tirer une somme d'argent considérable, dont pourtant il avoit un extrême besoin, que d'ôter aux troupes Romaines ce sentiment & cet éguillon d'honneur & de gloire qu'elles portoient au combat, en leur faisant entrevoir une ressource & une espérance de salut pour ceux qui cédoient à l'ennemi. [a] Mais le Sénat, en rejettant absolument cette proposition, voulut par ce refus confirmer autentiquement la loi ancienne des Romains, ou de vaincre, ou de mourir dans le combat. Une telle fermeté, ajoute Polybe, & une telle grandeur d'ame, déconcertérent Annibal, & lui causérent plus de crainte & de fraieur, que sa victoire ne lui avoit causé de joie & d'espérance.

Lib. 22. n. 60.

Polyb. pag. 500.

AJOUTEZ à ces différens motifs les marques d'honneur & les récompenses qui se donnoient publiquement après une bataille ou après quelque action importante, les louanges que les Généraux se faisoient un devoir d'accorder

a Τοῖς παρ' αὐτοῖς ἐνομοθέτησαν ἢ νικᾶν μαχομένους, ἢ θνήσκειν. *Ibid.*

aux Officiers & même aux ſimples ſoldats, comme Tite-Live le remarque de Scipion, les témoignages glorieux qu'ils rendoient en plein Sénat au retour de la campagne à ceux qui s'étoient le plus diſtingués. Tout cela jettoit dans les troupes une ardeur, une émulation, un courage qu'on ne peut exprimer. Par là de ſimples Officiers acqueroient le mérite d'un Général, comme on le vit dans une occaſion importante, qui conſerva l'Eſpagne aux Romains. Après la mort des deux Scipions, les affaires paroiſſoient abſolument déſeſpérées. Un ſimple Chevalier *Lib. 25. n. 37.* Romain, encore fort jeune, mais d'un courage & d'une grandeur d'ame audeſſus de ſon âge & de ſa condition, qui avoit ſervi pluſieurs années ſous Cn. Scipion, & avoit appris ſous lui la ſcience militaire, fut choiſi d'un commun conſentement pour Chef, & par une hardieſſe accompagnée de prudence ſauva l'armée. C'eſt ce Marcius, dont notre Scipion fit tant de cas quand il fut arrivé en Eſpagne, & qu'il diſtingua toujours dans la ſuite d'une maniére particuliére. Voila comment d'habiles Officiers ſe formoient ſous d'habiles Commandans.

4. *Clémence & modération dans la victoire.*

C'étoit la maxime des Romains, de traiter avec bonté & avec clémence les peuples & les Princes qui ſe ſoumettoient, comme auſſi de faire ſentir tout le poids de leur grandeur & de leur puiſſance à ceux qui oſoient réſiſter. C'eſt ce que le Poéte a ſi bien marqué par ce vers, qu'on peut regarder comme la deviſe du peuple Romain:

Parcere ſubjectis, & debellare ſuperbos. *Æn. lib. 8. v. 853.*

1°. Quelque irrités qu'ils fuſſent contre les Carthaginois, quand leurs Députés parurent dans le Sénat en qualité de ſupplians, & que d'un ton humble & touchant ils implorérent la miſéricorde du Peuple Romain, alors les ſentimens de vengeance & de colére firent place à ceux de bonté & de clémence; & la paix leur fut accordée, quoiqu'aſſurément il n'eût pas été difficile aux Romains de détruire Carthage, & d'achever la conquête de l'Afri-

que. Ce fut dans cette occasion qu'Asdrubal, surnommé Hœdus, qui portoit la parole comme Chef des Députés, fit un discours si flateur pour le Peuple Romain. » [a] Il est » bien rare, dit-il, que la prospérité & la modération se » rencontrent ensemble, & qu'il soit donné aux hommes » d'être en même tems heureux & sages. Le Peuple Ro- » main est invincible, parce qu'il ne se laisse point aveu- » gler par la bonne fortune. Et il faudroit, ajouta-t-il, » s'étonner, s'il agissoit autrement. Car la prospérité ne » transporte de joie & n'éblouit que ceux pour qui elle » est nouvelle; au lieu que les Romains sont si accoutu- » més à vaincre, qu'ils ne sont presque plus sensibles au » plaisir que cause la victoire; & qu'on peut dire à leur » honneur, qu'ils ont en un sens plus augmenté leur em- » pire en pardonnant aux vaincus, qu'en remportant des » victoires.

Liv. lib. 33. n. 30. 2°. Les Romains ne retinrent rien des conquêtes qu'ils avoient faites sur Philippe de Macédoine. Pour tout fruit de leurs victoires ils ne se réservérent que le plaisir d'enrichir leurs Alliés, & la gloire de rendre la liberté à la Gréce. Et afin que ce présent si magnifique, si délicat, si inoui, n'eût rien de suspect, & ne pût être sujet au repentir, ils retirérent leurs garnisons de toutes les villes sans en excepter une seule.

3°. Ils usérent de la même modération après avoir vaincu Antiochus. Ils affranchirent du joug de ce Prince tous les peuples de l'Asie jusqu'au mont Taurus. Ils gratifiérent leurs Alliés de flotes, de ports de mer, de villes, de provinces entiéres, sans conserver pour eux ni galére, ni ville, ni tribut, ni jurisdiction, ni hommage sur tant de pays conquis ou affranchis par leurs armes.

Liv. lib. 45. n. 18. 4°. Aussitôt qu'ils eurent soumis la Macédoine, ils réduisirent à la moitié tous les tributs & tous les impôts

a Rarò simul hominibus bonam fortunam bonamque mentem dari. Populum Romanum eo invictum esse, quòd in secundis rebus sapere & consulere meminerit. Et hercule mirandum fuisse, si aliter facerent. Ex insolentia, quibus nova bona fortuna sit, impotentes lætitiæ insanire: populo Romano usitata ac propè jam obsoleta ex victoria gaudia esse; ac plus penè parcendo victis, quàm vincendo, imperium auxisse. *Lib.* 30. *n.* 42.

qu'elle paioit à ses Rois. Ils renoncérent aux profits immenses que rendoient les mines d'or & d'argent, par la seule raison qu'ils étoient onéreux aux habitans. Ils accordérent à toutes les villes le droit de se gouverner par leurs loix, de créer leurs Magistrats & leurs Officiers, de tenir des assemblées provinciales pour régler souverainement les affaires publiques, & ils accordérent à ces peuples, qui avoient été si lontems ennemis, tous les priviléges d'une parfaite liberté.

5°. Les Romains traitérent avec la même humanité & la même modération le roiaume d'Illyrie qu'ils venoient de conquérir sur Gentius. Ils le firent jouir des mêmes exemtions & de la même liberté, quoiqu'il leur eût fait une si longue guerre; & après en avoir retiré toutes les troupes Romaines, ils y établirent la même forme de gouvernement qu'en Macédoine. *Liv. lib. 45. n. 26.*

5. *Courage & grandeur d'ame dans l'adversité.*

C'EST ICI le caractére le plus marqué du Peuple Romain, & qui montre davantage une force & une constance que rien ne peut abbattre, ni ébranler.

Jamais ce caractére n'a paru d'une maniére plus merveilleuse qu'après la bataille de Cannes. Elle mit le comble aux défaites précédentes, qui avoient déja extrêmement affoibli l'Etat. Deux Consuls avec leurs armées, avoient été entiérement défaits. La République se trouvoit sans soldats & sans chefs. Plusieurs des Alliés s'étoient rangés du côté du vainqueur. Annibal étoit maître de la Pouille, du Samnium, & de presque toute l'Italie. Un tel coup, un tel malheur, auroit accablé tout autre peuple. Cependant ni la défaite de tant d'armées, ni la défection des Alliés, ne purent porter le Peuple Romain à vouloir entendre parler de paix. Nulle trace de foiblesse, nul signe de découragement ne parut. On vit une conspiration générale au bien public. La résolution fut aussi promte qu'unanime, de se défendre, & de ne prêter l'oreille à aucune proposition d'accommodement. *Lib. 22. n. 61.*

Ce que dit Polybe, à l'occasion d'une autre bataille, se *Polyb. p. 227.*

vérifia bien pour lors : Que les Romains, soit en général, soit en particulier, ne sont jamais plus terribles, que lorsqu'ils se trouvent dans les plus grands dangers, & qu'ils paroissent tout près de leur perte.

6. *Justice & bonne foi, principes du gouvernement Romain : Sources de l'amour & de la confiance des citoiens, des alliés, & des peuples conquis.*

C'EST une opinion bien anciennement établie parmi beaucoup de personnes, & que le christianisme même n'a pas entiérement détruite, que la justice & la politique ne peuvent guéres s'allier ensemble ; qu'un homme destiné à gouverner ne doit point se rendre l'esclave des loix ; qu'une exacte probité, & un scrupuleux attachement à sa parole & à des engagemens pris solennellement, jetteroient souvent un Prince & un Ministre dans de grands embarras ; que l'intérêt de l'Etat doit toujours être la régle & le mobile du gouvernement ; en un mot, qu'il est impossible de conduire les affaires publiques, sans commettre quelque injustice : *Rempublicam regi sine injuria non posse.*

Cicéron, dans les livres intitulés, *De la République*, qui étoient un extrait de l'admirable ouvrage de Platon sur le même sujet, avoit pleinement réfuté cette opinion. Non seulement, selon lui, c'est une prétention fausse & insoutenable, de croire qu'on ne puisse réussir dans le maniement des affaires publiques, sans commettre quelquefois des injustices : mais il regarde le principe opposé comme une vérité incontestable, & comme la base & le fondement de toutes les régles qu'on peut donner en matiére de politique, savoir, QU'ON NE PEUT BIEN GOUVERNER UN ETAT SANS GARDER EN TOUT UNE EXACTE JUSTICE * *Nihil est quod adhuc de rep. putem dictum, & quo possim longiùs progredi, nisi sit confirmatum, non modò falsum esse illud, sine injuria non posse, sed hoc verissimum, sine summa justitia remp. regi non posse.*

* Fragm. Cic. apud S. Aug lib. 2. cap. 21. de Civit. Dei.

Pour donner plus de poids & d'autorité à ses raisons, il

il les avoit mises dans la bouche de Lélius & de Scipion l'Africain, petit-fils par adoption de celui dont nous avons tant parlé. Il est aisé de sentir combien l'on doit regreter la perte d'un tel ouvrage, copié par une main si habile d'après un si parfait original. Ces deux illustres amis, Lélius & Scipion, l'admiration de leur siécle, & qu'on peut bien proposer au nôtre comme des modéles de grands Capitaines & de grands Politiques, établissent cette maxime comme un principe indubitable en fait de gouvernement: Qu'il n'y a rien de plus pernicieux à un Etat que l'injustice, & que sans un grand fond de justice une République ne peut point être bien conduite, ni même subsister: *Nihil tam inimicum quàm injustitiam civitati, nec omnino nisi magna justitia geri aut stare posse rempublicam.*

Voila quelles étoient les régles & les maximes du Peuple Romain dans ces beaux jours dont nous venons de parler. C'étoit là l'idée qu'en avoient & les alliés, & les peuples conquis. Tite-Live remarque que la perte des trois premiéres batailles que gagna Annibal, qui répandit par tout la terreur & l'allarme, n'ébranla pas néanmoins la fidélité des Alliés: *nec tamen is terror, cùm omnia bello flagrarent, fide socios dimovit.* La raison qu'il en apporte est bien glorieuse au Peuple Romain, & nous donne en peu de mots l'idée d'un parfait gouvernement. » C'est, » dit-il, que ces Alliés se trouvant sous un empire juste » & modéré, obéissoient sans peine à un peuple qui leur » étoit infiniment supérieur en mérite, ce qui est l'unique » lien de la fidélité: *Videlicet quia justo & moderato regebantur imperio, nec abnuebant, quod unum vinculum fidei est, melioribus parere.* Les peuples conquis pensoient de même, & comparant la domination Romaine avec celle sous laquelle ils avoient toujours vécu, & les Généraux Romains avec leurs anciens maîtres, ils regardoient ces premiers comme des hommes descendus du ciel, tant ils faisoient paroitre à leur égard de justice, de bonté, d'humanité; & ils se félicitoient » d'être tombés sous la puissan- » ce d'un peuple qui songeoit à s'attacher les hommes plus » par les bienfaits que par la crainte, & qui s'appliquoit » à mériter par un doux & juste gouvernement l'amour

Lib 22. n. 13.

» & la confiance des nations étrangéres, au lieu de leur
Lib. 26. n. 49 » faire porter le joug d'une triste servitude. « *Venisse eos in populi Romani potestatem, qui beneficio quàm metu obligare homines malit, exterasque gentes fide ac societate junctas habere, quàm tristi subjectas servitio.*

Mais peutêtre qu'une politique intéressée portoit le Sénat Romain à ménager ainsi au loin les alliés & les peuples conquis, & qu'on avoit moins d'égard pour les citoiens & les sujets naturels, qui par cette raison étoient moins attachés & moins affectionnés à la République. C'est par cet endroit-là même que le Peuple Romain est le plus admirable; & ce que je vais dire, montrera clairement que la plus grande ressource d'un Etat est l'affection des peuples, l'amour qu'ils ont pour le gouvernement, & la confiance qu'ils prennent dans la foi publique; & que d'y donner la plus légére atteinte, c'est, en fait de politique, la faute la plus capitale, la plus pernicieuse, & la plus irréparable.

Après la bataille de Cannes tout paroissoit désespéré. La fidélité de la plupart des Alliés fut abbatue par un tel coup. L'Etat se trouvoit sans chefs, sans troupes, sans argent : & cependant il faloit faire de nouvelles levées & des recrues, équiper des flotes, acheter des vivres, des armes, des habits. Tout manquoit à l'Etat, mais le crédit ne lui manquoit pas; & il trouva de promtes & de sûres ressources dans l'affection des citoiens.

Lib. 26. n. 36. Le Consul représenta que les Magistrats devoient donner l'exemple au Sénat, & le Sénat au Peuple, d'aider la République dans l'extrémité où elle se trouvoit : Que le moien d'engager les inférieurs à contribuer de leurs biens au soutien de l'Etat, étoit de commencer par le faire soi-même : Qu'ainsi ils devoient tous porter au trésor public leur or & leur argent. Cela fut exécuté sur le champ, & avec un tel zêle, qu'à peine les Receveurs & les Greffiers pouvoient-ils suffire à l'empressement public, chacun ambitionnant l'honneur de se faire inscrire des premiers. L'Ordre des Chevaliers, & ensuite le Peuple, en firent autant, sans qu'il fût besoin pour cela d'aucun Edit public.

Des trente Colonies qui se trouvoient dans l'Italie, dix-huit * envoiérent des Députés à Rome, pour marquer qu'elles étoient prêtes à fournir les troupes qu'on leur demandoit, & encore plus si on le jugeoit à propos : que graces aux dieux elles ne manquoient, pour le faire, ni de moiens, ni de courage : *ad id sibi neque opes deesse, animum etiam superesse.* Ces Députés furent reçus & par le Sénat & par le Peuple avec des acclamations & des marques de joie & d'honneur extraordinaires. Tite-Live a cru devoir conserver dans son histoire les noms de ces colonies, [a] pour ne pas les frustrer, dit-il, après tant de siécles d'une gloire qui leur est si justement dûe. Pour les douze autres Colonies qui refusérent de faire des levées, le Sénat crut qu'il étoit plus de la dignité du Peuple Romain de ne les punir qu'en ne faisant aucune mention d'elles. *Ea tacita castigatio magis ex dignitate populi Romani visa est.*

* Ce fut quelque tems après.

On avoit reçu dans ce même tems des lettres des deux Scipions qui commandoient en Espagne, par lesquelles, se chargeant de trouver par eux-mêmes dans le pays de quoi paier les troupes, ils demandoient qu'on leur envoiât au plutôt des vivres & des habits, sans quoi il leur étoit impossible de conserver la province. Il ne l'étoit pas moins à la République de leur en fournir dans l'état où elle se trouvoit. Le Préteur convoqua l'assemblée. Il représenta au Peuple les nécessités publiques, [b] & l'impossibilité où étoit l'Etat d'y subvenir, si le crédit lui manquoit aussi bien que les fonds. Il exhorta ceux qui avoient par le passé grossi leur patrimoine en tenant les fermes du Peuple Romain, à préter maintenant à la République une partie des biens dont ils lui étoient redevables, & à faire les avances pour l'Espagne, avec promesse que ces sommes leur seroient exactement rendues dès qu'on le pourroit. Trois puissantes Compagnies se présentérent, & tout fut fourni aux armées d'Espagne aussi abondamment que dans les tems de la plus grande opulence.

[c] Ce noble desintéressement & ce zêle ardent régnoient

a Ne nunc quidem post tot secula sileantur, fraudentur-ve laude sua. *Lib.* 27. *n.* 12.

b Itaque, nisi fide staret respublica, opibus non staturam. *Lib.* 23. *n.* 48.

c Hi mores eaque caritas patriæ

également dans tous les Ordres & dans tous les Corps de l'Etat.

Lib. 24. *n.* 11. La flote manquoit de matelots & de vivres. On convint d'imposer sur les particuliers une taxe, qui seroit réglée sur le rang & sur les revenus de chacun, & la chose s'exécuta sans délai & sans murmure.

n. 18. Les bâtimens publics tomboient en ruine, parce que les fonds manquoient pour les réparations. Des entrepreneurs s'en chargérent avec joie, sans demander d'argent qu'après que la guerre seroit finie.

Dans cette émulation commune & ce mouvement général de tous les Corps de l'Etat pour aider & soulager le trésor public, on y porta d'abord l'argent des pupilles, puis celui des veuves,[a] ceux qui en étoient chargés ne croiant pas pouvoir le déposer dans aucun autre asyle plus sûr ni plus sacré que dans celui de la foi publique.

n. 18. Cette générosité passa de la ville dans le camp. Aucun Cavalier, aucun Centurion, aucun Officier ne voulut recevoir de paie, & l'on auroit regardé comme un mercénaire quiconque en auroit reçu.

L'événement montra qu'on avoit eu raison de se fier à la République. Toutes les dettes, toutes les avances, toutes les obligations furent acquittées avec la
n. 18. derniére exactitude. On voulut même pour quelques-unes prévenir le terme, & malgré la rareté de l'argent on offrit aux maîtres des esclaves qui avoient été affranchis, de leur en paier le prix : mais tous déclarérent qu'ils ne le recevroient qu'après la fin de la guerre.

Ce sont de tels faits qui doivent nous donner une juste idée du gouvernement Romain. Ce seul mot que j'ai raporté, & qui mériteroit d'être gravé en caractéres d'or, *Qu'on ne trouva point d'asyle plus sûr ni plus sacré pour y déposer les biens des pupilles & des veuves que celui de la foi publique*; ce seul mot, dis-je, fait l'éloge le plus magnifique qu'on puisse imaginer du caractére Romain. Il nous apprend que si, selon la maxime constante de tous les

per omnes ordines velut tenore uno pertinebat. *Lib.* 23. *n.* 49.

a Nusquam eas tutiùs sanctiùsque deponere credentibus, qui deferebant, quàm in publica fide. *Lib.* 24. *n.* 18.

grands hommes de l'antiquité, des plus fameux Législateurs, & des plus sages Politiques, le but & la loi souveraine du gouvernement est l'utilité publique & le salut du peuple, *Salus populi suprema lex esto*; l'affection des peuples aussi, & la confiance qu'ils prennent dans la justice & la bonne foi de ceux qui les gouvernent, sont le plus ferme appui, & quelquefois le salut & l'unique ressource des Etats. *Cic. lib. 3. de leg. n. 18.*

7. *Respect pour la Religion.*

IL NE FAUT qu'ouvrir les Historiens pour voir que chez les Romains la religion dominoit en tout. S'agissoit-il d'entreprendre une guerre, ou de donner un combat, on consultoit les dieux, on imploroit leur secours, on emploioit tous les moiens propres à se les rendre favorables. Avoit-on remporté quelque victoire, ou quelque avantage; on indiquoit aussitôt des actions de graces publiques, des sacrifices, des jours de fête, & le concours du peuple dans tous les temples étoit incroiable. A peine Annibal s'étoit-il mis en chemin pour retourner en Afrique, qu'à Rome on se reprocha la lenteur avec laquelle on remercioit les dieux d'un bienfait si lontems attendu, & si peu espéré. *Lib. 30. n. 21.* [a] Leur grand principe étoit que la piété envers les dieux étoit la cause de tous les heureux succès, comme la négligence dans leur culte attiroit tous les malheurs. De là vient, dit Polybe, que les Romains, dans les grandes nécessités, s'appliquent avec tant de soin à se rendre les dieux & les hommes favorables, & que dans toutes les cérémonies de la religion qu'exigent ces sortes de conjonctures, ils ne trouvent rien de bas, ni d'indigne de leur grandeur. *Pag. 261.* Et dans un autre endroit il remarque, que ce qui reléve infiniment le Peuple Romain au dessus de tous les autres peuples, c'est le respect de la religion, & la crainte des dieux, qui ailleurs est souvent traitée de petitesse d'esprit & de bassesse. *Pag. 493.* Chez les Grecs, ajoute-t-

a Intuemini horum deinceps annorum vel secundas res vel adversas, invenietis omnia prosperè evenisse sequentibus deos, adversa spernentibus. *Lib. 5. n. 51.*

il, on a beau vouloir lier les mains de ceux qui manient les deniers publics par mille précautions de signatures, de témoins, de répondans, de surveillans ; la mauvaise foi l'emporte toujours : au lieu que chez les Romains la seule religion du serment conserve les mains pures dans l'administration de sommes infiniment plus considérables, rien n'étant plus rare à Rome que d'y voir un Général ou un Gouverneur convaincu de péculat.

8. *Amour de la gloire.*

Je finis par cet article, parce que la disposition dont je parle ici, étoit l'ame de toutes les actions des Romains. C'est saint Augustin qui fait cette réflexion en plus d'un endroit ; & il remarque que cette passion, je veux dire le desir de la gloire, étoufoit souvent en eux toutes les autres passions, & que c'est elle qui leur a fait faire toutes ces actions si belles & si éclatantes, qui leur ont mérité l'admiration de tous les peuples & de tous les siécles. Le desir d'être estimés, d'être loués comme défenseurs & protecteurs de la liberté, de la justice, des loix ; comme ennemis de l'injustice, de la violence, de la tyrannie ; ce desir, dis-je, étoit une espéce de frein qui retenoit & modéroit leur ambition, & qui leur inspiroit ces sentimens de bonté, de clémence, de générosité, dont le simple récit nous charme & nous enleve encore aujourd'hui après tant de siécles.

De Civ. Dei lib. 5. cap. 12.

Y eut-il jamais une journée plus glorieuse à l'Empire Romain, que celle où par son ordre la liberté fut rendue à tous les peuples de la Gréce, & où l'Edit en fut publié au milieu des cris de joie & des applaudissemens de tant de peuples ? Quel éloge que celui dont toute la Gréce retentit alors, & dont le bruit se répandit bientôt dans tout l'univers : [a] » Qu'il y avoit sur la terre une nation, » qui se piquoit de prendre sur elle les frais, les fatigues, » les dangers de longues & pénibles guerres pour procu-

a Esse aliquam in terris gentem, quæ sua impensa, suo labore ac periculo, bella gerat pro libertate aliorum : nec hoc finitimis aut propinquæ vicinitatis hominibus, aut terris continenti junctis præstet : ma-

» rer la liberté à des peuples éloignés de leur contrée, » & qui traversoit les mers pour empêcher qu'il n'y eût » dans quelque endroit du monde un gouvernement & un » empire injuste, & pour faire régner par tout la justice, » l'équité, & les loix !

Voila ce qui faisoit agir les Romains dans les beaux siécles de la République : voila l'esprit qui animoit leurs Consuls & leurs Généraux. Ils aspiroient à la domination, mais par des voies d'honneur & de gloire, & pour cela ils observoient exactement la justice & les loix : au lieu que dans la suite l'ambition n'étant plus retenue ni modérée par ce frein, se porta aux derniers excès d'injustice, de violence, & de cruauté, comme on le vit sous Marius, Sylla, César & Antoine. *Sallust. in bello Catilin.*

Le Saint Esprit, qui est fort sobre dans les louanges, n'a pas dédaigné de nous marquer en détail dans un des livres de l'Ecriture les vertus par lesquelles les Romains ont porté leur République à un si haut point de gloire & de puissance. Il loue principalement leur conseil & leur sagesse ; leur conspiration pour le bien public ; leur desintéressement particulier ; leur obéissance aux loix & à l'autorité légitime ; leur fidélité dans les traités ; leur patience dans le travail ; leur fermeté dans leurs résolutions ; leur courage & leur valeur ; & plus que tout cela, l'amour de l'égalité, & l'éloignement de toute ambition. Ces vertus, quoique défectueuses du côté du motif & de la fin, puisqu'elles n'étoient point raportées à Dieu, mais à la vaine gloire, ne laissoient pas d'être fort estimables en elles-mêmes eu égard aux régles & aux devoirs de la société civile. *Maccab. lib. 1. cap. 8.* *v. 3.* *v 15.* *v. 16.* *v. 12.* *v. 3.* *v 2.* *v. 14.*

Je ne puis mieux terminer cet article que par la solide réflexion de saint Augustin sur les causes de la puissance des Romains. » Quoiqu'ils fussent privés, dit-il, de la véritable piété, qui consiste dans le culte sincére du vrai » Dieu, ils observoient néanmoins certaines régles de probité & de justice, qui sont le fondement d'un Etat, qui » contribuent à l'augmenter, & qui servent à l'affermir. *S. Aug. Ep. 138. ad Marcell. cap. 3.*

ria trajiciat, ne quod toto orbe terrarum injustum imperium sit, & ubique jus, fas, lex potentissima sint. *Liv. lib. 33. n. 33.*

» Et Dieu a bien voulu leur accorder un succès incroia-
» ble, pour faire voir par l'exemple d'un si grand & si
» puissant Empire de quelle utilité sont les vertus civiles
» & politiques, lors même qu'elles sont séparées de la
» vraie religion ; & pour faire comprendre par là aux au-
» tres hommes de quel prix elles deviennent lorsque la
» vraie religion les reléve & les annoblit, & comment ils
» peuvent par elle devenir citoiens d'une autre patrie, dont
» le roi est la vérité, dont la loi est la charité, dont la
» durée est l'éternité. *Cujus rex veritas, cujus lex caritas, cujus modus æternitas.*

QUATRIÉME MORCEAU

DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Changement de la République Romaine en Monarchie, prévu & marqué par l'Historien Polybe livre sixiéme de son Histoire.

Je diviserai en deux parties ce que j'ai à dire sur ce sujet. Dans la premiére je raporterai en abrégé les principes que Polybe établit sur les différentes sortes de gouvernemens, & d'où il a tiré des conjonctures pour prévoir le changement qui devoit arriver dans la République Romaine. Dans la seconde j'exposerai le plus succinctement qu'il me sera possible comment en effet ce changement est arrivé de la maniére & pour les raisons que Polybe avoit marquées.

Je me croi obligé d'avertir les Lecteurs dès l'entrée de cette petite dissertation, que lorsque je parle des différentes sortes de gouvernemens, & du jugement qu'on en doit porter, je ne fais que raporter le sentiment de Polybe. Pour moi, je m'en tiens à la décision qui se trouve dans Hérodote, où l'on donne la préférence à l'état Monarchique au-dessus des deux autres.

Herod. lib. 3. cap. 80.

CHAPITRE

CHAPITRE PREMIER.

Principes de Polybe ſur les différentes ſortes de gouvernemens, & en particulier ſur celui des Romains.

On réduit ordinairement les différentes ſortes de gouvernemens à trois eſpéces : l'une où c'eſt le Roi qui gouverne, & Polybe l'appelle βασίλειαν, *domination roiale*; l'autre où les grands, les puiſſans ont l'autorité, & on l'appelle *ariſtocratie*; une troiſiéme enfin, nommée *démocratie*, où le peuple a tout le pouvoir.

Chacun de ces gouvernemens en a un autre qui lui reſſemble fort, qui en eſt tout voiſin, & dans lequel ſouvent il dégénére. Il en ſera fait mention dans la ſuite.

Un gouvernement parfait ſeroit celui qui réuniroit en lui tous les avantages des trois premiers, & qui en éviteroit les dangers & les inconvéniens.

Tel étoit celui de Sparte. Lycurgue ſachant que les trois ſortes de gouvernemens dont nous avons parlé avoient chacune de grands inconvéniens preſque inévitables: que la roiauté dégénéroit quelquefois en pouvoir arbitraire & tyrannique, l'ariſtocratie en un gouvernement injuſte de quelques particuliers, & le pouvoir du peuple en une domination aveugle & ſans régle; Lycurgue, dis-je, crut devoir faire entrer ces trois gouvernemens dans celui de Sparte, & comme les fondre en un ſeul, de ſorte que l'autorité roiale fût balancée par le pouvoir du peuple; & qu'un troiſiéme Ordre, compoſé des anciens & des plus ſages de la République, ſervît comme de contrepoids aux deux premiers, pour les tenir toujours dans une eſpéce d'équilibre, & empécher l'un de s'élever trop au-deſſus de l'autre. Ce ſage Légiſlateur ne ſe trompa point dans ſes vûes, & nulle République n'a conſervé ſi lontems ſes loix, ſes uſages, & ſa liberté, que celle de Sparte. Il eſt vrai que les établiſſemens de Lycurgue n'étoient pas pro-

pres pour un Etat qui auroit songé à faire des conquêtes, & à s'aggrandir Aussi n'avoit-ce pas été là son plan ni son dessein ; parce que ce n'étoit point en cela que ce sage Législateur faisoit consister le solide bonheur d'un peuple. Il vouloit que les Spartiates, se renfermant dans les bornes naturelles de leur pays, sans songer jamais à envahir les terres d'autrui, devinssent par leur justice & par leur modération, encore plus que par leur pouvoir, les maîtres & les arbitres du sort de tous les autres peuples de la Gréce ; ce qui, selon lui, n'étoit pas moins glorieux que de faire des conquêtes au dehors. Ils ne déchurent de leur gloire que pour s'être écartés des sages vûes de leur Législateur. Car quand il falut trouver des vivres hors de leur territoire, équiper des flotes, paier des matelots, & fournir à tous les frais d'une longue guerre, leur monnoie de fer ne leur étoit plus d'aucun usage. Et ce fut ce qui les obligea, tout fiers qu'ils étoient, de faire servilement la cour aux Satrapes des Rois de Perse pour tirer d'eux une monnoie qui fût par tout de mise, & de devenir esclaves volontaires, en attendant qu'ils fussent assujettis par la force.

Si l'on fait consister, dit Polybe, la gloire d'un Etat à s'aggrandir, à s'étendre, à faire des conquêtes, à dominer sur beaucoup de peuples, & à attirer sur soi les yeux de toute la terre ; il faut avouer que jamais gouvernement n'a eu tant d'avantages & n'a été si propre pour arriver à ce but, que celui des Romains. Il réunissoit, comme celui de Sparte, les trois espéces d'autorité dont nous avons parlé. Les Consuls tenoient la place des Rois : le Sénat formoit le Conseil : & le Peuple avoit beaucoup de part dans l'administration des affaires. Il y a seulement cette différence, que ce ne fut point par un plan & par un dessein concerté dès les commencemens, comme à Sparte, mais par la suite même des événemens, que Rome fut amenée à cette sorte de gouvernement. Chacune de ces trois parties, qui composoient le corps de l'Etat, avoit un pouvoir distingué. On ne sera pas fâché d'en voir ici la description, qui peut beaucoup contribuer à l'intelligence de l'histoire Romaine. Polybe entre sur ce sujet dans un grand détail.

Pouvoir des Consuls.

TANT QUE les Consuls résidoient à Rome, ils avoient l'administration de toutes les affaires publiques. Tous les autres Magistrats, excepté les Tribuns du Peuple, leur étoient soumis, & obligés de leur obéir. C'étoit sur eux que rouloit tout ce qui regarde les délibérations du Sénat. Ils y admettoient les Ambassadeurs : ils proposoient les affaires : ils formoient & faisoient rédiger par écrit les résolutions. C'étoit eux qui les portoient au Peuple, qui pour cet effet convoquoient ses assemblées où l'on devoit délibérer des affaires communes de la République, qui lui présentoient les Décrets du Sénat pour les examiner, & qui, selon l'importance des choses, après un examen qui demandoit encore beaucoup de formalités, concluoient à la pluralité des suffrages. Ils présidoient à la création des Magistrats de la République. C'est pour cela qu'on les rappelloit si souvent de l'armée ; & qu'on ne permettoit pas ordinairement qu'ils sortissent tous deux de l'Italie.

Pour ce qui regarde la guerre & les expéditions militaires, les Consuls avoient un pouvoir presque souverain. Ils étoient chargés du soin de lever les armées, de faire la répartition des troupes que chacun des peuples alliés devoit fournir, & de nommer les principaux Officiers qui devoient servir sous eux. Lorsqu'ils étoient en campagne, ils avoient droit de condanner & de punir sans appel. Ils disposoient des deniers publics à leur gré, & faisoient telle dépense qu'ils jugeoient à propos, le Questeur les accompagnant par tout, & leur fournissant sur le fonds qui leur avoit été mis entre les mains les sommes qu'ils demandoient. De sorte qu'en considérant la République Romaine par cet endroit, on auroit presque cru qu'elle étoit gouvernée par une autorité roiale & monarchique.

Pouvoir du Sénat.

LE SÉNAT disposoit presque absolument des finances,

& du trésor public. On lui rendoit compte de tous les revenus & de toutes les dépenses de l'Etat, & les Questeurs ne pouvoient délivrer aucune somme, excepté aux Consuls, sans un Décret du Sénat. Il en étoit de même de toutes les dépenses que les Censeurs étoient obligés de faire pour l'entretien & la réparation des édifices publics.

Le Sénat nommoit des Commissaires pour connoitre & juger de tous les crimes extraordinaires qui se commettoient à Rome & dans l'Italie, & qui demandoient l'attention & l'autorité publique ; trahison, conjuration, empoisonnement, meurtre. Les affaires & les causes des particuliers ou des Villes qui avoient raport à l'Etat, lui étoient aussi réservées. C'étoit le Sénat qui envoioit des Ambassades, qui faisoit déclarer la guerre aux ennemis de l'Etat, qui accordoit audience & donnoit réponse aux Députés & aux Ambassadeurs des peuples & des Princes. C'étoit lui aussi qui envoioit des Commissaires sur les lieux pour écouter les plaintes des peuples alliés, pour régler les limites & les frontiéres, pour mettre le bon ordre dans les provinces, pour juger des querelles des Etats & des Rois. Ainsi un étranger qui seroit venu à Rome dans l'absence des Consuls, auroit cru que le gouvernement de la République étoit entiérement aristocratique, c'est-à-dire dans la main des anciens & des sages.

Pouvoir du Peuple.

Cependant le pouvoir du Peuple étoit fort considérable. Il étoit seul maître & arbitre des récompenses & des châtimens, ce qui fait la partie essentielle du gouvernement. Il condannoit souvent à des amendes pécuniaires ceux même qui avoient été dans les plus grandes charges : & il avoit seul le droit de condanner à mort les citoiens Romains. Et dans ce dernier cas on observoit à Rome une coutume fort louable selon Polybe, & digne d'être remarquée, qui étoit de laisser à celui qui étoit accusé d'un crime capital le pouvoir de prévenir le jugement, & de se retirer dans quelque ville voisine, où il passoit le reste de sa vie en paix & en liberté dans un exil volontaire. C'é-

toit le Peuple qui par ses suffrages conféroit toutes les charges & toutes les dignités, qui sont dans une République la plus belle récompense du mérite & de la probité. Il avoit seul le droit d'établir & d'abroger des loix : &, ce qui est encore plus considérable, c'étoit lui qui délibéroit de la paix & de la guerre, qui décidoit des alliances, des traités de paix, des conventions avec les peuples & les Princes étrangers. Qui n'auroit pensé qu'un tel gouvernement étoit absolument populaire & démocratique ?

Mutuelle dépendance des Consuls, du Sénat, & du Peuple.

C'EST cette dépendance mutuelle des différentes parties d'une République qui en fait la sûreté, la force, & la beauté. De ce besoin réciproque résulte une espéce d'harmonie entre les différens membres, & un concours unanime, qui les tenant tous étroitement unis entre eux par le lien de l'intérêt commun, rend le corps de l'Etat invulnérable & invincible à toute force étrangére.

Nous avons dit que le pouvoir du Consul en tems de guerre étoit presque souverain. Il dépendoit néanmoins absolument en plusieurs choses & du Sénat, & du Peuple. Car d'un côté ce n'étoit que sur l'ordre du Sénat qu'on délivroit les sommes nécessaires pour les vivres, pour les habits, pour la paie des soldats ; & le refus ou le délai de ces secours mettoit le Général hors d'état de rien entreprendre, ou de pousser ses entreprises aussi loin qu'il l'auroit desiré. Le même Sénat, au bout de l'année, pouvoit nommer un successeur au Consul, ou lui continuer le commandement des armées ; & par là il étoit maître de lui laisser ou de lui enlever la gloire d'avoir terminé la guerre. Enfin il dépendoit du Sénat de ternir les exploits des Généraux, ou d'en relever l'éclat : car c'étoit lui qui décernoit l'honneur du triomphe, & qui régloit les dépenses nécessaires pour cette auguste pompe. D'un autre côté, comme c'étoit le Peuple qui ordonnoit les guerres, qui confirmoit ou cassoit les traités avec les Princes & les peuples étrangers, & qui au retour de la campagne faisoit

rendre compte aux Généraux de leur conduite ; il est aisé de voir combien ils devoient être attentifs à se concilier les bonnes graces du Peuple.

Pour le Sénat, quoique sa puissance d'ailleurs fût si grande, elle ne laissoit pas en plusieurs chefs d'être assujettie & soumise à celle du Peuple. Dans les grandes affaires, & dans celles sur tout où il s'agissoit de la vie des citoiens, il faloit que son autorité intervînt. Quand on proposoit quelques loix, même celles qui alloient à diminuer les droits, les honneurs, les prérogatives du Sénat & les biens des Sénateurs, le Peuple étoit maître de les recevoir ou non. Mais, ce qui marquoit le plus son pouvoir, c'est qu'il suffisoit qu'un seul de ses Tribuns s'opposât aux résolutions & aux entreprises du Sénat pour les arrêter tout court, en sorte qu'après cette opposition le Sénat ne pouvoit passer outre.

Enfin le Peuple aussi de son côté avoit grand intérêt de ménager les Sénateurs, soit en général, soit en particulier. Les Receveurs des impôts, des tributs, des entrées, en un mot de tous les droits & de tous les revenus de l'Etat ; les Entrepreneurs, qui se chargeoient de fournir les vivres à l'armée, de faire les réparations des temples & des autres édifices publics, d'entretenir les grands chemins ; ces personnes formoient de nombreuses sociétés, qui toutes étoient tirées du Peuple, & faisoient subsister un grand nombre de citoiens, les uns étant emploiés à faire les receptes, les autres servant de cautions aux fermiers, d'autres prêtant leur argent pour faire les avances, & le mettant ainsi à profit. Or c'étoient les Censeurs qui ajugeoient ces fermes aux Compagnies qui se présentoient pour cet effet, & qui ajugeoient aussi aux Entrepreneurs les différens ouvrages qu'il y avoit à faire : & c'étoit le Sénat qui soit par lui-même soit par des Commissaires nommés, jugeoit sans appel des contestations qui pouvoient naître sur toutes ces matiéres, soit qu'il s'agît de casser quelquefois des marchés qui devenoient impraticables, & d'accorder des délais pour le paiement ; ou qu'il falût diminuer le prix des baux à cause de quelque fâcheux accident. Et ce qui étoit le plus capable d'inspirer au Peu-

ple de la retenue & du respect pour les décrets du Sénat, c'est qu'on tiroit de ce corps * les Juges pour la plupart des affaires publiques & particuliéres qui étoient de quelque importance. Les citoiens étoient de même obligés de ménager les Consuls, de qui ils dépendoient tous, principalement en tems de guerre, & lorsqu'ils servoient sous eux à l'armée.

* Dans la suite la forme des jugemens changea.

C'est ce raport mutuel & ce concert de tous les Ordres de la République qui a rendu le gouvernement de Rome le plus accompli qu'on ait jamais vû.

Quand on lit dans les commencemens de la République naissante, & dans les années qui suivirent, ces séditions presque continuelles qui divisérent si lontems le Sénat & le Peuple, & cette espéce de guerre intestine entre les Tribuns & les Consuls, on est étonné, & avec raison, comment un Etat agité par de si fréquentes & de si violentes secousses, non seulement a pu subsister, mais a vaincu dans ce tems-là même tous les peuples voisins, & bientôt après a porté ses conquêtes dans des pays fort éloignés. Polybe en raporte une raison bien solide, & qui fait beaucoup d'honneur au Peuple Romain. C'est que lorsque la République étoit attaquée par un ennemi du dehors, la crainte du danger commun, & le motif du bien public, suspendoient les querelles particuliéres, & réunissoient tous les esprits. Alors l'amour de la patrie étoit comme l'ame qui mettoit en mouvement toutes les parties & tous les membres de l'Etat, chacun se piquant à l'envi de remplir ses fonctions & de faire son devoir, soit qu'il s'agît de prendre des résolutions avec maturité & sagesse, soit qu'il falût les mettre à exécution avec promtitude & vivacité. Et c'est cette bonne intelligence & cette unanimité qui rendirent toujours la République invincible, & qui firent que toutes ses entreprises furent toujours suivies d'un heureux succès.

C'est cette même constitution du gouvernement Romain qui maintint encore pendant quelque tems & fit subsister la République, lors même que les citoiens, délivrés de la crainte des ennemis étrangers, devenus fiers & insolens par leurs victoires, amollis par les délices &

par les richesses, corrompus par les louanges & les flateries, commencérent à abuser de leur pouvoir, & à commettre mille injustices & mille violences. Car dans cet état, l'autorité du Sénat, & celle du Peuple, étant toujours contrebalancées l'une par l'autre, quand l'un des deux partis songeoit à s'élever, l'autre aussitôt réunissoit ses forces pour le rabaisser & le tenir dans l'ordre. Ainsi, par cette égalité réciproque, & par ce balancement de pouvoir & de crédit, la République se maintenoit toujours dans sa liberté & dans son indépendance.

Causes du changement d'une République en Monarchie.

Il en est, dit Polybe, d'un Etat & d'une République, comme du corps humain, qui a ses progrès & ses accroissemens, son point de force & de maturité, sa décadence & sa fin; & pour l'ordinaire, quand un Etat est parvenu au comble de la grandeur & de la puissance, il dégénére ensuite par des déclins plus ou moins sensibles, & tombe enfin en ruine.

C'est ainsi, dit Polybe, que Carthage, pendant que son gouvernement, aussi bien que celui de Sparte & de Rome, fut mélé des trois * sortes de pouvoir dont nous avons parlé, étoit si puissante & si florissante. Mais au commencement de la seconde guerre Punique, & du tems d'Annibal, on peut dire en quelque sorte qu'elle étoit sur le retour. Sa jeunesse, sa fleur, sa vigueur étoient déja flétries. Elle avoit commencé à déchoir de sa premiére élévation, & elle panchoit vers sa ruine: au lieu que Rome alors étoit, pour ainsi dire, dans la force & dans la vigueur de l'âge, & s'avançoit à grands pas vers la conquête de l'univers. La raison que Polybe rend de la décadence de l'une, & de l'accroissement de l'autre, est tirée du fond même des principes qu'il avoit établis sur les révolutions successives des Etats: c'est que chez les Carthaginois le Peuple avoit pour lors la principale autorité dans les affaires publiques, & qu'au contraire à Rome, c'étoit le tems où le Sénat, c'est-à-dire cette compagnie composée d'hommes

* *Les Rois, autrement nommés*, Suffetes, *le Sénat, le Peuple.*

d'hommes si sages, avoit plus de crédit que jamais. De là il conclud qu'il faloit nécessairement qu'un peuple conduit par la prudence des anciens l'emportât sur un Etat gouverné, ou plutôt précipité par les conseils téméraires de la multitude. Rome en effet, qui à proprement parler commençoit alors à s'étendre & à essaier ses forces contre les étrangers, guidée par les sages conseils du Sénat, l'emporta enfin dans le gros de la guerre, quoiqu'en détail elle eût eu du desavantage dans plusieurs combats, & elle établit sa puissance & sa grandeur sur les ruines de sa rivale.

Mais toutes choses dans le monde ont leur affoiblissement & leur fin, les Républiques les plus sages & les mieux policées comme tout le reste. Or la ruine des Etats vient ou des causes intérieures & qui sont dans l'Etat même, ou des causes étrangéres & qui naissent du dehors. Il est difficile à la sagesse humaine la plus pénétrante de prévoir celles-ci, qui dépendent de mille événemens incertains & obscurs ; au lieu que les premiéres ont, s'il est permis de parler ainsi, un ordre fixe, & des indices presque certains.

Pour bien connoitre la cause du changement des Etats, il n'y a qu'à faire quelque attention à la maniére dont ordinairement ces Etats se forment & s'établissent ; & l'on verra avec étonnement que par des révolutions imprévûes & inespérées les choses reviennent presque toujours au premier point d'où elles étoient parties.

Il est naturel * qu'une multitude d'hommes étant réunie ensemble dans une même contrée, mais encore sans loix, sans police, sans aucune subordination, & se trouvant par une conséquence nécessaire exposée à beaucoup d'injustices & de violences, le plus fort d'entre eux, comme il arrive toujours parmi les animaux, devienne le maître. Cet homme ensuite emploiant son pouvoir & son autorité pour protéger & secourir les autres, pour les défendre contre l'injustice & la violence, pour leur procurer le repos & la tranquillité, pour favoriser constamment ceux qui sont regardés comme les plus gens de bien, & pour être exact à traiter chacun de ses sujets selon son mérite,

* *On voit chez Hérodote, liv. 1. que ce fut à peu près ainsi que s'établit le roiaume des Médes dans la personne de Déjoce.*

on lui aſſure d'un conſentement unanime une autorité qu'il avoit d'abord uſurpée, & que de violente il a rendu juſte & raiſonnable; & on lui jure une obéiſſance entiére & une ſoumiſſion parfaite, d'autant plus ferme & ſtable, qu'elle eſt fondée ſur l'intérêt même de ceux qui s'y engagent. Telle eſt ordinairement l'origine de la Monarchie, & tels ſont les degrés par leſquels elle ſe convertit en une roiauté, [a] qui pour gouverner des ſujets volontaires, aime mieux emploier la ſageſſe des conſeils, que la terreur & la force. Ce furent de pareils motifs qui contribuérent le plus à faire Romulus roi.

Dans la ſuite des tems, les ſucceſſeurs de cette autorité ſi juſte d'abord, ſi douce, ſi ſalutaire, voiant leur puiſſance bien affermie, & ſe trouvant dans l'abondance de toutes ſortes de biens & d'honneurs, commencent à abuſer de leur pouvoir, commettent mille violences & mille cruautés, & deviennent l'objet de la haine des peuples. Il eſt aiſé de reconnoitre ici le caractére de Tarquin le ſuperbe, dernier roi des Romains.

La roiauté ſe changeant ainſi en tyrannie, il ſe forme des conſpirations contre les tyrans: & ce ſont ceux qui ont le plus d'élévation, de courage, & de hardieſſe, qui ſe mettent à la tête des conjurés; parce que ce ſont les hommes de ce caractére qui portent le plus impatiemment les injuſtes traitemens de leurs maîtres. Le Peuple ſe voiant donc redevable à leur courage de ſon repos & de ſa liberté, s'abandonne volontiers à leur domination, & leur confie avec joie le commandement; comme cela arriva en effet lorſque les Tarquins eurent été chaſſés de Rome. Et voila comment ſe forme l'Ariſtocratie, c'eſt-à-dire le gouvernement des ſages & des anciens, tels qu'étoient ces graves vieillards qui compoſérent le Sénat.

Cette ſorte de gouvernement peut avoir plus de durée & de ſtabilité, mais enfin elle dégénére à ſon tour comme les autres; & au lieu de ces vieillards prudens, expérimentés, deſintéreſſés, & qui n'avoient en vûe que le bien de la patrie, un petit nombre de perſonnes, qui ne ſe di-

[a] Μόνην τὴν ἐξ ἑκόντων συγχωρουμένην, καὶ τῇ γνώμῃ τὸ πλεῖον ἢ φόβῳ καὶ βίᾳ κυβερνωμένην.

ſtinguent des autres que par l'ambition, l'orgueil, l'avarice, cherchent à s'attirer l'autorité, & c'eſt ce qui fraie le chemin à l'Oligarchie; dont on vit déja des eſſais & une image dans la conduite violente des Décemvirs, & dans l'avarice cruelle des plus riches Sénateurs, qui força plus d'une fois le peuple à ſe mettre à couvert de leurs vexations par ces fameuſes retraites ſur le mont Sacré & ſur le mont Aventin : & c'eſt ce qu'on appelle l'Oligarchie.

La République étant dans cet état, & les citoiens ſe trouvant également las & fatigués de tous les gouvernemens qui ont précédé, il eſt naturel qu'ils tournent leurs vûes & leurs deſirs vers la Démocratie, en s'efforçant d'augmenter en tout le pouvoir du peuple, & d'égaler ſes droits & ſes priviléges à ceux de la Nobleſſe. Pendant que dure encore le ſentiment & le ſouvenir des maux paſſés, le bon ordre ſubſiſte quelque tems, & l'égalité entre les citoiens ſe maintient. Mais ceux qui viennent après, peu touchés des avantages de l'ancienne liberté & de l'égalité populaire dont le goût eſt uſé, cherchent à s'élever au-deſſus des autres. Et ce ſont ordinairement ceux qui ont le plus de richeſſes qui prennent ce parti. Comme ſouvent l'entrée légitime aux honneurs, qui eſt la vertu & le mérite, leur eſt fermée; ils emploient leurs grands biens pour acheter les ſuffrages du Peuple, & ils ne ſongent plus qu'à le corrompre à force de préſens & de largeſſes. Quand une fois ces hommes ambitieux, & dévorés par le deſir de dominer, ont gagné & amorcé la multitude par l'appas du gain, il n'y a plus d'excès dont elle ne ſoit capable. La République tombe ainſi dans le plus grand des maux, qui eſt que la populace ſoit maitreſſe des affaires, ce qui s'appelle Ochlocratie.

Polybe obſerve que ce changement de mœurs, qui entraîne après ſoi celui du gouvernement, eſt la ſuite ordinaire des heureux ſuccès & de la longue proſpérité d'un Etat. Lors, dit-il, qu'une République, après avoir eſſuié de grands dangers, eſt ſortie victorieuſe de longues & pénibles guerres, & qu'arrivée au comble de la gloire & de la puiſſance, elle n'a plus d'ennemis qui lui diſputent l'empire, mais que tout lui eſt ſoumis & aſſujetti; une telle

prospérité, si elle est longue & persévérante, ne manque jamais d'introduire dans cette République le luxe & l'ambition, qui causent infailliblement la ruine des Etats les plus florissans. Le luxe, pour fournir aux dépenses, qui deviennent de jour en jour plus grandes & plus énormes, dégénére bientôt en avarice, & est forcé d'avoir recours aux injustices & aux rapines : & l'ambition, pour parvenir à ses fins, n'oublie rien de ce qui peut gagner la faveur du Peuple, flateries, complaisances, largesses, corruptions. Il arrive de là que la multitude, d'un côté irritée par les exactions injustes des riches, & de l'autre gâtée & devenue insolente par les flateries & par les largesses des ambitieux, ne consulte plus que sa passion & ses caprices dans les délibérations publiques, refuse d'écouter la voix des premiers Magistrats, & de se soumettre à leur autorité ; & se parant du beau nom de liberté & de démocratie, s'abandonne à une licence effrénée, & secoue entiérement le joug des loix. Accoutumée à vivre du bien d'autrui, & à s'engraisser dans le repos & l'oisiveté, si elle trouve un Chef, qui ne soit pas en état de l'enrichir par lui-même, mais qui étant hardi & entreprenant lui paroisse capable de remplir d'ailleurs ses desirs, elle s'attache à lui, elle le soutient, elle l'éleve. Et de là naissent les séditions, les meurtres, les exils, les proscriptions, les nouveaux partages de terres, l'abolition des dettes ; jusqu'à ce qu'enfin il survienne quelqu'un plus fort & plus puissant que tous les autres, qui s'empare de toute l'autorité, & qui seul se rende maître du gouvernement. Ainsi le trop vif desir de la liberté, ou, pour parler plus juste, l'abus qu'en fait le Peuple, se termine par la perte de cette même liberté, & par l'établissement d'une nouvelle domination, souveraine, & despotique.

Telles furent en effet les révolutions qui firent changer de face & de nature à la République Romaine ; & c'est ce qu'il nous reste à montrer.

CHAPITRE SECOND.

Changement de la République Romaine en Monarchie.

CE que Polybe avoit prévû, arriva de la maniére & pour les cauſes qu'il avoit marquées. Ce fut la grandeur même & la proſpérité de Rome qui cauſérent la perte de ſa liberté. Dès que la République Romaine fut arrivée à ce haut point de gloire où le courage & la vertu de ſes anciens Généraux & de ſes anciens Magiſtrats l'avoient portée, elle commença à déchoir par des déclins d'abord imperceptibles, plus marqués dans la ſuite, & qui ſe terminérent enfin par le violement ouvert des anciennes maximes du gouvernement, & par l'infraction des loix fondamentales de l'Etat.

Salluſt. in bello Catilin.

Lors que la République, dit Salluſte, ſe fut accrue par de laborieux efforts & par la juſtice; que des Rois puiſſans eurent été vaincus dans la guerre; que des nations féroces & des peuples fort nombreux eurent été ſoumis par la force; que Carthage, la rivale de Rome, eut été ruinée de fond en comble; en un mot, que par terre & par mer tout eut été aſſujetti à l'Empire Romain: il ſe fit une révolution étonnante dans tout le corps de l'Etat. Ceux que ni les travaux, ni les dangers, ni tant d'adverſités n'avoient pu vaincre, ſuccombérent à la douceur du repos, & aux attraits de l'abondance & de la proſpérité. L'avarice & l'ambition, ſources funeſtes de tous les maux, s'accrurent à proportion que la puiſſance de Rome prit de nouveaux accroiſſemens. L'avarice bannit de la République la bonne foi, la probité, & toutes les autres vertus; & ſubſtitua en leur place l'orgueil, le faſte, le mépris des dieux, & un commerce honteux qui mettoit tout à prix, & vendoit tout. L'ambition de ſon côté introduiſit la diſſimulation, la fourberie, la perfidie, &, bientôt après, les violences, les cruautés, les meurtres.

C'eſt ainſi, ſelon la belle penſée de Juvénal, que le lu-

xe, fléau plus funeste & plus cruel que la guerre, ravagea l'Empire Romain, & vengea l'univers vaincu.

Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.

Il ne me reste donc plus, pour montrer la justesse des sages conjectures de Polybe sur le changement qu'il avoit prévû devoir arriver dans la République, qu'à raporter en détail les principales causes qui ont entraîné cette révolution, telles que nous les trouvons dans les Auteurs contemporains, ou qui ont écrit peu de tems après ce grand événement. Par là on verra clairement la différence étonnante qui se rencontre entre les premiers siécles de la République Romaine, & ceux qui précédérent sa ruine; & l'on aura une idée plus parfaite de tous les états par lesquels elle a passé.

Richesses, suivies du luxe dans les bâtimens, les meubles, la table, &c.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit dans le volume précédent sur le noble désintéressement des anciens Romains, & sur le cas qu'ils faisoient de la pauvreté, de la simplicité, de la frugalité, de la modestie: vertus si communes alors, & si généralement pratiquées, qu'on les attribuoit moins au mérite particulier des citoiens qu'au génie de la nation, & à l'heureux caractére de ces premiers tems; mais en même tems vertus si sublimes, & portées à un si haut point de perfection, que dans les derniers siécles de la République elles passoient pour des fables & pour des fictions, tant elles étoient éloignées du goût qui dominoit pour lors, & tant elles paroissoient supérieures à la foiblesse humaine.

[a] Depuis que les richesses eurent été mises en honneur,

a Postquam divitiæ honori esse cœperunt, & eas gloria, imperium, potentia sequebatur; hebescere virtus, paupertas probro haberi, innocentia pro malivolentia duci cœpit. Igitur ex divitiis juventutem luxuria, atque avaritia, cum superbia invasere. *Sallust. in bello Jugurth.*

& que seules elles ouvrirent l'entrée au commandement, à la puissance, à la gloire ; on ne fit plus de cas de la vertu, on regarda la pauvreté comme une honte, & l'innocence des mœurs comme l'effet d'une humeur mélancolique : & le fruit de ces richesses fut le luxe, l'avarice, l'orgueil.

L'époque de ce changement chez les Romains, fut celle de l'aggrandissement de leur Empire. Le premier Scipion avoit jetté les solides fondemens de leur grandeur future : le dernier par ses conquêtes ouvrit la porte au luxe. Depuis que Carthage, qui tenoit Rome en haleine en lui disputant l'empire, eut été entiérement détruite, la décadence des mœurs n'alla plus lentement ni par degrés, mais fut promte & précipitée. La vertu aussitôt fit place aux vices, l'ancienne discipline au relâchement, la vie occupée & laborieuse à l'oisiveté & aux plaisirs. *Vell. Patерc. lib. 2. n. 1.*

Au lieu que les anciens Romains se piquoient d'honorer les dieux plus par la piété que par la magnificence, *colebantur religiones piè magis quàm magnificè :* les richesses immenses, qui étoient le fruit des derniéres conquêtes, furent emploiées à construire des temples superbes pour décorer & embellir Rome. *Liv. lib. 3. n. 57.*

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, que ce qui fait l'objet de l'admiration publique, ne devienne tôt ou tard le goût des particuliers. Aussi un Historien remarque-t-il, que dès qu'on eut commencé à faire entrer le marbre dans la construction des temples, qu'on eut bâti des théatres & des portiques, le luxe des particuliers suivit de près la magnificence publique : *publicamque magnificentiam secuta privata luxuria est.* On sait à quel excès la fureur des bâtimens fut portée, & comment de simples particuliers se firent un jeu, & en même tems une gloire, de venir à bout à force de dépenses de raser des montagnes, & de combler les mers. *Vell. Paterc. lib. 2. n. 1. Sallust. in bello Catilin.*

Le luxe fut égal pour tout le reste ; & ce fut l'armée revenue victorieuse d'Asie qui l'introduisit dans Rome, ou du moins qui l'y rendit beaucoup plus commun. Tite-Live fait un dénombrement de tous les meubles précieux qui depuis ce tems-là devinrent en usage. Les comédiennes, *Liv. lib. 39. n. 6.*

les chanteuses, les joueuses d'instrument, commencérent aussi alors à faire l'agrément des repas. Les repas même ne se sentirent plus de l'ancienne simplicité, & ne se faisoient plus qu'à grands frais & avec un grand appareil. Un cuisinier, qui n'étoit regardé chez les anciens que comme un vil esclave, fut alors en estime & en honneur, comme un officier dont on ne pouvoit plus se passer; & ce qui jusques-là n'avoit été qu'un bas ministére, devint un art fort recherché & fort estimé. Tout cela cependant n'étoit encore rien en comparaison de l'excès où les choses furent portées dans la suite.

Liv. lib. 34. n. 4. Caton le Censeur ne s'étoit point lassé de représenter dans le Sénat les suites funestes du luxe qui commençoit de son tems à s'introduire dans la République. Voiant qu'on avançoit dans la Gréce & dans l'Asie, provinces remplies des amorces & des attraits dangereux de tous les plaisirs, & qu'on commençoit à porter la main sur les trésors des Rois:[a] » Je crains, disoit il, que nous ne devenions les esclaves de ces richesses, au lieu d'en être les » maîtres; & que les nations vaincues ne nous vainquent à » leur tour, en nous communiquant leurs vices. « Ses craintes n'étoient pas imaginaires, & tout ce qu'il avoit prévu arriva.

Goût pour les statues, les tableaux, &c.

[b] Ce fut la prise de Syracuse qui produisit ce malheureux effet. Quoique les statues & les tableaux, dont cette grande ville étoit remplie, fussent des dépouilles justement acquises par le droit de la guerre, & que Marcellus eût eu la retenue de n'en enlever que la moindre partie pour orner seulement un temple à Rome, sans en rien réserver ni pour ses jardins, ni pour sa maison: ces ouvrages

a Hæc ego, quo melior lætiorque in dies fortuna Reip. est, imperiumque crescit; & jam in Græciam Asiamque transcendimus, omnibus libidinum illecebris repletas; & regias etiam attrectamus gazas: eo plus horreo, ne illæ magis res nos ceperint, quàm nos illas. *Liv.*

b Hostium quidem illa spolia, & parta belli jure: ceterùm inde primum mirandi græcarum artium opera, licentiæque huic sacra profanaque omnia vulgò spoliandi, factum est. *Liv. lib. 25. n. 40.*

vrages de l'art si estimés & si recherchés devinrent funestes à l'Empire, en inspirant aux Romains de l'admiration & du goût pour ces vains ornemens.

Fabius, par le généreux mépris qu'il en fit après la prise de Tarente, montra plus de prudence que Marcellus n'avoit fait à Syracuse. Car un Officier demandant à Fabius ce qu'il vouloit qu'on fît d'un grand nombre de statues qui se trouvoient dans la ville, (c'étoient autant de dieux, tous de grande taille, représentés comme combattans chacun dans une attitude particuliére :) *Qu'on laisse aux Tarentins*, dit Fabius, *leurs dieux irrités.* *Liv. lib. 27. n. 16.*

Le second Scipion, dans la prise de Carthage, se conduisit d'une maniére encore plus digne de l'ancienne grandeur Romaine. Après avoir fait une sévére défense à ses gens de rien prendre, ni même de rien acheter des dépouilles, il fit dire aux habitans de Sicile qu'ils vinssent chacun reconnoitre & reprendre les statues que les Carthaginois leur avoient autrefois enlevées. Et en rendant à ceux d'Agrigente le fameux taureau de Phalaris, il leur dit que ce monument de la cruauté de leurs anciens Rois & de la bonté de leurs nouveaux Maîtres, devoit leur apprendre s'il leur étoit plus avantageux d'être sous le joug des Siciliens que sous le gouvernement du Peuple Romain. Ce n'est pas, dit Cicéron, que ce grand homme, d'un esprit si cultivé, manquât ou d'endroits pour y placer ces ouvrages de l'art, ou de discernement pour en sentir toutes les beautés. Mais c'est que surpassant, non-seulement en desintéressement mais en délicatesse de goût tous nos connoisseurs qui se piquent de l'avoir le plus fin, il jugeoit que ces ouvrages avoient été faits, non pour satisfaire la vaine curiosité, & encore moins le luxe des hommes, mais pour servir d'ornemens dans les temples & dans les villes. Et, selon la judicieuse remarque d'un Historien, il auroit été à souhaiter pour le bien & pour l'honneur de la République, qu'elle eût toujours conservé pour ces beautés de l'art le noble mépris de Scipion, ou même l'ignorance & la grossiéreté de Mummius. Ce dernier, en faisant transporter à Rome ce qui s'étoit trouvé de plus rare parmi les dépouilles de Corinthe, con- *Cic. Verr. 4. n. 86.* *Verr. 6. n. 73.* *Verr. 4. n. 87. & Verr. 6. n. 98.* *Vell. Paterc. lib. 1. n. 13.*

noiſſoit ſi peu le prix & l'excellence de ces ſortes d'ouvrages, qu'il dit aux Entrepreneurs qui étoient chargés de les voiturer, que s'ils les perdoient, ils ſeroient tenus d'en fournir d'autres à leurs dépens. La République auroit été heureuſe, ſi on n'y eût jamais introduit ce prétendu bon goût, qui ouvrit la porte à des rapines & à des violences, qui deshonorérent infiniment le Peuple Romain chez les étrangers.

Verr. 6. n. 134. A peine peut-on croire ce que Cicéron raporte des excès horribles auſquels cette paſſion d'amaſſer des vaſes & des tableaux de grand prix porta Verrès pendant le tems de ſa Préture en Sicile. La plupart des autres Gouverneurs ne lui cédoient guéres dans cette eſpéce de brigandage. Quelle différence entre de tels Magiſtrats, & les anciens Romains, qui ſe faiſoient un devoir & un honneur de laiſſer aux Alliés, & même aux peuples tributaires, ces ſortes d'ornemens, pour faire ſentir aux uns la douceur du gouvernement Romain, & pour conſoler les autres de leur ſervitude!

Avarice inſatiable : injuſtices : rapines : mauvais traitemens à l'égard des Alliés & des peuples conquis.

Lib. 2. de off. n. 77. C'est une réflexion fort judicieuſe de Cicéron, que cet oracle d'Apollon qui déclara que Sparte ne périroit jamais que par l'avarice, eſt une prédiction pour tous les peuples qui ſont dans l'opulence, auſſi bien que pour les Lacédémoniens. Cet oracle s'eſt vérifié par raport à la République Romaine plus que dans aucun autre Etat. Tous les Hiſtoriens qui parlent de ſa ruine, conviennent que l'avarice en fut la cauſe; & que cette avarice fut allumée par les richeſſes & le luxe. [a] En effet dès qu'on vient à deſirer paſſionnément la magnificence, les grands équipages, les beaux meubles, l'abondance & la délicateſſe de

[a] Delectant magnifici apparatus, vitæque cultus cum elegantia & copia: quibus rebus effectum eſt, ut infinita pecuniæ cupiditas eſſet. *De Off. lib. 1. n. 25.*

la table ; c'est une suite naturelle & nécessaire qu'on aime sans bornes & sans mesure l'argent, qui est le prix de toutes ces choses, & sans lequel on ne peut se les procurer.

Salluste reconnoit après avoir fait beaucoup de réflexions sur les causes de la grandeur & de la puissance des anciens Romains, qui souvent avec peu de troupes ont défait de nombreuses armées, & avec un revenu très médiocre ont soutenu de longues guerres contre les Rois les plus opulens, sans que jamais aucune adversité ait pu abbattre leur courage : Salluste, dis-je, reconnoit que Rome n'a été redevable de cette grandeur & de cette puissance qu'à un petit nombre d'illustres citoiens, dont le rare mérite & la solide vertu avoient rendu la pauvreté victorieuse des richesses, & le petit nombre des soldats supérieur à des troupes innombrables. Mais, ajoute-t-il, depuis que les citoiens se sont laissé corrompre par le luxe & par l'oisiveté, Rome, comme une mere épuisée, a cessé de produire de grands hommes ; & si elle a encore subsisté quelque tems, ce n'a été que par une suite & par un effet de son ancienne grandeur, qui continuoit de soutenir la République malgré la foiblesse & les vices de ses Magistrats. *Sallust. in bello Catilin.*

Il est beau de comparer ces heureux tems où la pauvreté étoit généralement en honneur dans la République, avec les derniers siécles où l'on vit régner le faste, le luxe, la magnificence, & en même tems une basse & sordide avarice. Quels hommes que ces Consuls & ces Dictateurs qu'on alloit prendre à la charrue ! Quelle noblesse, quelle grandeur d'ame dans les deux Scipions, dans Fabius, dans Paul Emile ! L'argent étoit-il compté pour quelque chose chez ces anciens Romains ? Quand Pyrrhus entreprit de corrompre le Sénat par des présens, se trouva-t-il dans la ville une seule personne qui fût tentée d'en recevoir ? Les choses étoient bien changées du tems de Jugurtha, qui avoit sû gagner à force d'argent les suffrages de presque tous les Sénateurs. Aussi lorsqu'il fut forcé de sortir de Rome, tournant les yeux de tems en tems vers cette ville, il dit que, prête à se vendre au plus offrant, elle ne manquoit que d'un acheteur. *Liv. lib. 34. n. 4.* *Sallust. in bello Jugurth.*

Tant que dura ce noble desintéressement, ceux qui avoient le commandement des troupes ou le gouvernement des provinces, loin de songer à s'enrichir des dépouilles des Alliés ou de celles des peuples conquis, s'en regardoient comme les tuteurs & les peres. C'est qu'alors le principe du Peuple Romain étoit de se soumettre les peuples moins par la force des armes que par les bienfaits, & d'aimer mieux se faire des amis que des esclaves. Ni la marche des troupes, ni le campement des armées, ni les quartiers d'hiver, ni le séjour des Commandans dans une ville, n'étoit à charge à personne. Et voila ce qui faisoit tant d'honneur, & attiroit tant de respect à l'Empire Romain. Le Sénat alors, dit Cicéron, étoit le recours & l'asyle des Rois, des peuples, des nations. Nos Magistrats & nos Généraux faisoient consister leur plus grande gloire à défendre les provinces, & à soutenir les Alliés avec une justice & une fidelité inviolable. [a] Ainsi nous étions les protecteurs plutôt que les maîtres du monde.

Sallust. ibid.

Ecoutons le même Cicéron, & il nous apprendra combien de son tems les choses étoient changées. Toutes les provinces, dit-il, gémissent, tous les peuples libres sont dans la désolation, tous les roiaumes se plaignent hautement des violences & des vexations qu'ils souffrent de notre part. Il n'y a maintenant dans tout l'espace des contrées qui s'étendent jusqu'à l'océan, aucun endroit ni si éloigné, ni tellement à l'écart, où l'avarice & l'injustice de nos Généraux & de nos Magistrats n'aient pénétré. Il n'est plus possible de soutenir, je ne dis pas la force, les armes, les attaques des nations; mais leurs cris, leurs plaintes, leurs reproches. Il est difficile, dit-il ailleurs, de vous exprimer combien la conduite injuste & violente de ceux que nous envoions dans les provinces avec autorité, nous a rendu odieux à toutes les nations étrangéres. Nul temple n'a été sacré pour eux, nulle ville ne leur a paru respectable, nulle maison particuliére n'a pu être fermée & inaccessible à leur avarice. Voila ce qu'étoit la

Verr. 4. n. 207.

Pro Lege Manil. n. 65.

a Itaque illud patrocinium orbis terræ veriùs, quàm imperium poterat nominari. *De Off. lib. 2. n. 27.*

République Romaine dans les derniers tems : &, si l'on cherche quelle fut la premiére cause & l'origine de tous ces desordres, on trouvera (je ne puis le répéter trop souvent) que ce fut l'amour des richesses & du luxe.

Ambition démesurée, desir effréné de dominer, suivis de factions, de seditions, de meurtres, de proscriptions, & de la ruine entiére de la liberté.

CICÉRON, après Platon, prescrit deux régles essentielles à ceux qui sont chargés du gouvernement. La premiére est de n'avoir en vûe que le bien public, sans jamais regarder ce qui seroit de leur avantage particulier : & la seconde d'étendre leurs soins également sur tout le corps de l'Etat, & de n'en pas négliger une partie, en faisant du bien à l'autre. Car, ajoute-t-il, il en est de celui qui gouverne comme d'un tuteur, & il doit en cette qualité faire le bien de ceux dont les intérêts lui ont été confiés, & non le sien propre. Et celui qui n'auroit soin que d'une partie des citoiens, & qui négligeroit les autres, exciteroit la discorde & la sédition, qui sont ce qu'il y a de plus pernicieux à toutes les Républiques. *Offic. lib. 1. n. 85.*

On peut dire que ce sont là les loix fondamentales de tout bon & sage gouvernement : & c'est l'observation exacte de ces loix qui avoit toujours fait le caractére des bons citoiens & des grands hommes de la République, parce que c'étoit sur ce plan & sur ces principes que la République avoit d'abord été formée & établie. Lorsqu'à la puissance des Rois qui étoit devenue insupportable, on substitua celle des Magistrats annuels, le Sénat fut considéré comme le Conseil perpétuel & public de l'Etat, pour être en quelque sorte l'ame & la tête de la République, le gardien & le défenseur des loix, le protecteur de la liberté & des priviléges du peuple ; & l'entrée dans cet illustre Corps fut ouverte à tous les citoiens, sans autre distinction que celle du mérite & de la vertu. Les Magistrats faisoient gloire de respecter l'autorité du Sénat, & étoient regardés comme les ministres de cet au- *Cic. Orat. pro Sext. n. 137.*

guste Conseil : & les différens Ordres de l'Etat contribuoient par leur éclat particulier à relever la gloire de la premiére & de la plus noble Compagnie. C'est ce concert & cette union pour le bien public, qui conservérent si lontems la bonne intelligence dans la République : qui firent réussir toutes les guerres qu'on entreprit, & qui répandirent par tout la gloire & la terreur du nom Romain. Une conduite opposée produisit un effet tout contraire.

Sallust. in bello Jugurth.

Avant la destruction de Carthage, les disputes entre les citoiens pour la domination & la puissance, n'étoient point portées jusqu'aux derniéres violences : la crainte des forces étrangéres étoit un frein qui les retenoit dans la modération, & qui leur faisoit respecter les loix.[a] Jusques-là les Romains n'avoient pas eu encore assez de courage pour répandre le sang des citoiens ; & le dernier excès des dissensions civiles étoit de sortir de la ville, & de se retirer sur quelque montagne voisine. Quand Rome se vit délivrée de toute crainte au dehors, la licence & l'orgueil, suites ordinaires de la prospérité, troublérent bientot le concert & l'union qui avoient régné jusques-là. La Noblesse & le Peuple, sous prétexte de défendre, l'une sa dignité, l'autre sa liberté, ne songérent plus, chacun de leur côté, qu'à attirer tout à eux, & à se rendre maîtres de tout.[b] La plupart de ceux qui se mirent à la tête de ces deux partis, sous le beau nom de défenseurs du bien public, ne travaillérent en effet qu'à établir leur puissance particuliére : & au milieu de ces deux factions, la République déchirée par ce partage, & livrée à l'ambition de ses citoiens, suivoit toujours la loi du plus puissant.[c] Il ne faut point demander qui parmi ces chefs de parti avoit

a Nondum erant tam fortes ad sanguinem civilem, nec præter externa noverant bella ; ultimaque rabies secessio ab suis habebatur. *Liv. lib. 7. n. 40.*

b Per illa tempora, quicumque rempublicam agitavere, honestis nominibus, alii sicuti jura populi defenderent, pars quo Senatus auctoritas maxuma foret, bonum publicum simulantes, pro sua quisque potentia certabant. *Sallust. in bello Catilin.*

c Boni & mali cives appellati, non ob merita in rempublicam, omnibus pariter corruptis ; sed uti quisque locupletissimus, & injuria validior, quia præsentia defendebat, pro bono ducebatur. *Sall. in fragm.*

pour lui la justice & le bon droit. Tous étoient injustes, tous étoient usurpateurs : mais celui qui étoit le plus fort, & qui demeuroit le vainqueur, étoit toujours sûr d'être applaudi.

a On voit par là que ce qu'il y a de plus capable de faire oublier la justice & les loix, c'est la passion de dominer, & de se rendre maître des autres : passion d'autant plus dangereuse, qu'elle est couverte d'une apparence de vertu & de gloire, & que par cette raison elle entraîne ordinairement ceux qui passent pour avoir plus d'élévation & de grandeur d'ame.

Nous allons voir ces funestes dispositions se déveloper peu à peu, croître comme par degrés avec le tems, & causer enfin la ruine entiére de la liberté.

I. LES GRACQUES.

TIBERIUS & Caius Gracchus, descendus par leur mere du fameux Scipion, soutinrent par un rare mérite l'éclat de leur naissance. Ils avoient l'un & l'autre l'esprit grand, l'ame haute, un desintéressement parfait, une éloquence véhémente & propre à entraîner les esprits, un zèle vif & ardent pour la justice, une compassion naturelle pour les misérables, une haine irréconciliable contre toute oppression, que la résistance faisoit dégénérer en animosité personnelle contre les oppresseurs. On ne peut nier que ces deux illustres freres n'eussent des intentions fort droites, que dans leurs entreprises ils ne se proposassent pour but une réformation qui paroissoit nécessaire, & qu'en effet ils n'aient remédié par de sages réglemens à plusieurs désordres. Mais des engagemens formés d'abord par de bonnes vûes, & poussés ensuite avec trop de chaleur, les portérent plus loin qu'ils n'avoient pensé. Ils poursuivirent avec une opiniâtreté inflexible ce qu'ils avoient com-

a Maximè adducuntur plerique ut eos justitiæ capiat oblivio, cùm in imperiorum, honorum, gloriæ cupiditatem inciderunt.... Est autem in hoc genere molestum, quòd in maximis animis splendidissimisque ingeniis plerumque existunt honoris, imperii, potentiæ, gloriæ cupiditates. *Offic. lib. 1. n. 26.*

mencé par un ſentiment de vertu : & par là de grandes qualités, qui auroient pu être fort utiles à l'Etat ſi elles avoient été conduites par une ſage modération, lui devinrent funeſtes & pernicieuſes.

Ce qui fournit le principal ſujet des diſcordes fut la Loi qu'ils propoſérent au ſujet de la diſtribution des terres, qui pour cette raiſon étoit appellée *la Loi Agraire*. Quand les Romains avoient conquis des terres ſur leurs voiſins, ils avoient coutume d'en vendre une partie, d'ajouter les autres au domaine de la République, & de donner ces derniéres aux plus pauvres des citoiens pour les faire valoir, à condition qu'ils en paieroient tous les ans une petite rente au tréſor public. Les riches aiant commencé à enchérir ſur eux & à porter beaucoup plus haut ces rentes, & à chaſſer par ce moien les pauvres de leurs poſſeſſions, on fit une loi qui portoit qu'aucun citoien ne pourroit poſſéder que juſqu'à cinq cens arpens de terre. Cette loi réprima pour quelque tems l'avarice des riches : mais ceux-ci dans la ſuite aiant trouvé le moien de frauder la loi, en ſe faiſant ajuger la ferme de ces terres ſous des noms empruntés, & enfin les tenant ouvertement eux-mêmes, les pauvres étoient réduits à une extrême miſére, & l'Italie étoit en danger de ſe voir remplie d'eſclaves & de barbares dont les riches ſe ſervoient pour cultiver ces terres d'où ils avoient écarté les citoiens.

Rien n'étoit plus criant qu'un tel déſordre, & rien auſſi ne paroiſſoit plus raiſonnable que la loi propoſée par les Gracques. Ils s'étoient contentés d'abord d'ordonner que les riches qui avoient uſurpés des terres en ſortiroient, après avoir reçû du public le prix de ces terres qu'ils retenoient ſi injuſtement ; & que les citoiens qui avoient beſoin d'être ſoulagés, y entreroient en leur place. » Quoi, » diſoient-ils au Peuple, les bêtes ſauvages trouvent dans » les montagnes & dans les forêts de l'Italie des forts & » des taniéres pour s'y retirer : & ces braves Romains qui » combattent & qui s'expoſent à la mort pour la défen» ſe de l'Italie, ne jouiſſent qûe de la lumiére & de l'air » qu'on ne peut leur ravir, & ſont ſans maiſons & ſans » retraites, obligés d'errer dans les campagnes avec leurs » femmes

Plut. in vit. Gracch.

» femmes & leurs enfans. Ils ne font la guerre & ne meu- » rent que pour augmenter le revenu & entretenir le luxe » des riches : & ces prétendus maîtres de l'univers (car » on les appelle ainsi) n'ont pas un seul pouce de terre » qui leur appartienne. «

Il est quelquefois de certains désordres dans un Etat, ausquels on ne peut remédier sans ruiner l'Etat même : comme il est des maladies dans le corps humain, dont on ne peut tenter la guérison sans un danger presque certain de mort. Les plus gens de bien à Rome, & les Sénateurs les mieux intentionnés pour le bien public, voioient clairement les suites funestes des loix proposées par les Gracques : & le malheur de ceux-ci, comme le remarque Cicéron, fut de n'être pas demeurés unis de sentimens & de conduite avec cette portion de la République la plus saine & la plus sage. Il leur en couta la vie à l'un & à l'autre : & leur fin tragique sembla lever l'étendart des discordes sanglantes, & donner aux citoiens le signal de combattre entr'eux à main armée pour satisfaire l'ambition de quelques particuliers. Depuis ce tems les loix cédérent à la violence : le plus puissant, devint le maître : les dissensions civiles, qui jusques-là s'étoient terminées par des traités pacifiques, ne furent plus décidées que par la voie des armes : & comme les mauvais exemples vont toujours en croissant, on vit bientôt le sang des citoiens couler à grands flots dans Rome, & les armées Romaines marcher enseignes déploiées les unes contre les autres.

Cic. Orat. de Harusp. resp. n. 41.

Vell. Paterc. lib. 2. n. 1.

2. MARIUS ET SYLLA.

MARIUS & Sylla, nés tous deux avec les plus rares qualités, montrérent à quels excès de fureur & de cruauté se peut porter l'ambition, quand elle n'est point retenue dans de justes bornes par des sentimens d'honneur & de probité, & par l'amour du bien public. Rien ce semble de ce qui fait les grands hommes ne leur manquoit.

Le défaut de naissance dans Marius étoit couvert par les plus grandes vertus. Accoutumé dès l'enfance à une

Sallust. in bello Jugur. b.

vie dure, & nourri ensuite, non dans l'étude des lettres grecques, ni dans la délicatesse de Rome, mais dans les pénibles exercices de la guerre, il saisit bientôt la science de l'art militaire, & la porta aussi loin que personne eût jamais fait. Capable des plus grandes entreprises dans la guerre, modéré dans sa conduite particuliére, infiniment éloigné de la volupté & de l'avarice, il n'avoit d'autre passion que celle de la gloire. Il se conduisit de telle sorte dans toutes les charges qu'il exerça, qu'il parut toujours digne d'en obtenir de plus considérables. Le reste de sa vie répondit à de si beaux commencemens. Plusieurs Consulats qui lui furent déférés de suite, la guerre de Jugurtha heureusement terminée, des armées innombrables de Barbares qui venoient fondre sur l'Italie taillées en piéces dans deux combats, où il y en eut plus de trois cens mille tués ou pris, montrent ce qu'étoit Marius.

Sallust. ibid. Sylla, quoique d'un caractére tout différent, ne lui céda en rien. Il étoit de famille Patricienne, & avoit été parfaitement instruit dans l'étude des Belles-Lettres. Il avoit le cœur grand. Il aimoit les plaisirs, mais il aimoit encore plus la gloire. Les délices remplissoient les momens de loisir qu'il pouvoit avoir, sans pourtant que jamais elles retardassent l'expédition des affaires. Il étoit éloquent, d'un esprit fin, ami commode, d'un secret & d'une dissimulation impénétrables, toujours prêt à donner, & sur tout prodigue d'argent. Quoiqu'avant les guerres civiles on pût le regarder comme le plus fortuné des Romains, jamais son mérite ne parut au-dessous de sa fortune, & l'on ne peut dire s'il fut plus heureux que brave. Quelles preuves de courage, de hardiesse, de prudence, d'habileté ne donna t-il point dans toutes les guerres dont il fut chargé, & sur tout dans celle qu'il eut à soutenir contre Mithridate le plus redoutable ennemi des Romains!

Voila certainement de grands hommes, & bien dignes d'estime, s'il faloit juger de la grandeur & de la gloire par les dignités, par les talens, par les actions éclatantes. Mais c'est ici qu'on peut toucher au doigt cette vérité que j'ai tâché d'établir au commencement de ce volume, que

l'homme est par le cœur tout ce qu'il est, & que le défaut de droiture & de probité ne se peut couvrir par les qualités les plus brillantes.

Quel honteux personnage le desir violent d'obtenir le Consulat fit-il faire d'abord à Marius! Parce que Métellus, sous qui il servoit en qualité de Lieutenant, sembloit improuver ce dessein, piqué vivement contre lui, & ne consultant plus que son ressentiment & son ambition, il travailla d'abord secrettement à le décrier dans l'esprit des soldats; & devenu bientôt l'ennemi déclaré & le calomniateur de son Général, il vint à bout par ces voies indignes de le supplanter, & de se faire nommer en sa place pour terminer la guerre contre Jugurtha. Il n'en eut pourtant pas toute la gloire. Sylla son Questeur, entre les mains de qui Jugurtha fut remis, lui en enleva une grande partie; & fier d'un événement qui lui étoit si glorieux, il en fit graver l'image sur un anneau dont il se servit toujours pour cachet: ce qui causa un dépit mortel à Marius, & fut la premiére source de leurs divisions.

Paterculus peint merveilleusement en trois mots le caractére de Marius. C'étoit, dit-il, un homme avide & insatiable de gloire, violent dans ses desirs, & dévoré d'une ambition inquiéte: *Immodicus gloriæ, insatiabilis, impotens, semperque inquietus.* Aspirant à un sixiéme Consulat, il n'y eut point de bassesse qu'il ne fît devant le Peuple, point de voie indigne & criminelle qu'il n'emploiât, jusqu'à s'associer deux citoiens* les plus scélérats qui fussent dans la ville, pour écarter du Consulat Métellus** l'un de ses compétiteurs, le plus homme de bien de la République; & il alla jusqu'à le faire exiler, n'épargnant pour cela ni le mensonge, ni le parjure[a], qui, selon lui, faisoient partie du mérite & de l'habileté des grands hommes.

Lib. 2. n. 11.

* *Glaucia & Saturninus.*

** *C'est le même dont il a été parlé auparavant.*

A quels tourmens un ambitieux n'est-il point livré! Tant d'honneurs accumulés sur la tête de Marius, six Consulats qui lui furent déférés de suite,* (ce qui étoit sans exemple) des richesses immenses acquises en assez peu de

* *Il y eut seulement deux années entre le premier & le second.*

a Αὐτὸς εἰς ἀρετῆς καὶ δεινότητος μερίδα τὸ ψεύσασθαι τιθέμενος. *Plut. in vit. Mar.*

tems, des victoires sans nombre & sur toutes sortes d'ennemis, plusieurs triomphes plus glorieux les uns que les autres: tout cet amas de grandeurs & de prospérités ne faisoit plus qu'une impression légére sur le cœur de cet ambitieux, au lieu que la gloire naissante de Sylla qui alloit toujours en croissant, le bruloit au dedans de lui-même, le dévoroit de chagrins, & le tourmentoit comme un forcené.

Plut. in vit. Mar. Ce qui réveilla sa jalousie, fut le choix d'un Général pour aller tenir tête à Mithridate. Il ne put souffrir que ce commandement fût donné à son rival. Quoiqu'usé de fatigues, affoibli par l'âge, & devenu très pesant ; il fit un effort pour paroitre au champ de Mars parmi les jeunes gens qui s'y exerçoient à la course des chevaux, & à faire des armes : spectacle qui faisoit pitié à tous les gens de bien, & à toutes les personnes sensées. On ne pouvoit comprendre qu'à l'âge où il étoit, après tant de triomphes & tant de gloire, il pût encore songer à aller en Cappadoce & à l'extrémité du Pont Euxin, traîner les restes de sa vieillesse, & combattre contre les Satrapes de Mithridate. Cependant il fut nommé par le Peuple pour commander dans cette guerre, & Sylla obligé de prendre la fuite, pour mettre sa vie en sureté.

Mais Sylla revint bientôt à Rome à la tête d'une armée nombreuse. Marius, après une foible résistance, se vit à son tour contraint de fuir. Sa tête fut mise à prix, & le Tribun Sulpitius égorgé. Sylla, sans s'arrêter plus lontems à Rome, marcha droit contre Mithridate, bien sûr que les victoires qu'il remporteroit contre un ennemi si formidable, serviroient plus que toute autre chose à affermir son autorité.

L'absence de Sylla donna lieu à Marius de revenir. Il avoit essuié d'étranges avantures, obligé de fuir en tremblant de ville en ville, de se cacher tantôt dans des forêts, tantôt dans le fond d'un marais. Son entrée dans Rome fut suivie du meurtre d'un nombre infini de citoiens, & de ce qu'il y avoit dans la ville de plus gens de bien attachés au parti de Sylla.

Cependant le bruit se répandit que Sylla, aiant terminé la guerre contre Mithridate, revenoit à Rome avec

une grosse armée. Marius, qui s'étoit fait nommer Consul pour la septiéme fois, fut tellement allarmé de cette nouvelle, qu'il en perdit le sommeil, & tomba dans une maladie dont il mourut bientôt après. On dit que dans les délires, qui ne le quittérent point, il jettoit des cris, & faisoit des gestes comme s'il eût combattu contre Mithridate, [a] tant son envie de commander, & sa jalousie naturelle, avoient profondément imprimé dans son cœur une forte & violente passion d'avoir cette guerre à conduire.

La cruauté de Marius ne parut rien en comparaison de celles qu'on vit ensuite exercer à Sylla. Il remplit Rome de meurtres sans fin & sans mesure. Le sang des citoiens ne lui coutoit rien. Il en proscrivit à différentes reprises un très grand nombre, avec peine de mort contre ceux qui auroient reçu chez eux ou sauvé un proscrit, sans excepter celui qui auroit sauvé un frere, un fils, un pere; & proposant même une récompense pour l'homicide, fût-ce un esclave qui eût tué son maître, ou un fils qui eût égorgé son propre pere. La mort des proscrits étoit suivie de la confiscation de leurs biens. [b] Ainsi l'avarice donna lieu à la cruauté, les richesses devinrent un crime, chacun paroissant criminel à proportion des biens qu'il possédoit, qui faisoient en même tems le danger des riches, & la récompense des meurtriers. Sylla se nomma & se déclara lui-même Dictateur, dignité qui depuis six-vingts ans étoit inconnue à Rome. Il se fit donner une abolition générale de tout le passé, & un plein pouvoir pour l'avenir de faire mourir les citoiens à sa volonté, de confisquer les biens, de distribuer les terres, de ruiner des villes, d'en bâtir d'autres, d'ôter les roiaumes, & de les donner à qui il voudroit.

Mais, ce qu'on a peine à comprendre, c'est qu'après avoir fait mourir tant de milliers d'hommes, après avoir

a Οὕτω δεινὸς αὐτοῦ καὶ δυσπαραμύθητος ἐκ φιλαρχίας καὶ ζηλοτυπίας ἔρως ἐντετήκει τῶν πράξεων ἐκείνων. *Plut. in vit. Mar.*

b Id quoque accessit, ut sævitiæ causam avaritia præberet, & modus culpæ ex pecuniæ modo constitueretur, & qui fuisset locuples fieret nocens, suique quisque periculi merces foret. *Vell. Paterc. lib. 2. n. 22.*

introduit dans la République des nouveautés si étranges & des changemens si inouis, il osa se démettre de la Dictature pour vivre en simple particulier, & qu'il termina ses jours dans son lit, sans que parmi tant de citoiens dont il avoit fait égorger les peres, ou les freres, ou les enfans, il s'en trouvât aucun qui entreprît d'attenter à sa vie. La divine Justice s'en étoit réservé la punition. Elle le frapa d'une horrible maladie, & le livra en proïe à une honteuse & cruelle vermine, qui renaissant sans cesse de ses chairs corrompues, sans que rien en pût arréter la source intarissable, & infectant toute la maison d'une insupportable odeur, le fit enfin périr misérablement.

Marius & Sylla nous montrent combien peuvent être funestes les suites d'une ambition mal réglée. On est moins étonné que Marius, qui avoit toujours eu dans l'humeur quelque chose de dur, d'austére, & de farouche, *hirtus atque horridus*; qui étoit sans étude, sans éducation, sans politesse, aït porté la vengeance & la cruauté aussi loin qu'on l'a vû. Mais de tels excès sont presque incroiables dans un homme du caractére de Sylla, qui avoit toujours paru doux, humain, tendre, capable de pitié pour le malheur des autres jusqu'à verser des larmes; qui dès sa jeunesse avoit aimé la joie & les plaisirs; & qui avoit usé d'abord de sa fortune avec tant de sagesse & de modération. Seroit-ce, demande Plutarque, un changement de naturel & de mœurs, causé par de grands honneurs & de grandes prospérités; ou plutôt un simple dévelopement d'une dépravation cachée dans le fond du cœur, à laquelle le souverain pouvoir donne liberté de se manifester? Quoiqu'il en soit, il faut conclure que l'ambition, quand il s'agit d'écarter un rival, est capable des crimes les plus noirs, & des cruautés les plus inhumaines.

Patern.

Plut. in Syl.

Celle de Sylla produisit les effets les plus funestes pendant plusieurs siécles. Possédé par une passion démesurée de dominer, il fut le premier, qui, pour gagner l'affection des troupes, les corrompit par les lâches complaisances qu'il eut pour elles, & par les largesses excessives qu'il leur fit. Il leur apprit qu'elles pouvoient donner des maîtres à l'Empire: & c'est depuis ce premier exemple

que les légions s'accoutumérent à regarder comme un droit qui leur appartenoit, à l'exclusion même du Sénat, de disposer absolument de l'Empire, de faire & de défaire les Empereurs selon leurs caprices, sans respecter le mérite des plus grands & des meilleurs Princes.

3. CÉSAR. POMPÉE.

VOICI deux autres ambitieux, d'un caractére tout différent des premiers : dont l'ambition, couverte & soutenue des qualités les plus éclatantes, paroit moins digne de blâme, & ne fut pas cependant moins pernicieuse à la République.

L'antiquité n'a rien au-dessus de ces deux grands hommes, si l'on ne considére que leurs vertus guerriéres, leurs entreprises, leurs victoires, qui remplirent l'univers de la gloire de leur nom.

César, en moins de dix ans qu'il fit la guerre dans les Gaules, prit de force plus de huit cens villes, domta trois cens nations, combattit à diverses fois en bataille rangée contre trois millions d'ennemis, dont il en tailla en piéces un million, & en fit un million de prisonniers. C'est pourquoi un Historien dit que par la grandeur de ses vûes, par la rapidité de ses conquêtes, par son courage & son intrépidité dans les dangers, il pouvoit être comparé à Alexandre le Grand, mais à Alexandre exemt des excès du vin & de la colére : *Magnitudine cogitationum, celeritate bellandi, patientia periculorum, Magno illi Alexandro, sed sobrio neque iracundo, simillimus.* *Plut. in Cæsar.* *Paterc. lib. 2. n. 41.*

Rien n'égale les éloges que Cicéron donne en mille endroits au mérite de Pompée. Dès sa jeunesse il se signala par de grands commandemens, & par d'importantes expéditions. Il eut part à plus de combats, que ceux de son rang & de son âge n'ont coutume d'en avoir lu. Il remporta autant de triomphes, que le monde a de différentes parties ; autant de victoires, qu'il y a de diverses sortes de guerres. Le bonheur & le courage l'avoient partout accompagné avec tant de constance, qu'on peut dire qu'il étoit en quelque sorte élevé au-dessus de la condi- *Pro Cornel. Balb. n. 9. Pro leg. Manil. n. 28. & 41.*

tion humaine. Enfin toutes les vertus morales, la probité, l'intégrité, le desintéressement, la religion, l'avoient rendu infiniment respectable aux peuples étrangers, & leur avoient fait croire que ce qu'on racontoit de la vertu des anciens Romains, n'étoit point une fable ni une fiction.

Otez à ces deux rivaux l'ambition, & substituez-y un véritable amour de la patrie; je le répéte, l'antiquité n'a point eu de plus grands hommes. Mais l'un ne pouvoit souffrir de supérieur, ni l'autre d'égal. Pompée, dit un Historien, étoit exemt de presque tous les défauts, si ce n'en étoit pas un des plus grands de ne pouvoir souffrir, étant né dans une ville libre & maitresse des nations, où de droit tous les citoiens étoient égaux, de ne pouvoir souffrir qu'aucun l'égalât en dignité & en puissance. Et César, voulant à quelque prix que ce fût dominer & être le maître, répétoit sans cesse des vers d'Euripide qui insinuent que pour monter sur le trône les plus grands crimes ne doivent rien couter:

Vell. Paterc. lib. 2. n. 29.

Cic. lib. 3. Offic. n. 82.

> Nam si violandum est jus, regnandi gratia
> Violandum est: aliis rebus pietatem colas.

Le Triumvirat formé entre Pompée, César, & Crassus, uniquement pour leurs intérêts particuliers, & qui entraîna leur ruine aussi bien que celle de la République, montre ce qu'il faut penser de la probité si vantée du grand Pompée. Il alla plus loin, & pour affermir sa puissance, il ne rougit point de prendre César pour son beaupere, adoptant par cette alliance toutes ses vûes & tous ses desseins criminels, dont il connoissoit l'injustice mieux qu'un autre. Aussi Caton, répondant à ceux qui disoient que les différens survenus entre Pompée & César avoient ruiné la République: *Non*, dit-il, *mais leur union*.

Paterc. lib. 2. n. 44.

Cic. lib. 3. de Off. n. 82.

Plut. in Pomp.

Caton ne s'y étoit point trompé. Il avoit prévû tout ce qui arriva. En voiant toutes les loix renversées, l'autorité du Sénat méprisée, le Peuple corrompu par les largesses des Grands, les premiéres charges de la République vendues publiquement à prix d'argent, au sçû & du consentement même de Pompée, il ne cessoit d'avertir le Sénat & le Peuple qu'ils travailloient eux-mêmes à se donner

ner un maître, & à se dépouiller du plus précieux de leurs biens, qui étoit la liberté.

La chose arriva comme il l'avoit prédit. On vit enfin éclater la discorde. Les deux partis prirent les armes. [a] L'un paroissoit avoir pour lui la justice, l'autre avoit la force. Là les prétextes étoient spécieux, ici les mesures prises plus sagement. Pompée avoit pour lui l'autorité du Sénat, César comptoit sur la valeur de ses soldats. Le parti que prit Pompée d'abandonner Rome & l'Italie, rabattit beaucoup de l'estime qu'on avoit conçûe de son mérite.

Le succès de cette guerre civile fut tel que tout le monde sait. Après beaucoup de sang répandu, & le plus pur sang de la République, César demeura le maître, & s'attribua une puissance souveraine, à laquelle, pour assouvir son ambition, il ne manquoit que le diadéme, & le titre de Roi, qu'il essaia en vain plusieurs fois par ses émissaires de se faire accorder. C'est ce qui hâta sa mort, & qui, par un dernier effort de la liberté expirante, arma contre lui les mains de ses meilleurs amis, & de ceux qu'il avoit le plus comblés de bienfaits. On regarda comme un effet de la vengeance divine, de ce que cet usurpateur, qui après s'être servi du crédit de Pompée pour établir sa tyrannie l'avoit fait périr, étoit tombé mort & percé de coups aux piés de la statue de ce même Pompée.

4. LE JEUNE OCTAVIUS.

LES CHOSES en étoient venues dans la République Romaine à ce point de désordre & de confusion dont parle Polybe, où l'unique reméde des maux présens est l'autorité souveraine d'un homme puissant, seule capable de rétablir l'ordre & la régle. Le jeune Octavius fut cet homme, destiné pour introduire une nouvelle forme de

a Alterius ducis causa melior videbatur, alterius erat firmior. Hîc omnia speciosa, illic valentia. Pompeium Senatus auctoritas, Cæsarem militum armavit fiducia. *Paterc. lib. 2. n. 49.*

gouvernement. Il étoit fils de la niéce de Jule César, qui l'avoit adopté & déclaré son héritier par son testament, & il n'avoit pas encore alors vingt ans accomplis. Dès qu'il eut appris sa mort, il se rendit à Rome, prit le nom de César, distribua aux citoiens tout l'argent que le défunt lui avoit laissé, & par là se fit un puissant parti contre Antoine qui aspiroit à la domination.

Ce fut Cicéron qui contribua le plus à élever le jeune César. Qu'il me soit permis d'exposer ici avec quelque étendue la part qu'eut Cicéron à ce grand événement. J'ai tâché dans le premier Tome de donner quelque idée de son génie & de son éloquence : il ne sera peutêtre pas hors de propos de le montrer maintenant comme politique & comme homme d'Etat. Un Auteur, qui ne sort presque jamais des mains de la jeunesse, mérite d'en être connu de toute maniére.

Cicéron étoit alors tout puissant dans la République. Tous les yeux étoient tournés sur lui, comme sur le plus fort appui & le plus ferme défenseur de la liberté. Sa haine contre Antoine, dont il avoit tout à craindre, contribua beaucoup à le faire pancher du côté d'Octavius : mais il s'attacha aussi à lui, dit Plutarque, par un mouvement secret de vanité & d'ambition, dans l'espérance que les armes de ce jeune homme assureroient & augmenteroient sa puissance & son autorité dans le gouvernement pour le bien de la République.

In vit. Cic.

Ç'avoit toujours été là le foible de Cicéron, qui lui fit faire tant de bassesses à l'égard de César depuis sa victoire, & qui l'empécha même de se défier de Pompée comme il auroit dû faire, & comme on l'y exhortoit [a] en l'avertissant qu'il ne faloit pas toujours compter sur ses paroles, & qu'il étoit aisé, à travers ses beaux discours, de découvrir ce qu'il pensoit & ce qu'il desiroit. Mais Cicéron vouloit être loué, flaté, considéré, emploié. Un éloge où il paroissoit quelque réserve, étoit

a Pompeius solet aliud sentire & loqui : neque tamen tantum valet ingenio, ut non appareat quid cupiat. *Epist. 1. lib. 8. ad Famil.*

capable, sinon de le brouiller, du moins de le refroidir à l'égard de ses meilleurs amis; comme effectivement cela arriva par raport à Brutus,[a] qui s'étoit contenté dans une occasion de l'appeller *un excellent Consul.* Quoi! dit Cicéron, un ennemi parleroit-il plus séchement? Au contraire on obtenoit tout de lui par des louanges & des caresses. Et le jeune César ne les lui épargna point. Il le combloit d'honnêtetés & de flateries: il l'appelloit son pere: il vouloit dépendre en tout de lui, & ne rien faire sans son conseil. Voila pourquoi Cicéron, qui étoit extrêmement vif dans tout ce qu'il prenoit à cœur,[b] l'exalta si fort dans le Sénat & devant le Peuple, & lui fit accorder tant de priviléges, tant de dispenses, tant d'honneurs extraordinaires, en relevant au-dessus des actions les plus glorieuses le courage avec lequel il s'étoit opposé à Antoine. Et comme les gens sensés, qui entrevoioient sans doute dans le jeune César avec beaucoup de mérite un grand fond d'ambition, craignoient que des distinctions si marquées n'eussent des suites fâcheuses, & que la liberté publique n'en souffrît: Cicéron, pour les rassurer, ne cessoit de répéter que bien loin d'en devoir prendre aucune allarme, on devoit au contraire tout attendre de ce jeune homme, dont il connoissoit à fond les sentimens, & pour qui il n'y avoit rien de plus cher que la République, rien de plus respectable que l'autorité du Sénat, rien de plus précieux que l'estime des gens de bien, rien enfin de plus doux ni de plus sensible que la véritable gloire. *Philip. 5. n. 50. 51.*

Brutus, quoiqu'éloigné de Rome & du centre des affaires, lui marquoit les mêmes craintes & les mêmes allarmes. Il lui représentoit que placé dans le haut de- *Brut. Epist. 3. ad Cic.*

a Hic autem (Brutus) se etiam tribuere multum mihi putat, quòd scripserit optimum consulem. Quis enim jejuniùs dixit inimicus? *Ad Att. lib. 12. Epist. 22.*

b Laudo, laudo vos, Quirites, cùm gratissimis animis prosequimini nomen clarissimi adolescentis, vel potiùs pueri: sunt enim facta ejus immortalitatis, non ætatis. Multa memini, multa audivi, multa legi: nihil tale cognovi, &c. *Phil p. 4. n. 3.* Qui nisi in hac rep. natus esset, remp. scelere Antonii nullam haberemus. *Philip. 3. n. 5.*

gré d'autorité & de crédit où pût être un citoien dans une ville libre, & où on le voioit avec joie, il devenoit en quelque sorte responsable de tous les événemens ; que pour un homme comme lui les bonnes intentions ne suffisoient pas, qu'elles devoient être accompagnées de prudence ; & que dans la conjoncture présente le principal effet de la prudence étoit de modérer les honneurs à l'égard de ceux qui rendoient service à la République, le Sénat ne devant jamais rien accorder à un particulier qui pût devenir pour les mal-intentionnés un exemple pernicieux, ou même leur fournir des armes & des forces contre l'Etat.

Cicéron ne connut bien la sagesse & l'importance de ces avis, que quand le jeune César commença à lui échaper. Il sentit alors quel poids c'étoit pour lui que de s'être rendu sa caution envers la République, & il apréhenda de se trouver hors d'état de lui tenir parole. Ce n'est pas qu'il desespérât encore entiérement ; il croioit voir de la ressource dans son bon naturel : mais il craignoit la légéreté & la flexibilité de son âge, & il redoutoit encore plus cette foule de flateurs qui ne cessoient de l'obséder, & qui travailloient à lui renverser l'esprit par de fausses idées d'une vaine & frivole grandeur.

Epist.17. Cic. ad Brutum.

Les conjurés, à la tête desquels étoit Brutus, avoient d'abord été comblés de louanges & d'honneurs ; & le jeune César même, en poursuivant Antoine comme ennemi de la République, avoit paru se déclarer hautement en leur faveur. Mais quand il vit son pouvoir entiérement affermi, il ne dissimula plus, & se démasqua. Ce changement fit une peine extrême à Cicéron, qui en prévoioit bien les suites qu'il n'étoit plus en état d'empêcher. Il lui écrivit à ce sujet une lettre, dans laquelle il imploroit sa protection pour les Conjurés, mais d'une maniére qui blessa vivement la délicatesse de Brutus, à qui, de concert sans doute avec Cicéron, Atticus, leur ami commun, avoit envoié une copie de cette lettre. Brutus en témoigna son étonnement & sa douleur à l'un & à l'autre dans deux lettres qui méritent bien

d'être lûes, & qui montrent, par la noblesse & la grandeur des sentimens qu'on y voit, que c'est avec raison que ce généreux défenseur de la liberté fut appellé le dernier des Romains. J'espére qu'on ne me saura pas mauvais gré si j'en raporte ici quelques traits.

Dans celle qui est adressée à Cicéron, après les premiers complimens il lui ouvre son cœur sur la maniére basse & rampante dont il a écrit à Octavius, qui feroit presque soupçonner que Cicéron croit n'avoir que changé de maître, & non secoué le joug de la domination. » *On ne lui demande*, lui dites-vous, *& on n'attend de lui* » *qu'une chose, qui est qu'il veuille protéger & conserver les* » *citoiens qui sont estimés & chéris des gens de bien, & du* » *peuple Romain.* Quoi! nous voila donc à la discrétion d'Oc- » tavius! & s'il ne lui plait pas de nous protéger, c'en est » fait de nous! Il vaudroit mieux cent fois mourir, que de » lui être redevable de la vie. [a] Je ne croi point les dieux » assez ennemis de Rome, pour vouloir qu'on demande » par grace à Octavius la conservation d'aucun citoien, & » bien moins encore des libérateurs de l'univers: car il nous » convient de prendre ce ton avec des personnes qui ne » savent ni ce qu'il faut craindre pour gens d'un certain » caractére, ni ce qu'il faut demander pour eux, & à qui. » Ne s'agit-il donc plus que de convenir des conditions de » la servitude, & non de repousser la servitude même? » Qu'importe que ce soit ou César, ou Antoine, ou Octa- » vius, qui domine? N'avons-nous pris les armes que pour » changer de maître, & non pour devenir libres? Les » dieux m'arracheront plutôt cent fois la vie, que de m'ar- » racher la résolution où je suis de ne point souffrir, je » ne dis pas que l'héritier de celui que j'ai tué régne en » sa place, mais que mon pere même, s'il revenoit en vie, » se rendît le maître des loix & du Sénat. Vous suppliez

Lib. Epist. ad Brut. Ep. 15.

a Ego medius fidius non existimo tam omnes deos aversos esse à salute populi Romani, ut Octavius orandus sit pro salute cujusquam civis, non dicam pro liberatoribus orbis terrarum. Juvat enim magnificè loqui; & certè decet adversùs ignorantes quid pro quoque timendum, aut à quoque petendum sit...

» pour notre sûreté & pour notre retour à Rome. Mais » croiez-vous que nous fassions aucun cas ni de l'une ni de » l'autre, s'il les faut acheter au prix de l'honneur & de » la liberté ? [a] Vivre pour moi, ce sera de me trouver éloi- » gné de la servitude, & de ceux qui n'en sont point en- » nemis. Tout endroit où je pourrai être libre, me tien- » dra lieu de Rome. [b] Gardez-vous donc bien à l'avenir » de me recommander ainsi à votre César; &, si vous m'en » croiez, de vous y recommander vous-même. Le peu d'an- » nées qu'il vous reste à vivre, ne mérite pas que vous fas- » siez à ce jeune homme des supplications si basses & si » rampantes. Pour moi, je suis bien résolu de ne me point » laisser entraîner par la foiblesse ni par la désertion des » autres. Je tenterai tout, j'entreprendrai tout, pour tirer » notre patrie commune de la servitude; [c] & je regarde- » rai avec pitié ceux en qui ni leur âge avancé, ni la gloi- » re de leurs actions passées, ni l'exemple de courage que » d'autres leur donnent, ne peuvent diminuer l'amour de » la vie. Si le succès répond à nos vœux & à la justice de » notre cause, nous serons tous contens. Si les choses tour- » nent autrement, je ne m'en jugerai pas moins heureux: » car je croi n'être né, & ne devoir vivre, que pour dé- » fendre & délivrer mes citoiens.

Ibid. Epist. 16. Il parle d'une maniére encore plus forte & plus libre dans la lettre qu'il écrit à Atticus. » Je conviens, lui dit- » il, que Cicéron, dans tout ce qu'il a fait, a eu les meil- » leures intentions du monde. Personne ne connoît mieux » que moi son affection & son zêle pour la République. » Mais dans cette occasion, dirai-je qu'il a été ou peu clair- » voiant, lui qui est si sage: ou trop politique, lui qui n'a » point craint pour le salut de l'Etat de se faire un ennemi » d'Antoine? Ce que je sai, c'est qu'en ménageant trop Octa-

a Ego verò longè à servientibus abero, mihique judicabo esse Romam, ubicumque locorum esse licebit.

b Me verò post hac ne commendaveris Cæsari tuo, ne te quidem ipsum, si me audies. Valde carè æstimas tot annos, quot ista ætas recipit, si propter eam causam puero isti supplicaturus es.

c Ac vestri miserebor, quibus nec ætas, neque honores, neque virtus aliena dulcedinem vivendi minuere potuerit.

» vius, il n'a fait que nourrir & irriter sa cupidité & son
» audace. Il se vante d'avoir terminé, sans sortir de Rome,
» la guerre contre Antoine : n'a-c'été que pour lui donner
» un successeur ? Je vous écris ceci avec la plus vive dou-
» leur : mais vous avez exigé de moi que je vous parlasse
» avec une ouverture de cœur entiére. Quelle imprudence,
» ce, d'aller par une crainte aveugle au-devant des maux
» qu'on appréhende, & qu'on auroit peutêtre pu éviter !
» [a] Nous craignons trop la mort, l'exil, & la pauvreté. Il
» semble que Cicéron regarde toutes ces choses comme les
» derniers des malheurs : & pourvû qu'il trouve des per-
» sonnes qui le considérent & le louent, & de qui il ob-
» tienne ce qu'il souhaite, la servitude ne lui fait point de
» peur pour peu qu'elle soit honorable : si pourtant il peut
» y avoir quelque chose d'honorable dans la derniére des
» infamies, accompagnée en même tems des miséres les
» plus extrêmes. Octavius a beau appeller Cicéron son pe-
» re, paroitre vouloir dépendre de lui en tout, lui don-
» ner des louanges, le combler d'honnêtetés : on verra
» bientôt les effets détruire ce langage. Y a-t-il en effet
» rien de plus contraire au sens commun que de donner
» le nom de pere à celui que l'on ne regarde pas comme
» un homme libre ? Mais il est aisé de voir que le bon Ci-
» céron ne songe & ne travaille qu'à se rendre Octavius
» favorable. [b] Je ne fais plus aucun cas de toute sa phi-
» losophie. De quel usage lui sont ces sentimens si nobles
» & si magnifiques dont il a rempli ses livres, en par-
» lant de la mort, de l'exil, de la pauvreté, de la soli-
» de gloire, du véritable honneur, & du zêle qu'on doit
» avoir pour la liberté de sa patrie ? [c] Que Cicéron vive

a Nimiùm timemus mortem, exilium, & paupertatem. Hæc mihi videntur Ciceroni ultima esse in malis : &, dum habeat à quibus impetret quæ velit, & à quibus colatur ac laudetur, servitutem, honorificam modò, non aspernatur : si quicquam in extrema ac miserrima contumelia potest honorificum esse.

b Ego verò jam iis artibus nihil tribuo, quibus scio Ciceronem instructissimum esse. Quid enim illi prosunt quæ pro libertate patriæ, quæ de dignitate, de morte, exilio, paupertate scripsit copiosissimè ?

c Vivat hercule Cicero, qui potest, supplex & obnoxius, si neque ætatis, neque honorum, neque rerum gestarum pudet.

» dans la soumission & dans la servitude, puisqu'il en est » capable, & que ni son âge, ni ses dignités, ni ses ac- » ctions passées ne le font point rougir de prendre un tel » parti. Pour moi nulle condition de la servitude, quel- » que honorable qu'elle puisse paroitre, ne m'empéchera » de déclarer la guerre à la tyrannie, aux commande- » mens accordés contre les régles, à la domination in- » juste, & à toute puissance qui voudra s'élever au-dessus » des loix. « Il finit sa lettre en avouant, que sans rien diminuer de son amitié pour Cicéron, il ne peut pas ne point rabbattre beaucoup de l'estime qu'il en faisoit : parce qu'il ne nous est pas libre de juger autrement des personnes que selon l'idée que nous en avons conçue.

Les choses tournérent comme Brutus l'avoit prévû. Le jeune César s'aperçut bientôt que les gens de bien, tous zélés pour la liberté, songeoient à resserrer son autorité dans les justes bornes d'un pouvoir légitime. Il apprit aussi que Cicéron, qui avoit de la peine à retenir un bon mot, & qui se piquoit d'exceller en raillerie; (dangereux talent pour quiconque gouverne!) que Cicéron, dis-je, en jouant sur l'equivoque d'une expression latine qu'on ne peut faire sentir en françois, parloit de lui comme d'un jeune homme qu'il faloit combler de louanges & d'honneurs, puis s'en défaire: *laudandum adolescentem, ornandum, tollendum.* Mais il fut bien dire qu'il donneroit bon ordre que cela n'arrivât pas: *se non esse commissurum ut tolli possit.*

Epist. 11. lib. 20. ad Famil.

Il y pourvut en effet, & s'étant déclaré tout d'un coup contre les Conjurés, il les fit appeller en jugement. Alors César, Lépidus, & Antoine, s'étant raccommodés, & aiant fait entr'eux cette fameuse ligue si connue sous le nom de second Triumvirat, partagérent les provinces, & firent cette horrible proscription de plus de deux cens des plus illustres citoiens de Rome, dont ils mirent la tête à prix. On vit ici une seconde fois combien l'ambition, dans les personnes qui paroissent du naturel le plus doux, est violente & cruelle, & comment

comment elle éteint dans le cœur tout ſentiment d'honneur, de probité, de reconnoiſſance. Céſar, pour parvenir à ſes fins, après une foible & molle réſiſtance, ſacrifia à la haine d'Antoine ſon bienfaiteur, l'artiſan de ſa fortune, en un mot celui qu'il appelloit ſon pere. Celui qui pendant tant d'années avoit emploié ſa voix pour défendre les intérêts des particuliers & du public, mourut ſans trouver aucun défenſeur. *Paterc. lib. 2. n. 66.*

Quel ſpectacle! On vit la tête de Cicéron placée entre ſes deux mains ſur cette même tribune aux harangues, où comme Conſul, & depuis en qualité de Conſulaire, il avoit tant de fois fait entendre ſa voix; & où cette année-là même il avoit déclamé contre Antoine avec une éloquence plus qu'humaine, & des applaudiſſemens ſans exemple. Il avoit vécu ſoixante & trois ans, & ſa mort auroit pu ne point paroitre prématurée, ſi elle n'avoit point été violente. Son génie éclata également & par les Ouvrages qui en furent le fruit, & par les honneurs qui en furent la récompenſe. Son état de proſpérité, qui dura lontems, fut entremélé d'épreuves fort dures: l'exil, la ruine du parti qu'il avoit embraſſé, la mort d'une fille qu'il aimoit tendrement, une fin ſi tragique & ſi funeſte. De tant de rudes coups, la mort fut le ſeul qu'il ſouffrit en homme de courage. Après tout, ſi l'on veut compenſer le bien & le mal, on peut dire que ce fut véritablement un grand perſonnage, d'une vaſte étendue de génie, qui mérite l'admiration de tous les ſiécles: & pour le louer dignement, il lui faudroit un autre Cicéron. *Liv. in fragm.*

Saint Auguſtin, en parlant de cet événement, fait remarquer combien les vûes des hommes les plus prudens ſont bornées, & combien ils ſont peu clairvoians dans l'avenir. Cicéron avoit embraſſé avec chaleur le parti du jeune Céſar, dans l'eſpérance de ſurmonter par ſon crédit celui d'Antoine ſon ennemi, & de rétablir par ſon moien la liberté: & c'eſt préciſément tout le contraire qui arriva. Ce fut ce jeune homme qui le livra lui-même à la fureur d'Antoine, & qui peu de *De Civ. Dei lib. 3. cap. 30.*

tems après envahit la domination, & se rendit maître de la République.

Pour reprendre la suite du récit & le terminer, César délivré de ses deux rivaux par des événemens qu'il seroit trop long de raporter ici, se trouva seul maître de tout ce qui obéissoit aux Romains. Alors il délibéra avec Agrippa & Mécéne, ses plus intimes amis, s'il rétabliroit la République en son ancienne liberté, en remettant l'autorité entre les mains du Sénat & du Peuple; ou s'il se maintiendroit dans la puissance souveraine. Agrippa, quoiqu'il fût le compagnon de sa fortune, & mari de sa niéce, lui conseilla le premier. Mécéne lui représenta par beaucoup de raisons que l'Etat ne pouvoit plus subsister que sous un Monarque; qu'il ne pouvoit lui-même se démettre de son autorité sans être en danger de sa vie; mais qu'il trouveroit sa gloire aussi bien que sa sûreté dans un gouvernement sage & équitable. César se rendit donc à ce dernier avis. On trouve dans M. de Saint Evremont un portrait de son gouvernement & de son génie, qui mérite d'être lû. J'en insérerai ici un extrait.

Diod. lib. 52. M. de Tillem. vie d'Aug.

» Après la tyrannie du Triumvirat, & la désolation » qu'avoit apporté la guerre civile, il voulut enfin gou- » verner par la raison un peuple qu'il avoit assujetti par » la force; & dégouté d'une violence où l'avoit peut- » être obligé la nécessité de ses affaires, il sut établir » une heureuse sujettion, plus éloignée de la servitude » que de l'ancienne liberté.

» Un des grands soins qu'il eut toujours, fut de bien » faire goûter aux Romains le bonheur du gouverne- » ment, & de leur rendre, autant qu'il put, la domi- » nation insensible. Il rejetta jusqu'aux noms qui pou- » voient déplaire, & sur toutes choses la qualité de Di- » ctateur, détestée dans Sylla, & odieuse en César mê- » me.

» La plupart des gens qui s'élévent, prennent de nou- » veaux titres pour autoriser un nouveau pouvoir. Il » voulut cacher une puissance nouvelle sous des noms

» connus, & fous des dignités ordinaires. Il fe fit appel-
» ler * Empereur de tems en tems pour conferver fon
» autorité fur les légions. Il fe fit créer Tribun ** pour
» difpofer du peuple, Prince du Sénat pour le gouver-
» ner. Mais quand il réunit en fa perfonne tant de pou-
» voirs différens, il fe chargea auffi de divers foins ; &
» il devint l'homme des Armées, du Peuple & du Sé-
» nat, quand il s'en rendit le maître. Encore n'ufa-t-il
» de fon pouvoir que pour ôter la confufion qui s'étoit
» gliffée en toutes chofes. Il remit le Peuple dans fes
» droits, & ne retrancha que les brigues aux élections
» des Magiftrats. Il rendit au Sénat fon ancienne fplen-
» deur, après en avoir banni la corruption. Car il fe
» contenta d'une puiffance tempérée, qui ne lui laiffoit
» pas la liberté de faire le mal : mais il la voulut abfo-
» lue, quand il s'agit d'impofer aux autres la néceffité
» de faire le bien. Ainfi le peuple ne fut moins libre, que
» pour être moins féditieux : le Sénat ne fut moins puif-
» fant, que pour être moins injufte. La liberté ne perdit
» que les maux qu'elle peut caufer, rien du bonheur qu'el-
» le peut produire.

Il eut la joie de voir, dès les premiers jours de fon autorité fouveraine, le temple de Janus fermé, ce qui ne fe faifoit que lorfque les guerres avoient ceffé dans tout l'Empire. Monfieur de Tillemont remarque, après Eufébe, que le Fils de Dieu étant près de fe faire homme pour nous apporter du ciel la paix véritable avec Dieu, avec nous-mêmes, & avec les autres hommes, a voulu donner en même tems une image de cette paix intérieure en établiffant fur la terre une paix extérieure & vifible. Cette paix & cette réunion d'un grand nombre de provinces en une même monarchie, étoit favorable aux deffeins de Dieu par la facilité qu'elle donnoit aux prédicateurs de l'Evangile de paffer de province en province pour porter par tout la lumiére de la

M. de Tillem. vie d'Aug.

* *Il tranfmit à fes fucceffeurs le titre d'Empereur, auffi bien que celui d'Augufte, qu'il avoit reçu après la fameufe journée d'Actium.*

** *Il eut la puiffance Tribunicienne, mais il ne fut point Tribun.*

foi : & les peuples n'étant point occupés par le trouble & le tumulte des guerres, écoutoient avec liberté ce qu'on leur préchoit, & l'embraſſoient avec joie lorſque Dieu ouvroit leurs cœurs par ſa grace.

C'eſt ainſi que Dieu, unique arbitre de tous les événemens humains, décide en maître du ſort des Empires, en preſcrit la forme, en régle les limites, en marque la durée, faiſant ſervir les paſſions & les crimes mêmes des hommes à l'exécution de ſes deſſeins ſur le genre humain pleins de bonté & de juſtice ; & que par les reſſorts cachés d'une ſageſſe qu'on ne peut trop admirer, il diſpoſe de loin, & ſans que les hommes s'en aperçoivent, les préparatifs de la grande œuvre à laquelle tout le reſte ſe raporte, qui eſt l'établiſſement de l'Egliſe, & le ſalut des Elûs.





QUATRIÉME PARTIE.

DE LA FABLE ET DES ANTIQUITÉS.

IL me reste, dans cette quatriéme Partie, à parler de la Fable & des Antiquités. Je le ferai en très peu de mots.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA FABLE.

IL N'Y A guéres de matiére, dans ce qui regarde l'étude des Belles-Lettres, qui soit ni d'un plus grand usage que celle dont je parle ici, ni plus susceptible d'une profonde érudition, ni plus embarrassée d'épines & de difficultés. Mon dessein n'est pas de percer ces obscurités, ni de les éclaircir, mais seulement d'exhorter les jeunes gens à ne pas négliger une étude, dont ils peuvent retirer beaucoup de fruit. Pour cela je me bornerai à deux réflexions, que je ne toucherai même que fort légérement: dont l'une regardera l'origine de la Fable, & l'autre son utilité.

ARTICLE PREMIER.

De l'origine de la Fable.

LA FABLE, qui est un mélange & un composé de Faits

réels & de mensonges embellis & ornés, est née de la vérité, c'est-à-dire de l'Histoire tant sacrée que profane, dont plusieurs événemens ont été altérés en differentes maniéres & en différens tems, soit par les opinions populaires, soit par les fictions poétiques.

Première source de la Fable. Altération des Faits de l'Histoire Sainte.

Je dis que la Fable est née en partie de l'Histoire Sainte, & c'est là sa premiére & sa principale origine. La famille de Noé, instruite parfaitement de la religion par ce saint Patriarche, conserva quelque tems le culte du vrai Dieu dans toute sa pureté. Mais lorsqu'après avoir inutilement entrepris la construction de la tour de Babel elle se fut séparée, & qu'elle se répandit en différentes contrées, la diversité de langage & de demeure fut bientôt suivie de l'altération du culte. La vérité, qui jusques-là n'avoit été confiée qu'au canal seul de la vive voix sujet à mille variations, & qui n'étoit point encore fixée par l'écriture gardienne sûre des faits; la vérité, dis-je, s'obscurcit par un nombre infini de fables, dont les derniéres augmentérent beaucoup les ténébres que les plus anciennes y avoient déja répandues.

La tradition des grands principes & des grands événemens se conserva parmi tous les peuples, non sans quelque mélange de fictions, mais avec des traces de vérité évidentes & tout-à-fait reconnoissables : preuve certaine que ces peuples étoient tous sortis de la même origine.

De là ce sentiment, répandu chez tous les peuples, d'un Dieu souverain, tout-puissant, maître & créateur de l'univers : &, ce qui en est une suite, de la nécessité d'un culte extérieur par des cérémonies & des sacrifices. De là le consentement uniforme & général sur certains faits : la création de l'homme par les mains de Dieu même; son état de bonheur & d'innocence, marqué par le siécle d'or, où la terre, sans être arrosée de ses sueurs, ni cultivée par un pénible travail, lui fournissoit tout en abondance; la chute du même homme, source de tous ses malheurs, suivie d'un déluge de crimes, qui attira celui des eaux; le genre humain sauvé par une arche qui s'arrêta sur une montagne; & ensuite la propagation du genre humain par un seul homme & par ses trois fils.

Mais le détail des actions particuliéres étant moins important, & par cette raison moins connu, fut bientôt altéré par des fables & des fictions, comme on le voit clairement dans la famille même de Noé. Comme il fut pere de trois enfans, & que les peuples qui en étoient descendus se répandirent après le déluge dans les trois différentes parties de la terre; cette histoire a donné lieu à la fable de Saturne, dont les trois enfans, si on en croit les poétes, partagérent entr'eux l'empire du monde.

Cham est le même qu'Ammon, c'est-à-dire Jupiter. *Japhet*, connu sous ce nom dans les poétes, fut aussi adoré sous celui de Neptune, parce que les pays maritimes lui échurent. La postérité de *Sem*, plus religieuse dans plusieurs de ses descendans, a laissé son nom dans un oubli, qui l'a fait prendre pour le Dieu des morts & de l'oubli.

Il est aisé de voir sur quoi est fondée l'histoire scandaleuse de Saturne, traité injurieusement par l'un de ses fils.

Il est aisé aussi de comprendre que la licence des Saturnales, venoit d'une mémoire peu respectueuse de l'ivresse de Saturne, c'est-à-dire de Noé.

La sévére punition de celui qui avoit vû la nudité de Noé, a laissé parmi les payens la mémoire de l'indignation de Saturne, qui, selon Callimaque, fit une loi irrévocable, que quiconque auroit une pareille témérité à l'égard des dieux, perdroit aussitôt la vûe.

Callimach. hymn. εἰς λουτρὰ τῆς παλλάδος.

Quels raports ne trouve-t-on point entre Moyse & Bacchus : & ainsi de beaucoup d'autres ?

Voila donc certainement une des sources de la Fable, qui est l'altération des faits & des événemens de l'Histoire Sainte.

LE MINISTÉRE des Anges à l'égard des hommes, en a été une autre. Dieu, qui avoit associé les Anges à sa nature spirituelle, à son intelligence, à son immortalité, a voulu encore les associer à sa providence dans le gouvernement du monde, soit en ce qui concerne la nature & les élémens, soit en ce qui a raport à la conduite des peuples. L'Ecriture nous parle d'Anges qui président aux eaux, aux vents, aux foudres, aux tonnerres, aux trem-

Seconde source de la Fable. Ministére des Anges.

Apoc. c. 7. v. 1. c. 8. v. 1-5. & 7. c. 16. v. 5.

blemens de terre. Elle nous en montre d'autres, qui armés d'une épée foudroiante ravagent toute l'Egypte, font périr par la peste dans Jérusalem un peuple innombrable, exterminent l'armée d'un Prince impie. Il y est fait aussi mention d'un Ange prince & protecteur de l'empire des Perses; d'un autre, prince de celui des Grecs; de l'Archange Michael, prince du peuple de Dieu. Le ministére extérieur des Anges est aussi ancien que le monde, comme on le voit par l'exemple du Chérubin placé à la porte du Paradis terrestre pour en garder l'entrée.

Dan. ch. 10. v. 10. & 21.

Noé, & les Patriarches, étoient parfaitement instruits de cette vérité qui les intéressoit très vivement, & ils avoient eu soin sans doute d'en instruire leurs familles; qui peu à peu perdant les idées plus pures & plus spirituelles d'une Divinité cachée & invisible, ne furent plus attentifs qu'aux ministres de ses bienfaits & de ses vengeances. Il a pu arriver de là que les hommes se soient formé l'idée de dieux, dont les uns présidoient aux fruits de la terre, d'autres aux fleuves, ceux-là à la guerre, ceux-ci à la paix, & ainsi de tout le reste; de dieux, dont le pouvoir & le ministére étoient bornés à certaines contrées, & à certains peuples: mais qui tous étoient soumis à l'autorité d'un Dieu suprême.

Troisiéme source de la Fable, Détail où entre la Providence dans le gouvernement du monde.

S. Aug. de Civit. Dei. lib. 4. cap. 8.

Un autre principe de religion, gravé généralement dans l'esprit de tous les peuples, a donné lieu encore à la multiplicité des divinités payennes: c'est la persuasion où l'on a toujours été, que la providence divine préside à tous les événemens humains grands ou petits, & qu'aucun, sans exception, n'échape à son attention ni à ses soins. Mais les hommes, effraiés du détail immense où il faloit que la Divinité descendît, ont cru la devoir soulager, en donnant à chaque dieu en particulier une fonction propre & personnelle: *singulis rebus propria dispertientes officia numinum.* Le soin de toute la campagne auroit donné trop d'affaires à un dieu seul: les terres étoient confiées à l'un, les montagnes à l'autre, les collines à un troisiéme, les vallées à un autre encore. Saint Augustin compte une douzaine de divinités différentes, toutes occupées autour d'un chalumeau de blé, dont chacune d'elles,

les, selon sa destination, prend un soin particulier dans les différens tems, depuis le premier moment que la semence a été jettée en terre, jusqu'à ce que le blé soit parfaitement mûri.

Outre [a] la foule de dieux du bas étage destinés à ces menues fonctions, il y en a d'autres, dit saint Augustin, [b] plus considérables, & d'un rang plus élevé, parce qu'apparemment ils ont une plus noble part au gouvernement du monde.

Id. lib. 7. cap. 2.

[c] MAIS, ajoute le même Pere, ce sont ces dieux-là même plus importans & plus renommés que la Fable a le plus décriés & diffamés, en leur attribuant les crimes les plus honteux & les désordres les plus détestables, des meurtres, des adultéres, des incestes; au lieu que par raport à ces petits dieux, leur obscurité & leur bassesse, en les laissant dans l'oubli, a mis leur honneur en sûreté. Et ceci a encore été une source féconde de fictions, que la corruption du cœur de l'homme a fournie à la Fable, pour pallier & excuser les désordres les plus affreux par l'exemple des dieux mêmes.

Quatriéme source de la Fable, Corruption du cœur humain, qui a voulu autoriser ses crimes & ses passions.

Il n'y avoit point d'infamie qui ne fût autorisée, & même consacrée, par le culte qu'on rendoit à certains dieux. On chantoit dans la solennité de la Mere des dieux des chansons, dont la mere d'un Comédien auroit rougi: & Scipion Nasica, qui fut choisi par le Sénat comme le plus honnête homme de la République pour aller recevoir sa statue, auroit été bien fâché que sa mere eût été déesse à ce prix, & eût tenu la place de Cybéle.

Id. lib. 2. cap. 4. & 5.

[d] Les Philosophes blâmoient toutes ces impures cérémonies, mais timidement, à voix basse, & seulement dans l'enceinte de leurs écoles. Religieux parmi leurs disciples, ils suivoient le peuple dans les temples & aux théa-

a Illam quasi plebeiam numinum multitudinem minutis opusculis destinatam.

b Numina selecta dicuntur..... quia opera majora ab his administrantur in mundo.

c Illam infimam turbam ipsa ignobilitas texit, ne obrueretur opprobriis.... Vix selectorum quispiam, qui non in se notam contumeliæ insignis acceperit. *Lib. 7. cap. 4.*

d Etsi non liberè prædicando, saltem utcumque in disputationibus mussitando, talia se improbare testati sunt. *Lib. 6. cap. 1.*

Lib 6. cap. 10. tres, où ces abominations avoient lieu : & Sénéque, dans un ouvrage que nous avons perdu, où il invectivoit avec la derniére force contre ces superstitions sacriléges, déclare pourtant que le Sage s'y conformera au dehors pour suivre les loix de l'Etat, quoiqu'il sache bien qu'un tel culte, loin de plaire aux dieux, n'est capable que de les irriter : *Quæ omnia sapiens servabit, tanquam legibus jussa, non tanquam diis grata.*

Cinquiéme source de la Fable, Honneurs rendus aux parens, aux Inventeurs des arts, aux Héros, &c.

Je ne me propose pas de raporter ici toutes les sources d'où la Fable est sortie, mais d'en indiquer seulement quelques-unes des plus connues. On peut mettre dans ce nombre le sentiment d'admiration ou de reconnoissance qui a porté les hommes à attacher l'idée de divinité à tout ce qui frapoit leur vûe, ou qui les touchoit de près, ou qui paroissoit leur procurer quelque utilité ; tels que sont le soleil, la lune, les étoiles, les peres à l'égard de leurs enfans, & les enfans à l'égard de leurs peres ; les personnes qui avoient ou inventé, ou perfectionné les arts utiles au genre humain ; les Héros qui s'étoient distingués dans la guerre par un courage extraordinaire, ou qui avoient purgé la terre des brigands ennemis du repos public ; enfin tous ceux qui par quelque vertu ou quelque action éclatante paroissoient au dessus du commun des hommes. Et l'on sent bien, sans que j'en avertisse, que l'Histoire profane, aussi bien que la sacrée, a donné lieu à tous ces demi-dieux & à ces Héros que la Fable a placés dans le ciel, en réunissant souvent sur la tête & sous le nom d'un seul des actions très séparées & pour les tems, & pour les lieux, & pour les personnes.

ARTICLE SECOND.

De l'utilité de la Fable.

Ce que j'ai dit jusqu'ici de l'origine des Fables, qui doivent leur naissance à la fiction, à l'erreur, au mensonge, à l'altération des faits historiques, & à la corruption du cœur humain, peut donner lieu à une question, & faire demander s'il est fort à propos d'instruire des enfans

chrétiens de toutes les foles inventions, & des réveries absurdes, dont il a plu au paganisme de remplir les livres de l'antiquité.

Cette étude, quand elle est faite avec les précautions & la sagesse que demande & qu'inspire la religion, peut être d'une grande utilité pour les jeunes gens.

PREMIÉREMENT elle leur apprend ce qu'ils doivent à Jesus-Christ leur Libérateur, qui les a arrachés de la puissance des ténébres, pour les faire passer à l'admirable lumiére de l'Evangile. Avant lui qu'étoient les hommes, même les plus sages & les plus réglés; ces célébres Philosophes, ces grands Politiques, ces fameux Législateurs de la Gréce, ces graves Sénateurs de Rome, en un mot toutes les nations du monde les mieux policées & les plus éclairées? La Fable nous l'apprend. C'étoient des adorateurs aveugles du démon, qui fléchissoient le genou devant l'or, l'argent, & le marbre; qui offroient de l'encens & des priéres à des statues sourdes & muettes; qui reconnoissoient pour dieux des animaux, des reptiles, des plantes même; qui ne rougissoient point d'adorer un Mars adultére, une Vénus prostituée, une Junon incestueuse, un Jupiter souillé de tous les crimes, & digne par cette raison de tenir le premier rang parmi les dieux.

Quelles impuretés, quelles abominations ne régnoient point dans leurs cérémonies, dans leurs solennités, dans leurs mystéres! Les temples des dieux étoient des écoles de désordre: leurs tableaux, des invitations au crime: leurs bois sacrés, des lieux de prostitution: leurs sacrifices, un mélange affreux de superstitions & de cruautés.

Voila ce qu'ont été tous les hommes, à l'exception du peuple Juif, pendant plus de deux mille ans. Voila ce qu'ont été nos peres, & ce que nous serions encore nous-mêmes, si la lumiére de l'Evangile n'eût dissipé nos ténébres. Chaque histoire de la Fable, chaque circonstance de la vie des dieux, doit nous remplir en même tems de confusion, d'admiration, de reconnoissance; & semble nous crier à haute voix, ce que saint Paul disoit aux Ephésiens: *Souvenez-vous*, & ne l'oubliez jamais, *qu'étant Gentils par votre origine... vous n'aviez point l'espérance des* Eph. 2. 11. 12.

biens promis, & que vous étiez sans Dieu en ce monde.

Un second avantage de la Fable, c'est qu'en nous découvrant les cérémonies absurdes & les maximes impies du paganisme, elle doit nous inspirer un nouveau respect pour l'auguste majesté de la religion chrétienne, & pour la sainteté de sa morale. L'Histoire Ecclésiastique nous apprend qu'un saint Evêque *, pour achever de décrier l'idolâtrie dans l'esprit des fidéles, produisit à la lumiére, & exposa aux yeux du public, tout ce qui se trouva dans l'intérieur d'un temple qu'il avoit fait démolir; des ossemens d'hommes, des membres d'enfans immolés aux démons, & beaucoup d'autres vestiges du culte sacrilége que les payens rendoient à leurs divinités. C'est à peu près l'effet que doit produire dans l'esprit de toute personne sensée l'etude de la Fable : & c'est aussi l'usage qu'en ont fait les saints Peres, & tous les Apologistes de la religion chrétienne.

* *Théophile Evêque d'Alexandrie. Theodor. 5. c. 22. Ruff. 11. c. 22. & 23. Socr. 5. c. 16.*

Il est impossible d'entendre les livres qu'ils ont composés sur ce sujet, sans avoir quelque connoissance des Fables. Le grand ouvrage de saint Augustin, qui a pour titre de la Cité de Dieu, & qui a fait tant d'honneur à l'Eglise, est en même tems & une preuve de ce que j'avance, & un parfait modéle de la maniére dont on doit sanctifier les études profanes. Il en faut dire autant des autres Peres qui ont travaillé sur le même plan dès les premiers siécles de l'Eglise, Théophile d'Antioche, Tatien, Arnobe, Lactance, Théodoret, Eusébe de Césarée, & sur tout saint Clément d'Alexandrie, dont les Stromates sont un livre fermé & inaccessible à quiconque n'est point versé dans cette partie de l'ancienne érudition : au lieu que la connoissance des Fables en facilite infiniment l'intelligence; ce qui ne doit pas être compté pour un médiocre avantage.

C'en est encore un d'une fort grande étendue, & particulier aux jeunes gens pour qui j'écris, que l'intelligence des Auteurs soit grecs, soit latins, soit françois même, dans la lecture desquels on est souvent arrêté tout court, si l'on n'a quelque teinture de la Fable. Je ne parle pas seulement des Poétes, dont on sait qu'elle est comme le

langage naturel : elle eſt ſouvent emploiée auſſi par les Orateurs, & elle leur fournit quelquefois par d'heureuſes applications des traits fort vifs & fort éloquens. Tel eſt, par exemple, entre beaucoup d'autres, celui qu'on trouve dans une harangue de Cicéron au ſujet de Mithridate roi de Pont. L'Orateur marque que ce Prince, fuiant devant les Romains après la perte d'une bataille, trouva le moien d'échaper aux mains avares des vainqueurs en répandant ſur la route d'eſpace en eſpace une partie des tréſors & des dépouilles que lui avoient acquis ſes conquêtes paſſées : à peu près, dit-il, comme on raporte que Médée, pourſuivie par ſon pere dans la même région, répandit ſur les chemins les membres de ſon frere Abſyrte dont elle avoit coupé le corps en piéces, afin que le ſoin de ramaſſer ces membres épars, & la douleur dont un ſi triſte ſpectacle pénétreroit un pere, retardaſſent la vivacité de ſa pourſuite. La reſſemblance eſt parfaite ; ſi ce n'eſt, comme le remarque Cicéron, que ce fut la triſteſſe qui arréta Aëta pere de Médée, & la joie les Romains.

Pro Lege Manil. n. 22.

Il est d'autres eſpéces de livres, expoſés aux yeux de tout le monde : les tableaux, les eſtampes, les tapiſſeries, les ſtatues. Ce ſont autant d'énigmes pour ceux qui ignorent la Fable, qui ſouvent en eſt l'explication & le dénouement. Il n'eſt pas rare que dans les entretiens on parle de ces matiéres. Ce n'eſt point, ce me ſemble, une choſe agréable, que de demeurer muet & de paroitre ſtupide dans une compagnie, faute d'avoir été inſtruit pendant la jeuneſſe d'une choſe, qui coûte fort peu à apprendre.

Toutes ces raiſons m'ont toujours fait ſouhaiter qu'on travaillât à une Hiſtoire de la Fable, qui pût être miſe entre les mains de tout le monde, & qui fût faite exprès pour les jeunes gens. Le livre du Pere Gautruche eſt à peu près de ce genre : mais il n'a pas aſſez d'étendue, non plus que le traité du Pere Jouvenci, dont le titre eſt *Appendix de Diis*, & qui d'ailleurs eſt excellent. Celui de M. l'Abbé Banier renferme en trois tomes une grande partie de ce qu'on peut deſirer ſur la Fable, dont il tire le fond de l'hiſtoire même, ce qui eſt en ce genre le meilleur ſy-

ſtême, & dont il explique les différentes ſources avec beaucoup de ſolidité & d'érudition : mais cet ouvrage eſt trop ſavant & trop étendu pour de jeunes gens ; comme le ſeroit auſſi celui du Pere Tournemine, dont il nous a tracé un plan, qui feroit deſirer que l'ouvrage fût achevé. On a donné depuis peu un Livre, qui a pour titre Dictionnaire de la Fable. Il peut être fort utile pour s'éclaircir ſoi-même ſur les difficultés qu'on trouve dans ſes lectures ſur la Fable : mais ce n'en eſt pas une hiſtoire ſuivie.

On pourroit en donner une, renfermée en un ſeul tome, qui fût d'une raiſonnable étendue ; où l'on raporteroit les faits les plus conſidérables & les plus connus, & qui peuvent le plus contribuer à l'intelligence des Auteurs. Il ſeroit bon, ce me ſemble, d'éviter ce qui n'a raport qu'à l'érudition, & qui rendroit l'étude de la Fable plus difficile, & moins agréable ; ou du moins de rejetter dans de courtes notes les réflexions qui ſeroient de ce genre. Mais avant tout, il faudroit en écarter avec une ſévérité inflexible tout ce qui pourroit nuire à la pureté des mœurs, & n'y laiſſer, non ſeulement aucune hiſtoire, mais aucune expreſſion, qui pût bleſſer le moins du monde des oreilles chaſtes & chrétiennes.

CHAPITRE SECOND.

DES ANTIQUITÉS.

OUTRE les événemens contenus dans l'Hiſtoire, & les réflexions qui en ſont une ſuite naturelle ; cette étude renferme encore une autre partie, moins néceſſaire & moins agréable à la vérité, mais qui peut être fort utile, ſi elle ſe fait avec goût & diſcernement : je veux dire la connoiſſance des uſages, des coutumes, & de tout ce qu'on entend par le nom d'Antiquités. Il me ſemble qu'il en eſt à peu près de ceux qui étudient l'Hiſtoire,

comme des voiageurs. Ceux-ci pour l'ordinaire se proposent un certain but, qui est d'arriver dans leur patrie, ou dans quelque autre lieu où leurs affaires & leurs intérêts les appellent : & c'est ce but, ce motif, qui les fait agir, & les met en mouvement. Ils ne laissent pas néanmoins, s'ils en ont le loisir, & s'ils se piquent de curiosité, d'examiner chemin faisant ce qui se rencontre sur leur route de plus remarquable, & d'en faire des espéces de journaux & de mémoires pour leur usage particulier. Voila ce qu'on doit aussi pratiquer en étudiant l'Histoire; c'est-à-dire, qu'outre la suite des faits & des événemens, & les sages réflexions ausquelles ils donnent lieu, on doit encore y ramasser avec soin tout ce qui regarde les usages, les coutumes, les loix, les arts, & mille autres connoissances curieuses, qui servent à orner l'esprit, & qui contribuent aussi beaucoup à l'intelligence parfaite de l'Histoire.

Utilité de l'étude des Antiquités.

CETTE ÉTUDE est, jusqu'à un certain point, d'une nécessité absolue pour tous les maîtres. Sans elle il y a dans tous les Auteurs beaucoup d'expressions, d'allusions, de comparaisons, qu'on ne peut entendre : sans elle il n'est presque pas possible de faire un pas dans la lecture même de l'Histoire, qu'on ne se trouve arrété par des difficultés, dont souvent une légére connoissance de l'Antiquité donneroit la solution. Qu'on parcoure seulement le premier livre de Tite-Live, qui avec l'origine du Peuple Romain renferme celle de presque toutes ses loix & ses coutumes, & l'on reconnoitra de quelle utilité & de quel secours est l'étude dont je parle.

Je sai que cette étude, comme toutes les autres, si on la pousse trop loin, a ses dangers & ses écueils. Il y a une sorte d'érudition obscure & mal conduite, qui ne s'occupe que de questions également vaines & épineuses, qui dans chaque matiére cherche ce qu'il y a de plus abstrus & de plus inconnu, & qui se borne presque à la découverte de choses absolument superflues, qu'il seroit souvent

plus utile d'ignorer que de ſavoir. [a] Sénéque, en plus d'un endroit, ſe plaint que ce mauvais goût, qui avoit pris naiſſance chez les Grecs, étoit paſſé chez les Romains, & commençoit à ſaiſir la nation. [b] Il remarque qu'il y a, en matiére d'étude, comme dans le reſte, un excès & une intempérance vicieuſe: Qu'il n'eſt pas moins blâmable de faire à grands frais un amas de connoiſſances inutiles, que de meubles ſuperflus: Que cette ſorte d'érudition n'eſt propre qu'à faire d'importuns diſcoureurs, ſottement entêtés de leur mérite, & qui dans le fond ſont de vrais ignorans. Il parle de Didyme, ce fameux Grammairien, qui avoit compoſé quatre mille volumes, où il examinoit une infinité de queſtions inutiles, qui n'étoient bonnes qu'à être oubliées. Je le trouverois, dit Sénéque, bien malheureux, s'il avoit été condanné, je ne dis pas à compoſer, mais ſeulement à lire un ſi grand nombre de livres: *Quatuor millia librorum Didymus Grammaticus ſcripſit; miſer, ſi tam multa ſupervacua legiſſet.*

Juvenal [c] ſe moque auſſi avec raiſon du mauvais goût de ceux de ſon tems, qui exigeoient qu'un Précepteur fût en état de répondre ſans préparation ſur mille queſtions abſurdes & ridicules. En effet, c'eſt bien peu connoitre le prix du tems, & bien mal placer ſa peine & ſon travail, que de les emploier à l'étude de choſes obſcures &

a Ecce Romanos quoque invaſit inane ſtudium ſupervacua diſcendi. *Lib. de brev. vit. cap.* 14.

b Plus ſcire velle, quàm ſit ſatis, intemperantiæ genus eſt.... An tu exiſtimas reprehendendum, qui ſupervacua uſu ſibi comparat, & pretioſarum rerum pompam in domo explicat? non putas eum, qui occupatus eſt in ſupervacua literarum ſuppellectile? Quid quòd iſta liberalium artium conſectatio moleſtos, verboſos, intempeſtivos, ſibi placentes facit, & ideo non dicentes neceſſaria, quia ſupervacua didicerunt. *Epiſt.* 88.

c Sed vos ſævas imponite leges,
Ut præceptori verborum regula conſtet;
Ut legat hiſtorias; auctores noverit omnes
Tanquam ungues digitoſque ſuos, ut fortè rogatus
Dum petit aut thermas, aut Phœbi balnea, dicat
Nutricem Anchiſæ, nomen patriamque novercæ
Anchemoli; dicat, quot Aceſtes vixerit annos,
Quot Siculus Phrygibus vini donaverit urnas. *Juven. lib.* 3. *Sat.* 7.

difficiles,

difficiles, & en même tems, comme le dit [a] Cicéron, non néceſſaires; & quelquefois même vaines & frivoles.

Turpe eſt difficiles habere nugas,
Et ſtultus labor eſt ineptiarum.

Martial.

Un maître ſenſé évitera avec ſoin ce défaut. En s'appliquant à l'Hiſtoire & aux Antiquités, il ne pouſſera point trop loin ſes recherches, & gardera dans cette étude une ſage ſobriété. Il ſe ſouviendra de ce que dit Quintilien, que c'eſt une ſote & pitoiable vanité que de ſe piquer de ſavoir ſur un ſujet tout ce qu'en ont dit les auteurs les moins eſtimables; qu'une telle occupation uſe & conſume mal à propos un tems & des efforts que l'on doit réſerver pour de meilleures choſes; & qu'entre les vertus & les perfections d'un bon maître, celle de ſavoir ignorer certaines choſes n'eſt pas la moindre. *Ex quo mihi inter virtutes Grammatici habebitur, aliqua neſcire.*

Quintil. lib. 1. cap. 8.

Il y a un art de faire entrer de l'agrément dans ces matiéres ſéches pour l'ordinaire & rebutantes, de les aſſaiſonner par de courtes hiſtoires ou réflexions qu'on y mêle, d'en écarter preſque toutes les difficultés & les épines, de n'en laiſſer cueillir aux jeunes gens pour ainſi dire que la fleur, de réveiller leur goût & de piquer leur curioſité par des traits ſinguliers & frapans: en un mot de leur faire deſirer & attendre avec quelque impatience cette ſorte d'exercice.

Avec ces précautions on ne peut trop recommander l'étude des Antiquités ni aux écoliers, ni aux maîtres. Ceux-ci la doivent regarder comme un de leurs devoirs eſſentiels. Elle fait partie d'une érudition qui eſt non ſeulement convenable, mais abſolument néceſſaire à des perſonnes deſtinées par leur état à étudier & à enſeigner les Belles-Lettres. L'Univerſité dans tous les tems s'eſt diſtinguée par cet endroit autant que par tous les autres. On a toujours vû ſortir de ſon ſein des Savans en tout genre,

a Alterum eſt vitium, quòd quidam nimis magnum ſtudium multamque operam in res obſcuras atque difficiles conferunt, eaſdemque non neceſſarias. *Offic. lib. 1. n. 19.*

qui ont fait honneur à la litérature & à la Nation par les doctes ouvrages qu'ils ont donnés au public : Turnebe, Muret, Buchanan, Scaliger, Casaubon, & tant d'autres, qui ont enseigné ou étudié dans l'Université de Paris.

C'est à nous à soutenir leur gloire, & à regarder leur réputation comme un riche & précieux patrimoine que nous devons transmettre à nos successeurs dans son entier, & ne pas souffrir qu'il diminue ou se dissipe par notre paresse & notre indolence. Nous voions plusieurs de nos confréres se distinguer dans l'Université, chacun selon son goût & son attrait, en différens genres de litérature : composition en prose ou en vers grecs & latins ; étude profonde de la Rhétorique & des anciens Rhéteurs, de la Poétique & des Maîtres qui en ont traité, de la Grammaire en général, & de toutes ses parties ; connoissance exacte des Auteurs anciens, de l'Histoire tant Grecque que Romaine, & des Antiquités de l'une & de l'autre nation. Une noble émulation nous est permise en ce point. Nous devons, tous tant que nous sommes, faire effort pour atteindre, & même, s'il se peut, pour passer ceux qui jusqu'ici nous ont devancés.

Il ne s'agit pas seulement de la gloire de l'Université, mais de l'honneur de la Nation, qui doit nous toucher sensiblement. Il semble que certains peuples voisins travaillent à nous enlever la gloire de l'érudition par l'application extraordinaire qu'ils donnent aux sciences, & par les grands & doctes ouvrages dont ils enrichissent le public. Ils ne peuvent disputer aux François celle d'exceller dans ce qui regarde l'éloquence & la poésie, l'étude des Belles-Lettres, la finesse & la délicatesse de la composition ; le siécle de Louis le Grand aiant été pour nous, ce que fut autrefois celui d'Auguste pour les Romains, c'est-à-dire la régle & le modéle du bon goût en tout genre. En conservant avec soin & avec jalousie cette glorieuse partie de notre ancien héritage, il n'en faut pas négliger une autre, qui doit aussi nous être fort précieuse ; & la perfection de notre état est de joindre ensemble ces deux choses, le bon goût des Belles-Lettres, & celui de l'érudition.

Ces deux parties, quoique bien différentes, ne sont point incompatibles, & elles doivent se préter un mutuel secours. En effet l'érudition brille tout autrement, quand elle est soutenue d'une composition fine & délicate, telle qu'on la voit dans les ouvrages de Muret, de Manuce, & de beaucoup d'autres illustres Savans qui ont fait tant d'honneur à la litérature: & d'un autre côté la délicatesse de la composition est infiniment relevée par la solidité & la multiplicité des pensées & des choses que l'érudition lui fournit.

Je ne sai si l'amour de la patrie, & la prévention pour un corps dont j'ai l'honneur d'être, m'aveuglent: mais il me semble que les deux caractéres dont je viens de parler se trouvent heureusement réunis dans la plupart des Mémoires qu'a donné au public l'Académie Roiale des Inscriptions & des Belles-Lettres. On y trouve une grande partie des Antiquités expliquées avec beaucoup de netteté & d'élégance. J'en ai fait grand usage dans le peu que j'en raporte ici. Le double titre d'Inscriptions & de Belles-Lettres que porte cette Académie, marque assez que son but est de joindre la délicatesse de la litérature à la profondeur de l'érudition. Pour ne point parler de beaucoup d'autres savans Académiciens, tels qu'étoient M. l'Abbé Fraguier & M. l'Abbé Massieu, elle a perdu depuis peu un excellent sujet, qui réunissoit dans un degré éminent ces deux qualités: je parle de M. Boivin le jeune, Professeur Roial en langue Grecque, Garde de la Bibliotheque du Roi, & l'un des Quarante de l'Académie Françoise. Il avoit une vaste érudition, & je ne sai si dans toute l'Europe il y avoit un homme qui possédât la langue Grecque plus parfaitement que lui. Mais en même tems il composoit dans les trois langues, grecque, latine, & françoise, soit en prose, soit en vers, avec une extrême délicatesse. Plusieurs de nos plus habiles Professeurs de l'Université ne manquoient jamais de lui montrer leurs compositions, & ils se trouvoient toujours bien de sa critique, également modeste & judicieuse. Pour moi, quoiqu'il fût mon cadet pour l'âge, je l'ai toujours regardé comme mon maître pour les Belles-Lettres, sur

tout pour le grec ; & je lui dois une grande partie du peu que je sai.

C'est à cette érudition que doivent tendre les jeunes maîtres qui songent à faire des études sérieuses, & à conduire celles des autres. La longueur & la difficulté du travail ne doivent point les rebuter. En consacrant tous les jours un certain tems réglé à la lecture des anciens Auteurs, ils feront peu-à-peu un amas de richesses, dont ils seront eux-mêmes étonnés dans la suite. Il ne s'agit que de commencer, de mettre le tems à profit, & de faire ses remarques avec ordre & clarté. Pour savoir ce qu'il est à propos d'observer dans ses lectures, il faudroit déja avoir quelque goût & quelque teinture d'érudition. Ainsi, pour me renfermer dans celle dont il s'agit ici, il seroit à souhaiter qu'un maître, avant que de s'engager dans l'étude des anciens Historiens, eût parcouru au moins ce que Rosinus a écrit sur les antiquités Romaines. Ce travail n'est pas de longue haleine, & il peut cependant être d'un grand usage pour les jeunes maîtres dans la lecture des Auteurs, en les rendant attentifs à plusieurs choses, qui sans cela pourroient leur échaper. On a un petit traité latin du P. Cantel Jésuite, intitulé *De Romana Republica*, qui est fort propre pour les commençans. Il y en a un françois, * mais fort abrégé, qui a pour titre, *Abrégé des Antiquités Romaines*, qu'on pourroit mettre entre les mains des jeunes gens, jusqu'à ce qu'on en ait fait un exprès pour eux : & j'espére que quelque habile maître voudra bien se charger de ce petit ouvrage.

* *Il est imprimé chez Jean-Luc Nion, près le Collége Mazarin.*

On peut raporter à sept ou huit chefs une bonne partie de ce qui regarde les Antiquités: La religion ; le gouvernement politique ; la guerre ; la navigation ; les monumens & édifices publics ; les jeux ; les combats ; les spectacles ; les arts & les sciences ; les usages de la vie commune, comme les repas, les habits, les monnoies, &c.

Chacune de ces parties en renferme beaucoup d'autres. Par exemple, sous le titre de religion sont compris, les dieux ; les prêtres ; les temples ; les vases, meubles, instrumens emploiés à divers actes de religion ; les sacrifi-

ces ; les fêtes ; les vœux & les oblations ; les oracles & les préfages. Sous le titre de gouvernement politique, les Comices ou Aſſemblées, les différentes Magiſtratures ; les Loix, les Jugemens. Et ainſi de tout le reſte.

Il y a mille choſes curieuſes, & dignes certainement d'être obſervées, qu'un maître un peu verſé dans cette étude fait remarquer à ſes diſciples ſelon que l'occaſion s'en préſente ; & à la longue il leur remplit l'eſprit d'un grand nombre de connoiſſances utiles & agréables, qui ne leur coûtent preſque aucun travail. Quelques exemples en ſeront la preuve, & montreront combien l'étude des Antiquités peut ſervir ſoit pour exciter la curioſité des jeunes gens & leur inſpirer du goût pour la lecture, ſoit même pour leur inſinuer d'utiles principes par raport aux mœurs & à la religion. Je me bornerai ici à un ſeul article qui regarde les Arts, & je n'en traiterai qu'une très médiocre partie.

FAITS ET RÉFLEXIONS *ſur ce qui regarde l'invention des Arts.*

IL EST important, en liſant les Auteurs, d'y remarquer ſoigneuſement l'origine des arts & des ſciences, leurs différens progrès, leur décadence & leur chute, les faits rares & curieux qu'on y trouve ſur ce ſujet, les hommes illuſtres qui y ont excellé, les Princes qui en ont fait fleurir l'étude en accordant leur protection aux perſonnes qui ſe diſtinguoient en quelque genre que ce fût ; & l'on ne doit pas omettre les découvertes qui ont échapé aux recherches des anciens, & qui étoient réſervées pour les ſiécles poſtérieurs. Je ne toucherai que les deux derniers articles, & je me contenterai d'en indiquer ſeulement quelques exemples. J'y joindrai quelque choſe ſur les meſures & les monnoies.

§. I. *Découvertes échapées aux Anciens.*

LES JEUNES GENS entendent ſouvent parler de cavalerie dans les deſcriptions de combats dont les auteurs

ſont pleins, mais il eſt rare qu'ils faſſent attention à une choſe fort étonnante en elle-même, & qu'on a de la peine à comprendre : c'eſt qu'anciennement les cavaliers ne ſe ſervoient point d'étriers. Il faloit donc, quand l'âge les appeſantiſſoit, qu'ils ſe fiſſent mettre à cheval par leurs Ecuiers s'ils en avoient, ou qu'ils priſſent l'avantage d'un terrain plus élevé, ou de quelque pierre, ou d'un tronc d'arbre. Plutarque obſerve que Gracchus fit mettre ſur les grands chemins d'eſpace en eſpace des pierres pour aider les cavaliers à monter à cheval.

In vit. Gracch.

On eſt ſurpris avec raiſon que les Anciens n'aient point emploié le verre pour leurs fenêtres. Le verre cependant étoit en uſage chez eux. Sans parler des glaces & des miroirs dont les chambres étoient parées, on emploioit le verre pour faire des vaſes, des taſſes, des gobelets, qui imitoient parfaitement le cryſtal, & qui n'étoient pas un des moindres ornemens des buffets. Quoi de plus facile que d'en faire des vitres ? Cependant les anciens ne s'en étoient point aviſés.

Ils n'uſoient point non plus de lin pour les chemiſes, qui contribuent beaucoup pourtant à la propreté & à la ſanté : & c'eſt une des raiſons qui rendoient chez eux le bain abſolument néceſſaire.

On fait de même obſerver aux jeunes gens que pluſieurs inventions des plus néceſſaires à la vie, telles que ſont les moulins à eau, les moulins à vent, les lunettes, la bouſſole, l'imprimerie, & d'autres choſes pareilles n'étoient point connues des Anciens, & que nous devons la plupart de ces rares & précieuſes inventions à des ſiécles de barbarie, où régnoient encore la groſſiéreté & l'ignorance que l'irruption des peuples du Nord, ennemis & deſtructeurs de tous les ouvrages de l'art, avoient répandues dans toute l'Europe. Quelles découvertes n'a-t-on point fait dans l'aſtronomie par le moien des lunettes d'approche ! Quel changement la bouſſole n'a-t-elle point apporté dans la navigation !

On ne manque pas, à cette occaſion, de faire remarquer aux jeunes gens que l'invention des arts ne doit point être attribuée à l'induſtrie humaine ſeule, mais à une pro-

vidence particuliére, qui se cachant pour l'ordinaire sous des rencontres qui ne paroissoient que l'effet du hazard, a conduit les hommes par degrés à des découvertes merveilleuses, pour leur procurer dans les tems marqués les nécessités & les commodités de la vie. C'est une vérité que les payens même ont reconnue; & Cicéron, parcourant ce qu'il y a de plus utile & de plus précieux dans la nature, avoue que tout cela seroit demeuré enseveli dans l'oubli, & caché dans les entrailles de la terre, si Dieu n'en avoit donné la connoissance & l'usage à l'homme.

Cic. lib. 1. de Divin. n. 116.

Pour appuier cette réflexion, & rendre cette vérité plus sensible, on explique en détail aux jeunes gens ce qui regarde la boussole, & un tel récit ne peut que leur faire beaucoup de plaisir. La Boussole, leur dit-on, est une boette où il y a une éguille aimantée, & soutenue de telle sorte qu'elle peut tourner de tous côtés. Cette éguille, par la vertu de l'aimant dont on l'a frotée, se dirige toujours d'une maniére fixe à peu de chose près sur la ligne méridienne, tournant une de ses extrémités vers le nord, & l'autre vers le midi; & par ce moien elle découvre au Pilote de quel côté est porté le vaisseau. Les Anciens, avant l'invention de la boussole, ne pouvoient naviger fort loin en pleine mer, parce qu'ils n'avoient pour se conduire que le soleil & les étoiles, & quand ce secours leur manquoit, ils alloient au hazard, & ne savoient de quel côté le vaisseau avançoit. C'est pour cela qu'ils ne s'éloignoient pas beaucoup des côtes, & qu'ils n'osoient entreprendre des voiages de long cours. La boussole a levé ces difficultés, parce que quelque tems qu'il fasse pendant le jour, & quelque obscurité qu'il y ait pendant la nuit, elle montre toujours où est le nord & le midi, & par une suite nécessaire où est l'orient & l'occident, & fait connoitre sûrement la route que tient le vaisseau.

La découverte du nouveau monde, & par conséquent le salut d'une infinité d'ames, dépendoit de l'invention de la boussole: & il est étonnant qu'elle ait été ignorée si lontems, car elle n'est connue en Europe que depuis environ trois cens ans. Des deux vertus spécifiques qu'a

la pierre d'aimant, les Anciens en connoissoient une parfaitement, savoir celle d'attirer & de soutenir le fer. Comment ne sont-ils point parvenus à découvrir l'autre, qui est de se tourner & de se fixer toujours vers le nord & le midi; découverte qui nous paroit maintenant si facile & si naturelle? Qui ne voit clairement que Dieu, qui rend les hommes attentifs ou distraits sur les effets de la nature selon ses vûes & son bon plaisir, avoit reservé dans ses décrets éternels cette importante découverte pour les tems où il vouloit que l'Evangile fût porté dans ces terres, inaccessibles jusques-là à nos vaisseaux, parce qu'elles étoient séparées de nous par des espaces immenses de mer qu'ils ne pouvoient traverser, & que Dieu n'avoit point encore levé les barriéres qui nous en avoient fermé l'entrée.

En parlant aux jeunes gens des vaisseaux des Anciens, on les avertit qu'il y a une grande difficulté entre les Savans, pour expliquer comment les rangs de rames étoient disposés. Il y en a, dit le P. de Montfaucon, qui veulent qu'ils fussent mis en long, & à peu près comme sont aujourd'hui les rangs de rames dans les galéres. D'autres, & il est lui-même de ce nombre, soutiennent que les rangs des birémes, des trirémes, des quinquérémes, ou pentéres, & d'autres, multipliés jusqu'au nombre de quarante en certains vaisseaux, étoient les uns sur les autres, non perpendiculairement, ce qui auroit été impossible, mais obliquement, & comme par degrés; & ils le prouvent par une infinité de passages d'Auteurs. Mais ce qu'il y a de plus fort pour ce sentiment, c'est que les anciens monumens, sur tout la colonne Trajane, nous représentent ces rangs les uns sur les autres. Cependant, ajoute le P. de Montfaucon, nos plus habiles gens de marine prétendent que cela est impossible. Tous ceux, dit-il, à qui j'en ai parlé, dont quelques-uns sont de la premiére distinction, & d'une habileté reconnue de tout le monde, parlent de même.

Sans être fort habile dans la marine, on conçoit aisément qu'il devoit y avoir une difficulté presque insurmontable dans la manœuvre des vaisseaux d'une grandeur

deur extraordinaire, tels que ceux * de Ptolémée Philopator roi d'Egypte, & d'Hiéron roi de Syracuse. Le vaisseau d'Hiéron, fabriqué sous la direction d'Archiméde, avoit vingt rangs de rames, & l'autre quarante Celui-ci étoit long de 280 coudées, large de 38, & en avoit de hauteur environ 50. Les rames de ceux qui tenoient le plus haut rang, avoient de longueur 38 coudées. Il paroit par la colonne Trajane que dans les birémes & dans les trirémes, il n'y avoit qu'un rameur à chaque rame: il n'est pas aisé de décider pour les autres. Aussi Plutarque remarque-t-il que le vaisseau de Ptolémée, plus semblable à un bâtiment immobile qu'à un navire, n'étoit que pour la pompe & le spectacle, & non pour l'usage. Tite-Live dit à peu près la même chose du navire de Philippe roi de Macédoine, qui avoit seize rangs de rames, *Jussus Philippus naves omnes tectas tradere; quin & regiam unam inhabilis prope magnitudinis, quam sexdecim versus remorum agebant.* Végéce ne compte entre les vaisseaux de raisonnable grandeur, & propres pour la guerre, que les quinquérémes, & ceux de moindre rang; & il n'est guéres parlé que de ceux-là dans les Auteurs. Il paroit même que depuis Auguste on n'a guéres emploié d'autres vaisseaux à plusieurs rangs de rames que les trirémes & les birémes.

** On en peut voir la description dans Athenée. l. 5.*

In vit. Demetr.

Liv. lib. 35. n. 30.

Mais, pour bien juger de la manœuvre de ces vaisseaux d'une grandeur extraordinaire, il faudroit l'avoir vûe de ses propres yeux. L'Histoire parle des navires de Démétrius surnommé le Poliorcéte, qui étoient à seize rangs de rames: avant lui on n'en avoit point encore vû de tels. Leur agilité, dit Plutarque, leur vîtesse, & leur adresse à tourner, étoient encore plus admirables que leur grandeur énorme. Tout cela étoit de l'invention de ce Prince, qui avoit un merveilleux génie pour les arts, & qui inventa bien des choses inconnues aux architectes. Ces navires faisoient l'admiration des gens de son tems, qui n'auroient jamais pu croire que cela fût possible, s'ils ne l'avoient vû.

Plut. in vit. Demetr. Diod. Sic. l. b. 20.

J'ai fait ces remarques, pour montrer combien il est important, en lisant les Auteurs grecs & latins, d'être

attentif à y obſerver exactement dans les deſcriptions qu'on y trouve de flotes & de combats ſur mer, tout ce qui a raport à la conſtruction des vaiſſeaux, à leurs formes, & à leurs eſpéces différentes, & aux différens changemens qui ſont arrivés dans la marine par raport à la navigation.

Je dois pourtant avertir les jeunes gens en général qu'il y a certains faits merveilleux raportés par les anciens, ſur leſquels il eſt bon de ſuſpendre un peu ſa croiance, juſ-
Lib. 36. cap. 26. qu'à ce qu'on les ait examinés avec plus de ſoin. Pline dit que du tems de Tibére on avoit trouvé le ſecret de rendre le verre malléable, mais qu'on avoit étouffé entiérement cette invention, de peur qu'elle ne fît perdre le prix & l'eſtime à l'or, à l'argent, & à toutes ſortes de mé-
Lib 57. pag. 617. taux. Dion raporte l'hiſtoire d'un ouvrier, qui aiant laiſſé tomber à deſſein devant Tibére un vaſe de verre qu'il lui préſentoit, en ramaſſa ſur le champ les morceaux, & après les avoir un peu maniés, montra le vaſe entier & ſans aucune fracture. D'autres Auteurs, ſur la foi de Pline, ont raconté le même fait. Cependant les ſavans aſſurent que la prétendue *malléabilité* du verre eſt une chimére, que la ſaine phyſique dément abſolument. Auſſi Pline avoue que ce qu'on en diſoit, avoit plus de cours que de fondement: *Ea fama crebrior diu quàm certior fuit.*

Je ne ſai ſi l'on peut faire plus de fond ſur ce que le
Lib. 31. cap. 1. même Pline raconte d'un petit poiſſon appellé par les Grecs *Echeneis*, & par les Latins *Remora*, qui s'étant attaché ſous le gouvernail de la galére qui portoit l'Empereur Caligula, l'arréta tout court, ſans que quatre cens rameurs qui y étoient la puſſent faire avancer.

§. II. *Honneurs rendus aux Savans.*

IL Y AUROIT beaucoup de choſes à obſerver dans l'Hiſtoire ancienne ſur ce qui regarde les honneurs rendus à ceux qui ont inventé ou perfectionné les arts, & en général aux Savans du premier ordre qui ſe ſont diſtingués d'une maniére particuliére: mais mon deſſein ne me permet pas de m'étendre beaucoup ſur ce ſujet, quelque intéreſſant qu'il fût pour nous.

On ne peut lire la lettre que Philippe Roi de Macédoine écrivit à Aristote, sans être ravi d'admiration en voiant que ce Prince préféroit à la joie que lui avoit causé la naissance d'un fils, celle qu'il auroit de lui donner pour maître le premier Philosophe de son tems, & le plus habile homme qui eût jamais été. *Aul Gel. lib. 9 cap. 3.*

L'estime singuliére que fit Alexandre le Grand des poésies d'Homére, & les égards qu'il eut dans le sac de la Ville de Thébes pour la mémoire de Pindare, ne lui ont guéres moins acquis de réputation que toutes ses conquêtes: & on l'admire presque autant, lorsque, déchargé du faste de la roiauté, il aime à s'entretenir familiérement avec les célébres Peintres & Sculpteurs de son tems, que lorsque marchant à la tête de ses armées il porte par tout la terreur.

La protection éclatante que Mécéne accorda aux gens de lettres, emploiant pour leur faire du bien tout le crédit qu'il avoit auprès du Prince, a rendu son nom immortel, & a procuré au siécle d'Auguste la gloire d'être regardé à jamais comme l'âge d'or de la litérature, & la régle du bon goût en tout genre d'érudition.

Quand on lit que le Roi Catholique & le Cardinal Ximénès, allant un jour à un Acte public qui se soutenoit dans la nouvelle Université d'Alcala, voulurent que le Recteur marchât au milieu d'eux, (prérogative que cette Université a toujours conservée depuis;) on sent bien que ce n'étoit point à la personne du Recteur qu'ils rendoient cet hommage public, mais qu'en grand Roi & en grand Ministre ils vouloient par là inspirer le goût des Lettres & des Sciences, qui rendent toujours avec usure aux Princes la gloire qu'elles en reçoivent. *Hist. de Ximen. par M. Fléchier, l. 6.*

Les priviléges singuliers que nos Rois accordérent autrefois à l'Université de Paris, la mere & le modéle de toutes les autres, partoient du même principe: & la réputation qu'elle s'est acquise à elle-même & au Roiaume dans tout le monde chrétien, montre que les Rois nos fondateurs n'ont point été trompés dans leurs vûes, qu'elle a remplies au dela de toutes leurs espérances. Il en sera ainsi dans tous les tems. Les arts & les sciences

fleuriront toujours dans les Etats où elles seront honorées: & à leur tour elles honoreront infiniment les Etats & les Princes qui les auront fait fleurir.

Je ne puis m'empêcher d'insérer ici un fait arrivé tout récemment & presque sous nos yeux, qui mérite d'être célébré dans toutes les langues, & inscrit en caractéres éclatans dans tous les fastes de la Litérature. C'est ce qui s'est fait en Angleterre dans les obséques du célébre M. Newton, l'Archiméde de notre siécle par la sublimité de ses raisonnemens dans la théorie, & par la force de son génie industrieux & inventif dans la pratique. Je ne ferai que transcrire ce qui se trouve dans le bel éloge qu'en fit M. de Fontenelles avec son éloquence ordinaire dans l'ouverture de l'Académie des Sciences de l'année 1727.

» Son corps fut exposé sur un lit de parade dans la » chambre de Jérusalem, endroit d'où l'on porte au lieu » de leur sépulture les personnes du plus haut rang, & » quelquefois les têtes couronnées. On le porta dans » l'Abbaye de Vestminster, le poêle étant soutenu par Mi- » lord Grand Chancelier, par les Ducs de Montrose, » & Roxbugh; & par les Comtes de Pembrocke, de » Sussex, & de Masclesfield. Ces six Pairs d'Angleterre, » qui firent cette fonction solennelle, font assez juger quel » nombre de personnes de distinction grossirent la pom- » pe funébre. L'Evêque de Rochester fit le service, ac- » compagné de tout le Clergé de l'Eglise. Le corps fut » enterré près de l'entrée du Chœur. Il faudroit presque » remonter chez les anciens Grecs, si l'on vouloit trou- » ver des exemples d'une aussi grande vénération » pour le savoir. La famille de M. Newton imite enco- » re la Gréce de plus près par un monument qu'elle lui » fait élever, & auquel elle emploie une somme considé- » rable. Le Doien & le Chapitre de Vestminster ont per- » mis qu'on le construise dans un endroit de l'Abbaye, » qui a été souvent refusé à la plus haute Noblesse. La » patrie & la famille ont fait éclater pour lui la même » reconnoissance, que s'il les avoit choisies. «

Je n'ai pas besoin de prier qu'on me pardonne cette digression. Pour peu qu'on soit sensible au bien public &

à l'honneur des Lettres, il ne se peut qu'on ne soit vivement touché de cette espéce d'hommage solennel que la Noblesse d'un puissant Roiaume, au nom ce semble de toute la Nation, rend à la science & au mérite.

§. III. *Des mesures de tems & de lieux, & des monnoies anciennes.*

J'AJOUTE cet article, non pour entrer dans la discussion de ces matiéres, la plupart très difficiles, mais pour en donner une légére connoissance aux jeunes gens, & pour mettre sous leurs yeux un tarif des différentes sommes qui se rencontrent souvent dans les Auteurs, & qui par elles-mêmes ne présentent à l'esprit aucune idée claire de leur valeur. Pline l'ancien dit que Roscius, le plus célébre Acteur de son tems, gagnoit par an cinq cens mille sesterces : *Apud majores Roscius Histrio H-S quingenta annua meritasse proditur.* On lit dans Paterculus que Paul Emile mit dans le trésor public deux cens millions de sesterces : *Bis millies centies H-S ærario contulit.* De jeunes gens ne connoissent point nettement la valeur de ces sommes. Le Tarif leur apprend en un coup d'œil que la premiére somme est de 62500 liv. & la seconde de vingt-cinq millions de notre monnoie.

Lib. 7. cap. 39.

Lib. 1. cap. 9.

1. *Mesures de tems.*

LES GRECS comptoient par *Olympiades*, dont chacune comprenoit l'espace de quatre années entiéres. Et ces Olympiades prenoient leur nom des Jeux Olympiques, qui se célébroient dans le Péloponnése auprès de la ville de Pisa, autrement dite *Olympia*. La premiére Olympiade, où Coroebus remporta le prix, commence, selon Ussérius, à l'été de l'année du monde 3228.

Varron place la fondation de Rome à la 3e année finissante de la VIe Olympiade, qui est l'an du Monde 3251 selon Ussérius, & avant Jesus-Christ 753. Caton la place deux ans plus tard. Ussérius ne suit ni l'un ni l'autre, & la met cinq ans plus tard que Varron. Tite-

Live, selon M. Dodwel, a suivi le sentiment de Caton: c'est ce qui m'a déterminé à m'y attacher aussi depuis que j'ai formé le dessein de travailler à l'Histoire Romaine. Ainsi je place, avec Caton, la fondation de Rome à la fin de la premiére année de la VII[e] Olympiade, qui est l'an du Monde 3253, & avant Jesus-Christ 751.

Voila les deux époques les plus nécessaires pour l'intelligence de l'Histoire, les Olympiades & la Fondation de Rome; en y joignant celles du Monde & de l'Ere Chrétienne.

2. *Mesures Itinéraires.*

LE poinct est la moindre partie qui se puisse décrire.

Douze poincts font une ligne.

Douze lignes font le pouce.

Douze pouces font le pié.

Deux piés & demi font le pas commun.

Deux pas communs, ou cinq piés, font le pas géométrique.

Cela posé, voici les mesures itinéraires les plus connues.

Le STADE étoit particulier aux Grecs, & est de 125 pas géométriques. Par conséquent il en faut 20 pour faire une lieue commune de France, qui est de 2500 pas.

Le MILLE chez les Romains est de 8 stades, ou de 1000 pas géométriques: un peu moins d'une demie lieue.

La LIEUE des anciens Gaulois est de 1500 pas.

La PARASANGE chez les Perses est ordinairement de 30 stades, c'est-à-dire d'une lieue & demie. Il y en a depuis 20 jusqu'à 60 stades.

Le SCHOENE le plus commun chez les Egyptiens est de 40 stades; & ainsi de deux lieues. Il y en a depuis 20 jusqu'à 120.

La LIEUE COMMUNE de France est de 2500 pas: La PETITE de 2000 pas: La GRANDE de 3000 pas. Quand on parle des lieues de France, on entend ordinairement les communes.

3. *Des Monnoies anciennes.*

LA DRAGME Attique, à laquelle répond le Denier Romain, nous doit servir de régle, pour connoitre la valeur de toutes les autres monnoies. M. de Tillemont la fait monter à douze sols de notre monnoie : le Pere Lamy à huit sols à quelque chose près : M. Dacier à dix sols. C'est à ce dernier sentiment que je m'en tiens, sans examiner ici les raisons de ces différences, seulement parce que cette maniére de compter est la plus facile, & par conséquent la plus propre pour les jeunes gens. Je prens notre monnoie en fixant le marc à vingt-sept livres tournois, ce qui est regardé par la plupart des nations de l'Europe comme le prix intrinséque de l'argent.

Monnoies Grecques.

L'OBOLE Attique est la sixiéme partie d'une dragme Attique.

La DRAGME Attique est composée de six oboles. Elle répond au denier Romain, & vaut dix sols de France.

La MINE Attique vaut cent dragmes, & par conséquent 50 livres de France.

Le TALENT Attique vaut soixante mines, & par conséquent trois mille livres de France.

MYRIADE est un mot grec qui signifie dix mille. Ainsi une myriade de dragmes signifie dix mille dragmes, & vaut 5000 livres.

Le STATER Attique étoit une monnoie d'or du poids de deux dragmes, qui valoient vingt dragmes d'argent, & par conséquent dix livres de France. Le *Darique*, monnoie d'or des Perses, & celle qui portoit le nom de Philippe roi de Macédoine, *Philippei*, étoient de la même valeur que le Stater Attique.

Le SICLE, monnoie des Hébreux, valoit quatre dragmes Attiques, c'est-à-dire 40 sols.

Monnoies Romaines.

L'As Romain, autrement appellé *libra*, ou *pondo*, valoit dans son origine la dixiéme partie du denier Romain.

Le PETIT SESTERCE, *sestertius*, ou *nummus*, étoit la quatriéme partie du denier Romain, & valoit deux sols & demi de France. Il étoit d'abord marqué ainsi, L-L-S, parce qu'il valoit deux *as*, ou deux livres & demi : *sestertius* pour *semistertius*, comme qui diroit un demi ôté de trois. Ensuite les Libraires ont mis une H pour les deux L-L, & ont ainsi marqué le sesterce, H-S.

Le DENIER étoit une petite piece d'argent, qui valoit dix as, quatre sesterces, & par conséquent dix sols de France.

Le GRAND SESTERCE, c'est-à-dire *sestertium*, au neutre, signifie une somme qui valoit 1000 petits sesterces, 250 deniers Romains, 125 livres de France.

Cette derniére somme se comptoit diversément. *Decem sestertia*, dix grands sesterces, ou dix mille petits. *Centena millia H-S ou nummûm* : cent mille petits sesterces. *Decies centena millia H-S* : dix fois cent mille petits sesterces, ou un million de petits sesterces. Quelquefois on met l'adverbe seul : *decies*; & pour lors on sous-entend *centena millia H-S*.

Le nom de la monnoie d'or étoit *Aureus*, ou *Solidus*. Il est estimé ordinairement dans les Auteurs 25 deniers d'argent.

La proportion de l'or à l'argent a fort varié dans tous les tems. On peut s'en tenir à celle de dix à un pour l'antiquité. Ainsi un talent d'argent vaut trois mille livres, un talent d'or trente mille livres. Maintenant la proportion de l'or à l'argent est à peu près de quinze à un.

Nombres

Nombres Romains.

I.	1.
V.	5.
X.	10.
L.	50.
C.	100.
IↃ.	500.
∞ CIↃ.	1000.
IↃↃ.	5000.
CCIↃↃ.	10000.
IↃↃↃ.	50000.
CCCIↃↃↃ.	100000.

Tarif des Monnoies Grecques.

MYRIADES.

1 myrias drachmarum Atticarum.	5000 liv.
2 myriades.	10000 liv. dix mille livres.
3 myriades.	15000 liv.
4 myriades.	20000 liv.
5 myriades.	25000 liv.
10 myriades.	50000 liv.
20 myriades.	100000 liv. cent mille livres.
50 myriades.	250000 liv.
100 myriades.	500000 liv.
200 myriades.	1000000 liv. un million de livres.
1000 myriades.	5000000 liv. cinq millions.

TALENTA.

1 talent.	3000 liv.
2 talents.	6000 liv.
5 talents.	15000 liv.

10 talents.	30000 liv.
50 talents.	150000 liv.
100 talents.	300000 liv. trois cens mille livres.
500 talents.	1500000 liv. un million cinq cens mille francs.
1000 talents.	3000000 liv. trois millions.
5000 talents.	15000000 liv. quinze millions.
10000 talents.	30000000 liv. trente millions.
20000 talents.	60000000 liv. soixante millions.
50000 talents.	150000000 liv. cent cinquante millions.
100000 talents.	300000000 liv. trois cens millions.

Tarif des Monnoies Romaines.

A S.

Millia singula æris, *ou* mille asses.	50 liv.
Duo millia æris.	100 liv.
Quatuor millia æris.	200 liv.
5 millia æris.	250 liv.
10 millia æris.	500 liv.
20 millia æris.	1000 liv.
50 millia æris.	2500 liv.
100 millia æris.	5000 liv.
500 millia æris.	25000 liv.
1000 millia æris. millies.	50000 liv.
10000 millia æris. decies millies.	500000 liv. cinq cens mille francs.
20000 millia æris. vigesies millies.	1000000 liv. un million.
100000 millia æris. centies millies.	5000000 liv. cinq millions.

SESTERTIUS.

1 ſeſtertius, ſive nummus.		2 ſols & demi de Fr.
8 ſeſtertii, ſeu nummi.	1 liv.	
24 ſeſtertii.	3 liv.	
80 ſeſtertii.	10 liv.	
100 ſeſtertii.	12 liv.	10 ſols.
200 ſeſtertii.	25 liv.	
400 ſeſtertii.	50 liv.	
800 ſeſtertii.	100 liv.	
1000 ſeſtertii.	125 liv.	
4000 ſeſtertii.	500 liv.	
8000 ſeſtertii.	1000 liv. mille francs.	
80000 ſeſtertii.	10000 liv. dix mille francs.	
100000 vel centena millia HS. ſeu nummûm.	12500 liv.	
200000 vel bis centena millia HS.	25000 liv.	
500000 vel quingenta millia HS.	62500 liv.	
1000000 vel decies centena millia HS. un million de HS.	125000 liv. cent vingt cinq mille francs.	
Quindecies centena millia HS.	187500 liv.	
Vicies centena millia HS.	250000 liv.	
Quinquagies centena millia HS.	625000 liv.	
Centies centena millia HS. *ou*, dix millions de ſeſterces.	1 million 250000 l.	
Quingenties centena millia HS. *ou*, 50 millions de ſeſterces.	6 millions 250000l.	
Millies centena millia HS. *ou*, cent millions de ſeſterces.	12 millions500000l.	
Bis millies centena millia HS. *ou*, 200 millions de ſeſterces.	25 millions.	
Decies millies centena millia HS. *ou*, mille millions de ſeſterces.	125 millions.	
Vicies millies centena millia HS. *ou*, deux mille millions de ſeſterces.	250 millions.	
Quadragies millies centena millia HS. *ou*, 4 mille millions de ſeſterces.	500 millions.	

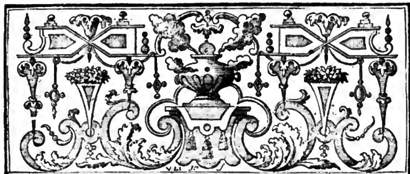
Quadragies quater millies C. M. HS. *ou*, 4400 millions de ſeſterc.	550 millions.
Quadragies octies millies C. M. HS. *ou*, 4800 millions de ſeſterces.	600 millions.
Quinquagies ſexies millies C. M. HS. *ou*, 5600 millions de ſeſterces.	700 millions.
Sexagies quater millies C. M. HS. *ou*, 6400 millions de ſeſterces.	800 millions.
Septuagies bis millies C. M. HS. *ou*, 7200 millions de ſeſterces.	900 millions.
Octuagies millies C. M. HS. *ou*, huit mille millions de ſeſterces.	1000 *ou*, mille millions.
Centies millies centena millia HS. *ou*, dix mille millions de ſeſterces.	1250 millions.

SESTERTIUM.

1 ſeſtertium.	250 drachmæ.	125 liv.
2 ſeſtertia.	500	250 liv.
4 ſeſtertia.	1000	500 liv.
10 ſeſtertia.	2500	1250 liv.
20 ſeſtertia.	5000	2500 liv.
50 ſeſtertia.	12500	6250 liv.
100 ſeſtertia.	25000	12500 liv.

1000 ſeſtertia, ou *decies ſeſtertiûm*, eſt la même choſe que *decies centena millia* HS, marqué ci-devant, & ainſi des nombres ſuivans.





LIVRE SEPTIÉME.

DE LA

PHILOSOPHIE.



SI J'ENTREPRENOIS de traiter à fond de la Philosophie, je pourrois adresser aux jeunes gens pour qui j'écris les paroles que Cicéron met dans la bouche d'Antoine, qu'on avoit engagé malgré lui à parler de Rhétorique. a » Ecoutez, disoit-il, écoutez un homme qui va » vous instruire de ce qu'il n'a lui-même jamais appris. « Il y auroit seulement cette différence à remarquer, que du côté d'Antoine l'ignorance étoit feinte & simulée, au lieu que du mien elle est effective & réelle, ne m'étant appliqué que très superficiellement à l'étude de la Philosophie, de quoi j'ai souvent eu lieu de me repentir. Peut-être que, si je l'avois étudiée sous des maîtres aussi habiles qu'il y en a eu depuis dans l'Université, & qu'on y en voit encore en grand nombre, j'y aurois pris autant de goût qu'à l'étude des Belles-Lettres, ausquelles seules j'ai donné tout mon tems. Mais du moins je connois assez

a Audite verò, audite, inquit, hominem, &c. Docebo vos, discipuli, id quod ipse non didici, quid de omni genere dicendi sentiam. *Lib. 2. de Orat. n. 28. & 29.*

l'utilité & les grands avantages qu'on peut tirer de la Philosophie, pour exhorter les jeunes gens à ne pas manquer de donner à une science si importante toute l'application dont ils sont capables: & c'est à quoi je me bornerai dans cette petite dissertation, qui ne sera point un traité de Philosophie, mais une simple exhortation aux jeunes gens à l'étudier avec soin.

Quand on n'auroit en vûe que l'éloquence, cette étude seroit absolument nécessaire, comme Cicéron le déclare en plus d'un endroit: & il ne craint point d'avouer, que s'il a fait quelque progrès dans l'art de parler, il en est moins redevable aux préceptes des Rhéteurs, qu'aux
Orat. n. 12. leçons des Philosophes: *Fateor me oratorem, si modò sim, non ex Rhetorum officinis, sed ex Academiæ spatiis extitisse.* Mais l'utilité de la Philosophie ne se borne point à ce qui regarde l'éloquence: elle s'étend à toutes les conditions & à tous les tems de la vie.

En effet cette étude, quand elle est bien conduite & faite avec soin, peut beaucoup contribuer à régler les mœurs, à perfectionner la raison & le jugement, à orner l'esprit d'une infinité de connoissances également utiles & curieuses; &, ce que j'estime infiniment plus, à inspirer aux jeunes gens un grand respect pour la religion, & à les prémunir par des principes solides contre les faux & dangereux raisonnemens de l'incrédulité, qui ne fait tous les jours parmi nous que de trop grands progrès.

ARTICLE PREMIER.

La Philosophie peut beaucoup servir au réglement des mœurs.

UN DES MOIENS les plus efficaces pour régler la conduite de l'homme, est de lui faire connoitre ce qu'il est, à quelles conditions il a reçu l'être, quelles obligations & quels devoirs y sont attachés, où il doit tendre, & quelle est sa fin. Or c'est ce que se propose la Philosophie, je dis même la Philosophie payenne: & il me semble que ses leçons sur tous ces points, quoiqu'imparfaites & mé-

'ées souvent de ténébres, doivent être d'un grand poids sur tout esprit raisonnable.

L'homme, sorti des mains de Dieu, dont il est non seulement l'ouvrage le plus excellent, mais encore l'image la plus parfaite, se ressent, en tout ce qu'il est, de la noblesse de son extraction, & porte comme empreints dans sa nature les traits & les caractéres de son origine.

Du côté de l'ame, une avidité d'apprendre insatiable, une pénétration & une sagacité qui s'étend à tout, un desir du bonheur que rien de borné ne peut satisfaire, le vif sentiment d'une liberté à qui tout est indifférent excepté un seul * objet, l'intime conviction de sa destination à l'immortalité : tout cela, & beaucoup d'autres traits, montrent combien l'homme est grand, & a comment (c'est Cicéron qui parle ainsi) il ne peut, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, être comparé qu'à Dieu seul.

** Le bien pris en général, & le souverain bien clairement connu.*

A ne considérer même en lui que la structure * de son corps, on reconnoit qu'il n'y a eu qu'une main divine capable de former un ouvrage si parfait, & d'y mettre tant d'ordre, tant de beauté, tant de raports & de proportions entre toutes les parties qui le composent, b en sorte que ce fût une demeure digne du maître qui l'habite ; & l'on voit combien Sénéque a eu raison de dire que l'homme n'étoit point un ouvrage fait à la hâte & sans dessein, mais le chef-d'œuvre de la sagesse divine: *Scias non esse hominem tumultuarium & incogitatum opus.*

Lib. 6. de benef. cap. 23.

OR QUEL A E'TE' ce dessein ? On peut le dire en un mot : c Dieu a formé le monde entier pour l'homme, & l'homme pour lui même, afin que par lui la nature, muette d'ailleurs & stupide, devînt en quelque sorte spirituelle &

Premier devoir de l'homme, par raport à la Divinité.

a Animus humanus, decerptus ex mente divina, cum alio nullo, nisi cum ipso Deo, si hoc fas est dictu, comparari potest. *Tusc. Quæst. lib. 5. n. 38.*

** On peut voir dans Cicéron*, Liv. 2. de la Nat. des dieux, n. 133-153. *Et dans M. de Fenelon*, Lettres sur la religion, p. 163. *la description admirable qu'ils font de toutes les parties du corps, & de leurs différentes fonctions.*

b Figuram corporis habilem & aptam ingenio humano dedit. *Lib. 1. de Leg. n. 26.*

c Omnia quæ sunt in hoc mundo, quibus utuntur homines, hominum causa facta sunt & parata. *Lib. 2. de nat. deor. n. 154.*

reconnoissante à l'égard de son créateur ; & que l'homme, placé au milieu des créatures, toutes destinées à son usage & à son service, leur prêtât sa voix, son intelligence, son admiration, & fût comme le prêtre de la nature entiére. De quels biens en effet Dieu n'a-t-il point comblé l'homme ? Non content de pourvoir à ses nécessités, son attention & sa tendresse lui ont fourni jusqu'aux délices même : *Neque enim necessitatibus tantummodo nostris provisum est : usque in delicias amamur.* [a] Quelle foule d'arbres, de légumes, de fruits excellens pour les différentes saisons de l'année ! Quel nombre infini d'animaux l'air, la terre, la mer lui fournissent-elles à l'envi ! Il n'y a aucune partie de la nature qui ne paie un tribut à l'homme, afin que l'homme de son côté paie à l'Auteur de tous ces biens le juste hommage de reconnoissance & de louanges, qui font la principale partie du culte qui est dû à la Divinité, & le devoir le plus essentiel de la créature. Et il ne faut point que l'ingratitude dise que c'est la nature qui nous fournit tous ces biens : car par ce mot, auquel on n'attache ordinairement aucune idée distincte, on ne doit entendre autre chose que la Divinité même, qui meut tout, qui produit tout, qui se montre à nous par tout, & se fait sentir à chaque moment par ses bienfaits & ses libéralités. *Quocumque te flexeris, ibi illum videbis occurrentem tibi. Nihil ab illo vacat. Ergo nihil agis, ingratissime mortalium, qui te negas Deo debere, sed naturæ..... Quid enim aliud est natura, quàm Deus ?*

Senec. de benef. l. 4. c. 5.

Senec. de benef. lib. 4. cap. 7. & 8.

Arriani Epictetus. lib. 1. cap. 16.

Si l'homme, dit * Epictéte, avoit quelque sentiment d'honneur & de gratitude, tout ce qu'il voit dans la nature, tout ce qu'il éprouve en lui-même, seroit pour lui un sujet continuel de louange, de reconnoissance, d'action de graces. L'herbe des champs qui fournit aux animaux du lait pour sa nourriture, la laine de ces animaux qui lui

a Tot arbusta non uno modo frugifera, tot herbæ salutares, tot varietates ciborum per totum annum digestæ, ut inerti quoque fortuita terræ alimenta præberent. Jam animalia omnis generis, alia in sicco solidoque, alia in humido nascentia, alia per sublime dimissa : ut omnis rerum naturæ pars tributum nobis aliquod conferret. *Senec. de benef. lib. 4. cap. 5.*

* *Epictéte étoit un philosophe Stoïcien, qui vivoit dans le premier siécle. Il étoit esclave d'Epaphrodite, Capitaine des gardes de Néron.*

fournit

fournit de quoi se vétir, devroient le remplir d'admiration. Quand il voit le soc de la charrue briser & amollir les mottes de terre, & tracer un long sillon pour recevoir la semence, il devroit s'écrier : Que Dieu est grand, qu'il est bon, de nous avoir procuré tous les instrumens propres au labourage ! Quand lui-même se met à table pour manger, tout devroit le rappeller à Dieu, & renouveller sa reconnoissance. C'est lui, devroit-il dire, qui m'a donné des mains pour prendre la nourriture, des dents pour la couper & la broier, un estomac pour la digérer : &, ce qui est le sujet d'une louange infiniment plus intéressante pour moi, c'est lui qui, à tous les biens dont il me comble, y ajoute encore l'avantage inestimable d'en connoitre l'auteur, & d'en faire un usage conforme à sa volonté. Quoi donc, continue le même Epictéte, tous les hommes étant plongés dans un sommeil léthargique sur ce qui regarde la Providence, n'est-il pas juste que quelqu'un au nom de tous entonne publiquement des hymnes & des cantiques en son honneur ? Que peut faire autre chose un vieillard foible & boiteux * comme je suis, que de célébrer les louanges divines ? [a] Si j'étois cygne ou rossignol, je chanterois, parce que telle seroit ma destination. Mais j'ai reçu en partage la raison. Je dois donc m'occuper à louer Dieu. C'est-là ma fonction & mon ouvrage. Je m'en acquitte réguliérement, & je ne cesserai de m'en acquitter tant qu'il me restera un souffle de vie. Je vous exhorte à en faire autant. On s'imagine entendre ici parler, non un philosophe Stoïque, mais un chrétien.

Second devoir de l'homme, par raport à lui-même.

OUTRE ce premier devoir, qui est le fondement de la religion, l'homme en a un second, qui est de représenter & d'imiter par ses vertus la divinité dont il est l'ima-

* *Un jour que son Maître, qui étoit fort violent, lui donna un grand coup sur la jambe, il lui dit froidement de prendre garde de la lui rompre. Et le Maître aiant redoublé ses coups de telle sorte qu'il lui cassa l'os, Epictéte lui répondit sans s'émouvoir:* Ne vous l'avois-je pas bien dit, que vous vous jouiez à me rompre la jambe ? *Il réduisoit toute la philosophie à deux points :* souffrir, & s'abstenir. Ἀνέχου, καὶ ἀπέχου.

a Εἰ γοῦν ἀηδὼν ἤμην, ἐποίουν τὰ τῆς ἀηδόνος· εἰ κύκνος, τὰ τοῦ κύκνου. Νῦν δὲ λογικός εἰμι· ὑμνεῖν με δεῖ τὸν θεόν.

ge vivante & animée. [a] Pour peu qu'il rentre en lui-même, dit Cicéron, il en reconnoit les traces précieuses & l'empreinte gravée dans son ame, qui est comme le temple de la divinité : ce qui doit le porter à répondre par la noblesse de ses sentimens à celle de son origine. De là viennent ces idées naturelles, & ces notions primitives, que nous portons en nous-mêmes du bon & du mauvais, du juste & de l'injuste, de la vertu & du vice : [b] notions communes à tous les hommes, qui, sans en être convenus entr'eux, attachent pareillement l'idée de turpitude au crime, & de gloire à la vertu. Car il n'y a point de nation qui n'estime & n'aime ceux qui sont d'un caractére doux, humain, bienfaisant, reconnoissant ; & qui au contraire ne méprise & ne haïsse les personnes fiéres, ingrates, cruelles, & qui se plaisent à faire du mal. [c] De là vient aussi ce témoignage intérieur & cette voix secrette de la conscience, qui fait goûter aux justes une paix si douce au milieu des plus grandes afflictions, & qui cause aux impies de si cruels tourmens dans le sein même de la joie la plus vive & des plaisirs les plus sensibles ; & qui prescrit aux uns & aux autres les régles qu'ils doivent suivre, & les devoirs qu'ils doivent remplir.

[d] Ces régles, ces loix ne sont point arbitraires, & ne dépendent point du caprice des hommes. Elles sont imprimées dans le fond de l'ame par la main du Créateur.

a Qui se ipse norit, aliquid sentiet se habere divinum, ingeniumque in se suum sicut simulacrum aliquod dedicatum putabit : tantoque munere deorum semper dignum aliquid & faciet & sentiet. *Lib. 1. de Leg. n. 59.*

b Communis intelligentia nobis notas res efficit, easque in animis nostris inchoavit, ut honesta in virtute ponantur, in vitiis turpia.... Quæ natio non comitatem, non benignitatem, non gratum animum & beneficii memorem diligit ? Quæ superbos, quæ maleficos, quæ crudeles, quæ ingratos non aspernatur & odit ? *Lib. 1. de Leg. n. 44. & 32.*

c Magna vis est conscientiæ in utramque partem : ut neque timeant qui nihil commiserunt, & pœnam semper ante oculos versari putent qui peccaverunt. *Cic. pro Mil. n. 63.*

d Hanc video sapientissimorum hominum fuisse sententiam : Legem neque hominum ingeniis excogitatam, neque scitum aliquod esse populorum, sed æternum quiddam, quod universum mundum regeret imperandi prohibendique sapientia..... Quæ vis non mo-

Elles ſont avant tous les ſiécles, & plus anciennes que le monde, puiſqu'elles ſont un écoulement de la Sageſſe divine, à qui il n'eſt pas libre de penſer autrement de la vertu & du vice. Elles ſont le modéle & l'original des loix humaines, qui ceſſent en un ſens de l'être, dès qu'elles s'écartent de ce type primitif de juſtice & de vérité que les Légiſlateurs doivent ſe propoſer dans toutes leurs ordonnances.

Ces premiéres notions de bien & de mal peuvent être affoiblies & obſcurcies par une mauvaiſe éducation, par le torrent de l'exemple, par la violence des paſſions, & ſur tout, par les attraits dangereux de la volupté, qui gâte & corrompt notre eſprit par les fauſſes douceurs qu'elle nous fait ſentir, & que nous ne trouvons point dans la pratique de la vertu. Mais il reſte toujours en nous un ſentiment intérieur de ces vérités primitives; & le ſoin de la Philoſophie eſt de ranimer par ſes leçons ſalutaires ces précieuſes étincelles; de nous détromper de toutes ces erreurs, en nous raprochant des premiers principes; de nous guérir des opinions & des préjugés populaires; de nous faire entendre [a] que nous ſommes nés pour la juſtice & la vertu; de nous convaincre par des preuves ſenſibles & évidentes [b] qu'il y a une Providence qui conduit tout & préſide à tout, & qui prend ſoin non ſeulement du monde en général, mais de chaque homme en particulier; que rien n'échape à ſes yeux clair-

dò ſenior eſt quàm ætas populorum & civitatum, ſed æqualis illius cœlum atque terras tuentis & regentis Dei. Neque enim eſſe mens divina ſine ratione poteſt: nec ratio divina non hanc vim in rectis praviſque ſanciendis habere...... Quamobrem lex vera atque princeps, apta ad jubendum & ad vitandum, ratio eſt recta ſummi Jovis... Ergo eſt lex juſtorum injuſtorumque diſtinctio, ad illam antiquiſſimam & rerum omnium principem expreſſa naturam, ad quam leges hominum diriguntur, quæ ſupplicio improbos afficiunt, & defendunt & tuentur bonos. *Lib.* 2. *de Leg. n.* 8-13.

a Nos ad juſtitiam eſſe natos, neque opinione, ſed natura conſtitutum eſſe jus. *Lib.* 1. *de Leg. n.* 28.

b Dominos eſſe omnium rerum ac moderatores deos, eaque quæ gerantur, eorum geri judicio ac numine. (Neque univerſo generi hominum ſolùm, ſed etiam ſingulis à diis immortalibus conſuli & provideri. *Lib.* 2. *de nat. deor. n.* 164.) Eoſdem qualis quiſque ſit, quid agat, quid in ſe admittat,

voians, & que Dieu connoit à fond toutes nos actions; & voit à nud nos pensées & nos intentions les plus secrettes : car une telle conviction est bien propre à nous inspirer du respect pour la divinité, & de l'amour pour la vertu.

Troisiéme devoir de l'homme, par raport à la société.

QUAND un homme seroit seul sur la terre, il seroit toujours tenu aux deux sortes de devoirs dont je viens de parler : c'est-à-dire qu'il devroit toujours honorer la divinité, & se respecter lui-même en vivant d'une maniére sage & réglée. [a] Mais il y a d'autres obligations par raport à la société commune, dont il fait partie. Dieu est le pere commun d'une grande famille, dont tous les hommes sont les enfans, unis ensemble par le lien de l'humanité, formés les uns pour les autres, obligés par conséquent de concourir au bien public, & de s'entr'aider mutuellement par toutes sortes de services. Ainsi l'homme ne doit point borner ses vûes ni son zêle au seul lieu particulier où il est né, mais se regarder comme un citoien du monde entier, [b] qui dans ce sens ne fait qu'une seule ville.

[c] Il est vrai que cette société générale, qui embrasse d'abord tous les hommes, se partage ensuite par degrés en d'autres sociétés particuliéres plus étroites entre les hommes d'une même nation, d'une même ville, d'une même famille. Et de là naissent les différens devoirs de la société civile à l'égard des amis, des alliés, des parens,

qua mente, qua pietate religiones colat, intueri; piorumque & impiorum habere rationem. His enim rebus imbutæ mentes, haud sanè abhorrebunt ab utili & à vera sententia. *Lib.* 2. *de Leg. n.* 15.

a Quoniam (ut præclarè scriptum est à Platone) non nobis solùm nati sumus, ortusque nostri partem patria vindicat, partem parentes, partem amici; homineſque hominum causâ generati sunt, ut ipsi inter se alius alii prodesse possint : in hoc naturam debemus ducem sequi, & communes utilitates in medium afferre mutatione officiorum. *Lib.* 1. *de Off. n.* 22.

b Universus hic mundus; una civitas communis hominum existimanda. *De Leg. lib.* 1. *n.* 23.

Socrates quidem, cùm rogaretur Cujatem se esse diceret, Mundanum inquit : totius enim mundi se incolam & civem arbitrabatur. *Lib.* 5. *Tusc. Quæst. n.* 108.

c Gradus plures sunt societatis hominum.... Ab illa enim immensa societate generis humani, in exiguum angustumque concluditur. *Lib.* 1. *de Off. n.* 53.

des peres & meres, de la patrie. Mais ils ont tous leur ſource dans le premier principe dont nous avons parlé, qui eſt que l'homme, ſelon les vûes & la deſtination de Dieu, eſt né pour l'homme.

Voila un petit abrégé des maximes de morale que le paganiſme nous fournit. Ces principes, il faut l'avouer, ſont grands, ſolides, lumineux : mais ils ne vont pas juſqu'où ils devroient aller, & quelque parfaits qu'ils paroiſſent, ils laiſſent l'homme en chemin, ſans lui montrer ni le motif qui doit ſanctifier ſes actions, ni la fin qu'il doit ſe propoſer. Il n'y a que l'Ecriture ſainte qui nous donne une notion claire & certaine de l'homme, en nous découvrant les avantages de ſa premiére origine; ſa chute dans le péché, & les ſuites funeſtes de cette chute; ſa réparation par le Libérateur; ſes différens devoirs à l'égard de Dieu, du prochain, & de lui-même; le but où il doit tendre, & la route qui peut l'y conduire : & un Philoſophe chrétien ne manque pas d'inſtruire ſes diſciples de toutes ces vérités. Mais il me ſemble que c'eſt un grand avantage pour eux que de leur montrer dans le paganiſme même des régles de mœurs ſi pures, & des principes de conduite ſi ſublimes, qui prouvent invinciblement que la vertu n'eſt point, comme les libertins voudroient ſe le perſuader, un ſimple nom; ni les devoirs de la religion & de la vie civile, de ſimples établiſſemens humains, ſagement inventés par une politique adroite pour contenir la multitude : mais que tous ces devoirs, toutes ces obligations, toutes ces loix, ſont renfermées dans la nature même de l'homme, & ſont une ſuite néceſſaire des deſſeins de Dieu ſur lui.

C'eſt pour cela que je regarde comme une pratique très utile de faire lire en claſſe de tems en tems aux jeunes gens qui étudient en philoſophie, des endroits choiſis des livres philoſophiques de Cicéron, & ſur tout de ceux où il traite des Offices & des Loix.

Outre cet avantage, les jeunes gens y trouveront de quoi nourrir & entretenir le goût des Belles-Lettres qu'ils auront pris dans les claſſes précédentes. Cette lecture pourra être auſſi d'une grande utilité aux maîtres mê-

mes, pour leur donner une latinité pure, nette élégante, & propre aux matiéres philosophiques, ce qui n'est pas une chose de petite conséquence pour leur profession.

ARTICLE SECOND.

La Philosophie peut beaucoup servir à perfectionner la raison.

[a] DE TOUS les dons naturels que l'homme a reçus de Dieu, la raison est le plus excellent, celui qui le distingue davantage du reste des animaux, & qui fait briller en lui les traits les plus lumineux de sa ressemblance avec Dieu. Par elle il a l'idée du beau, du grand, du juste, du vrai : il prononce & juge sur les qualités & les propriétés de chaque chose : il compare ensemble plusieurs objets, tire les conséquences des principes, se sert d'une vérité pour passer & s'élever à une autre : enfin par elle il met dans ses connoissances & dans ses raisonnemens un ordre & une suite, qui y répandent la lumiére & la grace, qui les rendent tout autrement intelligibles, & qui en font bien mieux sentir toute la force & toute la vérité. Il est aisé de comprendre combien est importante une science qui aide & conduit l'esprit dans toutes ces opérations.

On trouve d'excellentes réflexions sur ce sujet dans le premier discours qui est à la tête de l'Art de penser. J'en ferai ici grand usage, ne connoissant rien qui soit plus propre à donner aux jeunes gens de l'estime & du goût pour la Philosophie, ni qui puisse mieux leur en faire sentir tous les avantages, & même la nécessité.

Il n'y a rien, dit l'Auteur de cette Logique, de plus estimable que le bon sens, & la justesse de l'esprit dans le discernement du vrai & du faux. Toutes les autres qualités de l'esprit ont des usages bornés : mais l'exactitude

a In homine optimum quid est? ratio. Hac antecedit animalia. Ratio perfecta, proprium hominis bonum est : cetera illi cum animalibus satisque communia. *Senec. Epist.* 76.

de la raiſon eſt généralement utile dans toutes les parties & dans tous les emplois de la vie. Ce n'eſt pas ſeulement dans les ſciences qu'il eſt difficile de diſtinguer la vérité de l'erreur, mais auſſi dans la plupart des ſujets dont les hommes parlent, & des affaires qu'ils traitent. Il y a preſque par tout des routes différentes, les unes vraies, les autres fauſſes; & c'eſt à la raiſon d'en faire le choix. Ceux qui choiſiſſent bien, ſont ceux qui ont l'eſprit juſte: ceux qui prennent le mauvais parti, ſont ceux qui ont l'eſprit faux. Et c'eſt la premiére & la plus importante différence qu'on peut mettre entre les qualités de l'eſprit des hommes.

Ainſi la principale application qu'on devroit avoir, ſeroit de former ſon jugement, & de le rendre auſſi exact qu'il le peut être: & c'eſt à quoi devroit tendre la plus grande partie de nos études. On ſe ſert de la raiſon comme d'un inſtrument pour acquerir les ſciences: & on ſe devroit ſervir au contraire des ſciences comme d'un inſtrument pour perfectionner ſa raiſon; la juſteſſe de l'eſprit étant infiniment plus conſidérable que toutes les connoiſſances ſpéculatives, auſquelles on peut arriver par le moien des ſciences les plus véritables & les plus ſolides..... Les hommes ne ſont pas nés pour emploier leur tems à meſurer des lignes, à examiner le raport des angles, à conſidérer les divers mouvemens de la matiére. Leur eſprit eſt trop grand, leur vie trop courte, leur tems trop précieux, pour l'occuper à de ſi petits objets. Mais ils ſont obligés d'être juſtes, équitables, judicieux dans tous leurs diſcours, dans toutes leurs actions, & dans toutes les affaires qu'ils manient: & c'eſt à quoi ils doivent particuliérement s'exercer & ſe former.

Ce ſoin & cette étude eſt d'autant plus néceſſaire, qu'il eſt étrange combien c'eſt une qualité rare que cette exactitude de jugement. On ne rencontre par tout que des eſprits faux, qui n'ont preſque aucun diſcernement de la vérité, qui prennent toutes choſes d'un mauvais biais, qui ſe paient des plus mauvaiſes raiſons, & qui veulent en paier les autres, qui ſe laiſſent emporter par les moindres apparences, qui ſont toujours dans l'excès & dans

les extrémités, qui décident hardiment de ce qu'ils ignorent & n'entendent point, & qui s'arrétent à leurs sens avec tant d'opiniâtreté, qu'ils n'écoutent rien de ce qui pourroit les détromper....

Cette fausseté d'esprit n'est pas seulement cause des erreurs que l'on mêle dans les sciences, mais aussi de la plupart des fautes que l'on commet dans la vie civile : des querelles injustes, des procès mal fondés, des avis téméraires, des entreprises mal concertées. Il y en a peu qui n'aient leur source dans quelque erreur & dans quelque faute de jugement : de sorte qu'il n'y a point de défaut dont on ait plus d'intérêt de se corriger...

Une grande partie des faux jugemens des hommes est causée par la précipitation de l'esprit, & par le defaut d'attention, qui fait que l'on juge témérairement de ce que l'on ne connoit que confusément & obscurément. Le peu d'amour que les hommes ont pour la vérité, fait qu'ils ne se mettent pas en peine la plupart du tems de distinguer ce qui est vrai de ce qui est faux. Ils laissent entrer dans leur ame toutes sortes de discours & de maximes. Ils aiment mieux les supposer pour véritables, que de les examiner. S'ils ne les entendent pas, ils veulent croire que les autres les entendent bien. Et ainsi ils se remplissent la mémoire d'une infinité de choses fausses, obscures, & non entendues ; & raisonnent ensuite sur ces principes, sans presque considérer ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils pensent. La vanité & la présomption contribuent beaucoup à ce défaut. On croit qu'il y a de la honte à douter & à ignorer ; & l'on aime mieux parler & décider au hazard, que de reconnoitre qu'on n'est pas assez informé des choses pour en porter jugement. Nous sommes tous pleins d'ignorances & d'erreurs ; & cependant on a toutes les peines du monde à tirer de la bouche des hommes cette confession si juste & si conforme à leur condition naturelle : Je me trompe, & je n'en sai rien.

Il s'en trouve d'autres au contraire, qui aiant assez de lumiére pour connoitre qu'il y a quantité de choses obscures & incertaines, & voulant par une autre sorte de vanité

témoigner

témoigner qu'ils ne se laissent pas aller à la crédulité populaire, mettent leur gloire à soutenir qu'il n'y a rien de certain. Ils se déchargent ainsi de la peine de les examiner; & sur ce mauvais principe ils mettent en doute les vérités les plus constantes, & la religion même. C'est la source du Pyrrhonisme, qui est une autre extravagance de l'esprit humain, qui paroissant contraire à la témérité de ceux qui croient & décident tout, vient néanmoins de la même source, qui est le défaut d'attention. Car, comme les uns ne veulent pas se donner la peine de discerner les erreurs, les autres ne veulent pas prendre celle d'envisager la vérité avec le soin nécessaire pour en apercevoir l'évidence. La moindre lueur suffit aux uns pour les persuader de choses très fausses, & elle suffit aux autres pour les faire douter des choses les plus certaines: mais dans les uns & dans les autres, c'est le même défaut d'application qui produit des effets si différens.

La vraie raison place toutes choses dans le rang qui leur convient. Elle fait douter de celles qui sont douteuses, rejetter celles qui sont fausses, & reconnoitre de bonne foi celles qui sont évidentes.

A ces réflexions, tirées de l'Art de penser, j'en ajouterai une de M. l'Abbé Fleury.

Tout le monde, dit-il dans son Traité des études, voit l'utilité de raisonner juste, je ne dis pas seulement dans les sciences, mais dans les affaires & dans toute la conduite de la vie: mais peutêtre plusieurs ne voient pas la nécessité de remonter jusques aux premiers principes, parce qu'en effet il y en a peu qui le fassent. La plupart des hommes ne raisonnent que dans une certaine étendue, depuis une maxime que l'autorité des autres, ou leur passion, a imprimée dans leur esprit, jusques aux moiens nécessaires pour acquerir ce qu'ils desirent. Il faut s'enrichir: donc je prendrai un tel emploi, je ferai telle démarche, je souffrirai ceci & cela, & ainsi du reste. Mais que ferai je de mon bien quand j'en aurai acquis? mais est-il avantageux d'être riche? c'est ce que l'on ne cherche point.... *Pag. 142.*

Le véritable savant, le véritable Philosophe va plus loin, & commence de plus haut. Il ne s'arréte ni à l'au-

torité des autres, ni à ses préjugés. Il remonte toujours, jusqu'à ce qu'il ait trouvé un principe de lumiére naturelle, & une vérité si claire, qu'il ne la puisse révoquer en doute. Mais aussi, quand il l'a une fois trouvée, il en tire hardiment toutes les conséquences, & ne s'en écarte jamais. De là vient qu'il est ferme dans sa doctrine & dans sa conduite, qu'il est infléxible dans ses résolutions, patient dans l'exécution, égal en son humeur, & constant dans la vertu.

On sent assez combien il est important de prémunir de bonne heure par de tels principes l'esprit des jeunes gens contre les faux jugemens & les faux raisonnemens, si communs dans les discours & dans la conduite des hommes; & c'est ce que fait la Philosophie, dont le principal but est, comme je l'ai déja dit, de perfectionner la raison.

Je sai bien que la raison est un don naturel, qui ne vient point de l'art, & qui ne peut être un pur effet du travail: mais l'art & le travail peuvent la cultiver, la rectifier, la perfectionner. On trouve maintenant dans les ouvrages d'esprit, dans les discours de la chaire & du barreau, dans les traités de science, un ordre, une exactitude, une justesse, une solidité, qui n'étoient pas autrefois si communes. Plusieurs croient, & ce n'est point sans fondement, qu'on doit cette maniére de penser & d'écrire au progrès extraordinaire qu'on a fait depuis un siécle dans l'étude de la Philosophie.

Quand je dis qu'elle est très propre à perfectionner la raison, je n'entends pas parler seulement des régles que donne en particulier sur ce sujet la Logique. Elles sont très utiles en elles-mêmes, non seulement parce qu'elles servent à découvrir le défaut de certains argumens embarrassés, mais parce qu'elles nous aident à connoitre la source de la plupart des erreurs qui se glissent dans nos pensées & dans nos raisonnemens. Il en est de ces régles, comme de celles de la Rhétorique. On ne peut pas nier que celles-ci ne soient d'un très grand secours pour l'éloquence, mais c'est principalement par l'application qu'on en fait aux discours des anciens & des modernes, dont on fait

découvrir aux jeunes gens les beautés & les défauts par la conformité ou l'opposition qu'ils ont avec ces préceptes.

J'en dis autant des régles de la Logique. Leur principale utilité consiste à les appliquer à toutes les questions que l'on examine, à tous les raisonnemens que l'on fait, sur quelque sujet que ce puisse être.

Comme les jeunes gens, lorsqu'ils entrent en Philosophie, ont pour l'ordinaire l'esprit encore peu formé & peu ouvert, on les exerce sur des matiéres faciles, intelligibles, & qui soient à leur portée. La maniére de raisonner par syllogismes, qui paroit à quelques personnes longue & ennuieuse, est d'une absolue nécessité, sur tout dans les commencemens, & les jeunes gens demeureroient muets & comme stupides, si on vouloit les faire parler autrement.

On leur fait remarquer comment quelquefois l'omission d'un mot, le changement d'un terme, un double sens, une équivoque, rend un raisonnement vicieux.

On leur apprend à se tenir fermes à leur principe, à y ramener tout, à ne s'en point laisser écarter, & à y trouver la solution des difficultés qu'on leur oppose.

Par cet exercice journalier, & cette application continuelle des régles, leur esprit s'ouvre & se forme peu-à-peu, se dévelope de plus en plus chaque jour, s'accoutume à sentir le faux, acquiert une facilité de s'exprimer, & devient capable d'entrer dans les questions les plus difficiles & les plus abstruses. J'étois étonné, quand j'assistois aux exercices de Philosophie, de voir dans les écoliers un changement sensible de trois mois en trois mois, tant leur raison se perfectionnoit ; & à la fin du cours ils n'étoient plus reconnoissables. Voila ce qui arrive communément dans les classes de Philosophie, quand les écoliers ne manquent ni d'esprit ni d'application ; & l'on ne peut exprimer quels fruits ils retirent de cette étude.

Le passage subit de l'étude des Belles-Lettres à celle de la Philosophie, c'est-à-dire d'un pays agréable, riant, & tout rempli de fleurs, à une région pour l'ordinaire séche, épineuse, & escarpée, rebute quelquefois les jeunes gens : & c'est pour cela, comme je l'ai déja insinué,

qu'il feroit à fouhaiter que la latinité des cahiers fût pure & élégante comme celle des œuvres philofophiques de Cicéron. Mais cet inconvénient-là même prouve combien l'étude de la Philofophie eft néceffaire. Rien n'eft plus contraire à la folidité de l'efprit, auffi bien qu'à la fanté du corps, que de les tenir dans des délices continuelles. Par là ils contractent l'un & l'autre une foibleffe, une molleffe, qui les rend incapables de tout effort. Chercher par tout de l'agrément & du plaifir, c'eft vouloir fe nourrir toujours de lait, & demeurer dans une continuelle enfance.

La vérité peut s'offrir à nous fous deux faces. Quelquefois elle fe montre avec toute la pompe & tout l'eclat de l'éloquence, dont les ornemens lui appartiennent à jufte titre, & font partie de fon cortége. Souvent auffi elle paroit avec un habit fimple, fous un dehors négligé, fans fuite & fans efcorte; & cette derniére marche eft celle qui lui plait davantage, & qui eft plus de fon goût. Le bon efprit confifte, dans le premier cas, à féparer la vérité des ornemens qui l'environnent, & qui peuvent lui être communs avec la fauffeté; & dans le fecond, à ne fe point rebuter d'un extérieur peu majeftueux, & quelquefois même choquant, mais de l'envifager en elle-même, & d'en faire tout le cas qu'elle mérite.

Les maîtres rendent ce double fervice aux jeunes gens. Ceux qui leur enfeignent les Belles-Lettres & l'éloquence, les accoutument de bonne heure, & dès les premiéres claffes, à pefer les raifons plus que les paroles; à difcerner par tout le vrai; à dépouiller les raifonnemens de toute la parure que leur préte l'éloquence, pour en mieux fentir la force, ou la foibleffe; & à ne fe point laiffer éblouir par un éclat trompeur de paroles & de figures, fouvent vuide de chofes & de penfées. Les Philofophes, de leur côté, travaillent principalement à rendre les jeunes gens attentifs à la vérité confidérée en elle-même, à leur donner des régles fûres pour la bien difcerner, à les accoutumer à une grande jufteffe & à une grande exactitude dans tous leurs raifonnemens, & à leur infpirer, s'il eft permis de s'exprimer ainfi, un certain goût & un cer-

tain sentiment du vrai, qui le leur fasse reconnoitre partout où il se rencontre, & qui leur fasse aussi rejetter ce qui n'en a que le dehors & l'apparence.

Un autre inconvénient qui nuit encore beaucoup aux hommes, non seulement dans l'étude des sciences, mais aussi dans la conduite ordinaire & dans les différens emplois de la vie; c'est de ne pouvoir donner une forte attention à des choses difficiles & épineuses, ni suivre un raisonnement un peu long & embarrassé, ni enfin s'appliquer à des matiéres subtiles, abstraites, & indépendantes des sens. C'est à quoi la Philosophie remédie d'une maniére merveilleuse, sur tout par l'étude de la Métaphysique & des Mathématiques, dont les objets purement spirituels élevent l'ame au dessus de la matiére, & la délivrent de la servitude où les sens s'efforcent de la retenir.

L'Auteur de l'Art de penser n'a pas manqué de faire observer les deux inconvéniens dont je parle, pour marquer combien il est avantageux de s'exercer de bonne heure à entendre les vérités difficiles. L'endroit est trop beau pour ne pas l'insérer ici tout entier.

Il y a, dit-il, des estomachs qui ne peuvent digérer que les viandes légéres & délicates : & il y a de même des esprits qui ne se peuvent appliquer à comprendre que les vérités faciles, & revétues des ornemens de l'éloquence. L'un & l'autre est une délicatesse blâmable, ou plutôt une véritable foiblesse. Il faut rendre son esprit capable de découvrir la vérité lors même qu'elle est cachée & envelopée, & de la respecter sous quelque forme qu'elle paroisse. Si on ne surmonte cet éloignement & ce dégoût qu'il est facile à tout le monde de concevoir de toutes les choses qui paroissent un peu subtiles & scholastiques, on étrécit insensiblement son esprit, & on le rend incapable de comprendre ce qui ne se connoit que par l'enchaînement de plusieurs propositions. Et ainsi, quand une vérité dépend de trois ou quatre principes qu'il est nécessaire d'envisager tout à la fois, on s'éblouit, on se rebute, & l'on se prive par ce moien de la connoissance de plusieurs choses utiles, ce qui est un défaut con-

ſidérable. La capacité de l'eſprit s'étend & ſe reſſerre par l'accoutumance : & c'eſt à quoi ſervent principalement les Mathématiques, & généralement toutes les queſtions épineuſes & abſtraites. Car elles donnent une certaine étendue à l'eſprit, & elles l'exercent à s'appliquer davantage, & à ſe tenir plus ferme dans ce qu'il connoit.

On ne ſauroit croire combien cette ſorte d'étude eſt propre à donner aux jeunes gens une force, une juſteſſe, une pénétration d'eſprit, qui les conduiſent peu à-peu à entendre par eux-mêmes & à débrouiller les queſtions les plus abſtraites & les plus embarraſſées. J'ai vû pratiquer au Collége une coutume, qui a toujours eu beaucoup de ſuccès : c'étoit pour les écoliers les plus forts. Outre les cahiers de la claſſe, on leur faiſoit lire ſoit en public ſoit en particulier certaines parties de traités de Philoſophie, comme les ſix livres de la Recherche de la vérité du P. Mallebranche, les Méditations de Deſcartes, ſes Principes de Phyſique : & après qu'on avoit lu avec eux & qu'on leur avoit expliqué ces traités, on leur en faiſoit faire des extraits & des précis, chacun à leur maniére, mais toujours avec un certain ordre & une certaine méthode, en établiſſant d'abord bien clairement l'état de la queſtion, poſant les principes, apportant les différentes preuves ſur leſquelles ils ſont appuiés, raportant exactement toutes les difficultés qu'on y peut oppoſer, & en donnant la ſolution. Le Maître voioit enſuite ces extraits ; & s'il y avoit quelque endroit qu'il falût ou retrancher, ou ajouter, ou étendre, ou abréger, il le faiſoit remarquer, & en apportoit les raiſons.

Voila certainement ce qui eſt bien capable de donner aux jeunes gens un eſprit d'ordre, d'exactitude, de préciſion, de pénétration, qualités ſi néceſſaires pour tous les emplois de la vie ; ce qui les met en état de ſoutenir un travail ou un examen d'affaires long & pénible, ſans ſe laiſſer rebuter par l'obſcurité des queſtions, ni par la multiplicité des piéces qu'il faut diſcuter ; & ce qui leur apprend à ſaiſir dans les affaires les plus embrouillées le point déciſif, à ne le perdre jamais de vûe, à y rappeller tout le reſte, & à en mettre les preuves dans un jour

& dans un ordre, qui en fassent sentir toute la force.

Sans parler d'une infinité de connoissances rares & curieuses que donne la Philosophie, croit-on que deux années emploiées à acquérir les talens dont je viens de parler (& j'ai vû plusieurs écoliers en tirer ce fruit) soient un tems perdu, & qu'on doive le regretter ? Des parens sensés & raisonnables peuvent-ils jamais se repentir d'avoir fait instruire leurs enfans de la sorte ? & si par une précipitation aveugle & inconsidérée, qui ne devient que trop commune, ils retranchent ou abrégent le tems destiné à la Philosophie, n'ont-ils pas lieu de se reprocher de leur avoir retranché la partie des études (j'ose l'assurer, & mon goût déclaré pour les Belles-Lettres ne peut pas ici me rendre suspect) la partie des études la plus importante, la plus nécessaire, la plus décisive pour les jeunes gens, & celle dont la perte se peut le moins couvrir, & est la plus irréparable ?

Je conclus de tout ceci, que les parens qui aiment véritablement leurs enfans, doivent leur faire faire le cours entier de la Philosophie; leur procurer pendant ce tems tous les secours nécessaires pour avancer dans cette étude, & pour la leur faciliter; les engager à faire de tems en tems en leur présence des répétitions, où leurs maîtres président; & sur tout leur déclarer dès le commencement du cours, que leur intention est qu'ils soutiennent publiquement tous les Actes qu'on a coutume de soutenir en Philosophie. Cette dépense n'est pas grande sur le pié où sont maintenant les choses dans l'Université, & l'on ne sauroit la réduire à une trop grande simplicité. Mais quand elle seroit plus considérable, elle est d'une si grande importance pour leurs enfans, & elle met une si notable différence dans leur étude par l'obligation indispensable qu'elle leur impose de s'appliquer sérieusement à un travail suivi, qu'ils ne devroient pas certainement l'épargner.

ARTICLES III. et IV.

La Philosophie sert à orner l'esprit d'une infinité de connoissances curieuses.

Elle sert aussi à inspirer un grand respect pour la religion.

Je joins ici ces deux choses ensemble, parce qu'en effet elles ont une liaison naturelle, & que l'une doit conduire à l'autre, comme on le verra par ce que j'ai à dire sur ce sujet.

Il est étonnant que l'homme, placé au milieu de la nature qui lui offre le plus grand spectacle qu'il soit possible d'imaginer, & environné de tous côtés d'une infinité de merveilles qui sont faites pour lui, ne songe presque jamais ni à considérer ces merveilles si dignes de son attention & de sa curiosité, ni à se considérer soi-même. Il vit au milieu du monde, dont il est le Roi, comme un étranger, pour qui tout ce qui s'y passe seroit indifférent, & qui n'y prendroit aucun intérêt. L'univers, dans toutes ses parties, annonce & montre son Auteur: mais, pour le plus grand nombre, c'est à des sourds & à des aveugles, qui ont des oreilles sans entendre, & des yeux sans voir.

Un des plus grands services que la Philosophie puisse nous rendre, c'est de nous réveiller de cet assoupissement, & de nous tirer de cette léthargie, qui deshonore l'humanité, & qui nous rabaisse en quelque sorte au dessous des bêtes, dont la stupidité n'est que la suite de leur nature, & non l'effet de l'oubli ou de l'indifférence. Elle pique notre curiosité, elle excite notre attention, & nous conduit comme par la main dans toutes les parties de la nature, pour nous en faire étudier & approfondir les merveilles.

Elle présente à nos yeux l'univers comme un grand tableau, dont chaque partie a son usage, chaque trait sa grace & sa beauté: mais dont le tout ensemble est encore

plus

plus merveilleux. En nous montrant un ſi beau ſpectacle, elle nous fait obſerver avec quel ordre, quelle ſymmétrie, quelle proportion tout y eſt placé; avec quelle égalité cet ordre général & particulier s'obſerve & ſe maintient: & par là elle nous fait reconnoitre l'intelligence & la main inviſibles qui réglent tout.

La Philoſophie, en conduiſant ainſi l'homme de merveilles en merveilles, & le promenant pour ainſi dire dans tout l'univers, ne ſouffre pas qu'il demeure étranger par raport à lui-même, ni qu'il ignore le fond de ſon propre être, où Dieu s'eſt peint lui-même d'une maniére infiniment plus ſenſible & plus parfaite que dans le reſte des créatures.

On voit bien que je parle ici principalement de cette partie de la Philoſophie qu'on appelle *Phyſique*, parce qu'elle s'occupe à conſidérer la nature. Je l'examinerai ſous deux faces. J'appellerai l'une la Phyſique des ſavans, & l'autre la Phyſique des enfans. Celle-ci n'eſt attentive qu'aux objets mêmes, & à ce qui frape les ſens; au lieu que la premiére en examine à fond la nature, & tâche d'en découvrir les cauſes.

PHYSIQUE DES SAVANS.

LA CONSIDÉRATION du monde, & des différentes parties qui le compoſent, a toujours fait l'étude des Philoſophes: & rien certainement ne mérite plus notre attention. Il n'eſt pas poſſible de voir rouler continuellement ſur nos têtes les cieux & les aſtres, ſans être tenté d'en étudier les mouvemens, & d'obſerver l'ordre & la régularité qui y régnent. Trois ſyſtémes principaux ont partagé les Philoſophes: je les raporterai en abrégé.

Syſtémes du monde.

Syſtéme de Ptolomée.

LE PREMIER ſyſtéme eſt de Ptolomée: j'y comprens ce que ſes ſectateurs y ont ajouté. Ce Philoſophe vivoit dans le ſecond ſiécle, ſous l'empire d'Adrien & de Marc-Auréle-Antonin, vers l'an 138 de J. C.

Il plaçoit la terre au centre de l'univers. Selon lui, la lune étoit de toutes les planettes la plus prochaine de la terre. Au dessus de la Lune étoient Mercure, Venus, le Soleil, Mars, Jupiter, & Saturne : & au dessus de toutes ces planettes le firmament dans lequel il supposoit toutes les étoiles attachées comme dans une voûte concentrique à la terre. Il supposoit en conséquence que le soleil, toutes les planettes, & même les étoiles fixes étoient emportées en vingt-quatre heures d'orient en occident autour de la terre par un ciel qu'il plaçoit audessus du firmament, & qui aiant ce mouvement le communiquoit à tous les cieux inférieurs, & conséquemment aux planettes qui étoient attachées à ces cieux.

Outre ce mouvement, commun à tous les astres, il en attribuoit un particulier au soleil, aux planettes, aux étoiles fixes, d'occident en orient, mais de telle sorte que chacun de ces astres faisoit sa révolution autour de la terre en des tems différens. Ainsi le soleil emploioit un an à faire cette révolution d'occident en orient, Saturne trente ans, &c.

Systême de Copernic.

COPERNIC naquit vers la fin du 15e siécle. Croiant que les apparences céléstes ne pouvoient être bien expliquées dans l'hypothése de Ptolomée, il en chercha un autre : & après plus de trente ans de travail, il la donna enfin au public, pressé par les reproches & les sollicitations de ses amis. Cette hypothése n'étoit pas entiérement inconnue aux anciens. En voici quelques parties.

Le Soleil est au centre des cercles que Mercure, Venus, Mars, Jupiter, & Saturne décrivent par leur mouvement propre d'occident en orient. La terre, selon lui, a des mouvemens semblables à ceux des planettes, lesquelles sont situées ainsi. Il place au dessus du soleil, mais à différentes distances, Mercure, Venus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne : & au dessus de toutes ces planettes les étoiles fixes, qui sont à une distance si considérable de la terre, que trente millions de lieues comparées avec cette distance sont une grandeur insensible.

Au lieu de dire, comme Ptolomée, que tous les cieux, & conséquemment tous les astres, tournent en 24 heu-

tres autour de la terre d'orient en occident, il ſuppoſe que la terre tourne en 24 heures ſur ſon axe d'occident en orient, & qu'en conſéquence de ce mouvement tous les aſtres doivent paroitre tourner en 24 heures d'orient en occident autour de la terre. De même pour expliquer le mouvement apparent du ſoleil d'occident en orient qui eſt annuel, il ſuppoſe que la terre tourne en un an d'occident en orient autour du ſoleil.

Il ſuppoſe auſſi que la lune tourne en vingt-ſept jours & demi autour de la terre, pendant que la terre tourne autour du ſoleil.

Quant aux autres planettes, il ſuppoſe qu'elles tournent autour du ſoleil dans un tems plus ou moins long, ſelon qu'elles en ſont plus ou moins éloignées.

On a découvert des lunes ou des ſatellites autour de Jupiter & de Saturne, leſquelles tournent autour de ces planettes pendant que ces planettes ſont emportées autour du ſoleil, comme la lune tourne autour de la terre.

LE TROISIÉME ſyſtéme eſt celui de Ticho-Brahé, *Syſtéme de* philoſophe né vers le milieu du 16e ſiécle. Ce ſyſtéme, *Ticho-Brahé.* qui eſt à proprement parler un mélange des deux premiers, a eu peu de cours ; & je ne croi pas néceſſaire d'en rien raporter ici. Le plus ſuivi à préſent eſt celui de Copernic : & il eſt fondé ſur des principes qui le rendent bien plauſible.

Ces ſyſtémes ne ſont que de ſimples conjectures, parce qu'il n'a point plu à Dieu, qui ſeul connoit parfaitement ſon ouvrage, de nous en découvrir en termes clairs l'ordre & l'arrangement : & c'eſt pour cela que l'Ecriture dit qu'il a livré le monde à la diſpute des hommes : *Mundum tradidit diſputationi eorum.* Mais cette étude, *Eccleſ. 3. 11.* quoiqu'elle ne ſoit pas certaine & évidente en elle-même, ne laiſſe pas de ſatisfaire extrêmement l'eſprit, en lui préſentant un ſyſtéme ſelon lequel tous les effets de la nature s'expliquent d'une maniére ſenſée & raiſonnable : & en même tems elle nous fait ſentir & comme toucher au doigt la grandeur, la puiſſance, & la ſageſſe infinies de Dieu.

Par le moien des téleſcopes, ou lunettes d'approche, les

Astronomes modernes ont fait dans le ciel des découvertes, qui toutes certaines qu'elles sont, paroitront toujours chimériques à la plupart des hommes.

Selon ces Astronomes, Saturne est quatre mille fois plus gros que la terre, Jupiter huit mille fois, le Soleil un million de fois plus gros.

La distance de la terre & des planettes au soleil n'est pas moins incroiable. Un boulet de canon qui iroit de la terre au Soleil, & qui conserveroit toujours sa premiére vitesse, emploieroit vingt-cinq ans pour y arriver: & s'il partoit de Saturne, il n'y arriveroit que dans deux cens cinquante ans. Or un boulet de canon parcourt cent toises en une seconde. Supposé donc qu'il conservât toujours la même vîtesse avec laquelle il fait les cent premiéres toises depuis qu'il est sorti du canon, il feroit en une heure 180 * lieues. Et par conséquent, pour arriver de la terre au soleil, il feroit trente-neuf millions quatre cens vingt mille lieues; qui est, dans ces suppositions, la distance de la terre au soleil. Il faut juger à proportion de la distance de Saturne au soleil.

* *On suppose chaque lieue de 2000 toises.*

La grosseur des étoiles fixes, & leur éloignement du soleil, sont encore plus inconcevables.

Chacune de ces étoiles fixes est un soleil, & il y a lieu de croire qu'elles ne sont pas d'un moindre volume que celui qui nous éclaire. Celles de ces étoiles qui sont les plus proches de nous, sont cependant si éloignées du soleil, qu'un boulet de canon, mû comme nous l'avons supposé, emploieroit plus de six cens mille ans pour parcourir les espaces qui sont entre ces étoiles & le soleil.

Qu'est-ce qu'un homme, une ville, un roiaume, la terre même dans toute son étendue, par raport à ces vastes corps, dont la grandeur immense passe toute imagination? Un point imperceptible. Mais le monde lui-même tout entier qu'est-il donc à l'égard de celui qui l'a créé d'un seul mot: *Dixit, & facta sunt?* Les Prophétes n'ont-ils pas raison de nous dire que les nations ne sont devant Dieu que comme une goutte d'eau; & la terre qu'elles habitent que comme un grain de poussiére? que tout l'univers est devant lui comme n'étant point, & que sa puis-

Isai. 40. 12. 23. 17.

sance & sa sagesse le conduisent & en réglent tous les mouvemens avec la même facilité qu'une main soutient un poids léger dont elle se joue plutôt qu'elle n'en est chargée ? La Physique peut beaucoup servir à nous fortifier dans ces nobles idées de l'Etre souverain.

Elle nous fait presque encore plus admirer sa grandeur dans le plus petit des insectes. Quoiqu'il n'y ait qu'un siécle que les microscopes ont été inventés, on les a poussés à un si grand point de perfection, qu'ils nous font apercevoir des animaux d'une petitesse si extraordinaire; que plusieurs milliers de ces animaux n'égaleroient pas en grosseur un grain de sable : & quoiqu'ils soient d'une si grande petitesse, on en voit qui en contiennent d'autres, lesquels ne sont pas plutôt nés, qu'ils nagent avec une agilité & une vîtesse surprenante.

L'esprit se perd dans la divisibilité de la matiére. Le sentiment le plus reçu est que quelque division qui ait été faite de la matiére, quelques petites que soient ces parties, elles peuvent encore être divisées à l'infini. On trouve dans l'art & dans la nature des divisions qui vont infiniment plus loin qu'on ne peut l'imaginer. Rohault assure qu'un cube d'or de cinq lignes & $\frac{1}{7}$ est divisé par des ouvriers en six cens cinquante & un mille cinq cens quatre-vingts dix parties égales à la base. On connoit par les observations des Physiciens qu'un pouce cubique de matiére contient un million de particules visibles : qu'un pouce cubique d'eau raréfiée dans un Eolipile produit plus de treize mille trois cens millions de particules : qu'il peut s'attacher à la pointe d'une éguille plus de treize mille particules d'eau.

Je ne puis m'empêcher de transcrire ici un endroit admirable des pensées de M. Pascal qui a raport à la matiére que je traite. C'est le chapitre XXII, qui a pour titre, *Connoissance générale de l'homme*.

La premiére chose, dit-il, qui s'offre à l'homme quand il se regarde, c'est son corps, c'est-à-dire une certaine portion de matiére qui lui est propre. Mais, pour comprendre ce qu'elle est, il faut qu'il la compare avec tout

ce qui est au dessus de lui, & tout ce qui est au dessous, afin de reconnoitre ses justes bornes.

Qu'il ne s'arréte donc pas à regarder simplement les objets qui l'environnent. Qu'il contemple la nature entiére dans sa haute & pleine majesté. Qu'il considére cette éclatante lumiére, mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers. Que la terre lui paroisse comme un point au prix du vaste tour que cet astre décrit. Et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même n'est qu'un point très délicat à l'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament embrassent. Mais si notre vûe s'arréte là, que l'imagination passe outre. Elle se lassera plutôt de concevoir, que la nature de fournir. Tout ce que nous voions du monde n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature. Nulle idée n'approche de l'étendue de ses espaces. Nous avons beau enfler nos conceptions, nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choses. C'est une sphére infinie, dont le centre est par tout, la circonférence nulle part. Enfin c'est un des plus grands caractéres sensibles de la toute-puissance de Dieu, que notre imagination se perde dans cette pensée.

Que l'homme étant revenu à soi, considére ce qu'il est au prix de ce qui est. Qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature : & que de ce que lui paroitra ce petit cachot où il se trouve logé, c'est-à-dire ce monde visible, il apprenne à estimer la terre, les roiaumes, les villes, & soi-même, son juste prix.

Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini ? qui le peut comprendre ? Mais pour lui présenter un autre prodige aussi étonnant, qu'il recherche dans ce qu'il connoit les choses les plus délicates. Qu'un ciron, par exemple, lui offre dans la petitesse de son corps des parties incomparablement plus petites : des jambes avec des jointures, des veines dans ces jambes, du sang dans ces veines, des humeurs dans ce sang, des goutes dans ces humeurs, des vapeurs dans ces goutes. Que divisant encore ces derniéres choses, il épuise ses forces & ses conceptions ; & que

le dernier objet où il peut arriver ſoit maintenant celui de notre diſcours. Il penſera peutêtre que c'eſt là l'extrême petiteſſe de la nature. Je veux lui faire voir là-dedans un abyme nouveau. Je veux lui peindre, non-ſeulement l'univers viſible, mais encore tout ce qu'il eſt capable de concevoir de l'immenſité de la nature, dans l'enceinte de cet atome imperceptible.

Qu'il * voie une infinité de mondes, dont chacun a ſon firmament, ſes planettes, ſa terre, en la même proportion que le monde viſible : dans cette terre, des animaux, & enfin des cirons, dans leſquels il retrouvera ce que les premiers ont donné : trouvant encore dans les autres la même choſe, ſans fin & ſans repos. Qu'il ſe perde dans ces merveilles auſſi étonnantes par leur petiteſſe, que les autres par leur étendue. Car, qui n'admirera que notre corps, qui tantôt n'étoit pas perceptible dans l'univers, imperceptible lui-même dans le ſein du tout, ſoit maintenant un coloſſe, un monde, ou plutôt un tout, à l'égard de la dernière petiteſſe où l'on ne peut arriver ?

Qui ſe conſidérera de la ſorte, s'effraiera ſans doute de ſe voir comme ſuſpendu, dans la maſſe que la nature lui a donnée, entre ces deux abymes de l'infini & du néant, dont il eſt également éloigné. Il tremblera dans la vûe de ces merveilles ; & je croi que ſa curioſité ſe changeant en admiration, il ſera plus diſpoſé à les contempler en ſilence, qu'à les rechercher avec préſomption.

Car enfin qu'eſt ce que l'homme dans la nature ? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien & tout. Il eſt infiniment éloigné des deux extrêmes ; & ſon être n'eſt pas moins diſtant du néant d'où il eſt tiré, que de l'infini où il eſt englouti.

Son intelligence tient dans l'ordre des choſes intelligibles le même rang que ſon corps dans l'étendue de la nature ; & tout ce qu'elle peut faire eſt d'apercevoir quelque apparence du milieu des choſes, dans un déſeſpoir éternel d'en connoitre ni le principe ni la fin. Toutes choſes ſont

* *M. Paſcal veut que dans cette petite partie qu'on s'imagineroit être la derniére, on y conçoive d'autres parties qui aient entr'elles les mêmes proportions qu'ont entr'elles actuellement les parties de l'univers viſible.*

forties du néant, & portées jufqu'à l'infini. Qui peut fuivre ces étonnantes démarches? L'Auteur de ces merveilles les comprend : nul autre ne le peut faire.

J'ai raporté exprès ce long paffage de M. Pafcal, pour faire voir combien l'étude de la nature peut fournir de folides réflexions : & il en eft ainfi de tout ce qui s'enfeigne dans la Phyfique.

N'eft-ce pas une curiofité digne d'un homme d'efprit, d'examiner la nature, les caufes, & les effets du mouvement; la pefanteur de l'air; la caufe des tremblemens de terre, des foudres & des tonnerres?

Il n'eft pas indifférent de connoitre quelle eft l'origine des fontaines & des riviéres. Plufieurs croient qu'elles viennent de la mer, qui fe répand fort avant fous les terres, d'où elle s'éleve par des canaux imperceptibles jufqu'à la furface de la terre. D'autres prétendent que la pluie & les néges feules font la caufe des riviéres & des fontaines. On a calculé plufieurs années de fuite la quantité d'eau & de nége qui tombe en un an fur un certain endroit déterminé de la furface de la terre, & en même tems ce qui coule d'eau en une année, par exemple, dans la Seine; & par ce calcul on a reconnu que le tiers d'eau & de nége qui tombe fur la terre eft plus que fuffifant pour fournir aux fontaines & aux riviéres.

Tout le monde eft témoin des Eclipfes du foleil & de la lune : il y a quelque honte d'en ignorer abfolument la caufe. On fait que les Eclipfes du foleil n'arrivent que parce que la lune, qui eft un corps opaque, étant placée entre la terre & le foleil, intercepte la lumiére qui devroit venir du foleil à la terre : Et que celle de lune n'arrive que parce que la terre, étant placée directement entre la lune & le foleil, empéche le foleil d'éclairer la lune. C'eft pourquoi les Eclipfes du foleil n'arrivent que quand la lune eft nouvelle, & celles de lune que quand elle eft pleine. Ce qu'il y a ici de plus furprenant, c'eft que les Aftronomes les prédifent avec tant de jufteffe, qu'une erreur de quelques minutes paffe parmi eux pour une erreur confidérable.

Eft-il une matiére qui mérite plus notre attention que le

le flux & le reflux de la mer? Les Philoſophes ont preſque toujours cru que la lune en étoit la cauſe en comprimant l'air intermédiaire, & par ſon moien les eaux qui y répondent : mais le raport qu'il y a entre le flux & le reflux de la mer & le mouvement de cette planette, n'avoit jamais été ſi bien connu que dans le dernier ſiécle. La lune emploie douze heures vingt-quatre minutes à paſſer de la partie ſupérieure de notre méridien à la partie inférieure, & vingt-quatre heures quarante huit minutes à revenir à la partie ſupérieure de notre méridien. Il y a pareillement douze heures vingt-quatre minutes entre la marée qui arrive le matin ſur nos côtes, & celle qui y arrive le ſoir; & vingt-quatre heures quarante-huit minutes entre la marée qui arrive ſur nos rivages un matin, & celle qui y arrive le lendemain au matin. On a encore obſervé d'autres proportions de ce genre qui étonnent quand on les conſidére de près.

Il n'y a rien certainement dans la nature de plus merveilleux que ce mouvement général & régulier de toutes les eaux du monde, plus ſenſible dans l'océan, mais qui n'eſt pas abſolument inconnu à la méditerranée, ſur tout dans ſes golfes. Eſt-il poſſible de ne pas reconnoitre le doigt de Dieu dans les bornes qu'il a marquées à la mer, & dans cet ordre qu'il ſemble avoir écrit ſur le ſable : » Il t'eſt permis de venir juſqu'ici, mais il t'eſt dé» fendu de paſſer outre? « *Uſque huc venies, & non procedes ampliùs, & hìc confringes tumentes fluctus tuos.* Job. 38. 11.

Peut-on raiſonnablement laiſſer ignorer aux jeunes gens de telles merveilles, & ne point les inſtruire des autres matiéres qui ſe traitent en Phyſique, & qui occupent pour l'ordinaire une bonne partie de la ſeconde année de la Philoſophie? Quand on en a négligé l'étude dans ce tems, il eſt rare qu'on y revienne dans la ſuite. Au lieu de les négliger alors, il faudroit y préparer de loin les jeunes gens, en les leur montrant preſque dès l'enfance, mais de la maniére qui convient à cet âge. C'eſt de quoi il me reſte à parler dans l'article ſuivant.

PHYSIQUE DES ENFANS.

J'APPELLE ainſi une étude de la nature qui ne demande preſque que des yeux, & qui, par cette raiſon, eſt à la portée de toutes ſortes de perſonnes, & même des enfans. Elle conſiſte à ſe rendre attentif aux objets que la nature nous préſente, à les conſidérer avec ſoin, à en admirer les différentes beautés, mais ſans en approfondir les cauſes ſecrettes, ce qui eſt du reſſort de la Phyſique des ſavans.

Je dis que les enfans même en ſont capables. Car ils ont des yeux, & ils ne manquent pas de curioſité. Ils veulent ſavoir, ils interrogent. Il ne faut que réveiller & entretenir en eux le deſir d'apprendre & de connoitre, qui eſt naturel à tous les hommes. Cette étude d'ailleurs, ſi l'on doit l'appeller ainſi, loin d'être pénible & ennuieuſe, n'offre que du plaiſir & de l'agrément : elle peut tenir lieu de récréation, & ne doit ordinairement ſe faire qu'en jouant. Il eſt inconcevable combien les enfans pourroient apprendre de choſes, ſi l'on ſavoit profiter de toutes les occaſions qu'eux-mêmes nous en fourniſſent.

Un jardin, une campagne, un palais, tout cela eſt un livre ouvert pour eux : mais il faut qu'ils aient appris & qu'on les ait accoutumés à y lire. Rien n'eſt plus commun parmi nous que l'uſage du pain & du linge : rien n'eſt plus rare que de trouver des enfans qui ſachent comment l'un & l'autre ſe prépare : par combien de façons & de mains le blé & le chanvre doivent paſſer, avant que de devenir du pain & du linge. Il en faut dire autant des étofes de laine, qui ne reſſemblent guére à la toiſon des brebis dont on les forme ; non plus que le papier à ces chiffons de linge qu'on ramaſſe dans les rues. Pourquoi ne pas inſtruire les enfans de ces ouvrages merveilleux de la nature & de l'art, dont ils font uſage tous les jours ſans y faire réflexion ?

On lit avec un grand plaiſir dans le livre de la Vieilleſſe l'élégante deſcription que Cicéron y fait de la ma-

niére dont vient le blé. [a] On admire comment la ſemence, échauffée & attendrie par la chaleur & par l'humidité de la terre qui la tient reſſerrée dans ſon ſein, en fait d'abord ſortir une pointe verdoiante, qui nourrie & ſoutenue par ſes racines s'éleve peu-à-peu, & pouſſe un tuyau fortifié par des nœuds : comment l'épi, enfermé dans une eſpéce d'étui, y croît inſenſiblement, & en ſort enfin avec une ſtructure admirable, muni de pointes hériſſées, qui lui ſervent comme de défenſe contre les inſultes des petits oiſeaux. Mais voir cette merveille même de ſes propres yeux, en ſuivre attentivement les différens progrès, & la conduire juſqu'à ſa perfection, c'eſt bien un autre ſpectacle.

Un maître attentif trouve par là le moien d'enrichir l'eſprit de ſon éléve d'un grand nombre de connoiſſances utiles & agréables ; & y mêlant à propos de courtes réflexions, il ſonge en même tems à lui former le cœur, & à le conduire par la nature à la religion. Je vais en apporter quelques exemples, qui feront mieux ſentir que tout ce que je pourrois dire combien cette ſorte d'exercice peut être utile. Ils ne ſont pas de moi : on s'en apercevra bien. Je les tirerai la plupart d'un excellent manuſcrit ſur la Geneſe qui eſt entre les mains de pluſieurs perſonnes. Ces exemples ſerviront à montrer comment on doit étudier la nature dans tout ce qui ſe préſente à nos yeux, & par elle remonter juſqu'au Créateur. Je me bornerai à ce qui regarde les plantes & les animaux.

§. I. PLANTES. FLEURS. FRUITS. ARBRES.

LE PREMIER prédicateur qui a annoncé la gloire du Dieu ſouverain, eſt le firmament, où brillent avec tant Pſ. 18.

a Me quidem non fructus modò, ſed etiam ipſius terræ vis ac natura delectat. Quæ cùm gremio mollito ac ſubacto ſemen ſparſum excepit:.. tepefactum vapore & compreſſu ſuo diffundit, & elicit herbeſcentem ex eo viriditatem : quæ nixa fibris ſtirpium ſenſim adoleſcit, culmoque erecta geniculato, vaginis jam quaſi pubeſcens includitur ; è quibus cùm emerſerit, fundit frugem ſpici ordine ſtructam, & contra avium minorum morſus munitur vallo ariſtarum. *De Senect. n.* 51.

d'éclat le ſoleil, la lune, & les étoiles; & il ne faut, pour rendre tous les hommes inexcuſables, que ce livre écrit en caractéres de lumiére. Mais la Sageſſe divine n'eſt pas moins admirable dans ſes plus petits ouvrages, où elle a voulu, pour ainſi dire, ſe rendre plus acceſſible, & où elle ſemble nous inviter à la conſidérer de plus près ſans craindre d'en être éblouis.

PLANTES.

IL Y A dans la plus mépriſable en apparence de quoi étonner les plus ſublimes eſprits, qui n'en ſauroient voir néanmoins que les organes les plus groſſiers, & à qui tout le ſecret de la vie, de la nourriture, de la multiplication demeure inconnu. Aucune feuille n'y eſt négligée: l'ordre & la ſymmétrie y ſont ſenſibles en tout, & cela avec une ſi prodigieuſe fécondité de découpures, d'ornemens, de beautés, qu'aucune ne reſſemble parfaitement à l'autre.

Que ne découvre-t-on point, par le ſecours des microſcopes, dans les plus petites graines! Mais combien Dieu y a-t-il mis de vertu & d'efficace par une ſeule parole, par laquelle il ſemble avoir donné aux plantes une eſpéce d'immortalité! *Germinet terra herbam virentem, & facientem ſemen ſuum.* Gen. 1. 11.

Y a-t-il rien de plus digne de notre admiration que le choix que Dieu a fait de la couleur générale qui embellit toutes les plantes? S'il eût teint en blanc ou en rouge toutes les campagnes, qui auroit pu en ſoutenir ou l'éclat, ou la dureté? S'il les eût obſcurcies par des couleurs plus ſombres, qui auroit pu faire ſes délices d'une vûe ſi triſte & ſi lugubre? Une agréable verdure tient le milieu entre ces deux extrémités, & elle a un tel raport avec la ſtructure de l'œil, qu'elle le délaſſe au lieu de le tendre; & qu'elle le ſoutient & le nourrit, au lieu de l'épuiſer. Mais ce qu'on croioit d'abord n'être qu'une couleur, eſt une diverſité de teintures qui étonne. C'eſt du verd par tout, mais ce n'eſt nulle part le même. Aucune plante n'eſt colorée comme une autre: & cette ſurprenante variété, qu'aucun art ne peut imiter, ſe diverſi-

fie encore dans chaque plante, qui est dans son origine, dans son progrès, & dans sa maturité, d'une espéce de verd différent.

On en peut dire autant de la figure, de l'odeur, du goût, des usages des plantes, ou pour la nourriture, ou pour les remedes. Je ne ferai ici qu'une seule réflexion.

Si Dieu n'avoit donné à du foin, même séché & gardé depuis lontems, la force de nourrir les chevaux, les beufs, & les autres animaux de service, comment eût fait le laboureur, ou même l'homme le plus riche, pour rassasier des animaux d'une si grande taille, & qui ne sont utiles qu'autant qu'ils ont de force? Si l'on entreprenoit de nourrir un homme de cette sorte; ou, parce qu'il ne peut mâcher l'herbe séche, si l'on lui faisoit des bouillons ou des extraits d'un grand tas de foin & de paille, pourroit-on lui conserver la vie? Cette même herbe séche suffit à d'autres animaux pour leur fournir deux fois chaque jour une source de lait, qui peut tenir lieu à une famille entiére de toute autre nourriture. Qu'on examine cette merveille, à laquelle on est accoutumé sans l'avoir jamais approfondie, se lassera-t-on d'admirer la sagesse & la bonté de Dieu? *Producens fœnum jumentis, & herbam servituti hominum.* Ps. 103. 14.

FLEURS.

JE ME transporte par la pensée dans une campagne fleurie, ou dans un jardin bien cultivé. Quel émail! quelles couleurs! quelles richesses! mais quelle harmonie & quelle douceur dans leur mélange, & dans les nuances qui les tempérent! Quel tableau, & par quel maître! Avec quelle profusion les ornemens sont-ils ici prodigués! De quelle source de beautés celles que nous voions sont-elles parties! Quel est en lui-même le principe de tant d'éclat, & d'une parure si riche & si diversifiée!

Mais passons de cette vûe générale à la considération de quelques fleurs en particulier; & cueillons au hazard la premiére qui nous tombera sous la main, sans nous mettre en peine du choix.

Elle ne vient que d'éclore, & elle a encore toute sa fraîcheur, & tout son éclat. Y a-t-il parmi les hommes des teintures si vives, & en même tems si douces? L'art a-t-il pu inventer des étofes aussi déliées, & d'un tissu si uni & si délicat? Approchez des feuilles que je tiens la pourpre même de Salomon: Quel cilice grossier en comparaison! quelle rudesse, quelle interruption dans le tissu, quelle différence dans le coloris!

Matt. 6. 29.

Mais quand cette fleur seroit moins belle dans chaque partie qu'elle n'est, peut-on imaginer une plus aimable symmétrie dans son tout, une plus réguliére ordonnance dans ses feuilles, une plus grande justesse dans ses proportions?

On croiroit, à n'examiner que la sagesse de Dieu, & (si j'ose le dire) sa complaisance dans une fleur si parfaite, qu'elle doit toujours durer. Mais du matin au soir elle sera flétrie. Le lendemain elle sera rotie du soleil: & un autre jour on la coupera. Que devons-nous donc penser de l'immense océan de beautés, qui en répand si abondamment sur une herbe qu'il ne conserve que quelques heures? Que fera-t-il, quand il embellira les esprits, lui qui fait briller si noblement le foin destiné aux animaux? Et quel est l'aveuglement du monde, qui compte la beauté, la jeunesse, l'autorité, la gloire humaine, pour des biens solides, sans se souvenir qu'elles ne sont que la fleur passagére d'une herbe qui ne sera plus le lendemain! *Omnis caro fœnum, & omnis gloria ejus quasi flos agri.*

Isai. 40. 6.

FRUITS.

JUSQU'ICI nous n'avons regardé la terre que comme une prairie, ou comme un jardin potager. Maintenant elle se montre à nous comme un riche verger, rempli de toutes sortes de fruits, dont les uns succédent aux autres selon les saisons.

Je considére l'un de ces arbres, portant ses branches courbées jusqu'en terre sous le poids de fruits excellens, dont la couleur & l'odeur annoncent le goût, & dont l'abondance m'étonne. Il me semble que cet arbre me

dit par cette pompe qu'il étale à mes yeux : Apprenez de moi quelle eſt la bonté & la magnificence du Dieu qui m'a formé pour vous. Ce n'eſt ni pour lui, ni pour moi, que je ſuis ſi riche. Il n'a beſoin de rien, & je ne ſaurois uſer de ce qu'il m'a donné. Béniſſez-le, & déchargez-moi. Rendez-lui graces ; & puiſqu'il m'a rendu le miniſtre de vos délices, devenez-le de ma reconnoiſſance.

De toutes parts il me ſemble entendre les mêmes invitations : & à meſure que je m'avance, je découvre toujours de nouveaux ſujets de louanges & d'admiration. Car à chaque pas c'eſt une eſpéce nouvelle. Ici le fruit eſt caché au dedans : là c'eſt l'amende qui eſt intérieure, & une chair délicate brille au dehors des plus vives couleurs. Ce fruit eſt venu d'une fleur, comme preſque tous : mais cet autre ſi délicieux n'eſt point précédé par la fleur, & il naît de l'écorce même du figuier. L'un commence l'été, l'autre le finit. Si l'on ne cueille promtement l'un, il tombe & ſe flétrit : ſi l'on n'attend l'autre, il n'aura jamais de maturité. L'un ſe garde lontems, l'autre paſſe avec rapidité. L'un rafraichit, l'autre fortifie. Tout ce que je voi m'enléve & me ravit ; & je ne puis m'empécher de m'écrier avec le Prophéte : *Tous, Seigneur, ont les yeux tournés vers vous ; & ils attendent de vous que vous leur donniez leur nourriture dans le tems propre. Vous ouvrez votre main, & vous rempliſſez tous les animaux des effets de votre bonté.* *Pſ. 144. 15. & 16.*

Arbres.

Il en a déja été parlé en parlant des fruits, mais ils méritent quelques réflexions particuliéres.

Entre les arbres fertiles, il y en a qui portent des fruits en deux ſaiſons de l'année ; & d'autres uniſſent enſemble & les ſaiſons différentes, & les années même, en portant tout-à-la-fois des fleurs naiſſantes, des fruits verds, & des fruits murs : afin de montrer la ſouveraine liberté du Créateur, qui en diverſifiant les loix de la nature, fait voir qu'il en eſt le maître, & qu'il peut en tout tems, & de toutes choſes, faire également ce qui lui plait. *Le figuier. Les orangers, &c.*

J'observe que ce sont les arbres foibles, ou de médiocre taille, qui portent les fruits les plus exquis. Plus ils s'élevent, moins ils me paroissent riches, & moins leurs fruits me conviennent. J'entens cette leçon ; & le bois foible de la vigne, de qui j'admire les grapes, me dit en son langage que les plus merveilleux fruits sont souvent près de terre.

Les autres arbres qui n'ont que des feuilles, ou des fruits amers, & très petits, ne sont pas néanmoins inutiles ; & la Providence a mis de si heureuses compensations entre les arbres fertiles & les autres, que dans des occasions il est juste de préférer les stériles aux plus féconds, qui ne sont presque d'aucun usage ni pour les édifices, ni pour la navigation, ni pour d'autres besoins indispensables.

Si nous n'avions point vû d'arbres de la hauteur & de la grosseur de ceux qui sont dans de certaines forêts, nous ne pourrions croire que quelques gouttes de pluie qui tombent du ciel fussent capables de les nourrir. Car il faut un suc, non seulement très abondant, mais plein d'esprits & de sels de toute espéce, pour donner à la racine, au tronc, aux branches la force & la vigueur que nous y admirons. Il est même remarquable que plus ces arbres sont négligés, plus ils deviennent beaux, & que si les hommes s'appliquoient à les cultiver comme les petits arbres de leurs jardins, ils ne feroient que leur nuire. Vous conservez par là, Seigneur, une preuve que c'est vous seul qui les avez formés : & vous apprenez à l'homme que ses soins & son industrie vous sont inutiles ; & que si vous les exigez pour certains arbrisseaux, c'est pour l'occuper, & pour l'avertir de sa propre foiblesse en ne lui confiant que des choses foibles.

Enfin parmi les arbres j'en voi quelques-uns qui conservent toujours leur verdure, & je m'imagine y voir une figure de l'immortalité : comme les autres, qui se dépouillent l'hiver pour se revêtir au printems, semblent me présenter une image de la résurrection.

§. II.

§. II. ANIMAUX.

JE SUIVRAI dans la description des animaux l'ordre que Dieu a suivi dans leur création.

POISSONS.

QUELLE foule de poissons de toute grandeur les eaux enfantent !

J'examine tous ces animaux, & je ne leur voi, ce me semble, qu'une tête & une queue. Ils sont sans piés & sans bras. Leur tête même n'a point de mouvement libre ; & si je n'étois attentif qu'à leur figure, je les croirois privés de tout ce qui est nécessaire à la conservation de leur vie. Mais avec si peu d'organes extérieurs, ils sont plus agiles, plus promts, plus remplis d'artifices, que s'ils avoient plusieurs mains & plusieurs piés : & l'usage qu'ils font de leur queue & de leurs nageoires les pousse comme des traits, & semble les faire voler.

Les poissons se dévorant les uns les autres, comment ce peuple aquatique peut-il subsister ? Dieu y a pourvû en le multipliant d'une maniére si prodigieuse, que sa fécondité surpasse infiniment son ardeur mutuelle à se dévorer, & que ce qui se détruit est toujours fort au dessous de ce qui sert à le renouveller.

Je suis seulement en peine comment les petits échaperont aux grands qui les regardent comme leur proie, & qui leur donnent continuellement la chasse. Mais ce peuple foible, est plus promt à la course. Il s'approche des lieux où l'eau basse ne convient pas aux grands poissons : & il semble que Dieu lui ait donné une prévoiance proportionnée à sa foiblesse & à ses dangers.

Comment arrive-t-il qu'au milieu des eaux, si chargées de sel que je ne puis en souffrir une goutte dans la bouche, les poissons y vivent, & y jouissent d'une vigueur & d'une santé parfaite ? Et comment au milieu du sel conservent-ils une chair qui n'en a point le goût ?

Pourquoi les meilleurs, & les plus propres à l'usage de l'homme, s'approchent-ils des côtes pour s'offrir, ce sem-

ble, à lui, pendant que beaucoup d'autres qui lui sont inutiles affectent de s'éloigner ?

* Harangs. Sardine. Macreau. Morue.

Pourquoi ceux * qui se sont tenus dans des lieux inconnus pendant qu'ils se multiplioient, & qu'ils acqueroient une certaine grandeur, viennent-ils en foule dans un tems marqué inviter les pêcheurs, & se jetter d'eux-mêmes, pour ainsi dire, dans leurs filets & dans leurs barques ?

Saumon. Alause.

Pourquoi plusieurs d'entr'eux, & des meilleures espéces, s'empressent-ils d'entrer dans l'embouchure des fleuves, & les remontent-ils jusqu'à leur source, pour communiquer les avantages de la mer aux pays qui en sont éloignés ? Et quelle main les conduit avec tant d'attention & de bonté pour les hommes, si ce n'est la vôtre, Seigneur ; quoiqu'une Providence si visible attire rarement leur reconnoissance ?

Elle paroit à tout cette Providence, & les coquillages sans nombre qui bordent la mer, cachent des poissons de diverses espéces, qui avec une très petite apparence de vie ont soin d'ouvrir en des tems réglés leurs coquilles, d'en renouveller l'eau, & de prendre entre leurs écailles promtement rejointes l'imprudente proie qui donne dans ce piége.

OISEAUX.

On voit dans plusieurs animaux une imitation de la raison qui étonne, mais elle ne paroit nulle part d'une maniére plus sensible que dans l'industrie des oiseaux à faire leurs nids.

En premier lieu, quel maître leur a appris qu'ils en avoient besoin ? Qui a pris soin de les avertir de les préparer à tems, & de ne point se laisser prévenir par la nécessité ? Qui leur a dit comment il faloit les construire ? Quel mathématicien leur en a donné la figure ? Quel architecte leur a enseigné à choisir un lieu ferme, & à bâtir sur un fondement solide ? Quelle mere tendre leur a conseillé d'en couvrir le fond de matiéres molles & délicates, telles que le duvet & le coton ? Et lorsque ces matiéres manquent, qui leur a suggéré cette ingénieuse charité qui les porte à s'arracher avec le bec autant de plu-

mes de l'eſtomac qu'il en faut pour préparer un berceau commode à leurs petits ?

En ſecond lieu, quelle ſageſſe a marqué à chaque eſpéce une maniére particuliére de conſtruire les nids, où les mêmes précautions fuſſent obſervées, mais en mille façons différentes ? Qui a commandé à l'hirondelle, la plus adroite de tous les oiſeaux, de s'approcher de l'homme, & de choiſir ſa maiſon pour y édifier ſon nid à ſes yeux, ſans craindre de l'avoir pour témoin, & paroiſſant au contraire l'inviter à conſidérer ſon travail ? Ce n'eſt point, comme les autres, avec de petits branchages & du foin qu'elle bâtit. Elle emploie le ciment & le mortier, & d'une maniére ſi ſolide, qu'il faut une eſpéce d'effort pour démolir ſon ouvrage. Elle n'a cependant pour tout inſtrument que le bec. Réduiſez, s'il eſt poſſible, le plus habile architecte au petit volume de cette hirondelle : conſervez-lui toutes ſes connoiſſances, en ne lui laiſſant que le bec; & voiez s'il aura la même adreſſe, & le même ſuccès.

En troiſiéme lieu, qui a fait comprendre à tous les oiſeaux qu'ils devoient faire éclore leurs œufs en les couvant ? que cette néceſſité étoit indiſpenſable; que le pere & la mere ne pouvoient quitter en même tems; & que ſi l'un alloit chercher de la nourriture, l'autre devoit attendre ſon retour ? Qui leur a marqué dans le calendrier le nombre précis des jours de cette rigoureuſe aſſiduité ? Qui les a avertis d'aider aux petits déja formés à ſortir de l'œuf, en rompant les premiers la coque ? Et qui les a ſi exactement inſtruits du moment, qu'ils ne le préviennent jamais.

Enfin, qui a fait des leçons à tous les oiſeaux ſur le ſoin qu'ils devoient prendre de leurs petits juſqu'à ce qu'ils fuſſent élevés, & en état de ſe ſervir eux-mêmes ? Qui leur a fait diſcerner entre tant de choſes, dont les unes conviennent à une eſpéce, mais ſont pernicieuſes pour une autre; & entre celles qui ſont propres aux peres, mais qui feroient tort à leurs petits, qui leur a fait diſcerner celles qui ſont ſalutaires ? Nous connoiſſons la tendreſſe des meres parmi les hommes, & la ſollicitude des nourrices : mais je ne ſai ſi l'on voit rien d'auſſi parfait.

Qui a enſeigné à pluſieurs d'entre les oiſeaux cette merveilleuſe induſtrie, de retenir dans leur gorge ou l'aliment, ou l'eau, ſans avaler ni l'un ni l'autre, & de les conſerver pour leurs petits, à qui cette premiére préparation tient lieu de lait ?

Eſt ce pour les oiſeaux, Seigneur, que vous avez uni enſemble tant de miracles qu'ils ne connoiſſent point ? Eſt ce pour des hommes qui n'y penſent pas ? Eſt-ce pour des curieux qui ſe contentent de les admirer, ſans remonter juſqu'à vous ? Et n'eſt-il pas viſible que votre deſſein a été de nous rappeller à vous par un tel ſpectacle, de nous rendre ſenſibles votre providence & votre ſageſſe infinie, & de nous remplir de confiance en votre bonté, Matt. 10. 29. ſi attentive & ſi tendre pour des oiſeaux, dont une couple ne vaut qu'une obole ?

Mais donnons des bornes aux obſervations ſur les induſtries des oiſeaux, car une telle matiére eſt infinie ; & écoutons un moment le concert de leur muſique, la premiére louange que Dieu ait reçue de la nature, & le premier cantique d'action de graces qu'elle lui ait offert avant la formation de l'homme. Tous les ſons ſont différens, mais tous harmonieux ; & tous enſemble compoſent un chœur que les hommes ont mal imité. Une voix plus forte & plus moîleuſe ſe fait pourtant diſtinguer : & je trouve, en cherchant de quelle part elle vient, que c'eſt un très petit oiſeau qui en eſt l'organe. Cela me fait conſidérer tous les autres qui ſavent le chant, & ils ſont tous auſſi petits ; les grands, ou ignorant la muſique, ou aiant la voix diſcordante. Ainſi par tout je trouve que ce qui paroit foible & petit, eſt mieux partagé, & a plus de reconnoiſſance.

Quelques-uns de ces petits ont une grande beauté, & rien n'eſt plus riche ni mieux diverſifié que leur plumage. Mais il faut avouer que toute parure doit céder à celle du paon, ſur qui Dieu a verſé comme à pleines mains toutes les richeſſes qui embelliſſent les autres, & auquel il a prodigué avec l'or & l'azur toutes les nuances de toutes les couleurs. Cet oiſeau paroit ſentir ſon avantage ; & c'eſt-ce ſemble pour étaler à nos yeux toutes ſes beautés, qu'il fait cette pompeuſe roue qui les met en évidence. Mais le plus magnifique de tous les oiſeaux n'a

qu'un cri desagréable : & il est une preuve, qu'avec un extérieur très brillant on peut n'avoir qu'un mauvais fond, peu de reconnoissance, & beaucoup de vanité.

En examinant la plume des autres, je trouve une chose bien singuliére dans celle des cygnes, & des autres oiseaux de riviére : car elle est à l'épreuve de l'eau, où elle demeure toujours séche ; & nos yeux cependant n'en découvrent point l'artifice, ni la différence.

Je considére les piés des mêmes oiseaux, & j'y voi des nageoires qui marquent distinctement leur destination. Mais je suis très étonné de ce que ces oiseaux sont sûrs qu'ils ne risquent rien en se jettant à l'eau ; au lieu que les autres, à qui Dieu n'a pas donné des plumes ni des piés semblables, n'ont jamais la témérité de s'y exposer. Qui a dit aux premiers qu'ils ne courent aucun danger ? & qui retient les autres, afin qu'ils n'imitent pas leur exemple ? On fait quelquefois couver des œufs de cane à une poule, qui est ensuite trompée par son affection, & qui prend pour sa famille naturelle des enfans étrangers, qui courent à l'eau au sortir de la coque, sans que leur prétendue mere puisse les en empécher par ses avis. Elle demeure sur le bord très étonnée de leur témérité, & plus encore de ce qu'elle leur réussit. Elle se sent violemment tentée de les suivre, elle en témoigne sa vive impatience : mais rien n'est capable de la porter à une indiscrétion que Dieu lui a défendue. Les spectateurs en sont surpris à proportion de ce qu'ils ont d'intelligence : car c'est faute d'esprit & de lumiére, quand de tels prodiges excitent peu d'admiration. Mais il est rare que les spectateurs apprennent de cet exemple qu'il faut être destiné par la Providence aux fonctions d'un état dangereux, & avoir reçu d'elle tout ce qui peut mettre le salut en sureté : & que c'est une témérité funêste pour les autres, qui n'ont ni la même vocation, ni les mêmes qualités.

Je serois infini, si je m'attachois à considérer beaucoup de miracles pareils à ceux que j'ai raportés jusqu'ici. Je me contente d'une derniére observation, qui en comprend plusieurs autres, & qui regarde les oiseaux de passage.

Ils ont tous leur tems marqué, & ils ne le passent point.

Mais ce tems n'est pas le même pour chaque espéce. Les uns attendent l'hiver, les autres le printems, d'autres l'été, & d'autres l'autonne. Il y a dans chaque peuple une police publique & générale, qui régle & qui tient dans le devoir tous les particuliers. Avant l'édit général, aucun ne pense à partir : depuis sa publication, aucun ne demeure. Une espéce de Conseil décide du jour, & il accorde un intervalle pour s'y préparer : après quoi tout déloge, & il ne paroit le lendemain ni traîneurs, ni déserteurs, tant la discipline est exacte. Plusieurs ne connoissent que l'hirondelle qui fasse ainsi, mais la chose est certaine pour beaucoup d'autres espéces. Et je demande, quand nous n'aurions que l'exemple de l'hirondelle, quelle nouvelle elle a reçue des pays où elle va en grande troupe, pour s'assurer qu'elle y trouvera toutes choses préparées. Je demande pourquoi elle ne s'attache pas, comme les autres oiseaux, au pays où elle a élevé sa famille, qui y a été si bien traitée. Je demande par quel esprit de voiager cette nouvelle famille, qui ne connoit que son pays natal, conspire toute entiére à le quitter. Je demande en quel langage se publie l'ordonnance qui défend à tous, soit anciens soit nouveaux sujets de la République, de demeurer par delà un certain jour. Et enfin je demande à quels signes les principaux Magistrats connoissent que ce seroit tout risquer, que de s'exposer à être prévenus par une saison rigoureuse. Quelle autre réponse peut-on faire à
Ps. 103. 24. ces demandes, que celle du Prophéte ? *Que vos ouvrages, Seigneur, sont grands & merveilleux ! Vous les avez tous formés avec sagesse.*

ANIMAUX DE LA TERRE.

JE SUIS obligé d'abréger cette matiére, pour mettre fin à ce petit traité, qui insensiblement est devenu fort long.

L'exemple seul du chien nous montre jusqu'où Dieu est capable de donner à la matiére tous les dehors de l'esprit, de la fidélité, de l'amitié, de la reconnoissance, sans en donner le principe. Mais comme cet exemple est connu de tout le monde, je ne m'y arrête point.

Ce que fait l'abeille n'eſt pas moins admirable. Au lieu de ſe contenter de ſuccer le miel qui ſe conſerve mieux dans le calice des fleurs que par tout ailleurs, & de s'en nourrir jour à jour, elle en fait proviſion pour toute l'année, & principalement pour l'hiver. Elle charge les petits crochets dont ſes jambes ſont garnies de tout ce qu'elle peut emporter de cire & de gomme : mais en pompant le miel avec la trompe qui eſt à l'extrémité de ſa tête, elle évite d'engluer ſes ailes, dont elle a beſoin pour voltiger çà & là, & pour le retour.

Si l'on n'a pas pris ſoin de lui préparer une ruche, elle s'en fait une elle-même dans le creux de quelque arbre, ou de quelque rocher. Là ſon premier ſoin eſt d'apporter de la cire, dont elle compoſe de petites cellules égales, & à pluſieurs angles, afin qu'elles puiſſent s'unir, & ne laiſſer aucun intervalle. Puis elle fait couler dans ces petits réſervoirs le miel pur & ſans mélange. Et de quelque abondance quelle voie ſes magaſins remplis, elle ne ſe repoſe que lorſque le tems du travail & de la récolte eſt paſſé. On ne connoit dans cette République ni la pareſſe, ni l'avarice, ni l'amour propre. Tout eſt commun. Le néceſſaire y eſt accordé à tous, le ſuperflu n'eſt à perſonne, & c'eſt pour le bien public qu'il eſt conſervé. Les colonies nouvelles, qui chargeroient l'Etat, ſont miſes dehors. Elles ſavent travailler, & on les y oblige en les congédiant.

Avons-nous parmi les nations les plus policées une imitation d'un ſi parfait modéle ? Attribuera-t-on au hazard, ou à une cauſe aveugle, une ſi étonnante ſageſſe ? Croit-on avoir expliqué ces merveilles, en diſant que c'eſt l'inſtinct, le naturel, je ne ſai quoi, qui en eſt le principe ? Et n'eſt-ce pas dans ces images, d'un côté ſi parfaites, & de l'autre ſi éloignées de la matiére, que Dieu a pris plaiſir de manifeſter ce qu'il eſt, & d'apprendre à l'homme ce qu'il doit être ?

Paſſons de l'abeille à la fourmi, qui lui reſſemble en bien des choſes, excepté que l'abeille enrichit l'homme, & qu'il ne tient pas à la fourmi qu'elle ne l'appauvriſſe en le volant.

Ce petit animal eſt averti que l'hiver eſt long, & que le blé mûr n'eſt pas lontems expoſé dans les champs. Auſſi durant la moiſſon la fourmi ne dort plus. Elle traîne avec de petites ſerres qu'elle a à la tête, des grains qui peſent trois fois plus qu'elle, & elle avance comme elle peut à reculons. Quelquefois elle trouve en chemin quelque amie qui lui prête ſecours, mais elle ne s'y attend pas.

Le grenier où tout doit être porté eſt public, & aucune ne penſe à faire ſa proviſion à part. Ce grenier eſt compoſé de pluſieurs chambres, qui s'entrecommuniquent par des galeries, & qui ſont toutes creuſées ſi avant, que les pluies & les neiges de l'hiver ne pénétrent point juſqu'à leur voute. Les ſouterrains des citadelles ſont des inventions moins anciennes & moins parfaites; & ceux qui ont eſſaié de détruire des fourmiliéres qui avoient eu le loiſir de ſe perfectionner, n'y ont preſque jamais réuſſi, parce que les rameaux s'en étendent au large, & qu'ils ne ſe ſentent point de tout le ravage qu'on fait à l'entrée.

Lorſque les greniers ſont pleins, & que l'hiver approche, on commence à mettre en ſureté le grain en le rongeant * par les deux bouts, & l'empéchant par là de germer. Ainſi la premiére nourriture n'eſt qu'une précaution pour l'avenir; & c'eſt la prudence, plutôt que le beſoin, qui y détermine.

Voila le fond incompréhenſible d'induſtrie que Dieu a mis dans ce petit animal. Voila cette eſpéce d'intelligence prophétique qu'il lui a donnée, pour nous forcer à remonter juſqu'à lui, à qui ſeul il appartient de faire de tels prodiges, & qui ne pouvoit, ce ſemble, nous montrer plus ſenſiblement qu'il eſt la ſource de la ſageſſe, qu'en en réuniſſant tant de traits dans un ſi petit volume de matiére qui n'en a que l'apparence.

Peut-on aſſez admirer l'induſtrie de certains animaux qui filent avec un art & une délicateſſe inimitables, où tout paroit être l'effet de la penſée, & d'une méditation

* *Pline le Naturaliſte fait la même remarque ſur l'induſtrie des fourmis qui amaſſent du blé pour l'hiver, & l'empéchent de germer en le rongeant.* Liv. 11. Chap. 30. *Cependant pluſieurs maintenant conteſtent ce fait, & nient abſolument que les fourmis faſſent des amas de blé.*

géométrique ?

géométrique ? Qui a enseigné à l'araignée, animal si méprisable d'ailleurs, à former des fils si déliés, si égaux, si adroitement suspendus ? Qui lui a appris à commencer par les attacher à des points fixes ; à les réunir tous dans un centre commun ; à les tirer d'abord en droite ligne, & à les affermir ensuite par des cercles exactement parallèles ? Qui lui a dit que ces filets seroient les piéges où se prendroient d'autres animaux qui ont des ailes, & qu'elle ne sauroit atteindre que par la ruse ? Qui lui a marqué sa place dans le centre, où aboutissent toutes les lignes, & où elle est nécessairement avertie par le plus léger ébranlement, que quelque proie est tombée dans ses filets ? Enfin qui lui a dit que son premier soin devoit être alors d'embarrasser les ailes de cette imprudente proie par de nouveaux fils, de peur qu'elle ne conservât quelque liberté ou pour se dégager, ou pour se défendre ?

Tout le monde a vû le travail des vers à soie. Les plus habiles ouvriers ont-ils pu jusqu'ici l'imiter ? Ont-ils trouvé le secret de former un fil si fin, si ferme, si égal, si brillant, si continu ? Ont-ils une matiére plus precieuse que ce fil pour faire les plus riches étofes ? Savent-ils comment ce vers convertit le suc d'une feuille en des filets d'or ? Peuvent-ils rendre raison de ce qu'une matiére liquide avant qu'elle ait pris l'air, s'affermit & s'allonge à l'infini dès qu'elle l'a senti ? Aucun d'eux peut-il expliquer comment ce vers est averti de se former une retraite sous les contours sans nombre de la soie dont il est le principe, & comment il trouve dans ce riche tombeau une espéce de résurrection qui lui donne des ailes, que sa premiére naissance lui avoit refusées.

Tout ce qui est vers, & qui a rampé, devient une espéce de mouche, de moucheron, de papillon : & tout ce qui vole a rampé dans sa premiére origine, & a été une espéce de vers, de chenille, d'insecte, avant que d'avoir eu des ailes. Et l'état mitoien entre ces deux extrémités d'élévation & de bassesse, est le tems où l'animal devient féve ou coquon, ce qui se fait en une infinité de façons ; mais toujours d'une maniére uniforme pour chaque espéce.

Je terminerai ce traité par quelques observations sur un

petit animal qui mérite toute notre admiration. Son nom est *Formicaleo*. Sa figure est laide, & ne paroit qu'ébauchée. Son inclination est cruelle, car il ne vit que du sang de sa proie; & son occupation unique est de lui tendre des piéges. On en voit mieux l'artifice quand on peut avoir dans son cabinet un tel animal.

On le met dans un vase de terre plein d'un sable assez menu, où il se cache aussitôt. Quand il y est, il forme dans le sable la figure d'un cône renversé avec une proportion exacte & géométrique : & il va se loger dans le sommet du cône qui tient lieu de centre, mais en demeurant couvert. Si quelque fourmi, ou quelque mouche a qui on a ôté les ailes, est placée à l'entrée du cône, ce petit animal, qu'on ne jugeroit pas capable du moindre effort, jette avec sa tête à coups redoublés du sable sur la proie qu'il a sentie, afin de l'étourdir, & de l'entrainer dans le fond où il se tient caché. Alors il sort de sa retraite, & après s'être desaltéré du sang, il rejette le cadavre qui pourroit faire soupçonner sa cruauté.

Quand on veut avoir une seconde fois le plaisir de le voir travailler, on comble son cône en agitant le vase : & l'on est étonné avec quelle diligence cette petite bête rétablit une nouvelle figure, aussi vaste & aussi réguliére que la premiére.

Quels raisonnemens ne faudroit-il pas qu'elle fit, si son travail étoit fondé sur le raisonnement? Peut-on penser plus finement en mathématique, & connoitre mieux la nature du cône, celle du sable, celle des mouvemens, & leur retentissement du centre à toutes les parties de la circonférence? Il est certain que c'est cette bête qui raisonne, ou quelqu'un pour elle. Mais la merveille n'est pas, ni qu'elle raisonne, ni qu'un principe étranger raisonne pour elle : mais que ce principe fasse exécuter tout cela par des organes qui se meuvent eux-mêmes, & qui paroissent n'agir que par un principe intérieur.

Je ne dois pas omettre que le formicaleo, dont je viens de parler, se transforme en une grande & belle mouche, appellée demoiselle, de laid & de petit qu'il étoit auparavant; & il ne se souvient plus de son humeur sanguinaire, quand il a quitté sa premiére dépouille.

Utilité de ces observations physiques.

IL N'EST PAS nécessaire que je fasse remarquer combien ces observations physiques, & une infinité d'autres pareilles, sont capables d'orner & d'enrichir l'esprit d'un jeune homme; de le rendre attentif aux effets de la nature qui sont sous nos yeux, & qui se présentent à nous presque à chaque moment, sans que nous y fassions réflexion; de lui apprendre mille choses curieuses qui regardent les sciences, les arts, les métiers, comme la chymie, l'anatomie, la botanique, la peinture, la navigation, l'imprimerie, &c.; de lui donner du goût pour le jardinage, pour les arbres, pour la campagne, pour la promenade, ce qui n'est pas une chose indifférente; de le mettre en état de fournir agréablement à la conversation, & de n'être pas réduit ou à y garder le silence, ou à ne savoir y parler que de bagatelles.

J'ai appellé cette Physique, la Physique des enfans, parce qu'en effet on peut commencer à la leur apprendre dès l'âge le plus tendre, mais en se proportionnant à leur foiblesse, & ne leur proposant rien qui ne soit à leur portée, soit pour les faits, soit pour les réflexions qu'on y joint. Il est incroiable combien ce petit exercice, continué réguliérement depuis l'âge de 6 ou 7 ans jusqu'à l'âge de 12 ou 15 ans, mais continué sous l'idée & le nom de divertissement, & non d'étude, rempliroit l'esprit des jeunes gens de connoissances utiles & agréables, & les prépareroit à l'étude de la Physique, qui est propre aux savans.

Mais, me dira-t-on, où trouver des maîtres capables de donner à un enfant ces instructions, inconnues souvent à ceux même qui sont les plus habiles, & qui demandent une étendue infinie de connoissances? La chose n'est pas si difficile qu'on pourroit se l'imaginer. Cicéron disoit en riant, dans un plaidoier où il avoit entrepris de rabaisser l'étude de la Jurisprudence, [a] que si on le mettoit en

a Itaque, si mihi, homini vehementer occupato, stomachum moveritis, triduo me jurisconsultum esse profitebor. *Pro Muren. n.* 28.

colére, tout occupé qu'il étoit, il deviendroit Jurisconsulte en trois jours. J'en pourrois dire à peu près autant, non de la Physique des savans, qui est une science très profonde, mais de celle dont je parle ici. Il ne s'agit que de parcourir les livres où se trouvent ces sortes d'observations, tels que sont par exemple les Mémoires de l'Académie des sciences, où l'on trouve sur toutes les matiéres une infinité de remarques extrêmement curieuses. J'ai vû de jeunes gens, qui répondoient publiquement sur le quatriéme livre des Géorgiques de Virgile, faire un merveilleux usage de ce qui est dit dans ces Mémoires sur la petite mais admirable république des abeilles. Un maître curieux & studieux s'adresse à d'habiles gens pour savoir quels livres il doit consulter sur chaque matiére; il emprunte ces livres, ou les va chercher dans les bibliothéques publiques; il les parcourt, il en fait des extraits, & par là se met en état de pouvoir apprendre mille choses curieuses à ses disciples: & il a, pour faire ce petit amas, sept ou huit ans devant lui. Pour y réussir, il ne faut que le vouloir.

ARTICLE CINQUIÉME.

La Philosophie sert à inspirer un grand respect pour la religion.

TOUT CE QUE j'ai dit jusqu'ici de la Physique des savans & de celle des enfans, montre bien clairement qu'un des grands effets, & le fruit le plus essentiel de la Philosophie, c'est d'élever l'homme à la connoissance de la grandeur de Dieu, de sa puissance, de sa sagesse, de sa bonté; de le rendre attentif à sa providence; de lui apprendre à remonter jusqu'à lui par la considération des merveilles de la nature; de faire qu'il devienne sensible à ses bienfaits, & qu'il trouve partout des sujets de le louer, & de lui rendre graces.

C'est Dieu lui-même qui nous apprend dans l'un & l'autre Testament que c'est là l'usage que nous devons faire de la vûe des créatures, qui nous enseignent tous nos de-

voirs. Il renvoie dans ses Ecritures le paresseux à la fourmi, pour apprendre d'elle à ne pas demeurer oisif ; l'ingrat au beuf & à l'âne, qui sont reconnoissans des soins que prend d'eux leur maître ; l'imprudent aux oiseaux de passage, qui savent discerner les tems. Jesus-Christ veut que la considération des lis de la campagne, & des petits oiseaux du ciel, soit une instruction pour tous les hommes, & qu'elle leur apprenne à se reposer pleinement sur les soins d'une providence qui est en même tems attentive à tout, pleine de bonté, & toute-puissante. Ce seroit donc ne pas répondre aux intentions de la sagesse divine, & manquer au devoir le plus essentiel d'un maître, que de ne pas faire remarquer aux jeunes gens dans toutes les créatures les vestiges sensibles de la divinité, qui a voulu s'y peindre, & nous y tracer nos devoirs.

Prov. 6. 6.
Isai. 1. 3.
Jerem. 8. 7.
Matth. 6. 26. 30.

Dans le récit que nous fait l'Ecriture de la création du monde, [a] il est dit souvent que Dieu fut l'approbateur, & si l'on ose le dire, l'admirateur de ses ouvrages; pour nous apprendre quelle admiration ils devroient nous causer, quelle étude nous en devrions faire, & de quelles réflexions ils sont dignes : & pour nous reprocher en même tems notre stupidité qui ne pense à rien, notre ingratitude qui ne rend graces de rien, & qui demeure toujours ignorante & imbécille, quoique nous vivions au milieu des prodiges les plus étonnans, & que nous en soyions nous-mêmes l'un des plus incompréhensibles.

Ce n'est pas la Physique seule qui nous aide à connoitre Dieu. Le peu que j'ai raporté des principes de morale, tirés du paganisme même, suffit pour nous montrer combien cette partie de la Philosophie est propre à nous inspirer un grand respect pour la religion.

Y a-t-il rien de plus propre à l'enraciner dans l'esprit des jeunes gens, & à y en jetter de solides fondemens, capables de tenir contre le torrent de l'incrédulité & du libertinage, que les deux célébres questions qui se traitent dans la Métaphysique, l'existence d'un Dieu, & l'immortalité de l'ame ?

a Vidit Deus cuncta quæ fecerat, & erant valde bona. *Gen. 1. 31.*

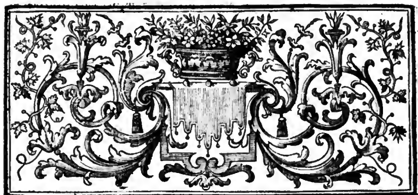
Mais le grand & l'important ſervice que la bonne Philoſophie rend à l'homme, c'eſt de le diſpoſer à recevoir avec docilité & reſpect tout ce que lui enſeigne la révélation divine. Elle s'applique ſur tout à lui faire bien comprendre que devant Dieu tout doit ſe taire, la raiſon auſſibien que les ſens, parce que rien n'eſt plus raiſonnable que de n'écouter que lui quand il parle : *Ipſi, de ſe, Deo credendum eſt*; Que la raiſon ne doit pas trouver étrange qu'on la ſoumette à l'autorité dans des ſciences qui traitant de choſes qui ſont au-deſſus de la raiſon, doivent ſuivre une autre lumiére, qui ne peut être que celle de l'autorité divine; Que, puiſque dans l'ordre même de la nature il y a mille choſes que l'eſprit de l'homme ne peut comprendre, quoique ſes yeux en ſoient témoins, à plus forte raiſon il doit reſpecter les voiles dont il a plu à Dieu de couvrir les myſtéres de la religion; Qu'enfin Dieu ne ſeroit pas ce qu'il eſt s'il n'étoit incomprehenſible, & que ſes merveilles ne mériteroient plus ce nom ſi l'intelligence humaine pouvoit y atteindre.

Hilar. lib. 4. de Trinit.

Voila les leçons que donne la Philoſophie aux jeunes gens; non une Philoſophie inquiette, hardie, & téméraire, dont [a] ſaint Paul avertit les fidéles de ſe donner de garde, & qui, pour expliquer ce qu'elle croit, anéantit ſouvent ce qu'elle doit croire; mais une Philoſophie ſage, ſolide, & fondée ſur les principes mêmes & ſur les lumiéres les plus pures de la raiſon naturelle.

a Videte ne quis vos decipiat per philoſophiam, & inanem fallaciam, ſecundùm traditionem hominum, ſecundùm elementa mundi, & non ſecundùm Chriſtum. *Coloſſ.* 2. 8.





LIVRE HUITIÉME.

DU GOUVERNEMENT INTÉRIEUR DES CLASSES ET DU COLLEGE.

AVANT-PROPOS.



CET AVANT PROPOS renfermera deux Articles. Dans le premier je montrerai de quelle importance eſt la bonne éducation de la Jeuneſſe : dans le ſecond j'examinerai ſi l'inſtruction publique doit être préférée à l'inſtruction domeſtique & particuliére.

ARTICLE PREMIER.

Importance de la bonne éducation de la Jeunesse.

L'Éducation de la Jeunesse a toujours été regardée par les plus grands Philosophes & par les plus fameux Législateurs comme la source la plus certaine du repos & du bonheur, non seulement des familles, mais des Etats même & des Empires. En effet, qu'est ce qu'une République ou un Roiaume, sinon un vaste corps dont la vigueur & la santé dépendent de celles des familles particuliéres, qui en sont comme les membres & les parties, & dont aucune ne peut manquer à ses fonctions, que le corps entier ne s'en ressente. Or n'est-ce pas la bonne éducation qui met tous les citoiens, & encore plus les Grands & les Princes que tous les autres, en état de remplir dignement leurs différentes fonctions? N'est-il pas évident que la Jeunesse est comme la pépiniére de l'Etat? que c'est par elle qu'il se renouvelle & se perpétue? que c'est d'elle que viennent tous les Peres de famille, tous les Magistrats, tous les Ministres, en un mot toutes les personnes constituées en autorité & en dignité? & ne peut-on pas assurer que ce qu'il y a de bon ou de défectueux dans l'éducation de ceux qui rempliront un jour ces places, influe dans tout le corps de l'Etat, & devient comme l'esprit & le caractére général de la nation entiére?

Les Loix à la vérité sont le fondement des Empires, & en y conservant la régle & le bon ordre, elles y maintiennent la paix & la tranquillité. Mais [a] d'où les Loix elles-mêmes tirent-elles leur force & leur vigueur, sinon de la bonne éducation, qui y accoutume & y assujettit les esprits; sans quoi elles sont une foible barriére contre les passions des hommes:

Horat. Od. 25. lib. 3. Quid leges sine moribus vanæ proficiunt?

[a] Ὄφελος οὐθὲν τῶν ὠφελιμωτάτων νόμων, καὶ συνδεδοξασμένων ὑπὸ πάντων τῶν πολιτευομένων, εἰ μὴ ἔσονται εἰθισμένοι καὶ πεπαιδευμένοι ἐν τῇ πολιτείᾳ. *Arist. lib. 3. Polit. cap. 9.*

Plutarque

Plutarque fait à ce sujet une réflexion bien sensée, & qui mérite d'être pesée avec attention : c'est en parlant de Lycurgue. » Ce sage Législateur, dit-il, ne jugea pas » à propos de coucher ses loix par écrit, persuadé que » ce qu'il y a de plus fort & de plus efficace pour rendre » les villes heureuses & les peuples vertueux, c'est ce » qui est empreint dans les mœurs des citoiens, & ce que » la pratique & l'habitude leur ont rendu comme fami- » lier & naturel. Car les principes que l'éducation a gra- » vés dans leurs esprits, demeurent fermes & inébranla- » bles, comme étant fondés sur la conviction intérieure » & sur la volonté même, qui est un lien toujours plus » fort & plus durable que celui de la contrainte ; de sor- » te que cette éducation devient la régle des jeunes gens, » & leur tient lieu de législateur. *In vit. Lycurg.*

Voila, ce me semble, l'idée la plus juste qu'on puisse donner de la différence qu'il y a entre les Loix & l'éducation.

La Loi, quand elle est seule, est une maitresse dure & impérieuse, *ἀνάγκη* ; qui gêne l'homme dans ce qu'il a de plus cher, & dont il est le plus jaloux, je veux dire sa liberté ; qui l'attriste, qui le contrarie en tout, [a] qui est sourde à ses remontrances & à ses desirs, qui ne sait jamais se relâcher, [b] qui ne lui parle que d'un ton menaçant, & ne lui montre que des châtimens. Ainsi il n'est pas étonnant que l'homme secoue ce joug dès qu'il le peut impunément, & que n'écoutant plus des leçons importunes, il se livre à ses penchans naturels, que la Loi avoit seulement réprimés, sans les changer ni les détruire.

Il n'en est pas ainsi de l'éducation. C'est une maitresse douce & insinuante, ennemie de la violence & de la contrainte, qui aime à n'agir que par voie de persuasion, qui s'applique à faire goûter ses instructions en parlant toujours raison & vérité, & qui ne tend qu'à rendre la ver-

a Leges, rem surdam, inexorabilem esse.... nihil laxamenti nec veniæ habere, si modum excesseris. *Liv. lib. 2. n. 3.*

b Pœna metusque aberant, nec verba minantia fixo Ære legebantur. *Ovid. lib. 2. 1. Metam. C'est une belle définition des loix.* Verba minantia.

tu plus facile, en la rendant plus aimable. Ses leçons, qui commencent presque avec la naissance de l'enfant, croissent & se fortifient avec lui, jettent avec le tems de profondes racines, passent bientôt de la mémoire & de l'esprit dans le cœur, s'impriment de jour en jour dans ses mœurs par la pratique & l'habitude, deviennent en lui une seconde nature qui ne peut presque plus changer, & font auprès de lui dans toute la suite de sa vie la fonction d'un Législateur toujours présent, qui dans chaque occasion lui montre son devoir, & le lui fait pratiquer. *ἡ παίδευσις νομοθέτου διάθεσιν ἀπεργάζεται περὶ ἕκαστον αὐτῶν.*

Il ne faut pas après cela s'étonner que les Anciens aient recommandé avec tant de soin la bonne éducation de la Jeunesse, & l'aient regardée comme le moien le plus sûr de rendre un Empire stable & florissant. Leur maxime capitale étoit que les enfans appartiennent plus à la République, qu'à leurs parens; & qu'ainsi ce n'est point au caprice de ceux-ci qu'il faut abandonner leur éducation, mais que la République doit se charger de ce soin. Que par cette raison les enfans doivent être élevés, non en particulier & dans la maison paternelle, mais en public, par des maîtres communs, & sous une même discipline, afin qu'on leur inspire de bonne heure l'amour de la patrie, le respect pour les loix du pays, le goût des principes & des maximes de l'Etat dans lequel ils ont à vivre. Car chaque espéce de gouvernement a son génie particulier. Autre est l'esprit & le caractére d'un Etat républicain, autre celui d'un Etat monarchique. Or c'est par l'éducation qu'on prend cet esprit & ce caractére.

Arist. Polit. lib. 8. cap. 1.

C'est en conséquence des principes que j'ai établis jusqu'ici que Lycurgue, Platon, Aristote, en un mot tous ceux qui nous ont laissé des régles du gouvernement, déclarent que le principal & le plus essentiel devoir d'un Magistrat, d'un Ministre, d'un Législateur, d'un Prince, est de veiller à la bonne éducation, premiérement de leurs propres enfans qui souvent succédent à leur place, & ensuite des citoiens en général qui forment le corps de la République; & ils remarquent que tout le désordre des Etats ne vient que de la négligence de ce double devoir.

Platon en cite un illustre exemple dans la personne du Prince le plus accompli dont parle l'Histoire ancienne, c'est le fameux Cyrus. Aucune des qualités qui font les grands hommes ne lui manquoit, excepté celle dont il s'agit ici. Occupé de ses conquêtes, il abandonna aux * femmes le soin de l'éducation de ses enfans. Ces jeunes Princes furent donc élevés, non selon la discipline dure & austére des Perses, qui avoit si bien réussi par raport à Cyrus leur pere, mais à la maniére des Médes, c'est-à-dire dans le luxe, la mollesse, & les délices. Personne n'osoit les contredire en rien. Leurs oreilles n'étoient ouvertes qu'aux louanges & aux flateries. Tout fléchissoit le genou & étoit rampant devant eux ; & l'on croioit qu'il étoit de leur grandeur de mettre une distance infinie entre eux & le reste des hommes, comme s'ils eussent été d'une autre espéce qu'eux. [a] Une telle éducation, dont toute remontrance & toute réprimande étoient sévérement écartées, eut, dit Platon, le succès qu'on en devoit attendre. Les deux Princes, aussitôt * après la mort de Cyrus, armérent leurs mains l'un contre l'autre, ne pouvant souffrir ni supérieur, ni égal ; & Cambyse, devenu le maître absolu par la mort de son frere, s'abandonna comme un insensé & un furieux à toutes sortes d'excès, & mit l'Empire des Perses à deux doigts de sa perte. Cyrus lui avoit laissé une vaste étendue de provinces, des revenus immenses, des armées innombrables : mais tout cela tourna à sa ruine faute d'un autre bien infiniment plus estimable qu'il négligea de lui laisser, je veux dire une bonne éducation.

Plat. lib. 3. de Leg.

** La femme de Cyrus étoit fille du Roi des Médes.*

Cette remarque judicieuse de Platon à l'égard de Cyrus, m'avoit entiérement échapé en lisant son histoire dans Xénophon, & je n'avois pas fait réflexion qu'effectivement cet Historien garde un profond silence sur l'édu-

a ὅθεν ἐγένοντο οἵους ἦν εἰκὸς αὐτοὺς γενέσθαι, τροφῇ ἀνεπιπλήκτῳ τραφέντας.

* *Platon suppose que ces deux freres portérent les armes l'un contre l'autre aussitôt après la mort de Cyrus, & que Cambyse fit tuer Smerdis. Hérodote ne dit rien de tel. Smerdis fut toujours fort soumis à son frere, qui ne le fit mourir que vers la fin de son régne, après l'expédition contre l'Ethiopie.*

cation des enfans de ce Prince, au lieu qu'il décrit fort au long l'excellente maniére dont les jeunes Perſes étoient élevés, & dont Cyrus lui-même l'avoit été. Il n'y a point de faute plus capitale pour un Prince.

Philippe, Roi de Macédoine, ſe conduiſit d'une maniére bien différente. Dès qu'il fut devenu pere (c'étoit au milieu de ſes conquêtes, & dans le tems de ſes plus grands exploits,) il écrivit à Ariſtote la lettre qui ſuit. *Je vous donne avis qu'il m'eſt né un fils. Je ne remercie pas tant les dieux de ſa naiſſance, que du bonheur qu'il a d'être venu au monde pendant qu'il y a un Ariſtote ſur la terre. Car j'eſpére qu'élevé de votre main & par vos ſoins, il deviendra digne de la gloire de ſon pere, & de l'Empire que je lui laiſſerai.* Voila parler & penſer en grand Prince, qui connoît l'importance d'une bonne éducation. Alexandre eut les mêmes ſentimens. Un Hiſtorien remarque qu'il [a] n'aima pas moins Ariſtote que ſon propre pere; *parce*, diſoit il, *qu'il étoit redevable à l'un de vivre, & à l'autre de bien vivre.*

Aul. Gell. lib. 9. cap. 3.

Si c'eſt une grande faute à un Prince de ne pas donner ſes ſoins à l'éducation de ſes propres enfans, ce n'en eſt pas une moindre de négliger celle des citoiens en général. Plutarque, dans le paralléle qu'il fait de Lycurgue & de Numa, obſerve très judicieuſement que ce fut une pareille négligence qui rendit inutiles tous les bons deſſeins & tous les grands établiſſemens de ce dernier. L'endroit eſt fort remarquable. » Tout le travail de Numa, » dit-il, qui n'avoit viſé qu'à maintenir Rome paiſible & » tranquille, s'évanouit avec lui; & dès qu'il fut mort, » le temple aux doubles portes, qu'il avoit toujours tenu » fermé comme ſi véritablement il y eût enchaîné le dé» mon de la guerre, fut r'ouvert tout à coup, & toute » l'Italie remplie de ſang & de carnage. Ainſi le plus beau » & le plus juſte de ſes établiſſemens ne dura preſque » point, parce qu'il manquoit du ſeul lien capable de le » maintenir, qui étoit l'éducation de la Jeuneſſe.

Ce fut une conduite toute oppoſée qui maintint ſi lon-

a Ἀριστοτέλη οὐχ ἧττον ἀγαπῶν ἦν (ὡς αὐτὸς ἔλεγεν) τοῦ πατρὸς, ὡς δι' ἐκεῖνον μὲν ζῶν, διὰ τοῦτον δὲ καλῶς ζῶν. *Plut. in vit. Alex.*

tems les loix de Lycurgue dans leur entier. » Car, comme observe le même Plutarque, la religion du serment » qu'il exigea des Lacédémoniens auroit été une foible » ressource après sa mort, si par l'éducation il n'eût imprimé les loix dans leurs mœurs, & ne leur eût fait sucer presque avec le lait l'amour de sa police en la leur » rendant comme familiére & naturelle. Aussi vit-on que » ses principales ordonnances se conservérent plus de cinq » cens ans, comme une bonne & forte teinture qui avoit » pénétré jusqu'au fond de l'ame.

Tous ces grands hommes de l'antiquité étoient donc persuadés, comme Plutarque le dit en particulier de Lycurgue, que le devoir le plus essentiel d'un Législateur, & il en faut dire autant d'un Prince, étoit d'établir de bonnes régles pour l'éducation de la Jeunesse, & de les faire exactement pratiquer. Il est étonnant jusqu'où ils portoient sur ce point l'attention & la prévoiance. C'est dès la naissance même des enfans qu'ils recommandoient qu'on prît de sages précautions par raport à toutes les personnes qui devoient en prendre soin, & l'on voit bien que Quintilien a puisé dans Platon & dans Aristote ce qu'il dit à ce sujet, sur tout pour ce qui regarde les nourrices.[a] Il vouloit, comme ces sages Philosophes, que dans le choix qu'on en feroit, non seulement on prît garde qu'elles n'eussent point un langage vicieux, mais que sur tout on eût égard aux mœurs & au caractére d'esprit. Et la raison qu'il en apporte est admirable. » C'est, dit-il, » que ce qu'on apprend à cet âge, s'imprime facilement » dans l'esprit, & y laisse de profondes traces qui ne s'effacent pas aisément. Il en est comme d'un vase neuf, » qui conserve lontems l'odeur de la première liqueur » qu'on y a versée ; & comme des laines, qui ne recouvrent jamais leur premiére blancheur, quand elles ont

a. Et morum quidem in his haud dubiè prior ratio est : rectè tamen etiam loquantur..... Naturâ enim tenacissimi sumus eorum quæ rudibus annis percepimus : ut sapor quo nova imbuas durat, nec lanarum colores, quibus simplex ille candor mutatus est, elui possunt. Et hæc ipsa magis pertinaciter hærent, quæ deteriora sunt. *Quintil. lib. 1. cap. 1.*

» été une fois à la teinture. Et le malheur eſt que les mau» vaiſes habitudes durent encore plus que les bonnes.

Ariſt. Polit. lib. 7. cap. 17. C'eſt par la même raiſon que ces Philoſophes regardent comme un des plus eſſentiels devoirs de ceux qui ſont chargés de l'éducation des enfans, d'écarter d'auprès d'eux, autant qu'il eſt poſſible, les eſclaves & les domeſtiques, dont les diſcours, & encore plus les exemples, pourroient leur être nuiſibles.

Ils ajoutent à cela un avis, qui ſera la condamnation d'un grand nombre de peres & de maîtres chrétiens. Ils veulent que non ſeulement on interdiſe aux jeunes gens juſqu'à un certain âge toute lecture de comédie & tout ſpectacle ; mais que toute peinture, toute ſculpture, toute tapiſſerie, qui pourroient offrir aux yeux des enfans quelque image indécente ou dangereuſe, ſoient abſolument bannies des villes. Ils deſirent que les Magiſtrats veillent avec ſoin à l'exécution de ce réglement, & qu'ils obligent les ouvriers, même les plus induſtrieux, qui ne voudront pas s'y ſoumettre, à porter ailleurs leur funeſte habileté. [a] Ils étoient perſuadés que de cet amas d'objets propres à flater les paſſions, & à nourrir la cupidité, il ſort comme un air contagieux & peſtilentiel, capable d'infecter à la longue & inſenſiblement les maîtres même qui le reſpirent à chaque moment ſans crainte & ſans précaution ; & que ces objets ſont comme autant de fleurs empoiſonnées, qui exhalent une odeur de mort d'autant plus à craindre qu'on s'en défie moins, & que même elle paroit agréable. Ces ſages Philoſophes veulent au contraire que dans une ville tout enſeigne & inſpire la vertu, inſcriptions, tableaux, ſtatues, jeux, converſations ; & que de tout ce qui ſe préſente aux ſens, & qui frape les yeux ou les oreilles, il ſe forme comme un air & un ſouf-

a Ἵνα μὴ ἐν κακίας εἰκόσι τρεφόμενοι ἡμῖν οἱ φύλακες, ὥσπερ ἐν κακῇ βοτάνῃ, πολλὰ ἑκάστης ἡμέρας κατὰ σμικρὸν ἀπὸ πολλῶν δρεπόμενοί τε καὶ νεμόμενοι, ἕν τι ξυνιστάντες λανθάνωσι κακὸν μέγα ἐν τῇ αὐτῶν ψυχῇ. Ἀλλ' ἐκείνους ζητητέον τοὺς δημιουργοὺς, τοὺς εὐφυῶς δυναμένους ἰχνεύειν τὴν τοῦ καλοῦ τε καὶ εὐσχήμονος φύσιν· ἵν' ὥσπερ ἐν ὑγιεινῷ τόπῳ οἰκοῦντες οἱ νέοι ὠφελῶνται ἀπὸ παντὸς, ὁπόθεν ἂν αὐτοῖς ἀπὸ τῶν καλῶν ἔργων ἢ πρὸς ὄψιν ἢ πρὸς ἀκοήν τι προσβάλῃ, ὥσπερ αὔρα φέρουσα ἀπὸ χρηστῶν τόπων ὑγίειαν, καὶ εὐθὺς ἐκ παίδων λανθάνῃ εἰς ὁμοιότητά τε καὶ φιλίαν καὶ ξυμφωνίαν τῷ καλῷ λόγῳ ἄγουσα. *Plat. lib. 3. de Rep.*

ſe ſalutaire, qui s'inſinue imperceptiblement dans l'ame des enfans, & qui aidé & ſoutenu par l'inſtruction des maîtres, y porte dès l'âge le plus tendre l'amour du bien, & le goût des choſes honnêtes. Il y a dans le texte original une fineſſe, une délicateſſe d'expreſſion, dont nulle autre langue n'eſt ſuſceptible. Quoique ce paſſage ſoit un peu long, j'ai cru devoir en citer une grande partie, pour donner quelque idée du ſtile de Platon.

Je reviens à mon ſujet, & je finis ce premier article en priant le Lecteur de conſidérer comment le paganiſme même a toujours regardé comme le devoir le plus eſſentiel des peres, des Magiſtrats, des Princes, de veiller à l'éducation des enfans, parce qu'il eſt de la derniére importance pour tout le reſte de la vie de leur donner d'abord de bons principes. En effet, lorſque les eſprits ſont encore tendres & fléxibles, on les manie & on les tourne à ſon gré; au lieu que l'âge & une longue habitude rendent les défauts preſque incorrigibles: *Frangas enim citius quàm corrigas, quæ in pravum induruerunt.* *Quintil. lib. 1. cap. 3.*

ARTICLE SECOND.

On examine ſi l'éducation publique doit être préférée à l'inſtruction domeſtique & particuliére.

PENDANT tout le tems que j'ai été chargé de l'éducation de la Jeuneſſe, parfaitement inſtruit des dangers qui ſe rencontrent & dans les maiſons particuliéres & dans les Colléges, je n'ai jamais oſé prendre ſur moi de donner conſeil ſur cette matiére, & je me ſuis contenté de m'appliquer avec le plus de ſoin qu'il m'a été poſſible à l'inſtruction des jeunes gens que la divine Providence m'adreſſoit. Je croi devoir encore garder la même neutralité, & laiſſer à la prudence des parens à décider une queſtion, qui ſouffre certainement de grandes difficultés de part & d'autre.

Quintilien a traité cette queſtion avec beaucoup d'étendue & d'éloquence. L'endroit eſt un des plus beaux *Quintil. lib. 1. cap. 1.*

de ſon ouvrage, & mérite d'être lu dans l'original. J'en donnerai ici un extrait.

Il commence par répondre à deux objections qu'on a coutume de former contre les Ecoles publiques.

La premiére regarde la pureté des mœurs, qu'on prétend y être expoſée à de plus grands dangers. Si cela étoit, il juge qu'il ne faudroit pas héſiter un moment, [a] le ſoin de bien vivre étant infiniment préférable à celui de bien parler. Mais il prétend que le péril eſt égal de part & d'autre, que le tout dépend du naturel des enfans, & du ſoin qu'on prend de leur éducation : que, pour l'ordinaire, c'eſt des parens mêmes que vient le mal, par le mauvais exemple qu'ils donnent à leurs enfans. Ceux-ci, dit-il, voient tous les jours & entendent des choſes qu'ils devroient ignorer toute leur vie. [b] Tout cela paſſe en habitude, & bientôt après en nature. Les pauvres enfans ſe trouvent vicieux, avant que de ſavoir ce que c'eſt que le vice. Ainſi ne reſpirant que luxe & que molleſſe, ils ne prennent pas le déſordre dans nos écoles, mais ils l'y apportent.

La ſeconde objection concerne l'avancement dans les études, qui doit être plus grand à la maiſon où le précepteur n'a qu'un écolier à inſtruire. Quintilien n'en convient pas pour pluſieurs raiſons qu'il expoſe. Mais il ajoute que cet inconvénient, quand même il ſeroit réel, eſt abondamment réparé par les grands avantages qui ſe trouvent dans l'éducation publique.

1. [c] L'éducation publique enhardit un jeune homme, lui donne du courage, l'accoutume de bonne heure à ne point craindre le grand jour, & le guérit d'une certaine puſillanimité qu'inſpire naturellement une vie ſombre & retirée : au lieu que dans le ſecret & en particulier il lan-

a Potior mihi ratio vivendi honeſtè, quàm vel optimè dicendi videretur.

b Fit ex his conſuetudo, deinde natura. Diſcunt hæc miſeri, antequam ſciant vitia eſſe. Inde ſoluti ac fluentes, non accipiunt è ſcholis mala iſta, ſed in ſcholas afferunt.

c Ante omnia futurus orator, cui in maxima celebritate & in media Reip. luce vivendum eſt, aſſueſcat jam à tenero non reformidare homines, neque illa ſolitaria & velut umbratili vita palleſcere. Excitan-

guit

guit pour l'ordinaire, il s'abbat, il se rouille, pour ainsi dire; ou bien il tombe dans une extrémité opposée, qui est de s'enfler d'un sot orgueil, & de se mettre au dessus des autres, parce qu'il n'a personne avec qui il puisse se mesurer.

2. & 3. Au Collége on fait des connoissances & des liaisons, qui durent souvent autant que la vie; & l'on y prend un certain usage du monde, que la société seule peut donner. Quintilien n'insiste pas sur ces deux avantages, & semble les compter pour peu.

4. Le grand avantage des écoles, c'est l'émulation. Un enfant y profite de ce qu'on lui dit à lui-même, & de ce qu'on dit aux autres. Il verra tous les jours son maître approuver une chose, corriger l'autre; blâmer la paresse de celui-ci, louer la diligence de celui-là: il mettra tout à profit. L'amour de la gloire lui servira d'éguillon pour le travail. Il aura honte de céder à ses égaux: il se piquera même de surpasser les plus avancés. Quels efforts ne fait point un bon écolier, pour primer dans sa classe, & pour remporter les prix! [a] Voila ce qui donne de l'ardeur à de jeunes esprits: & une noble émulation bien ménagée, dont on aura soin de bannir la malignité, l'envie, la fierté, est un des meilleurs moiens pour les conduire aux plus grandes vertus, & aux plus difficiles entreprises.

5. Un autre avantage qui se rencontre encore dans les écoles, c'est qu'un jeune homme trouve dans ses compagnons des modéles qui sont à sa portée, qu'il se flate de pouvoir atteindre, & qu'il ne desespére pas même de pouvoir un jour surpasser: au lieu que, s'il étoit seul, il y auroit pour lui de la témérité d'oser se mesurer avec son maître.

da mens & attollenda semper est, quæ in hujusmodi secretis aut languescit, & quemdam velut in opaco situm ducit; aut contrà tumescit inani persuasione. Necesse est enim sibi nimium tribuat, qui se nemini comparat.

a Accendunt omnia hæc animos: &, licet ipsa vitium sit ambitio, frequenter tamen causa virtutum est.

6. Enfin, c'eſt qu'un maître, qui a un nombreux auditoire, s'anime tout autrement que celui qui étant tête à tête avec un unique diſciple, ne peut lui parler que froidement, & d'un ton de converſation. Or il eſt incroiable combien ce feu & cette vivacité d'un maître, qui en expliquant les beaux endroits d'un Auteur ſe tranſporte lui même & ſe paſſionne, eſt propre, non ſeulement à rendre les jeunes gens attentifs, mais encore à leur inſpirer le même goût & les mêmes ſentimens dont celui qui leur parle eſt pénétré.

Quintilien ne manque pas de faire remarquer que l'opinion qu'il ſoutient eſt appuiée ſur un uſage preſque univerſel, & ſur l'autorité des Auteurs les plus eſtimés & des Légiſlateurs les plus célébres.

Je pourrois ajouter que cette coutume n'a pas été obſervée moins réguliérement depuis Quintilien, & ſous le chriſtianiſme même. L'Hiſtoire Eccléſiaſtique nous en fournit une infinité d'exemples. Celui de ſaint Baſile & de ſaint Grégoire de Nazianze eſt connu de tout le monde. J'en raporterai le détail à la fin de ce volume. Il me ſuffit maintenant de remarquer que les familles de ces deux illuſtres amis étoient des plus chrétiennes qui fuſſent alors dans l'Egliſe. Elles crurent néanmoins pouvoir confier aux écoles publiques ce qu'elles avoient de plus cher au monde : & Dieu benit leurs pieuſes intentions par un ſuccès qui paſſa toutes leurs eſpérances. Oſeroit-on taxer cette conduite d'imprudence & de témérité ?

D'un autre côté, oſeroit-on condanner la ſainte timidité de parens chrétiens, qui à la vûe des dangers qui ſe rencontrent dans les Colléges, (& il faut avouer auſſi qu'ils ſont grands) moins attentifs à faire avancer leurs enfans dans les ſciences, qu'à conſerver en eux le précieux & l'ineſtimable tréſor de l'innocence, prennent le parti de les élever ſous leurs yeux dans une maiſon où ils n'entendent que de ſages diſcours, où ils ne voient que de bons exemples, & d'où l'on a ſoin d'écarter, autant qu'il ſe peut, tout ce qui ſeroit capable d'alté-

rer la pureté de leurs mœurs ? Il y a encore certainement de telles maisons : mais le nombre en est-il bien grand ?

Entre les deux maniéres ordinaires d'élever la Jeunesse, qui sont de les mettre pensionnaires au College, ou de les instruire en particulier, il y en a une troisiéme, qui tient le milieu, & semble les réunir : c'est d'envoier les enfans au Collége pour y profiter de l'émulation des classes, en les retenant le reste du tems dans la maison paternelle. Par là on évite peutêtre une partie des dangers, comme aussi l'on se prive d'une partie des avantages du Collége : parmi lesquels on doit compter pour beaucoup l'ordre, la régle, la discipline, qui par un coup de cloche marquent d'une maniére uniforme tous les exercices de la journée ; & la vie simple & frugale qu'on y mene, éloignée des douceurs & des caresses de la maison paternelle, qui ne sont propres qu'à amollir les enfans. C'est ce que remarque un illustre Magistrat des siécles passés dans un extrait que j'ai cité au premier tome de cet ouvrage. » Mon pere (c'est ce Magistrat qui parle) disoit » qu'en cette nourriture du Collége il avoit eu deux re- » gards : l'un à la conversation de la Jeunesse gaye & » innocente ; l'autre à la discipline scholastique, pour » nous faire oublier les mignardises de la maison, & » comme pour nous dégorger en eau courante. Je trou- » ve que ces dix-huit mois de Collége me firent assez » bien.... J'appris la vie frugale de la scholarité, & à » régler mes heures.

Henri de Mesmes, tom. 1. pag. 122.

Un autre avantage des Colléges, (je les suppose tels qu'ils doivent être) & le plus grand de tous, c'est d'apprendre à fond la religion, d'en puiser la connoissance dans les sources mêmes, d'en connoitre le véritable esprit & la véritable grandeur, & de se prémunir par de solides principes contre les dangers que la foi & la piété ne rencontrent que trop dans le monde. Il n'est pas impossible, mais certainement il est rare, de trouver cet avantage dans les maisons particuliéres.

Que doit-on conclure de tous ces principes & de tous ces faits ? Il n'y a point de Collége qui ne puisse citer

des exemples, & en très grand nombre, de jeunes gens qui y ont reçu une excellente éducation, & qui y ont infiniment profité soit pour les sciences, soit pour la piété. Il n'y en a point aussi qui n'en ait vû avec douleur un très grand nombre y faire un triste naufrage. Il en est de même des maisons particuliéres.

La conclusion qu'il me semble qu'on en doit tirer, c'est que les dangers pour la jeunesse étant grands de tous côtés, c'est aux parens à bien examiner devant Dieu quel parti ils doivent prendre, à balancer équitablement les avantages & les inconvéniens qui se rencontrent de part & d'autre, à ne se déterminer dans une délibération si importante que par des motifs de religion, & sur tout à faire un choix de Maîtres & de Colléges, supposé qu'ils prennent ce parti, qui puisse, sinon dissiper entiérement, du moins diminuer leurs justes craintes.





DU GOUVERNEMENT INTÉRIEUR DES CLASSES ET DU COLLÉGE.

POUR ENTRER utilement dans le détail de ce qui regarde le gouvernement intérieur des Classes & du Collége, il est nécessaire de considérer séparément le devoir des différentes personnes qui sont emploiées à l'éducation de la Jeunesse, & qui y ont quelque raport. Mais comme il y a des avis généraux qui leur conviennent presque à tous également, c'est par où je commencerai ce Traité, pour éviter les redites qui sans cela seroient inévitables.



PREMIERE PARTIE.

Avis généraux sur l'éducation de la Jeunesse.

JE COMMENCE par prier le Lecteur, lorsque je parlerai d'avis, de régles, de préceptes, de devoirs, termes que je ne puis me dispenser d'emploier souvent dans la matiére que je traite, de me rendre la justice de croire que je ne prétens prescrire de loix à personne, ni m'ériger en maître ou en censeur de mes confreres. Mon unique dessein est d'aider, si je puis, des personnes qu'on charge de l'éducation des enfans dans un âge peu avan-

ce, où, faute d'expérience, elles sont exposées à commettre beaucoup de fautes, comme je reconnois en avoir commis moi-même beaucoup; & je me trouverai heureux de pouvoir contribuer à les leur faire éviter, en leur prêtant mes réflexions, ou plutôt celles des plus habiles maîtres en matiére d'éducation. Car je ne dirai ici presque rien de moi-même, sur tout dans cette premiére partie qui est la plus importante, & qui doit servir comme de base & de fondement à tout le reste. Athénes & Rome me fourniront encore leurs richesses. Je ferai aussi grand usage de deux Auteurs modernes, souvent même sans les citer. Ces Auteurs sont, M.* de Fénelon Archevêque de Cambrai, & ** M. Locke Anglois, dont les écrits sur cette matiére sont fort estimés & avec raison. Le dernier a quelques sentimens particuliers, que je ne voudrois pas toujours adopter. Je ne sai d'ailleurs s'il étoit bien versé dans la connoissance de la langue grecque, & dans l'étude des Belles-Lettres : il ne paroit pas au moins en faire assez de cas. Mais l'un & l'autre, par raport aux mœurs & à la conduite, peuvent être d'un grand secours, non seulement pour de jeunes maîtres, mais pour ceux qui ont le plus d'habileté. Je me suis mis en possession de profiter impunément du travail d'autrui; & il me semble que le Public, content qu'on lui dise de bonnes choses sans se mettre en peine d'où on les tire, ne m'en a pas su mauvais gré jusqu'ici. Je réduirai à douze ou treize articles les Avis généraux qui regardent l'éducation de la Jeunesse.

ARTICLE PREMIER.

Quel but on doit se proposer dans l'éducation.

[a] POUR réussir dans l'éducation de la Jeunesse, le premier pas, ce semble, qu'il y ait à faire, est de bien établir quel but on se propose, d'examiner par quelle rou-

* *Education des filles.*

** *De l'Education des enfans, traduit de l'Anglois de M. Locke.*

a Decernatur primùm, & quò tendamus, & qua; non sine perito aliquo, cui explorata sint ea, in

te on y peut arriver, & de choisir un guide habile & expérimenté qui soit en état de nous y conduire sûrement. Quoique pour l'ordinaire ce soit une régle très sage & très judicieuse, d'éviter toute singularité, & de suivre les coutumes établies; je ne sai si, dans la matiére que nous traitons, cette maxime ne souffre pas quelque exception, & si l'on ne doit pas craindre les dangers & les inconvéniens d'une espéce de servitude, qui fait que nous suivons aveuglément les traces de ceux qui nous ont précédés, que nous consultons moins la raison que la coutume, & que nous nous réglons plutôt sur ce qui se fait, que sur ce qui se doit faire : d'où il arrive souvent qu'une erreur une fois établie, se communique de main en main & d'âge en âge, & devient une loi presque imprescriptible, parce qu'on croit devoir faire comme les autres, & suivre le grand nombre. Mais le genre humain est-il assez heureux, pour que le grand nombre approuve toujours ce qu'il y a de meilleur; & n'est-ce pas le contraire qu'on voit arriver le plus souvent ?

Pour peu donc qu'on fasse usage de sa raison, on reconnoit aisément que le but des maîtres n'est point d'apprendre à leurs disciples seulement du grec & du latin, ni de leur enseigner à faire des thémes, des vers, des amplifications; à charger leur mémoire de faits & de dates historiques; à dresser des syllogismes en forme, à tracer sur le papier des lignes & des figures. [a] Ces connoissances, je ne le nie point, sont utiles & estimables, mais comme moiens, & non comme fin; quand elles nous conduisent ailleurs, & non quand on s'y arrête; quand elles nous servent de préparatifs & d'instrumens pour de meilleures choses, dont l'ignorance rend tout le reste inutile. Les

quæ procedimus... Hîc tritissima quæque via & celeberrima maximè decipit. Nihil ergo magis præstandum, quàm ne, pecorum ritu, sequamur antecedentium gregem, pergentes, non qua eundum est, sed qua itur... non ad rationem, sed ad similitudinem vivimus.. Ita, dum unusquisque mavult credere, quàm judicare, versat nos & præcipitat traditus per manus error...... Non tam bene cum rebus humanis agitur, ut meliora pluribus placeant : argumentum pessimi turba est. *Senec. lib. de vit. beat. cap.* 1. *&* 2.

a Liberalia studia hactenus utilia sunt, si præparant ingenium, non detinent...... Rudimenta sunt nostra, non opera.. Non discere de-

jeunes gens seroient bien à plaindre, s'ils étoient condannés à passer les huit ou dix plus belles années de leur vie à apprendre à grands frais & avec des peines incroiables une ou deux langues, & d'autres choses pareilles, dont ils n'auront peutêtre que rarement occasion de faire usage. Le but des maîtres, dans la longue carriére des études, est d'accoutumer leurs disciples à un travail sérieux; de leur faire estimer & aimer les sciences; d'en exciter en eux une faim & une soif, qui au sortir du Collége les leur fassent rechercher; de leur en montrer la route; de leur en bien faire sentir l'usage & le prix; & par là de les disposer aux différens emplois où la Providence divine les appellera. Le but des maîtres, encore plus que cela, est de leur former l'esprit & le cœur; de mettre leur innocence à couvert; de leur inspirer des principes d'honneur & de probité; de leur faire prendre de bonnes habitudes; de corriger & de vaincre en eux par des voies douces les mauvaises inclinations qu'on y remarque, telles [a] que sont la fierté, l'insolence, l'estime de soi-même, un sot orgueil toujours occupé à rabaisser les autres, un amour propre aveugle & uniquement attentif à ses commodités, un esprit de raillerie qui se plait à piquer & à insulter, une paresse & une indolence qui rend inutiles toutes les bonnes qualités de l'esprit.

ARTICLE SECOND.

Etudier le caractére des enfans, pour se mettre en état de les bien conduire.

L'ÉDUCATION, à proprement parler, est l'art de manier & de façonner les esprits. C'est de toutes les sciences

bemus ista, sed didicisse.... Quid ex his artibus metum demit, cupiditatem eximit, libidinem frenat?... Nihil apud illas invenies quod vetet timere, vetet cupere: quæ quisquis ignorat, alia frustra scit. *Senec. Epist.* 88.

a Imprimis insolentiam, & nimiam æstimationem sui, tumoremque elatum supra ceteros, & amorem rerum suarum cœcum & improvidum, dicacitatem & superbiam contumeliis gaudentem, desidiam dissolutionemque segnis animi indormientis sibi. *Senec. lib. de Beat. vit. cap.* 10.

la

la plus difficile, la plus rare, & en même tems la plus importante, mais qu'on n'étudie point assez. A en juger par l'expérience commune, on diroit que de tous les animaux l'homme est le plus intraitable. C'est la réflexion judicieuse que fait Xénophon dans sa belle préface de la Cyropédie. Après avoir remarqué qu'on ne voit jamais des troupeaux de moutons ou de beufs se révolter contre leurs conducteurs, au lieu que rien n'est plus ordinaire parmi les peuples; il semble, dit-il, qu'on en devroit conclure qu'il est plus difficile de commander aux hommes qu'aux bêtes. Mais en jettant les yeux sur Cyrus, qui étoit venu à bout de gouverner en paix tant de provinces, & de se faire également aimer des peuples conquis & de ses sujets naturels; [a] il conclut que la faute vient, non de ceux qui ont peine à obeir, mais des supérieurs qui ne savent pas gouverner.

On en peut dire autant à proportion de ceux qui sont chargés de l'éducation des enfans. [b] Il faut avouer que l'esprit de l'homme, même dans l'âge le plus tendre, souffre impatiemment le joug, & se porte naturellement à ce qui lui est défendu. [c] Mais ce qu'il en faut conclure, c'est que pour cette raison là même il demande plus de précautions & de ménagemens, & qu'il céde plus volontiers à la douceur qu'à la violence: *Sequitur faciliùs, quàm ducitur.* On voit quelquefois un cheval fougueux, qui se cabre, qui secoue le mords, qui résiste à l'éperon: c'est que celui qui le monte, qui a la main dure & pesante, ne sait pas le conduire, & le gourmande mal à-propos. Donnez à ce cheval, qui a la bouche extrêmement fine, un Ecuier habile & intelligent, il arrétera toutes ses saillies, & d'une main légére le gouvernera à son gré. *Generosi atque nobiles equi meliùs facili freno reguntur.*

Pour parvenir à ce but, le premier soin du maître est *Senec. ibid. cap. 24.*

a Οὔτε τῶν ἀδυνάτων, ὄτε τῶν χαλεπῶν ἔργων ἐστὶν ἀνθρώπων ἄρχειν, ἤν τις ἐπισταμένως τοῦτο πράττῃ.

b Naturâ contumax est humanus animus, & in contrarium atque arduum nitens, sequiturque faciliùs quàm ducitur. *Senec. de Clem. lib. 1. cap. 24.*

c Nullum animal morosius est, nullum majore arte tractandum, quàm homo: nulli magis parcendum. *Ibid. cap. 17.*

de bien étudier & d'aprofondir le génie & le caractére des enfans : car c'est sur quoi il doit régler sa conduite. [a] Il y en a qui se relâchent & languissent, si on ne les presse : d'autres ne peuvent souffrir qu'on les traite avec empire & hauteur. Il en est tel que la crainte retient, & tel au contraire qu'elle abbat & décourage. On en voit dont on ne peut rien tirer qu'à force de travail & d'application ; d'autres qui n'étudient que par boutade & par saillie. Vouloir les mettre tous de niveau, & les assujettir à une même régle, c'est vouloir forcer la nature. La prudence du maître consiste à garder un milieu qui s'éloigne également des deux extrémités : car ici le mal est tout près du bien, & il est aisé de prendre l'un pour l'autre, & de s'y tromper ; [b] & c'est ce qui rend la conduite des jeunes gens si difficile. Trop de liberté donne lieu à la licence : trop de contrainte abrutit l'esprit. La louange excite & encourage, mais aussi elle inspire de la vanité & de la présomption. Il faut donc garder un juste tempérament qui balance & évite ces deux inconvéniens, & imiter la conduite d'Isocrate à l'égard d'Ephore & de Théopompe, qui étoient d'un caractére tout différent. [c] Ce grand maître, qui n'a pas moins réussi à instruire qu'à écrire, comme ses disciples & ses livres en font foi, emploiant le frein pour réprimer la vivacité de l'un, & l'éperon pour réveiller la lenteur de l'autre, ne

a Sunt quidam, nisi institeris, remissi; quidam imperia indignantur : quosdam continet metus, quosdam debilitat : alios continuatio extundit, in aliis plus impetus facit. *Quintil. lib. 1. cap. 3.*

b Difficile regimen est... & diligenti observatione res indiget. Utrumque enim, & quod extollendum, & quod deprimendum, similibus alitur : facilè autem etiam attendentem similia decipiunt Crescit licentiâ spiritus, servitute comminuitur : assurgit, si laudatur, & in spem sui bonam adducitur; sed eadem ista insolentiam generant. Sic itaque inter utrumque regendus est, ut modò frenis utamur, modò stimulis. *Senec. de ira. lib. 2. cap. 21.*

c Clarissimus ille præceptor Isocrates, quem non magis libri bene dixisse, quàm discipuli bene docuisse testantur, dicebat se calcaribus in Ephoro, contrà autem in Theopompo frenis uti solere. Alterum enim exultantem verborum audacia reprimebat, alterum cunctantem & quasi verecundantem incitabat. Neque eos similes effecit inter se, sed tantùm alteri affinxit, de altero limavit, ut id confirmaret in

prétendoit pas les réduire tous deux au même point. Son but, en retranchant de l'un, & ajoutant à l'autre, étoit de conduire chacun d'eux à la perfection dont leur naturel étoit capable.

Voila le modéle qu'il faut suivre dans l'éducation des enfans. Ils portent en eux les principes & comme les semences de toutes les vertus & de tous les vices. L'adresse est de bien étudier d'abord leur génie & leur caractére ; de s'appliquer à connoitre leur humeur, leur pente, leurs talens ; & sur tout de découvrir leurs passions & leurs inclinations dominantes, non dans la vûe ni dans l'espérance de changer tout-à-fait leur tempérament ; de rendre gai par exemple celui qui est naturellement grave & posé, ou sérieux celui qui est d'un naturel vif & enjoué. Il en est de certains caractéres, comme des défauts de la taille, qui peuvent bien être un peu redressés, mais non changés entiérement. Or le moien de connoitre ainsi les enfans, c'est de les mettre dès l'âge le plus tendre dans une grande liberté de découvrir leurs inclinations ; de laisser agir leur naturel, pour le mieux discerner ; de compatir à leurs petites infirmités, pour leur donner le courage de les laisser voir ; de les observer, sans qu'ils s'en aperçoivent, sur tout dans le [a] jeu, où ils se montrent tels qu'ils sont. Car les enfans sont naturellement simples & ouverts : mais dès qu'ils se croient observés, ils se ferment, & la gêne les met sur leurs gardes.

Il est bien important aussi de distinguer la nature des défauts qui dominent dans les jeunes gens. En général on peut espérer que ceux où l'âge, la mauvaise éducation, l'ignorance, la séduction, & le mauvais exemple ont quelque part, ne sont pas sans remméde : & l'on doit croire au contraire que les défauts qui ont des racines dans le caractére naturel de l'esprit, & dans la corruption du cœur, seront très difficiles à traiter, comme la duplicité & le déguisement ; la flaterie ; la pente aux raports, aux divisions, à l'envie, à la médisance ; un esprit mocqueur, & sur tout à

Lettres de piéte. tom. 1.

utroque, quod utriusque natura pateretur. *Quintil. lib. 2. cap. 8. Cic. lib. 3. de Orat. n. 35.*

a Mores se inter ludendum simplicius detegunt. *Quintil. lib. 1. cap. 3.*

l'égard des avis qu'on lui donne, & des choses saintes; une opposition naturelle à la raison, &, ce qui en est une suite, une facilité à prendre les choses de travers.

ARTICLE TROISIÉME.

Prendre d'abord de l'autorité sur les enfans.

CETTE maxime est de la derniére importance pour tous les tems de l'éducation, & pour toutes les personnes qui en sont chargées. J'appelle autorité un certain air & un certain ascendant, qui imprime le respect, & se fait obéir. Ce n'est ni l'âge, ni la grandeur de la taille, ni le ton de la voix, ni les menaces, qui donnent cette autorité : mais un caractére d'esprit égal, ferme, modéré, qui se posséde toujours, qui n'a pour guide que la raison, & qui n'agit jamais par caprice ni par emportement.

C'est cette qualité & ce talent qui tient tout dans l'ordre, qui établit une exacte discipline, qui fait observer les réglemens, qui épargne les réprimandes, & qui prévient presque toutes les punitions. Or c'est dès le premier abord, dès le commencement, que les parens & les maîtres doivent prendre cet ascendant. S'ils ne saisissent ce moment favorable, & ne se mettent dès les premiers jours en possession de l'autorité, ils auront toutes les peines du monde à y revenir, & l'enfant sera le maître. *Animum*, & l'on peut dire aussi, *Puerum rege : qui, nisi paret, imperat*. Cela est vrai à la lettre, & l'on auroit de la peine à le croire, si une expérience constante ne le montroit tous les jours. Il y a dans le fonds de l'homme un amour de l'indépendance, qui se montre & se dévelope dès l'âge le plus tendre, & dès la mammelle. [a] Que signifient ces cris, ces pleurs, ces gestes menaçans, ces yeux étin-

Horat. Sat. 2. lib. 1.

a Flendo petere, etiam quod noxiè daretur : indignari acriter... non ad nutum voluntatis obtemperantibus : feriendo nocere niti, quantum potest, quia non obeditur imperiis, quibus perniciosè obediretur. Ita imbecillitas membrorum infantilium innocens est, non animus infantium. *S. August. Conf. lib. 1. cap. 7.*

ceſans de colére, dans un enfant qui veut à toute force obtenir ce qu'il demande, ou qui eſt piqué de jalouſie contre un autre ? » J'ai vû, dit S. Auguſtin, un enfant » jaloux. Il ne ſavoit pas encore parler : & avec un viſa- » ge pâle, il lançoit des regards furieux contre un autre » enfant qui tétoit avec lui. « *Vidi ego & expertus ſum zelantem parvulum. Nondum loquebatur, & intuebatur pallidus amaro aſpectu collactaneum ſuum.* Conf. lib. 1. cap. 7.

Voila le tems & le moment de rompre cette mauvaiſe inclination dans un enfant, en l'accoutumant dès le berceau à domter ſes deſirs, à n'avoir point de fantaiſies, en un mot à céder & à obéir. Si on ne leur donnoit jamais ce qu'ils auroient demandé en pleurant, ils apprendroient à s'en paſſer ; ils n'auroient garde de criailler & de ſe dépiter pour ſe faire obéir ; & ils ne ſeroient pas par conſéquent ſi incommodes à eux-mêmes ni aux autres qu'ils le ſont, pour n'avoir pas été conduits de cette maniére dès leur premiére enfance.

Quand je parle ainſi, ce n'eſt pas que je prétende qu'il ne faille avoir aucune indulgence pour les enfans : je ſuis bien éloigné d'une telle diſpoſition. Je dis ſeulement que ce n'eſt point à leurs pleurs qu'il faut accorder ce qu'ils demandent : & s'ils redoublent leur importunité pour l'obtenir, il faut leur faire entendre qu'on le leur refuſe préciſément pour cette raiſon-là même. Et ici l'on doit tenir pour une maxime indubitable, qu'après qu'on leur a refuſé une fois quelque choſe, il faut ſe réſoudre à ne point l'accorder à leurs cris ou à leurs importunités, à moins qu'on n'ait envie de leur apprendre à devenir impatiens & chagrins, en les récompenſant de ce qu'ils s'abandonnent au chagrin & à l'impatience.

On voit chez certains parens des enfans qui jamais à table ne demandent rien, quelque mets qu'il y ait devant eux, mais qui reçoivent avec plaiſir & en remerciant ce qu'on leur donne. Dans d'autres maiſons il y en a qui demandent de tout ce qu'ils voient, & qu'il faut ſervir avant tout le monde. D'où vient une différence ſi notable ? de la différente éducation qu'ils ont reçue. Plus les

enfans sont jeunes, moins on doit satisfaire leurs desirs déréglés. Moins ils ont de raison, plus il est nécessaire qu'ils soient soumis à l'absolue puissance & à la direction de ceux entre les mains de qui ils se trouvent. Quand une fois ils ont pris ce pli, & que l'habitude a rompu leur volonté, c'en est fait pour le reste de la vie, & l'obéissance ne leur coûte plus rien :

Georg. lib. 2. v. 272. Adeo in teneris consuescere multum est.

Ce que j'ai dit des enfans au berceau, il faut l'appliquer à tous ceux qui sont dans un autre âge. Le premier soin d'un écolier qui a un nouveau maître, c'est de l'étudier & de le sonder. Il n'y a rien qu'il n'essaie, point d'industrie & d'artifice qu'il n'emploie, pour prendre s'il peut le dessus. Quand il voit toutes ses peines & toutes ses ruses inutiles, que le maître paisible & tranquille y oppose une fermeté douce & raisonnable, mais qui finit toujours par se faire obéir, pour lors il céde & se rend de bonne grace ; & cette espéce de petite guerre, ou plutôt d'escarmouche, où de part & d'autre on a tâté ses forces, se termine heureusement par une paix & une bonne intelligence, qui répandent la douceur dans le reste du tems qu'on a à vivre ensemble.

ARTICLE QUATRIÉME.

Se faire aimer & craindre.

LE RESPECT, sur lequel est fondé l'autorité dont je viens de parler, renferme deux choses, la crainte & l'amour, qui se prétent un secours mutuel, & qui sont les deux grands mobiles, les deux grands ressorts de tout gouvernement en général, & en particulier de la conduite des enfans. Comme ils sont dans un âge où la raison n'est pas encore bien dévelopée, loin d'être dominante, ils ont besoin que la crainte vienne quelquefois à son secours, & prenne sa place. Mais si elle est seule, & que

l'attrait du plaisir ne la suive pas de près,[a] elle n'est pas lontems écoutée, & ses leçons ne produisent qu'un effet passager, que l'espérance de l'impunité fait bientôt disparoitre. De là vient qu'en matiére d'éducation la souveraine habileté consiste à savoir allier par un sage tempérament une force qui retienne les enfans sans les rebuter, & une douceur qui les gagne sans les amollir : *Sit rigor, sed non exasperans; sit amor, sed non emolliens.* D'un côté, la douceur du maître ôte au commandement ce qu'il a de dur & d'austére, & en émousse la pointe, *hebetat aciem imperii*, c'est une belle pensée de Sénéque : d'un autre côté, sa prudente sévérité fixe & arrête la légereté & l'inconstance d'un âge encore peu susceptible de réflexion, & incapable de se gouverner par lui-même. C'est donc cet heureux mélange de douceur & de sévérité, d'amour & de crainte, qui procure au maître l'autorité, qui est l'ame du gouvernement; & qui inspire aux disciples le respect, qui est le lien le plus ferme de l'obéissance & de la soumission : de sorte pourtant que ce qui doit dominer de part & d'autre, & prendre le dessus, c'est la douceur & l'amour. S. Greg. Pap.

Mais, dit-on, cette maniére de conduire les enfans par la douceur, & en s'en faisant aimer, plus facile peut-être pour un précepteur particulier, est-elle praticable à l'égard d'un Principal dans le Collége, d'un Régent dans la Classe, d'un Maître chargé de plusieurs écoliers dans une Chambre commune; & est-il possible, dans toutes ces places, de garder une exacte discipline, sans quoi il n'y a nul bien à espérer, & en même tems de se faire aimer par ses disciples ? J'avoue que rien n'est plus difficile que de garder, dans la circonstance dont il s'agit, ce sage milieu & ce salutaire tempérament entre une sévérité outrée & une douceur excessive. Mais la chose n'est pas impossible, puisqu'on la voit pratiquée par des personnes qui ont le rare talent de se faire craindre, & de se faire encore plus aimer. Le tout dépend du caractére des maî-

a Timor, non diuturnus magister officii. *Cic. Philip.* 2. *n.* 90. Imbecillus est pudoris magister timor, qui si quando paululum aberraverit, statim spe impunitatis exultat. *Id. in Hortens.*

tres. S'ils sont tels qu'ils doivent être, le succès répondra à leur desir. Quintilien va nous expliquer quelles sont les qualités d'un bon maître, & comment il peut gagner l'affection de ses disciples. L'endroit est très beau, & renferme d'excellens avis. Je ne ferai presque que le copier.

Senec. Comme c'est un principe général que l'amour ne s'achette que par l'amour, *si vis amari, ama:* la premiére chose que demande Quintilien, c'est [a] » qu'un maître » avant tout & par dessus tout prenne des sentimens de » pere pour ses disciples, & qu'il se regarde comme te» nant la place de ceux qui les lui ont confiés: dont par conséquent il doit emprunter la douceur, la patience, & ces entrailles de bonté & de tendresse qui leur sont naturelles.

» [b] Qu'il n'ait point de vice dans sa personne, & qu'il » n'en souffre point dans les autres. Que son austerité » n'ait rien de rude, & sa facilité rien de mou, de crain» te de se faire haïr, ou mépriser. «

» [c] Qu'il ne soit ni colére, ni emporté: mais aussi qu'il » ne ferme pas les yeux sur les fautes qui mériteront qu'on » y fasse attention. «

» [d] Que dans sa maniére d'enseigner il soit simple, pa» tient, exact; & qu'il compte plus sur une régle suivie » & sur son assiduité, que sur un excès de travail du coté » de ses disciples. Qu'il se fasse un plaisir de répondre à » toutes les questions qu'ils lui feront: qu'il aille même » au devant, & qu'il les interroge lui-même, s'ils ne lui » en font point. «

» [e] Qu'il ne leur refuse point dans l'occasion la louan» ge qu'ils méritent, mais aussi qu'il ne la prodigue pas

a Sumat ante omnia parentis erga discipulos suos animum, ac succedere se in eorum locum, à quibus sibi liberi traduntur, existimet.

b Ipse nec habeat vitia, nec ferat. Non austeritas ejus tristis, non dissoluta sit comitas: ne inde odium, hinc contemptus oriatur.

c Minimè iracundus, nec tamen eorum, quæ emendanda erunt, dissimulator.

d Simplex in docendo, patiens laboris, assiduus potiùs quàm immodicus. Interrogantibus libenter respondeat: non interrogantes percontetur ultro.

e In laudandis discipulorum dictionibus nec malignus, nec effusus: quia res altera tædium laboris, altera securitatem parit.

» mal-à-

» mal-à-propos : car l'un cause le découragement, & l'au-
» tre donne une sécurité dangereuse. «

» [a] Quand il sera obligé de les reprendre, qu'il ne soit
» ni amer, ni offensant. Car ce qui donne à plusieurs de
» l'aversion pour l'étude, c'est que certains maîtres les ré-
» primandent avec un air chagrin, comme s'ils les avoient
» pris en haine.

» [b] Qu'il leur parle souvent de la vertu, & qu'il le fasse toujours avec de grands éloges. Qu'il la leur montre toujours sous une idée avantageuse & agréable, comme le plus excellent de tous les biens, le plus digne d'un homme raisonnable, & qui lui fait le plus d'honneur ; comme une qualité absolument nécessaire pour s'attirer l'affection & l'estime de tout le monde, & comme le moien unique d'être véritablement heureux. » Plus il les avertira de leurs
» devoirs, moins il sera obligé de les punir... Que cha-
» que jour il leur dise quelque chose qu'ils remportent
» avec eux, & dont ils fassent leur profit. Quoique la
» lecture leur fournisse assez de bons exemples, ce qui se
» dit de vive voix a toute une autre force, & produit tout
» un autre effet, sur tout de la part d'un maître que des
» enfans bien-nés aiment & honorent. Car on ne sauroit
» croire combien nous imitons plus volontiers les person-
» nes pour qui nous sommes favorablement prévenus. «

Voila ce que Quintilien demande pour un maître de Rhétorique ; (& cela convient également à tous ceux qui sont chargés d'instruire la Jeunesse,) afin, dit-il, que comme dans cette Classe * il y a ordinairement un grand nom-

a In emendando, quæ corrigenda erunt, non acerbus, minimeque contumeliosus. Nam id quidem multos à proposito studendi fugat, quòd quidam sic objurgant, quasi oderint.

b Plurimus ei de honesto ac bono sit sermo. Nam quo sæpius monuerit, hoc rariùs castigabit.... Ipse aliquid, imò multa quotidie dicat, quæ secum audita referant. Licet enim satis exemplorum ad imitandum ex lectione suppeditet, tamen viva illa, ut dicitur, vox alit pleniùs, præcipueque Præceptoris, quem discipuli, si modò rectè sunt instituti, & amant, & verentur. Vix autem dici potest, quanto libentiùs imitemur eos, quibus favemus. *On peut appliquer cet endroit à ce qui regarde les mœurs.*

* *On étudioit plusieurs années en rhétorique: ainsi les écoliers, qui s'y trouvoient ensemble, pouvoient être d'âge fort différent.*

bre d'écoliers, [a] » la sagesse du maître préserve de la cor-» ruption ceux qui sont dans un âge plus tendre, & que » sa gravité arrête la licence de ceux qu'un âge plus avancé » rend plus difficiles à gouverner. Car il ne suffit pas qu'il » soit homme de bien, s'il ne sait encore tenir ses disci-» ples dans l'ordre par une exacte discipline. « N'en doutons point : un maître de ce caractére saura se faire craindre & se faire aimer. Mais plusieurs croient prendre une route plus courte & plus sûre, qui est celle des châtimens & des réprimandes. Il faut avouer qu'elle paroit plus facile, & qu'elle coute moins aux maîtres que celle de la douceur & de l'insinuation : mais aussi elle réussit bien moins. Car on n'arrive presque jamais par les châtimens au seul vrai but de l'éducation, qui est de persuader les esprits, & d'inspirer l'amour sincére de la vertu. C'est de quoi je vais parler dans les articles suivans.

ARTICLE CINQUIÉME.

Des châtimens.

COMME cet article est de la derniére importance pour l'éducation, je m'y arréterai un peu plus que sur les autres, & je le diviserai en deux parties. Dans la premiére je montrerai les inconvéniens & les dangers du châtiment des verges : dans la seconde je marquerai les régles qu'on doit suivre dans ces sortes de châtimens.

§. I. *Inconvéniens & dangers des châtimens.*

LA VOIE commune & abrégée pour corriger les enfans, ce sont les châtimens & la verge, ressource presque unique que connoissent ou emploient plusieurs de ceux qui sont chargés de l'éducation de la Jeunesse. Mais ce remede devient souvent un mal plus dangereux que ceux

a Major adhibenda tum cura est, ut & teneriores annos ab injuria sanctitas docentis custodiat, & ferociores à licentia gravitas deterreat. Neque verò satis est summam præstare abstinentiam, nisi disciplinæ severitate convenientium quoque ad se mores astrinxerit.

qu'on veut guérir, s'il est emploié hors de saison ou sans mesure. Car outre que les châtimens dont nous parlons ici, c'est-à-dire de la verge & du fouet, ont quelque chose d'indécent, de bas, & de servile; ils ne sont point propres par eux-mêmes à remédier aux fautes, & il n'y a nulle apparence qu'une correction devienne utile à un enfant, si la honte de souffrir pour avoir mal fait n'a plus de pouvoir sur son esprit, que la peine même. D'ailleurs ces châtimens lui donnent une aversion incurable pour des choses qu'on doit tâcher de lui faire aimer. Ils ne changent point l'humeur, & ne réforment point le naturel, mais le répriment seulement pour un tems, & ne servent qu'à faire éclater les passions avec plus de violence quand elles sont en liberté. Ils abrutissent souvent l'esprit, & l'endurcissent dans le mal: [a] car un enfant qui a assez peu d'honneur pour n'être point sensible à la réprimande, s'accoutume aux coups comme un esclave, & se roidit contre la punition.

Faut-il conclure de ce que je viens de dire, qu'on ne doive jamais emploier cette sorte de châtiment? Ce n'est pas là ma pensée. Je n'ai garde de condanner en général le châtiment des verges, après tout ce qui en est dit dans plusieurs endroits de l'Ecriture, & sur tout dans les Proverbes. *Celui qui épargne la verge, hait son fils; mais celui qui l'aime, s'applique à le corriger... La folie est liée au cœur de l'enfant, & la verge de la discipline l'en chassera.* L'Ecriture sainte par ces paroles, & par d'autres pareilles, désigne peutêtre la punition en général, & condanne la fausse tendresse & l'aveugle indulgence des parens, qui ferment les yeux sur les vices de leurs enfans, & par là les rendent incorrigibles. En supposant qu'il faille prendre le mot de *verge* à la lettre, il y a bien de l'apparence qu'elle conseille ce châtiment pour des caractéres durs, grossiers, indociles, intraitables, insensibles à la réprimande & à l'honneur. Mais peut-on penser que l'Ecriture, si remplie de charité & de douceur, si pleine de com-

Prov. 13. 24.
Ibid. 22. 15.

a Si cui tam est mens illiberalis, ut objurgatione non corrigatur; is etiam ad plagas, ut pessima quæque mancipia, durabitur. *Quintil. lib.* 1. *cap.* 3.

passion pour les foiblesses même d'un âge plus avancé, veuille qu'on traite durement des enfans, dont les fautes souvent viennent plutôt de légéreté que de méchanceté.

Je conclus donc que les punitions, dont il s'agit ici, peuvent être emploiées, mais qu'elles ne doivent l'être que rarement, & pour des fautes importantes. Il en est de ces châtimens, comme des remédes violens qu'on emploie dans les maladies extrêmes. Ils purgent, mais ils altérent le tempérament, & usent les organes. Une ame menée par la crainte, en est toujours plus foible. [a] Tout homme donc qui est préposé à la conduite des autres, doit, pour guérir les esprits, user d'abord de douces remontrances, tenter la voie de la persuasion, faire goûter s'il peut l'honnêteté & la justice, inspirer de la haine pour le vice, & de l'estime pour la vertu. Si cette premiére tentative ne réussit pas, il peut passer à des avis plus forts, & à des reproches plus piquans. Enfin, quand tout aura été emploié inutilement, il en viendra aux châtimens, mais par degrés, laissant encore entrevoir l'espérance du pardon, & réservant les derniers pour des fautes extrêmes, & pour des maux désespérés.

Que l'on compare un homme de cette sagesse & de cette modération avec un maître brusque, emporté, violent, tel qu'étoit un Orbilius, auquel Horace son disciple donne le surnom de *Plagosus* *; & celui à qui Cicéron avoit confié l'éducation de ses enfans, qui poussoit l'emportement jusqu'à la fureur. C'étoit un affranchi, dont Cicéron faisoit grand cas d'ailleurs, & à qui il avoit donné toute sa confiance. *Dionysius quidem mihi in amoribus est. Pueri autem aiunt eum* FURENTER IRASCI. *Sed homo*

Epist. 1. lib. 2.

* *Un fouetteur. Un homme sujet à battre & à fraper.*

Ad Att. Ep. 1. lib. 6.

[a] *Sénéque, après avoir décrit fort au long la conduite d'un sage médecin à l'égard d'un malade, en fait l'application à ceux qui gouvernent.* Ita legum præsidem civitatisque rectorem decet, quamdiu potest verbis, & his mollioribus, ingenia curare; ut facienda suadeat, cupiditatemque honesti & æqui conciliet animis, faciatque vitiorum odium, pretium virtutum: transeat deinde ad tristiorem orationem, qua moneat adhuc & exprobret: novissimè ad pœnas, & has adhuc leves & revocabiles decurrat: ultima supplicia sceleribus ultimis ponat, ut nemo pereat, nisi quem perire etiam pereuntis intersit. *De Ira, lib. 1. cap. 5.*

nec doctior, nec sanctior fieri potest. J'avoue que je ne reconnois point ici le bon sens ni la prudence de Cicéron. Prévenu en faveur de cet affranchi, il paroit peu sensible au reproche qu'on lui faisoit, comme si un tel défaut pouvoit se couvrir par la science, & subsister avec la qualité d'un très homme de bien : *Sed homo nec doctior, nec sanctior fieri potest.* Il fut bien détrompé dans la suite, lorsque ce lâche & perfide esclave l'eut trahi.

[a] Lequel de deux maîtres, dit Sénéque, estimera-t-on le plus : celui qui par de sages avis & par des motifs d'honneur s'applique à corriger ses disciples, & un autre qui les déchire à coups de fouet pour quelques leçons mal récitées, & pour d'autres fautes pareilles ? S'y prit-on jamais de la sorte pour dresser un cheval, & est-ce à force de coups qu'on le domte ? Ne seroit-ce pas un moien sûr de le rendre ombrageux, fougueux, rétif ? Un habile écuier sait le réduire, en le caressant d'une main flateuse. Pourquoi faut-il que des hommes soient traités plus durement que des bêtes ?

§. II. *Régles à observer dans les châtimens.*

1. IL EST certain que si les enfans sont accoutumés de bonne heure à la soumission & à l'obéïssance par la conduite ferme des parens & des maîtres, & qu'on ait soin de ne se relâcher jamais de cette fermeté, jusqu'à ce que la crainte & le respect leur soient devenus comme familiers, & qu'il ne paroisse plus dans leur soumission & dans leur obéïssance aucune ombre de contrainte, cette heureuse habitude qu'ils auront prise dès l'âge le plus tendre leur épargnera presque toutes les punitions. Ce qui oblige pour l'ordinaire de recourir à cette extré-

a Uter præceptor liberalibus studiis dignior, qui excarnificabit discipulos, si memoria illis non constiterit, aut si parum agilis in legendo oculus hæserit : an qui monitionibus & verecundia emendare ac docere malit ? Numquidnam æquum est, graviùs homini & duriùs imperari, quàm imperatur animalibus mutis ? Atqui equum non crebris verberibus exterret domandi peritus magister. Fiet enim formidolosus & contumax, nisi eum tactu blandiente permulseris. *Senec. de Clem. lib. 1. cap. 16.*

mité, c'est l'indulgence aveugle qu'on a eue d'abord pour les enfans, qui rend presque incorrigibles leurs défauts, parce qu'on a négligé de s'y opposer dans leur naissance.

2. Rien n'est plus important que de bien discerner les fautes qui méritent d'être punies, & celles qui doivent être pardonnées. Je mets du nombre de ces derniéres toutes celles qui arrivent par inadvertance, ou par ignorance, & qui ne peuvent passer pour des effets de malice, & d'une mauvaise intention, n'y aiant que celles qui viennent de la volonté qui nous rendent coupables. Un Officier d'Auguste se promenant un jour avec lui, fut si fort troublé de crainte à la vûe d'un sanglier qui vint tout d'un coup vers eux, qu'il se mit à couvert du danger en y exposant l'Empereur lui-même. La faute étoit considérable : mais Auguste, ne l'examinant que du côté de l'intention, se contenta de tourner la chose en raillerie : *Rem non minimi periculi, quia tamen fraus aberat, in jocum vertit.*

Sueton. in vit. Aug. cap. 67.

Je mets dans le même rang toutes les fautes de légéreté & d'enfance, dont le tems & l'âge les corrigeront infailliblement.

Je ne croi pas non plus qu'on doive emploier le châtiment des verges pour les manquemens où les enfans peuvent tomber en apprenant à lire, à écrire, à danser; en apprenant même les langues, le latin, le grec, &c. sinon dans de certains cas dont je parlerai. Il doit y avoir d'autres punitions pour des fautes où il ne paroit ni mauvaise disposition de cœur, ni envie de secouer le joug de l'autorité.

3. C'est une grande partie du mérite des maîtres, de savoir imaginer différentes espéces & différens degrés de punitions pour corriger leurs disciples. Il dépend d'eux d'attacher une idée de honte & d'opprobre à mille choses, qui d'elles-mêmes sont indifferentes, & qui ne deviennent châtimens que par l'idée qu'on y a attachée. Je connois une école de pauvres, où l'une des plus grandes & des plus sensibles punitions contre les enfans dont on n'est pas content, est de les faire demeurer assis sur un banc séparé, & le chapeau sur la tête, lorsqu'il vient quel-

que personne considérable dans l'école. C'est un tourment pour eux de demeurer dans cette situation humiliante, pendant que tous les autres sont debout & découverts. On peut inventer mille choses pareilles, & je ne cite cet exemple que pour montrer que tout dépend de l'industrie du maître. Il y a eu des enfans de qualité que l'on tenoit aussi bien dans le respect en leur faisant appréhender d'aller sans souliers, que d'autres en les menaçant du fouet.

4. Le seul vice, ce me semble, qui mérite un traitement sévére, c'est l'opiniâtreté dans le mal, mais une opiniâtreté volontaire, déterminée, & bien marquée. Il ne faut point donner ce nom à des fautes de légéreté & d'inconstance, dans lesquelles les enfans, naturellement oublieux & volages, peuvent retomber fréquemment, sans qu'on ait lieu de juger qu'elles partent d'un mauvais fond. Je suppose qu'un enfant a fait un mensonge. Si c'est une violente crainte qui l'y ait fait tomber, la faute est bien moindre, & ne demande qu'une douce réprimande. S'il est volontaire, délibéré, soutenu avec hardiesse, voila une véritable faute, & certainement bien punissable. Cependant je ne croi pas que pour la premiére fois il faille encore emploier le châtiment des verges, qui est la derniére extrémité par raport à des enfans. [a] Un pere de bon sens, dit Sénéque, deshérite-t-il son fils pour une premiére faute, quelque considérable qu'elle puisse être? Non sans doute. Il met tout en usage auparavant, pour faire rentrer son fils en lui-même, & pour corriger, s'il le peut, son mauvais naturel; & ce n'est que lorsque tout est désespéré, & que sa patience est poussée à bout, qu'il en vient à une extrémité si fâcheuse. Un maître doit à proportion suivre la même conduite.

5. J'en dis autant de l'indocilité & de la désobéissance, quand elle est soutenue opiniâtrément, & accompagnée d'un air de mépris & de révolte.

a Numquid aliquis sanus filium ex prima offensa exheredat? Nisi magnæ & multæ injuriæ patientiam evicerint, nisi plus est quod timet quàm quod damnat, non accedit ad decretorium stilum. Multa antè tentat, quibus dubiam indolem, & pejore loco jam positam, revocet. Simul deplorata est, ultima experitur. *Senec. de Clem. lib. 1. cap. 14.*

6. Il y a une autre forte d'opiniâtreté, qui regarde l'étude, & qu'on peut appeller opiniâtreté de paresse, qui cause ordinairement beaucoup de peines aux maîtres lorsque des enfans ne veulent rien apprendre si on ne les y contraint par la force. J'avoue qu'il n'y a rien de plus embarrassant, ni de plus difficile à manier que de tels caractéres, sur tout quand l'insensibilité & l'indifférence se trouvent jointes à la paresse, comme cela est assez ordinaire. C'est pour lors qu'un maître a besoin de toute sa prudence & de toute son industrie, pour rendre à son disciple l'étude, sinon aimable, du moins supportable, en mêlant la force à la douceur, les menaces aux promesses, les punitions aux récompenses. Quand tout a été emploié sans fruit, on peut bien en venir au châtiment, mais non le rendre ordinaire & journalier: car c'est pour lors que le reméde est pire que le mal.

7. Quand le châtiment a été jugé nécessaire, il y a tems & maniére de l'exercer. [a] Les maladies de l'ame demandent d'être traitées au moins avec autant de dextérité & d'adresse, que celles du corps. Rien n'est plus dangereux pour celui-ci qu'un reméde donné mal-à-propos & à contretems. Un sage médecin attend que le malade soit en état de le soutenir, & épie dans cette vûe les momens favorables.

La premiére régle est donc de ne point punir un enfant dans l'instant même de sa faute, de peur de l'aigrir, & de lui en faire commettre de nouvelles en le poussant à bout; mais de lui laisser le tems de se reconnoitre, de rentrer en lui-même, de sentir son tort, & en même tems la justice & la nécessité de la punition, & par là de le mettre en état d'en profiter.

Le maître de son côté ne doit jamais punir avec passion, ni par colére, sur tout si la faute qu'il punit le regarde personnellement, comme seroit un manque de respect, & quelque parole choquante. [b] Il doit se souvenir d'un bon mot que dit Socrate à un esclave dont il avoit sujet

a Ut corporum, ita animorum, molliter vitia tractanda sunt. *Senec. de Benef. lib. 7. cap.* 30.

b Ad coercitionem errantium, irato castigatore non est opus... Inde est quod Socrates servo ait: Cæ-

ſujet de ſe plaindre : *Je te traiterois comme tu le mérites, ſi je ne me ſentois en colére.* [a] Il ſeroit à ſouhaiter que toutes les perſonnes qui ont autorité ſur les autres, fuſſent ſemblables aux Loix, qui puniſſent ſans trouble & ſans emportement, & par le ſeul motif du bien public & de la juſtice. Pour peu qu'il paroiſſe d'émotion ſur le viſage du maître, ou dans ſon ton, l'écolier s'en aperçoit auſſitôt, & il ſent bien que ce n'eſt pas le zêle du devoir, mais l'ardeur de la paſſion, qui a allumé ce feu ; & il n'en faut pas davantage pour faire perdre tout le fruit de la punition : parce que les enfans, tout jeunes qu'ils ſont, ſentent qu'il n'y a que la raiſon qui ait droit de corriger.

Comme la punition doit être rare, il faut tout emploier pour la rendre utile. Montrez, par exemple, à un enfant tout ce que vous avez fait pour éviter cette extrémité. Paroiſſez-lui affligé de vous y voir réduit malgré vous. Parlez devant lui avec d'autres perſonnes du malheur de ceux qui manquent de raiſon & d'honneur, juſqu'à ſe faire châtier. Retranchez les marques d'amitié ordinaires, juſqu'à ce que vous voyiez qu'il ait beſoin de conſolation. Rendez ce châtiment public, & tenez-le ſecret, ſelon que vous jugerez qu'il ſera plus utile à l'enfant ou de lui cauſer une grande honte, ou de lui montrer qu'on la lui épargne. Réſervez cette honte publique pour ſervir de dernier remède. Servez-vous quelquefois d'une perſonne raiſonnable qui conſole l'enfant, qui lui diſe ce que vous ne devez pas encore lui dire vous-même : qui le guériſſe de la mauvaiſe honte, qui le diſpoſe à revenir à vous, & auquel l'enfant dans ſon émotion puiſſe ouvrir ſon cœur, plus librement qu'il n'oſeroit le faire devant vous. Mais ſur tout qu'il ne paroiſſe jamais que vous demandiez de l'enfant d'autres ſoumiſſions que celles qui ſont raiſonnables & néceſſaires. Tâchez de faire en ſorte qu'il s'y condanne lui même, & qu'il ne vous reſte qu'à adoucir la peine qu'il aura acceptée. Chacun

derem te, niſi iraſcerer. *Senec. lib.* 1. *de Ira, cap.* 15.

a Prohibenda maximè eſt ira in puniendo.... optandumque ut ii, qui præſunt aliis, Legum ſimiles ſint, quæ ad puniendum æquitate ducuntur, non iracundia. *Cic. de Offic. lib.* 1. *n.* 89.

doit emploier les régles générales selon les besoins particuliers.

Mais si l'enfant qu'on punit n'est sensible ni à l'honneur, ni à la honte, il faut faire en sorte que le premier châtiment qu'on emploiera fasse sur lui par la douleur une vive & durable impression, afin, qu'au défaut d'un plus noble motif, la crainte au moins puisse le retenir.

Je n'ai pas besoin d'avertir que les soufflets, les coups, & les autres traitemens pareils, sont absolument interdits aux maîtres. Ils ne doivent punir que pour corriger, & la passion ne corrige point. Qu'on se demande à soi-même si c'est de sang froid & sans émotion qu'on donne un soufflet à un enfant.[a] La colére, qui est elle-même un vice, peut-elle être un reméde bien propre pour guérir les vices des autres ?

ARTICLE SIXIÉME.

Des réprimandes.

CETTE matiére n'est guéres moins importante que celle des punitions, parce que l'usage en est plus fréquent, & que les suites peuvent en être aussi dangereuses.

Pour rendre les réprimandes utiles, il me semble qu'il y a trois choses principalement à considérer : le sujet, le tems, la maniére de les faire.

1. *Sujet de réprimander.*

C'EST un défaut assez ordinaire d'emploier la réprimande pour les fautes les plus légéres, & qui sont presque inévitables aux enfans : & c'est ce qui lui ôte toute sa force, & en fait perdre tout le fruit. Car ils s'y accoutument, n'en sont plus touchés, & s'en font un jeu. Je n'ai pas oublié ce que j'ai raporté ci-devant de Quintilien, qu'un moien pour un maître de punir rarement les enfans, c'est de les avertir souvent : *Quo sæpiùs mo-*

a Cùm ira delictum animi sit, non oportet peccata corrigere peccando. *Senec. lib. 1. de Ira, cap. 15.*

nuerit, hoc rariùs castigabit. Mais je mets une grande différence entre les avertissemens & les réprimandes. Les premiers sentent moins l'autorité d'un maître, que la bonté d'un ami. Ils sont toujours accompagnés d'un air & d'un ton de douceur, qui les font recevoir plus agréablement : & par cette raison on en peut faire souvent usage. Mais comme les réprimandes piquent toujours l'amour propre, & que souvent elles empruntent un air & un langage sévére, il faut les réserver pour des fautes plus considérables, & par conséquent en user plus rarement.

2. *Tems où il faut placer la réprimande.*

LA PRUDENCE du maître consiste à étudier avec soin, & à attendre le moment favorable où l'esprit de l'enfant sera disposé à profiter de la correction. C'est ce que Virgile appelle si élégamment, *molles aditus, mollissima fandi tempora*, & en quoi il fait consister l'adresse d'un négociateur : *Quis rebus dexter modus.* *Æn lib. 4. v. 393. & 423.*

Ne reprenez donc jamais un enfant, dit M. de Fénelon, ni dans son premier mouvement, ni dans le vôtre. Si vous le faites dans le vôtre, il s'aperçoit que vous agissez par humeur & par promtitude, non par raison & par amitié ; & vous perdez sans ressource votre autorité. Si vous le reprenez dans son premier mouvement, il n'a pas l'esprit assez libre pour avouer sa faute, pour vaincre sa passion, & pour sentir l'importance de vos avis. C'est même exposer l'enfant à perdre le respect qu'il vous doit. Montrez-lui toujours que vous vous possédez : rien ne le lui fera mieux voir que votre patience. Observez tous les momens pendant plusieurs jours, s'il le faut, pour bien placer une correction.

Que diroit-on, remarque M. Nicole en parlant du devoir de la correction fraternelle, que diroit on d'un Chirurgien, qui, pour traiter une apostume, iroit surprendre celui qui l'auroit, en lui donnant un coup de poing sur son mal, & cela sans que cette apostume eût été mise par des remédes préparatifs en état d'être percée, & sans que le malade fût disposé à une opération si douloureu- *Evang. du Mardi de la troisiéme Sem. de Car.*

ſe ? On diroit ſans doute que cet homme ſeroit très imprudent & très mal habile. Il eſt aiſé d'appliquer cette comparaiſon à la matiére que je traite.

3. *Maniére de faire les réprimandes.*

LE MEME M. Nicole, & au même endroit, montre combien il eſt difficile de faire des corrections & des réprimandes. La cauſe de cette difficulté, dit-il, eſt qu'il s'y agit de faire voir à des gens ce qu'ils ne veulent pas voir, & d'attaquer l'amour propre dans ce qu'il a de plus cher & de plus ſenſible, en quoi il ne céde jamais ſans beaucoup de combat & de réſiſtance. On s'aime tel que l'on eſt, & l'on veut avoir raiſon de s'aimer. Ainſi l'on a ſoin de ſe juſtifier dans ſes défauts par diverſes couleurs trompeuſes. Et il ne doit pas paroître étonnant que les hommes trouvent mauvais d'être contredits & condannés, puiſqu'on attaque en même tems la raiſon qui eſt trompée, & le cœur qui eſt corrompu.

C'eſt là le fondement des précautions & des ménagemens que demande la correction & la réprimande. Il ne faut rien laiſſer entrevoir en nous à un enfant qui en puiſſe empécher l'effet. [a] Il faut éviter d'exciter ſon aigreur par la dureté de nos paroles, ſa colére par des exagérations, ſon orgueil par des marques de mépris.

Il ne faut pas l'accabler par une multitude de répréhenſions qui lui ôtent l'eſpérance de ſe pouvoir corriger des fautes qu'on lui reproche. Il ſeroit bon même de ne point dire à un enfant ſon défaut, ſans ajouter quelque moien de le ſurmonter : car la correction, quand elle eſt ſéche, inſpire le chagrin & le découragement.

Il faut éviter de lui faire penſer qu'on eſt prévenu, de peur qu'on ne lui donne lieu de ſe défendre par là des défauts qu'on lui marque, & de n'attribuer nos avertiſſemens qu'à notre prévention.

Il ne faut pas qu'il ait lieu de croire qu'on les lui don-

a Omnis animadverſio & caſtigatio contumeliâ vacare debet. *Cic. lib.* 1. *Offic. n.* 88.

ne par quelque intérêt, ou par quelque passion particuliére, & enfin par un autre motif que par celui de son bien.

On se trouve quelquefois obligé, dit Cicéron, d'user dans les corrections d'un ton de voix plus élevé, & de paroles plus fortes : mais cela doit être rare, comme les médecins n'emploient certains remédes qu'à l'extrémité. Encore faut-il que ces reproches, quelque forts qu'ils soient, n'aient rien de dur ni d'outrageant ; que la colére n'y entre pour rien, car elle n'est bonne qu'à tout gâter ; & que l'enfant sente, que si l'on se sert de termes un peu forts, c'est à regret, & uniquement pour son bien. *Offic. lib. 1. n. 136. 137.*

On peut juger que les réprimandes ont eu tout le succès qu'on en devoit attendre, quand elles portent un jeune homme à avouer de bonne foi ses fautes, à desirer qu'on lui fasse connoitre ses défauts, & à recevoir avec docilité les avis qu'on lui donne. [a] C'est déja avoir fait un grand progrès, que de souhaiter d'en faire. C'est une marque assurée d'un changement solide, quand on ouvre les yeux sur des imperfections qu'on n'avoit point encore connues : comme c'est une raison de bien espérer d'un malade, quand il commence à sentir son mal. *Senec. Epist. 6. & 28.*

[b] Il y a des enfans si bien nés, d'un naturel si heureux & si docile, qu'il suffit de leur montrer ce qu'il faut faire, & qui, sans avoir besoin des longues leçons d'un maître, au premier signal saisissent le bon & l'honnête, & s'y livrent pleinement : *rapacia virtutis ingenia.* [c] Vous diriez qu'il y a en eux de secrettes étincelles de toutes les vertus, qui pour se développer, & pour prendre feu, ne demandent qu'un souffle léger, & un simple avertissement. [d] Ces caracteres sont rares, & ils n'ont presque pas besoin de guides.

a Magna pars est profectûs, velle proficere. *Senec. Epist. 71.*

b Felix ingenium illis fuit, & salutaria in transitu rapuit.... In ea quæ tradi solent, perveniunt sine longo magisterio ; & honesta complexi sunt, cùm primùm audierunt. *Senec. Epist. 95.*

c Omnium honestarum rerum semina animi gerunt, quæ admonitione excitantur : non aliter quàm scintilla flatu levi adjuta, ignem suum explicat. *Senec. Epist. 94.*

d Huc illuc frenis leniter motis flectendus est paucis animus sui rector optimus. *Senec. lib. 5. de Benef. cap. 25.*

a Il en eſt d'autres, qui ont à la vérité un aſſez bon fonds, mais dont l'eſprit paroit d'abord bouché à l'inſtruction, ſoit parce qu'ils ont peu d'ouvérture & d'intelligence, ſoit parce qu'élevés d'une maniére molle, & nourris dans une ignorance entiére de leurs devoirs, ils ont contracté un grand nombre de mauvaiſes habitudes, qui ſont comme une rouille difficile à enlever. C'eſt pour ces ſortes de caractéres qu'un maître eſt néceſſaire, & il vient preſque toujours à bout de vaincre ces défauts, quand il emploie pour cela beaucoup de douceur & de patience.

ARTICLE SEPTIÉME.

Parler raiſon aux enfans. Les piquer d'honneur. Faire uſage des louanges, des récompenſes, des careſſes.

J'AI DÉJA inſinué ces moiens, qui doivent être les plus ordinaires, & qui ſont toujours les plus efficaces.

J'APPELLE parler raiſon aux enfans, agir toujours ſans paſſion & ſans humeur, leur rendre raiſon de la conduite qu'on garde à leur égard. Il faut, dit M. de Fénelon, chercher tous les moiens de rendre agréables aux enfans les choſes que vous exigez d'eux. En avez-vous quelqu'une de fâcheuſe à propoſer, faites leur entendre que la peine ſera bientôt ſuivie du plaiſir: montrez leur toujours l'utilité des choſes que vous leur enſeignez: faites leur en voir l'uſage par raport au commerce du monde, & aux devoirs des conditions. C'eſt, leur direz-vous, pour vous mettre en état de bien faire ce que vous ferez un jour: c'eſt pour vous former le jugement: c'eſt pour vous accoutumer à bien raiſonner ſur toutes les affaires de la vie. Il faut toujours leur montrer un but ſolide & agréable, qui les ſoutienne dans le travail, & ne prétendre jamais les aſſujettir par une autorité ſéche & abſolue.

a Ineſt interim animis voluntas bona, ſed torpet, modò deliciis ac ſitu, modò officii inſcientia. *Senec. lib. 5. de Benef. cap. 25.* Illis aut hebetibus & obtuſis, aut mala conſuetudine obſeſſis, diu rubigo animorum effricanda eſt. *Id. Epiſt. 95.*

S'il s'agit de punition ou de réprimande, il faut les en rendre eux-mêmes les juges, leur faire sentir & toucher au doit la nécessité où l'on est d'en user de la sorte, & leur demander s'ils croient qu'il soit possible d'agir d'une autre maniére. J'ai été quelquefois étonné, dans des conjonctures où la juste mais fâcheuse sévérité du châtiment, ou d'une réprimande publique, pouvoit aigrir & révolter des écoliers, de voir l'impression que faisoit sur eux le compte que je leur rendois de ma conduite, & comment ils se condannoient eux-mêmes, & convenoient que je ne pouvois pas les traiter autrement. Car je dois cette justice à la plupart des jeunes gens que j'ai conduits, de reconnoitre ici que je les ai presque toujours trouvé raisonnables, quoiqu'ils ne fussent pas exemts de défauts. Les enfans sont capables d'entendre raison plutôt qu'on ne pense, & ils aiment à être traités en gens raisonnables dès l'âge le plus tendre. Il faut entretenir en eux cette bonne opinion & ce sentiment d'honneur dont ils se piquent, & s'en servir, autant qu'il est possible, comme d'un moien universel pour les amener où l'on veut.

ILS SONT aussi fort sensibles à la louange. Il faut profiter de ce foible, & tâcher d'en faire en eux une vertu. On courroit risque de les décourager, si on ne les louoit jamais lorsqu'ils font bien. Quoique les louanges soient à craindre à cause de la vanité, il faut tâcher de s'en servir pour animer les enfans, sans les enivrer. Car de tous les motifs propres à toucher une ame raisonnable, il n'y en a point de plus puissant que l'honneur & la honte, & quand on a su y rendre les enfans sensibles, on a tout gagné. Ils trouvent du plaisir à être loués & estimés, surtout de leurs parens, & de ceux dont ils dépendent. Si donc on les caresse, & qu'on leur donne des louanges lorsqu'ils font bien ; si on les regarde froidement & avec mépris lorsqu'ils font mal, & qu'on se fasse une loi d'en user toujours de la sorte avec eux, ce double traitement fera sur leur esprit infiniment plus d'effet que ni les menaces, ni les punitions.

Mais pour rendre cette pratique utile, il y a deux choses à observer. Premiérement, quand les parens ou les

maîtres ſont mal contens d'un enfant, & lui témoignent du froid, il faut que tous ceux qui ſont auprès de lui le traitent de la même maniére, & que jamais il ne trouve à ſe conſoler dans les careſſes des gouvernantes ou des domeſtiques. Car pour lors il eſt forcé de ſe rendre, & il conçoit naturellement de l'averſion pour des fautes qui lui attirent un mépris général. En ſecond lieu, quand le mécontentement des parens ou des maîtres a éclaté, il faut bien ſe donner de garde, ce qui arrive pourtant aſſez ſouvent, de remettre ſur ſon viſage bientôt après la même ſérénité, & de careſſer l'enfant à l'ordinaire. Car il ſe fait à ce manége, & ſait que les réprimandes ſont un orage de courte durée, qu'il n'a qu'à laiſſer paſſer. On doit donc ne les remettre dans ſes bonnes graces qu'avec peine, & différer de leur pardonner juſqu'à ce que leur application à mieux faire ait prouvé la ſincérité de leur repentir.

LES RE'COMPENSES ne ſont point à négliger pour les enfans; & quoiqu'elles ne ſoient pas, non plus que les louanges, le principal motif qui les doive faire agir, cependant les unes & les autres peuvent devenir utiles à la vertu, & être pour elle un puiſſant éguillon. N'eſt-il pas avantageux qu'ils connoiſſent qu'en tout ſens il n'y a qu'à gagner pour eux à bien faire, & que leur intérêt, auſſi bien que leur devoir, les porte à exécuter fidélement ce qu'on demande d'eux, ſoit pour l'étude, ſoit pour la conduite?

Mais il y a un choix à faire pour les récompenſes. Une régle certaine ſur ce point, à laquelle on ne fait pas ordinairement aſſez d'attention, c'eſt qu'on ne doit point propoſer ſous cette idée ni des parures & un bel habit, ni des friandiſes & de bons morceaux, ni d'autres choſes de ce genre. La raiſon en eſt claire. C'eſt qu'en leur promettant ces choſes en forme de récompenſes, on les fait paſſer dans leur eſprit pour des choſes bonnes en elles-mêmes & deſirables; & ainſi on leur inſpire de l'eſtime pour ce qu'ils doivent mépriſer. J'en dirois autant de l'argent, dont le deſir eſt d'autant plus dangereux, qu'il eſt plus général, & qu'il ne fait que croître avec l'âge; ſi ce

ce n'eſt que pouvant être emploié à de bons uſages, il peut auſſi être regardé comme un inſtrument de vertu, & comme un moien de faire du bien : & c'eſt ſous cette idée qu'il faut le leur faire enviſager. J'ai vû beaucoup d'écoliers qui d'eux-mêmes partageoient leur argent en trois parts, dont l'une étoit deſtinée pour les pauvres, une autre pour acheter des livres, la derniére pour leurs menus plaiſirs.

On peut récompenſer les enfans par des jeux innocens, & mêlés de quelque induſtrie ; par des promenades, où la converſation ne ſoit pas ſans fruit ; par de petits préſens qui ſeront des eſpéces de prix, comme des tableaux ou des eſtampes ; par des livres reliés proprement ; par la vûe de choſes rares & curieuſes dans les arts & dans les métiers, comme eſt par exemple la maniére de faire les tapiſſeries aux Gobelins, celle de fondre les glaces, l'imprimerie, & mille autres choſes de ce genre. L'induſtrie des parens & des maîtres conſiſte à inventer de telles récompenſes, à les varier, à les faire deſirer & attendre, en gardant toujours un certain ordre, & commençant toujours par les plus ſimples, qu'il faut faire durer le plus lontems qu'il eſt poſſible. Mais en général il faut tenir exactement ce qu'on a promis, & s'en faire un point d'honneur & un devoir indiſpenſable avec les enfans.

ARTICLE HUITIÉME.

Accoutumer les enfans à être vrais.

UN DES vices qu'on doit avec le plus de ſoin tâcher de corriger dans les enfans, c'eſt le menſonge, dont on ne ſauroit leur donner trop d'éloignement & d'horreur. Il en faut toujours parler devant eux comme d'une choſe baſſe, indigne, honteuſe ; qui deshonore entiérement un homme, qui le dégrade, qui le met au rang de ce qu'il y a de plus mépriſable, & qu'on ne peut ſouffrir même dans des eſclaves. J'ai parlé ailleurs de la maniére dont on devoit punir les enfans ſujets à ce défaut.

La diſſimulation, les fineſſes, les mauvaiſes excuſes en

approchent fort, & y conduisent infailliblement. Il faut qu'un enfant sache qu'on lui pardonnera plutôt vingt fautes, qu'un simple déguisement de la vérité pour en couvrir une seule par de mauvaises excuses. Quand il confesse sans détour ce qu'il a fait, ne manquez pas de le louer de son ingénuité, & de lui pardonner sa faute, sans la lui reprocher ni lui en parler jamais dans la suite. Si cet aveu devenoit fréquent, & tournoit en habitude, seulement pour obtenir l'impunité, le maître y auroit moins d'égard, parce qu'il ne seroit plus qu'un jeu, & ne partiroit point d'un fonds de simplicité & de sincérité.

Il faut que tout ce que les enfans voient & tout ce qu'ils entendent de la part des parens & des maîtres serve à leur faire aimer la vérité, & à leur inspirer le mépris de toute duplicité. Ainsi on ne doit jamais se servir d'aucune feinte pour les appaiser, ou pour leur persuader ce qu'on veut; ni leur faire des promesses ou des menaces, dont ils sentent bien que l'exécution ne s'en suivra jamais. Par là on leur enseigne la finesse, à laquelle ils n'ont déja que trop de penchant.

Pour la prévenir, il faut les mettre en état de n'en avoir jamais besoin, & les accoutumer à dire ingénuement ce qui leur fait plaisir, ou ce qui leur fait de la peine. Leur faire entendre que la finesse vient toujours d'un mauvais fonds: car on n'est fin qu'à cause qu'on se veut cacher, n'étant pas tel qu'on devroit être; ou parce qu'on desire des choses qui ne sont pas permises; ou, si elles le sont, parce qu'on prend, pour y arriver, des moiens qui ne sont pas honnêtes. Faites remarquer aux enfans le ridicule de certaines finesses qu'ils voient pratiquer aux autres, qui ont presque toujours un mauvais succès, & qui ne servent qu'à les rendre méprisables. Faites-leur honte à eux mêmes, quand vous les surprendrez dans quelque dissimulation. De tems en tems privez-les de ce qu'ils aiment, parce qu'ils ont voulu y arriver par la finesse; & déclarez qu'ils l'obtiendront, quand ils le demanderont simplement & sans détour.

C'est sur ce point surtout qu'il faut les piquer d'honneur. Leur faire comprendre la différence qu'il y a entre

un enfant vrai & fincére, fur la parole de qui l'on peut compter, à qui l'on fe fie pleinement, & que l'on regarde comme incapable non feulement de menfonge & de fourberie, mais du plus léger déguifement; & un autre enfant à l'égard de qui on eft toujours en foupçon, de qui l'on croit avoir toujours raifon de fe défier; [a] & aux paroles duquel on n'ajoute pas foi lors même qu'il dit la vérité. On a foin de leur mettre fouvent devant les yeux ce que Cornélius Népos remarque au fujet d'Epaminondas, (& Plutarque en dit autant d'Ariftide) qu'il aimoit tellement la vérité, que jamais il ne mentoit même en riant: *Adeo veritatis diligens, ut ne joco quidem mentiretur.* *Cornel. Nep. in Epam.*

ARTICLE NEUVIÉME.

Accoutumer les jeunes gens à la politeffe, à la propreté, à l'exactitude.

La politesse extérieure eft une des qualités que les parens defirent le plus dans leurs enfans, & à laquelle ils font pour l'ordinaire plus fenfibles qu'à toutes les autres. Le cas qu'ils en font eft fondé fur l'ufage qu'ils ont du monde, où ils favent qu'on juge prefque de tout par le dehors. En effet le manque de politeffe rabat beaucoup du mérite le plus folide, & fait que la vertu même paroit moins eftimable & moins aimable. Un diamant brut ne fauroit fervir d'ornement: il faut le polir pour le faire paroitre avec avantage. On ne peut donc s'appliquer de trop bonne heure à rendre les enfans civils & polis.

Quand je parle ainfi, je n'entens pas qu'on doive beaucoup exercer les enfans fur tous les rafinemens de la civilité, ni qu'on doive les dreffer par mefure & par méthode à toutes ces cérémonies compaffées qui régnent dans le monde. Ce petit manége n'eft bon qu'à leur jetter du faux dans l'efprit, & à les remplir d'une fote va-

a Mendaci homini, ne verum quidem dicenti, credere folemus. || *Cic. lib. 2. de Divin. n. 146.*

nité. D'ailleurs cette civilité méthodique qui ne consiste qu'en des formules de complimens fades, & cette affectation de tout faire par régle & par mesure, est souvent plus choquante qu'une rusticité toute naturelle. Il ne faut donc pas les tourmenter beaucoup, ni les chagriner pour des fautes qui leur échaperont sur cette matiére. Un abord peu gracieux, une révérence mal faite, un chapeau ôté de mauvaise grace, un compliment mal tourné : tout cela mérite qu'on leur donne quelques avis assaisonnés de douceur & de bonté, mais non qu'on les gronde vivement, ou qu'on leur en fasse honte devant les compagnies, & encore moins qu'on les en punisse avec sévérité. L'usage du monde aura bientôt corrigé ces défauts.

L'important est d'aller au principe & à la racine du mal, & de combattre dans les jeunes gens certaines dispositions directement opposées aux devoirs communs de la société & du commerce : une grossiéreté féroce & rustique, qui empêche de faire réflexion à ce qui peut plaire ou déplaire à ceux avec qui l'on se trouve ; un amour de soi-même, qui n'est attentif qu'à ses commodités & à ses avantages ; une hauteur & une fierté, qui nous persuadent que tout nous est dû, & que nous ne devons rien aux autres ; un esprit de contradiction, de critique, de raillerie, qui condanne tout, & ne cherche qu'à faire peine. Voila les défauts ausquels il faut déclarer une guerre ouverte. De jeunes gens qui auront été accoutumés à avoir de la complaisance pour leurs compagnons, à leur faire plaisir, à leur céder dans l'occasion, à ne dire jamais rien de choquant contre eux, & à ne se point blesser eux-mêmes facilement des discours des autres : des jeunes gens de ce caractére auront bientôt appris, quand ils entreront dans le monde, les régles de la politesse & de la civilité.

IL EST à souhaiter aussi que les enfans s'accoutument à la propreté, à l'ordre, à l'exactitude : qu'ils prennent soin de leur extérieur, sur-tout les dimanches & les fêtes & les jours qu'ils ont à sortir : que dans leur chambre & sur leur table tout soit rangé, & qu'ils prennent l'habitude de remettre chaque chose, chaque livre, à leur place,

quand ils s'en sont servi : qu'ils se rendent à leurs différens devoirs au moment précis & marqué. Cette exactitude est d'une grande importance pour tous les tems & toutes les conditions de la vie.

Tout cela est à souhaiter, mais ne doit point, ce me semble, être exigé avec dureté, ni sous peine de châtiment. Car il faut toujours bien distinguer les fautes qui viennent de la légéreté de l'âge, de celles qui partent d'un fonds d'indocilité & de mauvaise volonté. Je prie le Lecteur de vouloir bien me pardonner, si quelquefois je prens la liberté de citer en exemple ce que j'ai pratiqué moi-même pendant que j'étois chargé de la conduite de la Jeunesse. Ce n'est point, ce me semble, par un motif de vanité que je le fais, mais pour mieux faire sentir l'utilité des avis que je donne. J'étois venu à bout au Collége de rendre les écoliers fort honnêtes à l'égard des personnes de dehors qui entroient dans la cour pendant leur récréation, & exacts presque jusqu'au scrupule à se rendre à chaque exercice au premier son de la cloche : mais ce n'étoit point par menaces, ni par châtimens. Je les louois en public & les remercioís de l'honnêteté qu'ils témoignoient aux étrangers, dont chacun me faisoit compliment, & de la promtitude avec laquelle ils quittoient leur jeu, parce qu'ils savoient que cela me faisoit plaisir. J'ajoutois quelquefois qu'il y en avoit certains qui manquoient à ces petits devoirs, par inadvertance sans doute, ce qui n'étoit pas étonnant dans l'ardeur du jeu : je les priois cependant d'y faire attention, & de suivre l'exemple du plus grand nombre de leurs camarades. Ces maniéres honnêtes me réussissoient beaucoup mieux, que n'auroient pu faire toutes les réprimandes & toutes les menaces.

ARTICLE DIXIÉME.

Rendre l'étude aimable.

C'EST ICI l'un des points les plus importans en matiére d'éducation, & en même tems l'un des plus difficiles.

La preuve en est que parmi un très grand nombre de maîtres, qui d'ailleurs ont beaucoup de mérite, il s'en trouve très peu qui soient assez heureux pour venir à bout de rendre l'étude aimable à leurs disciples.

Le succès, en ce point, dépend beaucoup des premiéres impressions; [a] & la grande attention des maîtres chargés d'enseigner les premiers élémens, doit être de faire en sorte qu'un enfant, qui n'est point encore capable d'aimer l'étude, ne la prenne point dès lors en aversion, de peur que l'amertume qu'il y aura d'abord sentie ne le suive dans un âge plus avancé. Pour cela, dit Quintilien, il faut que l'étude soit pour lui comme un jeu; qu'on lui fasse de petites interrogations; qu'on l'anime par la louange; qu'on lui donne lieu d'être content de lui-même, & de se savoir bon gré d'avoir appris quelque chose. Quelquefois, ce qu'il refusera d'apprendre, on l'enseignera à un autre, pour le piquer de jalousie: on proposera de petites disputes, où on lui laissera croire qu'il a souvent le dessus: on l'amorcera aussi par de petites récompenses, ausquelles cet âge est sensible.

[b] Mais le grand secret, dit encore Quintilien, pour faire aimer l'étude aux enfans, c'est que le maître sache lui-même s'en faire aimer. A ce prix, ils l'écoutent volontiers, ils se rendent dociles, ils tâchent de lui plaire, ils se font un plaisir de prendre ses leçons: ils reçoivent ses avis & ses corrections de bonne grace, ils sont sensibles à ses louanges, ils s'efforcent de mériter son amitié en s'acquittant bien de leur devoir.

Il y a dans les enfans, comme dans tous les hommes, un fonds naturel de curiosité, c'est-à-dire un desir de connoitre & d'apprendre, dont on peut profiter pour leur rendre l'étude aimable. Comme tout est nouveau pour eux, ils font des questions, ils interrogent, ils demandent le nom & l'usage de tout ce qui se présente à leurs yeux.

a Id inprimis cavere oportebit, ne, studia qui amare nondum potest, oderit; & amaritudinem semel præceptam, etiam ultra rudes annos reformidet. *Quintil. lib. 1. cap. 1.*

b Discipulos id unum moneo, ut præceptores suos non minùs quàm ipsa studia ament..... multum hæc pietas confert studio. *Quintil. lib. 2. cap. 9.*

Il faut leur répondre sans témoigner ni peine ni chagrin, loüer leur curiosité, la satisfaire par des réponses nettes & précises, ne leur en jamais donner de trompeuses & d'illusoires; car bientôt ils s'en aperçoivent, & s'en rebutent.

En tout art, & en toute science, les élémens & les principes ont toujours quelque chose de sec & de rebutant. C'est pour cela qu'il est bien important d'abréger & de faciliter ceux des langues qu'on apprend aux enfans, & d'en adoucir l'amertume par tout ce qu'on y peut répandre d'agrément:

Pueris dant crustula blandi
Doctores, elementa velint ut discere prima.

Par la même raison je croi la méthode de commencer par faire expliquer des Auteurs préférable à celle de faire composer des thémes: parce que celle-ci est plus pénible, plus ennuieuse, & qu'elle attire aux enfans plus de réprimandes & de châtimens.

Quand ils sont élevés en particulier, un maître habile & attentif met tout en usage pour leur rendre l'étude agréable. Il prend leur tems: il étudie leur goût: il consulte leur humeur: il mêle le jeu au travail: il paroit leur en laisser le choix: il ne fait point une régle de l'étude: il en excite quelquefois le desir par le refus même, & par la cessation, ou plutôt par l'interruption: en un mot il se tourne en mille formes, & invente mille adresses pour arriver à son but.

Au Collége ce moien n'est presque point pratiquable. Dans une chambre commune, dans une classe nombreuse, la discipline & le bon ordre demandent qu'on suive une régle uniforme, & que tous la suivent exactement: & c'est ce qui en rend la conduite très difficile. Il faut bien de la tête, bien de l'adresse à un maître, pour tenir en main & conduire les rénes de tant d'esprits d'un caractére tout différent; les uns vifs & impétueux, les autres lents & phlegmatiques; ceux-ci qu'il faut arréter, ceux-là ausquels il faut lâcher

la bride : pour manier, dis-je, en même tems tous ces esprits, de sorte pourtant que, malgré cette différence de tempéramens, il les fasse tous marcher de concert, & les amène tous au même point. Il faut avouer qu'en fait d'éducation, c'est là ce qui demande le plus d'habileté & de prudence.

On ne parvient là que par beaucoup de douceur, de raison, de modération, de sang froid, de patience. Il ne faut jamais perdre de vûe ce grand principe : Que l'étude dépend de la volonté, qui ne souffre point de contrainte : *Studium discendi, voluntate, quæ cogi non potest, constat.* On peut bien contraindre le corps, faire demeurer un écolier à sa table malgré lui, doubler son travail par punition, le forcer de remplir une certaine tâche qui lui est imposée, le priver pour cela du jeu & de la récréation. Est-ce étudier, que de travailler ainsi comme un forçat ? & que reste-t-il de cette sorte d'étude, sinon la haine & des livres, & de la science, & des maîtres, souvent pour tout le reste de la vie ? C'est donc la volonté qu'il faut gagner : & elle se gagne par la douceur, l'amitié, la persuasion, & sur-tout par l'attrait du plaisir.

Quintil. lib. 1. cap. 3.

Comme nous naissons paresseux, ennemis du travail, & encore plus de la contrainte, il n'est pas étonnant que tout le plaisir se trouvant d'un côté, & tout l'ennui de l'autre, tout l'ennui dans l'étude, tout le plaisir dans le divertissement, un enfant supporte l'une impatiemment, & courre ardemment après l'autre ? L'habileté du maître consiste à jetter de l'agrément dans l'étude, & à y faire trouver de la douceur. Le jeu & la récréation y peuvent beaucoup contribuer. C'est de quoi nous avons à parler dans l'article suivant.

ARTICLE ONZIÉME.

Accorder du repos & de la récréation aux enfans.

BIEN des raisons obligent d'accorder du repos & de la récréation aux enfans. Premiérement, le soin de leur santé, qui doit marcher avant celui de la science. Or rien n'y

n'y eſt plus contraire qu'une application trop longue & trop ſuivie, qui uſe inſenſiblement & affoiblit les organes encore tendres dans cet âge, & incapables de ſoutenir de grands efforts. Ce qui me donne occaſion d'avertir & de prier les parens de ne pas trop pouſſer leurs enfans pour l'étude dans les premiéres années, & de ſe défier d'un plaiſir flateur qu'ils trouvent à les voir briller avant le tems. Car, outre que ces fruits précoces parviennent rarement à maturité, & que ces progrès avancés reſſemblent à ces ſemences qu'on jette ſur la ſurface de la terre, & qui levent incontinent, mais n'ont point de racines: rien n'eſt plus pernicieux à la ſanté des enfans que ces efforts prématurés, quoiqu'on n'en aperçoive pas d'abord le mauvais effet. *Quintil. lib. 1. cap. 3.*

S'ils ſont nuiſibles au corps, ils ne ſont pas moins dangereux pour l'eſprit, [a] qui s'épuiſe & s'émouſſe par une application continue, & qui, auſſi-bien que la terre, a beſoin pour conſerver ſa force & ſa vigueur, d'une alternative réglée de travail & de repos.

D'ailleurs, & nous avons déja touché cette troiſiéme raiſon, les jeunes gens, après s'être un peu délaſſés, ſe remettent plus gaiement & de meilleur cœur à l'étude, & ce petit relâche les anime d'un nouveau courage; au lieu que la contrainte les ſouleve & les rebute. *Quintil.*

J'ajoute avec Quintilien, & les jeunes gens ſans doute ne me déſavoueront point, qu'une inclination modérée pour le jeu ne doit point déplaire en eux, puiſque ſouvent elle eſt une marque de vivacité. En effet peut-on attendre beaucoup d'ardeur pour l'étude de la part d'un enfant, qui, dans cet âge naturellement vif & guai, eſt toujours triſte, morne, & indifférent, même pour le jeu?

[b] Mais en cela, comme en tout, il y a un ſage milieu

a Ea quoque, quæ ſenſu carent, ut ſervare vim ſuam poſſint, alterna quiete retenduntur. *Ibid.*

Ut fertilibus agris non eſt imperandum; cito enim exhauriet illos nunquam intermiſſa fecunditas: ita animorum impetus aſſiduus labor frangit.... Naſcitur ex aſſiduitate laborum, animorum hebetatio quædam & languor. *Senec. de tranq. an. cap.* 15.

b Modus tamen ſit remiſſionibus, ne aut odium ſtudiorum faciant negatæ, aut otii conſuetudinem nimiæ. *Ibid.*

à garder, qui consiste à ne pas leur refuser le divertissement, de peur qu'ils ne prennent l'étude en aversion ; & à ne pas aussi leur en accorder trop, de peur qu'ils ne s'accoutument à l'oisiveté.

Le choix, sur ce point, demande quelque attention. Ce n'est pas qu'il faille se mettre beaucoup en peine pour leur procurer des plaisirs : ils en inventent assez eux-mêmes. Il suffit de les laisser faire, & de les observer sans contrainte, pour les modérer quand ils s'échaufent trop.

Les divertissemens qu'ils aiment le mieux, & qui leur conviennent aussi davantage, sont ceux où le corps est en mouvement. Ils sont contens, pourvû qu'ils changent souvent de place. Une bale, un volant, un sabot, sont fort de leur goût ; aussibien que la promenade & la course.

Il y a des jeux d'industrie, où l'instruction est mêlée au divertissement, qui peuvent quelquefois trouver leur place, lorsque le corps est moins disposé à se remuer, ou que le tems & la saison obligent de se renfermer.

Comme le jeu est destiné à délasser, je ne sai si l'on devroit communément permettre aux enfans ceux qui appliquent presque autant que l'étude. Jacques I. roi de la Grande Bretagne, dans l'instruction qu'il a laissée à son fils pour bien régner, entre autres avis qu'il lui donne sur le jeu, lui interdit celui des échets, par la raison que c'est plutot une étude qu'un délassement.

Les jeux de hazard, tels que sont ceux des cartes & des dés, devenus si fort à la mode dans le monde, méritent bien plus d'être interdits aux jeunes gens. C'est une honte pour notre siécle, que des personnes raisonnables ne puissent passer ensemble quelques heures, si elles n'ont les cartes à la main. Les écoliers seront heureux, s'ils remportent du Collége, & s'ils conservent lontems, l'ignorance & le mépris de toutes ces sortes de jeux.

En fait d'éducation c'est un principe, qu'on ne peut trop inculquer aux parens ni aux maîtres, de tenir les enfans généralement pour tout dans le goût des choses simples. Il ne faut ni de grands aprêts de viandes pour les nourrir, ni de grands divertissemens pour les réjouir. Le tempérament de l'ame se gâte, aussi bien que le goût,

par la recherche des plaisirs vifs & piquans. Et comme l'usage des ragoûts fait que les viandes communes, & assaisonnées simplement, deviennent fades & insipides: aussi les grands ébranlemens de l'ame préparent l'ennui & le dégoût par raport aux divertissemens ordinaires de la Jeunesse.

On voit, dit M. de Fénelon, des parens, assez bien intentionnés d'ailleurs, mener eux-mêmes leurs enfans aux spectacles publics. Ils prétendent, en mêlant ainsi le poison avec l'aliment salutaire, leur donner une bonne éducation; & ils la regarderoient comme triste & austére, si elle ne souffroit ce mélange du bien & du mal. Il faut avoir bien peu de connoissance de l'esprit humain, pour ne pas voir que ces sortes de divertissemens ne peuvent manquer de dégoûter les jeunes gens de la vie sérieuse & occupée, à laquelle pourtant on les destine, & de leur faire trouver fades & insupportables les plaisirs simples & innocens.

ARTICLE DOUZIÉME.

Former les jeunes gens au bien par ses discours & par ses exemples.

Ce que je viens de dire, marque combien ce devoir est indispensable pour les maîtres, puisque souvent c'est contre les discours & les exemples des peres & des meres qu'il faut prémunir les enfans, aussi bien que contre les faux préjugés & les mauvais principes qui se débitent ordinairement dans les conversations, & qui sont autorisés par une pratique presque générale. [a] Ils doivent leur tenir lieu de ce gardien & de ce moniteur, dont Sénéque parle si souvent, pour les préserver ou pour les délivrer des erreurs populaires, & pour leur

a Non licet ire recta via: trahunt in pravum parentes, trahunt servi... Sit ergo aliquis custos, & aurem subinde pervellat, abigatque rumores, & reclamet populis laudantibus.... Itaque monitioni-

inspirer des principes conformes à la droite & saine raison. Il faut donc qu'eux-mêmes en soient bien pénétrés : qu'ils pensent & parlent toujours avec sagesse & vérité. [a] Car rien ne se dit impunément devant les enfans, & c'est sur les discours qu'ils entendent qu'ils réglent leurs desirs & leurs craintes.

C'est pour cette raison que Quintilien, comme nous l'avons déja remarqué, recommande aux maîtres de parler souvent à leurs disciples de l'honnêteté & de la justice : & Sénéque nous apprend les merveilleux effets que produisoient sur lui les vives exhortations du sien. L'endroit est parfaitement beau. » [b] A peine, dit-il, » peut-on s'imaginer l'impression que de tels discours » sont capables de faire. Car l'esprit encore tendre des » jeunes gens se laisse volontiers tourner du côté de la » vertu. Comme ils sont dociles, & que la corruption » ne les a pas encore beaucoup infectés, la vérité les » saisit aisément, pourvû qu'un Avocat intelligent plai- » de sa cause devant eux, & leur parle en sa faveur. » Pour moi, quand j'entendois Attalus invectiver contre » les vices, contre les erreurs, contre les desordres de » la vie, le genre humain me faisoit pitié, & je ne trou- » vois de grand & d'estimable qu'un homme capable de » penser de la sorte. Quand il s'attachoit à faire valoir » les avantages de la pauvreté, & à prouver que tout » ce qui est au delà du nécessaire ne peut être regardé » que comme une charge inutile & un fardeau incom- » mode, il me donnoit envie de sortir pauvre de son » école. S'il se mettoit à décrier nos voluptés, à louer » la chasteté du corps, la frugalité de la table, la pu-

bus crebris, opiniones, quæ nos circumsonant, compescamus. *Senec. Epist.* 94.

a Nulla ad aures puerorum vox impunè perfertur. Nocent, qui optant ; nocent, qui execrantur. Nam & horum imprecatio falsos nobis metus inserit, & illorum amor malè docet bene optando. *Ibid.*

b Verisimile non est, quantum proficiat talis oratio... Facillimè enim tenera conciliantur ingenia ad honesti rectique amorem. Adhuc docilibus leviterque corruptis injicit manum veritas, si advocatum idoneum nacta est. *Senec. Epist.* 108.

» reté de l'ame ; je me sentois disposé à renoncer aux
» plaisirs les plus permis & les plus légitimes.

Il est encore une autre voie plus courte & plus sûre pour conduire les jeunes gens à la vertu : c'est celle de l'exemple. Car le langage des actions est tout autrement fort & persuasif, que celui des paroles : *Longum iter est per præcepta, breve & efficax per exempla.* Senec. Epist. 6. C'est un grand bonheur pour de jeunes gens de trouver des maîtres dont Senec. Epist. 52. la vie soit pour eux une instruction continuelle ; dont les actions ne démentent jamais les leçons, qui fassent ce qu'ils conseillent, & évitent ce qu'ils blâment ; & qu'on admire encore plus lorsqu'on les voit, que lorsqu'on les entend.

Paroit-il manquer quelque chose à ce que j'ai dit dans ce chapitre sur les différens devoirs d'un maître, & les parens ne se croiroient-ils pas fort heureux d'en trouver de tels pour leurs enfans ? Cependant je prie le lecteur d'observer que tout ce que j'ai dit jusqu'ici, je l'ai puisé uniquement dans le paganisme : que ce sont Lycurgue, Platon, Cicéron, Sénéque, Quintilien, qui m'ont prété leurs pensées, & fourni les régles que j'ai prescrites : que ce que j'ai emprunté des autres Auteurs, ne sort point de la sphére des premiers, & ne s'éleve point au-dessus des maximes & des idées payennes. Il manque donc encore quelque chose aux devoirs du maître : & c'est de quoi il me reste à parler dans le dernier article.

ARTICLE TREIZIÉME.

Piété : religion : zéle pour le salut des enfans.

SAINT AUGUSTIN [a] dit que quelques charmes qu'eût pour lui un livre de Cicéron qui avoit pour titre Hortensius, dont la lecture avoit préparé la voie à sa conversion en lui inspirant un vif desir de la sagesse, il sen-

a Ille liber mutavit affectum meum, & vota mea ac desideria fecit alia.... Immortalitatem sapientiæ concupiscebam æstu cordis incredibili ; & surgere jam cœperam, ut ad te redirem.... Fortiter excita-

toit pourtant qu'il y manquoit quelque chose, parce qu'il n'y trouvoit point le nom de Jesus-Christ; & que tout ce qui ne portoit point ce nom divin, quelque bien pensé, quelque bien écrit, & quelque vrai qu'il pût être, n'enlevoit point entiérement son cœur. Il me semble aussi que mes Lecteurs ont dû n'être pas tout-à-fait contens, & trouver quelque chose à dire dans ce que j'ai raporté du devoir des maîtres, en n'y rencontrant nulle part le nom de Jesus-Christ, & ne découvrant nulles traces de christianisme dans des préceptes qui regardent l'éducation d'enfans chrétiens.

C'est de dessein formé que j'en ai usé de la sorte, pour mieux faire sentir combien nous serions condannables si nous nous contentions de ce qu'on auroit lieu d'exiger de maîtres payens, & si même nous n'allions pas aussi loin qu'eux. En effet le christianisme est l'ame & le complément de tous les devoirs dont j'ai parlé jusqu'ici. C'est le christianisme qui les anime, qui les éleve, qui les annoblit, qui les perfectionne, & qui leur donne un mérite, dont Dieu seul est le principe & le motif, & dont Dieu seul peut être la digne récompense.

Qu'est-ce qu'un maître chrétien, chargé de l'éducation de jeunes gens? C'est un homme, entre les mains de qui Jesus-Christ a remis un certain nombre d'enfans, qu'il a rachetés de son sang, & pour lesquels il a donné sa vie; en qui il habite comme dans sa maison & dans son temple; qu'il regarde comme ses membres, comme ses freres & ses cohéritiers; dont il veut faire autant de rois & de prêtres, qui régneront & serviront Dieu avec lui & par lui pendant toute l'éternité. Et pour quelle fin les leur a-t-il confiés? Est-ce précisément pour en faire des poétes, des orateurs, des philosophes, des savans? Qui oseroit le dire, ou même le penser? Il les leur a confiés, pour conserver en eux le précieux & l'inesti-

bar sermone illo & accendebar, & ardebam: & hoc solum me in tanta flagrantia refrangebat, quòd nomen Christi non erat ibi.... Quicquid sine hoc nomine fuisset, quamvis literatum & expolitum & veridicum, non me totum rapiebat. *Conf. lib. 3. cap. 4.*

mable dépôt de l'innocence qu'il a imprimée dans leur ame par le batême, pour en faire de véritables chrétiens. Voila donc ce qui est la fin & le but de l'éducation des enfans : tout le reste ne tient lieu que de moiens. Or quelle grandeur, quelle noblesse une commission si honorable n'ajoute-t-elle point à toutes les fonctions des maîtres ? Mais quel soin, quelle attention, quelle vigilance, sur tout quelle dépendance de Jesus-Christ ne demande-t-elle point ?

C'est cette derniére qualité qui fait tout le mérite, & en même tems toute la consolation des maîtres. Ils ont besoin, pour conduire les enfans, de capacité, de prudence, de patience, de douceur, de fermeté, d'autorité. Quelle consolation pour un maître d'être intimement persuadé que c'est Jesus-Christ qui donne toutes ces qualités, & que c'est à une priére humble & persévérante qu'il les accorde ; & de lui pouvoir dire avec les Prophétes : *C'est vous, Seigneur, qui êtes ma patience & ma force ; c'est vous qui êtes ma lumiére & mon conseil ; c'est vous qui me soumettez le petit peuple que vous avez confié à mes soins. Ne m'abandonnez pas à moi-même un seul moment. Accordez-moi, pour la conduite des autres, & pour mon propre salut, l'esprit de sagesse & d'intelligence, l'esprit de conseil & de force, l'esprit de science & de pieté, & sur tout l'esprit de la crainte du Seigneur.*

Quand un maître a reçu cet Esprit, il n'y a plus rien à lui dire : cet Esprit est un maître intérieur, qui lui dicte & lui enseigne tout, & qui dans chaque occasion lui montre & lui fait pratiquer ses devoirs. Une grande marque qu'on l'a reçu, c'est lorsqu'on se sent un grand zêle pour le salut des enfans ; qu'on est touché de leurs dangers, qu'on est sensible à leurs fautes, qu'on fait souvent réflexion de quel prix est l'innocence qu'ils ont reçûe dans le batême, combien il est difficile de la réparer quand une fois on l'a perdue, quel compte nous en demandera Jesus-Christ qui nous a comme placés en sentinelle pour la garder, si l'homme ennemi pendant notre sommeil leur enleve un si précieux trésor. Un bon

maître doit s'appliquer ces paroles, que Dieu faisoit continuellement retentir aux oreilles de Moyse le conducteur de son peuple : » Portez les dans votre sein, comme une » nourrice a accoutumé de porter son petit enfant. *Porta eos in sinu tuo, sicut portare solet nutrix infantulum.* Il doit éprouver quelque chose de la tendresse & de l'inquiétude de saint Paul à l'égard des Galates pour qui il sentoit les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jesus-Christ fût formé en eux. *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.*

Num. 11. 12.

Gal. 4. 19.

Je ne puis m'empécher d'adresser ici aux maîtres quelques-uns des avis qu'on trouve dans une *Lettre à une Supérieure sur ses obligations*, ni trop les exhorter à lire avec attention cette lettre, qui leur convient parfaitement.

Lettres de morale & de piété, chez la Veuve Estienne, Tome 1.

1. Le premier moien de conserver le dépôt qui vous a été confié, & de le multiplier, est de travailler avec un zêle nouveau à votre propre sanctification. Vous êtes l'instrument dont Dieu veut se servir pour les enfans : il faut donc que vous lui soyiez étroitement uni. Vous êtes le canal : il faut donc que vous soyiez rempli. Vous devez attirer les benédictions sur les autres : il ne faut donc pas les détourner de dessus votre tête.

2. Le second moien est de ne point espérer de fruit, si vous ne travaillez au nom de Jesus-Christ, c'est-à-dire comme il a travaillé lui-même à la sanctification des hommes. [a] Il a commencé par l'exemple de toutes les vertus qu'il leur a commandées... Son humilité & sa douceur ont été étonnantes... Il a donné sa vie & son sang pour ses brebis. Voila l'exemple des Pasteurs : voila le vôtre. Ne détachez jamais vos yeux de dessus ce divin modéle. Enfantez ainsi, nourrissez ainsi vos éléves, devenus vos enfans. Songez moins à les reprendre, qu'à vous en faire aimer ; & ne pensez à vous en faire aimer, que pour mettre l'amour de Jesus-Christ dans leurs cœurs, & à vous effacer après cela s'il se peut de leur esprit.

3. Le troisiéme moien est de ne rien attendre de vos

a Cœpit facere & docere. *Act.* 1. 1. || Potens in opere & sermone. *Luc.* 24. 19.

soins,

ſoins, de votre prudence, de vos lumiéres, de votre travail ; mais de la ſeule grace de Dieu. Il benit rarement ceux qui ne ſont pas humbles... Nous parlons en vain aux oreilles, s'il ne parle au cœur. Nous arroſons & plantons en vain, s'il ne donne l'accroiſſement.

On croit faire merveille en multipliant les paroles : on croit amollir la dureté du cœur par de vifs reproches, par des humiliations, par des châtimens. Cela peut être utile quelquefois : mais il faut que la grace le rende utile ; & quand on attend tout de ces moiens, on met un obſtacle ſecret à la grace, qui eſt juſtement refuſée à la préſomption humaine, & à une confiance orgueilleuſe.

4. Si vos diſcours & vos ſoins ſont benis de Dieu, ne vous en attribuez point le ſuccès : n'écoutez point la voix ſecrette de votre cœur qui s'applaudit : n'écoutez point celle des hommes qui vous ſéduiſent. Si votre travail paroit inutile, ne vous découragez point : ne déſeſpérez ni de vous, ni des autres : ne vous relâchez point. Les momens que Dieu s'eſt réſervés ne ſont connus que de lui. Il vous rendra le matin la récompenſe de votre travail pendant la nuit. Il a paru inutile : mais il ne l'étoit pas pour vous. Le ſoin vous étoit recommandé, & non le ſuccès.





SECONDE PARTIE.

DEVOIRS PARTICULIERS

PAR RAPORT À L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE.

LEs différens devoirs que j'ai à examiner dans cette seconde partie, regardent le Principal du Collége, les Régens, les Parens, les Précepteurs, les Ecoliers.

CHAPITRE PREMIER.

Des devoirs du Principal.

LE PRINCIPAL d'un Collége en est comme l'ame, qui met tout en mouvement, & qui préside à tout. C'est sur lui que roule le soin d'établir le bon ordre, de maintenir la discipline, de veiller en général sur les études & sur les mœurs. On comprend aisément combien un tel poste est important pour le bien public, & combien en même tems il est difficile à remplir. Il seroit à souhaiter, ce semble, que celui qui se trouve à la tête des Professeurs fût en tout le premier; qu'il pût en tout servir de conseil & de modéle; & qu'il possédât parfaitement tout ce qu'on enseigne aux jeunes gens, grammaire, belles-lettres, rhétorique, philosophie, pour être en état de bien juger & de l'habileté des maîtres, & du progrès des disciples. Mais on peut suppléer au défaut de quelques-unes de ces connoissances par d'autres qualités encore plus essentielles & plus nécessaires. Une maison est heureuse, quand Dieu lui donne pour chef un homme qui a l'esprit de gouvernement, un caractére liant & sociable, un jugement solide, une humble & prudente docilité, un désintéressement parfait; & qui n'entre dans cette pla-

ce que par des vûes de religion, & nullement par des motifs humains. Alors le ſuccès eſt immanquable. Car on peut dire, ſans crainte de ſe tromper, & l'expérience en eſt un bon garand, que c'eſt le mérite du Principal qui contribue le plus à la réputation d'un Collége.

Il y a quatre ou cinq choſes ſur tout qui font l'objet des ſoins & de l'attention du Principal : la nourriture, les études, la diſcipline, l'éducation, la religion. J'expliquerai en détail chacune de ces parties le plus briévement qu'il me ſera poſſible.

ARTICLE PREMIER.

De la nourriture des Penſionnaires.

CE QU'UN PERE eſt dans ſa famille, le Principal l'eſt dans un Collége. Il doit donc avoir l'attention & la tendreſſe d'un pere, & donner ſes premiers ſoins à la ſanté des enfans, qui eſt la baſe & le fondement de tout le reſte. Elle dépend beaucoup de la nourriture, qui jointe au mouvement & à l'exercice, ſert à faire croître les enfans, à les fortifier, à leur donner une bonne conſtitution, & à les mettre en état de ſoutenir les fatigues des différens états où la Providence les appellera un jour. Pour cela il faut que la nourriture ſoit ſimple, mais bonne, ſolide, & réglée.

Le moien que la nourriture ſoit telle qu'elle doit être, & ceci me paroit un principe eſſentiel en matiére d'économie, c'eſt de prendre ce qu'il y a de meilleur en tout genre : le meilleur pain, la meilleure viande, la meilleure huile, le meilleur beurre, &c. & j'ai connu par expérience qu'il n'en coutoit pas beaucoup plus, ſur tout ſi l'on a ſoin de paier réguliérement ceux qui font les fournitures, moiennant quoi l'on eſt aſſuré d'être toujours bien ſervi.

Un obſtacle à la régle que j'établis ici, ſeroit de la part du Principal un grand deſir d'amaſſer du bien. Mais je ne dois ſoupçonner perſonne d'une diſpoſition d'ame ſi éloignée du caractére d'un homme de lettres & d'un hom-

me d'honneur, [a] qui sait mieux que tout autre que ce seroit degrader son ministére que de l'exercer par des vûes basses d'intérêt, & de mettre à prix le soin qu'il prend d'élever la Jeunesse. Il est bien juste que les peines qu'on se donne en ce genre, qui sont la partie la plus onéreuse & la plus inquiétante du gouvernement d'un Collége, soient récompensées même temporellement. Un Principal, pour bien faire toutes choses, & agir en tout généreusement, doit être à son aise & au large. Mais le moien d'y parvenir, (& plusieurs en ont fait une heureuse expérience) c'est de ne rien épargner pour la nourriture des Pensionnaires.

[b] Il ne suffit pas que le Principal soit lui-même désintéressé & généreux : il faut qu'il inspire les mêmes sentimens à ceux qui sous son nom & à sa place seront chargés de l'économie, & qu'il veille exactement sur leur conduite, dont il est responsable au public. Une marque sûre qu'il desire sincérement de remplir en cela son devoir, c'est de donner aux maîtres sur cet article, comme dans tout le reste, une entiére liberté de lui porter leurs plaintes, de les y exhorter publiquement, de déclarer que ce sera lui faire plaisir que d'en user avec lui de la sorte, de recevoir leurs remontrances d'une maniére qui le prouve, & sur tout d'en faire l'usage que la justice & la prudence exigeront de lui. Pour épargner aux maîtres la peine qu'une telle démarche cause naturellement, il pourroit leur indiquer dans le Collége quelque personne, comme le sous-Principal, ou quelque autre, avec qui ils s'expliqueront plus volontiers & plus librement. Il doit compter que c'est là l'unique moien d'arrêter les discours.

Les maîtres, de leur côté, doivent sur cet article mar-

a Quis ignorat quin id longè sit honestissimum, ac liberalibus disciplinis & illo quem exigimus animo dignissimum, non vendere operam, nec elevare tanti beneficii auctoritatem? *Quintil. lib. 12. cap. 7.*

b His in rebus jam te usus ipse profectò erudivit, nequaquam satis esse ipsum hasce habere virtutes, sed circumspiciendum diligenter ut in hac custodia provinciæ non te unum sed omnes ministros imperii tui sociis, & civibus, & reip. præstare videare. *Cic. Epist. 1. lib. 1. ad Q. frat.*

quer beaucoup de modération, & ne jamais se plaindre à table des mêts qu'on y sert, pour ne point accoutumer leurs écoliers à une trop grande délicatesse sur le boire & sur le manger, & pour ne point autoriser par leur exemple un esprit de plainte, de murmure, qui n'est propre qu'à semer la division, & à fomenter le mécontentement dans un Collége. Il faut se souvenir que quelque attention & quelque bonne volonté qu'ait un Principal, il est impossible que dans une grande économie il n'échape quelques fautes & quelques négligences, que la prudence & la charité des maîtres doivent couvrir & dissimuler.

A LA BONNE nourriture on doit joindre la propreté, qui en releve le prix, & en fait l'assaisonnement. Il faut que le linge soit blanc, la vaisselle bien écurée, les salles où l'on mange balaiées réguliérement tous les jours après le repas, & chaque chose toujours rangée à sa place. L'Université, dans ses statuts, entre sur cela dans un détail, qui montre combien elle juge cette attention importante. Un Principal ne la peut donc pas regarder comme indigne de ses soins, & il faut qu'il puisse dire de lui-même ce que nous lisons dans Horace:

Stat. 23. Append.

> Hæc ego procurare & idoneus imperor, & non
> Invitus: ne turpe toral, ne sordida mappa
> Corruget nares: ne non & cantharus, & lanx.
> Ostendat tibi te.

Epist. 5. lib. 1.

Le même Poéte, dans un autre endroit, remarque que cette propreté ne demandant point de dépense, mais seulement un peu de soin & d'exactitude, la négligence en ce point n'est pas pardonnable.

> Vilibus in scopis, in mappis, in scobe, quantus
> Consistit sumptus? neglectis, flagitium ingens.

Satyr. 4. lib. 2.

ARTICLE SECOND.

Des Etudes.

COMME le choix des Régens dépend uniquement du

Principal, on peut dire pour cette raison que c'est de lui que dépend le succès des études. Ce choix est une des parties les plus importantes de son ministére, & qui a de plus grandes suites, soit par raport au bien public, soit par raport à la personne du Principal même.

Quel avantage n'est-ce point pour la Jeunesse, quel honneur pour l'Université, quand un Principal met en place des Régens qui se distinguent par beaucoup d'érudition, qui brillent au dehors par des compositions ou par des actions publiques, & qui à ces qualites éclatantes en joignent d'autres non moins nécessaires, le talent d'enseigner & de conduire, l'autorité, la probité, la pieté! Mais quel poids accablant pour lui, si par des vûes humaines il nomme des Régens peu capables de s'acquitter de leurs fonctions! Tout le bien qu'un meilleur choix eût produit, lui sera reproché: & tout le mal qui suivra un choix imprudent & téméraire, sera sur son compte.

Pour éviter ce malheur, il faut tâcher de faire tomber son choix sur ceux que Dieu destine aux emplois; c'est-à-dire sur ceux à qui il a donné les qualités necessaires pour les remplir: autrement, c'est mépriser ses dons, & rejetter ce qu'il a choisi. L'Université, en donnant aux Principaux le droit d'élire les Régens, leur enjoint de s'assurer auparavant de leur capacité, & encore plus de leur probité, afin qu'ils soient en état d'instruire les jeunes gens dans les Belles-Lettres, & de les former aux bonnes mœurs. *Gymnasiarchæ ad docendam & regendam juventutem pædagogos & magistros probatæ vitæ & doctrinæ recipiant & admittant.... quorum mores imprimis spectandi, ut pueri ab his & literas simul discant, & bonis moribus imbuantur.*

Stat. Facult. Art.

Ce n'est ni la chair, ni le sang, ni le pays & la patrie, qu'il faut consulter dans un tel choix, mais l'utilite publique. S'il étoit permis de comparer les petites choses aux grandes, on exhorteroit le Principal à se souvenir d'une belle parole d'un Empereur Romain, & d'imiter sa conduite. C'est Galba, lorsqu'il adopta Pison. » Auguste, » lui dit-il, s'est cherché un successeur dans sa famille: » pour moi j'en ai cherché un dans toute l'étendue de

» l'Empire. *Augustus in domo successorem quæsivit, ego, in Republica.* [a] Nous devons regarder comme notre plus proche parent, & notre meilleur ami, celui qui a le plus de mérite, selon la belle remarque de Pline. La brigue, & la recommandation des puissances ne doivent avoir ici aucune part; & c'est dans ces sortes d'occasions qu'il doit faire paroitre une fermeté inébranlable, en se représentant à lui-même de quelle injustice & de quelle infidélité il se rendroit coupable, en sacrifiant à la complaisance pour un particulier les intérêts essentiels de tant de familles qui lui ont confié de bonne foi ce qu'elles avoient de plus cher. *Tacit. Hist. lib. 1. cap. 15.*

On sait combien d'excellens sujets M. Gobinet avoit placés dans le Collége du Plessis. Il alloit les chercher lui-même, & n'avoit égard qu'au mérite, & jamais à la recommandation seule. Le célébre M. Lenglet aiant lu une piéce de vers qu'il rencontra par hazard sur la table de M. Gobinet, lui dit que l'Auteur qu'il ne connoissoit point, pourroit devenir un excellent poéte, s'il ajoutoit à son génie naturel la lecture de Virgile qui lui manquoit. C'en fut assez à ce digne Principal, quand il eut connu d'ailleurs les autres qualités de ce jeune homme, pour le faire Régent: c'étoit M. Hersan, qui a fait tant d'honneur à l'Université.

L'important pour un Principal seroit de former lui-même de bons sujets dans son Collége, & de les préparer de loin à la Régence. Quand on les a vû croître ainsi sous ses yeux, on les connoit tout autrement, non seulement par raport à la capacité, mais, ce qui est encore plus essentiel, par raport aux mœurs & au caractére d'esprit. Je reviendrai à cette matiére, & j'y insisterai davantage, en finissant cet article.

Il ne suffit pas d'avoir fait un bon choix: il faut le soutenir par tout le reste de sa conduite. La grande habileté d'un Principal consiste à gagner l'esprit des Régens, à s'en

a An tu summæ potestatis heredem tantùm intra domum tuam quæras? non per totam civitatem circumferas oculos, & hunc tibi proximum, hunc conjunctissimum existimes, quem optimum inveneris? *Plin. in Paneg. Traj.*

faire estimer & aimer, à s'attirer leur confiance; à quoi il ne peut parvenir que par des maniéres douces, prévenantes, éloignées de tout air de hauteur & d'empire. Car il doit se souvenir que le caractére qui domine dans les gens de lettres, c'est l'amour de la liberté; j'entends une liberté honnête, & réglée par la raison.

OUTRE ce qui dépend des Régens, le Principal peut contribuer beaucoup par lui-même à l'avancement des études, en s'appliquant à jetter de l'émulation dans les Classes par les fréquentes visites qu'il y fera, pour se faire rendre compte du progrès des études, pour y animer les bons écoliers par des louanges, pour leur distribuer de tems en tems des récompenses & des prix, pour exciter les médiocres & les foibles à faire des efforts, & pour appuier en tout l'autorité & les bonnes vûes des Régens.

La distribution des prix qui se fait à la fin de l'année avec solennité, est un des moiens les plus efficaces pour exciter & entretenir l'émulation dont je parle. Ce soin regarde le Principal, & de toutes les dépenses qu'il fait, celle-ci est la mieux emploiée. Il seroit à souhaiter, comme je l'ai déja observé, que leur revenu les mît en état d'y fournir sans s'incommoder; & j'admire la générosité de ceux qui n'aiant point de pensionnaires, ou n'en aiant qu'un très petit nombre, ne laissent pas de distribuer des prix à la fin de l'année comme s'ils étoient fort riches.

Afin que cette distribution de prix produise tout son effet, elle doit se faire avec une grande équité, sans que jamais la faveur y ait aucune part. Il dépend du Principal de donner des prix, ou de n'en pas donner : mais quand ils sont une fois proposés, il n'en est plus le maître; ils sont dûs, & appartiennent de droit au mérite, & ils ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, lui être refusés sans une injustice criante. Ici les rangs sont réglés, non par la naissance ou par les richesses, mais par l'esprit & le savoir. Le roturier se trouve de niveau avec le Prince, & pour l'ordinaire le devance de beaucoup : & rien n'est plus important pour faire fleurir les études dans un Collége, que d'y bien établir la réputation d'une justice exacte

exacte & rigoureuse dans la distribution des places & des prix.

Je reviens, comme je l'ai promis, à ce qui regarde le choix des Régens. Le moien le plus sûr d'y réussir, & je sai que plusieurs Principaux l'ont emploié avec succès, c'est de choisir dans les Classes de pauvres écoliers en qui l'on remarque de l'esprit & de la bonne volonté, de les nourrir à ses dépens, d'avoir une attention particuliére sur leur conduite & sur leurs études, quand ils les ont achevées de leur confier le soin de quelques écoliers, afin qu'ils se forment eux-mêmes en les instruisant, de leur faire faire de tems en tems quelques compositions soit en vers soit en prose, & par là de les mettre en état d'entrer dans la Régence quand l'occasion s'en présentera.

Cette dépense ne va pas loin, & peut avoir d'heureuses suites. Le grand avantage qu'un Principal en doit espérer, c'est d'attirer sur son Collége la bénédiction de Dieu, & il en a un extrême besoin. Car, il ne faut pas le dissimuler, il y a généralement parlant sur les riches & sur les richesses une sorte de malédiction, qu'il faut tâcher d'en détourner en mélant parmi les enfans des riches quelques pauvres écoliers, qui attirent sur eux les regards & la protection de celui qui se déclare par tout dans l'Ecriture le protecteur & le pere des pauvres.

Je ne sai s'il y a, pour un homme de lettres & pour un homme de bien, une joie plus pure que celle d'avoir contribué par ses soins & par ses libéralités à former de jeunes gens, qui dans la suite deviennent d'habiles Professeurs, & par leurs rares talens font honneur à l'Université. Cette joie, ce me semble, devient encore infiniment plus sensible, quand c'est à titre de gratitude qu'on leur a rendu ces services, pour reconnoitre & pour paier en quelque sorte ceux qu'on a reçu soi-même lorsqu'on étoit dans une pareille situation. Car souvent, & l'on ne doit pas en rougir, c'est du sein de la pauvreté que sortent les plus excellens sujets, comme Horace le remarque en parlant des plus grands hommes de la république Romaine.

* Fabricium. Horat. Od. 12. lib. 1.

Hunc *, & incomptis Curium capillis
Utilem bello tulit, & Camillum
Sæva paupertas.

ARTICLE TROISIÉME.

De la Discipline du Collége.

LES PRINCIPAUX sont chargés par leur place & par leur titre de veiller à la discipline générale des Colléges. C'est à eux qu'il appartient de faire examiner les écoliers, pour les placer dans les Classes qui leur conviennent. Ils doivent se faire rendre compte chaque semaine de la conduite qu'ils y gardent. Ils doivent agir de concert avec les Professeurs, pour régler quels Auteurs on expliquera dans les classes. Ils sont tenus de faire observer exactement les statuts de l'Université, & les Réglemens de la Faculté des Arts qui regardent la discipline des Colléges & des Classes, tel par exemple qu'est celui qui fixe les jours de congés, & le tems de l'entrée & de la sortie des Classes, qui a été renouvellé depuis peu, & autorisé par le Parlement : & c'est pour cela que l'Université leur enjoint de faire lire deux fois chaque année ces Statuts & ces Réglemens en présence de tous les maîtres & de tous les écoliers.

Stat. 13 Facult. Art.

Stat. 17.

Stat. 24.

Stat. 76.

Cette derniére Ordonnance est fort sage, mais n'est pas assez exactement observée. Pour en rendre l'exécution plus facile, on a fait imprimer séparément ceux de ces Statuts & de ces Réglemens qu'on a jugé les plus essentiels pour la discipline ; & il y a des Professeurs qui ne manquent point chaque année de les lire dans leurs classes. On pourroit y en ajouter quelques-uns qui ont été faits depuis, & les faire imprimer de nouveau.

Je commence cet article par ce qui regarde les devoirs du Principal à l'égard des Boursiers. Tout ce que je dois dire dans la suite leur convient jusqu'à un certain point, & leur est commun avec les autres écoliers : mais le Principal leur doit un soin particulier. Ils sont les enfans de

la maison ; & les Colléges, dans leur origine, ont été fondés pour eux. Un Principal doit toujours s'en souvenir, & ne perdre jamais de vûe les pieux motifs des Fondateurs, qui ont consacré une partie de leurs biens à une œuvre si sainte. C'étoient, pour l'ordinaire, de hauts & puissans Seigneurs dans leur tems : des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques, des Chanceliers, des Princes, & quelquefois même des Têtes couronnées. Leur mémoire doit encore être aussi chére & aussi précieuse à un Principal, que le seroit leur personne, s'ils étoient actuellement en place & en crédit. Il doit, par respect & par reconnoissance pour ces illustres Fondateurs qui sont toujours vivans pour lui, avoir pour les Boursiers une bonté & une tendresse de pere, leur procurer tous les secours temporels & spirituels qui dépendent de lui, leur donner tous ses soins pour les mettre en état de remplir dignement les places où la divine Providence les appellera, empécher sur tout que les enfans des riches n'aient du mépris pour eux, & pour cela leur témoigner lui même de l'estime & de la considération. Je n'ai jamais remarqué que les Pensionnaires fussent choqués qu'en certaines occasions on leur préférât les Boursiers, & que par honneur on leur donnât le premier rang. Ceux-ci ne doivent pas s'en prévaloir, ni oublier que c'est à titre de pauvres qu'ils sont Boursiers ; & qu'ainsi leur caractére doit être la douceur, l'obéissance, la docilité, & sur tout l'humilité : car rien n'est plus insupportable qu'un pauvre orgueilleux : *Odivit anima mea... pauperem superbum.* A ces conditions on ne peut témoigner trop d'amitié aux Boursiers. Quand un Principal l'a été lui-même, comme cela arrive assez fréquemment, il est bien plus porté à les favoriser, & il s'applique volontiers ce vers de Virgile : *Eccli. 25. 4.*

Non ignara mali miseris succurrere disco. *Æn lib. 1. v. 634.*

Ou plutôt il s'applique le commandement que Dieu fait souvent dans l'Ecriture aux Israélites, de prendre soin des étrangers, parce qu'eux-mêmes l'avoient été : *Amate peregrinos, quia & ipsi fuistis advenæ in terra Egypti.* *Deut. 10. 9.*

Une des choses qui contribuent le plus à établir la ré-

putation d'un Collége, c'est l'exactitude & la fermeté de la discipline. Il y a à la vérité bien des parens qui se déterminent presque à l'aveugle sur le choix d'un Collége, mais il y en a beaucoup aussi qui se conduisent autrement, & qui regardant comme le premier & le plus essentiel de leurs devoirs de procurer une éducation chrétienne à leurs enfans, y donnent tous leurs soins & toute leur application. Or ce qui détermine de tels parens en faveur d'un Collége, c'est la connoissance qu'ils ont de la bonne discipline qui y régne.

Tout le soin d'un Principal est donc de s'acquitter fidélement de son devoir, sans être inquiet du succès. Un peu d'honneur lui suffit pour ne jamais briguer aucun Pensionnaire. Ce seroit avilir & dégrader sa profession, & la confondre avec l'emploi des mercénaires & des ouvriers, dont plusieurs mêmes rougiroient d'une telle démarche. Il faut qu'on regarde comme un avantage d'être admis dans son Collége; & c'en est un en effet d'avoir place dans une maison où la Jeunesse est élevée avec soin: tout pere bien sensé ne pensera jamais autrement.

Il seroit aussi, ce me semble, du bon ordre & de la prudence de ne point recevoir aveuglément tous les écoliers qui se présenteroient, mais de s'informer auparavant de leurs mœurs & de leurs caractéres, sur tout quand ils sont déja un peu avancés en âge, & qu'ils sortent d'un autre Collége, ou de quelque Pension.

Mais le point important & décisif pour la discipline, c'est de ne jamais souffrir dans le Collége aucun écolier capable de nuire aux autres, soit en corrompant la pureté de leurs mœurs, soit en leur inspirant un esprit de mécontentement & de révolte. Dans ces deux cas, on ne craint point de l'assurer, la régle dont je parle doit être gardée inviolablement. Pour s'en convaincre, il ne faut que changer d'objet, & se demander à soi-même si on laisseroit avec les autres un enfant malade d'une maladie contagieuse. Est-ce donc que la contagion des mœurs est moins dangereuse, & qu'elle a des suites moins funestes? Un Principal, qui a de la religion, peut-il soutenir cette pensée effraiante, mais véritable, qu'un jour Dieu lui de-

mandera compte de toutes les ames qui se seront perdues dans son Collége, parce que pour des vûes d'intérêt, ou par trop de complaisance & de mollesse, il n'en aura pas éloigné les corrupteurs? *Sanguinem ejus de manu tua requiram.* Ezech. 3. 18.

Quand je parle ainsi, je ne prétends pas que tout défaut considérable, ni même tout dérangement de mœurs, soit une raison de se défaire d'un écolier. La maladie, comme telle, n'est point une raison de faire sortir le malade de l'infirmerie; mais seulement quand elle est connue pour contagieuse, & capable d'infecter les autres. Ainsi l'on souffre quelque tems un écolier : mais quand on voit que les avis, les réprimandes, les punitions sont inutiles, & qu'il y a lieu de craindre que le mal ne se communique, c'est pour lors que l'éloignement & la séparation deviennent absolument nécessaires.

J'avoue qu'il n'y a point d'occasion où le Principal ait plus besoin de prudence & de discernement que dans celle dont il s'agit ici. Il n'y a que l'esprit de Dieu qui puisse le retenir dans un juste milieu, & lui inspirer un sage tempérament entre une molle douceur & une sévérité outrée; & il ne peut trop, dans de telles conjonctures, implorer son secours & sa lumiére.

Un autre moien de conserver la discipline & le bon ordre dans un Collége, c'est de soutenir avec fermeté & sagesse les maîtres subalternes, de bien établir leur autorité, de les appuier fortement dans l'occasion, & de ne jamais leur donner le tort en présence des écoliers, mais de se réserver à leur dire en particulier ce qu'on jugera à propos, & à leur donner les avis nécessaires. Pour cela le Principal doit les voir souvent; les recevoir toujours avec bonté & honnêteté, s'informer par eux de la conduite & du caractére des écoliers, écouter leurs plaintes & leurs avis; leur laisser une entiére liberté, afin de s'attirer leur confiance. C'est cette union, ce concert, cette unanimité, qui est l'ame du gouvernement. Alors tout retentit aux oreilles du Principal. Son esprit régne par tout. Les maîtres, qui sont comme ses bras, ses oreilles, ses yeux, reçoivent de lui tout leur mouvement; & il les

ménage auſſi de ſon côté comme la prunelle de ſes yeux, & comme ne faiſant qu'un même tout avec lui.

Le Sous-Principal, ſur qui roule en général le ſoin de la diſcipline, & qui tient preſque par tout la place du Principal, & ſupplée à ſon abſence, doit ſuivre en tout ſes impreſſions. L'eſprit de vigilance, d'attention, d'exactitude, fait ſon caractére eſſentiel. Rien ne doit lui échaper. Pendant les récréations, lorſqu'il ſe promene & s'entretient avec les autres, ſes yeux & ſon eſprit ſont ailleurs. Il obſerve tout, ſans preſque que cela paroiſſe : les mouvemens, les converſations, les liaiſons particuliéres ; & il ſait faire profit de tout. J'en dis autant de tous les autres maîtres, pour qui cette attention n'eſt pas moins néceſſaire, mais eſt beaucoup plus facile, parce qu'ils n'ont qu'un petit nombre d'écoliers à obſerver. Il y a des Précepteurs qui croient pouvoir en conſcience ſe repoſer de ce ſoin ſur la perſonne qui eſt chargée de la diſcipline publique. C'eſt une erreur. Chaque Maître répond de ſes écoliers, & eſt obligé de veiller ſur eux dans tous les tems où il lui eſt libre de le faire.

On ne peut trop recommander l'exactitude à faire chaque choſe dans ſon tems & dans le moment marqué. Elle ne coute que dans les commencemens : quand la coutume en eſt une fois établie, les écoliers l'obſervent comme naturellement, & preſque ſans y ſonger. On aime à voir une nombreuſe Jeuneſſe diſparoitre tout d'un coup au premier ſon de la cloche, & laiſſer la cour vuide : & l'on n'augure pas bien de la diſcipline d'un Collége, quand, au lieu de ce promt départ, on délibére pour ſe mettre en marche, & que des traîneurs ſe ſuccédent les uns aux autres. On en peut dire autant de tout le reſte : de l'entrée dans les claſſes, au réfectoire, à l'Egliſe. Pour établir cet ordre, le Principal & le Sous-Principal doivent en donner l'exemple, & ſe trouver par tout les premiers.

Cet eſprit d'exactitude eſt d'un grand ſecours pour tous les emplois de la vie : c'eſt une qualité abſolument néceſſaire à tous ceux qui gouvernent. Pour cela il faut entrer dans un grand détail ; être attentif à tout, ſans preſque le paroitre ; prévoir de loin & préparer tout ce qui doit

ſe faire ; ne ſe pas contenter de donner des ordres, s'informer réguliérement s'ils ſont exécutés, & comment ; veiller à l'obſervation des plus légers réglemens, afin de prévenir par là le violement de ceux qui ſont plus eſſentiels. Il y a des maîtres qui mépriſent l'exactitude dans les petites choſes, parce qu'ils les regardent comme des minuties & des bagatelles. Ils ne font pas attention que quoique chacune de ces régles paroiſſe peutêtre en particulier peu importante, réunies toutes enſemble elles forment ce qu'on appelle diſcipline & bon ordre dans un Collége ; & que la négligence par raport aux unes, entraîne ordinairement la ruine des autres. J'appliquerois ici volontiers ce que Tite-Live remarque au ſujet de la religion. » Ces cérémonies, dit-il, nous paroiſſent maintenant petites & mépriſables, mais c'eſt en ne les mépriſant point que nos ancêtres ont porté la République à ce point de grandeur où nous la voions. *Parva ſunt hæc : ſed parva iſta non contemnendo majores noſtri maximam hanc rem fecerunt.* *Liv. lib. 6. n. 14.*

Ce n'eſt pas que je croie qu'on doive faire conſiſter le bon ordre d'un Collége dans le grand nombre des régles. La multiplicité des loix n'eſt pas toujours la marque d'un bon gouvernement : *Ut antehac flagitiis, ita tunc legibus laborabatur*, dit Tacite. Elles ſont plutôt pour les maîtres qui en connoiſſent la néceſſité & les avantages, que pour les écoliers, que le ſeul nom de loix eſt capable de révolter. L'exemple des premiers, & du côté des autres l'habitude contractée par la pratique même des régles, eſt une loi vivante, préférable à celles qui ſont écrites. Il eſt à ſouhaiter qu'on puiſſe dire d'un Collége, ce que dit le même Tacite des Germains : » Que les bonnes mœurs y ont plus de pouvoir qu'ailleurs les bonnes loix : *Plus ibi boni mores valent, quàm alibi bonæ leges.* *Tacit. Annal. lib. 3. cap. 25.* *De mor. Germ. cap. 19.*

ARTICLE QUATRIÉME.

De l'éducation.

J'ENTENS ici par ce mot le soin particulier qu'on prend de former les maniéres & le caractére des jeunes gens : en quoi je fais consister une grande partie de l'éducation.

Ce soin regarde le corps & l'esprit. Le Principal doit veiller à la culture & à la perfection de l'un & de l'autre.

ON PEUT raporter à la propreté & à la bonne grace tout ce qui concerne le corps.

Je ne puis mieux faire, par raport à la propreté, que de citer ici les termes mêmes du Statut & du Réglement de l'Université sur ce sujet. » [a] Les maîtres doivent » prendre soin que leurs disciples n'aient rien dans leur » extérieur de malpropre, de rebutant, ni de grossier ; » que dans leur vétement ils ne fassent point paroitre une » négligence marquée ; qu'on ne leur voie point des ha- » bits déchirés, des cheveux mal peignés, des mains sa- » les. Car on doit s'appliquer, non seulement à leur don- » ner le bon goût de la litérature & des sciences, mais » aussi à leur apprendre la politesse & le savoir vivre, qui » sont si nécessaires pour la société & le commerce de la » vie. D'un autre côté, il ne faut pas souffrir que les jeu- » nes gens donnent dans le luxe & le faste des habits, ni » qu'ils affectent de porter des cheveux frisés avec trop » de soin & trop d'art comme dans le monde. « Rien n'est plus sage que ce Réglement, qui commande d'éviter les deux extrémités, qui sont également vicieuses. Il ne faut point souffrir dans les écoliers aucune affectation de parure, & encore moins ces airs de petits maîtres par lesquels ils prétendent quelquefois se distinguer.

a Provideant pædagogi & magistri, ut sui discipuli abhorreant à cultu immundo, lutulento, & agresti ; ne sint insigniter negligentes in vestitu ; ne discincti, impexi, illoti : ut non solùm in literatura, sed etiam in communi vitæ usu civilem humanitatem politioremque urbanitatem edisçant. Sed hi, neque lasciviant immodestiùs, neque tortos arte & studio capillos cincinnosve ferant. *Stat.* 14. *Append.*

La

La bonne grace, par raport aux jeunes gens, consiste à se bien présenter, à avoir une contenance assurée & modeste, à marcher d'un air aisé & naturel, à se tenir droits, à faire bien une révérence, à ne point être dans des postures peu décentes, à ne point s'abandonner à une certaine nonchalance. Les maîtres à danser sont utiles pour cela jusqu'à un certain point, & Quintilien approuve qu'on en fasse usage : *Ne illos quidem reprehendendos putem, qui paulum etiam palæstricis vacaverint.* Mais il étoit bien éloigné de permettre qu'on emploiât pour ce ministére des hommes décriés & infames par leur profession même : *Hos abesse ab eo, quem instituimus, quàm longissimè velim.* Il borne cette étude à fort peu de choses, & au simple nécessaire tel que nous venons de l'exposer : *Ut recta sint brachia, ne indoctæ rusticæ-ve manus, ne status indecorus, ne qua in proferendis pedibus inscitia, ne caput oculique ab alia corporis inclinatione dissideant.* Quintil. lib. 1. cap. 11.

J'AI parlé ailleurs de la politesse, qui tient quelque chose du corps & de l'esprit. Car l'essentiel de cette qualité consiste à ne point trop s'aimer soi-même, à ne point tout raporter à soi, à éviter de rien faire ou de rien dire qui puisse blesser les autres, à chercher les occasions de leur faire plaisir, & à préférer leurs commodités & leurs volontés aux siennes. C'est à quoi les maîtres doivent sur tout veiller. Quand les jeunes gens sont exercés à la pratique de ces maximes, la politesse ne leur coute plus rien, & trois mois d'usage du monde achevent de leur apprendre tout ce qu'ils en doivent savoir.

MAIS la grande & capitale application d'un Principal, (& l'on en peut dire autant à proportion de tous les autres maîtres,) c'est de travailler sur l'esprit, & sur l'humeur des jeunes gens ; & il peut, par cet endroit, leur rendre un service infini. Ce n'est point par les instructions publiques qu'il peut beaucoup avancer de ce côté-là, mais par des conversations particuliéres, où les jeunes gens puissent s'ouvrir à lui, lui parler avec liberté, lui marquer leurs peines ; où on leur apprenne à se connoitre eux-mêmes, à n'être pas fâchés qu'on leur parle de leurs défauts, à les découvrir les premiers & les avouer de

bonne foi, à chercher les moiens de s'en corriger, à demander pour cela les avis du maître, & à lui venir rendre compte de tems en tems du profit qu'ils en auront fait.

Je suppose, par exemple, que le caractére dominant d'un écolier est la fierté & la vanité. Il parle souvent de lui-même, & toujours avec estime & avec complaisance. Il vante à toute occasion la noblesse de sa famille, les dignités de ses parens, leurs richesses, la magnificence de leur équipage, de leur ameublement, de leur table; & il n'a que du mépris pour tous les autres. Ce défaut n'est pas rare parmi les jeunes gens, & il se trouve quelquefois dans ceux même dont les parens n'ont d'autre mérite que d'avoir amassé beaucoup de bien.

Un Principal, pour peu qu'il soit attentif sur son Collége, connoitra parfaitement le caractére de ce jeune homme. Dans une visite que celui-ci lui rendra, après les discours préliminaires, qui durent quelquefois lontems pour préparer la voie à quelque chose de meilleur & de plus sérieux, il fera tomber la conversation sur ce qui regarde le jeune homme. Si, sur les interrogations qu'on lui fera, il reconnoit de lui-même son défaut dominant, s'il l'avoue ingénûment, on doit lui témoigner beaucoup de contentement, louer fort sa sincérité, lui marquer qu'un défaut avoué & reconnu est déja à demi corrigé. S'il n'en convient pas, ce qui peut arriver ou par dissimulation, ou de bonne foi, on tâche insensiblement de le lui faire connoitre par des faits particuliers qu'on lui cite mais sans reproches & sans aigreur, par le sentiment de ses maîtres, par le témoignage même de ses compagnons. On lui laisse quelquefois du tems pour y réfléchir plus mûrement. Quand enfin il commence à reconnoitre en lui ce défaut, on tâche de lui en faire sentir la difformité & le ridicule: comment le seul amour propre bien entendu devroit nous en donner de l'éloignement, puisqu'au lieu de l'estime que nous cherchons par de sotes vanteries, nous ne nous attirons que du mépris & de la haine. On lui propose l'exemple de quelque camarade humble & modeste avec beaucoup de naissance & de mérite, qui est estimé & aimé de tout le monde. Après lui avoir fait con-

noitre sa maladie, on lui en propose les remédes : ne plus parler de soi-même, ni de sa famille, ni de ses parens, ni de leurs richesses, ou de leurs dignités : ne se mettre point dans son propre esprit au dessus des autres : n'avoir du mépris pour personne : parler de ses compagnons avantageusement. On le fait revenir une quinzaine après. On s'est informé auparavant par le raport des maîtres de tout ce qui le regarde, mais on l'apprend de sa bouche comme si on l'ignoroit entiérement : & pour peu qu'il y ait de progrès & de changement, on le loue, on l'encourage, on l'exhorte à faire toujours de mieux en mieux.

Je suppose pour second exemple un jeune homme qui aura manqué de docilité & de respect à son maître, qui aura refusé de lui obéir, qui aura même ajouté quelque parole insolente, & qui persiste dans son opiniâtreté. Le maître, au lieu de le punir sur le champ comme il en avoit droit, s'est contenté par sagesse de lui témoigner son mécontentement, & a remis la punition à un autre tems. Cependant l'écolier ne revient point à lui, & ne reconnoit point sa faute. Le Principal, averti de tout, le fait venir. Il lui fait raconter la chose comme elle s'est passée, & il examine s'il parle vrai. Il le rend lui-même témoin & juge dans sa propre cause. Il lui demande si un écolier ne doit pas être soumis à son maître : s'il ne doit pas lui répondre avec respect, quand même il croiroit n'avoir pas tort : mais combien est-il plus condannable, lorsque le maître a pleinement raison en tout ? Un Collége peut-il subsister, si un tel exemple est souffert ? Dépent-il ou du Maître, ou du Principal, de le laisser impuni, & le peut-il raisonnablement ? On conduit ainsi par degrés un jeune homme à se condanner lui-même, à reconnoitre qu'il a mérité d'être puni, à faire satisfaction au maître, & à se soumettre à tout ce qu'il exigera de lui. Mais le maître alors, content de la soumission, se fait un plaisir de remettre la peine. Par une conduite si sage, la faute de l'écolier lui devient salutaire, & se termine par lui faire aimer & respecter ses maîtres plus que jamais : au lieu qu'un châtiment fait sur le champ l'en auroit peut-être éloigné pour toujours.

Il y a, dans ces occasions, une habileté bien nécessaire à un maître, qui consiste à savoir manier les esprits, à les tâter doucement, à ne s'avancer qu'autant qu'il le faut, & à les conduire par différentes interrogations au point où l'on veut les amener. C'étoit l'art merveilleux de Socrate, comme on le voit dans tous les dialogues où Platon le fait parler. On en trouve aussi un exemple admirable dans la Cyropédie de Xénophon, autre disciple de Socrate, qui peut servir de modéle aux maîtres pour ce genre de conversation dont nous parlons ici. Le Roi d'Arménie s'étant révolté contre Astyage roi des Médes, Cyrus marcha promtement contre lui, se saisit de sa personne, & l'aiant fait venir dans l'assemblée avec ses femmes & ses enfans, il commença par exiger de lui qu'avant tout il lui répondît selon la vérité. Alors le Roi d'Arménie, conduit de proposition en proposition, avoua en tremblant qu'il avoit rompu mal à propos le traité, qu'il méritoit d'être dépouillé de ses biens, de son roiaume, de la vie même. Mais Cyrus, l'aiant, contre toute espérance, rétabli dans tous ses droits, s'en fit un ami, dont la fidélité & la reconnoissance furent inviolables. L'endroit est fort long, mais très beau, & il mérite d'être lû avec attention.

Cyrop. lib. 3.

Je reviens au Principal. Il peut faire des biens infinis par ces entretiens familiers, où les écoliers s'ouvrent à lui, & lui parlent comme à un bon ami. On peut emploier quelquefois le tems des récréations à ces sortes d'entretiens. Quand les écoliers estiment & aiment le Principal, ils n'ont pas de peine à s'ouvrir à lui : mais il faut faire en sorte, par le secret inviolable qu'on leur gardera, qu'ils n'aient jamais lieu de s'en repentir. On doit s'appliquer sur tout aux grands, parce qu'ils sont plus en état de profiter des avis, & qu'ils en ont plus de besoin. Les deux années de philosophie, après lesquelles c'est assez la coutume de choisir un genre de vie, semblent naturellement destinées à examiner leur vocation. C'est l'action de la vie la plus importante, qui décide souvent du bonheur temporel & du salut éternel, & qui est presque toujours abandonnée à un âge incapable de se conduire lui-même, & peu disposé à prendre conseil.

Avant que de finir cet article, je dois ajouter que les Principaux sont en état, & peutêtre aussi dans l'obligation, de rendre aux écoliers externes une partie des mêmes services qu'ils rendent aux pensionnaires : car toute la Jeunesse du Collége est confiée à leurs soins. Quand un Régent s'aperçoit qu'un écolier commence à se déranger, il pourroit en avertir le Principal, qui le feroit venir dans sa chambre, & lui donneroit les avis nécessaires pour le faire rentrer dans son devoir.

ARTICLE CINQUIÉME.

De la religion.

JE N'AI PAS besoin de prouver que cet article est le plus important de tous, & que la négligence des maîtres sur ce point seroit très criminelle, parce qu'elle auroit des suites d'une conséquence infinie. On peut réduire à trois points ce qui regarde cette matiére : les instructions, l'usage des sacremens, la pratique de certains exercices de piété.

§. I. *Des instructions.*

IL EST AISÉ de comprendre que de jeunes gens qui sortent du Collége sans être instruits de la religion, courent risque de l'ignorer tout le reste de leur vie ; & l'on ne sait que trop que cette ignorance est la funeste source des desordres & de l'irréligion qui régnent presque généralement dans le monde.

Le reméde à un si grand mal est de profiter d'un tems où les jeunes gens sont encore dociles, & naturellement ouverts à toutes les vérités de la religion. On doit poser pour principe de l'éducation chrétienne, (& ceci regarde tous les maîtres en général, Principaux, Régens, Précepteurs) que les enfans sont confiés aux maîtres de la main de Jesus-Christ même, pour veiller à la conservation du précieux trésor de l'innocence qu'il a rétablie en eux par le batême, pour les rendre dignes de l'ado-

ption divine & de la glorieuse qualité d'enfans de Dieu à laquelle il les a élevés, pour les instruire de tous les mystéres de sa vie & de sa mort, de toutes les merveilles qu'il a opérées en leur faveur, & de tous les préceptes à l'observation desquels il a attaché leur salut. Voila de quoi Jesus-Christ nous demandera compte un jour, & non si nous avons fait de bons poétes ou de bons orateurs.

Or dans quelle source peut-on puiser ces divines connoissances, sinon dans les Livres sacrés de l'ancien & du nouveau Testament? Je supplie les maîtres de lire avec attention ce que dit sur cet article M. de Fénelon dans le livre que j'ai déja cité, qui est sur l'éducation des filles, mais qui ne convient pas moins aux jeunes gens de l'autre sexe. J'en raporterai ici quelques endroits.

» Les histoires de l'ancien Testament ne sont pas seulement propres à réveiller la curiosité des enfans; mais, » en leur découvrant l'origine de la religion, elles en posent les fondemens dans leur esprit. Il faut ignorer profondément l'esprit de la religion, pour ne pas voir qu'elle est toute historique. C'est par un tissu de faits merveilleux que nous trouvons son établissement, sa perpétuité, & tout ce qui doit nous la faire croire & pratiquer.

» Il ne faut pas s'imaginer qu'on veuille engager les jeunes gens à s'enfoncer dans la science, quand on leur propose toutes ces histoires. Elles sont courtes, variées, propres à plaire aux gens les plus grossiers. Dieu qui connoit mieux que personne l'esprit de l'homme qu'il a formé, a mis la religion dans des faits populaires, qui bien loin de surcharger les simples, leur aident à concevoir & à retenir les mystéres. « M. de Fénelon en apporte un exemple qui regarde le mystére de la Trinité, après quoi il ajoute: » Cet exemple suffit pour montrer l'utilité des histoires. Quoiqu'elles semblent allonger l'instruction, elles l'abrégent beaucoup, & lui ôtent la sécheresse des catéchismes, où les mystéres sont détachés des faits. Aussi voions-nous qu'anciennement on instruisoit par les histoires. La maniére admirable dont saint Augustin veut qu'on instruise tous les ignorans, n'étoit point une

» méthode que ce Pere eût seul introduite : c'étoit la mé-
» thode & la pratique universelle de l'Eglise. Elle consi-
» stoit à montrer par la suite de l'histoire la religion aussi
» ancienne que le monde ; Jesus-Christ attendu dans l'an-
» cien Testament, & Jesus-Christ régnant dans le nouveau:
» c'est le fond de l'instruction chrétienne.

» Cela demande un peu plus de tems & de soin, que
» l'instruction à laquelle beaucoup de gens se bornent : mais
» on sait aussi véritablement la religion, quand on sait ce
» détail ; au lieu que quand on l'ignore, on n'a que des
» idées confuses sur Jesus-Christ, sur l'Evangile, sur l'E-
» glise, sur la nécessité de se soumettre absolument à ses
» décisions, & sur le fond des vertus que le nom chrétien
» nous doit inspirer. Le Catéchisme * historique, imprimé
» depuis peu de tems, qui est un livre simple, court, &
» bien plus clair que les catéchismes ordinaires, renferme
» tout ce qu'il faut savoir là-dessus. Ainsi on ne peut pas
» dire qu'on demande beaucoup d'étude.

* C'est celui de M. l'Abbé Fleury.

M. de Fénelon, après avoir parcouru & indiqué les hi-
stoires les plus remarquables de l'ancien & du nouveau
Testament, ajoute ce qui suit. » Choisissez les plus mer-
» veilleuses des histoires des Martyrs, & quelque chose en
» gros de la vie céleste des premiers chrétiens. Mélez y
» le courage des jeunes Vierges, les plus étonnantes au-
» stérités des Solitaires, la conversion des Empereurs &
» de l'Empire, l'aveuglement des Juifs, & leur punition
» terrible qui dure encore.

» Toutes ces histoires, ménagées discrettement, fe-
» roient entrer avec plaisir dans l'imagination des enfans
» vive & tendre toute une suite de religion depuis la créa-
» tion du monde jusqu'à nous, qui leur en donneroit de
» très nobles idées, & qui ne s'effaceroit jamais. Ils ver-
» roient même, dans cette histoire, la main de Dieu tou-
» jours levée pour délivrer les justes, & pour confondre
» les impies. Ils s'accoutumeroient à voir Dieu faisant tout
» en toutes choses, & menant secrettement à ses desseins
» les créatures qui paroissent le plus s'en éloigner. Mais
» il faudroit recueillir dans ces histoires tout ce qui don-
» ne les images les plus riantes & les plus magnifiques,

» parce qu'il faut emploier tout pour faire en forte que » les enfans trouvent la religion belle, aimable, & auguste ; au lieu qu'ils se la représentent d'ordinaire comme quelque chose de triste & de languissant. «

Une instruction solide, comme celle dont on vient de parler, est un puissant remede contre la superstition. » Il » ne faut jamais, dit le même M. de Fénelon, laisser mêler dans la foi, ou dans les pratiques de piété, rien » qui ne soit tiré de l'Evangile, ou autorisé par une approbation constante de l'Eglise. Il faut premunir discrettement les enfans contre certains abus, qu'on est » quelquefois tenté de regarder comme des points de » discipline, quand on n'est pas bien instruit. On ne peut » entiérement s'en garantir, si on ne remonte à la source, si on ne connoit l'institution des choses, & l'usage » que les Saints en ont fait.

» Accoutumez donc les enfans, naturellement trop crédules, à n'admettre pas légérement certaines histoires » sans autorité, & à ne s'attacher pas à de certaines dévotions qu'un zêle indiscret introduit, sans attendre » que l'Eglise les approuve.

On voit, par tout ce que je viens de raporter, la maniére d'instruire solidement les jeunes gens, & la nécessité d'emploier le tems du Collége » à leur bien faire connoitre Jesus-Christ, ses préceptes, ses maximes, ses remédes ; à bien expliquer son Evangile ; à faire connoitre la » grandeur de l'homme, que Dieu seul peut rendre heureux ; sa chute & sa misére, dont l'incarnation & la » mort d'un Dieu ont pu seules être le remede ; la corruption de son cœur, dont l'amour de lui-même & des » choses sensibles est devenu le maître ; l'impuissance où » il est de faire aucun bien par lui-même, & sans la grace de Jesus-Christ ; & le danger continuel où le met la » cupidité, qui subsiste toujours quoique vaincue... Il est » aussi très important de leur inculquer les grandes & efficaces vérités de la religion : combien Dieu est terrible dans ses jugemens ; combien ce que nous trouverons après notre mort sera différent de nos idées ; quel » malheur c'est que de perdre Dieu sans retour ; de quelle » noirceur

Instruct. sur la man. d'élever les Novic. Tom 1. des lettres de piété.

» noirceur ſont les péchés après le batême ; de quel poids » eſt pour nous la vie & la mort de Jeſus-Chriſt, dont nous » devons rendre compte ; quelle folie c'eſt que de mépri- » ſer une éternelle félicité ; quelle ſainteté exige la grace » de la loi nouvelle de ceux qui ſont morts & enſevelis » en Jeſus-Chriſt, blanchis dans ſon ſang, conſacrés par » l'infuſion de ſon Eſprit, nourris de ſa chair, & aſſociés » d'une maniére ſi intime à ſa divinité. «

Il n'y a perſonne, je croi, qui ſur la ſimple lecture de ce que je viens d'expoſer, ne convienne que c'eſt-là ſans doute l'unique maniére d'inſtruire ſolidement les jeunes gens par raport à la religion. Cette méthode demande du tems, & du ſoin : mais on eſt bien dédommagé de toutes ſes peines par le fruit qu'on a lieu d'en attendre. Il s'agit de ſavoir où l'on peut placer ces inſtructions.

Les dimanches & les fêtes en ſont le tems naturel. Ces jours, par leur inſtitution, ſont deſtinés au culte divin, dont la parole de Dieu & l'inſtruction font une grande partie. On ſait qu'ils tiennent lieu parmi nous de ce qu'étoit le ſabbat chez les Juifs : & l'on ſait auſſi ſous quelles peines Dieu en avoit commandé la ſanctification. *Omnis qui fecerit opus in hac die, morietur.* Il avoit abandonné aux Juifs les ſix autres jours pour leurs propres ouvrages, mais il s'étoit réſervé le ſeptiéme. *Sex diebus operaberis, & facies omnia opera tua : ſeptima autem die ſabbatum Domini tui eſt.* C'étoit pour lui un jour privilégié & favori, conſacré uniquement à ſon culte, & dont il étoit jaloux comme d'un jour qui lui appartenoit d'une maniére particuliére. *Cuſtodite ſabbatum meum.* Il ne vouloit pas que ce jour-là on ſortît dehors, mais qu'on demeurât dans la maiſon, pour y méditer plus librement ſa loi. *Maneat unuſquiſque apud ſemetipſum ; nullus egrediatur de loco ſuo die ſeptimo.* [a] Enfin on eſt étonné de voir combien de fois, &

Exod. 31. 15.

Exod. 20. 9. 10.

Exod. 31. 14.

Exod. 16. 29.

a Videte ut ſabbatum meum cuſtodiatis... ut ſciatis quia ego Dominus... Cuſtodite ſabbatum meum: ſanctum eſt enim vobis. Qui polluerit illud, morte morietur... Sex diebus facietis opus : in die ſeptimo ſabbatum eſt, requies ſancta Domino. Omnis qui fecerit opus in hac die, morietur. Cuſtodiant filii Iſrael ſabbatum, & celebrent illud in generationibus ſuis : pactum eſt ſempiternum inter me & filios Iſrael. *Exod.* 31. 13. 17.

avec quelles menaces, Dieu, dans un petit nombre de versets, répéte & inculque ce précepte, & avec quelle force il en recommande l'observation.

On comprend assez que Dieu n'exige pas moins de nous la sanctification des dimanches & des fêtes ; & l'on voit par conséquent de quelle importance il est d'y accoutumer de bonne heure les jeunes gens : d'autant plus que ce précepte est presque généralement violé dans toutes les conditions, & sur tout parmi les personnes de qualité. Ainsi c'est une régle bien sage, établie dans plusieurs Colléges, de ne point laisser sortir les pensionnaires les dimanches & les fêtes, mais d'emploier la plus grande partie de ces jours à les instruire de la religion. Les parens ne doivent point savoir mauvais gré à un Principal qui sera exact & inflexible sur ce point : du moins ils ne pourront le soupçonner d'être attentif à ses propres intérêts.

J'ai reconnu par mon expérience combien la maxime de M. de Fénelon, d'apprendre la religion aux jeunes gens par des faits historiques, étoit utile & en même tems agréable pour cet âge. La plupart des instructions que je faisois au Collége, rouloient sur l'ancien Testament. Toutes les grandes vérités, soit pour le dogme, soit pour la morale, s'y trouvent : & proposées de la sorte, elles font sur l'esprit des jeunes gens une impression d'autant plus forte & plus durable, qu'elles se trouvent jointes à des faits historiques, dont le souvenir ne s'efface pas si aisément.

A ces instructions, que je faisois réguliérement après la Messe & après Vêpres, j'en joignois une autre, qui étoit encore plus utile. Quand la récréation étoit finie, & ces jours-là elle doit être assez longue, car les enfans ont besoin de repos & de délassement, tout le monde se retiroit à sa chambre. Alors les plus grands emploioient une heure à lire dans leur particulier trois ou quatre chapitres historiques de l'ancien Testament, dont ils venoient ensuite me rendre compte vers le soir dans la chapelle. Je demandois aux écoliers, sans garder d'ordre, ce qu'ils avoient observé dans leur lecture. J'étois souvent étonné

de leurs réflexions ſenſées & judicieuſes, dont je faiſois d'autant plus de cas, qu'elles venoient de leur propre fond, & qu'elles ne leur étoient point ſuggérées. Il eſt aiſé de comprendre combien cette ſorte d'exercice peut être utile aux jeunes gens, non ſeulement pour les inſtruire de la religion, mais encore pour leur former l'eſprit & le jugement.

Outre ces inſtructions, il doit y avoir un jour particulier dans la ſemaine, où l'on explique le catéchiſme, & cela ſe pratique ordinairement dans tous les Colléges. J'ai parlé ailleurs, en traitant de l'éloquence de la chaire, de la maniére de faire les catéchiſmes, qui doit être différente ſelon la différence des âges. J'ajoute ſeulement ici une choſe, que j'ai vû pratiquer avec beaucoup de ſuccès. Ces ſortes d'inſtructions qui ſe font aux écoliers plus avançés en âge, comme ſont les Rhétoriciens & les Philoſophes, doivent être plus fortes & plus relevées, & roulent ordinairement ſur un plan ſuivi de religion. On oblige dans quelques Colléges les écoliers à mettre par écrit ce qu'ils ont entendu, & à faire un précis du catéchiſme qu'on leur a expliqué : & pluſieurs le font avec une juſteſſe, une préciſion, une exactitude, qui ſurprennent les maîtres. La même choſe ſe pratique dans pluſieurs Paroiſſes de Paris ; & j'ai vû de jeunes filles y réuſſir parfaitement.

Tome I.

Il ne me reſte qu'un mot à dire ſur les inſtructions qui regardent les domeſtiques. C'eſt un des devoirs eſſentiels du Principal. Il leur doit cette récompenſe des ſervices qu'ils rendent au Collége, & il doit cet exemple aux jeunes gens, pour leur apprendre ce qu'un jour Dieu exigera d'eux. Les gens riches & de qualité ignorent pour la plupart juſqu'où vont leurs obligations ſur ce point. Ils oublient que leurs domeſtiques ont un autre maître qu'eux, qu'ils doivent ſervir, & par conſéquent le connoitre : que par cette raiſon ils ſont indiſpenſablement chargés de les faire inſtruire ſur la religion, de veiller ſur leur conduite, de leur laiſſer le tems & de leur procurer les moiens de remplir les devoirs du chriſtianiſme : qu'ils leur doivent ces ſecours ſpirituels encore plus que

la nourriture & le vêtement : qu'ils répondront à Dieu du salut de ceux qui les servent, comme du leur propre ; & que les domestiques font partie de ceux dont saint Paul recommande le soin en des termes qui doivent faire trembler tous les maîtres chrétiens. *Si quelqu'un*, dit-il, *n'a pas soin des siens, & particuliérement de ceux de sa maison, il renonce à la foi, & est pire qu'un infidéle.* Il est donc d'une absolue nécessité d'instruire les jeunes gens de ce devoir, & de leur en donner l'exemple par le soin exact qu'on prendra de faire instruire les domestiques.

1. Tim. 5. 8.

Il seroit à propos de donner de tems en tems aux domestiques quelques livres propres à leur apprendre la religion, & à nourrir leur piété : un nouveau Testament, l'Imitation de Jesus-Christ, des Heures, le livre des histoires choisies, & d'autres livres pareils. Cette dépense n'est pas grande, & elle peut attirer beaucoup de bénédictions sur un Collége. Le Principal, les maîtres, les parens, peuvent y contribuer chacun de leur côté : & il ne seroit pas indifférent ni difficile d'accoutumer les jeunes gens à prendre quelque chose sur leurs menus plaisirs pour fournir à ces pieuses libéralités.

§. II. *De l'usage des Sacremens.*

COMME les Sacremens sont le canal ordinaire par lequel Dieu nous communique les secours dont nous avons besoin pour vivre & mourir en chrétiens, il est bien important d'inspirer aux jeunes gens pour ces sources sacrées de graces & de salut un profond respect, qui les suive dans tout le reste de leur vie, & qui leur apprenne de bonne heure à en faire un saint & salutaire usage.

1. *Du Batême.*

ON REÇOIT maintenant le batême dans un âge qui ne permet pas de faire attention ni aux augustes cérémonies qui s'y observent, ni aux engagemens que l'on y prend. Il est donc nécessaire d'en rappeller le souvenir dans un tems où l'on est en état d'en profiter. On ne doit

jamais manquer à faire renouveller aux enfans les vœux de leur batême, soit à l'anniversaire du jour où ils l'ont reçu, soit aux veilles de Pâque & de la Pentecôte, qui étoient autrefois les seuls jours où l'on administroit ce sacrement d'une maniere publique & solennelle, coutume dont on voit encore des traces précieuses dans la procession qui se fait ces jours-là aux fonts baptismaux.

Pour tirer un plus grand fruit de cette pieuse pratique, il est bon de faire assister les jeunes gens au batême de quelque enfant, afin qu'ils en voient de leurs propres yeux toutes les cérémonies, dont après cela on leur expliquera la signification. » C'est, dit M. de Fénelon, ce » qui en fera mieux sentir l'esprit & la fin. Par là vous » ferez entendre combien il est grand d'être chrétien : » combien il est honteux & funeste de l'être comme on » l'est dans le monde. Rappellez souvent les exorcismes » & les promesses du batême, pour montrer que les exem- » ples & les maximes du monde, bien loin d'avoir quel- » que autorité sur nous, doivent nous rendre suspect tout » ce qui vient d'une source si odieuse, & si empoisonnée. » Ne craignez pas même de représenter, comme saint » Paul, le démon régnant dans le monde, & agitant les » cœurs des hommes par toutes les passions violentes qui » leur font chercher les richesses, la gloire, & les plai- » sirs. C'est cette pompe, direz-vous, qui est encore plus » celle du démon que du monde : c'est ce spectacle de » vanité auquel un chrétien ne doit ouvrir ni son cœur, » ni ses yeux. Le premier pas qu'on fait par le batême » dans le christianisme, est un renoncement à toute la » pompe mondaine. Rappeller le monde malgré des pro- » messes si solennelles faites à Dieu, c'est tomber dans » une espéce d'apostasie, comme un Religieux, qui, mal- » gré ses vœux, quitteroit son cloitre & son habit de pé- » nitence pour rentrer dans le siécle. «

2. *De la Pénitence.*

C'EST ICI, après le batême, le premier des Sacremens qu'on fait recevoir aux enfans ; & il demande beaucoup

de soin & de préparation. Il ne faut les y admettre que quand ils commencent à être raisonnables, & qu'ils témoignent vouloir se corriger de leurs petits défauts.

Le soin du Principal est de leur procurer des Confesseurs, dont la prudence, la capacité, & le zêle lui soient connus : après quoi il peut laisser aux enfans le choix de celui qui leur plaira davantage. Si dans la suite ils demandent à en changer, quoique peutêtre ils le fassent sans de trop bonnes raisons, il faut, après leur avoir donné les avis nécessaires, le leur permettre : car sur cet article on ne doit point les gêner, mais leur laisser une pleine & entiére liberté.

Il faut leur bien faire sentir l'extrême importance qu'il y a pour eux de faire de bonnes confessions, qui soient sincéres & sans déguisement : pour cela les avertir qu'ils doivent dire les fautes qui les humilient le plus, & les circonstances qui les rendent plus grandes. Il est bon de leur représenter souvent l'horrible état où se trouve une ame à l'heure de la mort, lorsqu'elle se voit séparée de Dieu, & dans une confusion éternelle, pour en avoir voulu éviter une petite & passagére qui ne dure qu'un moment : que la honte, attachée à l'aveu de ses fautes, peut en devenir le reméde & l'expiation ; qu'elle est couverte par la charité du Confesseur, & par le secret inviolable auquel il est obligé ; & qu'elle nous épargne une autre honte, qui seule, à proprement parler, mérite ce nom, lorsque nos crimes, s'ils n'ont point été expiés par une humble & sincére pénitence, nous seront reprochés par la bouche de la Vérité même à la face de tout l'univers.

Mais sur quoi il faut le plus insister, comme le remarque M. de Fénelon, c'est sur le malheur qu'il y auroit » de faire un cercle continuel & scandaleux du péché à » la pénitence, & de la pénitence au péché.

» Il n'est donc question de se confesser, que pour se » convertir & se corriger : autrement, les paroles de l'ab- » solution, quelque puissantes qu'elles soient par l'institu- » tion de Jesus-Christ, ne seroient par notre indisposition » que des paroles, mais des paroles funestes, qui seroient » notre condannation devant Dieu. Une confession, sans

» changement intérieur, bien loin de décharger une con-
» ſcience du fardeau de ſes péchés, ne fait qu'ajouter aux
» autres péchés celui d'un monſtrueux ſacrilége.

Ce doit être une régle inviolable parmi les écoliers de ne parler jamais entre eux de ce que le Confeſſeur leur a dit, des avis qu'il leur a donnés, de la pénitence qu'il leur a impoſée, ni s'il leur a accordé ou différé l'abſolution. Il faut leur impoſer ſur tout cela un rigoureux ſilence, & les accoutumer par là à reſpecter, comme ils le doivent, la ſainteté & le ſecret inviolable du ſacrement de Pénitence.

On ne peut pas fixer préciſément le tems où les jeunes gens doivent s'en approcher. Cela dépend du beſoin des pénitens, & de la prudence des Confeſſeurs. La régle de ſe confeſſer tous les mois eſt aſſez généralement obſervée dans tous les Colléges, & elle paroit fort raiſonnable.

3. *De la Confirmation.*

La vertu propre de ce Sacrement eſt de communiquer à ceux qui le reçoivent dignement la force néceſſaire pour ſurmonter les tentations, & pour réſiſter aux ennemis de notre ſalut : & c'eſt ce que les cérémonies mêmes qu'on emploie dans ce Sacrement nous enſeignent. Faites bien comprendre aux jeunes gens, dit M. de Fénelon,
» combien nous devons fouler aux piés les mépris mal
» fondés, les railleries impies, & les violences même du
» monde, puiſque la Confirmation nous rend ſoldats de
» Jeſus-Chriſt pour combattre cet ennemi. L'Evêque,
» direz-vous, vous a frapés * pour vous endurcir contre
» les coups les plus violens de la perſécution. Il a fait ſur
» vous une onction ſacrée, afin de repréſenter les anciens
» qui s'oignoient d'huile pour rendre leurs membres plus
» ſouples & plus vigoureux quand ils alloient au combat.
» Enfin il a fait ſur vous le ſigne de la croix, pour vous
» montrer que vous devez être crucifié avec Jeſus-Chriſt.
» Nous ne ſommes plus, continuerez-vous, dans le tems
» des perſécutions, où l'on faiſoit mourir ceux qui ne

* *Il parle du petit ſoufflet que l'Evêque donne à ceux qu'il confirme.*

» vouloient pas renoncer à l'Evangile : mais le monde ;
» qui ne peut cesser d'être monde, c'est à dire, corrom-
» pu, fait toujours une persécution indirecte à la piété. Il
» lui tend des piéges, pour la faire tomber : il la décrie,
» il s'en moque, & il en rend la pratique si difficile dans
» la plupart des conditions, qu'au milieu même des na-
» tions chrétiennes, & où l'autorité souveraine appuie le
» christianisme, on est en danger de rougir du nom de
» Jesus-Christ, & de l'imitation de sa vie. «

On ne peut trop inculquer cette importante vérité aux jeunes gens, dont la plus grande & la plus ordinaire tentation dans le Collége est de craindre les discours & les railleries de leurs compagnons : ce qui montre en même tems la nécessité indispensable de leur faire recevoir ce Sacrement. Il peut servir comme de préparation à l'Eucharistie, & par conséquent la précéder de quelque tems.

Il seroit bon que les Principaux eussent un regître pour marquer ceux qui ont reçu la Confirmation dans leur Collége, afin qu'on pût y avoir recours dans le besoin, lorsque les écoliers dans un âge plus avancé doutent s'ils ont été confirmés. Ce cas est quelquefois arrivé.

4. *De l'Eucharistie.*

ON DOIT regarder la premiére communion des enfans comme l'action de leur vie la plus importante, & qui souvent décide de leur salut : & l'on ne peut par conséquent y apporter trop de préparation. Il faut les y disposer de loin, leur en parler de très bonne heure, la leur représenter comme le plus grand bonheur qui puisse leur arriver sur la terre, tâcher d'en exciter en eux un vif desir, & sur tout leur bien faire sentir quelle pureté de mœurs demande une action si sainte.

Il est difficile de fixer le tems de la premiére communion, parce qu'il ne doit pas être réglé sur le nombre des années, mais sur le caractére d'esprit des enfans, & encore plus sur l'état de leur conscience. Il n'y a rien de plus embarrassant ni de plus inquiettant pour un Principal dans la conduite d'un Collége, que ce qui regarde la matiére

matiére dont je parle ici : parce que les dangers sont extrêmes de part & d'autre, soit pour trop avancer, soit pour trop reculer la premiére communion. C'est ici sur tout qu'il a besoin de demander à Dieu & pour lui-même, & pour les Confesseurs, la prudence & la lumiére qui leur sont nécessaires pour une décision si importante.

Le sentiment de M. de Cambrai sur cet article me paroit fort sage, & sans vouloir prescrire de régle à personne, je croi pouvoir ici le proposer. » La premiére communion, dit-il, me semble devoir être faite dans le tems » où l'enfant, parvenu à l'usage de raison, paroitra plus » docile, & plus exemt de tout défaut considérable. C'est » parmi ces prémices de foi & d'amour de Dieu, que Jésus-Christ se fera mieux sentir & goûter à lui par les » graces de la communion. « Quand donc on trouve réunies dans des enfans les qualités dont il est parlé ici, un fond de docilité, une exemtion de tout défaut considérable, & par conséquent une grande pureté de mœurs, des prémices, c'est-à-dire des commencemens quoique foibles encore & imparfaits, de foi & d'amour de Dieu; on a lieu d'espérer que Dieu benira une premiére communion faite en cet état, & qu'elle servira à faire croitre & à fortifier de plus en plus de si heureuses dispositions.

Quand au contraire on observe dans les enfans des dispositions tout opposées, une indocilité marquée qui souffre avec peine les avis & les remontrances, des habitudes vicieuses ausquelles des rechutes fréquentes prouvent qu'ils sont fort attachés, nul sentiment de foi, nul indice d'amour de Dieu : pour lors n'est-il pas évident qu'un Confesseur prudent & éclairé doit prendre du tems, pour s'assurer par de sages délais d'un changement sincére & d'une conversion véritable ?

C'est dans ces occasions que les maîtres & les parens, s'ils sont véritablement chrétiens, doivent laisser aux Confesseurs une pleine & entiére liberté, & ne point géner la conscience de leurs enfans par des interrogations, des plaintes, des reproches, qui peuvent avoir de très funestes suites, & qui souvent donnent lieu à l'hypocrisie & à des sacriléges. Ils peuvent & ils doivent les exhorter

avec douceur & sagesse à se disposer dignement à une action si sainte, mais se reposer du reste sur la lumière & la prudence du Confesseur, qui connoit l'intérieur de l'enfant, & n'en peut rendre compte à personne.

J'en dis autant des autres communions pendant le cours de l'année. On doit inspirer aux jeunes gens un grand desir de communier souvent ; leur faire entendre que le corps de Jesus-Christ devroit être notre pain quotidien ; que les premiers chrétiens approchoient très fréquemment de l'Eucharistie, & y puisoient cette force & ce courage qui leur étoient alors si nécessaires, & qui ne le sont pas moins pour nous ; & que la grande, ou plutôt l'unique douleur d'un chrétien doit être de se voir privé de la communion par sa faute ; *Unus sit nobis dolor hac esca privari.* S. Chryſ.

Il faut en même tems leur bien marquer les dispositions nécessaires pour approcher dignement de l'Eucharistie ; & sur tout leur bien faire sentir quel horrible crime c'est que de recevoir dans une conscience souillée par quelque péché mortel l'Auteur même de la sainteté, de trahir encore Jesus-Christ par un baiser comme le perfide Judas, de le crucifier de nouveau en soi, de fouler aux piés le fils de Dieu, de tenir pour une chose vile & profane le sang de l'alliance par lequel il nous a sanctifiés, & de faire outrage à l'esprit de la grace. Il n'y a rien qu'on ne doive emploier pour inspirer aux jeunes gens toute l'horreur possible pour une communion indigne ; & je trouve qu'ils sont bien heureux, quand ils remportent du Collége un sincére & solide respect pour les Sacremens.

Le grand danger des Communautés & des Colléges, c'est la crainte des jugemens humains quand on ne communie point avec les autres dans certains jours de fêtes. Un écolier, prêt de sortir du Collége, me vint voir la veille de Pâques au matin, & dans la conversation il me dit, sans que je lui eusse fait aucune question sur ce sujet, qu'il auroit le bonheur de communier le lendemain. Je l'en félicitai, & lui marquai ma joie, ajoutant que j'étois persuadé que nul motif humain ne l'y portoit. Il me

fit sentir qu'il n'en étoit pas tout-à-fait exemt. Sur cette premiére ouverture, je louai extrêmement sa sincérité, & la confiance qu'il marquoit à un maître à qui il n'étoit point obligé de se découvrir, ce qui ne pouvoit venir que d'un fond de religion dont je faisois grand cas. L'amitié que je lui témoignois aiant achevé de lui ouvrir le cœur, il m'avoua nettement que la seule crainte des discours & des jugemens humains le déterminoit à la communion du lendemain, ne pouvant soutenir de s'en voir privé un jour de Pâques, pendant que plusieurs de ses compagnons, moins âgés & moins avancés que lui, en approcheroient. Je lui promis de lui épargner cette confusion. Il me remercia les larmes aux yeux, & me dit que je lui épargnerois un sacrilége. Je ne manquai pas en effet, dans l'instruction de l'après midi, de prier les maîtres & les écoliers de vouloir bien ne pas communier tous ensemble à la grande messe, mais de se partager, comme il leur plairoit, aux basses messes qui se diroient dans les chapelles, où personne n'observoit ce qui s'y passoit. Et cette pratique devint pour moi une régle dans la suite.

5. *Des pratiques de dévotion.*

Il y a certaines pratiques de dévotion courtes & faciles, qui ne sont point à charge aux jeunes gens, mais qui les avertissent de plusieurs devoirs qu'on néglige pour l'ordinaire, & qui les accoutument à faire entrer la piété dans la plupart de leurs actions.

La dévotion à Jesus-Christ doit l'emporter infiniment sur toutes les autres; & l'on ne peut inculquer aux jeunes gens trop fortement ni trop fréquemment ces paroles de l'Evangile: *La vie éternelle consiste à vous connoitre vous qui êtes le seul Dieu véritable, & Jesus-Christ que vous avez envoié.* Elles nous apprennent que la vraie piété est fondée sur la connoissance de Dieu, & sur celle de Jesus-Christ, c'est-à-dire de ses mystéres, de ses maximes, & de ses exemples. Ce que les Evangélistes raportent de sa divine enfance doit leur être parfaitement connu & fa- *Joan. 17. 3.*

Luc. 2. 41.52. milier, sur tout ce qu'il fit à l'âge de douze ans dans le Temple : circonstance précieuse, que Jesus-Christ a voulu qui fût conservée dans l'Evangile, afin que les jeunes gens y trouvassent un parfait modéle de toutes les vertus qui conviennent à leur âge. Il faut souvent le leur représenter plein de tendresse pour les enfans, leur imposant les mains, & les benissant avec bonté, leur donnant un libre accès auprès de lui, déclarant que le Roiaume des Cieux leur appartient, & voulant bien regarder comme fait pour lui tout ce qu'on fera pour eux.

Matt. 19 & 14.

Luc. 9. 48.

Il faut aussi recommander beaucoup aux enfans la dévotion à la sainte Vierge, les exhorter à la prendre pour leur mere & leur protectrice dans tous leurs besoins, de solenniser avec une piété particuliére toutes ses fêtes, & de la prier instamment d'obtenir pour eux deux grandes vertus, qui ont fait son caractére propre, & qui sont si nécessaires aux jeunes gens, la pureté & l'humilité.

On doit aussi leur recommander la dévotion aux saints Anges, & particuliérement à leur Ange Gardien, qui leur est donné pour veiller continuellement sur eux, & sur tous leurs besoins tant corporels que spirituels; & au Saint dont ils portent le nom, & qu'ils doivent regarder comme leur patron particulier. De petites Litanies où l'on fait entrer tous ces noms, n'allongent pas de beaucoup la priére. Quand on célébre dans le cours de la semaine la fête de quelque Saint plus considérable, on en insére le nom dans la Litanie du soir précédent : & il est à souhaiter que le Principal, dans l'instruction du Dimanche, annonce ces fêtes, & en dise un mot.

Dès que les enfans se réveillent, il est bon qu'ils s'accoutument à faire le signe de la croix; & comme si Dieu dans ce moment leur disoit : *Mon fils, donnez-moi votre cœur*, qu'ils lui répondent : Je m'offre à vous, ô mon Dieu, de toute l'étendue de mon cœur : *corde magno, & animo volenti.*

Præbe, fili mi, cor tuum mihi. Prov. 23. 26.

2. Maccab. 1. 3.

Chaque étude doit commencer par une courte priére. Quand les enfans parlent en public, & font quelque exercice, le signe de la croix doit en être le signal & le commencement. J'en dis autant pour les maîtres. On sait que

les premiers chrétiens emploioient ce signe salutaire en toute occasion.

Les priéres avant & après le repas sont réguliérement observées dans tous les Colléges. Quoi de plus juste & de plus raisonnable en effet, que de rendre cet hommage public à la bonté & à la libéralité de Dieu, de qui l'on tient tout, & que l'on doit par conséquent remercier de tout. Maintenant, à la honte de notre siécle, cette sainte coutume, consacrée par l'usage de tous les tems, même chez les payens, s'abolit de plus en plus chaque jour parmi nous, sur tout chez les riches & chez les grands, où il n'en reste presque plus aucune trace, & où il semble qu'on rougiroit de paroitre chrétiens. Il faut prémunir les enfans contre cet abus, en les accoutumant, même au déjeuner & au goûter, à faire le signe de la croix sur la nourriture qu'ils doivent prendre. On prend occasion de les instruire sur ce sujet, en leur expliquant ce qui est dit de Jesus-Christ, que *s'étant mis à table* avec les deux disciples qui alloient à Emmaüs, *il prit le pain*, LE BENIT, *& l'aiant rompu le leur donna.*

Je n'ai pas besoin d'avertir de l'obligation indispensable où nous sommes de prier tous les jours pour la personne sacrée du Roi: le Statut de l'Université y est formel, & il s'observe par tout exactement.

Il faut aussi se souvenir des besoins, tant publics de la Religion & de l'Etat, que particuliers par raport aux parens & aux amis.

On ne doit pas oublier aux Quatre-Tems d'avertir les jeunes gens de se joindre aux priéres communes de l'Eglise, & de demander avec elle à Dieu qu'il lui plaise de nous accorder le repentir & le pardon de nos péchés, de répandre sa benédiction sur les fruits de la terre, & de donner à son Eglise de bons pasteurs & de bons ministres: qui sont les trois motifs pour lesquels ces priéres ont été établies. Chacun des trois jours après la messe on pourroit s'acquitter de ce devoir. [a] *Ut remissionem peccatorum nostrorum nobis dones: Ut fructus terræ dare &*

[a] *Nous vous prions, de nous accorder le pardon de nos péchés: De nous donner & de nous conserver les fruits de la terre: De revêtir vos*

conservare digneris : Ut sacerdotes tui induantur justitiam. A chaque article les écoliers répondront, *Te rogamus, audi nos.* Le samedi, jour de l'ordination, on peut ajouter cette priére, composée des paroles de l'Ecriture : [a] *Domine* Joan. 10. Matt. 9. Act. 1. *Jesu, ostium ovium, per quem si quis introierit salvabitur ; bone Pastor, qui animam tuam posuisti pro ovibus tuis : miserere populorum, qui sunt afflicti & jacentes sicut oves non habentes pastorem. Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogamus ergo te dominum messis, ut mittas operarios in messem tuam. Tu, qui corda nosti omnium, ostende quos elegeris. Amen.*

Lorsque quelqu'un des parens, ou des amis, quelque Evêque ou quelque Magistrat, est dangereusement malade, on peut dire tous les jours à la fin du repas : [b] *Domine, ecce quem amas infirmatur.* Joan. 11. 3. Quand il est sorti du danger, on en remercie Dieu : [c] *Agimus tibi gratias, Domine, pro famulo tuo, cujus infirmitas non fuit ad mortem, sed pro gloria tua.* v. 4. S'il meurt, on prie Dieu pour lui après sa mort.

Quand la sonnette avertit qu'on porte le Corps de Notre-Seigneur Jesus-Christ à quelque malade, on se met à genoux, & l'on fait les trois priéres suivantes : dont la premiére est un Acte de foi pour adorer Jesus Christ, la seconde regarde le malade, & par la troisiéme on demande pour soi-même la grace de recevoir un jour Jesus-Christ en viatique. [d] *Tu es Christus filius Dei vivi... Domine,* Matt. 16. 16.

Ministres de justice & de sainteté.

a *Seigneur Jesus, qui êtes la porte des brebis, & par qui il faut entrer pour être sauvé ; bon Pasteur, qui avez donné votre vie pour vos brebis, ayez pitié des peuples qui sont languissans & dispersés comme des brebis qui n'ont point de pasteur. La moisson est grande, Seigneur ; mais il y a peu d'ouvriers : nous vous prions donc, vous qui êtes le maître de la moisson, d'y envoier des ouvriers. Vous qui connoissez les cœurs de tous les hommes, montrez qui sont ceux que vous avez choisis. Nous vous en prions, ô Dieu qui vivez & régnez éternellement.* Amen.

b *Seigneur, celui que vous aimez est malade.*

c *Nous vous remercions pour votre serviteur, dont la maladie n'a point été à la mort, mais seulement pour votre gloire.*

d *Vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant... Seigneur, celui que vous aimez, est malade.... Seigneur donnez-nous toujours ce pain, sur tout à l'heure de la mort.*

ecce quem amas infirmatur... Domine, semper da nobis panem hunc, præsertim in hora mortis. Joan. 6. 34.

Chaque écolier peut avertir du jour de sa naissance & de son batême; & l'on prie les autres de s'en souvenir le lendemain à la Messe, & d'en rendre graces pour lui & avec lui.

Ces petites pratiques, fort faciles par elles-mêmes, & qui ont lieu en différentes occasions selon les différens besoins, ne tendent, comme on le voit aisément, qu'à inspirer aux jeunes gens du goût pour la piété, & à les accoutumer de bonne heure à s'acquitter de certains devoirs de religion qui sont ordinairement ignorés ou négligés.

CHAPITRE SECOND.

Du devoir des Régens.

APRÈS tout ce que j'ai dit jusqu'ici dans cet ouvrage sur la manière d'enseigner, ce qui regarde principalement les Régens, il me reste peu de choses à ajouter sur cette matiére. Je le réduirai à quatre ou cinq articles: la discipline des Classes, les exercices qui s'y font pour faire paroitre les écoliers, les compositions & les actions publiques, les études que doivent faire les maîtres, l'application de tout ce qui a été dit à la conduite & à l'intérieur des Classes.

ARTICLE PREMIER.

De la discipline des Classes.

ELLE consiste à contenir les écoliers dans l'ordre, à se faire écouter avec silence, & à se faire obéir au premier signal: en quoi sur tout paroit l'autorité du maître, qualité rare, mais absolument nécessaire pour faire observer une exacte discipline. J'en ai parlé ailleurs.

J'ai déja remarqué aussi que l'émulation est le grand

avantage des Classes. On ne peut être trop attentif à l'exciter & à l'entretenir parmi les écoliers. Il y a mille moiens différens d'y réussir, qui dépendent de l'industrie & de l'activité d'un maître zélé pour l'avancement de ses disciples. Le grand art & la grande habileté, est de savoir inspirer aux médiocres même de l'ardeur pour le travail.

Mais la partie la plus essentielle de la discipline des Classes, est pour ce qui regarde les mœurs & la religion. Ce n'est pas que je croie que les Régens en doivent parler ni longuement, ni fréquemment : ce seroit le moien de rebuter les jeunes gens. Mais cet objet est le principal motif qui domine dans leur esprit. Ils ne le perdent jamais de vûe, quoiqu'ils n'y paroissent pas toujours attentifs. Ils ménagent avec adresse toutes les occasions qui se présentent de faire quelques remarques, ou d'établir quelques principes, qui y aient du raport. Ce n'est quelquefois qu'un mot, dit ce semble au hazard : mais ce mot a souvent de grandes suites. [a] C'est ainsi qu'une comparaison tirée des spectacles par saint Augustin pendant qu'il expliquoit en Rhétorique un endroit de quelque Auteur, servit à ouvrir les yeux à saint Alipe, qui étoit pour lors son disciple, & aimoit ces spectacles jusqu'à la fureur.

Confess. lib. 6. cap. 7.

Outre ces instructions publiques & communes, le Régent peut encore beaucoup servir aux écoliers par l'attention qu'il a sur leur conduite, par les entretiens particuliers qu'il a quelquefois avec eux, par les avis qu'il leur donne & les remontrances qu'il leur fait, par le soin qu'il prend de les placer en Classe auprès de compagnons qui ne leur soient point dangereux, & par mille autres industries pareilles.

Un des moiens les plus sûrs de leur être utile, c'est d'entretenir commerce avec les parens : de s'informer par eux de leur caractére & de leur conduite : à la premiére absence d'un écolier, de leur en donner aussitôt avis, pour

a Et fortè lectio in manibus erat, quam dum exponerem, opportunè mihi videbatur adhibenda similitudo Circensium, quo illud, quod insinuabam, & jucundius & planiùs fieret, cum irrisione mordaci eorum, quos illa captivasset insania.

en

en prévenir les suites, dont, sans cela, on se rend responsable. Cette pratique est sur tout nécessaire en philosophie, où les écoliers se donnent plus de liberté. Je sai que la plupart des parens songent peu à voir les Professeurs, & j'aurai lieu dans la suite de parler de cet abus : mais leur nonchalance ne doit point empêcher ni diminuer le zêle de ceux-ci.

Je ferois tort à la probité & à la religion des Professeurs, si je m'arrêtois ici à prouver que le soin des mœurs fait une partie essentielle de leur devoir. Penser autrement, ce seroit se deshonorer soi-même, & se dégrader au dessous des maîtres payens.

ARTICLE SECOND.

Faire paroitre les écoliers en public.

Il y a plusieurs maniéres de former les jeunes gens à la parole, & de les faire paroitre en public, dont chacune peut avoir son utilité. Je n'en raporterai ici que deux, qui sont plus en usage dans l'Université : à quoi j'ajouterai quelques avis & quelques régles sur ce qui regarde la prononciation.

§. I. *Des Exercices.*

On appelle ainsi les actions publiques dans lesquelles les écoliers rendent compte des Auteurs qu'ils ont vûs en Classe, ou en particulier, & de tout ce qui a fait la matiére de leurs études. Il faut que cette sorte d'exercice ait paru avoir beaucoup d'utilité, & ait été tout-à-fait au goût du Public, puisqu'en fort peu de tems, sans aucune ordonnance de la part de l'Université, elle a été adoptée par tous les Colléges, qu'elle a passé dans les maisons particuliéres, & qu'elle a pénétré dans toutes les provinces.

En effet, c'est la maniére la plus simple, la plus naturelle, & en même tems la plus avantageuse de produire les jeunes gens en public, que de leur faire ainsi rendre

compte des Auteurs qu'on leur a expliqués. Par là on les tient en haleine pendant toute une année, & on les oblige d'apporter beaucoup plus d'attention à leurs études, en leur montrant de loin le Public comme devant être le témoin & le juge du progrès qu'ils y auront fait. On leur donne aussi par là une honnête hardiesse, en les accoutumant de bonne heure à paroitre en public, à parler devant le monde, à ne point fuir la lumiére; & en les guérissant d'une timidité naturelle & pardonnable à cet âge, mais qui feroit un obstacle à une partie du bien qu'ils pourroient faire dans la suite, & qui souvent devient invincible, quand on ne s'est point appliqué dans ces premiéres années à la surmonter.

Quelques personnes croioient qu'on devroit faire parler latin dans ces exercices. J'ai été moi-même quelque tems dans cette pensée & dans cette pratique: mais l'expérience m'a fait connoitre qu'elle étoit moins utile aux jeunes gens. Le principal but qu'on se propose, c'est de les préparer aux emplois qu'ils doivent un jour exercer, instruire, plaider, faire le raport d'une affaire, dire son avis dans une Compagnie. Or tout cela se fait en françois, & à peu de chose près de la maniére dont on parle dans les exercices. D'ailleurs croit-on qu'il soit facile, ni même possible à un jeune homme de s'expliquer élégamment en latin? Quelle gêne, quelle contrainte pour un écolier! N'est-ce pas lui ôter la moitié de son esprit, & le mettre hors d'état de produire au dehors ses pensées, en quoi consiste sur tout l'avantage & l'agrément de ces exercices? Enfin nous est-il permis de négliger absolument le soin de notre langue, dont nous devons faire usage tous les jours, & de donner toute notre application à des langues mortes & étrangéres? Le sentiment du Public sur ce point n'a pas été douteux.

Il s'agit maintenant de savoir de quelle maniére on doit faire ces exercices. Le moien sûr d'y réussir, comme en toute autre chose, c'est d'y méler l'agréable à l'utile.

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

L'utile doit marcher avant tout: c'est-à-dire qu'un jeu-

ne homme doit avoir étudié avec soin l'Auteur sur lequel il entreprend de répondre, rendre compte des difficultés qui s'y trouvent, éclaircir les endroits obscurs, faire sentir la force & l'énergie des expressions & des pensées, & tâcher de rendre dans la traduction qu'il en fera de vive voix le sens & les beautés de l'original.

S'il s'agit de grec, sur tout dans les commencemens, il faut que le Répondant soit en état de rendre raison de chaque mot, où il est, en quel cas & pour quoi, en quel tems, en quel meuf, quelle est sa signification & sa racine; & qu'il puisse sur le champ former tous les tems d'un verbe conformément aux régles de sa grammaire. J'en dis autant à proportion d'un Auteur latin par raport aux commençans. Ils doivent aussi avoir quelque teinture des histoires qui y sont raportées, & de la situation des villes & des fleuves dont il y est parlé, aussi bien que des fables, s'il s'y en rencontre. Dans les Classes plus avancées, ces connoissances doivent avoir plus d'étendue.

Voila ce que j'appelle le fond des exercices, ce qui en fait la base, ce qu'il faut toujours supposer; qui est de bien posséder les Auteurs & les matiéres sur quoi l'on répond. Mais il ne faut pas s'en tenir là, & l'habileté d'un maître, par raport à ces exercices, est d'y savoir jetter de l'agrément, & d'éviter une triste sécheresse qui les fait languir, & les rend ennuieux à l'auditeur.

Deux choses, ce me semble, peuvent sur-tout contribuer à faire goûter ces exercices. La premiére est que le Répondant s'applique particuliérement à faire sentir & remarquer les beautés de l'Auteur qu'il explique: c'est sur quoi je me suis fort étendu dans le premier volume de cet ouvrage. La seconde, qu'il fasse des réflexions judicieuses sur les faits & les histoires, aussi bien que sur les maximes qui se rencontrent dans les livres dont il rend compte: & c'est sur quoi j'ai essaié de donner quelques modéles dans ce second volume. J'ai toujours observé que ces deux choses plaisent extrêmement à l'auditeur, parce qu'elles marquent du côté du jeune homme du goût & du jugement: & c'est de quoi l'on fait le plus de cas,

& à quoi effectivement les maîtres doivent s'appliquer davantage.

Je croi donc qu'outre l'étude fonciére dont j'ai parlé, qui fait l'utile & le solide des exercices, on peut préparer quelques endroits d'une maniére particuliére ; donner sur cela aux écoliers quelques cahiers, qu'on leur fait lire plusieurs fois avec attention, & même apprendre par cœur, sur tout dans les commencemens. On sent bien que des endroits préparés ainsi avec soin par un maître habile doivent plaire beaucoup plus que ce qu'un jeune homme diroit de lui même sur le champ. Il apprend & s'accoutume par là à bien penser & à bien parler ; & il y joint des réflexions qui viennent de son propre fonds, ausquelles celui qui interroge donne lieu par les questions qu'il lui fait. Mais je ne pense pas qu'il soit à propos de charger la mémoire des jeunes gens d'un grand nombre de cahiers de cette sorte, de peur que se reposant sur le travail d'autrui ils ne fassent point d'efforts de leur côté, & ne négligent l'étude de l'Auteur même sur lequel ils doivent répondre.

Il y a une maniére d'interroger qui contribue beaucoup à faire paroitre le Répondant, & d'où l'on peut dire que dépend tout le succès d'un Exercice. Il ne s'agit pas pour lors d'instruire l'écolier, encore moins de l'embarrasser par des questions recherchées & difficiles, mais de lui donner lieu de produire au dehors ce qu'il sait. Il faut sonder son esprit & ses forces ; ne lui rien proposer qui soit au delà de sa portée, & à quoi l'on ne doive raisonnablement présumer qu'il pourra répondre ; choisir les beaux endroits d'un Auteur, sur lesquels on peut être sûr qu'il est mieux préparé que sur tous les autres, & qui par leur beauté intéressent davantage l'auditeur ; quand il fait un récit, ne l'interrompre point mal à propos, mais le lui laisser continuer de suite jusqu'à ce qu'il soit achevé ; proposer alors ses difficultés avec tant de netteté & tant d'art, que l'écolier, s'il a un peu d'esprit, y découvre la solution qu'il en doit donner ; avoir pour régle de parler peu, mais de faire parler beaucoup le Ré-

pondant ; enfin songer uniquement à le faire paroitre en s'oubliant soi-même, par où l'on ne manque jamais de plaire à l'auditoire, & de s'attirer son estime.

La matiére ordinaire des exercices doit être ce qu'on explique en Classe pendant le cours de l'année, en sorte que pour s'y bien préparer, il suffise presque de se rendre bien attentif aux leçons du Professeur. Un écolier plus laborieux, & qui a des secours particuliers, peut y ajouter quelque chose ; & en cela son zéle est fort louable, pourvû que ce travail extraordinaire ne nuise point aux devoirs essentiels de la Classe.

Je voudrois, quelque Auteur qu'on expliquât, sur tout s'il est grec, qu'on établît pour régle dans les Exercices de commencer par faire expliquer à l'ouverture du livre; & que l'écolier marquât en peu de mots de quoi il s'agit dans les endroits sur lesquels il seroit tombé. C'est le moien d'obliger le Répondant d'être également prêt sur tout, & de prouver aux Auditeurs que les Exercices se font de bonne foi.

Ce fondement une fois posé, je le répéte encore, il faut emploier tous ses soins pour répandre de l'agrément dans les exercices. On a vû souvent des auditoires assez nombreux préter une attention étonnante pendant un assez long tems, parce que les choses y étoient traitées d'une maniére fort intéressante.

Un jeune homme répond sur l'Evangile grec selon saint Luc. Après que, pour faire ses preuves, il a expliqué, comme je l'ai dit, quelques lignes de côté & d'autre à l'ouverture du livre ; il s'arréte aux histoires les plus remarquables, par exemple à celle de Lazare & du mauvais riche. Il en fait le récit, en y mélant les passages latins, & même grecs de l'Evangile, qui renferment quelque belle maxime. *Factum est ut moreretur mendicus, & portaretur ab Angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est autem* Luc. 16. 22. *dives, & sepultus est in inferno.... Crucior in hac flamma. Et* v. 24. 25. *dixit illi Abraham : Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, & Lazarus similiter mala ; nunc autem hic consolatur, tu verò cruciaris, &c.* On demande à l'écolier lequel il auroit mieux aimé être ou du Riche ou de Laza-

re : il n'hésite pas sur le choix. On lui en demande ensuite les raisons : l'endroit même qu'il explique les lui fournit. Par là on le met sur les voies, & on lui donne lieu de tirer de son propre fonds, ou du moins du livre qu'il a entre les mains, des réflexions très solides sur les principales circonstances de cette histoire. A cette occasion on lui fait raporter tout ce qui est dit dans le même Evangile sur la pauvreté & sur les richesses. Il est aisé de comprendre combien, sous le prétexte d'enseigner la langue grecque à un jeune homme, on lui peut mettre d'excellens principes dans l'esprit. On voit toujours les auditeurs sortir extrèmement contens de ces sortes d'Exercices.

Quand les écoliers répondent sur Quinte-Curce, sur Salluste, sur Tite-Live, sur quelques vies de Plutarque, combien y a-t-il de réflexions à faire sur les actions des grands hommes dont il y est parlé ? Il n'est pas étonnant que des auditeurs qui ont du sens & du goût, soient charmés d'entendre dire de si belles choses à de jeunes gens, & de leur voir faire usage de ce qu'il y a de plus beau & de plus solide dans les Auteurs anciens.

Un des Exercices qui réussissent le mieux, & qui plaisent davantage au public, est sur la Rhétorique. On fait lire à un jeune homme des endroits choisis de Cicéron & de Quintilien, où les grands principes d'éloquence sont établis ; & on les lui fait apprendre par cœur pendant le cours de l'année à la place des leçons ordinaires. On lui en fait faire l'application à des harangues de Démosthéne & de Cicéron qu'on lui a auparavant expliquées avec soin. On l'oblige de marquer la différence du stile & du caractére de ces deux grands Orateurs, qui ont toujours été regardés comme les modéles les plus parfaits de l'éloquence. Des plus habiles Avocats du Parlement qui assistérent en grand nombre à un pareil Exercice que faisoit le fils * d'un illustre Magistrat, en sortirent extraordinairement contens, & il est vrai que le Répondant parloit avec toute la grace que l'on peut desirer.

* *Le fils aîné de M. de Fleury Procureur Général.*

On vient de faire tout récemment dans un Collége l'essai d'un nouvel Exercice, qu'on a lieu d'espérer qui aura des suites avantageuses par l'heureux succès qu'il a

eu. Il regarde la langue françoise. On avoit fait lire à deux jeunes freres *, dont l'un étudioit en Cinquiéme, & l'autre en Troisiéme, des Remarques sur cette langue extraites avec choix & discernement de plusieurs livres qui traitent de cette matiére. Ils en ont fait l'application à plusieurs endroits tirés de l'histoire de Théodose par M. Fléchier, qu'on leur a proposés à l'ouverture du livre, & ils y ont fait observer en même tems, comme cela se pratique en expliquant un Auteur latin, ce qui s'y trouve de plus beau & de plus remarquable soit pour les pensées & les expressions, soit pour les principes & la conduite de la vie. Cette interrogation, ajoutée aux autres matiéres qui composoient cet Exercice, a paru être fort du goût du Public, & a fait desirer qu'elle fût mise dans la suite en usage. N'est-il pas raisonnable en effet de cultiver avec quelque soin l'étude de notre langue propre & naturelle, pendant que nous donnons tant de tems à celle des langues anciennes & étrangéres ?

* Fils du même M. de Fleury Procureur Général.

§. II. *Des Tragédies.*

VOICI un genre d'Exercice fort ancien dans l'Université, qui est encore en usage dans plusieurs Colléges, & que d'autres ont entiérement abandonné. Sans prétendre condanner ceux de mes Confreres qui pensent autrement que moi sur cette matiére, ce qui ne m'appartient point, je ne puis m'empécher d'approuver extrêmement la conduite de ceux qui ont cru devoir renoncer absolument à la coutume d'exercer les jeunes gens à la déclamation en leur faisant réciter des Tragédies, parce qu'il me semble que cette coutume entraîne après elle beaucoup d'inconvéniens.

1. Quelle charge, quel fardeau pour un Régent, d'avoir à composer une Tragédie ? La profession n'est-elle pas assez dure par elle-même, sans en appesantir encore le joug par un travail si triste & si ingrat ?

2. J'appelle triste & ingrat un travail, dont on ne peut presque pas se promettre un heureux succès. On sait ce que coutoient à M. Racine les piéces de théatre qu'il nous

a laissées, & cependant, outre un génie admirable pour la poésie, & des talens singuliers pour le théatre, il avoit tout son tems à lui. Que doit-on attendre d'un Régent, d'ailleurs fort occupé, & qui peut avoir tout le mérite de sa profession, sans avoir le talent de faire de bons vers françois, moins encore celui de faire de grands poémes ?

3. S'il y a quelque chose capable de ruiner la santé d'un Professeur, c'est d'exercer à la déclamation pendant un tems assez considérable huit ou dix écoliers. Il faut, comme le dit Juvénal des Maîtres de Rhétorique, avoir une poitrine de fer pour résister à une fatigue si accablante :

Declamare doces, ô ferrea pectora, Vecti.

J'en appelle à l'expérience.

4. Il arrive souvent que les écoliers, sous prétexte de se préparer à la Tragédie, abandonnent ou négligent pendant près de deux mois le devoir essentiel de la Classe ; ce qui n'est pas un petit inconvénient.

5. Je n'insiste point sur la dépense qu'entraînent nécessairement les Tragédies, ni sur la peine qu'on a souvent à trouver des Acteurs, qui se croient quelquefois en droit de faire la loi au Professeur, parce qu'il ne peut se passer d'eux.

6. Encore, si les jeunes gens tiroient de cet exercice un profit solide & durable. Mais il faut, pour l'ordinaire, que le lendemain du jour où la Tragédie a été représentée, on oublie tout ce qu'on s'est bien donné de la peine à apprendre par cœur.

On a prétendu remédier à une partie de ces inconvéniens, en choisissant des Tragédies composées par les plus habiles Auteurs, & en les accommodant au théatre des Colléges, c'est-à-dire en retranchant de ces piéces les personnages de femmes : & il faut avouer qu'on y a réussi en partie, & que par là on remplit la mémoire des jeunes gens d'excellens morceaux de poésie, qui peuvent beaucoup servir à leur former l'esprit & le goût.

7. Mais il peut y avoir dans cet usage-là même un défaut,

faut, qui eſt commun aux bonnes & aux mauvaiſes Tragédies. a Quintilien obſerve après Cicéron qu'il y a une grande différence entre la prononciation des Comédiens, & celle des Orateurs, quoique l'on doive convenir que l'une peut ſervir à l'autre. Si cela eſt, pourquoi exercer les jeunes gens dans une maniére de prononcer, qu'il faudra néceſſairement qu'ils évitent, quand ils auront à parler en public ?

8. Une des grandes peines du Régent dans cet exercice, (je l'ai pluſieurs fois éprouvé, & je ne ſuis pas le ſeul,) c'eſt de contenir dans l'ordre les écoliers qu'on eſt ſouvent obligé de réunir enſemble, & ſur leſquels il eſt difficile de veiller comme on le doit, le ſoin de former à la déclamation ceux qui parlent actuellement demandant l'attention du Maître toute entiére.

9. Je finis, pour abréger, par l'inconvénient qui doit paroître le plus grand, parce qu'il peut nuire à la piété & aux mœurs : c'eſt le danger qu'il y a que cette ſorte d'exercice ne faſſe naître dans l'eſprit des maîtres & des écoliers, comme cela eſt aſſez naturel, le deſir de s'inſtruire par leurs yeux de la maniére dont on doit déclamer les Tragédies, de fréquenter pour cela le théatre, & de prendre pour la Comédie un goût, qui peut avoir des ſuites bien funeſtes, ſur tout à cet âge.

Ce qui contribue le plus, ſi je ne me trompe, à conſerver les Tragédies, c'eſt que pluſieurs les regardent comme le ſeul moien de donner à la diſtribution des prix une certaine ſolennité, néceſſaire pour exciter & pour entretenir parmi les jeunes gens l'émulation, qui eſt un des grands avantages des Colléges. A cela je ne puis oppoſer une meilleure réponſe que l'expérience même. J'ai vû, pendant plus de vingt ans de ſuite, diſtribuer les prix dans un exercice ordinaire avec une très grande célébrité, & un très grand concours de perſonnes choiſies & diſtinguées, qui pendant tout l'exercice gardoient un profond ſilence, ce qui n'arrive pas toujours, quand on repréſen-

a Ne geſtus quidem omnis ac motus à comœdis petendus eſt. Quanquam enim utrumque eorum ad quemdam modum præſtare debet orator, plurimum tamen aberit à Scenico... *Quintil. lib.* 1. *c.* 11.

te des piéces de théatre. Cela n'est point particulier à un Collége. Il y en a plusieurs où ces exercices se font avec beaucoup d'éclat : & tout récemment il s'en est fait un au Collége de la Marche pour la distribution des prix, où l'Auditoire étoit très nombreux & très choisi, & où le Répondant * s'est acquis une grande réputation.

* C'étoit le fils de M. de Fieubet Conseiller au Parlement.

Toutes ces raisons, jointes ensemble, me font croire que la Tragédie convient moins aux jeunes gens que les autres Exercices dont j'ai parlé. Mais, comme les sentimens doivent être libres, & qu'ils sont partagés sur ce sujet, je n'ai garde de blâmer ceux qui retiennent l'ancien usage, en y apportant toutes les précautions nécessaires.

Une des plus essentielles, ce me semble, est de ne point faire entrer dans les Tragédies la passion de l'amour, quelque honnête & légitime qu'elle puisse paroitre. » Tout ce » qui peut faire sentir l'amour, dit M. de Fénelon, plus » il est adouci & envelopé, plus il me paroit dangereux. M. de la Rochefoucault pense de même. » Tous les grands » divertissemens, dit-il, sont dangereux pour la vie chré- » tienne : mais entre tous ceux que le monde a inven- » tés, il n'y en a point qui soit plus à craindre que la » Comédie. C'est une peinture si naturelle & si délicate » des passions, qu'elle les anime & les fait naître dans » notre cœur, & sur-tout celle de l'amour, principale- » ment lorsqu'on se représente qu'il est chaste & fort hon- » nête. Car plus il paroit innocent aux ames innocentes, » & plus elles sont capables d'en être touchées, &c. «

Educat. des filles.

Je ne parle point ici du ballet & de la danse, qui servent quelquefois d'accompagnement à la Tragédie, parce que cette coutume n'a point lieu dans l'Université.

Il s'y étoit glissé un abus encore plus intolérable, & a défendu expressément par la loi de Dieu ; (je ne sai pas quelle en étoit l'origine,) & qui a duré lontems : c'étoit de travestir les jeunes gens en femmes dans les Tragédies. Avoit-on pu ignorer pendant tant d'années qu'une telle coutume, pour me servir des termes de l'Ecriture, étoit

a Non induetur mulier veste virili, nec vir utetur veste fœminea : abominabilis enim apud Deum est qui facit hæc. *Deut.* 22. 5.

abominable devant Dieu ? L'imprudence de quelque personne, peutêtre peu instruite ou peu religieuse, l'aura d'abord introduite. On a suivi après, sans réflexion, un usage qu'on a trouvé établi. Dès que l'Université l'a défendu, tout le monde a ouvert les yeux, & s'est rendu à un réglement si sage & si nécessaire. Ceux qui y eurent le plus de part, y furent principalement déterminés, par ce qu'ils avoient entendu dire d'un Professeur * fort habile, & encore plus homme de bien, qui témoigna en mourant une peine extrême d'avoir suivi cette coutume, qu'il savoit avoir été pour quelques écoliers une occasion de déréglement. C'est là le tems & la situation où il faut se placer, pour juger sainement de ce qui est à suivre ou à éviter.

* *M. de Beleville Professeur de Rhetorique au Collége du Plessis.*

Il s'est fait depuis peu dans le Collége de l'Esquile à Toulouse, confié aux soins des Révérends Peres de la Doctrine Chrétienne, un changement qui a raport à la matiére que j'ai traitée dans l'Article mentionné ci-dessus; & je croi en devoir ici faire part au Public.

La distribution des prix, établie sagement dans toutes les Ecoles pour animer les Jeunes gens à l'étude par la vûe d'une récompense honorable, se faisoit de tems immémorial dans le Collége de l'Esquile après la représentation d'une Tragédie, comme dans presque tous les Colléges des autres villes & provinces du Roiaume. Ce sont Messieurs les Capitouls de Toulouse qui président au nom de toute la Ville à cette distribution, laquelle se fait avec beaucoup de pompe & de solennité : ce qui marque qu'on y regarde le soin de l'éducation de la Jeunesse comme un objet public, & comme une des parties les plus essentielles d'un bon gouvernement.

Les Professeurs de Rhétorique de ce Collége, uniquement attentifs à l'avancement de leurs disciples, voioient avec peine depuis lontems les inconvéniens attachés à la représentation des Tragédies : mais une retenue naturelle à des personnes modestes, & qui se défient de leur propre sentiment, les empéchoit de se déclarer contre une coutume si ancienne & si générale. Enfin néanmoins l'amour du bien public les rendit plus hardis, & ils proposérent de

substituer à la représentation de la Tragédie un Exercice Litéraire, tel qu'ils apprenoient qu'il s'en faisoit dans la plupart des Colléges de l'Université de Paris. Comme le changement proposé regardoit l'intérêt public, il se tint le 13. Mai 1738 une Assemblée générale de tout le Corps de la Bourgeoisie. Ces sortes d'Assemblées sont présidées par deux Commissaires du Parlement, & Messieurs les Gens du Roi y assistent, & y opinent. Celle dont il est ici question étoit fort nombreuse & choisie. Entre plusieurs personnes qui opinérent sur la matiére proposée, Mr Lardos, célébre Avocat, homme de Lettres, & généralement estimé, fit un excellent discours, dans lequel, après avoir exactement détaillé la maniére dont les prix avoient été distribués jusqu'alors, & comment on s'étoit gratuitement imposé le joug de la Tragédie, il fit toucher au doit combien il y avoit à gagner dans le changement que les Peres de l'Esquile proposoient. Messieurs les Magistrats du Parlement approuvérent fort le sentiment de l'Avocat cité plus haut. Ainsi il fut décidé ce jour-là, que la Tragédie seroit supprimée, & que l'on nommeroit des Commissaires, pour concerter avec les Peres de l'Esquile la nature de l'Exercice qui en tiendroit lieu dans la suite. Les Commissaires furent nommés, & pris parmi les Bourgeois, selon l'usage, par le Commissaire du Parlement, qui ne manqua pas de mettre de leur nombre l'Avocat qui avoit si bien parlé. Messieurs les Capitouls donnérent jour pour le 7e Juin suivant; & ce fut alors qu'avec eux & les quatre Commissaires nommés, & les Peres de l'Esquile, on régla tout ce qui regardoit le nouvel Exercice public, où desormais devoit se faire la distribution des prix. Messieurs les Capitouls & Commissaires déclarérent tous en opinant, qu'ils acceptoient sans aucun changement le projet que les Peres avoient proposé, & qu'ils se croioient obligés de les remercier d'avoir fait une proposition si utile à la Ville. C'est ainsi que l'affaire fut terminée, & les deux Exercices qui se sont faits depuis en conséquence en 1738 & 1739, ont convaincu le Public de la sagesse & de l'utilité de cette délibération. La distribution des prix s'est faite dans ces deux Exercices avec beaucoup plus de paix & de dignité que du tems des Tragédies, & l'Assemblée étoit bien plus choisie.

Je ne puis le dissimuler : un tel changement, dans une grande & puissante ville comme Toulouse, m'a causé un sensible plaisir ; & la maturité avec laquelle la chose a été examinée & décidée, contre le préjugé de la coutume & d'un usage ancien, me confirme dans ce que j'ai toujours pensé sur ce sujet, en même tems qu'elle me donne lieu d'admirer la prudence, le bon sens, l'amour du bien public, qui ont animé dans cette occasion les Magistrats & les habitans de Toulouse. Je sai que des personnes aussi distinguées dans Toulouse par leur rang, que par leur esprit & leur bon goût, ont beaucoup contribué à ce changement, étant fort en état de donner conseil sur les Exercices Litéraires, dont l'un d'eux au moins a fait autrefois à Paris une si heureuse expérience. Je souhaite que cet établissement réussisse de plus en plus à Toulouse, & il me semble qu'on a tout lieu de l'espérer ; & je souhaite fort aussi qu'un exemple si utile ait beaucoup d'imitateurs.

M. le Président de Caulet.

§. III. *De la Prononciation.*

J'AI PROMIS de dire un mot de la Prononciation, qui fait partie de la Rhétorique : & c'en est ici le lieu. Il est à craindre que les maîtres ne la négligent trop, & pour eux-mêmes, & pour leurs disciples. On doit, sur-tout dans les Classes plus élevées, prendre chaque semaine un jour pour y exercer les jeunes gens à la déclamation pendant l'espace au moins d'une demie heure. J'ai vû pratiquer assez réguliérement cette coutume pendant que j'étois écolier : & je m'y suis conformé, étant devenu maître. Le traité de Quintilien sur la Prononciation est court, mais excellent ; & il peut être fort utile aux maîtres, en y joignant celui de Cicéron. Il y en a un autre en François, mais manuscrit, qui vient du fameux M.* Lenglet, qui excelloit dans l'art de prononcer, encore plus que dans tout le reste. Je me servirai de ces différens traités pour donner sur la prononciation les régles les plus générales, & qui sont le plus d'usage.

Lib. 11. cap. 3.

Lib. 3. de Orat. n. 213-227.

**M. Lenglet tenoit ce traité d'un célèbre Acteur de son tems, nommé Floridor.*

La réponse de Démosthène sur ce qu'il jugeoit tenir le premier rang dans l'éloquence, est connue de tout le monde ; & elle montre que ce grand homme regardoit la

Cic. lib. 3 de Orat. n. 213. Quintil. lib. 11. cap. 3.

se plus sensible : je le tire d'un autre endroit de Quintilien. Les points marquent ici les repos. *Animadverti, Judices... omnem accusatoris orationem... in duas... divisam esse partes.* Cette courte période ne renferme qu'un sens unique, qui ne seroit distingué par aucune virgule sans le mot *Judices*, qui est une apostrophe : cependant la cadence, l'oreille, la respiration même, demandent différens repos, qui font tout l'agrément de la prononciation. En accoutumant les écoliers à faire ces pauses dans la lecture, même où il n'y a point de virgule, on leur apprend en même tems à bien prononcer. *Lib. 9. cap. 4.*

3. On appelle prononciation *ornée*, celle qui est secondée d'un heureux organe, d'une voix aisée, grande, flexible, ferme, durable, claire, sonore, douce, & entrante. Car il y a une voix faite pour l'oreille, non pas tant par son étendue, que par une facilité à se laisser manier comme on veut, susceptible de tous les sons, depuis le plus fort jusqu'au plus doux, depuis le plus haut jusqu'au plus bas ; [a] semblable à un instrument monté de toutes ses cordes, qui rend tel son qu'il plait à la main d'en tirer. Outre cela, il faut une grande force de poitrine, & des poumons capables de fournir aux plus longues périodes, & d'y fournir lontems. *Id.*

Ce n'est pas par de violens efforts ni par de grands éclats qu'on vient à bout de se faire entendre, mais par une prononciation nette, distincte, soutenue. L'habileté consiste à savoir ménager adroitement les différens ports de voix, à commencer d'un ton qui puisse hausser & baisser sans peine & sans contrainte, à conduire tellement sa voix, qu'elle puisse se déploier toute entiére dans les endroits où le discours demande beaucoup de force & de véhémence, & principalement à bien étudier & à suivre en tout la nature.

L'union de deux qualités, opposées & incompatibles en apparence, fait toute la beauté de la prononciation : l'égalité, & la variété. Par la premiére, l'Orateur soutient sa voix, & en régle l'élévation & l'abaissement sur des

a Omnes voces, ut nervi in fidibus, ita sonant, ut à motu animi quoque sunt pulsæ. *Cic. lib. 3. de Orat. n. 216.*

loix fixes, qui l'empéchent d'aller haut & bas comme au hazard, sans garder d'ordre ni de proportion. Par la seconde, il évite un des plus considérables défauts qu'il y ait en matiére de prononciation, je veux dire une ennuieuse monotonie; & il y jette au contraire une agréable [a] variété, qui réveille, qui soutient, qui charme les Auditeurs; [b] semblable en cela aux Peintres, qui par une infinité de nuances & de teintes presque toutes imperceptibles, & par l'heureux mélange du clair & de l'obscur, savent donner du relief à leurs tableaux, & y garder les justes proportions que chaque partie demande. Quintilien fait l'application de cette derniére régle à la premiére période de l'exorde du beau plaidoier de Cicéron pour Milon. Cet endroit mérite d'être lu aux jeunes gens.

Il y a un autre défaut, non moins considérable que celui de la monotonie, & qui en tient beaucoup aussi, c'est de chanter en prononçant. Ce chant consiste à baisser ou à élever sur le même ton plusieurs membres d'une période, ou plusieurs périodes de suite, en sorte que les mêmes inflexions de voix reviennent fréquemment & presque toujours de la même sorte.

Quintil. 4. Enfin la prononciation doit être *proportionnée* aux sujets que l'on traite: ce qui paroit sur tout dans les passions, qui [c] ont toutes, s'il est permis de parler ainsi, un langage propre, & un ton particulier. Car autre est celui de la colére, autre celui de la compassion, & ainsi du reste. [d] Pour les bien exprimer, il faut commencer par les ressentir; & pour cela se représenter vivement les choses, & en être touché, comme si elles se passoient en nous-

a Ad aures nostras & actionis suavitatem, quid est vicissitudine, & varietate, & commutatione aptius? *Lib.* 3. *de Orat. n.* 225.

b Hi sunt actori, ut pictori, expositi ad variandum colores. *Ib. n.* 217.

c Omnis motus animi suum quemdam à natura habet vultum, & sonum, & gestum, &c. 3. *de Orat. n.* 216-219.

d In his primum est bene affici, & concipere imagines rerum, & tanquam veris moveri. Sic velut media vox, quem habitum à nobis acceperit, hunc judicum animis dabit. Est enim mentis index, & velut exemplar; ac totidem, quot illa, mutationes habet. *Quintil.*

mêmes. De cette sorte la voix, comme interpréte de nos sentimens, portera sans peine dans l'esprit des auditeurs la même disposition qu'elle aura prise dans le fond de notre cœur. Car, fidéle image de l'ame, elle reçoit toutes les impressions, tous les changemens, dont l'ame elle-même est susceptible. Ainsi dans la joie elle est claire, pleine, coulante : dans la tristesse au contraire elle est traînante, basse, & sombre. La colére la rend rude, impétueuse, entrecoupée. Quand il s'agit de confesser sa faute, de faire satisfaction, de supplier, elle devient douce, timide, soumise. En un mot elle suit la nature & emprunte le ton de toutes les passions.

Elle varie de même & prend différens tons selon les différentes parties du discours : elle se conforme à la diversité des sentimens ; & quelquefois même, quoique plus rarement, à la nature & à la force de certaines expressions particuliéres. [a] On sent combien il seroit ridicule de commencer tout d'un coup un discours par un ton élevé & violent, rien n'étant plus propre à gagner les esprits que la modestie & la retenue. Les récits, destinés à mettre l'auditeur au fait de la chose dont il s'agit, demandent un ton simple, uni, tranquille, & semblable à peu près à celui de la conversation. Il en est ainsi de tout le reste.

2. *Du Geste.*

Le geste suit naturellement la voix, & se conforme, comme elle, aux sentimens de l'ame. C'est un langage muet, mais éloquent, & qui souvent a plus de force que la parole même.

Comme la tête a le premier rang entre les parties du corps, elle l'a aussi dans l'action. La premiére régle est de la tenir droite, & dans une assiette naturelle. La seconde, de conformer ses mouvemens à la prononciation même & à l'action de l'Orateur. Quand il s'agit de refuser ou de rejetter, & que nous marquons avoir quelque

a A principio clamare, agreste quiddam est. 3. *de Orat. n.* 227.

chose ou quelque personne en horreur & en exécration: alors en même tems que nous repoussons de la main, nous détournons la tête pour marque d'aversion.

Ce qui domine principalement dans cette partie, c'est le visage. Il n'y a sorte de mouvement & de passion qu'il n'exprime. Il menace, il caresse, il supplie, il est triste, il est gai, il est fier, il est humble, il témoigne aux uns de l'amitié, aux autres de l'aversion. Il fait entendre une infinité de choses, & souvent il en dit plus que n'en diroit le discours le plus éloquent.

Je n'ai jamais pu comprendre comment l'usage des masques * a pu durer si lontems sur le théatre des Anciens. Car certainement il ne se pouvoit pas faire qu'il n'amortît beaucoup la vivacité de l'action, qui paroit principalement sur le visage, qu'on peut regarder comme le siége & le miroir de tous les sentimens de l'ame. N'arrive-t-il pas souvent que le sang, selon qu'il est mis en mouvement par les différentes passions, tantôt couvre le visage d'une subite & modeste rougeur; tantôt l'enflamme, & y allume le feu de la colére; quelquefois, en se retirant, le laisse pâle & glacé de crainte; d'autrefois y répand une douce & aimable sérénité? Tout cela se marque & se peint sur le front & sur les joues. Le masque, en couvrant le visage, lui ôte ce langage si énergique, & le prive d'une espéce d'ame & de vie, qui le rend l'interpréte fidéle de tous les sentimens du cœur. Je ne suis donc pas étonné de la remarque que fait Cicéron en parlant de Roscius, par raport à l'action. [a] Nos anciens, dit-il, jugeoient mieux que nous, lorsqu'ils ne donnoient pas leur approbation

* *Les Acteurs avoient des masques, qui étoient une espéce de casque qui couvroit toute la tête, & qui outre les traits du visage représentoit encore la barbe, les cheveux, les oreilles, & jusqu'aux ornemens que les femmes emploioient dans leur coëffure. Cela sert à entendre ce que dit Phédre dans la fable du masque & du renard.*

Personam tragicam fortè vulpes viderat.
O quanta species! inquit, cerebrum non habet.

a Quo melius nostri illi senes, qui personatum, ne Roscium quidem, magnopere laudabant. *Lib. 3. de Orat. n. 221.*

approbation entiére à Roscius même, parce qu'il prononçoit sous le masque.

[a] Mais le visage a lui-même une partie dominante, qui sont les yeux. C'est par eux sur-tout que notre ame se manifeste, & sort en quelque maniére au dehors; jusques-là, que sans même qu'on les remue, la joie les rend plus vifs, & la tristesse les couvre d'une espéce de nuage. Ajoutez à cela que la nature leur a donné les larmes, ces fidéles interprétes de nos sentimens, qui s'ouvrent impétueusement un passage dans la douleur, & coulent doucement dans la joie. Mais que ne deviennent-ils point par la diversité des mouvemens qu'on leur donne! animés, languissans, fiers, menaçans, doux, rudes & terribles; & tout cela, suivant le besoin & l'occasion.

Pour abréger, [b] je passe aux mains, sans le secours desquelles l'action seroit languissante, & presque morte. De combien de mouvemens ne sont-elles point susceptibles, puisqu'à peine y a-t-il un mot qu'elles ne soient quelquefois jalouses d'exprimer? Car les autres parties du corps aident & contribuent à la parole: mais on peut presque dire que celles-ci parlent elles-mêmes, & se font entendre. On sait que les *Pantomimes* * faisoient profession de représenter au naturel, & de peindre, pour ainsi dire, par leurs gestes & par leurs attitudes toutes les actions &

a Sed in ipso vultu plurimum valent oculi, per quos animus maximè emanat; ut, citra motum quoque, & hilaritate enitescant, & tristitia quoddam nubilum ducant. Quin etiam lacrymas his natura mentis indices dedit: quæ, aut erumpunt dolore, aut lætitia manant. Motu verò intenti, remissi, superbi, torvi, mites, asperi fiunt: quæ, ut actus poposcerit, fingentur. *Quintil.*

b Manus verò, sine quibus trunca esset actio ac debilis, vix dici potest quot motus habeant, cùm penè ipsam verborum copiam persequantur. Nam ceteræ partes loquentem adjuvant: hæ (prope est ut dicam) ipsæ loquuntur.

* *Un Prince de Pont étant venu à la Cour de Néron pour quelques affaires, & aiant vû un fameux Pantomime gesticuler avec tant d'art & d'industrie qu'il entendoit parfaitement tout ce qu'il vouloit dire, pria l'Empereur en partant, de vouloir bien lui faire présent de ce danseur. Et comme Néron lui eut demandé à quel usage il le destinoit: C'est, dit ce Prince étranger, que j'ai pour voisins des barbares dont personne n'entend la langue: & cet homme, par ses gestes, me servira de truchement.* Lucian. de saltat.

toutes les passions des hommes. [a] Les Anciens appelloient cet art des Pantomimes une espéce de musique muette, qui avoit trouvé le moien de substituer le langage des mains à celui de la bouche, de parler aux yeux par le secours des doigts, & d'exprimer par un silence plus éloquent & plus énergique que la parole même ce qu'à peine le discours ou l'écriture eussent pu faire entendre.

Le mouvement des mains suit naturellement la voix, & doit s'y conformer. Dans le geste périodique & ordinaire, on doit porter la main droite de gauche à droite en commençant devant soi, & finissant à côté, les doigts de la main étant un peu élevés au dessus du poignet, ouverts & en liberté, étendant le bras de toute sa longueur, sans lever le coude aussi haut que l'épaule, mais le tenant toujours détaché & éloigné du corps, & observant que c'est par le mouvement du coude que doit ordinairement commencer le geste. Après cela on porte la main gauche de droite à gauche, avec les mêmes proportions qu'on aura gardées pour la main droite. Il faut suspendre & soutenir le bras après chaque geste à côté de soi, jusqu'à ce que la période finisse : & lorsqu'elle est finie, les deux mains doivent tomber négligemment sur la chaire, si c'est là qu'on parle, & jamais en dedans ; ou tout de leur long sur la personne, si on parle debout sans apuis ; ou sur les deux genoux, si on parle assis sur une chaise. Il y a mille maniéres de varier ces gestes, que l'usage seul & l'exercice peuvent apprendre.

Il y a une seconde espéce de geste qui regarde les étendues & les dimensions de chaque chose.

Pour marquer la hauteur, il n'y a qu'à élever les yeux le plus haut qu'il est possible, sans élever presque la tête,

a Hanc, partem Musicæ disciplinæ mutam nominavere majores, scilicet quæ ore clauso manibus loquitur, & quibusdam gesticulationibus facit intelligi, quod vix narrante lingua, aut scripturæ textu, posset agnosci. *Aurel. Cassiod. lib.* 1. *Epist.* 10.

Loquacissimæ manus, linguosi digiti, clamosum silentium, expositio tacita..... *Id. lib.* 4. *Epist. ult.*

Mirari solemus Scenæ peritos, quòd in omnem significationem rerum & affectuum parata illorum est manus, & verborum velocitatem gestus assequitur. *Senec. Epist.* 121.

mais la détournant un peu de côté ou d'autre, & rabaisser ensemble les deux bras tout de leur long, mais les tenant éloignés du corps, en sorte que le dehors des mains soit tourné vers l'auditeur.

Pour marquer la profondeur, il n'y a qu'à baisser les yeux en terre, & porter du côté qui leur est contraire les deux bras élevés, montrant le dehors de la main qui sera vers l'auditeur, l'autre main demeurant plus élevée & plus en liberté.

Pour marquer la largeur, il suffit d'étendre en même tems les deux mains, commençant toujours devant soi, & finissant aux deux côtés, en sorte que les mains soient au niveau du poignet, & que les yeux se portent en rond dans tout l'espace que les mains pourront marquer.

Pour marquer la longueur, il faut porter les deux bras ou deça, ou dela, d'un même côté, en sorte que les mains soient au niveau du poignet, du coude, & au niveau l'une de l'autre, le dedans des mains étant tourné en bas.

La troisiéme espéce de geste regarde les passions. Cette matiére est trop étendue, pour pouvoir entrer dans un abrégé aussi court que celui-ci, où mon dessein n'est que de donner les régles les plus générales & les plus nécessaires : les maîtres suppléront facilement le reste.

Les Maîtres de l'art avertissent que le geste de la main doit commencer & finir avec le sens ; parce qu'autrement il faudroit qu'il précédât la parole, ou qu'il durât encore après. Or l'un & l'autre seroient vicieux. *Quintil.*

Il ne faut point prétendre qu'on puisse donner sur la matiére que je traite ici des régles fixes & certaines, telle chose, comme le remarque Quintilien, convenant à l'un, qui siéroit mal à un autre, sans qu'on puisse trop quelquefois en rendre de raison ; [a] jusques-là que dans quelques-uns les vertus de la prononciation sont sans grace, & dans quelques-autres les vices mêmes ne déplaisent pas. [b] Ainsi chacun, pour former son action, ne doit

a In quibusdam virtutes non habent gratiam, in quibusdam vitia ipsa delectant.

b Quare norit se quisque, nec

pas seulement consulter les régles générales, mais encore étudier avec soin son naturel propre & ses qualités personnelles.

Mais le précepte le plus important de tous, soit pour la voix, soit pour le geste, c'est d'étudier la nature; de la regarder ici, aussi bien que dans tout le reste, comme le meilleur maître & le plus sûr guide qu'on puisse suivre; & de faire consister la perfection de l'art dans une parfaite imitation de la nature, qu'il tâche seulement, à la maniére des peintres, d'embellir un peu & d'orner, mais sans jamais s'écarter de la ressemblance. Quand les enfans sont ensemble en liberté, qu'ils s'entretiennent, & parlent avec quelque chaleur, ils ne se mettent point en peine de chercher ni le ton, ni le geste : tout leur vient comme machinalement, parce qu'ils ne font que suivre l'impression de la nature. Pourquoi, lorsqu'on les exerce à la déclamation, les trouve-t-on pour l'ordinaire presque muets, immobiles, embarrassés, déconcertés? C'est qu'ils croient que pour lors il faut parler & agir d'une maniére toute différente : en quoi ils se trompent fort. C'est pourquoi on ne peut de trop bonne heure dans les Classes, lorsqu'il s'agit de faire parler les enfans, ou de leur faire réciter leurs leçons, les accoutumer à prendre un ton naturel, c'est-à-dire tel qu'ils l'ont dans leurs entretiens familiers. J'en dis autant de quiconque doit prononcer en public. Ce que je dis ici n'est point contraire à l'étude du geste & de la voix que j'ai si fort recommandée. Cette étude a dû précéder dans le cabinet: mais, dans la prononciation même, l'Orateur ne doit point paroitre y songer. Il faut que tout coule de source, que l'art soit devenu nature en lui, que sa voix & son geste ne montrent rien d'étudié, & qu'il se souvienne bien de ce grand principe, qui regarde généralement toutes les parties de l'éloquence :

Desprεaux. Ep. IX. Rien n'est beau que le vrai; le vrai seul est aimable.

tantùm ex communibus præceptis, sed etiam ex natura sua capiat consilium formandæ actionis.

ARTICLE TROISIÉME.

Des compositions & des actions publiques.

C'EST par les compositions, soit en vers, soit en prose, que les Régens font le plus d'honneur à leurs Collèges, & qu'ils établissent d'une maniére plus éclatante leur propre réputation. L'Université a eu dans tous les tems des poétes & des orateurs célébres, qui se sont piqués de la maintenir en possession de la gloire qui lui est acquise depuis si lontems, de briller & d'exceller en tout genre de litérature; & chaque professeur doit regarder cette gloire de l'Université comme un précieux héritage, qu'il est obligé de conserver, & même, s'il se peut, d'augmenter par son travail & son application.

Les compositions dont je parle ici, se font ordinairement pour célébrer le nom & les actions des Princes, des Généraux d'armée, des Ministres, des Magistrats, en un mot de tous les grands hommes qui se distinguent par quelque endroit que ce puisse être; & c'est comme un hommage public que l'Université rend à la vertu & au mérite.

Mais il faut se souvenir que cet hommage n'est dû en effet qu'à la vertu & au mérite, & que quand il n'est point fondé sur la vérité, il dégénére en une honteuse adulation, qui deshonore également & celui qui prodigue les louanges, & celui qui les reçoit. Il ne faut donc jamais louer, que ce qui est véritablement louable; & ne le faire même ordinairement qu'avec modestie & retenue, en évitant ces exagérations outrées, qui ne servent qu'à rendre douteux ce qu'on dit.

Il y a une maniére de louer si outrément fausse, & qui heurte si ouvertement le goût & le jugement public, qu'il ne faut, ce semble, qu'un peu de sens commun pour l'éviter. C'est ainsi que Néron, lorsqu'il fit l'oraison funébre de l'Empereur Claude son prédécesseur, [a] fut écou-

a Cetera pronis animis audita. Postquam ad providentiam sapientiamque flexit, nemo risui temperare, quanquam oratio à Seneca

té avec attention dans tout le reste : mais quand il vint à parler de sa prudence & de sa sagesse, on ne put s'empécher de rire, quoique la harangue fût fort éloquente, & composée par Sénéque, qui avoit l'esprit très agréable, & le stile très fleuri selon le goût de son siécle, mais qui manquoit quelquefois de jugement.

Il est un autre défaut moins choquant en apparence, mais non moins condannable, parce qu'il blesse la religion : c'est d'attribuer aux Princes des qualités qui n'appartiennent qu'à Dieu, en les regardant comme les maîtres de la nature, qui en disposent à leur gré, qui changent l'ordre des saisons comme il leur plaît, & leur faisant croire qu'en donnant le titre de Ministre, ils en donnent aussi le mérite : flaterie impie, qu'on ne pardonne pas même à un payen, qui parlant à un Empereur, qui se faisoit traiter de dieu, & qui l'avoit chargé de l'éducation de jeunes Princes ses petits neveux, [a] le prie de lui inspirer tout l'esprit dont il a besoin pour remplir un si noble emploi, & de le rendre tel qu'il l'a cru. Il y a, pour me servir d'une expression de l'Ecriture, une oreille jalouse qui écoute avec indignation de tels discours : *Auris zeli audit omnia* ; & l'on ne peut dire combien de tels blasphémes, car je ne crains point de les appeller ainsi, sont capables d'attirer de malheurs & de malédictions sur un Roiaume chrétien.

Quintil.

Sap. I. 10.

Le goût de la saine éloquence inspire des maniéres bien différentes, & donne sur tout pour ce qui regarde les éloges, une prudente discrétion, & une sage sobriété. Il faut, dans cette matiére, imiter autant qu'on le peut, l'adresse ingénieuse & pleine d'art des Anciens, qui savoient louer d'une maniére fine & délicate, & quelquefois même en paroîssant faire toute autre chose. Cicéron, dans son beau plaidoier pour Ligarius, dit qu'il espére que César, *qui n'oublie rien que les injures qu'on lui a faites*,

Cic. pro Ligar. n. 35.

composita, multum cultûs præferret, ut fuit illi viro ingenium amœnum, & temporis illius auribus accommodatum. *Tacit. Annal. lib. 13. cap. 3.*

[a] Ut quantum nobis expectationis adjecit, tantum ingenii aspiret; dexterque ac volens adsit, & me, qualem esse credidit, faciat. *Quint. lib. 4. in Pref.*

se souviendra de l'attachement inviolable que les freres de Ligarius ont eu pour lui : *Qui oblivisci nihil soles præter injurias.* Un mot, jetté de la sorte dans un discours, vaut un panégyrique entier.

Horace, en marquant qu'il ne se sent pas assez de force pour décrire les éclatantes victoires d'Auguste, semble n'avoir en vûe que de répondre à ceux qui l'exhortoient à renoncer à la Satyre : mais son véritable dessein est de louer ce Prince d'une maniére qui puisse ne point blesser son extrême délicatesse sur le sujet des louanges : *Cui malè si palpère, recalcitrat undique tutus.* Ce qu'il se fait répliquer par Trébatius, qu'au moins il pourroit célébrer les vertus privées & pacifiques d'Auguste, sa justice, sa constance, sa grandeur d'ame, comme Lucilius l'avoit fait à l'égard de Scipion : ce tour, dis-je, est du même goût, & a quelque chose encore de plus flateur par la comparaison indirecte de ce Prince avec un aussi grand homme que Scipion. *Lib. 1. Satyr. 1.*

M. Despreaux, digne disciple d'Horace, a imité en plusieurs endroits l'habileté de son maître à louer : mais je ne sai s'il en est un plus beau & plus ingénieux que celui où il met l'éloge de Louis XIV dans la bouche de la Mollesse. *Lutrin. Chant II.*

Hélas ! qu'est devenu ce tems, cet heureux tems,
Où les Rois s'honoroient du nom de Fainéans ?...
Ce doux siécle n'est plus. Le Ciel impitoiable
A placé sur le trône un Prince infatigable.
Il brave mes douceurs : il est sourd à ma voix.
Tous les jours il m'éveille au bruit de ses exploits.
Rien ne peut arrêter sa vigilante audace.
L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace.
J'entens à son seul nom tous mes sujets frémir.
En vain deux fois la Paix a voulu l'endormir.
Loin de moi son courage entrainé par la gloire,
Ne se plait qu'à courir de victoire en victoire.

Voila un modéle parfait, & quiconque aura l'art de faire entrer dans une piéce de vers quelque chose de pa-

reil, peut compter sûrement sur les suffrages du Public.

Les louanges & les éloges ne sont pas la seule matiére des poémes & des actions publiques. On peut choisir d'autres sujets, qui ne fournissent pas moins à l'Orateur, & ne plaisent pas moins aux gens de bon goût : comme sont les dissertations sur l'éloquence, sur la poésie, sur l'histoire, ou sur quelque matiére de litérature. On en trouve des exemples dans le Recueil * qu'on vient de donner de quelques piéces en vers & en prose de Professeurs de l'Université.

* *Il se vend chez Gabriel-Franç. Quillau, rue Galande, à l'Annonciation.*

Comme les discours, dont je parle, soit panégyriques, soit dissertations, se font principalement pour l'éclat & la parade, je sai que, selon les régles de la saine Rhétorique, on peut y étaler avec pompe les richesses de l'éloquence, & que l'art, qui doit se cacher ailleurs, peut se montrer ici avec plus de liberté. Mais cependant il faut le faire avec retenue, se souvenir qu'un discours solide & plein de choses emporte toujours les suffrages : ne point chercher à mettre par tout de l'esprit, j'entens de cet esprit & de ces pensées qui brillent comme le clinquant : & sur-tout éviter ces tours affectés & ces espéces de pointes, qui peuvent plaire à une multitude ignorante, mais qui révoltent tout auditeur sensé & judicieux.

Le panégyrique de Trajan par Pline le jeune, le recueil de pareils discours intitulé *Panegyrici veteres*, & encore plus que cela les Ouvrages de Sénéque, peuvent fournir beaucoup de pensées à un Orateur : mais il doit les réformer sur le stile de Cicéron. On trouve aussi pour ce genre de grands modéles dans les Oraisons funébres & dans les discours Académiques des Modernes.

ARTICLE QUATRIÉME.

Des études que doivent faire les maîtres.

Ce que j'ai dit des compositions & des actions publiques, a beaucoup d'éclat pour l'extérieur, mais ne fait pas le devoir essentiel d'un Régent, qui consiste dans l'instruction solide qu'il doit à ses écoliers. Pour y réussir, il a besoin

a besoin d'étude & de travail. Les Classes, même les plus basses, demandent une certaine étendue d'érudition, qui ne s'acquiert que par la lecture : & d'ailleurs, pour l'ordinaire, un Professeur ne s'y borne pas, & doit se mettre en état de passer dans les Classes supérieures.

La premiére étude qu'un Régent doit faire, est celle qui regarde les matiéres qu'il enseigne, & les Auteurs qu'il explique. Ainsi, par exemple, il n'est point permis à un Grammairien d'ignorer ce que les Anciens ont écrit sur la Grammaire, & encore moins ce que nous en ont laissé Messieurs de Port-Royal. Un Professeur de Rhétorique doit avoir puisé son art dans les sources mêmes, & avoir étudié à fond les anciens Rhéteurs grecs & latins. Ce n'est pas que ni l'un ni l'autre doivent accabler leurs écoliers d'un grand nombre de préceptes : mais, pour en faire le choix, il faut les savoir tous ; & un maître habile, qui joint le discernement à la capacité, tire de ses lectures un grand secours pour instruire les jeunes gens.

J'en dis autant par raport aux Auteurs. Les plus faciles ont leur obscurité. Un Régent doit avoir sur ceux qu'il explique tous les Interprétes, ou du moins les plus estimés. Il s'y rencontre à la vérité parmi beaucoup de solides remarques bien des choses inutiles : mais il sait en faire le triage, & ne débiter à ses écoliers que ce qui convient à leur âge & à leur portée.

Outre l'étude de la Classe, un Régent doit se faire un fonds d'érudition, tel qu'il convient à tout homme qui se mêle de litérature. Le grec doit lui devenir familier : l'Histoire ne doit point lui être inconnue. Et il ne faut pas que l'étendue de ces connoissances effraie. Il est incroiable combien une heure ou deux données réguliérement chaque jour à l'étude ménent loin au bout d'une année. Il ne faut qu'avoir le courage de commencer : se joindre, si cela est possible, à quelque Confrére laborieux & de bonne volonté, pour conférer ensemble sur les Auteurs qu'on aura vûs séparément : ne rien lire sur quoi on ne fasse des extraits, en remarquant ce qui regarde différentes matiéres, éloquence, poésie, histoire, antiquités. Je me souviens d'avoir lu de la sorte il y a lontems pres-

que toutes les vies de Plutarque avec un ami habile & d'excellent goût. Chaque semaine nous consacrions un après-midi à cette petite conférence, qui se faisoit en se promenant quand le tems le permettoit. On observoit de part & d'autre ce qu'on avoit trouvé de plus beau & de plus remarquable. Chacun proposoit ses difficultés, & souvent l'on étoit étonné d'avoir passé trop légérement sur des endroits qu'on avoit cru entendre, & qu'on n'entendoit point effectivement. Je ne sache rien de plus agréable pour des personnes d'esprit & qui se piquent de litérature, que ces sortes de promenades & d'entretiens.

Le Tite-Live s'est lu tout entier il y a quelque tems dans de pareilles conférences qui se tenoient une fois chaque semaine au Collége de Beauvais, où quelques Professeurs d'autres Colléges aussi vouloient bien se trouver quelquefois : & quoique chaque séance ne fût pas bien longue, parce qu'elle se tenoit après la classe du soir, cependant au bout d'un certain nombre d'années l'Auteur s'est trouvé fini, & le travail achevé. M. Crevier, Régent pour lors de Seconde au Collége de Beauvais, & maintenant de Rhétorique, tenoit la plume, & étoit chargé de faire les remarques, pour les donner dans la suite au Public avec une nouvelle édition de l'Auteur. Les deux premiers Tomes paroissent depuis peu, & ils seront suivis des autres, qui sont tout prêts. Je croi qu'on en sera fort content.

Pour faire ces sortes d'études, on conçoit bien qu'il faut avoir un certain nombre de livres ; & je ne puis trop exhorter les Professeurs à se faire chacun une petite bibliotheque, plus ou moins grande selon leurs besoins & leurs revenus. La libéralité du Roi, en établissant l'Instruction gratuite dans tous nos Colléges, nous a mis en état, & je puis ajouter, dans l'obligation de faire cette dépense, absolument nécessaire pour notre profession, comme les instrumens le sont dans chaque métier pour les ouvriers. Alcibiade, trouvant un maître qui n'avoit rien des ouvrages d'Homére, ne put s'empécher de lui donner un soufflet, & le traita d'ignorant, & d'homme qui ne pouvoit faire que des écoliers ignorans. Ne pourroit-

Ælian lib. 3. cap. 38.

on pas dire quelque chose de pareil d'un Professeur qui seroit sans livres ?

Il est difficile d'avoir du goût pour les Lettres, sans en avoir pour les livres, qui font la consolation d'un homme d'esprit, sur-tout dans la vieillesse, comme Cicéron le marque si élégamment dans une lettre à son ami Atticus, où il le prie de lui réserver sa bibliotheque, destinant pour cet achat une partie de ses revenus. *Bibliothecam tuam cave cuiquam despondeas, quamvis acrem amatorem inveneris : nam ego omnes meas vindemiolas eò reservo, ut illud subsidium senectuti parem.* Dans une autre lettre il témoigne que cette acquisition le mettra au comble de ses vœux, & le rendra l'homme le plus heureux qui soit au monde. *Noli desperare fore ut libros tuos facere possim meos. Quod si assequor, supero Crassum divitiis; atque omnium agros, lucos, prata contemno.* Lib. 1. Ep. 9.

Dans le moment même que j'écris ceci, j'apprens qu'un Professeur, touché du même desir que Cicéron, & entrant dans son goût, ne craint point de se charger d'une rente viagére de quatre cens livres, pour acquerir & s'approprier la bibliothéque d'un de ses Confréres, * mort depuis peu dans l'Université, & qui avoit fait un bon usage de ses livres. Je souhaite que l'exemple de l'un & de l'autre ait beaucoup d'imitateurs.

Nous avons grand intérêt de réveiller parmi nous, ou plutôt de conserver ce goût de science & d'érudition, qui a toujours régné dans l'Université, & de nous animer d'une noble émulation par le souvenir de ces grands hommes qui lui ont fait tant d'honneur, & dont les noms sont si connus & si respectés dans tout l'empire de la Litérature : Budé, Turnebe, Ramus, Lambin, Muret, Buchanam, Passerat, Casaubon, tous Professeurs dans l'Université, ou au Collége Roïal.

C'est ce goût des Belles-Lettres & des livres qui a procuré à la France tant de célébres Imprimeurs, qui ont porté l'art de l'Imprimerie au souverain degré de perfe-

* *C'est M. Heuzet, auteur de deux livres latins faits pour les commençans, dont j'ai parlé ailleurs ; & qui préparoit encore d'autres ouvrages fort utiles pour la Jeunesse.*

ction. Je ne puis m'empécher d'insérer ici ce qu'on trouve dans M. Baillet au sujet des fameux Etiennes, qui ont rendu leur nom immortel, non seulement par la netteté & la beauté de leurs caractéres Hébreux, Grecs, & Romains; mais encore par leur exactitude sans exemple, par leur habileté, & par le grand desintéressement qui leur fit préférer l'intérêt du Public au leur.

Jugem. des Sav. tom. 1.

Tom. 6. On sait, dit cet Auteur, la belle économie de la maison de Robert Etienne. Il ne recevoit dans son Imprimerie que des Ouvriers habiles en grec & en latin, & capables d'être maîtres ailleurs. Il avoit outre cela des valets & des servantes, à qui il étoit défendu, aussi bien qu'à tous les Ouvriers de l'Imprimerie, de parler autrement que latin. Sa femme & sa fille l'entendoient fort bien, & étoient de concert avec tous les domestiques pour ne point parler autrement. De sorte que les magazins, les chambres, la boutique, la cuisine, en un mot depuis le toit jusqu'à la cave, tout parloit latin chez Robert Etienne. Ce généreux Imprimeur avoit ordinairement chez lui dix hommes de lettres, tous des pays étrangers, faisant sous lui l'office de correcteurs des impressions. Non content de l'application avec laquelle il travailloit à la correction de toutes les épreuves qui sortoient de ses presses, il exposoit en public les feuilles imprimées & non tirées, & promettoit quelque récompense à ceux qui y trouveroient des fautes.

Rien n'étoit plus admirable que la boutique de ce célébre Imprimeur, pour le zêle, pour l'ardeur, pour le goût des livres & des sciences, pour l'application & l'exactitude à s'acquitter de ses devoirs, pour le desintéressement, pour la noblesse d'ame & de sentimens, & pour l'amour du bien public. Ce ne sera pas sans doute nous faire tort, ni deshonorer notre état, que de nous proposer un si beau modéle à imiter. C'a été ma vûe dans cette petite digression, que je prie le Lecteur de me pardonner.

ARTICLE CINQUIÉME.

Application de quelques régles particuliéres à la conduite & à l'intérieur des Classes.

JE N'AI rien raporté dans cet ouvrage que ce qui se pratique ordinairement dans les Classes, à l'exception de deux articles, qui regardent l'étude de la langue françoise, & celle de l'Histoire, ausquelles je souhaiterois qu'on donnât plus de tems & de soin qu'on n'a coutume de le faire. Je comprens dans l'étude de l'Histoire celle de la Géographie, de la Chronologie, de la Fable, & des Antiquités. On a lieu souvent d'en parler dans les Classes: mais, pour l'ordinaire, elles n'y sont point enseignées d'une maniére suivie & réglée, par principes, & par méthode.

On convient que ces études sont une partie importante de l'éducation des jeunes gens, & qu'elles sont pour eux, ou d'une nécessité absolue, ou du moins d'une très grande utilité: mais on doute qu'elles puissent entrer dans le plan des Classes, où la multiplicité des matiéres qu'on y enseigne ne laisse aucun vuide; certainement la chose n'est point sans difficulté. Je ne la croi pourtant pas absolument impraticable.

Premiérement, pour ce qui regarde la langue françoise, une demie heure donnée deux ou trois fois par semaine à cette étude peut suffire, parce qu'elle doit se continuer pendant le cours de toutes les Classes. Jusqu'à ce qu'on ait composé un livre à l'usage des jeunes gens, où l'on fasse entrer les régles de la Grammaire les plus nécessaires, & les principales observations de M. de Vaugelas, du P. Bouhours, &c. sur la langue françoise, les maîtres peuvent se contenter d'expliquer les unes & les autres de vive voix à leurs écoliers, & d'en faire l'application à quelque bel endroit d'un livre françois. Quinze ou vingt régles & observations suffiroient pour une année.

L'Histoire pourroit se distribuer de la maniére qui suit. Celles de l'ancien & du nouveau Testament seroient pour

les trois premiéres Classes, Sixiéme, Cinquiéme, & Quatriéme. La Fable & les Antiquités, pour la Troisiéme. L'Histoire Grecque, pour la Seconde. L'Histoire Romaine jusqu'aux Empereurs, pour la Rhétorique. Enfin l'Histoire des Empereurs pour la Philosophie.

Je n'entens pas qu'on explique en Classe toutes ces Histoires aux jeunes gens : cela demande trop de tems, & seroit absolument impossible. Mon dessein seroit qu'on leur donnât tous les jours une certaine tâche à lire chez eux en particulier, dont on leur feroit rendre compte de tems en tems dans la classe. Pour cela il faudroit avoir des livres composés exprès pour les jeunes gens.

Nous en avons deux excellens pour l'Histoire sainte : savoir le Catéchisme historique de M. l'Abbé Fleury, qui peut servir en Sixiéme ; & l'Abrégé de l'ancien Testament imprimé depuis peu chez Jean * Desaint, dont les Journaux de Paris & de Trévoux ont parlé fort avantageusement. Ce dernier peut servir pour la Cinquiéme & la Quatriéme. Le premier est un abrégé succinct, fait exprès pour les enfans, & qui est à la portée des plus foibles. L'autre a beaucoup plus d'étendue, & renferme ce qu'il y a de plus beau & de plus remarquable dans l'ancien Testament, soit pour les faits, soit pour les sentimens & les maximes. L'Auteur y a ajouté d'excellentes Réflexions, dont il a déja donné trois Volumes.

* *Rue saint Jean de Beauvais, vis-à-vis du Collége.*

On pourroit, entre ces deux Histoires, en insérer une * qui a pour titre, *Abrégé de l'Histoire Sainte... par Demandes & par Réponses*, & qui est moins succincte que celle de M. Fleury, & moins étendue que celle de M. Messengui. Elle est composée avec soin, & renferme plusieurs Réflexions très utiles.

* *Elle se vend chez la Veuve Etienne.*

Je souhaiterois qu'on nous donnât aussi sur la Fable un petit traité propre à être mis entre les mains des jeunes gens. En attendant on peut faire usage de celui du P. Gautruche ou du P. Jouvenci. J'ai déja parlé d'un petit Abrégé des Antiquités Romaines, imprimé en 1706, qui pourroit servir jusqu'à ce qu'on en eût un plus étendu.

Ce qui nous manque le plus est une Histoire Grecque, & une Histoire Romaine, composées exprès pour les jeu-

nes gens. Je me suis engagé avec le Public pour la premiére, & je vais y travailler très sérieusement : d'autres pourront tourner leurs vûes & leur travail du côté de l'Histoire Romaine. En attendant, on peut faire usage de l'Histoire Universelle de M. de Meaux, qui à la vérité est un abrégé très court pour les faits, mais dont on est avantageusement dédommagé par les excellentes réflexions qui se trouvent dans le même volume. On a un autre * abrégé de l'histoire Romaine, traduit de Laurent Echard, qui est fort bon pour ce qu'il contient. L'Histoire ** des Révolutions de la République Romaine, par M. l'Abbé de Vertot, & celle du Triumvirat, peuvent suffire aux jeunes gens, pour leur donner une juste idée des derniers tems de la République.

* Chez Hippolite-Louis Guerin, rue S. Jacques.

** Chez François Barois, Quay des Augustins.

Ce seroit un travail fort utile, & ce me semble assez facile, que d'abréger ce que M. de Tillemont nous a laissé sur l'Histoire des Empereurs Romains. On trouve dans cette Histoire des exemples éclatans des plus grandes vertus, & des modéles parfaits de la maniére de gouverner les peuples. Cette lecture conviendroit extrêmement aux philosophes, & les prépareroit également à l'étude de la Théologie & à celle du Droit. De cette maniére, les jeunes gens auroient une connoissance raisonnable de l'Histoire ancienne, & seroient bien plus en état d'étudier ensuite l'Histoire moderne.

Sur la simple exposition que je viens de faire, tout le monde sans doute conviendra qu'il seroit à souhaiter qu'un tel plan pût s'exécuter ; & l'on sent que de jeunes gens instruits de la sorte, remporteroient du Collége une infinité de connoissances agréables & utiles, qui leur seroient d'un grand usage pour tout le reste de la vie. Il ne s'agit donc que d'examiner si ce plan est praticable, ou non. Or, de la maniére dont je le propose, il me semble qu'il est très facile de le réduire en pratique. Car je ne demande aux Professeurs que de marquer tous les jours à leurs écoliers une certaine tâche, & de leur prescrire un certain nombre de pages à lire dans les livres d'Histoire que je suppose qu'ils auront entre les mains, & de leur faire rendre compte de tems en tems de cette lecture, qui cha-

que jour pourroit aller à une demie heure. Je sai bien qu'il peut se faire que plusieurs emploieront mal ce tems; ce qui arrive de même pour toutes les autres études : mais comme celle-ci est beaucoup plus agréable, il y a tout lieu d'espérer que le grand nombre s'y portera avec plaisir, sur tout si l'on a soin de la mettre en honneur, de la faire entrer dans les Exercices publics, de proposer des prix & des récompenses pour ceux qui s'y distingueront, & d'emploier tous les moiens que l'industrie d'un maître habile & zélé ne manque pas de lui suggérer.

La Chronologie est jointe naturellement à l'Histoire, & rien n'est plus aisé, ni plus court, que d'en donner une idée générale aux jeunes gens, qui leur fasse connoitre dans quel tems à peu-près se sont passés les événemens qu'ils lisent : c'est tout ce qu'on peut demander d'eux. Il ne faut jamais manquer non plus à leur faire connoitre en gros l'Auteur qu'on leur explique, les principales circonstances de sa vie, & le tems où il a vécu. Un jour que j'expliquois au Collége Roial l'endroit où Quintilien parle des Historiens Grecs, un jeune homme me demanda pourquoi il n'y étoit point fait mention de Plutarque. On lui en avoit expliqué plusieurs vies, mais on avoit omis de lui apprendre dans quel tems & sous quels Empereurs il avoit vécu.

Pour ce qui regarde la Géographie, on peut de même l'apprendre aux jeunes gens sans que cette instruction leur coute beaucoup de tems ou de peine. La maniére la plus simple, la plus aisée, qui se place le plus facilement dans la mémoire, & qui y fixe plus nettement les événemens historiques, c'est d'être exact, à mesure que dans l'explication de l'Auteur il se rencontre une ville, un fleuve, une île, à les montrer sur la carte. En suivant un Général d'Armée dans ses expéditions, comme un Annibal, un Scipion, un Pompée, un César, un Alexandre, les jeunes gens auront occasion de repasser tous les lieux mémorables de l'Univers, & de se graver pour toujours dans l'esprit la suite des faits, & la situation des villes. Quand ils auront été un peu rompus dans cette routine, il sera très facile de leur enseigner les degrés de longitude, de latitude,

latitude, & tout ce qui regarde la Sphére. On se trouve aussi fort bien, pour leur apprendre la Géographie moderne, de les engager quelquefois en famille à lire quelques pages de la gazette, & de les obliger à montrer sur la carte les différens lieux dont il y est parlé. Tout cela n'est point une étude, & cependant cela leur apprend la Géographie d'une maniére plus durable que toutes les leçons réglées qu'on leur en donne dans les formes.

Ce que je dis ici suppose que les enfans ont dans leurs chambres des Cartes de Géographie : & c'est à quoi l'on ne doit jamais manquer. Je ne sai s'il seroit impossible d'en mettre aussi dans toutes les Classes. Il suffiroit d'avoir une Mappemonde en grand, avec des Cartes de l'Empire Romain, de la Gréce, de l'Asie mineure, & quelques autres pareilles. La dépense n'iroit pas fort loin, & elle pourroit tomber sur les écoliers, parce qu'il faudroit renouveller ces Cartes de tems en tems. Je sai que cette pratique a été mise en usage dans quelques Colléges avec succès. Peutêtre aussi pourroit-on y ajouter deux tables de Chronologie, dont l'une descendroit jusqu'à Jesus-Christ, & l'autre jusqu'à nous.

Quand je propose ces différentes études, je ne prétens pas qu'elles doivent faire négliger celle de la langue latine, non plus que celle de la langue grecque. On peut aisément, si je ne me trompe, les concilier ensemble. Ce qui doit dominer dans les Classes, c'est l'explication. Je voudrois sur tout que celle de l'Auteur grec ne manquât jamais, & qu'on y donnât tous les jours une demie heure. C'est peu de chose : mais quand ce tems est emploié réguliérement, il va fort loin au bout d'un an. La récitation des leçons est ce qui demande le moins de tems, parce que c'est où il y a le moins à profiter pour les écoliers. Un quart d'heure, ce me semble, peut suffire, du moins dans les Classes qui ne sont pas si nombreuses : d'autant plus qu'elle revient deux fois chaque jour, & que le samedi, où l'on fait répéter les leçons de toute la semaine, on y donne plus de tems.

L'attention d'un maître, zélé pour le bien de ses écoliers, & sagement avare du tems, saura lui en faire mé-

nager tous les momens avec tant d'économie, qu'il en trouvera suffisamment pour toutes les études dont j'ai parlé.

CHAPITRE TROISIÉME.

Du devoir des Parens.

QUINTILIEN fait commencer le devoir des peres & meres au moment même de la naissance de leurs enfans, par le soin qu'il veut qu'ils prennent de leur procurer des nourrices, & de mettre auprès d'eux des domestiques, dont la sagesse & les bonnes mœurs leur soient connues : & il exige d'eux dans la suite une attention continuelle à écarter d'auprès de leurs enfans tout ce qui seroit capable d'altérer le moins du monde leur innocence; & à ne rien dire ou faire en leur présence, qui puisse leur inspirer des principes dangereux, ou leur donner de mauvais exemples.

Ce qui regarde la matiére que je traite ici par raport aux parens, est d'abord le choix d'un Maître, & d'un Collége, supposé qu'ils prennent le parti d'y envoier leurs enfans. Quintilien nous marque cette double obligation en deux mots, mais qui ne laissent rien à desirer. Il veut qu'ils choisissent pour maître un homme d'une vertu consommée : *præceptorem eligere sanctissimum quemque, cujus rei præcipua prudentibus cura est*; & pour Collége, celui où régnera une discipline exacte & réguliére : *& disciplinam quæ maximè severa fuerit.* *Lib. 1. cap. 2.*

Lib. 3. Epist. 3. Pline le Jeune, dans une de ses lettres, où il indique à une Dame de ses amis un Professeur de Rhétorique pour son fils, lui donne sur cette même matiére d'admirables avis, qui concernent proprement le choix d'un Collége & d'un Régent, comme l'endroit de Quintilien que j'ai cité auparavant : mais qui peuvent aussi regarder celui d'un Précepteur. L'endroit est trop beau, pour n'être pas mis ici dans toute son étendue.

a » Le ſecret, pour mettre votre fils en état de mar- » cher dignement ſur les traces de ſes ancêtres, c'eſt de » lui donner un bon guide, qui ſache lui montrer les rou- » tes de la ſcience & de l'honneur : mais il importe de » bien choiſir ce guide. Juſqu'ici l'âge encore tendre de » votre fils l'a tenu auprès de vous ſous la conduite de ſes » précepteurs, & dans une maiſon particuliére, où les » dangers, ſuppoſé qu'il s'y en trouve, ſont bien moin- » dres. Aujourd'hui qu'il s'agit de l'envoier aux leçons » publiques, il faut choiſir un Profeſſeur d'éloquence, » dans l'école duquel on ſoit aſſuré que régne une diſci- » pline exacte, & ſur tout une grande modeſtie & une » grande pureté de mœurs. Car entre les autres avanta- » ges que ce jeune homme a reçus de la nature & de la » fortune, il eſt d'une beauté ſinguliére : & c'eſt ce qui » engage encore plus, dans un âge ſi foible & ſi dange- » reux, à lui donner un maître qui ne lui ſerve pas de » précepteur ſeulement, mais encore de guide & de gar- » dien.

b » Je ne voi perſonne plus propre à remplir ces devoirs » que Julius Genitor. Je l'aime, & l'amitié que je lui por- » te ne ſéduit point mon jugement, à qui elle doit ſa » naiſſance. C'eſt un homme grave & irréprochable : peut- » être trop auſtére & trop dur dans ſes maniéres, ſi l'on » s'en raporte à la licence de ces derniers tems. Comme » le talent de la parole eſt un avantage extérieur, qui ſe » manifeſte & ſe fait ſentir, vous pouvez, ſur ce qui re- » garde ſon éloquence, en croire le témoignage public.

a Quibus omnibus (avis & majoribus) ita demum ſimilis adoleſcet, ſi imbutus honeſtis artibus fuerit : quas plurimum refert à quo potiſſimum accipiat. Adhuc illum pueritiæ ratio intra contubernium tuum tenuit : præceptores domi habuit, ubi eſt vel erroribus modica, vel etiam nulla materia. Jam ſtudia ejus extra limen proferenda ſunt : jam circumſpiciendus Rhetor latinus, cujus ſcholæ ſeveritas, pudor in primis, caſtitas conſtet. Adeſt enim adoleſcenti noſtro, cum ceteris naturæ fortunæque dotibus, eximia corporis pulchritudo : cui in hoc lubrico ætatis non præceptor modò, ſed cuſtos etiam rectorque quærendus eſt.

b Videor ego demonſtrare tibi poſſe Julium Genitorem. Amatur à me : judicio tamen meo non obſtat caritas, quæ ex judicio nata eſt. Vir eſt emendatus & gravis : paulo etiam horridior & durior, ut in hac licentia temporum. Quantum eloquentia

» Il n'en eſt pas de même des qualités de l'ame : elle a
» des abymes où il n'eſt preſque pas poſſible de pénétrer ;
» & de ce côté-là, je vous ſuis caution de Genitor. Votre
» fils ne lui entendra rien dire, dont il ne puiſſe faire ſon
» profit : il n'apprendra rien de lui, qu'il eût été plus à
» propos d'ignorer. Il n'aura pas moins de ſoin que vous
» & moi, de lui remettre ſans ceſſe devant les yeux les
» portraits & les vertus de ſes ancêtres, & de lui faire
» ſentir tout le poids du fardeau que leurs grands noms
» lui impoſent. N'héſitez donc pas à le mettre entre les
» mains d'un maître, qui le formera d'abord aux bonnes
» mœurs, & enſuite à l'éloquence, qui ne s'apprend ja-
» mais bien ſans les bonnes mœurs. Adieu. «

Il ne ſuffit pas de faire choix d'un Collége. Pour en tirer tout le fruit qu'on en peut attendre, il faut que les Parens voient ſouvent le Principal, les Régens, les Précepteurs, pour s'informer de la conduite de leurs enfans, & du progrès qu'ils font dans l'étude ; qu'ils leur donnent des lumiéres ſur leur caractére d'eſprit & leurs inclinations, qu'ils doivent mieux connoitre que tout autre ; qu'ils prennent avec eux des meſures pour les corriger de leurs défauts ; qu'ils les appuient de toute leur autorité ; qu'ils agiſſent en tout de concert avec eux, pour les récompenſes, les louanges, les réprimandes, les punitions. On ne peut dire combien cette bonne intelligence des parens avec les maîtres peut être utile aux enfans.

Lib. 1. Sat. 6. Horace, dans la belle ſatyre où il témoigne ſa vive reconnoiſſance des peines extraordinaires que ſon pere avoit priſes pour ſon éducation, ne manque pas de remarquer qu'il avoit ſoin de voir ſouvent ſes maîtres ; & il attribue en partie à cette attention le bonheur qu'il avoit eu non-ſeulement d'avoir été exemt des deſordres ordinaires à la

valeat, pluribus credere potes : nam dicendi facultas aperta & expoſita ſtatim cernitur. Vita hominum altos receſſus magnaſque latebras habet : cujus pro Genitore me ſponſorem accipe. Nihil ex hoc viro filius tuus audiet, niſi profuturum : nihil diſcet, quod neſciſſe rectius fuerit. Nec minùs ſæpe ab illo, quàm à te meque, admonebitur quibus imaginibus oneretur, quæ nomina & quanta ſuſtineat. Proinde, faventibus diis, trade eum præceptori, à quo mores primùm, mox eloquentiam diſcat, quæ malè ſine moribus diſcitur. Vale.

Jeunesse, mais d'en avoir écarté de soi jusqu'aux plus légers soupçons.

Atqui si vitiis mediocribus ac mea paucis
Mendosa est natura, alioqui recta....
Causa fuit pater his...
Ipse mihi custos incorruptissimus omnes
Circum doctores aderat. Quid multa? pudicum,
Qui primus virtutis honos, servavit ab omni
Non solùm facto, verùm opprobrio quoque turpi.

C'est une faute, dit Plutarque, bien condannable dans les Parens, de se croire entiérement déchargés du soin de veiller sur leurs enfans, dès qu'ils les ont remis entre les mains des maîtres, & de ne songer point à s'assurer par leurs propres yeux & leurs propres oreilles du progrès qu'ils font dans l'étude & dans la vertu. Outre qu'il sied mal à un pere, dans une affaire si importante & qui le touche de si près, de s'en raporter aveuglément à la bonne foi de personnes étrangéres, qui chez les Anciens étoient le plus souvent des esclaves ou des affranchis; il est constant, continue le même Auteur, que cette attention d'un pere à s'informer de tems en tems, & à se faire rendre compte des études & de la conduite de son fils, peut servir en même tems à rendre & les écoliers & le maître plus exacts & plus vifs à s'acquitter chacun de leurs devoirs. Il applique à ce sujet un proverbe qui dit, [a] Que rien n'est si propre à engraisser un cheval, que l'œil du Maître. *De educ. liberis.*

Quelque juste que soit ce devoir, quelque facile qu'il soit à remplir, il est rare pourtant que les parens s'en acquittent. Ils ne veillent guéres davantage sur la conduite de leurs enfans, lorsqu'ils sont devenus plus grands, & qu'ils sont sortis du Collége; & la plupart font paroitre sur ce point une indifférence & une négligence qu'on a peine à comprendre. Plusieurs la couvrent du prétexte de leurs affaires & de leurs occupations, comme si l'éducation de leurs enfans n'étoit pas la plus importante de

a Οὐδὲν οὕτω πιαίνει τὸν ἵππον, ὡς βασιλέως ὀφθαλμός.

toutes ; & comme si la qualité de pere devoit jamais être effacée par celle de magistrat & d'homme public.

Platon remarque que c'est un défaut assez ordinaire à ceux qui sont chargés du gouvernement de l'Etat, de négliger le soin de leur propre famille, & dans un dialogue, qui a pour titre *Laches*, il introduit deux hommes, des plus considérables d'Athénes, qui reconnoissent avec douleur que s'ils ont acquis peu de mérite & de gloire, c'étoit la faute de leurs peres, qui, célébres d'ailleurs par de grandes actions tant en paix qu'en guerre, & totalement livrés aux affaires d'autrui, n'avoient pris aucun soin de leur éducation, & les avoient abandonnés à eux-mêmes, & à leur propre conduite dans un âge où ils avoient le plus de besoin d'être veillés & retenus. Plût à Dieu que bien des enfans n'eussent pas encore aujourd'hui sujet de faire les mêmes plaintes !

Caton le Censeur, quoiqu'occupé des plus grandes affaires de l'Etat, chargé des plus importans emplois, & l'ame des délibérations du Sénat, ne tomba pas dans ce défaut, lui qui voulut servir de précepteur à son fils. Paul Emile, au milieu de ses plus grandes occupations, trouvoit le tems d'assister aux conférences que faisoient ses enfans, & d'animer leurs études par sa présence. Il fut bien paié de ses peines, & la réputation * qu'ils s'acquirent en fut une juste & douce récompense.

* *Scipion l'Africain le second, fut l'un de ses enfans.*

Ces grands hommes étoient bien éloignés d'un défaut, très commun maintenant, sur tout parmi les grands Seigneurs & les gens de guerre, qui ont grand soin de dire & de répéter à leurs enfans qu'ils ne veulent point faire d'eux des docteurs, & qu'ils ne les ont mis au Collége que pour leur faire passer quelques années en attendant qu'ils aient atteint l'âge d'aller à l'Académie, ou d'entrer dans le service. Un tel discours est capable de ruiner tout le fruit des études, parce qu'il tend directement à étoufer & à éteindre dans l'esprit des jeunes gens toute ardeur d'émulation : au lieu que les parens devroient emploier tous leurs soins à faire naître cette émulation, à l'entretenir, à l'augmenter ; parce que, si leurs enfans y sont sensibles dans les Classes, ils la porteront

ensuite dans les emplois qui leur seront confiés, & se piqueront pareillement d'y réussir & de s'y distinguer.

Je reviens au choix d'un Précepteur. Plutarque, dans un traité que nous avons de lui sur la maniére d'élever les jeunes gens, veut qu'on trouve dans les maîtres une vie irrépréhensible, un caractére d'esprit raisonnable, un grand fonds d'érudition, & une habileté à conduire formée par une longue expérience. Mais il se plaint amérement de la négligence, ou plutôt de la stupidité des parens, qui dans un choix, qui décide pour l'ordinaire du sort & du mérite de leurs enfans pour toute la vie, s'en raportent au premier venu, n'ont égard qu'à la recommandation de personnes peu sûres, & poussés par une sordide avarice vont au rabais dans le choix d'un précepteur, & trouvent que celui qui leur coute le moins est le meilleur. Il raporte à ce sujet une parole d'Aristipe pleine de sens. Un pere, surpris qu'il lui demandât mille dragmes pour instruire son fils : Quoi ! s'écria-t-il, j'acheterois à ce prix un esclave. Vous en aurez deux pour un, répliqua le Philosophe, insinuant par là à ce pere avare qu'il ne feroit qu'un esclave de son fils. *500 livres.*

Le Poéte Satyrique fait les mêmes plaintes, & ne peut souffrir que les peres & meres, pendant qu'ils font mille folles dépenses pour leurs bâtimens, leurs meubles, leurs équipages, leur table, épargnent tout pour l'éducation de leurs enfans. *Juvenal. lib. 3. satyr. 7.*

Hos inter sumptus sestertia Quintiliano,
Ut multum, duo sufficient. Res nulla minoris
Constabit patri quàm filius.

Cratès le philosophe disoit qu'il auroit souhaité monter au lieu le plus éminent de la ville, pour crier de là aux citoiens : » Hommes de peu de sens, quelle est donc vo» tre folie, de ne songer qu'à amasser des richesses, & » de négliger absolument l'éducation de vos enfans, pour » qui vous dites que vous les amassez ! *Plut. de liberis educandis.*

Les parens paient bien cher quelquefois leur nonchalance & leur avarice, lorsque dans la suite ils ont la dou- *Plut. ibid.*

leur de voir que leurs enfans, abandonnés à toutes sortes de desordres, les deshonorent en mille maniéres, & font souvent plus de dépenses en une seule année pour satisfaire leurs passions, que les parens n'en eussent fait pendant dix années pour leur procurer une éducation honnête & solide.

Ils doivent donc ne rien épargner pour avoir un bon précepteur, & se souvenir que le plus noble aussi bien que le plus salutaire usage qu'ils puissent faire de l'or & de l'argent, c'est de s'en servir pour acheter des hommes de mérite en quelque genre que ce soit, & sur tout pour ce qui regarde l'instruction de leurs enfans.

Tacit. Annal. lib. 14. cap. 55.

Lorsque Sénéque voulut remettre entre les mains de Néron ses grands biens qui lui attiroient l'envie, ce Prince lui répondit que, quelque grands que parussent ces biens, il y avoit des personnes infiniment au dessous du mérite de Sénéque qui en possédoient davantage. » J'ai » honte, lui dit-il, de voir des affranchis plus riches que » vous ; & qu'étant le premier dans mon estime, vous ne » soyiez pas le plus grand dans mon Empire. « *Pudet referre libertinos, qui ditiores spectantur. Unde etiam rubori mihi est, quòd præcipuus caritate, nondum omnes fortuna antecellis.* Je n'examine point si Néron pensoit comme il parle ici : mais ce qui est certain, c'est que les parens sensés & raisonnables doivent penser de la sorte, & voir avec quelque peine, qu'un Intendant, un Sécretaire, quelquefois même un portier, fait chez eux une plus grande fortune que le Précepteur du fils de la maison.

Il faut avouer qu'il y a des peres & des meres, quoique le nombre en soit petit, qui sur ce point ne manquent pas de noblesse & de générosité ; & qui, non contens de paier de bons appointemens aux Précepteurs de leurs enfans, se croient encore obligés de leur assurer pour toute leur vie un revenu raisonnable, qui les mette en état de jouir en repos & en liberté du fruit de leurs travaux. Quelle diminution fait sur de grands biens, tels qu'en ont tant de personnes riches, une pension viagére de trente, cinquante, cent pistoles, plus ou moins selon les différentes circonstances ? Approche-t-elle des servi-

ces

ces dont elle eſt le prix ? Je lis toujours avec un plaiſir ſingulier le diſcours admirable que tient à ſon pere le jeune Tobie au ſujet du guide qui l'avoit conduit pendant ſon voiage, & le dénombrement qu'il fait des ſervices qu'il en a reçûs, dont il expoſe la grandeur & le nombre avec la même exactitude que s'il devoit lui-même en tirer la récompenſe, & non pas la donner. » Mon pere, lui dit-il, quelle récompenſe pouvons-nous lui donner, qui ait quelque proportion avec les biens dont il nous a comblés ? » Il m'a mené & ramené dans une parfaite ſanté : il a » été lui-même recevoir l'argent de Gabélus : il m'a fait » avoir la femme que j'ai épouſée : il a éloigné d'elle le » démon qui la tourmentoit : il a rempli de joie ſon pere » & ſa mere : il m'a délivré du poiſſon qui m'alloit dévorer : il vous a fait voir à vous-même la lumiére du ciel : » & c'eſt par lui que nous nous trouvons remplis de toutes ſortes de biens. Que pouvons-nous donc lui donner » qui égale tout ce qu'il a fait pour nous ? Mais, je vous » prie, mon pere, de le ſupplier de vouloir bien accepter la moitié de tout le bien que nous avons apporté. « Tob. 12. 2-4.

Quelle nobleſſe de ſentimens ! Le jeune Tobie ne s'imagine pas faire rien de grand pour ſon guide par une offre ſi avantageuſe, mais il croit qu'il recevra lui-même une grace, dont il ſe trouvera fort honoré, ſi le guide daigne accepter ſon offre : *ſi fortè dignabitur medietatem de omnibus, quæ allata ſunt, ſibi aſſumere.* Voila un modéle parfait pour les parens ; comme la deſcription qu'il fait des ſervices que ſon guide lui a rendus en eſt un auſſi pour les Précepteurs, qui doivent ſervir d'anges gardiens à leurs éleves.

Tous les peres ne ſont pas en état de faire la fortune des Précepteurs de leurs enfans, mais tous ſont en état & dans l'obligation de les honorer, de leur marquer toujours beaucoup de conſidération, & de leur attirer par leur conduite l'eſtime & le reſpect des enfans & de toute la famille. Il y doit être regardé & reſpecté comme le pere même : c'eſt l'idée que les Anciens vouloient qu'on eût d'un Précepteur.

Juvenal. lib. 3. satyr. 7.

Dii majorum umbris tenuem & sine pondere terram....
Qui præceptorem sancti voluere parentis
Esse loco.

Quoique tous les parens, ceux-même qui ne peuvent donner que des appointemens très médiocres, doivent apporter beaucoup d'attention dans le choix d'un Précepteur : il ne faut pas cependant que sur ce point ils portent la délicatesse trop loin, ni qu'ils s'attendent à trouver toutes les qualités qu'on peut desirer dans un bon maître. Rien n'est plus rare qu'un homme qui réunisse en lui toutes ces qualités. Les plus grands Seigneurs, les Princes même, ont bien de la peine à en trouver de tels. On est souvent obligé de confier l'éducation des enfans à de jeunes Précepteurs, qui sont sans expérience, & ne peuvent pas encore avoir acquis beaucoup d'érudition. Pourvû qu'ils apportent de la bonne volonté & de la docilité, qu'ils ne manquent pas d'esprit & de jugement, qu'ils aiment le travail, & que sur-tout ils aient des mœurs pures, & un fonds de religion & de piété, on doit être content. Il faut seulement tâcher de les adresser à quelque personne sage & expérimentée dans ce genre, pour la consulter dans les occasions, & se conduire par ses avis. Mais, ce qui me paroit absolument nécessaire, & à quoi les parens ne doivent jamais manquer, c'est de commencer par mettre entre les mains du maître à qui ils confient leurs enfans quelques livres propres à leur apprendre la maniére dont il faut s'y prendre pour les bien élever, tels que sont ceux de M. de Fénelon, & de M. Locke Anglois, & d'autres pareils. Je souhaiterois que les miens pussent leur être utiles: du moins c'est la vûe que j'ai eue en les composant.

Les peres & meres ne doivent point omettre un moien puissant qu'ils ont entre les mains d'attirer sur leurs enfans la bénédiction de Dieu : c'est de contribuer plus ou moins, selon la mesure de leurs revenus, à la subsistance de quelque pauvre écolier, & de l'aider à faire ses études. J'ai reçû autrefois un pareil secours de la libéralité de feu M. le

Peletier le Miniſtre. J'eus le bonheur de me trouver dans les mêmes claſſes que Meſſieurs ſes * enfans au Collége du Pleſſis, & de profiter de l'excellente éducation qu'on leur donnoit. Je leur diſputois ſouvent les premiéres places & les prix. M. le Peletier me récompenſoit comme eux. Je puis dire que pendant tout le cours de mes études il m'a tenu lieu de pere ; & depuis il m'a toujours témoigné une bonté veritablement paternelle. Il n'y a point de jour dans ma vie où je ne m'en ſouvienne, & ma reconnoiſſance devient d'autant plus vive, que je ſens mieux de jour en jour de quel prix eſt une bonne éducation.

* *Feu M. l'Evêque d'Angers, & M. le Peletier ancien Premier Préſident.*

CHAPITRE QUATRIÉME.

Du devoir des Précepteurs.

IL me reſte peu de choſes à ajouter ſur ce ſujet, après tout ce que j'en ai dit dans les différentes parties de ce traité.

a Les Précepteurs tiennent la place des peres & des meres ; ils doivent donc en prendre les ſentimens, & en avoir la douceur & la tendreſſe : mais une douceur qui ne dégénére point en molleſſe, & une tendreſſe qui ſoit réglée par la raiſon. Rien de ce que feroient les peres & les meres pour leurs enfans, ne doit leur paroitre au deſſous d'eux : j'entens par là certaines attentions, certains ſoins pour leur perſonne & pour leur ſanté, ſurtout quand ils ſont encore dans un âge tendre ou malades. Cette attention, ces ſoins plaiſent infiniment aux parens, & ſervent beaucoup à leur mettre l'eſprit en repos.

Par la même raiſon, qu'ils tiennent la place des peres & des meres, ils ne doivent pas ſe regarder comme les maîtres abſolus des enfans, ni prétendre les gouverner à leur gré & ſelon leur caprice, ſans aucune dépendance

a Sumat ante omnia parentis erga diſcipulos ſuos animum, ac ſuccedere ſe in eorum locum, à quibus ſibi liberi traduntur, exiſtimet. *Quintil. lib. 2. cap. 2.*

des parens, ſans les conſulter en rien, quelquefois même en défendant aux enfans ſous de groſſes peines de leur rien déclarer de ce qui ſe paſſe en particulier. Des maîtres qui n'agiſſent que par raiſon & ſelon les régles, n'ont pas beſoin d'impoſer à leurs diſciples ce ſilence & ce ſecret, qui a quelque choſe d'odieux & de tyrannique, & dont les parens ont un juſte ſujet de ſe plaindre. En communiquant leur autorité aux maîtres, ils n'ont pas prétendu s'en dépouiller eux-mêmes. Rien n'eſt plus juſte, ni plus raiſonnable, que de les conſulter ſur ce qui regarde la maniére de conduire leurs enfans, d'agir en tout de concert avec eux, de prendre leurs avis, d'entrer dans leurs vûes, en un mot d'avoir de part & d'autre une confiance & une ouverture entiére, qui laiſſe la liberté de ſe dire mutuellement tout ce que l'on croit pouvoir être utile aux enfans. Je ſuppoſe que les parens ſont tels qu'ils doivent être, & qu'ils n'exigent rien qui ſoit contraire à une éducation chrétienne. S'il en étoit autrement, les Précepteurs, en ſouffrant avec patience & condeſcendance tout ce qui ſe peut tolérer, ont la voie des remontrances douces & modérées. Quand elles ſont inutiles, il ne leur reſte que le parti de ſe retirer, & de quitter un emploi où il ne leur eſt pas permis de ſuivre les lumiéres de leur conſcience, ni de s'acquitter de leur devoir; mais de le quitter d'une maniére honnête & polie, ſans témoigner de mauvaiſe humeur, & ſans rompre avec les parens.

Ce que j'ai dit de la bonne intelligence des Précepteurs avec les parens, doit s'entendre auſſi par raport au Principal d'un Collége, quand les enfans y demeurent. C'eſt à lui premiérement qu'on les confie : c'eſt lui qui eſt chargé de la diſcipline du Collége, tant en public qu'en particulier : c'eſt lui qui répond de tout ce qui s'y paſſe. Or, ſans la ſubordination dont je parle, il n'eſt point en état de s'acquitter des devoirs eſſentiels à la place & à la qualité de Principal.

Parmi les vertus d'un bon maître, la vigilance & l'aſſiduité tiennent un des premiers rangs. Il ne peut les porter trop loin, pourvû que ce ſoit ſans gêne, ſans contrainte, & ſans affectation. Il eſt l'ange gardien des enfans.

Il n'y a point de moment où il ne soit chargé de leur conduite. Si son absence, ou son inattention (car l'une équivaut à l'autre) donne lieu à l'homme ennemi, qui tourne sans cesse autour d'eux, de leur enlever le précieux trésor de leur innocence, que répondra-t-il à Jesus-Christ qui lui demandera compte de leur ame, & qui lui reprochera d'avoir été moins vigilant pour les garder, que le démon pour les perdre? Le malheur est que la plupart des maîtres souvent ne sont avertis de leur obligation sur ce point que par une funeste expérience, qu'ils auroient dû prévenir par une sainte & religieuse sollicitude, qui fait le caractére propre de tout homme préposé à la conduite des autres: *Qui præest, in solicitudine.* *Rom. 12. 8.*

Le soin du maître doit s'étendre sur les domestiques qui servent les enfans, & ce n'est pas là une de ses moindres obligations, quoiqu'elle soit pour l'ordinaire ignorée ou négligée. Car, comme le remarque Quintilien, *Lib. 1. cap. 3.* il n'y a pas moins de danger à craindre de la part de domestiques vicieux, que de celle des compagnons d'étude, qui pour l'ordinaire ont plus d'éducation & d'honneur: *nec tutior inter servos malos, quàm ingenuos parum modestos, conversatio est.* La régle est donc de ne jamais laisser un enfant seul avec les domestiques, à moins qu'on ne soit bien sûr de leur probité & de leur piété: car il s'en trouve de tels, qui ne peuvent être ménagés avec trop de soin par les parens & par les maîtres.

Comme les enfans, sur-tout dans un âge tendre, ont l'esprit volage & léger, il est bon que le maître, pendant les études même qu'ils font en particulier, ne les perde point de vûe. Sa présence seule contribue beaucoup à les rendre plus attentifs, en fixant & arrétant leur imagination; & elle leur épargne bien des distractions & des négligences, qui sont la source des fautes qu'ils font dans leurs compositions, & qui donnent lieu ensuite à des réprimandes & à des punitions, que le maître auroit pu prévenir par une attention plutôt assidue qu'incommode & pressante. C'est ce que Quintilien insinue par ces mots: *assiduus sit potiùs, quàm immodicus.*

L'assiduité ne doit point paroitre difficile dans le Col-

lége, où les maîtres sont absolument libres pendant tout le tems des Classes, ce qui les rendroit entierement inexcusables s'ils y manquoient : au lieu que la même assiduité est fort dure & fort génante dans les maisons particuliéres, où le Précepteur est chargé de ses écoliers pendant toute la journée. Il est de la sagesse des parens, & je puis dire qu'il est aussi de leur intérêt, de s'appliquer, autant qu'il leur sera possible, à adoucir ce joug, en laissant chaque semaine au maître une liberté entiére pendant un après-midi, & prenant sur eux-mêmes le soin de veiller pendant ce tems-là sur leurs enfans. Il n'y a point de santé qui puisse soutenir une gêne si continuelle. Un Précepteur a besoin de respirer, de voir ses amis, d'entretenir ses connoissances, de consulter sur ses études & sur les difficultés qui se rencontrent dans l'éducation, en un mot de n'être pas toujours tête-à-tête avec son écolier. On ne sauroit dire combien cette condescendance, de la part des parens, est propre à encourager les maîtres, & à rendre leur zèle plus vif & plus vigilant.

J'ai déja averti qu'ils ne doivent jamais agir par passion, par humeur, par caprice. C'est-là un des plus grands défauts en matiére d'éducation, parce qu'il n'échape jamais aux yeux clairvoians des écoliers, qu'il rend presque inutiles toutes les bonnes qualités du maître, & qu'il ôte à ses avis & à ses remontrances presque toute autorité. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que ceux qui agissent le plus par humeur, sont ceux qui s'en aperçoivent le moins, & que souvent même ils sauroient mauvais gré à quiconque entreprendroit de les en avertir, ce qui est pourtant le meilleur office que leur puisse rendre un ami.

J'ai honte de raporter ici certains termes injurieux dont on se sert quelquefois à l'égard des écoliers, *cruche, bête, âne, cheval de carosse, &c.* & je ne le ferois point, si je ne savois que ces termes se trouvent encore dans la bouche de quelques maîtres. Est-ce la raison, est-ce la politesse, est-ce le bon esprit qui dictent un tel langage ? Ne voit-on pas clairement qu'il ne peut être que l'effet, ou d'une basse éducation qu'on a reçue, ou d'une grossiéreté d'esprit qui ne sent point ce que c'est que bienséance,

ou d'un caractére violent & emporté qui ne peut se contenir ?

Parmi ceux qui se chargent de l'éducation de la Jeunesse, il y en a plusieurs que l'état serré de leurs affaires, ou même souvent une pauvreté entiére, obligent d'entrer dans cette profession ; & ils ne doivent point en rougir. Le célébre Origéne enseigna la Grammaire pour avoir de quoi subsister, & il eut le bonheur de conserver pendant toute sa vie le souvenir & l'amour de la pauvreté où son pere l'avoit laissé en mourant. C'est un beau modéle pour les maîtres. Le salaire qu'ils retirent de leurs peines, est certainement bien légitime & bien mérité. Je voudrois cependant que ce ne fût point là le seul motif, ni même le motif dominant, qui les y engageât ; mais que la volonté de Dieu, & le desir de se sanctifier, y eussent la principale & la premiére part. La dureté des parens oblige souvent les maîtres à marchander avec eux, & à disputer sur le prix. Il seroit à souhaiter, que d'un côté la générosité des peres & meres, & de l'autre le desintéressement des maîtres, ôtassent lieu à ces sortes de conventions, qui ont, ce me semble, quelque chose de bas & de sordide. Il est beau, pour les derniers, de compter un peu plus qu'on ne fait ordinairement sur la Providence ; & je n'ai jamais vû qu'elle ait manqué à ceux qui s'y sont fiés pleinement.

Si les vûes intéressées sont indignes d'un Précepteur véritablement chrétien, celles de la vanité & de l'ambition ne le sont pas moins. J'ai toujours admiré ce que dit saint Augustin du motif qui engagea Nébride à se charger de l'instruction de la Jeunesse ; motif bien opposé aux deux défauts dont je parle ici. Il étoit ami intime de saint Augustin, & avoit quitté son pays, ses biens, & sa mere, pour le suivre à Milan, sans autre raison que de s'occuper avec son ami à la recherche de la vérité & de la sagesse, qu'ils cherchoient tous deux avec une égale ardeur. Il ne put refuser à ses priéres instantes d'entrer en qualité de sous-maître chez Véréconde qui enseignoit les belles lettres à Milan. Ce ne fut point, dit saint Augustin, le desir du gain qui porta Nébride à prendre cet emploi,

Confess. lib. 6. cap. 10.

puisqu'il en auroit trouvé de bien plus importans, s'il l'avoit voulu; & encore moins des vûes de vanité ou d'ambition. Il avoit toujours évité de se faire connoitre aux grands du monde, n'ambitionnant que l'obscurité d'une retraite paisible, où il pût donner tout son tems à l'etude de la sagesse.

S. Chrysost. de vit. Monac. lib. 2. cap. 14. Cet exemple m'en rappelle un autre, qui n'est pas moins admirable, & qui regarde l'éducation d'un jeune homme de grande qualité. Le pere, plein d'ambition, ne songeoit qu'à élever son fils dans les dignités du siécle; & la mere, véritablement chrétienne, qu'à le rendre grand dans le ciel. Elle crut n'y pouvoir réussir que par une sainte éducation; & pour cela, elle proposa à un solitaire qu'elle avoit prié de venir à Antioche, de quitter sa montagne & sa retraite pour se charger du soin de son fils. Elle l'en conjura d'une maniére si vive & si touchante, en lui protestant qu'il répondroit de l'ame de cet enfant, qu'il ne crut pas pouvoir s'en défendre. Le succès répondit à l'espérance de cette pieuse mere. L'enfant, conduit par son excellent précepteur, fit des progrès extraordinaires dans les sciences, & encore plus dans la piété. Gai, civil, affable, honnête à l'égard de tout le monde, il s'insinua, par cet extérieur agréable, dans l'esprit de ses compagnons; ce qui lui donna moien d'en gagner plusieurs, & de les porter à embrasser la vertu. C'est saint Chrysostôme, témoin oculaire de ce fait, qui en a écrit l'histoire, mais bien plus au long que je ne l'ai raportée ici.

Ce que je conclus de ces deux exemples, & par où je finis ce chapitre, c'est que la piété est de toutes les qualités d'un précepteur la plus essentielle, la plus importante, celle qu'il faut préférer à toutes les autres, & qui y ajoute un prix infini. Elle inspire aux maîtres un zêle, une ardeur, un empressement pour le salut de leurs disciples, qui attirent ordinairement sur eux la bénédiction du ciel. J'ai raporté ailleurs un bel exemple de ce zêle dans la personne de saint Augustin, qui doit servir d'instruction & de modéle à tous les maîtres chrétiens.

Tom. 1. Disc. Prélim pag. XLVIII.

CHAPITRE

CHAPITRE CINQUIÉME.

Du devoir des Ecoliers.

QUINTILIEN [a] prétend avoir renfermé presque tous les devoirs des écoliers dans cet unique avis qu'il leur donne, d'aimer ceux qui les enseignent, comme ils aiment les sciences qu'ils apprennent d'eux, & de les regarder comme des peres, dont ils tiennent, non la vie du corps, mais l'instruction qui est comme la vie de l'ame. En effet, ce sentiment de tendresse & de respect suffit pour les rendre dociles pendant leurs études, & pleins de reconnoissance pendant tout le tems de leur vie : ce qui me paroit renfermer une grande partie de ce qu'on attend d'eux.

[b] La docilité, qui consiste à se laisser conduire, à bien recevoir les avis des maîtres, & à les mettre en pratique, est proprement la vertu des écoliers ; comme celle des maîtres, est de bien enseigner. L'une ne peut rien sans l'autre : & comme il ne suffit pas qu'un laboureur répande la semence, mais qu'il faut que la terre, après avoir ouvert son sein pour la recevoir, la couve, pour ainsi dire, l'échaufe, l'entretienne, & l'humecte ; de même tout le fruit de l'instruction dépend de la parfaite correspondance du maître & du disciple.

La reconnoissance pour ceux qui ont travaillé à notre éducation, fait le caractére d'un honnête homme, & est la marque d'un bon cœur. [c] Qui de nous, dit Cicéron,

a Plura de officiis docentium locutus, discipulos id unum interim moneo, ut præceptores suos non minùs quàm ipsa studia ament; & parentes esse, non quidem corporum, sed mentium credant. *Quintil. lib. 2. cap. 9.*

b Ut magistrorum officium est, docere; sic, discipulorum, præbere se dociles: alioqui neutrum sine altero sufficiet. Et, sicut frustra sparseris semina, nisi illa præmollitus foverit sulcus: ita eloquentia coalescere nequit, nisi sociata tradentis accipientisque concordia. *Quintil. ibid.*

c Quis est nostrûm liberaliter educatus, cui non educator, cui non

a été instruit avec quelque soin, à qui la vûe, ou même le simple souvenir de ses précepteurs, de ses maîtres, & du lieu où il a été nourri ou élevé, ne fasse un singulier plaisir? [a] Sénéque exhorte les jeunes gens à conserver toujours un grand respect pour leurs maîtres, aux soins desquels ils sont redevables de s'être corrigés de leurs défauts, & d'avoir pris des sentimens d'honneur & de probité. [b] Leur exactitude & leur sévérité déplaisent quelquefois dans un âge, où l'on est peu en état de juger des obligations qu'on leur a. Mais quand les années ont mûri l'esprit & le jugement, on reconnoit que ce qui nous donnoit de l'éloignement pour eux, je veux dire les avertissemens, les réprimandes, & la sévére exactitude à réprimer les passions d'un âge peu prudent & peu considéré, est précisément ce qui les doit faire estimer & aimer. Aussi voions-nous que Marc Auréle, l'un des plus sages & des plus illustres Empereurs qu'ait eu Rome, remercioit les dieux de deux choses surtout: de ce qu'il avoit eu pour lui-même d'excellens précepteurs, & de ce qu'il en avoit trouvé de pareils pour ses enfans.

M. Aurel. lib. 1. §. 17.

Quintilien, après avoir marqué les différens caractéres d'esprit des jeunes gens, nous trace en peu de mots le portrait d'un écolier parfait selon lui, & certainement très aimable. » Pour moi, dit-il, je veux un enfant que la » louange excite, qui soit sensible à la gloire, qui pleu- » re quand il se voit vaincu. Une noble émulation le tien- » dra toujours en haleine: un reproche, une répriman- » de le piquera jusqu'au vif: l'honneur lui fera tout fai- » re. Il ne faut point craindre qu'un tel écolier s'aban- » donne jamais à la paresse. « *Mihi ille detur puer, quem*

magister suus atque doctor, cui non locus ille mutus ubi ipse altus aut doctus est, cum grata recordatione in mente versetur? *Cic. pro Planc. n.* 81.

a Præceptores suos adolescens veneretur ac suspiciat, quorum beneficio se vitiis exuit, & sub quorum tutela positus exercet artes bonas. *Senec. Epist.* 83.

b Tam diu illos odio habemus, quamdiu graves judicamus, & quamdiu beneficia illorum non intelligimus. Cùm jam ætas aliquid prudentiæ collegit, apparet propter illa ipsa amari à nobis debere, propter quæ non amabantur; admonitiones, severitatem, & inconsultæ adolescentiæ custodiam. *Senec. lib.* 5. *de Benef. cap.* 5.

laus excitet, quem gloria juvet, qui victus fleat. Hic erit alendus ambitu : hunc mordebit objurgatio : hunc honor excitabit : in hoc desidiam nunquam verebor.

Quelque cas que fasse Quintilien des qualités de l'esprit, il estime infiniment plus celles du cœur, sans lesquelles il compte les autres pour rien. Dans le même chapitre, d'où j'ai tiré les paroles précédentes, il avoit déclaré qu'il n'auroit jamais bonne opinion d'un enfant qui mettroit son étude à faire rire en contrefaisant les maniéres, la mine, & les défauts des autres. Il en rend aussitôt une admirable raison. » Un enfant, dit-il, pour avoir véritablement de l'esprit selon moi, doit être bon & vertueux : autrement, je l'aimerois mieux un peu lent & tardif, qu'avec un mauvais caractére d'esprit. *Non dabit mihi spem bonæ indolis, qui hoc imitandi studio petet, ut rideatur. Nam probus quoque imprimis erit ille verè ingeniosus : alioqui non pejus dixerim, tardi esse ingenii, quàm mali.*

Il nous montre toutes ces qualités dans l'aîné de ses deux enfans, dont il peint le caractére & déplore la perte d'une maniére si éloquente & si touchante dans la belle préface de son sixiéme livre. On me permettra d'en insérer ici un petit extrait, qui ne sera pas inutile pour les jeunes gens, & où ils trouveront un modéle qui convient fort à leur âge & à leur état.

Après avoir parlé de son cadet qui étoit mort à l'âge de cinq ans, & avoir décrit les graces & la beauté de son visage, la gentillesse de ses paroles, la vivacité de son esprit qui commençoit à briller à travers les voiles de l'enfance, il passe à son aîné. [a] » Il me restoit après cela, dit-il, » mon fils Quintilien, qui étoit tout mon plaisir, toute mon espérance : & il pouvoit suffire pour ma consolation. Car, entré déja dans sa dixiéme année, ce n'étoit plus des fleurs qu'il montroit comme son jeune frere, mais des fruits tout formés, & dont l'attente ne pouvoit plus tromper... J'ai bien de l'expérience, mais je

a Una post hæc Quintiliani mei spe ac voluptate nitebar : & poterat sufficere solatio. Non enim flosculos, sicut prior, sed, jam decimum ætatis ingressus annum, certos atque deformatos fructus ostenderat. Juro.. has me in illo vidisse virtutes ingenii, non modò ad perci-

» n'ai jamais vû dans aucun enfant, je ne dis pas seulement tant de belles dispositions pour les sciences, ni » tant de goût & d'inclination pour l'étude, (ses maîtres » le savent,) mais tant de probité, de naturel, de bonté » d'ame, de douceur, de penchant à faire plaisir & à obli- » ger, que j'en ai connu en lui. «

» [a] Il avoit outre cela tous les avantages que donne la » nature : un son de voix charmant, une physionomie » douce, une facilité surprenante à bien prononcer les deux » langues, comme s'il eût été également né pour l'une » & pour l'autre.

» [b] Mais tout cela n'étoit encore que des espérances. » Je fais bien plus de cas de ses rares vertus : de son éga- » lité d'ame, de sa fermeté, de la force avec laquelle il » se roidissoit contre les craintes & les douleurs. Car avec » quel étonnement des médecins a-t-il supporté une ma- » ladie de huit mois ! Sur le point de mourir il me con- » soloit lui-même, & me défendoit de le pleurer. Son es- » prit s'égaroit-il quelquefois dans ces derniers momens : » il n'étoit occupé pendant ses rêveries que de sciences » & d'études. O vaines & trompeuses espérances ! &c.

Y a-t-il beaucoup de jeunes gens parmi nous, dont on puisse dire avec vérité autant de bien, qu'en dit ici Quintilien de son fils ? Quelle honte seroit-ce pour eux, si, nés & élevés dans le christianisme, ils n'avoient pas même les vertus des enfans payens ? Je ne crains point de les répéter encore ici : docilité ; obéissance, respect pour les maîtres, porté jusqu'à la tendresse, & source d'une reconnoissance éternelle ; ardeur pour l'étude, & goût merveilleux pour

piendas disciplinas, quo nihil præstantius cognovi plurima expertus, studiique jam tum non coacti, (sciunt præceptores) sed probitatis, pietatis, humanitatis, liberalitatis...

a Etiam illa fortuita aderant omnia, vocis jucunditas claritasque, oris suavitas, & in utracumque lingua, tanquam ad eam demum natus esset, expressa proprietas omnium literarum.

b Sed hæc spes adhuc. Illa majora : constantia, gravitas, contra dolores etiam ac metus robur. Nam quo ille animo, qua medicorum admiratione, mensium octo valetudinem tulit ! Ut me in supremis consolatus est ! Quàm, etiam deficiens, jamque non noster, ipsum illum alienatæ mentis errorem circa solas literas non habuit !

ſes ſciences ; éloignement du vice & deſordre ; fonds admirable de probité, de bonté, de douceur, d'honnêteté, de libéralité ; patience même, courage, & grandeur d'ame dans le cours d'une longue maladie. Que manquoit-il donc à toutes ces vertus ? Ce qui ſeul pouvoit les rendre véritablement dignes de ce nom, & devoit en être comme l'ame, & en faire tout le prix : le don précieux de la foi & de la piété, la connoiſſance ſalutaire du Médiateur, un deſir ſincére de plaire à Dieu, & de lui raporter toutes ſes actions.

Voila ce qui releve infiniment toutes les autres qualités des enfans chrétiens, & ce qui ſeul mérite de leur être propoſé comme un modéle parfait, & digne en tout d'être imité. Ils peuvent le trouver dans deux Saints illuſtres, dont la ſcience & la vertu ont fait tant d'honneur à l'Egliſe, je veux dire S. Baſile, & S. Grégoire de Nazianze.

Ils étoient tous deux ſortis de familles fort nobles ſelon le monde, & encore plus ſelon Dieu. Ils naquirent preſque en même tems, & leur naiſſance fut le fruit des priéres & de la piété de leurs meres, qui dès ce moment même les offrirent à Dieu, dont elles les avoient reçus. Celle de S. Grégoire, le lui préſentant dans l'Egliſe, ſanctifia ſes mains par les livres ſacrés qu'elle lui fit toucher.

Ils avoient l'un & l'autre tout ce qui rend les enfans aimables, beauté de corps, agrément dans l'eſprit, douceur & politeſſe dans les maniéres.

Leur éducation fut telle qu'on peut ſe l'imaginer dans des familles, où la piété étoit, s'il eſt permis de parler ainſi, héréditaire & domeſtique ; & où peres, meres, freres, ſœurs, aieuls de côté & d'autre, étoient tous des ſaints, & la plupart des ſaints fort illuſtres.

Le naturel heureux que Dieu leur avoit accordé, fut cultivé avec tout le ſoin poſſible. Après les études domeſtiques, on les envoia ſéparément dans les villes de la Gréce qui avoient le plus de réputation pour les ſciences, & ils y prirent les leçons des plus excellens maîtres.

Enfin ils ſe rejoignirent à Athénes. On ſait que cette ville étoit comme le théatre & le centre des belles let-

tres & de toute érudition. Elle fut auſſi comme le berceau de l'amitié fameuſe de nos deux ſaints ; ou du moins elle ſervit beaucoup à en ſerrer les nœuds d'une maniére plus étroite. Une avanture aſſez extraordinaire y donna occaſion. Il y avoit à Athénes une coutume fort bizare par raport aux écoliers nouveaux-venus, qui s'y rendoient de différentes provinces. On commençoit par les introduire dans une aſſemblée nombreuſe de jeunes gens comme eux, & là on leur faiſoit eſſuier mille brocards, mille railleries, mille inſolences : après quoi on les menoit aux bains publics en cérémonie à travers la ville, eſcortés & précédés par tous ces jeunes gens qui marchoient deux à deux. Lorſqu'on y étoit arrivé, toute la troupe s'arrêtoit, jettoit de grands cris, & faiſoit mine de vouloir enfoncer les portes, comme ſi l'on refuſoit de les leur ouvrir. Quand le nouveau-venu y avoit été admis, pour lors il recouvroit ſa liberté. Grégoire, qui étoit arrivé le premier à Athénes, & qui ſentoit combien cette ridicule cérémonie étoit contraire & couteroit au caractére grave & ſérieux de Baſile, eut aſſez de crédit parmi ſes compagnonspour l'en faire diſpenſer. [a] Ce fut là, dit S. Grégoire de Nazianze dans l'admirable récit qu'il fait lui-même de cette avanture, ce qui donna lieu à notre ſainte amitié, ce qui commença à allumer en nous cette flamme qui depuis ne s'éteignit jamais, & ce qui perça nos cœurs d'un trait qui y demeura toujours. Heureuſe Athénes, s'écrie-t-il, & ſource de tout mon bonheur ! Je n'y étois allé que pour acquérir de la ſcience, & j'y découvris le plus précieux de tous les tréſors, un ami tendre & fidéle, plus heureux en cela que Saül, qui ne cherchant que des âneſſes, trouva un roiaume.

Cette liaiſon, formée & commencée comme je viens de le dire, ſe fortifia toujours de plus en plus ; ſur-tout, lorſque ces deux amis, qui n'avoient rien de ſecret l'un pour l'autre, s'ouvrant mutuellement leurs cœurs, eurent reconnu qu'ils avoient tous deux le même but, & cherchoient le même tréſor, je veux dire la ſageſſe & la

a Τῦτο ἡμῖν τῆς φιλίας προοίμιον· ἐντεῦθεν ὁ τῆς συναφείας σπινθήρ· ὅτως ἐπ' ἀλλήλοις ἐτρώθημεν.

vertu. Ils vivoient ſous le même toît, mangeoient à la même table, avoient les mêmes exercices & les mêmes plaiſirs, & n'étoient, à proprement parler, qu'une même ame : union merveilleuſe, dit ſaint Grégoire, qui ne peut être réellement produite que par une amitié chaſte & chrétienne.

Nous aſpirions tous deux également à la ſcience, objet le plus capable d'exciter des ſentimens d'envie & de jalouſie : & néanmoins, abſolument exemts de cette paſſion ſubtile & maligne, nous ne connoiſſions & n'éprouvions entre nous qu'une noble émulation. Chacun de nous, plus ſenſible à la gloire de ſon ami qu'à la ſienne propre, cherchoit, non à l'emporter ſur lui, mais à lui céder & à l'imiter.

Notre principale étude, & notre unique but, étoit la vertu. Nous ſongions à rendre notre amitié éternelle, en nous préparant nous-mêmes à la bienheureuſe immortalité, & en nous détachant de plus en plus de l'amour des choſes de la terre. Nous prenions pour conducteur & pour guide la parole de Dieu. Nous nous ſervions nous-mêmes de maîtres & de ſurveillans, en nous exhortant mutuellement à la piété; & je pourrois dire, s'il n'y avoit point quelque ſorte de vanité à s'exprimer ainſi, que nous nous tenions lieu de régle l'un à l'autre, pour diſcerner le faux du vrai, & le bon du mauvais.

Nous n'avions aucun commerce avec ceux de nos compagnons qui étoient pétulans, violens, ou déréglés dans leurs mœurs; & nous ne fréquentions que ceux qui par leur modeſtie, leur retenue, & leur ſageſſe pouvoient nous aider & nous ſoutenir dans le bon deſſein que nous avions, ſachant qu'il en eſt des mauvais exemples comme des maladies contagieuſes, qui ſe communiquent aiſément.

Ces deux Saints, & l'on ne peut trop le répéter aux jeunes gens, brillérent toujours parmi leurs compagnons par la beauté & la vivacité de leur eſprit, par leur aſſiduité au travail, par le ſuccès extraordinaire qu'ils eurent dans toutes leurs études, par la facilité & la promtitude avec laquelle ils ſaiſirent toutes les ſciences qu'on enſeignoit à Athénes, belles lettres, poéſie, éloquence,

philosophie : mais ils se distinguérent encore plus par une innocence de mœurs, qui étoit allarmée à la vûe du moindre danger, & qui craignoit jusqu'à l'ombre du mal. Un songe qu'eut S. Grégoire dans sa plus tendre jeunesse, & dont il nous a laissé en vers une élégante description, contribua beaucoup à lui inspirer de tels sentimens. Pendant qu'il dormoit, il crut voir deux vierges de même âge, & d'une égale beauté, vétues d'une maniére modeste, & sans aucune de ces parures que recherchent les personnes du siécle. [a] Elles avoient les yeux baissés en terre, & le visage couvert d'un voile, qui n'empéchoit pas qu'on n'entrevît la rougeur que répandoit sur leurs joues une pudeur virginale. Leur vûe, ajoute le Saint, me remplit de joie : car elles me paroissoient avoir quelque chose au dessus de l'humain. Elles de leur côté m'embrassérent & me caressérent comme un enfant qu'elles aimoient tendrement : & quand je leur demandai qui elles étoient,
* Ἁγνεία. elles me dirent, l'une qu'elle étoit la * Pureté, & l'autre
* Σωφροσύνη. la * Continence, mais toutes deux les compagnes de Jesus-Christ, & les amies de ceux qui renoncent au mariage pour mener une vie céleste. Elles m'exhortérent d'unir mon cœur & mon esprit au leur, afin que m'aiant rempli de l'éclat de la virginité, elles pussent me présenter devant la lumiére de la Trinité immortelle. Après ces paroles elles s'envolérent au ciel ; & mes yeux les suivirent le plus loin qu'ils purent.

Tout cela n'étoit qu'un songe, mais qui fit un effet très réel sur le cœur du Saint. Il n'oublia jamais cette image si agréable de la chasteté, & il la repassoit avec plaisir dans son esprit. Ce fut, comme il le dit lui-même, une étincelle de feu, qui s'enflammant de plus en plus, l'embrasa d'amour pour une continence parfaite.

Ils avoient grand besoin, lui & Basile, d'une telle vertu, pour se soutenir au milieu des périls d'Athénes, la

a Κρηδέμνῳ δ' ἐφύπερθε καρήατα ἠδὲ παρειὰς
Κρυψάμεναι, κατὰ γῆς ἑσταότ' ὄμματ' ἔχον·
Αἰδόος ἀμφοτέρῃσιν ἐπέτρεπε καλὸν ἔρευθος,
Ὅσσον εὐγνώτως φαίνεθ' ὑπ' ἐκ φαρέων.

ville

ville du monde la plus dangereuse pour les mœurs à cause de ce concours extraordinaire de jeunes gens qui s'y rendoient de toutes parts, & qui y apportoient chacun leurs vices & leurs déréglemens. Mais, dit saint Grégoire, nous eumes le bonheur d'éprouver dans cette ville corrompue quelque chose de pareil à ce que disent les Poétes d'un fleuve qui conserve la douceur de ses eaux au milieu de l'amertume de celles de la mer, & d'un animal qui subsiste au milieu du feu. Nous n'avions aucun commerce d'amitié avec les méchans. Nous ne connoissions à Athénes que deux chemins: l'un qui nous conduisoit à l'Eglise, & aux saints Docteurs qui y enseignoient; l'autre qui nous menoit aux Ecoles, & chez nos maîtres de litérature. Pour ceux qui conduisoient aux fêtes mondaines, aux spectacles, aux assemblées, aux festins, nous les ignorions absolument.

Il semble que des jeunes gens de ce caractére, qui se séparoient de toute société, qui n'avoient aucune part aux plaisirs & aux divertissemens de ceux de leur âge, dont la vie pure & innocente étoit une censure continuelle du déréglement des autres, devoient être en butte à tous leurs compagnons, & devenir l'objet de leur haine, ou du moins de leur mépris & de leurs railleries. Ce fut tout le contraire; & rien n'est plus glorieux à la mémoire de ces deux illustres amis, & j'ose le dire, ne fait plus d'honneur à la pieté même, qu'un tel événement. Il faloit en effet que leur vertu fût bien pure, & leur conduite bien sage & bien mesurée, pour avoir sû, non seulement éviter l'envie & la haine, mais s'attirer généralement l'estime, l'amour, le respect de tous leurs compagnons.

C'est ce qui parut d'une maniére bien éclatante, lorsqu'on apprit qu'ils songeoient à quitter Athénes pour retourner dans leur patrie. La douleur fut universelle. Les cris & les plaintes retentissoient de toutes parts. Les larmes coulérent de tous les yeux. Ils alloient perdre, disoient ils, tout l'honneur de leur ville, & la gloire de leurs écoles. Les maîtres & les écoliers, joignant aux priéres & aux plaintes la force & la violence, protestoient

qu'ils ne les laisseroient point aller, & qu'ils ne consentiroient jamais à leur départ. Il falut effectivement que l'un d'eux cédât à un empressement si extraordinaire, & que l'on pourroit plutôt appeller une violente conspiration: ce fut Grégoire. On peut juger quelle fut sa douleur.

Je ne sai s'il est possible d'imaginer un modéle plus parfait pour les jeunes gens, que celui que je viens d'exposer à leurs yeux, où l'on trouve réunis tous les traits qui peuvent rendre la Jeunesse aimable & estimable : noblesse du sang, beauté d'esprit, ardeur incroiable pour l'étude, succès merveilleux dans toutes les sciences, maniéres polies & honnêtes, modestie étonnante au milieu des louanges & des applaudissemens publics, &, ce qui releve infiniment toutes ces qualités, une pieté & une crainte de Dieu que les mauvais exemples ne firent qu'accroître & fortifier. On peut lire dans le troisiéme Tome des Lettres de M. du Guet, un caractére admirable de ces deux grands Saints, composé exprès pour des écoliers qui répondoient sur quelques-uns de leurs traités.

Outre les exemples de quelques Saints illustres du christianisme, tels que les deux que j'ai proposés, il est bon que les jeunes gens en cherchent eux-mêmes dans les livres sacrés. Ils y trouveront le jeune Samuel, qui par sa pieté & sa vertu se rendoit également agréable à
1. Reg. 3. 26. Dieu & aux hommes : *Puer autem Samuel proficiebat atque crescebat, & placebat tam Domino, quàm hominibus.* Ils y admireront un saint Roi, qui dès l'âge de huit ans marchant sur les traces de David, fut toujours attentif
4. Reg. 22. 2. à plaire en tout à Dieu : *Fecit quod placitum erat coram Domino, & ambulavit per omnes vias David patris sui.* Ils y verront Tobie le pere, après avoir passé lui-même sa jeunesse dans l'innocence, en fuiant la compagnie de ceux qui alloient adorer les veaux d'or, en ne faisant paroitre rien de puérile dans sa conduite, & gardant exactement toutes les observances de la loi dès l'âge le
Tob. cap. 1. plus tendre : *Solus fugiebat consortia omnium ... Nihil puerile gessit in opere ... Hæc & his similia secundùm legem Dei puerulus observabat :* ils le verront, dis-je, élever son fils de la même sorte, en lui enseignant dès son enfance

à craindre Dieu, & à s'abstenir de tout péché, *Quem ab infantia timere Deum docuit, & abstinere ab omni peccato.* Ils seront surpris de trouver lontems avant le christianisme un courage véritablement héroïque & chrétien dans les sept freres Maccabées, tous déterminés à mourir par les plus cruels supplices, plutôt que de violer la loi de Dieu : *Parati sumus mori, magis quàm patrias Dei leges prævaricari.* *Ibid.* *2. Maccab. 7. 2.*

Mais c'est dans la source même de la sainteté & de la pieté qu'ils doivent aller puiser leurs sentimens, c'est à-dire dans Jesus-Christ, qui, pour sanctifier l'enfance & l'adolescence, a bien voulu naître enfant, dans la suite donner aux jeunes gens l'exemple de toutes les vertus qui leur conviennent, par son exactitude à aller au Temple aux jours marqués, par son attention à écouter les Docteurs, par la sagesse & la modestie de ses réponses, par son application à faire l'œuvre de son pere, & à exécuter ses ordres, sans consulter en cela ni le sang ni la nature ; par sa parfaite soumission à ses parens, enfin par le soin qu'il a pris de faire paroitre au dehors devant Dieu & devant les hommes, à mesure qu'il avançoit en âge, des progrès sensibles de la grace & de la sagesse, dont il avoit reçu la plénitude dès le premier moment de son Incarnation.

Conclusion de cet Ouvrage.

ME VOICI enfin arrivé à la fin de mon ouvrage. Je croi ne l'avoir entrepris que par des vûes du bien public, pour être de quelque secours, si je le pouvois, aux jeunes gens, & à ceux qu'on charge de leur éducation. Je n'ai point cherché à y rien dire qui pût faire la moindre peine à aucun de mes confreres, ni à qui que ce soit. Si pourtant cela étoit arrivé contre mon dessein, & sans que je m'en fusse aperçu, je les prie de ne pas me l'imputer, & d'interpréter en bonne part ce qui me sera échapé sans mauvaise intention.

Après cet avertissement, il ne me reste qu'à prier celui qui est le Maître unique des hommes, de qui vient tou-

te lumiére & tout don excellent, qui dispense les talens comme il lui plait, & qui en donne le bon usage, à qui seul il appartient de parler au cœur aussi-bien qu'à l'esprit ; de le prier, dis-je, qu'il veuille répandre sa bénédiction sur cet Ouvrage, sur l'Auteur, sur les enfans, sur les peres, les meres, les maîtres, les domestiques, en un mot, sur tous ceux qui sont emploiés à l'éducation de la Jeunesse en quelque lieu & dans quelque Collége qu'ils soient : & en particulier qu'il daigne verser abondamment ses graces sur l'Université de Paris, y conserver & y augmenter de plus en plus, non seulement le goût des sciences & de l'étude qui y a toujours régné, mais encore plus celui de la pieté & de la religion, qui en a fait jusqu'ici la plus solide gloire. *Amen.*

FIN.



TABLE
DU SECOND VOLUME.



LIVRE SIXIÉME.
DE L'HISTOIRE.

PREMIÉRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.
DE L'HISTOIRE SAINTE.
CHAPITRE PREMIER.

TROISIÉME PARTIE.

DE L'HISTOIRE PROFANE.

CHAPITRE PREMIER.

Quatriéme

QUATRIÉME PARTIE.

DE LA FABLE ET DES ANTIQUITÉS.

CHAPITRE PREMIER.



LIVRE SEPTIÉME.

DE LA PHILOSOPHIE.

LIVRE HUITIÉME.

DU GOUVERNEMENT INTERIEUR DES CLASSES ET DU COLLEGE.

PREMIERE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

Fin de la Table.



TABLE GENERALE DES MATIERES.

La lettre a *désigne le Tome I. & la lettre* b *le Tome II.*

H.

M.

P.

Q.

R.

T.

Fin de la Table des Matiéres.

Fautes à corriger dans ce second Volume.

PAGE 9. *cit.* c. Inducenda est in occulpatum locum. *lis.* occupatum.
201. *lig.* 17. La statue d'or. *ajoutez* & d'ivoire.
216. *l.* 29. *&* 218. *l.* 15 *&* 16. ajugeoient. *lis.* adjugeoient.
237. *cit. l.* 2. *lis.* ἄρχεσθαι.
246. *l.* 29. & 30. le plus grand des Législateurs. *ajout.* (J'entends parmi les Payens.)
315. *l. pénult.* du danger. *lis.* de danger.
367. *l.* 3. ajugé. *lis.* adjugé.
398. *l.* 30 *&* 32. ajugeoient. *lis.* adjugeoient.
669. *l.* 1. du vice & desordre. *lis.* & du desordre.

De l'Imprimerie de G. F. QUILLAU, 1739.

